


2517
.743
ANNEX LIB


VET TES EN
NOV TAM TVM
Dei
Sub Numine
Viget



À Monsieur Alfred Maury
hommage très respectueux de l'auteur
Rabbinowicz
4, rue Jacob

GRAMMAIRE
DE LA
LANGUE LATINE,

RAISONNÉE ET SIMPLIFIÉE

D'APRÈS

DE NOUVEAUX PRINCIPES EXPLIQUANT LE LATIN PAR LES RÈGLES
DE LA LANGUE FRANÇAISE,

RENFERMANT

CINQ NOUVELLES LISTES ALPHABÉTIQUES

DES VERBES IRRÉGULIERS, DES PRÉPOSITIONS DES VERBES COMPOSÉS, DES MOTS
RÉGISSANT LE SUBJONCTIF, DES DÉSINENCES IRRÉGULIÈRES,
ET SURTOUT LA LISTE INÉDITE, EN 81 COLONNES, DES DEUX TEMPS
PRIMITIFS QUI CHANGENT LE RADICAL DU PRÉSENT.

PAR

LE Dr J.-M. RABBINOWICZ

PARIS
IMPRIMERIE DE A. PARENT
IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
31, rue Monsieur-le-Prince, 31

1868



CABINET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ARCHIVES DE L'EMPIRE.

Paris, ce 11 août 1868.

MONSIEUR,

J'ai relu la partie imprimée de votre excellente grammaire latine, et j'y ai remarqué des aperçus ingénieux et neufs qui m'avaient échappé à la première lecture. Je crois les rapprochements que vous faites très-propres à mieux faire saisir le génie de l'idiome des Romains, et à faciliter aux élèves son étude. Ces rapprochements servent la mémoire en créant pour l'esprit des analogies qui aident à retenir. J'ai la confiance qu'une fois le public instruit des mérites de votre livre, il lui donnera la préférence sur des grammaires plus répandues qui manquent de vues philosophiques, et d'où sont absents les principes de la philologie comparée.

Croyez, monsieur, à mes meilleurs sentiments,

Votre tout dévoué,

ALFRED MAURY,

Membre de l'Institut, directeur général des Archives.

M. LE Dr RABBINOWICZ.

A L'AUTEUR

MONSIEUR,

J'ai lu avec un vif intérêt et un réel profit votre excellente Grammaire latine. Je la crois éminemment propre, par les vues nouvelles qu'elle renferme, les considérations philologiques qui s'y trouvent exposées, à faciliter l'étude du latin et à en donner une connaissance plus approfondie à ceux qui possèdent de cette langue une première notion. Les ouvrages élémentaires auxquels on s'adresse en France n'ont guère le vif sentiment de la Grammaire qui recommande votre livre. Je ne doute pas que ceux qui la méditeront n'y puisent de puissants moyens de pénétrer sûrement dans l'intelligence d'un idiome, qui est la base de toute bonne instruction classique.

ALFRED MAURY,

Membre de l'Institut, professeur au Collége de France,
Directeur général des Archives de l'Empire.

Paris, ce 7 octobre 1868.

Je me joins avec empressement à mon confrère, M. Alfred MAURY, après avoir lu le travail de M. Rabbinowicz.

DE SAULCY,

Sénateur, membre de l'Institut.

Paris, 15 octobre.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET DES LIVRES CITÉS DANS CET OUVRAGE.

PRÉFACE.

Les nombreuses grammaires latines, dont plusieurs publiées par les maîtres de la science, semblent rendre superflue une nouvelle publication. Dire que mon but unique est de simplifier l'étude du latin, serait une banalité, puisque c'est là le but général de tous les auteurs. Ce qu'on veut savoir, ce sont les moyens employés pour atteindre ce but si désirable.

Or, ces moyens, les voici :

a. Je suppose d'abord, chez mon lecteur, la connaissance de la grammaire française. Je passe donc légèrement sur les règles et les expressions grammaticales communes au français et au latin ; mais j'insiste davantage sur celles qui sont particulières à la langue latine, en m'attachant constamment à les comparer avec celles de la langue française. De cette manière le lecteur pourra se borner à étudier les secondes de ces règles, et il suffira de lui rappeler les règles communes aux deux langues.

b. Je partage la conviction d'un grand nombre de savants modernes qui considèrent les thèmes ou les traductions faites de français en latin comme complétement inutiles, ou au moins comme n'étant que d'une utilité très-accessoire ; d'autant plus que je me propose de remplacer cet exercice par un autre plus avantageux, dont je parlerai plus bas. J'ai donc pu négliger les règles qui n'ont d'autre but que d'enseigner à faire ces thèmes, et j'ai cherché à développer celles qui sont

indispensables pour comprendre un auteur latin ou pour le traduire en français.

c. Les exceptions concernant quelques mots rares et peu nombreux sont reléguées dans des notes au bas des pages, ainsi que les désinences exceptionnelles. On trouvera toutes ces exceptions consignées dans une table alphabétique, laquelle renvoie aux notes respectives, dont le but unique est d'être consultées au besoin, comme on consulte un dictionnaire. On ne sera pas plus obligé d'apprendre toutes ces notes par cœur qu'il n'est nécessaire d'apprendre ainsi un dictionnaire.

d. Après ces trois éliminations, j'ai cherché encore à diminuer le nombre de règles restantes, en en rattachant plusieurs à une cause unique et commune; de sorte que les règles nombreuses des grammairiens se trouvent remplacées par des principes d'un petit nombre.

e. Au lieu donc d'exposer les règles comme des faits arbitraires et bizarres et de les faire apprendre machinalement, je cherche autant que possible à les expliquer, à faire comprendre la cause, la raison d'être et l'analogie de chacune d'elles. Ceci est donc une *grammaire raisonnée*, qui offre au lecteur un guide rationnel et sûr, lequel, s'adressant avant tout à son intelligence, soulage beaucoup sa mémoire. C'est dans le même but que j'ai cherché à expliquer les exceptions elles-mêmes, pourvu qu'elles portent sur des mots fréquents ou nombreux.

f. Dans diverses parties de cette grammaire, j'ai changé certains termes grammaticaux et j'ai introduit certains nouveaux arrangements dans l'ordre de l'exposition, afin de faciliter l'intelligence de ces parties, comme on le verra surtout dans les verbes.

g. J'ai retranché de même certaines formes gramma-

ticales comme inutiles ou fausses, et ne servant qu'à compliquer l'étude de la langue et à la rendre plus difficile; c'est ce qu'on pourra voir aux déclinaisons et aux conjugaisons. De cette manière je suis arrivé à diminuer le nombre des règles particulières au latin.

h. J'ai cherché dans les meilleures grammaires françaises, comme celles de Boniface, Poitevin, Léger Noël, Noël et Chapsal, Guérard, Campmann, Girault-Duvivier, dans la Grammaire selon l'Académie, etc., etc., tout ce qui est analogue aux règles latines, pour le rappeler à l'occasion.

i. Il va sans dire que j'ai traité la syntaxe de la même façon que les autres parties de la grammaire. Je me propose cependant d'ajouter à l'exposition théorique l'application pratique des règles, surtout de celles qui concernent le régime des cas, le subjonctif, le *que retranché* et l'ablatif absolu. Cette application consistera dans l'analyse grammaticale d'un auteur romain, dont la latinité classique sera infiniment plus profitable à l'élève que le mauvais latin de ses thèmes. Il faut considérer en outre que l'importance d'une règle étant en rapport direct avec la fréquence de son application, plus cette règle est importante, plus elle sera répétée dans l'analyse, et mieux elle sera apprise. Par la méthode des thèmes, l'élève exerce souvent pendant des années certaines règles, il passe ensuite à d'autres, puis à d'autres encore, et il est ainsi exposé à oublier les premières. Il n'en sera pas ainsi avec la méthode de l'analyse que je propose, car les règles, même les plus élémentaires, comme l'accord de l'adjectif avec le substantif, s'y répéteront à chaque instant.

Il me reste maintenant à indiquer en détail mes principales innovations et mes explications nouvelles des règles et des formes, lesquelles sont importantes, notamment dans les déclinaisons, dans les verbes sur-

tout, et aussi quant à la syntaxe, dans le régime des cas, l'emploi du subjonctif, etc., etc.

Les voici par ordre des chapitres :

1. Dans les déclinaisons j'ai supprimé le vocatif, qui est semblable au nominatif, à l'exception de quelques mots de la deuxième déclinaison. J'ai traduit l'ablatif par la préposition *par*, afin de le faire distinguer facilement du génitif. Ex. : génitif, *rosae, de* la rose ; ablatif, *rosâ*, *par* la rose. J'ai cherché, au moyen de remarques intercalées dans le texte, à attirer l'attention des lecteurs sur les formes semblables des cas qui sont différents. Ce que j'ai fait aussi pour les conjugaisons.

2. Dans la deuxième déclinaison, il y a une classe nombreuse de noms se terminant en *er* au nominatif, dont les uns rejettent l'*e* dans les autres cas, et les autres le conservent. J'ai cherché à expliquer cela par un motif qui est applicable en même temps à un phénomène analogue dans la troisième déclinaison et dans les adjectifs. En faisant ressortir l'analogie qui existe entre ces trois phénomènes et en en donnant l'explication, j'en ai facilité l'intelligence pour les commençants, qui apprendront l'une par l'étude de l'autre.

3. Ce qui rend la troisième déclinaison très-difficile, ce sont les irrégularités et les différences qui existent entre le nominatif et les autres cas. Pour en rendre l'étude moins difficile, j'ai cherché à bien montrer que ces irrégularités et ces différences sont exactement les mêmes qu'on rencontre dans les verbes irréguliers, où le présent diffère par son radical du parfait, du supin et du participe parfait. L'élève ayant appris ces irrégularités dans les verbes, les saura aussi dans la troisième déclinaison et *vice versâ*. Les nombreux changements de désinences, comme l'accusatif *im* pour *em*, etc., sont indiqués d'abord en termes généraux, et ensuite détaillés dans les remarques, de sorte

que l'élève ne soit pas obligé de s'en charger la mémoire.

4. J'ai cherché à faire voir l'analogie qui existe entre la troisième déclinaison et les deux dernières, afin d'en faciliter l'étude.

5. J'ai déjà dit dans le n° 2 que je donnais la raison de la déclinaison des adjectifs se terminant en *er*. Cette raison fait comprendre pourquoi, par exception, dans ceux qui se terminent en *ger* et en *fer*, l'*e* est toujours conservé (§§ 2 et 8).

6. J'ai séparé les pronoms au point de vue de la déclinaison en trois classes, savoir : ceux dont la déclinaison est analogue à celle des noms, ceux qui s'en écartent, et enfin les pronoms composés. Je crois que cette division offre quelque avantage.

7. Quant aux noms de nombre, j'en ai donné ceux qui se déclinent, qui seuls appartiennent à la grammaire, tandis que les autres doivent être cherchés dans le dictionnaire.

8. J'ai exposé enfin les changements des particules qui ressemblent beaucoup aux déclinaisons (voir § 15).

9. Les temps des verbes sont très-difficiles à apprendre. J'ai donc introduit des changements dans leur dénomination et dans leur exposition, et j'ai montré aussi leur analogie avec le français (voir § 17 et appendice sur ce paragraphe).

10. La plus grande difficulté du latin, c'est l'étude du supin et du gérondif comme de leurs différents cas, parce qu'ils n'offrent rien d'analogue à ce qu'on rencontre dans les langues modernes. Pour écarter cette difficulté, j'en ai donné des explications nouvelles, et j'ai montré leur parfaite analogie avec ce qu'on rencontre dans d'autres parties de la grammaire latine et même avec certaines formes de la langue française (voir § 19 et appendice et §§ 62 et 63).

11. En rejetant des tableaux de conjugaison certaines formes de l'infinitif, en abrégeant la conjugaison de l'impératif, et en mettant dans ces tableaux les diverses formes du verbe dans un ordre nouveau, je crois en avoir rendu l'étude plus simple (voir §§ 19, 20, l'appendice et les tableaux).

12. Parmi les temps principaux du verbe, on en admet généralement un qui n'a pas d'analogue en français, ce qui rend l'étude difficile. J'ai donc cherché à démontrer qu'on peut admettre en latin exactement les mêmes temps principaux qu'on a déjà appris dans la langue française (Voir § 20 et appendice).

13. Pour modèle des verbes réguliers de la troisième conjugaison j'ai choisi un verbe régulier, et j'ai rejeté celui employé par les grammairiens, qui est irrégulier, comme ne servant qu'à créer une difficulté à l'élève.

14. Dans les tableaux de conjugaisons j'ai marqué la longueur et la brièveté des voyelles de désinences, et des voyelles dont dépend la prononciation du mot.

15. J'ai cherché à donner l'explication des changements des verbes irréguliers et à faire voir l'analogie de leurs irrégularités avec celles des verbes irréguliers français. C'est en supprimer la difficulté en partie (Voir §§ 28-32 et § 37).

16. J'ai donné une liste de ces verbes irréguliers dans leur ordre alphabétique, afin d'épargner aux élèves la peine de les apprendre par cœur, ainsi qu'ils y sont obligés aujourd'hui.

17. Les particules qui entrent dans la composition d'un verbe peuvent subir des changements qui les rendent difficiles à reconnaître. J'ai cherché à faire bien voir que tous ces changements sont exactement les mêmes que ceux qu'on trouve en français (Voir § 39).

18. J'ai cru avantageux de rassembler dans un paragraphe toutes les particules finales comme *ve*, *que*, etc.,

qu'on rencontrera chez les auteurs et qu'on ne trouverait pas dans les dictionnaires (Voir § 43).

19. Dans la syntaxe j'ai exposé d'abord les idées générales du régime des cas. Par là j'ai voulu faire comprendre les motifs des différences qui existent sous ce rapport entre les diverses langues. J'ai insisté surtout sur la construction *ad sententiam* ou syllepse, dont on trouve des exemples nombreux dans le français, et par laquelle j'ai expliqué beaucoup de règles en latin, inexplicables d'après les grammairiens ; exemple : *la plupart sont venus.* Ici le sujet « *la plupart* » est singulier féminin et le verbe est au pluriel masculin ; c'est que ce singulier a le sens d'un pluriel et que le verbe se construit d'après le sens (*ad sententiam*), et non d'après la forme grammaticale du sujet. La syllepse, employée par presque tous les grammairiens pour expliquer certaines exceptions, ne l'a pas encore été pour expliquer les règles elles-mêmes.

20. Pour montrer toute l'importance de cette construction *ad sententiam* et pour la faire comprendre plus facilement, j'ai rassemblé dans un paragraphe spécial tous les cas où elle est applicable en latin (Voir § 65).

21. Pour le régime des cas, comme pour les autres parties de la syntaxe, j'ai accepté les faits trouvés et rassemblés par Zumpt, l'illustre grammairien allemand, qui a un grand renom en Allemagne et dont la vaste érudition fait autorité. J'ai profité aussi des recherches des autres grammairiens français et allemands, comme de celles de M. E. Egger, membre de l'Institut et professeur à la Faculté des lettres de Paris (*Notions élémentaires de grammaire comparée pour servir à l'étude des trois langues classiques*, 6e édition ; Paris, 1865) ; de celles de M. Madwig, professeur à l'université de Copenhague (*Grammaire latine*, 4e édit., Braunschweig, 1867), etc., etc. Il va sans dire que je n'ai pas négligé les grammairiens

qui ont une très-grande vogue en France, et cela à juste titre, comme Lhomond, et ses continuateurs, MM. Burnouf, Sommer, etc. J'ai cependant cherché des explications nouvelles pour ramener plusieurs règles à un principe commun et travailler par là à la simplification qui est mon but.

22. J'ai rassemblé dans un paragraphe spécial les mots qui régissent des cas divers, ce qui m'a semblé devoir faciliter l'intelligence du régime des cas (Voir § 49).

23. Beaucoup des règles concernant l'accord du sujet avec le verbe, du substantif avec l'adjectif ou le pronom sont expliquées par la construction *ad sententiam*, et sont ainsi rendues plus faciles à comprendre (Voir § 50).

24. J'ai cherché à établir une théorie nouvelle sur l'emploi du subjonctif, laquelle présente les avantages suivants :

a. Les diverses règles du subjonctif en latin sont ramenées à un principe commun.

b. Elles deviennent analogues à celles qui régissent les différents cas, comme le datif, l'accusatif et l'ablatif. Ayant donc appris ces cas, on comprend plus facilement le subjonctif par suite de son analogie avec eux.

c. D'après l'idée que j'ai cherché à établir, j'ai pu expliquer pourquoi en français la conjonction *si* est toujours suivie de l'indicatif, au lieu de régir le conditionnel (Voir §§ 54-57).

25. J'ai séparé dans un paragraphe spécial tous les cas du subjonctif latin qui correspondent au conditionnel français, en en faisant une classe spéciale que j'appelle *subjonctif conditionnel*, afin de bien rappeler son correspondant français (Voir § 58).

26. Comme dans les §§ du régime des cas, j'ai cherché aussi dans les §§ du subjonctif à expliquer plusieurs règles par une ellipse ou par la syllepse, ce qui sera d'une grande utilité pour l'étude de ces règles, après surtout

qu'on aura vu les mêmes explications dans le régime des cas (Voir §§ 54-58).

27. Il y a souvent avantage à pouvoir s'en tenir à certains mots au lieu d'être toujours obligé de chercher une explication par le raisonnement. Par exemple on aime à donner la règle que les conjonctions *pour que*, *afin que* régissent le subjonctif, parce que beaucoup d'élèves trouvent cette règle mécanique plus commode que l'explication rationnelle que c'est l'idée du *but* exprimé par ce mode qui exige son emploi, et non pas les conjonctions. J'ai donc réuni dans un seul paragraphe, et dans l'ordre alphabétique, toutes les conjonctions qui régissent ou qui peuvent régir le subjonctif (Voir § 59).

28. La plus grande difficulté de l'étude de la grammaire latine c'est la construction que les uns appellent *que retranché* et les autres *proposition infinitif*. J'ai donc donné une explication nouvelle de cette construction pour la faire comprendre plus facilement (Voir § 60).

29. L'*ablatif absolu* est encore un sujet très-difficile. En faisant voir son analogie avec les autres règles de l'ablatif et surtout sa forme correspondante en français, je crois avoir rendu un grand service aux élèves (Voir § 61).

30. J'ai ajouté un appendice destiné à motiver et à défendre mes idées nouvelles contre les grammairiens.

31. Enfin, les nombreuses analogies que j'ai cherché à établir entre le français et le latin m'ont amené à éclaircir en passant certains points obscurs de la grammaire française, tels que la conjugaison des verbes irréguliers, l'emploi des modes, etc.

Si cet ouvrage rencontre un accueil favorable, je me propose de publier le texte d'un auteur latin en y joi-

gnant, au bas des pages, une analyse grammaticale touchant les règles difficiles, telles que celles du régime des cas, de l'emploi du subjonctif, de la construction appelée *que retranché* ou *proposition infinitif*, de l'*ablatif absolu*, etc. Cette publication sera le complément de cet ouvrage, et servira à habituer les commençants à l'application des règles et à comprendre facilement les auteurs latins.

AVIS PRÉLIMINAIRE.

I.

Disons d'abord un mot sur les parties du discours et sur les classifications des mots, surtout sur celles qui sont l'objet des discussions des auteurs. Je ne dirai rien sur le substantif et le verbe : là-dessus tout le monde est d'accord ; mais je parlerai des classifications controversées, et je profiterai de l'occasion pour expliquer l'article français, quoiqu'il n'y en ait pas en latin.

A. Qu'est-ce que c'est que l'article et combien y en a-t-il? Citons d'abord les auteurs.

Voici les diverses définitions de l'article, données par les grammairiens :

1. L'Académie : « L'article est celle des parties du discours qui précède ordinairement les substantifs. »

2. D'autres grammairiens : « C'est une particule ajoutée à un mot commun pour faire connaître le nombre et le genre de ce mot. (*La Grammaire selon l'Académie*, 21e édition ; Paris, page 51.)

3. Buffier : « Les articles sont des particules que l'usage fait mettre ordinairement devant les mots français, parce qu'elles servent à articuler et à distinguer divers emplois que l'usage fait des noms. »

4. *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal* : « Les articles sont des particules qui déterminent, d'une autre manière que ne le font les nombres, la signification vague des noms communs. »

5. L'abbé d'Olivet : « C'est une sorte de pronom adjectif qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il doit précéder, dont il détermine la signification. »

6. Duclos : « L'article est destiné à faire prendre individuellement le nom dont il est le prépositif. »

7. Du Marsais : « Les articles sont certains petits mots qui ne signifient rien de physique, qui indiquent à l'esprit le mot qu'ils précèdent, et avec lequel ils sont identifiés, et qui le font considérer comme un objet tel que, sans l'article, cet objet serait regardé sous un autre point de vue. » Et plus loin : « Ce sont des prénoms ou adjectifs métaphysiques qui marquent, non des qualités physiques de l'objet, mais seulement des vues de l'esprit, ou des faces différentes sous lesquelles l'esprit considère le même mot. »

8. L'abbé Girard : « L'article est un mot établi pour annoncer et particulariser simplement la chose sans la nommer, c'est-à-dire que c'est une expression indéfinie, quoique positive, dont la juste valeur consiste à faire naître l'idée d'une espèce subsistante qu'on distingue dans la totalité des êtres, pour la nommer ensuite. »

9. L'abbé de Condillac : « L'article est un adjectif qui détermine un nom à être pris dans toute son étendue, ou qui concourt à la restreindre. »

10. Lévizac : « L'article est un petit mot qui se met devant les noms communs, pour indiquer qu'ils vont être pris dans un sens déterminé. »

11. Laveaux : « L'article est un mot qui, mis devant un autre mot, annonce que ce dernier, susceptible de diverses acceptions grammaticales, est considéré dans la phrase comme un substantif dont la signification peut avoir divers degrés d'étendue, et que cette étendue y est déterminée, soit par les circonstances connues, soit par le mot sans modification, soit par des modifications qui la restreignent. »

Toutes ces définitions sont citées et réfutées par Léger Noël. (*La Grammaire française*, par Léger Noël; Paris, 1861, préface, p. II et III).

12. Boniface : « Le mot *le* tire le substantif de son indétermination, pour le présenter comme signe d'une classe, comme substantif générique; et cette fonction de ce mot suffit seule pour le faire considérer comme un *adjectif déterminatif*, et c'est cet adjectif qu'on appelle ordinairement *article* et dont on a fait à tort une partie du discours. On ne peut pas admettre une classe de mots qui ne serait composée que d'un seul individu, qui est le mot *le*; car *la* et *les* n'en sont que des formes dérivées... *Un* est adjectif qualificatif dans « Dieu est un » (*Grammaire française*, par A. Boniface, 16e édition; Paris, 1856, p. 20 et 21).

13. Poitevin : « L'article est un petit mot qui ne sert qu'à déterminer et à préciser le sens des noms. Nous avons un seul article : *le*, *la*, *les* (*Grammaire française*, par M. P. Poitevin; Paris, 1851, p. 12).

14. Léger Noël : Les noms par eux-mêmes n'ont qu'un sens vague et indéfini... *roi*, *homme*, *femme* sont des noms sans doute, mais ils ne désignent ainsi, sous leur forme simple, qu'une qualité ou un ensemble de qualités, sans aucune idée de substance individuelle, et leur fonction dans le discours sera plutôt celle d'attribut que celle de sujet; ex. : « *vous êtes femme*, *vous êtes roi*. » Mais si ces noms sont précédés de l'article, ex. : « *le* roi, *l'*homme, *la* femme, » aussitôt l'idée d'un être particulier, d'une substance particulière, individuelle, s'attache à ces noms qui, pour lors, répondent parfaitement à la dénomination de *substantifs*, qu'on donne aux mots qui désignent une *substance*, c'est-à-dire un être existant par lui-même, un individu distinct... Le propre de l'article est de déterminer les noms à représenter une substance, et de *convertir en substantifs* tous les mots auxquels il s'attache... *Le* pain, *la* vertu, *le* manger, *le* moi, sont des substantifs, parce qu'ils désignent une substance, un être réel, distinct, précis, existant par lui-même, un individu physique ou métaphysique. » (L. c., p. 198 et 199).

Combien y a-t-il d'articles?

Beaucoup de grammairiens cités par Léger Noël ont admis plusieurs articles. Un auteur est allé jusqu'à *cinq*, savoir : article défini : *le*, *la les*; article indéfini : *de*, *à*; partitif défini : *du*, *de la*, *des*; partitif indéfini : *de*; enfin l'article *un*, *une*. D'autres auteurs en admettent trois, savoir : article défini : *le*, *la*, *les*; article indéfini : *un*, *une*; article partitif : *du*, *des*. D'autres enfin n'admettent qu'un seul article : *le*, *la*, *les*, en regardant *un*, *une* comme un nom de nombre. (L. c. préface, p. III et IV.)

On a vu que Boniface et Poitevin n'admettent qu'un seul article. Noël et Chapsal disent : « Nous n'avons en français qu'un article, et sa fonction unique est de précéder les substantifs communs déterminés. »

Voici maintenant ce qu'en dit Léger Noël, qui admet trois articles : « Il y a deux sortes d'articles : *le*, *la*, *les*, qu'on nomme *article défini*,.. et *un*, *une* qu'on nomme *article indéfini*... Nous admettons même une troisième espèce d'article, que nous appellerons *partitif*... Cet article partitif est *du* au masculin et *de la* au féminin. Il n'a point de pluriel, car le sens partitif n'admet pas l'idée de nombre; ex. : « *manger du pain*; avec du *temps* et *de la patience* on vient à

bout de tout. » (L. c., p. 204 et 205); et plus loin : « L'article indéfini *un*, *une* a au pluriel *des ;* ex. : « des rivaux vertueux sont souvent admirés » (L. c., p. 217).

Dans un autre endroit, Léger Noël affirme l'impossibilité de n'admettre qu'un seul article. Voici ce qu'il dit : « A l'existence de l'article indéfini se rattache celle de l'article défini; car sans le contraste qui en résulte, en quoi serait-il nécessaire de distinguer entre *homme*, *l'homme*, *un homme?* Le seul mot *homme* suffirait à ces diverses significations, comme en latin *homo*... La superfluité de l'article défini, privé de son contraire, est démontrée par la seule lecture du premier livre de l'*Iliade*, où l'article n'est pas employé une seule fois... Aussi fut-il rejeté comme inutile par la langue latine. » (L. c., préface, p. v).

Si ces paroles semblent être en contradiction avec l'idée de Léger Noël lui-même, que l'article sert à convertir les noms en substantifs, je peux les accepter pour ma part, puisque je n'admets pas cette conversion faite par l'article. Je dis donc que chaque mot suppose son contraste; on dit qu'un homme *vit*, parce qu'il peut être mort. Comme tous les objets peuvent être définis ou indéfinis, on emploie dans le premier cas l'article défini; ex. : « l'*homme*, » et dans le deuxième l'article indéfini; ex. : « *un homme*. » Sans l'article *un*, l'article *le* serait superflu. Car on n'a pas besoin de l'article pour convertir les noms en substantifs. En latin *homo* est bien un substantif, comme en français sans article; ex., dans la phrase : « jamais *homme* n'y a pénétré. » On ne comprendrait pas sans cela pourquoi l'article est supprimé dans tous les cas énumérés par les grammairiens.

Mais par le même motif, je ne peux pas admettre non plus trois articles, car le partitif ne correspondrait à aucun mot opposé : il n'y aurait pas de contraste. Or, il n'y a pas de mot sans contraste. Toutes les langues qui ont un mot pour l'idée de *grand* en ont un aussi pour exprimer l'idée opposée de *petit*, etc.

Enfin, il est difficile d'admettre l'idée de Léger Noël, que le mot *des* serait le pluriel de l'article indéfini, *un*, *une*, et que les mots *du* et *de la* formeraient une espèce à part, appelée *article partitif*, puisque tous ces mots sont dérivés de *le*, *la*, *les*, dont ils forment le génitif.

Voici maintenant ma manière de voir :

Tous les mots, représentant des idées, ont un but commun et unique, qui est d'exclure l'idée opposée. La première fois qu'un peuple a appris l'existence des îles, il a créé le mot *continent*, afin de pouvoir dire par exemple « habitants du continent, » par opposition à ceux des îles. Avant la connaissance des îles, le mot *continent* n'existait pas ; il était inutile. Ayant appris l'existence des nègres, on a créé le mot *blancs* pour désigner les autres hommes par opposition aux noirs. Celui qui ne connaît pas les nègres ne prononce jamais les mots « homme blanc, » parce qu'il croit que tous les hommes sont blancs, et qu'il ne peut pas les concevoir autrement. Chaque mot qui représente une idée quelconque suppose donc un autre mot qui exprime l'idée opposée : c'est sa seule fonction d'exclure l'idée opposée. Or, tous les objets peuvent être conçus de deux manières opposées l'une à l'autre ; ils peuvent être définis ou indéfinis : de là deux articles, qui ont pour fonction de s'exclure mutuellement. Pourquoi dit-on *homme blanc?* C'est uniquement pour nous apprendre qu'il n'est pas noir. C'est ainsi qu'on dit « le professeur, » uniquement pour nous apprendre qu'il s'agit d'un professeur déterminé, et non pas d'un professeur quelconque. L'expression « un professeur » nous apprend le contraire, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un professeur quelconque et non pas d'un professeur connu.

L'article est donc un mot qui nous apprend si le substantif est défini ou indéfini, comme les adjectifs de couleur nous apprennent si un objet est blanc ou noir (1). Il y a deux articles, savoir :

a) *Article défini : Le,* dérivé du mot latin *ille* (en retranchant la syllabe *il*), au féminin *la*, dérivé du mot latin *illa*. Au génitif *du* (contracté de DE LE), et au datif *au* (contracté de A LE) pour le masculin; *de la* et *à la* pour le féminin. Au pluriel *les*, dérivé du pluriel latin *illos*, *illas* (en retranchant la syllabe *il*, et en transformant l'*o* et l'*a* en *e*). Au génitif pluriel *des* (contracté de *de les*) et au datif *aux* (contracté de *a les*).

b) *Article indéfini : Un,* dérivé du mot latin *unus*, un (en retranchant la terminaison *us*), et en transformant le nom de nombre en un simple article; au féminin *une*, dérivé du mot latin *una* (en transformant l'*a* en *e*). Mais ici il y avait une difficulté. Le mot latin *unus*, au féminin *una*, est un nom de nombre, il désigne l'unité; il ne pourraît donc pas être usité au pluriel, si ce n'est dans le *plurale tantum*. Or, les langues filles, comme le français, ne peuvent pas créer de mots nouveaux, par conséquent il manquait un mot, pour désigner le pluriel de l'article indéfini. Il fallait donc recourir au génitif pluriel de l'article défini, en s'exprimant d'abord par exemple comme suit : « quelques-uns *des* hommes sont venus; » puis on a fini par abréger, en disant tout simplement « *des* hommes sont venus. » comme on dit au singulier « *un* homme est venu. » C'est ainsi que le mot *des* est devenu le pluriel de l'article indéfini *un*. Le mot *des* a

(1) M. Egger semble aussi admettre deux articles, et il compare le *tis* grec à l'article indéfini français (*Grammaire comparée*, 6ᵉ édit.; Paris, 1865, p. 67).



donc deux significations, savoir : il est le génitif pluriel de l'article défini ; ex. : « les chefs *des* nations civilisées, » et il sert aussi de pluriel à l'article indéfini dans tous les cas ; ex. : « *des* hommes (nominatif) sont venus », ou « j'ai vu *des* hommes » (accusatif), etc.

On sait que les langues procèdent toujours par analogie. C'est ainsi qu'ayant pris l'habitude d'employer le génitif de l'article défini (*des*) comme pluriel indéfini pour tous les cas, on a fini par en employer aussi le génitif singulier (*du*, *de la*) comme singulier indéfini pour tous les cas ; ex. : « j'ai *du* pain, j'ai *de* l'eau. »

On a ainsi obtenu pour le singulier de l'article indéfini deux formes, savoir : *un*, *une* et *du*, *de la*. Le bon sens a ensuite distribué les rôles à chacun : *du*, *de la*, provenant d'un génitif, désignent les parties des objets ; ex. : « j'ai *du* pain » (comme si on disait beaucoup de pain, un peu de pain). On peut l'appeler *partitif* (voir § 45, génitif partitif). L'autre forme, *un*, *une* désigne un tout ; ex. : « *un* pain, *un* homme. »

Nous avons vu que l'article défini suppose l'existence de l'indéfini, et *vice versa*. Par conséquent, dans le cas où l'un de ces articles est impossible, l'autre devient inutile.

Voici les règles de la suppression de l'article, extraites de la grammaire de Campmann :

« L'article est supprimé :

« 1. Dans les sentences et proverbes ; ex. : Contentement passe richesse.

« 2. Dans les énumérations, surtout lorsqu'elles sont suivies des mots *tout*, *chacun*, etc. ; ex. : Tombeaux, trônes, palais, tout s'écroule.

« 3. Devant les mots *rue*, *place*, *quai*, *faubourg* ; ex. : Je loge faubourg Montmartre, rue du Dôme.



« 4. Dans certaines expressions verbales; ex. : Avoir soin (soigner), courir risque, rendre grâce, faire plaisir, etc.

« 5. Après le mot *jamais;* ex. : Jamais homme n'y a pénétré.

« 6. Devant les noms de ceux à qui l'on parle ; ex. : Qu'as-tu fait, malheureux !

« 7. Devant les noms propres ; ex. : Rachel pleure ; la ville de Lyon.

« 8. Les articles *des*, *du, de la*, sont remplacés par *de*, si le substantif est précédé d'un adjectif; ex. : De hautes montagnes, de bon vin... Lorsqu'on parle dans un sens déterminé, on emploie l'article; ex. : Il y a *des* habiles gens qui croient, etc.

« 9. Quand un verbe actif est employé négativement, les articles *des*, *du*, *de la*, sont remplacés par *de;* ex. : Je ne vous ferai point *de* reproches ; à moins qu'on ne parle dans un sens déterminé ; ex. : Je ne vous ferai point *des* reproches frivoles.

« 10. Quand deux substantifs sont unis par la préposition *de,* l'article disparaît devant le second substantif, si ce dernier n'indique l'objet que d'une manière vague. Comparez : Un nid d'aigle ; le nid de l'aigle royal.

« 11. L'article disparaît après les adverbes de quantité suivis d'un complément indéterminé. Comparez : Donnez-moi un peu *de* vin ; donnez-moi un peu *du* vin dont vous m'avez parlé.

« 12. Quand deux substantifs sont liés par la préposition *à*, l'article est supprimé devant le complément indéterminé; ex. : un moulin *à* eau. » (*Grammaire française*, par G. Campmann, p. 179-184 ; 3e édit. Paris, 1855.)

Presque toutes ces règles se résument en une seule qui s'accorde complètement avec ma manière de

comprendre l'article. On emploie l'article *indéfini* pour exclure l'idée opposée de *défini ;* mais dans les exemples cités, comme *un nid d'aigle*, il est inutile de mettre l'article indéfini, parce que l'auditeur, comprenant que le narrateur veut seulement caractériser le *nid*, ne peut pas se tromper et suppléer l'article défini.

B. L'*adjectif* se caractérise parce qu'il ajoute une qualité à un substantif et qu'il *peut toujours* s'accompagner par ce substantif; ex. : « les *sages* de la Grèce, » où on peut dire « les *hommes sages.* » Il n'y a qu'une seule espèce d'adjectifs.

C. Du pronom. — On sait qu'un nom ou un substantif désigne un objet, en l'indiquant par son nom spécial, qui le distingue de tous les autres objets; *ex.* : homme, vertu, Paul, etc. Cependant il y une classe de mots au moyen desquels on peut désigner un objet sans l'indiquer par son nom spécial : ces mots sont les pronoms (*pro nomine*, au lieu du nom), qui possèdent cette propriété caractéristique. Un *pronom* est donc un mot qui possède la propriété caractéristique de pouvoir désigner un objet sans l'indiquer par son nom spécial, comme *je*, *tu*, *il*, *mon*, *ton*, *son*, *qui*, *chacun*, *tout*, etc.; ex., en parlant d'un savant, on dit : « *son* savoir est considérable, » où le mot *son* désigne le savant sans l'indiquer par son nom; en parlant d'une affaire quelconque, on dit : « nous savons *celle qui* est la plus grave, » où *celle* et *qui* sont des pronoms, puisqu'ils désignent l'objet (l'affaire) sans l'indiquer par son nom.

Quelques pronoms peuvent être suivis du substantif qu'ils désignent; ex. : « *chaque* homme, *tout* individu, *aucune* personne, *lequel* homme, *cet* homme. » Mais cela n'empêche pas ces mots d'être des pronoms, puisqu'ils en possèdent le caractère distinctif, qui est de pouvoir

au besoin désigner un objet sans le nommer; ex. : « *chacun* a fait son devoir, *tous* sont venus, *aucun* n'a manqué, *ce* sont de braves gens, » etc.

Quelques adjectifs désignent souvent aussi un objet sans l'indiquer par son substantif; ex. : « les sages de la Grèce ; » mais là le substantif peut *toujours* accompagner l'adjectif, car on peut dire « les hommes sages, » sans même faire un pléonasme. Il n'en est pas ainsi des pronoms ; le substantif ne peut pas les accompagner *toujours* ; ex. : dans la phrase « *ce* sont de braves gens » le mot *ce* ne peut pas s'accompagner du substantif qu'il désigne (1).

D. La *conjonction* a pour caractère distinctif de pouvoir relier deux verbes entre eux ; ex. : « boire *et* manger, *ni* boire *ni* manger, ne faire *que* travailler. » Beaucoup de conjonctions peuvent aussi à l'occasion relier un substantif, un pronom, etc, à un verbe, ou à un autre substantif; ex. : « ne faire *que* cela, l'étude *et* la science. » Mais il suffit que les mêmes mots possèdent le caractère distinctif de pouvoir *au besoin* relier deux verbes entre eux pour qu'ils soient rangés parmi les conjonctions.

---

(1) Presque tous les grammairiens français donnent à la plupart des pronoms le nom d'adjectifs déterminatifs, démonstratifs, etc. Je n'ai pas adopté leur opinion ; en voici les motifs :

a. Presque tous les adjectifs peuvent jouer le rôle de substantifs ; exemple : « les *sages* de la Grèce. » Cependant tous les grammairiens les considèrent comme adjectifs, parce qu'ils possèdent le caractère distinctif de pouvoir accompagner le substantif, en lui ajoutant une qualité. Il en est ainsi des pronoms, qui peuvent jouer le rôle d'un adjectif dans *cet* homme , *chaque* individu, etc., mais qui manifestent leur caractère de pronom dans *ce* sont, *chacun*, etc.; par conséquent ces mots sont des pronoms.

b. Cette division des adjectifs en diverses espèces, et la dénomination d'adjectif donnée à des mots qui semblent, au moins de prime abord, être plutôt des pronoms, en rend l'étude gratuitement difficile.

II.

Avant d'aborder les déclinaisons, il est bon de remarquer encore ce qui suit :

a) L'alphabet latin est comme l'alphabet français (1). Les diphthongues sont : *ae*, *oe*, *au;* rarement *ei*, *eu*, *oi*, *ui*, comme dans *hei*, *oiei*, *seu*, *hui*.

On marque en latin la longueur des voyelles comme en français; ainsi la longueur est marquée par ¯ ou ^, la brièveté par ˘.

Si la voyelle est *anceps*, c'est-à-dire si elle est tantôt longue, tantôt brève, on la marque de ces deux signes, l'un placé au-dessous de l'autre; ex. : *amō̆*, j'aime, où l'*o* est anceps.

b) Pour bien prononcer un mot latin polysyllabique, il faut connaître la longueur ou la brièveté de la voyelle de l'avant-dernière syllabe. Si cette voyelle est longue, on l'accentue dans la prononciation; ex. : dans *monēre*,

---

(1) Les lettres *y* et *z* ne se trouvent que dans les mots empruntés du grec. *J* et *v* s'écrivaient jadis comme *i* et *u;* ex. : *soluit* pour *solvit ;* de là le changement de *v* en *u;* ex. : sol*u*tus de sol*v*o, comme en français je s*au*rai de sa*v*oir. La lettre *u* précédée de *q* était tantôt voyelle ; ex. : dans *quum*, *qui ;* tantôt elle était consonne ; ex. : dans *antiquus* (voir Zumpt, p. 5 et 98). *C* change souvent en *qu* et *vice versâ;* ex. : *cum* pour *quum;* tel que, en français, vain*qu*ons de vain*c*re. La lettre *m* était prononcée d'une manière très-faible à la fin d'un mot, comme, en français, dans le mot *nom;* ainsi les poëtes ne la prononçaient pas devant un mot commençant par une voyelle; ex. : *multum ille*, qu'ils prononçaient comme *multu ille* ou *mult ille*. Enfin on prononçait jadis le *c* toujours comme *k;* ex. : dans *cicero* on prononçait *kikero ;* de même que le *t* était jadis toujours prononcé d'une manière semblable, comme dans *justitia*, où les deux *t* avaient la même prononciation. (Zumpt, p. 6.)

avertir, on accentue la syllabe *ne;* si cette voyelle est brève, l'accent se met sur la syllabe précédente ; ex. : *legĕre*, lire, où l'accent n'est pas mis sur *gĕ*, mais sur la syllabe *le* qui la précède ; *attribuĕre*, attribuer, où l'accent se met sur la syllabe *bu*.

Quelles voyelles sont longues et lesquelles sont brèves? On trouvera dans les tableaux de déclinaisons et de conjugaisons la longueur des voyelles de désinence indiquée par les signes ordinaires. Quant aux voyelles radicales, leur longueur est marquée dans les dictionnaires. Nous donnerons cependant quelques règles générales.

Les voyelles suivantes sont longues :

1° Les diphthongues sont longues, comme en français ; ex. : *rosae*, de la rose.

2° Les voyelles contractées sont longues ; ex. : *côgo*, de *coago ; nîl*, de *nihil*, rien ; *dîs*, de *diis*, aux dieux. Il en est de même des voyelles qui remplacent une consonne retranchée ; ex. : *mâlo* de *mavolo*, j'aime mieux. On sait qu'en français aussi le retranchement d'un *s* rend la voyelle longue ; ex. : *hôpital*, de *hospital*.

3° Une voyelle est longue quand elle est suivie de deux consonnes ; ex. : *êsse*, être ; *vêlle*, vouloir ; *mêntis*, de l'esprit. L'*x* et le *j* comptent sous ce rapport pour deux consonnes, et allongent la voyelle précédente ; ex. : *rêx*, le roi ; *mâjor*, plus grand (1).

Les voyelles suivantes sont brèves :

Une voyelle est brève quand elle est suivie d'une autre voyelle ; ex. : *attribŭo*, j'attribue. Cependant l'*i* est ordinairement long dans le génitif *îus* des pronoms, excepté

---

(1) On appelle *longue par position* la voyelle qui est brève et qui ne devient longue que par sa position devant deux consonnes ; ex. : *ŏs*, l'os, *ôssis*, de l'os.



dans *alterĭus*. Dans les désinences du futur et du subjonctif (voir §§ 21-24), *rimus*, *ritis*, l'*i* de l'avant-dernière syllabe est très-souvent bref (1).

c) Les cas (de *casus*, chute, terminaison) s'expriment en latin par les désinences des mots. Le *nominatif* est ainsi appelé, parce qu'il n'exprime que le *nom* de l'objet, tandis que les autres cas expriment en outre certains rapports avec les autres mots de la phrase. Le nominatif est aussi appelé *cas direct*, par opposition aux autres cas, qu'on appelle *cas obliques*, parce qu'ils changent de forme par suite de désinences. Outre le nominatif, le génitif, le datif et l'accusatif, qui ont leur analogue en français, il y a encore en latin un cas appelé *ablatif* (de *ablatus*, éloigné), parce qu'il indique les rapports éloignés de l'objet avec le verbe, rapports qui s'expriment en français par les prépositions *par*, *avec*, etc.

d) Il y a en latin trois genres : le masculin, le féminin et le neutre (de *ne uter*, aucun des deux), qui n'est ni masculin ni féminin. Burnouf rattache la 5e à la 1re.

e) Enfin il y a cinq déclinaisons dont la 4e et la 5e sont des parties de la 3e.

---

(1) L'*i* est ordinairement bref dans *ĭdus*, *ĭcus*; ex. : *cupĭdus*, *medĭcus*; de même que dans *ĭlis* des mots dérivés des verbes ; ex. : *facĭlis* de *facio*. L'*i* est long dans *īlis* des mots dérivés des noms; ex. : *civīlis* de *civis*.

L'*e* de la désinence *ei* de la cinquième déclinaison est long quand il est précédé d'une voyelle ; ex. : *diēi*, du jour.

La lettre *h* n'est qu'un signe d'aspiration, et elle n'est pas considérée comme consonne; si elle se trouve entre deux voyelles, la première est brève ; ex. : *advĕho*.

Les mots grecs conservent en latin la longueur de leurs voyelles; ex. : *Alexandria*, où l'*i* est long, parce que cette syllabe est longue en grec.

GRAMMAIRE LATINE

RAISONNÉE ET SIMPLIFIÉE.

§ 1. — 1re Déclinaison.

Les noms et les adjectifs qui se terminent au nominatif singulier en *a*, suivent la 1re déclinaison.

Nominatif	*Rosă*	la rose.
Génitif	*Rosae*	de la rose.
Datif	*Rosae*	à la rose.
Accusatif	*Rosăm*	la rose.
Ablatif	*Rosā*	par la rose.

PLURIEL.

Nominatif	*Rosae*	les roses.
Génitif	*Rosārum*	des roses.
Datif	*Rosīs*	aux roses.
Accusatif	*Rosās*	les roses.
Ablatif	*Rosīs*	par les roses.

Remarque. — Le génitif et le datif du singulier ressemblent au nominatif pluriel; l'ablatif pluriel ressemble au datif.

Enfin l'ablatif singulier ressemble au nominatif singulier, dont il ne se distingue que par la longueur de la voyelle finale. Cependant on trouve souvent cette longueur de l'ablatif marquée de son signe pour le distinguer du nominatif, où l'a est bref.

Exemples pour l'exercice : *terra*, la terre; *aqua*, l'eau; *via*, la route; *porta*, la porte; *hora*, l'heure; *forma*, la forme; *scriba*, le greffier; *poeta*, le poëte; *nauta*, le

matelot; *conviva*, le convive; *auriga*, le cocher; *musa*, la muse; *mensa*, la table; *stella*, l'étoile; *uva*, le raisin; *statua*, la statue; *pluma*, la plume; *herba*, l'herbe; *indigena*, l'indigène; *advena*, l'étranger; *Maria*, Marie; *bona*, la bonne; *pulchra*, la belle (1, 2, 3, 4).

---

(1) Le génitif singulier se termine rarement en *aï* pour *æ;* ex. : *quasi cursores, vitaï* (pour *vitæ*) *lampada tradunt,* comme les coureurs (des jeux grecs), ils se passent les flambeaux de la vie. Le mot *familia* prend ordinairement la terminaison *as* dans les compositions; ex. : *paterfamilias.* On trouve parfois au génitif pluriel la terminaison *um* pour *ârum.*

(2) Au datif et à l'ablatif du pluriel on trouve parfois la terminaison *abus* pour *is*, surtout dans *filiabus* de *filia,* la fille, pour le distinguer de *filiis* venant de *filius,* le fils; *deabus* de *dea*, la déesse, pour le distinguer de *diis* venant de *Deus,* Dieu.

(3) Les mots grecs de la 1re déclinaison conservent souvent en tout ou en partie les terminaisons grecques; comme en français les mots étrangers peuvent plus ou moins conserver leurs terminaisons primitives. Le mot grec *musice* a au nominatif music*e*, génitif music*es*, datif music*æ*, accusatif music*en*, ablatif music*e*. Déclinez de même : *epitome*, l'abrégé; *grammatice, rhetorice,* etc.

D'autres mots grecs se terminent au nominatif singulier en *es* et à l'accusatif singulier en *en ;* exemple : comet*es*, génitif comet*æ*, datif comet*æ*, accusatif comet*en*, ablatif comet*e*. Déclinez de même, *Anchises*, *Alcides*, *Philoctetes*, *dynastes*, etc.

Cependant la plupart des noms grecs en *es* suivent la 3e déclinaison; exemple : Alcibiad*es*, génitif Alcibiad*is;* Xerx*es*, génitif Xerx*is*, etc. Au vocatif l'*s* se retranche, et l'*e* peut se changer en *a*; ex. : *Atrides*, voc. *Atride* ou *Atrida.*

D'autres mots grecs se terminent au nominatif singulier en *as* et à l'accusatif singulier en *am* ou en *an;* exemple : Æne*as*, génitif Æne*æ*, datif Æne*æ*, accusatif Æne*am* ou Æne*an*. Déclinez de même *Andreas*, etc.; le vocatif retranche l'*s*.

D'autres mots grecs suivent en partie la 1re déclinaison et en partie la 3e; exemple : satrap*es*, génitif satrap*is* (comme dans la 3e déclinaison), datif satrap*æ*, (comme dans la 1re), accusatif satrap*en*, ablatif satrap*e*, pluriel satrap*æ*, *arum*, etc.

(4) Les noms propres hébreux sont ordinairement indéclinables; cependant quelques-uns se déclinent, comme Messi*as*, accusatif Messi*am*.

§ 2. — 2e Déclinaison.

Les noms et les adjectifs qui se terminent au nominatif singulier en *us* ou en *um*, et ceux qui se terminent en *er*, suivent la 2e déclinaison.

Remarque. — Les mots en *us* ou en *er* qui font le génitif singulier en *is*, suivent la 3e déclinaison. Les mots en *us* dont le génitif singulier se termine en *ûs* suivent la 4e déclinaison.

Modèle de la 2e déclinaison pour les mots en us.

Nominatif	*Dominŭs*	le seigneur.
Génitif	*Dominī*	du seigneur.
Datif	*Dominō*	au seigneur.
Accusatif	*Dominŭm*	le seigneur.
Ablatif	*Dominō*	par le seigneur.

PLURIEL.

Nominatif	*Dominī*	les seigneurs.
Génitif	*Dominōrum*	des seigneurs.
Datif	*Dominīs*	aux seigneurs.
Accusatif	*Dominōs*	les seigneurs.
Ablatif	*Dominīs*	par les seigneurs.

Remarque. — L'ablatif est semblable au datif, tant au singulier qu'au pluriel; le nominatif pluriel est semblable au génitif singulier. Le sens seul de la phrase peut les faire distinguer entre eux.

Exemples pour l'exercice : *hortus*, le jardin; *ventus*, le vent; *populus*, le peuple; *corvus*, le corbeau; *lupus*, le loup; *asinus*, l'âne; *ulmus*, l'orme; *pirus*, le poirier; *alvus*, le ventre ; *bonus*, le bon; *justus*, le juste.

Les mots en *us* de la 2e déclinaison se terminent ordinairement au vocatif singulier en *ĕ;* exemple : Dominĕ ;

ô Seigneur! D'autres ont le vocatif en *i*, comme *fili!* ô mon fils! surtout les noms propres en *ius*, comme *Antonius, Horatius.*

Le mot *vir*, homme, et ses composés, comme *decemvir, triumvir*, de même que le mot *satur*, rassasié, suivent la 2ᵉ déclinaison. Ce sont des mots qui ne se distinguent des autres mots de la 2ᵉ déclinaison qu'au nominatif singulier, où ils ont retranché la terminaison *us* : de sorte qu'on a *vir* pour *virus*, *satur* pour *saturus*.

Il y a un grand nombre de noms et d'adjectifs qui ne se distingent pas non plus des autres mots de la 2ᵉ déclinaison qu'au nominatif singulier, où ils se terminent en *er*, ayant retranché d'abord la terminaison *us*, et intercalé ensuite un *e* comme voyelle de liaison entre l'avant-dernière consonne de la racine et l'*r* final, pour éviter le concours des deux consonnes à la fin d'une syllabe et pour faire mieux entendre l'*r* final; exemple : *liber* pour *libr*. Ces mots suivent régulièrement la 2ᵉ déclinaison, et l'*e* intercalé entre l'*r* et la consonne précédente ne se trouve qu'au nominatif singulier, tandis qu'on le retranche dans tous les autres cas; exemple : *libri*, *libro*, etc., où l'*r*, étant suivi d'une voyelle, n'est plus la lettre finale de la syllabe précédente et peut ainsi s'entendre facilement, de sorte que l'*e*, voyelle de liaison, devient inutile.

Voici le *modèle des mots en* er *de la* 2ᵉ *déclinaison.*

Nominatif	*Libĕr*	le livre.
Génitif	*Librī*	du livre.
Datif	*Librō*	au livre.
Accusatif	*Librŭm*	le livre
Ablatif	*Librō*	par le livre.

PLURIEL.

Nominatif	*Librī*	les livres.
Génitif	*Librōrum*	des livres.
Datif	*Librīs*	aux livres.
Accusatif	*Librōs*	les livres.
Ablatif	*Librīs*	par les livres.

Exemples pour l'exercice : *magister*, le maître ; *culter*, le couteau ; *aper*, le sanglier ; *caper*, le chevreau ; *pulcher*, le beau ; *dexter*, le droit ; *piger*, le paresseux ; *niger*, le noir.

Dans quelques mots en *er* l'*e* appartient à la racine, et il est maintenu par conséquent dans tous les cas du singulier et du pluriel, comme dans *puer*, le garçon, génitif *puèri*. Il en est de même dans les mots composés en *fer* (venant de *fero*, je porte), comme *frugifer*, fertile (portant des fruits), et dans les composés en *ger* (venant de *gero*, je porte), comme *armiger*, homme armé (portant des armes) : parce que dans ces syllabes *fer* et *ger* l'*e* appartient à la racine.

Les mots en *um* de la 2e déclinaison sont neutres. Or, les mots neutres se terminent au nominatif pluriel en *ă*, et ils ont l'accusatif semblable au nominatif, tant au singulier qu'au pluriel.

Voici le *modèle des neutres en* um.

Nominatif	*Templŭm*	le temple.
Génitif	*Templī*	du temple.
Datif	*Templō*	au temple.
Accusatif	*Templŭm*	le temple.
Ablatif	*Templō*	par le temple.

PLURIEL.

Nominatif	*Templă*	les temples.
Génitif	*Templōrum*	des temples.
Datif	*Templīs*	aux temples.
Accusatif	*Templă*	les temples.
Ablatif	*Templīs*	par les temples.

Exemples pour l'exercice : *brachium*, le bras ; *folium*, la feuille ; *bellum*, la guerre ; *vitium*, le vice ; *vinum*, le vin ; *exemplum*, l'exemple ; *studium*, l'étude ; *collum*, le cou ; *bonum*, le bon ; *justum*, le juste (1, 2, 3).

Remarque. — Il y a des mots en *us* de la 2e déclinaison qui sont neutres ; ce sont : *vulgus*, le vulgaire; *pelagus*, la haute mer ; *virus*, le poison. Ils se terminent à l'accusatif en *us* comme au nominatif, car tous les mots neutres font ces deux cas semblables entre eux.

(1) Le génitif pluriel se termine parfois en *um* pour *ōrum*, ex. vir*um* pour vir*orum*, de *vir*, homme ; liber*um* pour liber*orum*, de *liber*, l'enfant ; fabr*ûm* pour fabr*orum*, de *faber*, ouvrier ; de*um* pour de*orum*, de *Deus*, Dieu ; talent*um* pour talent*orum* ; numm*um* pour numm*orum* ; etc.

Deus, Dieu, fait au pluriel *dii* pour *dei*, *diis* pour *deis*. Ces deux *i* se contractent souvent en un seul ; ex. : *di* pour *dii*, les dieux ; *dis* pour *diis*, aux dieux. Cette contraction peut aussi avoir lieu dans d'autres mots où il y a concours de deux *i* ; ex. : de *ingenium*, l'esprit, on forme ingen*i*, pour ingen*ii* au génitif singulier et au nominatif pluriel.

(2) Outre *puer* et les composés en *fer* et en *ger*, on trouve la voyelle *e* conservée dans tous les cas des mots suivants : *liber* dans le sens de libre et dans le sens de fils, ou bien quand il signifie le dieu Bacchus ; *gener*, le gendre ; *socer*, le beau-père ; *vesper*, le soir ; *adulter*, altéré ; *asper*, âpre ; *exter*, étranger ; *gibber*, bossu ; *lacer*, déchiré ; *miser*, misérable ; *prosper*, prospère ; *tener*, tendre ; *presbyter*, prêtre ; les mots de peuples, comme *Iber* et *Celtiber* ; parfois *dexter*, droit. Cependant on trouve dans ce mot plus souvent l'*e* retranché ; ex. : dext*ri* (génitif de dexter).

(3) Les mots grecs de la 2e déclinaison peuvent conserver les ter-

§ 3. — 3ᵉ Déclinaison.

Tous les noms et les adjectifs qui se terminent au génitif singulier en *is*, suivent la 3ᵉ déclinaison. Cette déclinaison se distingue de toutes les autres par l'absence de lettres de terminaison au nominatif singulier, qui n'a que les lettres radicales.

Modèle de la 3ᵉ déclinaison.

Nominatif	*Labor*	le travail.
Génitif	*Labōrĭs*	du travail.
Datif	*Labōrī*	au travail.
Accusatif	*Labōrĕm*	le travail.
Ablatif	*Labōrĕ*	par le travail.
	PLURIEL.	
Nominatif	*Labōrēs*	les travaux.
Génitif	*Labōrŭm*	des travaux.
Datif	*Laborĭbŭs*	aux travaux.
Accusatif	*Labōrēs*	les travaux.
Ablatif	*Laborĭbŭs*	par les travaux.

Remarque. — Au pluriel l'accusatif est semblable au nominatif, et l'ablatif au datif. Le sens seul de la phrase les fait distinguer entre eux.

Exemples pour l'exercice : *soror*, la sœur; *arbor*, l'arbre; *uxor*, l'épouse; *honor*, l'honneur; *odor*, l'odeur; *æquor*, la plaine; *consul* (génitif consul*is*), le consul.

---

minaisons grecques; ainsi ils font souvent le nominatif singulier en *os* pour *us*, ou en *on* pour *um;* souvent ils font le génitif singulier en *eos;* l'accusatif en *a* ou en *on*, d'après les terminaisons grecques; ex. : *Orpheus*, gén. Orphe*os*, dat. Orphe*i*, accus. Orphe*a* voc. Orphe*u;* Del*os*, accusatif Del*on;* souvent ils font le génitif pluriel en *on* pour *orum;* ex. : Boucoli*on* pour Boucoli*orum*.

Quelques mots grecs ont d'autres terminaisons grecques, comme *Athos*, génitif Ath*o*, datif et ablatif Ath*o*, accusatif Ath*o* ou Ath*on*.

Comme dans la 2e déclinaison, il y a aussi dans la 3e des mots en *er*, où l'*e* n'est qu'une voyelle de liaison, intercalée dans le but d'éviter le concours de deux consonnes à la fin d'une syllabe et de faire mieux entendre l'*r* final. Cet *e* est donc retranché dans tous les cas où l'*r*, étant suivi d'une voyelle, n'appartient plus à la syllabe précédente, et peut se faire entendre facilement sans l'*e* de liaison.

Modèle des mots en er *de la 3e déclinaison.*

Nominatif	*Patĕr*	le père
Génitif	*Patrĭs*	du père.
Datif	*Patrī*	au père.
Accusatif	*Patrĕm*	le père.
Ablatif	*Patrĕ*	par le père.
	PLURIEL.	
Nominatif	*Patrēs*	les pères.
Génitif	*Patrŭm*	des pères.
Datif	*Patrĭbŭs*	aux pères.
Accusatif	*Patrēs*	les pères.
Ablatif	*Patrĭbŭs*	par les pères.

EXEMPLES pour l'exercice : *mater* (génitif mat*ris*), la mère; *frater* (génitif frat*ris*), le frère.

Un grand nombre de mots de la 3e déclinaison prennent divers changements dans le radical au nominatif singulier seulement, tandis que tous les autres cas, à partir du génitif singulier, reprennent la racine primitive. Ces changements sont les mêmes que ceux du parfait des verbes irréguliers en latin et ceux des verbes français (voir § 37).

Remarque. — Ces changements sont les suivants :

a. Le nominatif singulier prend un *s* ou un *x*; ex. : sene*x*, génitif sen*is*, le vieillard; æd*es*, génitif æd*is*, édifice. Il va sans dire

que l'*e* est une voyelle de liaison intercalée entre le *d* et l'*s*, afin de faire mieux entendre l'*s* final dans æd*es* (racine *æd*); de même dans sene*x* (racine *sen*) l'*e* est intercalé entre l'*n* et l'*x*, afin de faire mieux entendre l'*x* final. Cet *e* est donc retranché dans les cas qui rejettent l'*s* final ou l'*x* final; ex. : génitif sen-*is*, datif sen-*i*, etc.

La lettre *s* ou *x* ajoutée au radical du nominatif singulier y détermine d'autres changements; ainsi le *c* de la racine se combine avec l'*s*; ex. : du*x*, (racine *duc*), génitif du*cis*, le conducteur; vo*x*, génitif vo*cis*, la voix. Le *g* se transforme en *c* pour se combiner avec l'*s*, ex. : le*x* (racine *leg*), génitif le*gis*, la loi.

Les lettres *d*, *t*, *r* sont retranchées devant l'*s*; ex. : merce*s* (racine merce*d*), génitif merce*d*is, le salaire; mon*s* (racine mon*t*), génitif mon*t*is, la montagne; no*x*, génitif no*ct*is, la nuit; virtu*s*, génitif virtu*t*is, la vertu; flo*s* (racine flo*r*), génitif flo*r*is, la fleur; honor ou hono*s*, génitif hono*r*is, l'honneur; lepor ou lepo*s*, génitif lepo*r*is, agrément; plu*s*, génitif plu*r*is, plus; cru*s*, génitif cru*r*is, la cuisse; aman*s*, génitif aman*t*is, aimant; monen*s*, génitif monen*t*is, avertissant; pruden*s*, génitif pruden*t*is, prudent. Comparez en français : crain*d*re, je crains; naî*t*re, naissant; sen*t*ir, je sens; fini*r*, finissant; plai*r*e, plaisant. (Voir plus bas § 37.)

b. Les lettres *d*, *t*, sont souvent retranchées au nominatif singulier, sans qu'il reçoive un *s*; ex. : cor, génitif cor*d*is, le cœur; lac, gén. lac*t*is, le lait; poema, gén. poema*t*is, le poëme. La lettre *n* peut aussi être retranchée; exemple : sermo, génitif sermo*n*is, le discours.

c. D'autres changements concernent les voyelles radicales. Le plus important est celui de *o* en *u*; ex. : corp*u*s, génitif corp*o*ris, le corps; temp*u*s, génitif temp*o*ris, le temps. L'*i* peut changer en *e*; exemple : princ*e*ps, génitif princ*i*pis, le chef. Souvent l'*i* change en *o*; exemple : hom*o*, génitif hom*i*nis, l'homme; ord*o*, génitif ord*i*nis, l'ordre. Souvent on rencontre d'autres changements de voyelles; ex. : cap*u*t, génitif cap*i*tis, la tête; lat*u*s, génitif lat*e*ris, le côté; *pulvis*, gén. *pulveris*, poussière; *cinis*, gén. *cineris*, cendre.

d. Des changements plus rares sont : lorsque le nominatif singulier prend un *o*; ex. : car*o*, génitif car*nis*, la chair; ou bien lorsqu'il prend un *r*; ex. : hepa*r*, génitif hepa*tis*, le foie; ou enfin d'autres changements très-rares, comme supell*ex*, génitif supellec*tilis*; ni*x*, génitif ni*vis*; *Jupiter*, génitif *Jovis*.

A cause de ces changements du nominatif singulier, on ne peut décliner les mots qui les subissent que d'après le génitif singulier, lequel conserve toujours la racine primitive, et est à cet effet toujours indiqué dans les dictionnaires.

Le commençant fera bien de remarquer surtout les changements concernant les consonnes *g*, *d*, *t*, *r*, *n*, et ceux des voyelles *o*, *i*, *e;* par là il trouvera facilement dans le dictionnaire tous les mots qu'il aura à chercher; ex. : s'il trouve dans un auteur latin le mot *urbis*, il cherchera dans le dictionnaire le radical *urb*, qu'il n'y trouvera pas; alors il cherchera urb*s* avec un *s* ajouté à la fin. S'il rencontre le mot *noctis*, il ne trouvera pas *noct;* alors il supposera que le nominatif aura pu recevoir un *s* et rejeter le *t*, et il cherchera *nox*, qu'il trouvera (*x* renfermant l'articulation combinée de *c* et de *s*). S'il veut connaître la traduction de *mercedis*, il ne trouvera pas *merced;* mais, se rappelant ce qui vient d'être dit sur l'*s* et le *d*, il pensera à chercher *merces* dans le dictionnaire, et il le trouvera. De même pour *floris*, il saura chercher *flos;* pour *legis,* ne trouvant pas *leg*, il saura chercher *lex;* pour *temporis*, ne trouvant pas *tempor*, il saura chercher *tempus*. Il en est ainsi des autres mots dont la désinence est précédée d'une des lettres *t*, *g*, *r*, *n*, *d*, *i*, *e*, *o*. Toutes ces lettres sont renfermées dans les mots « *tige ronde*, » qui peuvent ainsi servir de moyen mnémotechnique. Les nouvelles lettres que le nominatif peut recevoir sont : *s*, *x*, *e*, *u*, comme dans urb*s*, la ville, sen*ex*, le vieillard, æd*es* (racine *aed*), l'édifice, temp*us*, le temps; ces lettres se trouvent dans le mot *sexus*, le sexe, qui peut servir de moyen mnémotechnique; rarement *o*, *r*, *i*.

Modèle des mots qui changent le radical au nominatif singulier.

Nominatif	*Homo*	l'homme.
Génitif	*Homĭn*ĭs	de l'homme.
Datif	*Homĭn*ī	à l'homme.
Accusatif	*Homĭn*ĕm	l'homme.
Ablatif	*Homĭn*ĕ	par l'homme.

PLURIEL.

Nominatif	*Homĭn*ēs	les hommes.
Génitif	*Homĭn*ŭm	des hommes.
Datif	*Homin*ĭbŭs	aux hommes.
Accusatif	*Homĭn*ēs	les hommes.
Ablatif	*Homin*ĭbŭs	par les hommes.

Exemples pour l'exercice : *natio*, génitif natio*nis*, la nation; *ordo*, génitif ord*inis*, l'ordre; *sermo*, génitif sermo*nis*, le discours; *aetas*, génitif æta*tis*, l'âge; *nox*, génitif no*ctis*, la nuit; *paries*, génitif parie*tis*, la muraille; *hirundo*, génitif hirund*inis*, l'hirondelle.

Les mots neutres de la 3e déclinaison se terminent, comme ceux de la 2e, au nominatif pluriel en ă, et ils font l'accusatif semblable au nominatif, tant au singulier qu'au pluriel.

Modèle des neutres de la troisième déclinaison.

Nominatif	*Corpŭs*	le corps.
Génitif	*Corpŏr*ĭs	du corps.
Datif	*Corpŏr*ī	au corps.
Accusatif	*Corpŭs*	le corps.
Ablatif	*Corpŏr*ĕ	par le corps.

PLURIEL.

Nominatif	*Corpŏ*ră	les corps.
Génitif	*Corpŏr*ŭm	des corps.
Datif	*Corpor*ĭbŭs	aux corps.
Accusatif	*Corpŏ*ră.	les corps.
Ablatif	*Corpor*ĭbŭs	par les corps.

Exemples pour l'exercice : *tempus*, génitif temp*oris*, le temps ; *pectus*, génitif pect*oris*, la poitrine ; *pecus*, génitif pec*oris*, le troupeau ; *latus*, génitif lat*eris*, le côté ; *caput*, génitif cap*itis*, la tête ; *lumen*, génitif lum*inis*, la lumière ; *limen*, génitif lim*inis*, le seuil ; *nomen*, génitif nom*inis*, le nom ; *olus*, génitif ol*eris*, le légume ; *vulnus*, génitif vuln*eris*, la blessure ; *littus*, génitif litt*oris*, le rivage.

Il faut faire remarquer en outre que la voyelle *i* peut remplacer l'*e* au singulier dans l'accusatif et l'ablatif, de sorte que le premier se terminera en *ĭm* au lieu de *ĕm*, et le second en *ī* au lieu de *ĕ*. On peut en outre ajouter l'*i* en le plaçant entre le radical et la terminaison *a* du nominatif et de l'accusatif pluriel des neutres, et entre le radical et la terminaison *um* du génitif pluriel dans tous les genres, de sorte que les neutres se termineront au nominatif et à l'accusatif pluriel en *ia* au lieu de *a*, et le génitif pluriel de tous les genres se terminera en *ium* au lieu de *um*. Enfin le datif et l'ablatif du pluriel peuvent se terminer parfois, comme dans la 2e déclinaison, en *is* au lieu de *ibus*. Tous ces changements ont lieu dans les mots indiqués dans les remarques suivantes :

REMARQUE SUR LES TERMINAISONS DE DIVERS CAS.

a) L'accusatif singulier se termine en *im* au lieu de *em* dans beaucoup de noms en *is*, qui sont parisyllabiques, c'est-à-dire qui

ont le même nombre de syllabes au gén. singulier qu'au nomin. singulier, surtout dans les noms propres en *is*; ex. : *Tigris* (génitif singulier aussi *Tigris*), le Tigre; *vis* (gén. singulier aussi *vis*), la force. Dans quelques mots l'accus. singulier peut se terminer en *em* ou en *im*, comme *febris*, la fièvre, accus. febr*em* ou febr*im* (1).

b) L'abl. singulier se termine en *i* dans les mots qui ont l'accus. en *im;* ex.: *vis*, la force, accus. v*i*m, abl. v*i*: *sitis*, la soif, accus. sit*i*m, abl. sit*i*.

L'abl. singulier se termine en *e* ou en *i* dans les mots qui ont l'accus. en *em* ou en *im*. Ex. *navis*, le navire, accus. nav*em* ou nav*im*, abl. nav*e* ou nav*i*.

Les adjectifs en *is* (m. et f.) *e* (n.) et ceux en *er*, *is*, *e* ont l'ablatif en *i*; ex. : fort*is* fort*e*, fort, abl. fort*i;* celeb*er* celebr*is* celebr*e*, célèbre, abl. celebr*i*. Les autres adjectifs de la 3e déclinaison ont l'ablatif en *e* on en *i;* exemple: *felix* (gén. feli*cis*), heureux; abl. felic*e* ou felic*i; fortior*, plus fort, obl. fortior*e* ou fortior*i; vetus* (gén. ve*teris*), vieux, abl. veter*e* ou veter*i*. Les adjectifs en *is* préfèrent l'abl. en *i*; ex. : affin*is;* abl. affin*i;* cependant il peuvent faire l'ablatif en *e*, surtout quand ils sont considérés comme substantifs.

Les participes qui suivent la 3e déclinaison ont l'ablatif en *e;* employés comme adjectifs, ils se terminent en *i*, souvent en *e*.

Les noms neutres en *e*, *al*, *ar* ont l'ablatif en *i;* ex. : mar*e*, la mer, abl. mar*i;* anim*al*, l'animal, abl. animal*i;* exempl*ar*, l'exemplaire, abl. exemplar*i;* p*ar*, une paire, abl. par*i* (2).

---

(1) Les mots parisyllabiques suivants font l'accus. singulier en *im: basis*, la base; *poesis*, la poésie; *paraphrasis*, la paraphrase; *sitis*, la soif; *tussis*, la toux; *amussis*, le cordeau; *ravis*, l'enrouement, etc.

Les mots suivants en *is* font l'accusatif singulier en *em* ou en *im* : *navis*, le navire; *clavis*, la clef; *pelvis*, le bassin; *puppis*, la poupe; *restis*, la corde; *turris*, la tour; *securis*, la hache, etc.

Quelques noms grecs de la 3e déclinaison ont l'accusatif singulier en *im* ou en *in*, comme *Genesis*, la Genèse; d'autres ont deux accusatifs en *im* ou en *idem*, comme *Osiris*, accusatif Osir*im* ou Osir*idem*; Memphis, accusatif Memph*im* ou Memph*idem*.

(2) Les noms propres neutres de villes font exception; ex. : Præneste, nom de ville, abl. præneste. Les mots suivants font aussi exception et ont l'ablatif en *e :* hep*ar* (gén. hepat*is*), le foie, abl.

c) Le nominatif pluriel des neutres et par conséquent aussi l'accusatif pluriel se terminent en *ia* au lieu de *a*, dans les mots qui ont l'ablatif singulier en *i* seulement, ou en *e* et en *i*; ex.: mar*e*, la mer, abl. singulier mar*i*, nomin. pluriel mar*ia*; *felix*, heureux, abl. felic*e*, ou felic*i*, nomin. plur. du neutre felic*ia*; anim*al*, l'animal, abl. animal*i*, nomin. pluriel animal*ia*. Cependant les adjectifs comparatifs ont toujours le nomin. pluriel du neutre en *a*, quoique l'abl. soit en *e*, ou en *i*; ex. : fortius plus fort (abl. fortior*e* et et fortior*i*), nominatif pluriel du neutre fortior*a*; *plus* (plur*is*), nomin. pluriel du neutre plur*a*; rarement plur*ia* (1).

d) Le génitif pluriel se termine en *ium* au lieu de *um* dans les mots qui ont à l'ablatif singulier la terminaison en *i* seule, ou qui font cet ablatif en *e* ou en *i*; ex. *ignis*, le feu (ablatif singulier ign*e* ou ign*i*), gén. pluriel ign*ium*. Cependant les adjectifs comparatifs font le gén. pluriel en *um*, quoique l'ablatif singulier soit en *e* ou en *i*; ex. *fortior*, plus fort (abl. singulier fortior*e* ou fortior*i*), gén. pluriel fortior*um*. Le mot *plus* (gén. plur*is*) fait le gén. pluriel plur*ium* (2).

Le gén. pluriel se termine en *ium* dans la plupart des mots parisyllabiques, c'est-à-dire dont le gén. singulier a un nombre de

---

hepat*e*; de même bacc*ar*, une certaine plante; jub*ar*, la splendeur du soleil; nect*ar*, le nectar; f*ar*, froment; s*al*, le sel.

Les adjectifs *hospes* l'hôte, *pubes* adolescent, *senex* vieux, *pauper*, pauvre, et quelques autres adjectifs à une seule terminaison, ont l'ablatif en *e*.

Les mots suivants ont l'abl. en *e* ou en *i*: *ungnis*, l'ongle; *amnis*, le fleuve; *rus* (gén. *ruris*), la campagne; *civis*, le citoyen; *imber*, la pluie; *ignis*, le feu; *vigil*, la sentinelle; *avis*, l'oiseau; *supellex*, (gén. supellec*tilis*), le mobilier; *orbis*, le globe; *classis*, la flotte; *vesper*, le soir, etc.

(1) *Complures* fait souvent complur*ia*. *Vetus* (gen. *veteris*), vieux, fait au nomin. pluriel du neutre veter*a*, quoiqu'il puisse faire l'ablatif veter*i*.

On rencontre parfois chez les poëtes au nomin. et accus. des noms masculins et féminins la terminaison *eis* pour *es*; exemple : fort*eis* pour fort*es*.

(2) Les adjectifs suivants ont le gén. pluriel en *um* : *celer*, prompt; *cœlebs*, célibataire; *compos*, ayant en son pouvoir; *degener*, dégénéré;

syllables égal à celui du nominatif singulier; ex. av*is* l'oiseau, gén. singulier av*is*, de l'oiseau (le gén. a donc deux syllabes seulement comme le nominatif), gén. pluriel av*ium*, des oiseaux; mens*is* (gén. singulier mens*is*), le mois, gén. pluriel mens*ium*; pest*is* (gén. singulier pest*is*), la peste, gén. pluriel pest*ium*; pell*is* (gén. pell*is*), la peau, gén. pluriel pell*ium*; cæd*es* (gén. singulier cæd*is*), le carnage, gén. pluriel cæd*ium*. Il en est de même des autres mots parisyllabiques; ex. *venter*, le ventre, gén. singulier ventr*is* (le gén. a donc deux syllabes seulement comme le nominatif), gén. pluriel ventr*ium*; *caro* (gén. car*nis*), la chair, gén. pluriel carn*ium* (1).

Les monosyllabiques, c'est-à-dire les mots qui n'ont qu'une seule syllabe au nomin. singulier, s'ils se terminent par un *s* ou un *x* précédé d'une consonne, font presque tous le gén. pluriel en *ium*; ex. mo*ns* (où l'*s* est précédé de la consonne *n*), la montagne, gén. pluriel mont*ium*; ur*bs*, la ville, gén. pluriel urb*ium*; fo*ns*, la fon-

---

dives, riche; *memor*, se souvenant; *pauper*, pauvre; *supplex*, suppliant; *uber*, fertile; *vetus*, vieux; *vigil*, vigilant.

Les adjectifs composés de *fex* (dérivé de *facio*, je fais) ont le gén. pluriel en *um*; ex. arti*fex*, artisan; de même les composés de *ceps* (derivé de *capio*, je prends); ex. prin*ceps*, le chef; de même les adjectifs composés des substantifs qui font le gén. pluriel en *um*; ex. bi*corpor*, ayant deux corps, gén. pluriel bicorpor*um*, parce que le substantif *corpus* (gén. singulier *corporis*), le corps, fait le gén. pluriel corpor*um*; versi*color*, ayant diverses couleurs, gén. pluriel versicolor*um* (le substantif color fait le gén. pluriel color*um*); quadru*pes*, quadrupède, fait le gén. pluriel quadruped*um* (le substantif *pes* fait le gén. pluriel ped*um*).

(1) Les mots parisyllabiques juven*is*, vat*es*, can*is*, volucr*is*, pan*is*, strigil*is*, font le gén. pluriel en *um*. Il en est de même des mots parisyllabiques pat*er*, mat*er*, frat*er*, sen*ex*, etc., qui font aussi le gén. pluriel en *um*.

Quelques mots qui se terminent en *ns* ou *rs* font ordinairement le gén. pluriel en *ium*; ex. clie*ns*, client, client*ium*; coho*rs*, la cohorte, cohort*ium*.

Enfin quelques noms de peuples font le gén. pluriel en *ium*; ex. *Quirites*, les Romains; *Samnites*; surtout ceux qui se terminent au nomin. singulier en *as* et au gén. singulier en *atis*; ex. Arpin*as* (gén. singulier Arpin*atis*), gén. pluriel Arpina*tium*.

taine, gén. pluriel font*ium*; de*ns*, la dent, gén. pluriel dent*ium*; ar*x*, citadelle, gén. pluriel arc*ium* (1).

e) Le datif et l'ablatif du pluriel des noms neutres en *ma* se terminent ordinairement en *is* d'après la 2e déclinaison, moins souvent en *ibus*; ex. poe*ma* (gén. singulier poema*tis*), datif et ablatif pluriel proemat*is*. Le sens de la phrase peut alors seul faire distinguer le datif et l'ablatif pluriel du gén. singulier.

Il en est de même des mots œnig*ma*, l'énigme; diade*ma*, le diadème; dog*ma*, le dogme; stratage*ma*, le stratagème.

f) L'accusatif pluriel se termine rarement en *is* ou *eis* pour *es*, surtout dans les mots qui font le gén. pluriel en *ium*; ex. omn*is* pour omn*es*; tr*is* pour tr*es*; art*is* pour art*es*.

Quelques mots ont une déclinaison très-irrégulière, comme v*is* (génitif v*is*), la force, qui prend au pluriel un *r*, v*ires*, les forces; *vas* (gén. vas*is*), suit au pluriel la 2e déclinaison. vas*a*, vas*orum*, vas*is*, vas*a*, vas*is*. Les noms de fêtes en *alia* font le génitif pluriel d'après la 3e ou la 2 déclinaison ; ex. : saturn*alia*, génitif saturnal*ium* ou saturnali*orum*. *Jupiter*, génitif *Jovis*, datif *Jovi*, accusatif *Jovem*, ablatif *Jove*. *Bos* (génitif bo*vis*), le bœuf, bo*um* pour bo*vum*, bo*bus* ou bu*bus* pour bo*vibus*. *Sus* (génitif *suis*), su*bus* (pour sui*bus*); rarement sui*bus* (2).

---

(1) Les monosyllabiques suivants font le gén. pluriel en *ium*, quoique l'*s* ou l'*x* final soit précédé d'une voyelle. Ce sont : *os*, l'os, gén. pluriel oss*ium*; v*is*, la force, gén. pluriel vir*ium*; fr*aus*, la fraude, gén. pluriel fraud*ium*; n*ox*, la nuit, gén. pluriel noct*ium*; f*aux*, arrière-gorge, gén. pluriel fauc*ium*; n*ix* (gén. nivis), la neige, gén. pluriel niv*ium*, etc.

Par contre quelques monosyllabiques dont l'*s* final est précédé d'une consonne font le gén. pluriel en *um*; ex. op*es* (plurale tantum de op*s*), richesses, gén. pluriel op*um*.

(2) Les mots grecs de la 3e déclinaison prennent souvent en partie les terminaisons grecques au lieu des latines. Surtout les poëtes emploient ces terminaisons dans les cas suivants :

Au *gén. singulier os* ou *i* pour *is*, ex. Daphn*is*, gén. Daphnid*os* pour

§ 4. — 4[e] Déclinaison.

Les substantifs en *us* qui font le génitif singulier en *us* suivent la 4[e] déclinaison, de même que quelques noms neutres en *u*. Ces noms neutres sont indéclinables au singulier. On peut donc dire que les noms en *us* ou en *u* dont le génitif singulier est semblable au nominatif, suivent la 4[e] déclinaison.

Modèle de la 4[e] déclinaison des mots en us.

Nominatif	*Man*ŭs	la main.
Génitif	*Man*ūs	de la main
Datif	*Man*ŭī	à la main.
Accusatif	*Man*ŭm	la main.
Ablatif	*Man*ū	par la main.

PLURIEL.

Nominatif	*Man*ūs	les mains.
Génitif	*Man*ŭŭm	des mains.
Datif	*Man*ĭbŭs	aux mains.
Accusatif	*Man*ūs	les mains.
Ablatif	*Man*ĭbŭs	par les mains.

Remarque. — Le nominatif et l'accusatif du pluriel, ainsi que le génitif singulier, sont semblables au nominatif singulier. Le sens

---

Daphnid*is*. Les mots féminins en *o* conservent souvent au gén. singulier la terminaison grecque en *us*; ex. ech*o*, gén. ech*us*.

Au *datif singulier* les mots féminins en *o* se terminent souvent en *o*, ex. Did*o*, datif Did*o* (pour Didon*i*).

A l'*accusatif singulier* les mêmes mots en *o* peuvent se terminer en *o*; ex. Did*o* (pour Didon*em*). Très-souvent on trouve l'accus. singulier en *a* au lieu de *em*; ex. *Babylon*, accus. Babylon*a* (pour Babylon*em*). Dans d'autres mots grecs l'accus. singulier se termine en *en* pour *em*; ex. Achill*en* (pour Achill*em*); ou il se termine en *in* ou *yn* (pour *im* ou *ym*); ex. Tigr*in* (pour Tigr*im*).

Au *vocatif singulier* l'*s* final du nominatif est souvent retranché;

seul de la phrase les fait distinguer entre eux. Souvent on met le signe indiquant la longueur de la voyelle pour les faire distinguer du nominatif singulier, où l'*u* est bref.

EXEMPLES pour l'exercice : fruct*us*, le fruit; exercit*us*, l'armée; vers*us*, le vers; portic*us*, le portique; curs*us*, la course; mo*tus*, le mouvement; nu*rus*, la bru.

Remarque. — La 4e déclinaison est une branche de la 3e; seulement les voyelles *i* et *e* des terminaisons y ont *été* retranchées à cause de la voyelle radicale *u*, afin d'éviter le concours des deux voyelles Cependant, au datif singulier et au datif et à l'ablatif du pluriel, la voyelle *i* a été conservée. On le reconnaîtra facilement en comparant les terminaisons de ces deux déclinaisons.

	3e *déclinaison.*	4e *déclinaison.*
Génitif	*is*	*ûs* pour *uis* (1).
Datif	*i*	*ui.*
Accusatif	*em*	*um* pour *uem.*
Ablatif	*e*	*u* pour *ue.*
	PLURIEL.	
Nominatif	*es*	*ûs* pour *ues.*
Génitif	*um*	*uum.*
Datif	*ibus*	*ibus.*
Accusatif	*es*	*us* pour *ues*
Ablatif	*ibus*	*ibus.*

---

ex. : Daphn*is*, vocatif Daphn*i*; Coty*s*, vocatif Cot*y*; Orphe*us*, vocatif Orph*eu*.

Au *nominatif pluriel* on trouve rarement la terminaison *is* pour *es*; ex. : Sard*is* (pour Sard*es*). Le neutre se termine parfois au nominanatif pluriel, et par conséquent aussi à l'accusatif pluriel, en *e* pour *a*; ex. : cet*e* (pluriel de cetos, la baleine).

Le *génitif pluriel* se termine rarement en *on* pour *um*; ex. : metamorphose*on*.

Le *datif pluriel* grec en *si* ou *sin* se trouve très-rarement employé pour *ibus*; ex. : ethes*in*.

Enfin l'*accusatif pluriel* peut se terminer en *as* pour *es* ; ex. : Macedo, le Macédonien, accusatif pluriel Macedon*as*.

(1) On trouve encore an*uis* (pour an*us*) de *anus*, une vieille femme.

Cette comparaison fait comprendre pourquoi l'*u* qui est bref au nominatif singulier, devient long au génitif singulier *ūs*, où il est contracté de *uis*, et aux nomin. et acc. pluriel *ūs*, où il est contracté de *ues*, car les voyelles contractées sont longues (voir avis préliminaire II).

Les noms neutres en *u* sont indéclinables au singulier (1). Ils ne se déclinent qu'au pluriel, où ils ont, comme les neutres des autres déclinaisons, le nomin. et l'accus. en *ă*; ex. : corn*u*, la corne.

PLURIEL.

Nominatif	*Cornŭ*ă	les cornes.
Génitif	*Cornŭ*ŭm	des cornes.
Datif	*Corn*ĭbŭs	aux cornes.
Accusatif	*Cornŭ*ă	les cornes.
Ablatif	*Corn*ĭbŭs	par les cornes

Exemples pour l'exercice : *genu*, le genou; *tonitru*, le tonnerre (2).

Le mot *domus*, la maison, suit en partie la 4e déclinaison et en partie la 2e.

SINGULIER.

Nom.	*Dom*ŭs, la maison.
Gén.	*Dom*ūs (d'après la 4e déclinaison), *dom*i (d'après la 2e).
Datif	*Domu*i (d'après la 4e déclinaison), rarement *dom*o (d'après la 2e).
Accus.	*Dom*ŭm.
Ablatif	*Dom*o (d'après la 2e).

(1) Rarement les mots en *u* font le gén. sing. en *us*; ex.: *cornu*, gén. *cornus*.

(2) Les mots suivants font le datif et l'ablutif pluriel en *ubus* (au lieu de ibus), en conservant l'*u* radical et en retranchant la voyelle *i* : *acus*, une aiguille; *arcus*, un arc; *lacus*, un lac; *partus*, l'enfantement (ainsi part*ubus* vient de *partùs*, part*ibus* vient de *pars*, la partie); *pecu*, le troupeau; *quercus*, un chêne : *specus*, une caverne; *tribus*, une

PLURIEL.

Nom. *Dom*ūs, les maisons (d'après la 4[e]).
Gén. *Domu*ŭm, *dom*ōrŭm.
Datif *Dom*ĭbŭs.
Accus. *Dom*ūs, plus souvent *Dom*ōs.
Ablatif *Dom*ĭbŭs.

Remarque. — Le génitif dom*i* s'emploie seulement dans le sens de *au logis* (1).

Jesus fait l'accusatif Jes*um*, et les autres cas Jes*u*. Il en est de même du supin ; ex. : amat*um*, monit*um*, ict*um*, audit*um* à l'accusatif ; et amat*u*, monit*u*, ict*u*, audit*u* dans les autres cas obliques (voir §§ 19, et 21-24).

§ 5. — 5[e] Déclinaison.

Les noms en *es* qui font le génitif singulier en *i*, suivent la 5[e] déclinaison, qui n'est du reste qu'une branche de la 3[e] ; ou en d'autres termes : les noms en *es* qui font le génitif singulier en *i* au lieu de *is*, font en outre le gén. pluriel en *rum* au lieu de *um*, et le datif

---

tribu; *veru*, une broche; *portus*, un port; *artus*, les membres du corps; cependant les trois derniers mots ont parfois *ibus*. Les mots *ficus*, le figuier; *genu*, le genou, et *tonitru*, le tonnerre, ont *ubus* et *ibus*.

Le datif singulier retranche parfois l'*i* de la terminaison (l'*u* radical devient alors long, et il est marqué d'un circonflexe), comme victû pour vict*ui*, de *victus*, vivres; impetû pour impet*ui*, de *impetus*, l'impétuosité; usû pour us*ui*, de usus; il en est de même de *equitatus*, *magistratus*.

Les poëtes retranchent parfois l'*u* de la terminaison du génitif pluriel, comme curr*um* pour curr*uum*, de currus, le char.

(1) Le mot *senatus*, a le génitif singulier senat*us* d'après la 4[e] déclinaison, et senat*i* d'après la 2[e]; de même *ficus* (génitif fic*ûs*), et tumult*us* (génitif tumult*us*), ont parfois le génitif en *i*, fic*i* et tumult*i*.

et l'ablatif du pluriel en *bus* au lieu de *ibus*, pour éviter le concours de deux voyelles ; car ce n'est que dans ces cas que cette déclinaison se distingue de la 3e.

Modèle de la 5e *déclinaison.*

Nominatif	*R*ēs	la chose.
Génitif	*R*ĕī	de la chose.
Datif	*R*ĕī	à la chose.
Accusatif	*R*ĕm	la chose.
Ablatif	*R*ē	par la chose.

PLURIEL.

Nominatif	*R*ēs	les choses.
Génitif	*Rē* rŭm	(pour *re* um), des choses.
Datif	*Rē* bŭs	(pour *re* ibus), aux choses.
Accusatif	*R*ēs	les choses.
Ablatif	*Rē* bŭs	(pour *re* ibus), par les choses.

Remarque. — Le génitif singulier ressemble au datif ; le nominatif et l'accusatif pluriel ressemblent au nominatif singulier. Le sens de la phrase les fait distinguer entre eux.

Exemples pour l'exercice : faci*es*, le visage ; speci*es*, l'apparence ; sp*es*, l'espoir ; di*es*, le jour ; aci*es*, le tranchant ; seri*es*, la suite ; effigi*es*, l'effigie (1).

---

(1) Il y a des mots qui suivent tantôt la 5e déclinaison, tantôt la 3e, comme *requies*, le repos, gén. singulier requie*i* et requiet*is* ; plebes et plebs, le peuple, gén. singulier pleb*ei* et plebis. Pour éviter le concours des 2 ou 3 voyelles, on a parfois retranché l'*e* dans les cas obliques ; ex. *pernicies*, la perte, gén. singulier pernici*i* (pour pernic*iei*) ou pernic*i* (les deux *i* contractés en un seul) ; *dies*, le jour, gén. singulier d*ii* (pour d*iei*). Parfois c'est l'*i* qu'on a retranché dans le gén. ou le datif singulier ex. ; gén. d*ie* (pour d*iei*) de *dies* ; datif fid*e* (pour fid*ei*) de *fides*.

Enfin on trouve le gén. singulier ressemblant au nomin., *illius dies* (pour ill*ius* d*iei*), de ce jour.

§ 6. — Noms composés ou irréguliers.

Si un mot est composé de deux noms déclinables, on les décline tous les deux, comme si les deux mots étaient séparés l'un de l'autre. Il va sans dire que chaque mot suit la déclinaison à laquelle il appartient ; ex. : *respublica* (*res* appartient à la 5e déclin., *publica* à la 1re), gén. *reipublicae*, dat. *reipublicae*, accus. *rempublicam*, etc. ; *jusjurandum* (*jus juris* est de la 3e déclinaison, *jurandum* de la 2e), le serment, gén. JURISJURANDI, dat. *jurijurando*, accus. *jusjurandum* (dans les mots neutres l'accus. est semblable au nomin.), abl. *jurejurando*, etc. Il va sans dire que si une des parties composantes est un mot indéclinable, on ne décline que le mot qui est déclinable ; ex. *uterque* (composé de *que*, particule indéclinable, et de *uter*, pronom déclinable), l'un et l'autre ; accus. *utremque*, etc.

Si un des mots composants est mis dans un certain cas pour se combiner avec l'autre qui est au nominatif, on ne décline que ce dernier mot ; ex. : *senatusconsultum* (*senatus* est mis au génitif pour se combiner avec *consultum* qui est au nominatif), génitif senat*us*consult*i*, dat. senat*us*consult*o*, etc. : *paterfamilias* (*familias* est mis au gén. pour se combiner avec *pater*), le père de famille, génitif patr*is*famili*as*, dat. patr*i*famili*as*, etc. Comparez en français : *chef-d'œuvre*, chef*s*-d'œuvre, *aux chefs*-d'œuvre, etc.

Les noms irréguliers sont de diverses catégories :

a) Les mots *hétéroclites*, c'est-à-dire, suivant dans les différents cas diverses déclinaisons ; ex. : *vas*, le vaisseau, qui suit au singulier la 3e déclinaison, vas*is*, vas*i*, etc., et au pluriel la 2e, vas*a*, vas*orum*, etc. D'autres

mots sont communs aux diverses déclinaisons ; ex. : mend*a* et mend*um*, la faute ; even*tus* et even*tum*, l'événement ; senect*us* et senect*a*, la vieillesse ; luxuri*a* et luxuri*es;* pleb*s* (plebis) et pleb*es* (plebei), le peuple.

b) Quelques mots sont irréguliers dans certains cas ; ex. *vis*, la force, qui prend un *r* au pluriel, vi*res,* les forces ; *Jupiter*, gén. *Jovis.*

c) D'autres mots sont défectueux, comme les *singularia tantum* qui ne se trouvent qu'au singulier, comme les noms verbaux, le gérondif et le supin, et beaucoup d'autres mots ; et les *pluralia tantum* qui ne se trouvent qu'au pluriel ; ex. : *Athenae*, Athènes. Comparez en français : les ancêtres, les environs.

d) Quelques noms manquent de nominatif ou d'autres cas. Certains noms sont indéclinables, comme les noms de lettres : *alpha*, *bêta*, etc., et beaucoup d'autres mots ; ex. : *fas*, *nefas*, etc.

e) Quelques noms changent de genre ; ex. : *locus*, le lieu (masculin), pluriel loc*a* (neutre) et loc*i* (masculin) ; *cœlum* (neutre), le ciel, pluriel cœl*i* (masculin) ; *delicium* (neutre), le délicieux, pluriel delici*ae* (féminin), etc. Comparez en français : l'orgue (masculin), les orgues (féminin) [Grammaire nationale]. D'autres changent au pluriel de signification ; ex. : *littera*, une léttre de l'alphabet, au pluriel litter*ae*, une lettre ou un épître.

§ 7. — Le genre des noms.

Avant de parler de l'adjectif, qui doit s'accorder avec le substantif, il est utile de connaître le genre des noms. Les dictionnaires, il est vrai, indiquent le genre de chaque mot ; cependant quelques règles générales ne seront

pas superflues, quoiqu'elles présentent de nombreuses exceptions.

Disons d'abord que les noms latins conservés en français ont ordinairement conservé leur genre, c'est-à-dire qu'ils sont, en latin, du sexe masculin ou neutre s'ils sont du sexe masculin en français, et qu'ils sont féminins en latin s'ils sont féminins dans la langue française. Léger Noël dit dans sa grammaire : « Les substantifs français d'origine latine sont formés d'après l'ablatif latin, comme vin de *vino*, Cicéron de *Cicerone*, Socrate de *Socrate*, Auguste de *Augusto*... En se modifiant, les substantifs ne changent pas de genre ou en changent rarement; prudence est féminin comme *prudentia*, pain est masculin comme *pane* (ablatif de panis), vin est masculin, car *vinum* est neutre. » (*Grammaire française*, par Léger Noël; Paris, 1862, pp. 24-26.)

Pour les noms latins dont le genre ne pourra pas se trouver déterminé par les noms français correspondants, il y a deux autres catégories de règles, savoir : celles qui dépendent du sens d'un mot, et celles qui dépendent de sa terminaison.

1) Le genre d'après le sens d'un mot :

a. Les mots qui se rapportent aux hommes ou aux femmes conservent le genre naturel, quelle que soit leur terminaison ; ex. : *agricola*, le cultivateur ; *poeta*, le poëte ; *nauta*, le matelot, etc., sont masculins, car ces professions appartiennent ordinairement aux hommes.

b. Certains mots ont le genre *commun*; ex. : *adolescens*, jeune, est commun aux deux sexes ; ce mot est masculin ou féminin, selon qu'il désigne un garçon ou une fille ; *dux*, guide, etc. Il en est de même de certains animaux ; ex. : *canis*, chien.

Il y a cependant des noms *épicènes* qui, sous un même genre comprennent les 2 espèces; ex. : *aquila*, l'aigle, est féminin; on dit *aquila* magn*a*, un grand aigle, avec la terminaison féminine de l'adjectif, qu'on parle du mâle ou de la femelle. *Camelus*, le chameau, est toujours masculin. Dans ces mots, le genre dépend de la terminaison. Si l'on veut désigner le sexe, on ajoute *mas* ou *femina*; ex. : *aquila mas*, aigle mâle.

c. Les noms propres des individus ont ordinairement le genre de l'espèce sous-entendu. Ainsi les noms propres de peuples sont ordinairement masculins, car *populus*, le peuple, est masculin. Il en est de même des noms propres de fleuves, de montagnes, de vents, de mois, parce que *fluvius*, le fleuve, *mons*, la montagne, *ventus*, le vent, *mensis*, le mois, sont masculins. Les noms propres d'arbres, de navires, de provinces, de villes et d'îles, sont ordinairement féminins; car *arbor* (féminin en latin), l'arbre, *navis*, la nef, *regio*, la région, *urbs*, la ville, *insula*, l'île, sont féminins. En français aussi, d'après Léger Noël, sont masculins les noms de mois, les noms de fleuves, les noms de montagnes (*loc. cit.*, pp. 49-51). Il dit aussi : Sont féminins tous les noms propres d'îles et de villes, parce qu'on sous-entend les mots *île* ou *ville*, qui sont féminins (*loc. cit.*, p. 46); et de même les noms de bourgs, de villages, de lacs, sont masculins (*loc. cit.*, p. 50) en français, car on sous-entend les mots *bourg*, *village*, etc. Les noms propres, dit-il, n'ont pas de genre par eux-mêmes, et suivent celui des noms sous-entendus. Pierre n'est masculin que parce qu'il désigne un homme (*loc. cit.*, p. 101).

d. Les diminutifs prennent ordinairement le genre de leurs primitifs, de sorte qu'on peut conclure des uns, dont le genre est connu, aux autres, dont il est douteux;

ex. : *ensis*, l'épée, est masculin, parce que son diminutif, *ensiculus*, une petite épée, a une terminaison masculine; il en est ainsi en français; lobe est masculin comme lobule, globe comme globule, etc. (Léger Noël, *l. c.*, p. 73).

2) Le genre d'après la terminaison.

a. Les noms en *a* de la 1[re] déclinaison sont féminins comme les noms français terminés en *e* muet, qui correspond à l'*a* latin; les *pluralia tantum* en *ae* de cette déclinaison sont féminins comme ceux en *a*; ex. : *tenebrae*, les ténèbres.

b. La 2[e] déclinaison a des terminaisons différentes au nominatif singulier. Les noms en *us* ou en *er* sont masculins, ainsi que les *pluralia tantum* en *i* ; ex. : *cancelli* (le singulier est rare), la balustrade (1). Ceux en *um* sont neutres. de même que les *pluralia tantum* en *ă*; ex. : *armă*, les armes.

c. Les mots de la 3[e] déclinaison se distinguent de ceux des autres déclinaisons par l'absence de lettres de terminaison (voir § 3); ainsi on ne peut pas donner des règles générales d'après la terminaison (2).

---

(1) Quelques mots en *us* sont neutres; ex. *vulgus*, le vulgaire. Quelques-uns sont masculins au singulier et neutres au pluriel, comme *locus*, ou vice versâ, comme *cœlum*.

(2) Cependant les mots qui se terminent en *o*, *or*, *os*, *er*, *nis*, *as* (gén. *antis*) sont ordinairement masculins; ex. : *sermo*, le discours; *labor*, le travail; *flos*, la fleur; *ager*, le champ; *cinis*, le cendre; *adamas* (gén. adam*antis*), le diamant.

Sont féminins les noms en *do*, *go*, ayant plus de 2 syllabes; ceux en *io*, *as* (excepté *as*, gén. *antis*); ceux en *us*, gén. *udis* ou *utis*; ceux en *is* (excepté *nis*); ceux en *s* précédé d'une consonne; ceux en *x*. Exemples : *arundo*, le roseau; *imago*, l'image; *portio*, la portion; *ætas* (gén. *ætatis*), l'âge; *palus* (gén. pal*udis*), le marais; *virtus* (gén. virt*utis*), la vertu; *vestis*, l'habit; *urbs*, la ville; *frons*, le front; *ars*, l'art; *fax*, flambeau. Ces règles présentent cependant des excep-

d) Les noms de la 4ᵉ déclinaison en *us* sont masculins ; quelques-uns sont féminins ; ex. *manus*, la main. Ceux en *u* sont neutres.

e) Les noms de la 5ᵉ déclinaison sont féminins, excepté *dies*, le jour, qui est ordinairement masculin, surtout au pluriel.

f) Les noms indéclinables sont neutres. En français, où il n'y a pas de neutre, tous les termes employés accidentellement comme substantifs [qui ne sont pas déclinables (*loc. cit.*, p. 193)] sont masculins ; ex. : le *boire*, le *rire*, un *encore*, etc. (*loc. cit.*, p. 50).

§ 8. — Adjectifs des deux premières déclinaisons.

Les adjectifs des deux premières déclinaisons ont trois terminaisons pour les trois genres, savoir : en *us* ou en *er* pour le masculin, en *um* pour le neutre, lesquelles terminaisons suivent la 2ᵉ déclinaison, et une en *ă* pour le féminin qui suit la 1ʳᵉ déclinaison.

Modèle des adjectifs des deux premières déclinaisons.

	masc.	fémin.	neutre.
Nomin.	*Bon*ŭs	*bon*ă	*bon*ŭm, bon, bonne.
Gén.	*Bon*ī	*bon*æ	*bon*ī.
Dat.	*Bon*ō	*bon*æ	*bon*ō.
Accus.	*Bon*ŭm	*bon*ăm	*bon*ŭm.
Abl.	*Bon*ō	*bon*ā	*bon*ō.

tions. Sont neutres les noms qui se terminent en *a*, *e*, *i*, *c*, *l*, *m*, *n*, *t*, *ar*, *ur*, *us* (excepté *us*, gén. *utis* ou *udis*). Exemples : *lac*, le lait ; *mare*, la mer ; *mel*, le miel ; *aurum*, l'or ; *poema*, poëme ; *lumen*, la lumière ; *calcar*, l'éperon ; *ebur*, l'ivoire ; *corpus*, le corps ; *gummi*, la gomme ; *caput*, la tête (gén. capi*tis*). Il y a cependant des exceptions.

PLURIEL.

Nomin.	*Bonī*	*bonæ*	*bonă*, bons, bonnes.
Gén.	*Bonō*rum	*bonā*rum	*bonō*rum
Dat.	*Bonī*s	*bonī*s	*bonī*s
Accus.	*Bonō*s	*bonā*s	*bonă*.
Abl.	*Bonī*s	*bonī*s	*bonī*s.

Exemples pour l'exercice : *sanctus sancta*, *sanctum*, saint, sainte; *amatus a um*, aimé, aimée; *monitus a um*, averti, avertie; *attributus a um*, attribué, attribuée; *auditus a um*, écouté, écoutée; *magnus a um*, grand, grande; *parvus a um*, petit, petite; *longus a um*, long, lougue; *humanus a um*; humain, humainc; *divinus a um*, divin, divine; *amaturus a um*, voulant aimer; *amandus a um*, devant être aimé.

Beaucoup d'adjectifs s'écartent de ce modèle au nominatif singulier masculin, où ils se terminent en *er*, ayant d'abord retranché la terminaison *us* et intercalé ensuite un *e* comme voyelle de liaison entre l'avant-dernière consonne de la racine et l'*r* final, afin d'éviter le concours des deux consonnes à la fin d'une syllabe, et de faire mieux entendre l'*r* final; ex. : *pulcher*, beau, au lieu de *pulchrus* (1); il va sans dire que cet *e* est retranché dans tous les cas où l'*r* ne se trouve pas à la fin d'une syllabe; il ne se maintient donc qu'au nominatif singulier du masculin (Comparez §2, *liber*). Ces adjectifs ont donc trois terminaisons en *er a um*. Voici le modèle de leur déclinaison.

(1) La preuve que l'adjectif en *er* a retranché la terminaison *us* c'est que quelques-uns ont les deux formes, ex. : *exter*, *exterus*, *dexter*, *dexterus*, etc.

	masculin.	féminin.	neutre.
Nom.	*Pulcher*	*pulchra*	*pulchrum*, beau, belle.
Gén.	*Pulchri*	*pulchrae*	*pulchri*.
Dat.	*Pulchro*	*pulchrae*	*pulchro*.
Accus.	*Pulchrum*	*pulchram*	*pulchrum*.
Abl.	*Pulchro*	*pulchra*	*pulchro*.

PLURIEL.

Nom.	*Pulchri*	*pulchrae*	*pulchra*.
Gén.	*Pulchrorum*	*pulchrarum*	*pulchrorum*.
Dat.	*Pulchris*	*pulchris*	*pulchris*.
Accus.	*Pulchros*	*pulchras*	*pulchra*.
Abl.	*Pulchris*	*pulchris*	*pulchris*.

Exemples pour l'exercice : *niger*, *nigra*, *nigrum*, noir, noire; *piger*, *pigra*, *pigrum*, paresseux, paresseuse; *dexter*, *dextra*, *dextrum*, droit, droite (1).

masculin. féminin. neutre.

Plerique, *pleraeque*, *pleraque*, la plupart, est un composé de *que* indéclinable et de *pleri*, *plerae*, *plera* (le pluriel de *plerus a um*, le singulier est rarement usité).

---

(1) Dans quelques adjectifs en *er*, *a*, *um*, l'*e* appartient à la racine, par conséquent il est conservé dans tous les cas du masculin et aussi du féminin et du neutre; par exemple les composés de *fer* (venant de fero, je porte), et de *ger* (venant de gero), je porte, où l'*e* est radical, puisque le mot vient de *fero* ou *gero* ; exemple : frugi*fer*, frugi*fera*, frugi*ferum*, fertile (portant des fruits); armi*ger*, armi*gera*, armi*gerum*, guerrier (portant des armes). L'*e* est conservé aussi dans les adjectifs suivants : *liber*, lib*era*, lib*erum*, libre; mis*er*, mis*era*, mis*erum*, malheureux ; adult*er*, adult*era*, adult*erum*, altéré; asp*er*, asp*era*, asp*erum*, âpre, *exter* (mieux exterus), ext*era* ext*erum*, étranger; *gibber* gibb*era* gibb*erum*, bossu ; *lacer lacera lacerum*, déchiré ; *prosper prospera prosperum*, prospère ; *tener tenera tenerum*, tendre ; *dexter* a souvent dext*era* dext*erum*, en conservant l'*e*, mais plus souvent dex*tra* dex*trum*.



§ 9. — Adjectifs de la 3e déclinaison.

Les adjectifs de la 3e déclinaison sont :

1) Les participes présents et les adjectifs qui n'ont qu'une seule terminaison pour tous les genres. Ils font l'ablatif singulier en *e* ou en *i*, le génitif pluriel en *ium;* au neutre, l'accusatif singulier est semblable au nominatif, et le nominatif et l'accusatif pluriel se terminent en *ia* au lieu de *a;* cependant les participes de la 3e déclinaison font l'ablatif singulier ordinairement en *e* (voir § 3). Les adjectifs se terminent en *s*, *r*, parfois *l*, *x*, consonnes contenues dans *syra lex*.

Modèle des adjectifs à une seule terminaison pour tous les genres.

	m. f. n.	
Nominatif	*Prudens*	prudent.
Génitif	*Prudentĭs*	pour les 3 genres.
Datif	*Prudentī*	
	m. f.	n.
Accusatif	*Prudentĕm*	*prudens.*
	m. f. n.	
Ablatif	*Prudentĕ*	pour les 3 genres.
	ou *Prudentī*	

PLURIEL.

	m. f.	n.
Nominatif	*Prudentēs*	*prudentĭă.*
Génitif	*Prudentĭŭm*	pour les 3 genres.
Datif	*Prudentĭbŭs*	
	m. f.	n.
Accusatif	*Prudentēs*	*prudentĭă.*
Ablatif	*Prudentĭbŭs*, pour les 3 genres.	

Exemples pour l'exercice : *amans* (génitif, aman*tis*), aimant; *monens* (génitif, monen*tis*), avertissant; *icens*,

(génitif, icen*tis*), frappant; *audiens* (génitif, audien*tis*), écoutant; *sapiens* (génitif, sapien*tis*), le sage; *audax* (génitif, auda*cis*), hardi; *felix* (génitif, feli*cis*), l'heureux; *velox* (génitif, volo*cis*), prompt.

2) Les adjectifs qui ont deux terminaisons, savoir : *is* pour le masculin et le féminin, *e* pour le neutre, suivent aussi la 3e déclinaison. Ils ont l'ablatif singulier en *i*, le génitif pluriel en *ium*, et le nominatif et l'accusatif du pluriel neutre en *ia* au lieu de *a*.

Modèle des adjectifs en is, e.

	m. f.	n.	
Nominatif	*Fortĭs*	*fortĕ*	fort.
Génitif	*Fortĭs*	pour les 3 genres.	
Datif	*Fortī*		
	m. f.	n.	
Accusatif	*Fortĕm*	*fortĕ*.	
Ablatif	*Fortī*, pour les 3 genres.		

PLURIEL.

	m. f.	n.
Nominatif	*Fortēs*	*fortĭă*.
Génitif	*Fortĭŭm*	pour les 3 genres.
Datif	*Fortĭbŭs*	
Accusatif	*Fortēs*	*fortĭă*.
Ablatif	*Fortĭbŭs*, pour les 3 genres.	

Exemples pour l'exercice : *utilis* (m. f.) *utile* (n.), utile; *facilis* (m. f.) *facile* (n.), facile; *levis* (m. f.) *leve* (n.), léger; *comis* (m. f.) *come* (n.), poli; *hilaris* (m. f.) *hilare* (n.), gai (1).

(1) Quelques adjectifs ont deux formes, savoir : une se terminant en *us a um*, qui suit les 2 premières déclinaisons, et une qui suit

On a vu dans les noms de la 2e déclinaison (voir § 2, *liber*) et dans les adjectifs de la même déclinaison (voir § 8, *pulcher*), que beaucoup de mots prennent au nominatif singulier la terminaison *er* pour *us*, en retranchant cette terminaison *us*, et en intercalant un *e* comme voyelle de liaison entre l'avant-dernière consonne de la racine et l'*r*. Parmi les adjectifs de la 3e déclinaison en *is e*, il y a aussi qui, au nominatif singulier masculin, prennent la terminaison *er* pour *is*, en retranchant cette terminaison *is* et en intercalant un *e* comme voyelle de liaison, afin d'éviter le concours de deux consonnes à la fin d'une syllabe et de faire mieux entendre l'*r* final. Il va sans dire que cet *e* ne se trouve que dans le nominatif singulier masculin, et qu'il est retranché dans tous les autres cas, comme dans le féminin et le neutre, où l'*r* étant suivi d'une voyelle peut s'entendre facilement sans le secours de la voyelle de liaison, laquelle voyelle devient ici inutile. Quand l'*e* appartient à la racine, il est conservé dans tous les cas et dans tous les genres ; ex. : *celer*, *celeris*, *celere*, rapide, où l'*e* est conservé devant l'*r*.

Modèle des adjectifs en er, is, e.

	m.	f.	n.	
Nomin.	*Celeber*	*celebris*	*celebre*	célèbre.
Génitif	*Celebris*	pour les 3 genres.		
Datif	*Celebri*			
	m. f.		n.	
Accusat.	*Celebrem*		*celebre*.	
Ablatif	*Celebri*, pour les 3 genres.			

la 3e; exemples : hilar*us a um*, et hilar*is e*; unanim*us a um* et unanim*is e*, unanime; opulent*us a um*, riche, et opul*ens* (gén. opulent*is*).

PLURIEL.

	m. f.	n.
Nominatif	*Celebres*	*celebria.*
Génitif	*Celebrium*	pour les 3 genres.
Datif	*Celebribus*	
	m. f.	n.
Accusatif	*Celebres*	*celebria.*
Ablatif	*Celebribus*, pour les 3 genres (1).	

3). Les substantifs en *tor* forment le féminin en *trix;* ex. : *victor*, vainqueur; féminin, *victrix*. Ces mots suivent la 3ᵉ déclinaison. Ils sont souvent adjectifs.

4). Enfin, les adjectifs comparatifs en *or*, *us*, appartiennent aussi à la 3ᵉ déclinaison (voir § 10).

§ 10. — Comparatif et superlatif.

Les adjectifs présentent en latin trois degrés, comme en français; savoir, le positif; ex. : *prudens*, prudent; le comparatif : prudent*ior*, plus prudent ou trop prudent; le superlatif : prudent*issimus*, le plus prudent ou très-prudent. Le comparatif a deux terminaisons, savoir : une en *or* pour le masculin et le féminin, et une en *us* pour le neutre. Ces deux terminaisons s'ajoutent au cas du positif, qui se termine en *i*. Dans les adjectifs de la 2ᵉ déclinaison, c'est le génitif singulier qui se termine en *i*, et on y ajoute *or* ou *us;* exemple : *sanctus*, saint,

(1) Il y a 12 adjectifs en *er is e;* ce sont : celeb*er*, celebr*is*, celebr*e;* ac*er*, acr*is*, acr*e*, ardent; alac*er*, alacr*is*, alacr*e*, actif; campest*er*, *is*, *e*, appartenant à la plaine; cel*er*, *is*, *e*, prompt; equest*er*, *is*, *e*. cavalier; palust*er*, *is*, *e*, appartenant au marais; pedest*er*, *is*, *e*, piéton; salub*er*, *is*, *e*, salubre; silvest*er*, *is*, *e*, appartenant à la forêt; terrest*er*, *is*, *e*, terrestre; voluc*er*, *is*, *e*, volatil.



génitif singulier, sanct*i*, comparatif, sanct*ior* (m. f.), sanct*ius* (n.), plus saint (1). Dans les adjectifs de la 3ᵉ déclinaison, c'est le datif singulier qui se termine en *i*, et on y ajoute *or* ou *us;* exemple : *prudens*, prudent, datif singulier, prudent*i*; comparatif, prudent*ior* (m. f.), prudent*ius* (n.) (2).

Le comparatif suit la 3ᵉ déclinaison.

Modèle de la déclinaison du comparatif.

	m. f.	n.
Nominatif	*Prudentĭŏr*	*prudentĭŭs.*
Génitif	*Prudentiōr*ĭs	pour les 3 genres.
Datif	*Prudentiōr*ī	
	m. f.	n.
Accusatif	*Prudentiōr*ĕm	*prudentĭŭs.*
Ablatif	*Prudentiōr*ĕ	pour les 3 genres.
	ou *Prudentiōr*ī	

PLURIEL.

	m. f.	n.
Nominatif	*Prudentiōr*ēs	*prudentiōr*ă.
Génitif	*Prudentiōr*ŭm	pour les 3 genres.
Datif	*Prudentior*ĭbŭs	
	m. f.	n.
Accusatif	*Prudentiōr*ēs	*prudentiōr*ă.
Ablatif	*Prudentior*ĭbŭs, pour les 3 genres.	

Remarque. **— Le comparatif forme plus souvent l'ablatif singulier en *e* qu'en *i*.**

Le surperlatif a trois terminaisons pour les trois

(1) Comme exception, on peut citer ***sinisterior*** de ***sinister***, quoique le génitif du positif soit ***sinistri*** sans ***e***.

(2) Le comparatif d'infériorité s'exprime, comme en français, par un adverbe. Exemple : ***minus prudens***, moins prudent.

genres, savoir : ***ssimus***, *ssima*, ***ssimum***, qu'on ajoute au cas du positif qui se termine en *i;* ex. : *sanctus*, saint,

m.

génitif singulier sanct*i;* superlatif, sanct*issimus*,

f. n.

sanct*issima*, sanct*issimum*, le plus saint ou très-saint; *prudens*, prudent, datif singulier prudent*i*, superlatif, prudent*issimus*, prudent*issima*, prudent*issimum*, le plus prudent ou très-prudent (1).

Le superlatif suit les deux premières déclinaisons, comme le positif *bonus a um* (voir § 8).

Les adjectifs en *er, a*, *um*, forment leur superlatif du nominatif masculin, en y ajoutant *rimus*, *rima*,

m.

rimum; ex. : *pulcher*, beau, superlatif pulcher*rimus*,

f. n.

pulcher*rima*, pulcher*rimum*, le plus beau ou très-beau; de même les adjectifs en *er*, *is*, *e;* ex. : *celeber*, celeber*rimus;* de même *pauper*, pauper*rimus*.

Les adjectifs suivants forment le comparatif et le superlatif d'une nouvelle racine; ils les forment souvent d'une façon irrégulière.

Bonus a um, bon bonne; comparatif, *melior*, *melius*, meilleur; superlatif, *optimus a um*, le meilleur, la meilleure, ou très-bon.

Malus a um, mauvais, mauvaise; comparatif, *pejor*, *pejus*, pire; superlatif, *pessimus a um*, le pire, la pire, ou très-mauvais.

Magnus a um, grand, grande; comparatif, *major*, *majus*, plus grand; superlatif, *maximus a um*, le plus grand ou très-grand.

---

(1) Le superlatif d'infériorité s'exprime par le superlatif d'un adverbe ajouté au positif. Exemple : *minime prudens*, le moins prudent ou très-peu prudent.

Parvus a um, petit, petite; comparatif, *minor*, *minus*, plus petit; superlatif, *minimus a um*, le plus petit ou très-petit.

Multus a um, nombreux; superlatif, *plurimus a um*, le plus nombreux ou très-nombreux. Le comparatif *plus* (génitif singulier, *pluris*) est neutre au singulier, les autres cas manquent; mais il a deux terminaisons au pluriel, savoir : *plures* pour le masculin et le féminin; *plura* pour le neutre; *plurium*, *pluribus* pour tous les genres.

Certains adjectifs en *ilis* font le superlatif en *illimus a um* au lieu de *illissimus a um*. Ce sont : *facilis*, facile, superlatif fac*illimus a um; difficilis*, difficile, superlatif diffic*illimus a um; similis*, semblable, superlatif, sim*illimus; dissimilis*, dissemblable, superlatif, dissim*illimus*. Il en est de même des adjectifs *humilis*, *gracilis*, parfois *imbecillis*. Les autres adjectifs en *ilis* font régulièrement le superlatif en *illissimus a um;* ex. *utilis*, utile, superlatif util*issimus a um; fertilis*, fertile, superlatif fertil*issimus a um*.

Beaucoup d'adjectifs manquent de comparatif ou de superlatif ou de tous les deux, surtout ceux en *ius eus uus* et en quelques autres terminaisons. On exprime alors ces deux degrés par des adverbes, savoir : le comparatif par *magis* et le superlatif par *maxime;* ex. : *pius*, pieux; *magis pius*, plus pieux; *maxime pius*, le plus pieux; *idoneus*, propre, *magis* ou *maxime idoneus; perspicuus*, évident, *magis* ou *maxime perspicuus*. Cependant *antiquus* fait *antiquior*, *antiquissimus* (1).

(1) Beaucoup d'adjectifs n'ont pas de positif, ou bien ils présentent d'autres irrégularités; ex. : *deterior*, moins bon, *deterrimus*, le moins bon; *potior*, préférable, *potissimus; prior*, *primus*, le premier; *citerior citimus*, le plus rapide; *propior proximus*, le plus proche;



§ 11. — Pronoms personnels et possessifs.

Pronoms personnels.

Nom.	*Ĕgŏ*, je	*tū*, toi	(1)
Gén.	*Meī*, de moi	*tuī*, de toi	*suī*, de soi.
Datif.	*Mĭhī̆*, à moi (2)	*tĭbī̆*, à toi	*sĭbī̆*, à soi.
Accus.	*Mē*, moi	*tē*, toi	*sē*, soi.
Ablatif.	*Mē*, par moi	*tē*, par toi	*sē*, par soi.

ulterior ultimus, le dernier; ***ocior ocissimus***, le plus rapide; ***nequam*** (indéclinable), inique, ***nequior, nequissimus; senex***, vieux, ***senior***, plus vieux; ***juvenis***, jeune, ***junior***, plus jeune; ***frugi*** (indéclinable,)frugal, ***frugalior frugalissimus; vetus*** (gén. ***veteris***), ancien, superlatif ***veterrimus***.

D'autres adjectifs n'ont pas de singulier; ex. : ***pauci paucæ pauca***, peu: ***plerique pleræque pleraque*** (composé de la particule ***que*** indéclinable et de l'adjectif ***pleri pleræ plera***), la plupart. On trouve rarement le singulier ***pleramque*** (accusatif de ***pleraque***), ***plerumque***.

D'autres adjectifs présentent d'autres irrégularités; ex. : ***maturus***, mûr, superlatif ***maturrimus*** et ***maturissimus; exter*** ou ***exterus***, étranger, superlatif ***extremus***, le dernier, ***extimus***, le plus éloigné; ***inferus***, inférieur, superlatif ***infimus*** et ***imus; superus***, supérieur, superlatif ***supremus*** et ***summus; posterus***, venant après, superlatif ***postremus*** et ***postumus; dives***, riche, comparatif ***ditior***, parfois ***divitior***, superlatif ***ditissimus***.

On trouve aussi une vieille forme ***issumus*** pour ***issimus;*** ex.: prob***issumus***, nigerr***umus*** pour nigerr***imus***.

Enfin les adjectifs en ***dicus***, ***ficus***, ***volus*** font le comparatif en ***entior entius***, et le superlatif en ***entissimus a um;*** ex. : male***dicus***, médisant, comparatif male***dicentior***, superlatif male***dicentissimus;*** muni***ficus***, généreux, comparatif muni***ficentior***, superlatif muni***ficentissimus;*** bene***volus***, bienveillant, comparatif bene***volentior***, superlatif bene***volentissimus***.

(1) Le pronom de la 3ᵉ personne étant réfléchi, manque de nominatif, comme en français. Le singulier s'emploie aussi pour le pluriel. Le pronom français ***il, elle***, se rend souvent par ***ille illa illud*** ou par ***is ea id***, etc.

(2) Parfois on trouve ***mi*** pour ***mihi***, à moi.

PLURIEL.

Nom.	*Nōs*, nous	*vōs*, vous (1).	
Génitif	*Nostrŭm*, de nous	*vestrŭm*, de vous	*suī*.
ou	*Nostrī* (2)	ou *vestrī* (2)	
Datif	*Nōbīs*, à nous	*vōbīs*, à vous	*sĭbī*.
Accus.	*Nōs*, nous	*vōs*, vous	*sē*.
Ablatif	*Nōbīs*, par nous	*vōbīs*, par vous	*sē* (3).

Pronoms possessifs.

Nom.	*Meŭs*	*meă*	*meŭm*, mon, ma.
Génitif	*Meī*	*meae*	*meī*.
Datif	*Meō*	*meae*	*meō*.
Accus.	*Meŭm*	*meăm*	*meŭm*.
Ablatif	*Meō* (4)	*meā*	*meō*.

PLURIEL.

Nom.	*Meī*	*meae*	*meă*, mes.
Génitif	*Meōrŭm*	*meārŭm*	*meōrŭm*
Datif	*Meīs*	*meīs*	*meīs*.
Accus.	*Meōs*	*meās*	*meă*..
Ablatif	*Meīs*	*meīs*	*meīs*.

(1) Voir la note 1 de la page précédente.

(2) *Nostrum* et *vestrum* s'emploient seulement dans le sens partitif, où on peut dire d'*entre* vous, d'*entre* nous; ex. : pour répondre à la question *quis nostrum, quis vestrum*, qui d'entre nous ? qui d'entre vous? Dans toutes les autres circonstances, on emploie *nostri*, *vestri*.

(3) La syllabe *met* ajoutée à un pronom personnel signifie *même;* ex. : *egomet* ou *memet* ou *mihimet*, moi-même; *temet*, toi-même; *semet*, soi-même. La même idée s'exprime aussi par le redoublement de la syllabe de ce pronom; ex. : *meme*, moi-même; *tute* ou *tete*, toi-même; *sese*, soi-même.

(4) Le vocatif singulier est *mī*. C'est une contraction de *mee* d'après l'analogie de *domine*, vocatif de *dominus*, seigneur.

Déclinez de même *tuus*, *tua*, *tuum*, ton, ta, *suus*, *sua*, *suum*, son, sa, leur (1).

Nomin.	*Nostĕr*	*nostră*	*nostrŭm*, notre.
Génitif	*Nostrī*	*nostrae*	*nostrī.*
Datif	*Nostrō*	*nostrae*	*nostrō.*
Accus.	*Nostrŭm*	*nostrăm*	*nostrŭm.*
Ablatif	*Nostrō*	*nostrā*	*nostrō.*

PLURIEL.

Nomin.	*Nostrī*	*nostrae*	*nostră*, nos.
Génitif	*Nostrōrŭm*	*nostrārŭm*	*nostrōrŭm.*
Datif	*Nostrīs*	*nostrīs*	*nostrīs.*
Accus.	*Nostrōs*	*nostrās*	*nostră.*
Ablatif	*Nostrīs*	*nostrīs*	*nostrīs.*

Déclinez de même *vestĕr*, *vestră*, *vestrŭm*, votre (2).

§ 12. — Autres pronoms simples.

Les autres pronoms ont tous trois terminaisons pour les trois genres; seulement, au génitif et au datif du singulier, ils ont une seule terminaison pour tous les genres. Au neutre, l'accusatif est semblable au nominatif. Enfin, le pluriel suit les deux premières déclinaisons dans tous les cas, excepté le nominatif pluriel de *hoc* et de *quod*.

---

(1) On peut ajouter à l'ablatif singulier de *suus a um* la syllabe *pte*, qui se traduit par *propre;* ex. : *suapte manu*, de sa propre main. On dit aussi *suomet*, *suosmet*, etc., comme on dit *egomet*, etc.

(2) Il y a encore des pronoms peu usités : les pronominaux *gentilia*, qui suivent la 3ᵉ déclinaison, comme *nostras*, appartenant à notre pays, génitif *nostratis*, pluriel nostra*tes* nostra*tia; vestras*,



Pronoms démonstratifs.

Nominatif	*Ĭs*	*eă*	*ĭd*, celui, celle.
Génitif	*Ejŭs*	pour les 3 genres.	
Datif	*Eī* (1)		
Accusatif	*Eŭm*	*eăm*	*id.*
Ablatif	*Eō*	*eā*	*eō.*

PLURIEL.

Nominatif	*Iī* ou *eī*	*eae eă*	ceux, celles.
Génitif	*Eōrŭm*	*eārŭm*	*eōrŭm*
Datif	*Iīs* ou *eīs* (1), pour les 3 genres.		
Accusatif	*Eōs*	*eās*	*eă*
Ablatif	*Iīs* ou *eīs* pour les 3 genres.		

Remarque. — Les ablatifs *eo*, *ea*, sont semblables aux adverbes *eo*, *ea*. Le sens de la phrase peut seul les faire distinguer entre eux.

Autre pronom.

Nominatif	*Hĭc*	*haec*	*hŏc*, celui-ci, celle-ci.
Génitif	*Hūjŭs*	pour les 3 genres.	
Datif	*Huīc* (1)		
Accusatif	*Hunc*	*hanc*	*hŏc*
Ablatif	*Hōc*	*hāc*	*hōc*

---

appartenant à votre pays, génitif vestra*tis*; *cujas*, à quel pays appartenant? génitif cuja*tis*, pluriel cuja*tes*; *cujus a um*, à qui appartenant, se décline d'après *meus a um*. Il ne faut pas confondre ce *cujus* avec *cujus* génitif de *qui quæ quod* (voir § 12).

(1) Très-rarement datif féminin, *eæ* pour *ei*, *hæ* pour *huic*; datif pluriel *ibus* ou *eabus* pour *iis*.

PLURIEL.

Nomin.	*Hī*	*hae*	*haec*, ceux-ci, celles-ci.
Gén.	*Hōrŭm*	*hārŭm*	*hōrŭm*.
Dat.	*Hīs* pour les 3 genres.		
Accus.	*Hōs*	*hās*	*haec*.
Abl.	*Hīs* pour les 3 genres.		

Remarque. — *Hæc* est nominatif singulier féminin, et nominatif et accusatif pluriel du neutre; *hoc* est nominatif et accusatif du singulier neutre, et ablatif singulier du masculin et du neutre; enfin *hic* est nominatif singulier masculin, et il peut aussi être adverbe, dans le sens de : *dans ce lieu-ci*. Le sens seul de la phrase peut les faire distinguer entre eux.

Nomin.	*Illĕ*	*illă*	*illŭd*, celui-là, celle-là.
Gén.	*Illīŭs*	pour les 3 genres.	
Dat.	*Illī*		
Accus.	*Illŭm*	*illăm*	*illŭd*.
Abl.	*Illō*	*illā*	*illō*.

PLURIEL.

Nomin.	*Illī*	*illae*	*illă*, ceux-là, celles-là.
Gén.	*Illōrŭm*	*illārŭm*	*illōrŭm*.
Dat.	*Illīs* pour les 3 genres.		
Accus.	*Illōs*	*illās*	*illă*.
Abl.	*Illīs* pour les 3 genres (1).		

Déclinez de même : *Istĕ*, *istă*, *istŭd*, ce, cette (1).

Remarque. — *Hic hæc hoc* se rapporte aux choses rapprochées ou à celui qui parle; ex. : *hic homo* est souvent équivalent à *ego*, *Iste ista istud* se rapporte à la 2ᵉ personne; ex. . *iste liber* veut dire souvent *ton livre*. *Ille illa illud* se rapporte à la 3ᵉ personne. Comparez les adverbes *hic :* séjour où je suis, *istic*: où tu es, etc. (v. § 15).

(1) Très-rarement *olli* pour *illi*, *ollis* pour *illis*, gén. *illi illæ*, dat. *illæ;* gén. *isti istæ*, dat. *istæ*.

Nomin.	*Ipsĕ* (1) *ipsă ipsŭm*, moi-même, toi-même, lui-même, elle-même.
Gén.	*Ipsīŭs* } pour les 3 genres.
Dat.	*Ipsī* } pour les 3 genres.
Accus.	*Ipsŭm*, *ipsăm* *ipsŭm*.
Abl.	*Ipsō* *ipsā* *ipsō*.

PLURIEL.

Nomin.	*Ipsī ipsae ipsă*, nous-mêmes, vous-mêmes, eux-mêmes, elles-mêmes.
Gén.	*Ipsōrŭm ipsārŭm ipsōrŭm*.
Dat.	*Ipsīs* pour les 3 genres.
Accus.	*Ipsōs ipsās ipsă*.
Abl.	*Ipsīs* pour les 3 genres.

Pronoms relatifs.

Nomin.	*Quī quae quŏd*, qui, lequel, laquelle.
Gén.	*Cūjŭs* } pour les 3 genres.
Dat.	*Cuĭ* } pour les 3 genres.
Accus.	*Quĕm quăm quŏd*.
Abl.	*Quō quā quō*.

PLURIEL.

Nomin.	*Quī quae quae*, qui, lesquels, lesquelles.
Gén.	*Quōrŭm quārŭm quōrŭm*.
Dat.	*Quĭbŭs* pour les 3 genres.
Accus.	*Quōs quās quae*.
Abl.	*Quĭbŭs* pour les 3 genres (2).

Remarque. — *Qui* est singulier et pluriel du nominatif masculin; *quæ* est singulier et pluriel du nominatif féminin, et nominatif et

---

(1) *Ipse* est composé de *is* et de *pse*; de là les formes archaïques *eampse, eopse, eapse*. Rarement nominatif *ipsus*, superlatif *ipsissimus*.

(2) *Queis* ou *quis* pour *quibus* est peu usité. D'autres formes rares sont : *quojus* pour *cujus*, *quoi* pour *cui*, *cui* pour *cujus*; à l'ablatif *quî*

accusatif du pluriel neutre; *quod* est nominatif et accusatif du singulier neutre; l'accusatif *quam* est semblable à *quam* conjonctif et adverbe; les ablatifs *quo*, *qua* sont semblables à *quo qua* également conjonctif et adverbe; enfin le gén. singulier *cujus* est semblable au nomin. *cujus*, à qui appartenant. Le sens seul de la phrase peut les faire distinguer entre eux. L'*i* est bref dans *cui*, si ce mot est prononcé en deux syllabes (Zumpt, p. 20).

Pronom interrogatif.

Nomin.	*Quĭs*, *quae*, *quĭd* ou *quŏd*, qui?		
Gén.	*Cūjŭs*	pour les 3 genres.	
Dat.	*Cuĭ*		
Accus.	*Quĕm*	*quăm*	*quĭd* ou *quŏd*.
Abl.	*Quō*	*quā*	*quō*.

Au pluriel il se décline comme *qui*, *quae*, *quod*.

Remarque. — Même au singulier, l'interrogatif *quis quæ quid* ne se distingue du relatif *qui quæ quod* qu'au nominatif masculin et au nomin. et accus. du neutre; car l'interrogatif fait *quis* pour *qui*, et *quid* pour *quod*. Du reste, les formes *qui* et *quod* peuvent aussi servir d'interrogatifs; seulement *quis* et *quid* sont considérés comme des pronoms remplaçant un substantif, tandis que *qui* et *quod* sont considérés ordinairement comme adjectifs et se combinent avec un substantif; ex. : *Qui vir?* Quel homme? *Quod commodum?* Quel avantage? Cependant ces formes sont parfois employées les unes pour les autres. Pour l'*i* de *cui* voir la remarque précédente.

Pronoms indéfinis.

Nomin.	*Ullŭs ullă ullŭm*, quelqu'un, quelqu'une.		
Gén.	*Ullīŭs*	pour les 3 genres.	
Dat.	*Ullī*		
Accus.	*Ullŭm*	*ullăm*	*ullŭm*.
Abl.	*Ullō*	*ullā*	*ullō*.

Déclinez de même *nullus* (composé de *ne ullus*) *nulla*

---

pour *quo qua quo* est assez fréquent. Parfois on trouve qui pour *quomodo*, *quicum* pour *quocum* ou pour *quacum*, avec qui; *quiquam* pour *quoquam*, *aliqui* pour *aliquo*.

nullum, aucun, aucune, gén. *nullīus* (1), dat. *nulli*, accus. *nullum nullam nullum*, abl. *nullo nulla nullo*.

Autre pronom.

Nomin.	*Solŭs*	*solă*	*solŭm*, seul, seule.
Gén.	*Solīŭs*	pour les 3 genres.	
Dat.	*Solī*		
Accus.	*Solŭm*	*solăm*	*solŭm*.
Abl.	*Solō*	*solā*	*solō*.

Autre.

Nomin.	*Totŭs*	*totă*	*totŭm*, tout, toute.
Gén.	*Totīŭs*	pour les 3 genres.	
Dat.	*Totī*		
Accus.	*Totŭm*	*totăm*	*totŭm*
Abl.	*Totō*	*totā*	*totō*

Autre.

Nomin.	*Alĭŭs*	*alĭă*	*alĭŭd*, l'autre.
Gén.	*Alīŭs*	pour les 3 genres.	
Dat.	*Alĭī*		
Accus.	*Alĭŭm*	*alĭăm*	*alĭŭd*.
Abl.	*Alĭō*	*alĭā*	*alĭō*.

PLURIEL.

Nomin.	*Alĭī*	*aliae*	*alĭă*, etc.

Autre.

Nomin.	*Altĕr*	*altĕră*	*altĕrŭm*, l'un des deux.
Gén.	*Alterĭŭs*	pour les 3 genres.	
Dat.	*Altĕrī*		
Accus.	*Altĕrŭm*	*altĕrăm*	*altĕrŭm*.
Abl.	*Altĕrō*	*altĕrā*	*altĕrō*.

PLURIEL.

Nomin.	*Altĕrī*	*altĕrae*	*altĕră*, etc.

(1) Très-rarement gén. nulli, nullæ.

Autre.

Nomin.	*Utĕr utră utrŭm*, lequel, laquelle des deux.	
Gén.	*Utrīŭs*	pour les 3 genres.
Dat.	*Utrī*	
Accus.	*Utrŭm utrăm utrŭm.*	
Abl.	*Utrō utrā utrō.*	

PLURIEL.

Nomin. *Utrī utrae utră*, etc.

Remarque. — Le pluriel s'emploie de deux noms collectifs; ex. quand on demande lequel des deux peuples ou des deux partis.

Déclinez de même *neuter* (composé de *ne uter*) *neutra neutrum*, aucun, aucune des deux, gén. neutr*ius*, dat. neutr*i*, accus. neutr*um* neutr*am* neutr*um*, abl. neutr*o* neutr*a* neutr*o* (1).

§ 13. — Pronoms composés.

Les pronoms composés des 2 mots déclinables déclinent les 2 mots (comparez, § 6, *respublica*); ceux qui sont composés avec une syllabe indéclinable ne déclinent que le pronom.

Le pronom *idem* (pour *isdem*) *eadem idem* (pour *id dem*) est composé de *is ea id* et de la syllabe *dĕm* qui est indéclinable; il se décline donc comme *is ea id*.

Nomin.	*Idem eădem ĭdem*, le même, la même.	
Gén.	*Ejusdem*	pour les 3 genres.
Dat.	*Eīdem*	
Accus.	*Eumdem* (2) *eamdem* (2) *ĭdem.*	
Abl.	*Eōdem eādem eōdem.*	

(1) Dans beaucoup de pronoms de ce paragraphe on trouve le génitif singulier en *i æ i* et le datif en *o æ o* d'après les adjectifs des deux premières déclinaisons, ex. neutr*i* pour neutr*ius*.

(2) On dit par euphonie eu*n*dem pour cu*m*den, ca*n*dem pour ea*m*dem, eoru*n*dem pour eoru*m*dem, où la lettre *m* est remplacée par *n*.

PLURIEL.

Nomin.	*Iidem*	*eaedem*	*eădem.*
Gén.	*Eorumdem* (1)	*earumdem*	*eorumdem* (1).
Dat.	*Iisdem* ou *eisdem* pour les 3 genres.		
Accus.	*Eosdem*	*easdem*	*eădem.*
Abl.	*Iisdem* ou *eisdem* pour les 3 genres (2).		

Remarque. — Le mot *même*, quand il précède le nom, répond au latin *idem*; ex. : « Ils ont les *mêmes* devoirs, ils racontent les *mêmes* fables; à la ville et à la cour *mêmes* passions. » Lorsque *même* se place après un nom ou un pronom, il répond au latin *ipse;* ex. « Voyez vous-mêmes; les témoins mêmes » (Léger Noël, p. 517). Burnouf dit aussi : « Il ne faut pas confondre *idem* avec *ipse*; si l'on veut exprimer, par exemple, *la vertu même,* il faut dire *ipsa virtus*; *la même vertu* se traduit par *eadem virtus* » (Burnouf, p. 28).

Le pronom *hic haec hoc* peut se combiner avec les syllabes *ce*, *cine*, qui renforcent le sens démonstratif; ex. *hicce* (composé de *hic* et de *ce*) ou *hiccine*, celui-ci, gén. *hujusce*, datif *hisce*, accus. *hosce*, etc.

Les pronoms *ille*, *illa*, *illud* et *iste*, *ista*, *istud* peuvent se combiner avec *hic*, *haec*, *hoc* pour faire d'autres pronoms; ex. : *illic* pour *ille hic*, *illaec* pour *illa haec*, *illoc* pour *illud hoc*; *istic* pour *iste hic*, *istaec* pour *ista haec*, *istoc* pour *istud hoc* (3).

Le pronom *qui*, *quae*, *quod* se combine avec *cunque*, *dam*, *libet*, *vis*, *nam*, *piam*, *quam*, *que*, qui s'ajoutent à la fin, et avec *ec* (pour *en*, voici), *si*, *ne*, *num*, *ali*, qui se

(1) Voir la note 2 de la page précédente.

(2) La particule *en* ou *ecce,* voici, peut se combiner avec le pronom *is ea id,* ex. *eccum* pour *ecce eum, eccam* pour *ecce eam, eccos* pour *ecce eos, eccas* pour *ecce eas.*

(3) Les pronoms *ille illa illud* et *iste ista istud* peuvent se combiner avec les particules *en* ou *ecce, voici*; ex. : *ellum* pour *en illum*, *ellam* pour *en illam*, *ellos* pour *en illos*, *eccillum* pour *ecce illum*, *eccistam* pour *ecce istam.*



placent au commencement du mot. Tous ces mots ou syllabes sont indéclinables; par conséquent, le pronom *qui*, *quae*, *quod* se décline seul, comme s'il était simple; exemple:

Nom. *Quicunque quaecunque quodcunque*, quiconque.
Gén. *Cujuscunque* } pour les 3 genres.
Dat. *Cuicunque* }
Accus. *Quemcunque quamcunque quodcunque.*
Abl. *Quocunque quacunque quocunque.*

PLURIEL.

Nom. *Quicunque quaecunque quaecunque.*
Gén. *Quorumcunque quarumcunque quorumcunque.*
Dat. *Quibuscunque* pour les 3 genres.
Accus. *Quoscunque quascunque quaecunque.*
Abl. *Quibuscunque* pour les 3 genres.

Remarque. — La terminaison *cunque* est souvent séparée du pronom; ex. : *qua re cunque* (pour *quacunque re*), une chose quelconque.

COMPOSÉ AVEC *dam*.

Nom. *Quidam quaedam quoddam* ou *quiddam* (1), un certain.
Gén. *Cujusdam* } pour les 3 genres.
Dat. *Cuidam* }
Accus. *Quemdam quamdam quoddam* ou *quiddam* (1).
Abl. *Quodam quadam quodam.*

PLURIEL.

Nom. *Quidam quaedam quaedam*, certains objets.
Gén. *Quorumdam quarumdam quorumdam.*
Dat. *Quibusdam* pour les 3 genres.
Acc. *Quosdam quasdam quaedam.*
Abl. *Quibusdam* pour les 4 genres.

(1) *Quoddam* s'emploie comme adjectif; par conséquent, il se rap-



COMPOSÉ AVEC *libet* (INDÉCLINABLE).

Nom. *Quilibet quaelibet quodlibet* ou *quidlibet*, qui l'on voudra.
Gén. *Cujuslibet* } pour les 3 genres.
Dat. *Cuilibet* }
Accus. *Quemlibet quamlibet quodlibet* ou *quidlibet* (1).
Abl. *Quolibet qualibet quolibet.*

PLURIEL.

Nom. *Quilibet quaelibet quaelibet.*
Gén. *Quorumlibet quarumlibet quorumlibet.*
Dat. *Quibuslibet* pour les 3 genres.
Accus. *Quoslibet quaslibet quaelibet.*
Abl. *Quibuslibet* pour les 3 genres.

COMPOSÉ AVEC *vis* (INDÉCLINABLE).

Nom. *Quivis quaevis quodvis* ou *quidvis*, qui l'on voudra.
Gén. *Cujusvis* } pour les 3 genres.
Dat. *Cuivis* }
Accus. *Quemvis quamvis quodvis* ou *quidvis* (1).
Abl. *Quovis quavis quovis.*

PLURIEL.

Nom. *Quivis quaevis quaevis.*
Gén. *Quorumvis quarumvis quorumvis.*
Dat. *Quibusvis* pour les 3 genres.
Acc. *Quosvis quasvis quaevis.*
Abl. *Quibusvis* pour les 3 genres.

---

porte toujours à un substantif, avec lequel il s'accorde en cas et en nombre; ex. *quoddam lucrum*, un certain profit. *Quiddam* s'emploie comme substantif; ex. *quiddam lucri*, une certaine partie du profit (comparez § 12, *quod commodum*).

(1) *Quodlibet* et *quodvis* sont adjectifs, *quidlibet* et *quidvis* sont substantifs (voir note 1 de la page précédente et § 12).

Quis COMPOSÉ AVEC *nam* QUI DONNE PLUS DE FORCE A L'INTERROGATION.

Nom.	*Quisnam*	*quaenam*	*quidnam*, qui?
Gén.	*Cujusnam*	pour les 3 genres.	
Dat.	*Cuinam*		
Acc.	*Quemnam*	*quamnam*	*quidnam*.
Abl.	*Quonam*	*quanam*	*quonam*.

PLURIEL.

Nom.	*Quinam*	*quaenam*	*quaenam*
Gén.	*Quorumnam*	*quarumnam*	*quorumnam*.
Dat.	*Quibusnam* pour les 3 genres.		
Acc.	*Quosnam*	*quasnam*	*quaenam*.
Abl.	*Quibusnam* pour les 3 genres.		

Remarque. — Au lieu de *quidnam* on dit *quodnam*, si on l'emploie comme adjectif (comparez § 12).

Déclinez de même le composé avec *piam;* ex. : *Quispiam quaepiam quidpiam* (1) ou *quodpiam*, quelqu'un, gén. *cujuspiam*, dat. *cuipiam*, etc.

Déclinez de même le composé avec *quam : Quisquam quaequam quidquam* (2) ou *quodquam*, quelqu'un, gén. *cujusquam*, dat. *cuiquam*, etc.

Déclinez de même le composé avec *que : Quisque quaeque quidque* ou *quodque*, chacun, gén. *cujusque*, dat. *cuique*, etc.

Remarque. — *Quisquam* est substantif, *ullus* est adjectif; tous les deux sont négatifs, comme en français : *personne*, *aucun*. *Aliquis* et *quispiam* sont positifs.

Composé avec *si ne num ec* (pour *en*). Ces syllabes se placent toujours au commencement du mot ; ex. : *siquis*,

---

(1) On trouve *quippiam* pour *quidpiam*.

(2) Ordinairement quicquam, le *d* changé en *c* devant *q* (comparez § 39 *acquiescĕre*, de *ad* et quiescĕre, et en français *acquitter*).

si quelqu'un; *nequis*, que quelqu'un ne; *numquis?* est-ce que quelqu'un? *ecquis*, est-ce que quelqu'un? Ces deux dernières compositions s'emploient quand on s'attend à une réponse négative. Les syllabes *si ne num ec* se combinent avec *qui quod* pour former des adjectifs, et avec *quis quid* pour former des substantifs (comparez § 12). Dans toutes ces compositions il n'y a que le pronom *qui quae quad* ou *quis quae quid* qui se décline; ex.: *Ecquis ecqua ecquid* ou *ecquod?* Y a-t-il quelqu'un? gén. *eccujus*, dat. *eccui*, accus. *ecquem ecquam ecquid* ou *ecquod*, abl. *ecquo ecqua ecquo*.

COMPOSÉ AVEC *ali*.

Nomin.	*Alĭquĭs alĭquă alĭquŏd* ou *alĭquĭd*, quelqu'un, quelqu'une, quelque chose.
Gén.	*Alicūjŭs* } pour les 3 genres.
Datif	*Alicuī* } pour les 3 genres.
Accus.	*Aliquĕm aliquăm aliquŏd* ou *aliquĭd*.
Ablatif	*Aliquō aliquā aliquō*.

PLURIEL.

Nomin.	*Aliquī aliquae aliquă*.
Gén.	*Aliquōrŭm aliquārŭm aliquōrŭm*.
Datif	*Aliquĭbŭs* pour les 3 genres.
Accus.	*Aliquōs aliquās aliquă*.
Ablatif	*Aliquibus* pour les 3 genres.

Remarque. — *Aliquod* est un adjectif, *aliquid* est un substantif (voir § 12 *quod* et *quid*). La même remarque s'applique à tous les composés de *quod* et de *quid*. La syllabe *ali* est ordinairement rejetée après les mots : *si, nisi, ne, num, quo, quanto, quomodo, ubi, unde*, parfois après *quum qui quæ quod*; ex. *si quis* pour *si aliquis*; au féminin singulier nominatif on peut dire *siqua* d'après l'analogie de *aliqua*, ou *siquæ* d'après l'analogie de *quæ*. Le composé avec *ec* se termine au féminin et au neutre en *a* au lieu de *æ*, comme le composé avec *ali*.

Les pronoms *quis quae quid* et *qui quae quod* présentent en outre des compositions où les 2 parties composantes se déclinent à la fois. Ce sont :

a) *Redoublement du même pronom.*

Nomin.	*Quisquis quaequae quidquid* (1), quiconque.
Gén.	*Cujuscujus* (ce cas ne se trouve pas).
Datif	*Cuicui.*
Accus.	*Quemquem quamquam quidquid.*
Ablatif	*Quoquo quaqua quoquo.*

AU PLURIEL ON TROUVE :

Nominatif.	*Quiqui.*
Accusatif.	*Quosquos quasquas quaequae.*
Dat. et abl.	*Quibusquibus.*

b) *Quisque* composé avec *unus a um* (voir § 14 la déclinaison de *unus a um*).

Nomin.	*Unusquisque unaquaeque unumquodque*, chacun.
Gén.	*Uniuscujusque* } pour les 3 genres.
Datif	*Unicuique* } pour les 3 genres.
Acus.	*Unumquemque unamquamque unumquodque.*
Ablatif	*Unoquoque unaquaque unoquoque.*

Enfin le pronom *uter utra utrum* peut se combiner avec la syllabe *que* indéclinable ou avec *cunque*; alors on ne décline que le pronom ; ex. :

Nomin.	*Uterque utraque utrumque*, l'un et l'autre des deux.
Gén.	*Utriusque* } pour les 3 genres.
Datif	*Utrique* } pour les 3 genres.
Accus.	*Utrumque utramque utrumque.*
Ablatif	*Utroque utrăque utroque.*

(1) On dit aussi *quicquid* pour *quidquid* (v. § 39, acquitter).

PLURIEL.

Nomin. *utrique utraeque utraque.*

Le même pronom peut se combiner avec le pronom *alter altera alterum*; alors on décline les deux pronoms à la fois. Cependant on décline aussi le pronom *uter* seul.

Ainsi, on décline :

Nomin.	*Alteruter*, *altera utra* ou *alterutra*, *alterum utrum* ou *alterutrum*, l'un ou l'autre des deux.
Gén.	*Alterutrius* ou *alterius utrius.*
Datif	*Alterutri* ou *alteri utri*, etc.

Le pluriel est peu usité.

§ 14. — Déclinaison des noms de nombre.

Les noms de nombre *unus a um*, un; *duo*, deux, et *tres*, trois, se déclinent :

Unus a um se décline comme le pronom *ullus a um.*

Nomin.	*Unŭs* (1)	*ună*	*unŭm*, un, une.
Gén.	*Unīŭs*	pour les 3 genres.	
Dat.	*Unī*		
Accus.	*Unŭm*	*unăm*	*unŭm.*
Abl.	*Unō*	*unā*	*unō.*

PLURIEL.

Nomin.	*Unī*	*anae*	*ună.*
Gén.	*Unōrŭm*	*unārŭm*	*unōrŭm.*
Dat.	*Unīs* pour les 3 genres.		
Accus.	*Unōs*	*unās*	*ună.*
Abl.	*Unīs* pour les 3 genres.		

Ce pluriel s'emploie pour un mot qui est un *plurale*

(1) Rarement vocatif *une.*

tantum; ex. : *unae litterae*, une lettre; *una castra*, un camp.

Le nombre *duo*, deux, suit au gén. et à l'accus. les deux premières déclinaisons des noms, et se termine au dat. et à l'abl. en *obus abus*.

Nomin.	*Duŏ*	*duae*	*duŏ*, deux.
Gén.	*Duōrŭm*	*duārŭm*	*duōrŭm* (1).
Dat.	*Duōbŭs*	*duābŭs*	*duōbŭs.*
Accus.	*Duōs* ou *duo*	*duās*	*duo.*
Abl.	*Duōbŭs*	*duābŭs*	*duōbŭs.*

Ambŏ ambae ambo, se décline comme *duo*.

Le nombre *tres*, trois, est considéré comme un adjectif. Il a 2 terminaisons, savoir : une pour le masculin et le féminin, et une pour le neutre. Il suit la 3ᵉ déclinaison et se décline comme les adjectifs à 2 terminaisons, comme *fortis forte*, qui fait au pluriel *fortes fortia*.

Nominatif	*Trēs*	*triă*, trois.
Génitif	*Trĭŭm*	pour les 3 genres.
Datif	*Trĭbŭs*	
Accusatif	*Trēs*	*triă.*
Ablatif	*Trĭbŭs* pour les 3 genres.	

Les noms de nombre au delà de cent ont trois terminaisons pour les trois genres, et suivent les deux premières déclinaisons, comme *ducenti ducentae ducenta*, deux cents, etc.

Le mot *mille*, mille, est indéclinable au singulier, mais il se décline au pluriel comme les neutres de la 3ᵉ déclinaison.

---

(1) Parfois on trouve ***duum*** pour ***duorum duarum*** (comparez §§ 1, 2).

Nominatif	*Milia* ou *millia*, les mille.
Génitif	*Milium* ou *millium*.
Datif	*Milibus* ou *millibus*.
Accusatif	*Milia* ou *millia*.
Ablatif	*Milibus* ou *millibus*.

Les nombres ordinaux en *us a um*, comme *primus a um*, le premier, suivent les 2 premières déclinaisons, comme les adjectifs en *us a um*. Il en est de même des nombres distributifs, ex. : *bini binae bina*, *terni ternae terna*, *quaterni ae a*, *singuli singulae singula*, etc., qui se déclinent comme les *pluralia tantum* en *i ae a*, d'après les deux premières déclinaisons. Il en est de même des nombres de proportions, comme *simplus duplus*. Les nombres multiplicatifs comme *simplex duplex* se déclinent d'après la 3e déclinaison.

§ 15. — Déclinaison particulière de quelques particules et des noms de nombre.

Dans les déclinaisons décrites jusqu'ici on a vu qu'un mot, ex. : *rosa*, qui change de forme selon les cas, présente une racine pour exprimer l'idée principale, l'idée de la rose, commune à toutes ses formes variées, *rosa rosae*, *rosam*, etc., et diverses terminaisons, *a ae am*, etc., dont chacune exprime une idée accessoire, l'idée du génitif, de l'accusatif, etc., laquelle idée accessoire est à son tour commune au mot *rosa* et à tous les mots de la 1re déclinaison, comme *hora*, l'heure, *porta*, la porte. Certaines particules, surtout celles dérivées des pronoms *hic*, *iste*, *ille* présentent les mêmes caractères, de sorte qu'on peut dire qu'elles ont aussi une déclinaison. Les idées accessoires ne sont plus ici le génitif, datif, accusatif, mais elles ont avec eux des analogies; ce sont :

Hic, séjour, où je suis.	*Istic* (de *iste hic*), séjour, là où tu es.	*Illic* (de *ille hic*), séjour, là où il est.
Hinc, d'ici où je suis.	*Istinc*, de là où tu es.	*Illinc*, de là où il est.
Huc, direction, vers ici où je suis.	*Istuc*, direction, là où tu es.	*Illuc*, direction, là où il est.
Hac, par ici où je suis.	*Istac*, par là où tu es.	*Illac*, par là où il est.

Dans *hic* l'idée générale, commune à toutes ses formes variées, c'est la 1re personne, *où je suis*; la forme *hinc* exprime l'idée accessoire d'origine, comme la forme *rosae* au génitif; *huc* exprime la direction, comme la forme *rosam* à l'accusatif, qui indique la direction de l'action; *hac* est semblable à l'ablatif fém. de *hic haec hoc* et exprime le moyen de l'action comme l'ablatif *instrumenti*. Ces idées accessoires d'origine, de direction, etc., sont communes à *hic*, *istic* et *illic*. C'est donc une déclinaison véritable.

Un autre genre de déclinaison se trouve dans les nombres. Ainsi dans les nombres cardinaux les dizaines se terminent en *ginti* ou *ginta;* ex.: *viginti*, 20, tri*ginta*, 30, quadra*ginta*, 40, quinqua*ginta*, 50, sexa*ginta*, 60, septua*ginta*, 70, octo*ginta*, 80, nona*ginta*, 90.

Les centaines se terminent en *centi* (de *centum*, cent); en *genti* (le *c* changé en *g*); ex. : du*centi*, 200, tre*centi*, 300, quadrin*genti*, 400, quin*genti*, 500, sex*centi*, 600, septin*genti*, 700, octin*genti*, 800, non*genti*, 900.

Les nombres ordinaux se terminent en *us a um;* ex.: *primus*, le premier; *secundus*, le second; *tertius*, le troisième. Les dizaines se terminent en *cesimus* ou *gesimus*

(*c* changé en *g*); ex. : vi*cesimus* ou vi*gesimus*, le 20e, tri*cesimus*, ou tri*gesimus,* le 30e, quadra*gesimus*, le 40e, etc. Les centaines se terminent en *centesimus* (de *centum*, cent) ou *gentesimus* (*c* changé en *g*); ex. : *centesimus*, le 100e, du*centesimus*, le 200e, tre*centesimus*, le 300e, quadrin*gentesimus*, le 400e, quin*gent esius*, le 500e, sex*centesimus*, le 600e, etc.

Les distributifs sont des *pluralia tantum*, comme *singuli* (*ae a*), un à chacun; ils se terminent à partir de deux en *ni nae na* (trois terminaisons pour les trois genres); ex. : bi*ni* (*ae a*), deux à chacun, ter*ni* (*ae a*), trois à chacun, quater*ni*, qui*ni*, se*ni*, septe*ni*, octo*ni*, nove*ni*, de*ni*. Les dizaines se terminent en ce*ni* ou ge*ni* (*c* changé en *g*); ex. : vi*ceni*, vingt à chacun, tri*ceni,* trente à chacun, quadra*geni*, quarante à chacun. De *centum* on a formé *centeni*, cent à chacun.

Les multiplicatifs se terminent en *plex;* ex. : sim*plex*, du*plex*, tri*plex*, etc.

Les nombres de proportion se terminent en *plus a um;* ex. : sim*plus*, du*plus*, tri*plus*, etc.

Enfin les nombres adverbiales se terminent, à partir de cinq, en *ies;* ex. : quinq*ies*, 5 fois, sex*ies*, sept*ies*, etc. Les dizaines se terminent en *cies* ou *gies* (*c* changé en *g*); ex. : de*cies*, 10 fois, vi*cies*, 20 fois, tri*cies*, 30 fois, quadra*gies*, 40 fois, etc. Les centaines se terminent en *centies* ou *genties;* ex. : *centies*, 100 fois, du*centies*, 200 fois, tre*centies*, 300 fois, quadrin*genties*, 400 fois, etc. De *mille,* mille, on a formé *millies*, mille fois.

Autre genre de déclinaison de particules.

INTERROGATIF.

ubi, où ? (séjour).	*unde*, d'où ?	*quo*, où ? (direction).	*qua*, de quelle manière.



RELATIF.

ubi, où.	*unde*, d'où.	*quo*, où.	*qua*, de quelle manière.
ubiubi.	*undeunde*,	*quoquo*.	*quaqua*.
ubicunque.	*undecunque*,	*quocunque*.	*quacunque*.

DÉMONSTRATIF.

ibi, ici.	*inde*, d'ici.	*eo*, là.	*ea*, de cette manière.
ibidem.	*indidem*.	*eodem*.	*eadem*.

INDÉFINI.

alicubi, quelque part.	*alicunde*, de qq. part.	*aliquo*, quelque part.	*aliqua*, de qq. manière que.

GÉNÉRALISÉ.

ubique, partout.	*undique*, de partout.	(1)	(1).
ubivis.	*undevis*.	*quovis*, partout.	*quavis*, de toutes les manières.
ubilibet.	*undelibet*.	*quolibet*.	*qualibet*..

§ 16. — Résumé des déclinaisons.

Il y a, comme on l'a vu plus haut, trois classes de déclinaisons, savoir :

A. Première classe de déclinaisons ou déclinaisons de cas ; elle se divise en :

1) *Déclinaison à terminaison féminine*. — 1re déclinaison des auteurs. Elle renferme surtout les adjectifs féminins en *ă*, et aussi par analogie les substantifs fémi-

(1) On ne dit pas *quoque*, ni *quaque*, car il y aurait confusion avec *quoque* dans le sens *aussi*, et *quaque* ablatif féminin de *quisque*, chacun.

nins en *a*, et même quelques noms masculins qui ont par exception cette terminaison. Elle conserve l'*a* dans tous les cas, excepté au datif et à l'ablatif pluriel, où l'*a* se contracte avec la terminaison *īs*, ou plutôt l'*i* long de la désinence *is* l'emporte sur l'*ă* bref de la terminaison féminine (1).

2) *Déclinaison à terminaison masculine.* — 2[e] déclinaison des auteurs. Elle renferme surtout les adjectifs masculins en *us* et par analogie aussi les substantifs masculins en *us*. Les neutres suivent la déclinaison des masculins, dont ils ne se distinguent qu'au nominatif et à l'accusatif pluriel.

3) *Déclinaison sans terminaison.* — 3[e] déclinaison des auteurs. Elle renferme surtout les substantifs qui n'ont aucune terminaison au nominatif (2), et par analogie aussi les adjectifs qui ne distinguent pas le féminin du masculin, comme *prudens*, *fortis* (3).

---

(1) En grec aussi la déclinaison à terminaison féminine conserve la lettre de cette terminaison, *e* ou *a*, dans tous les cas, excepté un seul où elle se contracte avec l'*o* long de la désinence ; ex. *Mouson*, des Muses, pour l'ancienne forme *mousaon*. En grec aussi elle est surtout la déclinaison des adjectifs féminins; elle renferme cependant aussi des substantifs féminins et même masculins, lesquels ne s'en distinguent, du reste, qu'au nominatif et génitif du singulier; ex. *Atreides*, *Atreidou*.

(2) On comprend la nécessité de donner à l'adjectif la terminaison masculine, féminine ou neutre, pour qu'on sache à quel substantif il se rapporte; mais il n'y en a aucune pour donner au substantif une terminaison, afin d'en marquer le sexe; ainsi *uxor*, la femme, n'a pas de terminaison féminine ; *vir*, l'homme, n'a pas de terminaison masculine. Ce n'est que par analogie avec les adjectifs que beaucoup de noms ont reçu ces terminaisons, comme *femina*, et par analogie avec les noms que beaucoup d'adjectifs, au contraire, n'en ont pas, comme *prudens*.

(3) Il n'y a que 12 adjectifs en *er*, *is*, *e*, qui suivent la 3e déclinaison d'après l'analogie de ceux en *is*, *e*.

On pourrait dire que la 1re déclinaison est surtout celle des adjectifs féminins, la 2e est celle des adjectifs masculins qui renferme aussi des neutres, parce que ceux-ci ne s'en distinguent qu'au nominatif et à l'accusatif; tandis que la 3e est surtout celle des substantifs. Ainsi les deux déclinaisons suivantes qui ne sont que des branches de la 3e, ne renferment que des substantifs. Le participe en *us* comme adjectif suit toujours la 2e déclinaison; devenu substantif il suit toujours la 4e; ex. *ictus*, *natus*, *factus*. Les noms en *us* de la 3e sont tous des substantifs.

Les deux branches de la 3e déclinaison ou de celle des substantifs sont :

a) *La déclinaison u*, qui conserve l'*u* dans tous les cas excepté au datif et à l'ablatif pluriel; ex. *manibus*, et même dans ces cas beaucoup de mots ont *u*; ex. *arcubus* de arcus (v. § 4). C'est la 4e déclinaison des auteurs. Elle ne renferme que des substantifs.

b) *La déclinaison e*. — 5e déclinaison des auteurs, qui conserve l'*e* dans tous les cas. Elle ne renferme, du reste, que quelques substantifs (1).

B. La deuxième classe de déclinaisons est celle des noms de nombre. Ici les cas sont remplacés par les diverses manières d'exprimer le nombre : comparez ces deux déclinaisons entre elles :

---

(1) Il n'y a que trois mots : *dies, res, species* qui présentent tous les cas au pluriel ; *acies, facies, effigies, series* et *spes* n'ont que le nominatif et l'accusatif pluriel; les autres mots de cette déclinaison n'ont pas de pluriel (Zumpt, p. 79):

On voit, d'après ce qui vient d'être dit, que les déclinaisons latines ne sont qu'au nombre de trois, comme en grec, et que celles du latin sont analogues à celles de la dernière langue. En grec aussi la 1re déclinaison est celle à terminaison féminine, la 2e est celle à terminaison masculine qui renferme aussi celle du neutre, et la 3e est sans terminaison (voir du reste l'Appendice).



Nominatif	*labor.*	Nombre cardinal *sex*, six.
Génitif	*labor-is.*	Nombre ordinal *sex-tus*, sixième.
Datif	*labor-i.*	Nombre distributif *se-ni*, six à chacun.
Accusatif	*labor-em.*	Nombre multiplicatif *sex-tuplex*, six fois.
Ablatif	*labor-e.*	Nombre de proportion, *sex-tuplus*, six fois autant.
		Nombres adverbes, *sex ies*, six fois (1).

Les autres noms de nombre suivent cette déclinaison; ex. *septem*, sept; *septimus*, le septième; *septeni*, sept à chacun; *septemplex*, sept fois; *septuplus*, sept fois autant; *septies*, sept fois, et ainsi des autres.

C. Enfin la 3e classe de déclinaisons est celle des particules mentionnées plus haut (§ 15).

---

(1) On peut dire que le *cardinal* ou radical correspond au *nominatif* qui ne renferme que la racine et n'exprime que le nom de l'objet. L'ordinal correspond au *génitif* qui ajoute une qualité à un substantif; ex. un homme *d'un grand savoir*, ce qui veut dire : homme *très-savant;* homme *de bien* pour *bon* (v. § 45 les exemples des autres langues, où le génitif joue le rôle d'un adjectif). Le distributif, comme *six à chacun*, correspond au datif; le multiplicatif correspond à l'accusatif de mesure (voy. § 47); enfin les deux dernières formes correspondent à l'ablatif de mesure, qui exprime des rapports plus éloignés que ceux des autres cas; ex. *duplo* ou *sextuplo major*, deux ou six fois plus grand (v. § 48).

DEUXIÈME PARTIE

§ 17. — Les classes des verbes ou les quatre conjugaisons.

On sait que tous les verbes français font l'infinitif en *r*, mais ils se divisent en quatre classes ou conjugaisons, selon la lettre qui précède l'*r*; la 1re conjugaison a un *e* devant cet *r*, comme aim-*er*; la 2e a *oi*, comme dev-*oir*; la 3e a un *i*, comme fin-*ir*; enfin la dernière, au lieu d'une voyelle, a une consonne devant l'*r*, comme ven-*dre*; ce n'est que dans cette conjugaison, où l'*r* n'est pas précédé d'une voyelle, qu'on le fait suivre par un *e*, car on l'entend mieux au commencement d'une syllabe dans *ven-dre*, qu'à la fin d'une syllabe, où il se trouverait à la suite d'une consonne dans *vendr*.

Il en est de même en latin. Tous les verbes font l'infinitif en *re*, mais ils se divisent en quatre conjugaisons selon la lettre qui précède l'*r*. Les uns ont un *ā* devant l'*r*, comme *amā-re*, aimer (1); ils appartiennent à la conjugaison *a*, 1re conjugaison des auteurs. Les autres ont un *ē* long devant l'*r*, comme *deb-ēre*, devoir (1); ils appartiennent à la conjugaison *e* long, qui, pour abréger, sera appelée simplement conjugaison *e*; c'est la 2e conjugaison des auteurs. Les autres encore ont un *ī* devant l'*r*, comme *servīre*, servir (1); ils forment la con-

(1) Il est bon de faire remarquer que chacune des quatre conjugaisons latines correspond à l'une des conjugaisons françaises. C'est ce qu'on voit dans les racines employées dans les deux lan-



jugaison *i;* c'est la 4ᵉ conjugaison des auteurs. Les derniers enfin n'ont pour la plupart devant l'*r* que la consonne finale du radical, et ils reçoivent un *e* bref inter-

---

gues. Il est vrai qu'on trouve de nombreuses exceptions, comme *tenêre,* tenir; *lucêre,* luire; *excellere,* exceller; *colligere,* cueillir, *recipere,* recevoir; *mordêre,* mordre, etc. Cependant la remarque a sa valeur. Ainsi la conjugaison *a* correspond à la 1ʳᵉ conjugaison française en *er;* ex. : *am-âre,* aim-*er,* où l'*a* est changé en *e,* comme dans les noms féminins; ex. : *rosa,* rose; *longa,* longue.

La conjugaison *e* correspond à celle qui fait l'infinitif en *oir;* ex. *apparêre,* apparoir; *calêre,* chaloir; *comparêre,* comparoir; *condolêre,* condouloir (ce sont de vieux verbes français), *deb-êre,* dev-*oir, habêre,* av-*oir; mov-êre,* mouv-*oir; sed-êre,* s'asse-*oir; val-êre,* val-*oir; vid-êre,* v-*oir,* où l'*e* final est rejeté et l'*e* long se change en *oi,* comme dans *três,* trois; *rex,* roi; *lex,* loi, etc.

La conjugaison *i* correspond à celle qui fait l'infinitif en *ir;* ex. *aper-îre,* ouvr-*ir; bullire,* bouillir*; audire,* ouïr; *dorm-îre,* dorm-*ir; farcire,* farc*ir; ferire,* férir; *finire,* fin*ir*; *glutire,* englout*ir; hennire,* henn*ir; mori,* mour*ir; mugire,* mug*ir; munire,* mun*ir; nutrire,* nourr*ir; obedire,* obé*ir; ordiri,* ourd*ir; polire,* pol*ir; sentire,* sent*ir; sepelire,* ensevel*ir; servire,* serv*ir; sopire,* assoup*ir; subire,* sub*ir; rugire,* rug*ir ; venire,* ven*ir.*

La conjugaison *e bref* correspond à celle qui n'a qu'une consonne devant l'*r* de l'infinitif ou dont l'infinitif se termine en *re;* ex. *absolv-ere,* absou-dre; *abstrahere,* abstraire; *astringere,* astreindre; *batuere,* battre; *bibere,* boire; *cingere,* ceindre; *claudere,* clore; *cognoscere* (*cognitus*), connaître; *coquere,* cuire; *credere,* croire; *crescere* (*cretus*), croître; *descendere,* descendre; *dicere,* dire; *dissolvere,* dissoudre; *ducere,* conduire; *esse* (pour *essere*), être (pour estre); *extinguere,* éteindre; *facere.* faire; *findere,* fendre; *fingere,* feindre; *frigere,* faire frire; *fundere,* répandre; *gemere,* geindre; *imprimere,* empreindre; *jungere,* joindre; *legere,* lire; *mittere,* mettre; *molere,* moudre; *nasci* (*natus*), naître; *occidere,* occire; *parere,* produire; *pascere* (*pastus*), paître; *perdere,* perdre; *pingere,* peindre; *plangere,* plaindre; *prehendere,* prendre; *promittere,* promettre; *rumpere,* rompre; *scribere,* écrire; *sternere,* étendre; *struere,* construire; *sufficere,* suffire; *surgere,* sourdre; *suspendere,* suspendre; *tendere,* tendre; *tingere,* teindre; *traducere,* traduire; *trahere,* traire; *unguere,* oindre; *vendere,* vendre; *vincere,* vaincre; *vivere,* vivre.

Qu'on remarque par exemple les verbes suivants *: leg-are,* légu-*er;*

calé entre ces deux consonnes, pour les faire mieux entendre; ex. *vend-ĕre*, vendre, où l'*e* de liaison est retranché en français (1), *ic-ĕre*, battre, *leg-ĕre*, lire. Ces derniers verbes appartiennent à la conjugaison *e bref*, la 3e conjugaison des auteurs.

Remarque.— Les grammairiens français et allemands distinguent les quatre conjugaisons par les chiffres : 1re, 2e, 3e, 4e conjugaisons. Le grammairien anglais M. Donaldson leur donne les noms que je viens d'indiquer. J'ai préféré ses dénominations, parce qu'il est bon que le nom d'une chose indique son caractère. Le nom de 1re *conjugaison* n'indique que la place que les grammairiens ont bien voulu donner à cette conjugaison selon leur convenance, chose indifférente pour l'élève, tandis que le nom de conjugaison *a* indique au commençant le caractère de ces verbes, qui ont à l'infinitif un *a* devant la désinence *re* (2).

Autre remarque.—Quelques verbes de la dernière conjugaison ont

---

legere, li-*re*; *fund-are*, fond-*er*; *fund-ere*, répand-*re*; *dic-are*, dédi-*er*; *dicere*, di-*re*.

Cette note était déjà sous presse, lorsque j'ai eu la satisfaction de voir la *Grammaire historique* de M. Auguste Brachet, qui confirme complétement mes idées (voir cette grammaire, Paris, 1868, pp. 119, 122, 198, 199, 296). Cet auteur donne comme exemples les verbes *courir*, *quérir*; *frémir*, *gémir*, *imprimer*, qui avaient en vieux français la forme de *courre* (de *currere*), *querre* (de *quaerere*), *freindre* (de *fremere*), *geindre* (de *gemere*), *empreindre* (de *imprimere*); en outre *recevoir*, *concevoir*, *décevoir*, « qui étaient au moyen âge *reçoivre* (de *recipere*), *conçoivre* (de *concipere*), *deçoivre* (de *decipere*). » (L. C, pp. 211 et 915).

On comprend les nombreuses exceptions quand on considère qu'il n'y a en français, d'après les calculs de M. Brachet, que 350 verbes en *ir*, 17 seulement en *oir*, 60 en *re*, et 3,620 en *er* (L. C, pp. 198 et 202).

Si j'avais eu cette excellente grammaire plus tôt, j'aurais adopté l'idée de l'auteur que les mots français sont formés de l'accusatif et non pas de l'ablatif, comme le dit Léger Noël, que j'ai cité plus haut (§ 7).

(1) Voir la note de la page 61.

(2) M. Donaldson donne à la dernière conjugaison le nom de

un *u* pour lettre finale de la racine; ex. ***statu-ere***, statuer. Ces verbes n'avaient pas besoin de voyelle de liaison, on aurait pu dire ***statu-re***, mais on a formé ***statu-ere*** par analogie avec ***leg-ere***, ***ic-ere***.

Il est cependant difficile de faire distinguer par la prononciation l'*e* bref de l'*e* long; ainsi les verbes *icĕre* et *legĕre* pourraient être confondus avec le verbe *debēre*. Il importe donc de rappeler la règle de l'accentuation (voir Avis préliminaire II). Quand l'avant-dernière syllabe a une voyelle longue, c'est celle-là qu'on accentue dans la prononciation; on prononce donc le mot *debêre* en accentuant l'avant-dernière syllabe *be*. Si l'avant-dernière syllabe a une voyelle brève, on accentue la syllabe qui la précède; ainsi le mot *icĕre* sera accentué, non pas sur l'avant-dernière syllabe *ce*, mais sur la syllabe *i*; le mot *legĕre* sera accentué, non pas sur *ge*, mais sur *le*; si la syllabe *ge* était longue, c'est elle qui serait accentuée. De cette façon, on distinguera facilement dans la prononciation l'infinitif des verbes qui ont l'*e* bref devant *re*, de ceux qui ont l'*e* long.

Remarque. — Les dictionnaires et les grammairiens indiquent en outre la 2e personne singulier du présent indicatif actif comme caractère distinctif des quatre conjugaisons. Cette 2e personne se termine en ***âs*** dans la conjugaison ***a***; ex. am***as***, tu aimes; elle se termine en ***ês*** dans la conjugaison ***e***, ex. deb***es***, tu dois; dans les verbes en ***îre*** elle se termine en ***îs*** avec ***î*** long, ex. ***servîs***, tu sers, de ***servire***, servir; enfin elle se termine en ***is*** avec ***i*** bref dans les verbes qui ont à l'infinitif l'*e* bref, ex leg***is***, tu lis, de ***legere***, lire; ic***is***, tu bats,

---

conjugaison de consonnes ou de demi-consonnes. Il m'a semblé que ce nom ne sera pas bien compris des commençants, et j'ai préféré le nom de ***conjugaison e bref***, qu'on comprendra facilement, puisqu'elle se distingue par l'***e*** bref placé devant la désinence ***re***. Le nom de verbes ***purs*** donné par M. Dutrey sera aussi moins bien compris que conjugaison ***e bref***.

de *icere*, battre. Il est bon de connaître ce caractère, parce qu'il est indiqué dans les dictionnaires; mais l'infinitif seul suffit pour distinguer les quatre conjugaisons entre elles.

§ 18. — Temps de l'indicatif, subjonctif et infinitif.

Chaque action peut se présenter de deux façons. Ainsi le verbe peut exprimer la durée de l'action qui n'est pas finie; ex. « je *lis* ce livre, parce que je ne sais pas ce qu'il contient, » l'action de lire dure encore, elle n'est pas finie : on l'appelle *imparfaite;* le temps *je lis* qui l'exprime peut donc s'appeler *imparfait.* Le verbe peut aussi indiquer l'accomplissement de l'action; ex. « je connais ce livre, parce que je *l'ai lu*, » l'action de lire est ici finie et accomplie, elle s'appelle *parfaite*, le verbe *j'ai lu* qui l'exprime s'appelle *parfait.* Ainsi l'imparfait indique la durée de l'action, le parfait indique son accomplissement. Or, la durée de l'action peut avoir lieu dans le présent, le passé ou le futur; ex. je *lis*, je *lisais*, je *lirai;* aucun de ces mots n'indique l'accomplissement de l'action, mais sa durée; il y a donc trois imparfaits : un pour le présent, un pour le passé et un pour le futur. L'accomplissement d'une action peut aussi avoir lieu dans le présent, le passé ou le futur; ex. *j'ai lu*, *j'avais lu*, *j'aurai lu;* chacun de ces temps renferme le participe *lu*, qui exprime évidemment l'accomplissement de l'action. Il y a donc aussi trois temps parfaits, comme il y a trois imparfaits; en tout six temps. Ce sont :

1) *Le présent*; ex. *j'aime*, qui est un présent imparfait, puisqu'il indique la durée de l'action qui n'est pas accomplie; mais, pour abréger, on appelle ce temps tout simplement le *présent.*

2) *Le passé;* ex. *j'aimais*, qui est un passé imparfait,

puisqu'il indique la durée de l'action; mais comme le présent imparfait qui indique aussi la durée de l'action s'appelle, par abréviation, simplement le *présent*, on peut appeler aussi le passé imparfait, pour abréger, tout simplement le *passé* (1).

3) *Le futur;* ex. *j'aimerai*, qui est proprement un futur imparfait, puisqu'il indique également la durée de l'action ; mais pour abréger on peut l'appeler tout simplement le *futur*, d'autant plus que c'est l'expression consacrée.

4) *Le parfait;* ex. « je connais ce discours, je ne le lirai plus, car *je l'ai lu.* » C'est proprement un présent parfait, puisqu'il indique l'accomplissement de l'action et qu'il se rapporte au moment présent (2); cependant, toujours pour abréger, on peut l'appeler simplement le *parfait*, qui est du reste l'expression consacrée.

5) *Le passé parfait;* ex. *j'avais lu.* Ce temps doit être appelé *passé*, parce qu'il se rapporte à un moment passé; il doit en outre s'appeler *parfait*, parce qu'il exprime l'accomplissement de l'action (3).

6) *Le futur parfait;* ex. *j'aurai lu*, qui exprime l'ac-

---

(1) Le *passé* est appelé par les grammairiens *imparfait*. J'ai abandonné cette dénomination. *Imparfait* veut dire *durée de l'action*; or, ce n'est pas par la durée de l'action que « *je lisais* » se distingue de « *je lis* » et de « *je lirai* ». La durée de l'action est commune à tous ces temps. Ce qui le distingue, c'est le temps dans lequel l'action a lieu, par conséquent je crois devoir l'appeler le *passé*. On verra, du reste, que cette dénomination facilite beaucoup l'étude.

(2) C'est pourquoi il est suivi du subjonctif présent (v. § 53).

(3) Le *passé parfait* est appelé par les grammairiens *plus-que-parfait*. C'est une dénomination difficile à comprendre. Qu'est-ce qu'une chose qui est plus encore que parfaite? Si cela existe, pourquoi n'y aura-t-il pas dans le présent et dans le futur des états ou des actions qui dépassent le parfait, comme il y en a dans le passé? Les grammairiens disent que le plus-que-parfait indique que l'ac-

complissement de l'action dans le temps futur (voir du reste l'appendice pour les motifs et les avantages de toutes ces dénominations).

Il y a donc trois imparfaits qui n'expriment que l'action elle-même et non pas son accomplissement; ils ont par conséquent reçu des dénominations qui n'indiquent que le temps dans lequel l'action a lieu, savoir : *présent*, *passé*, *futur*. Il y a trois parfaits, qui expriment aussi le temps de l'action et de plus son accomplissement; ils ont par conséquent reçu des dénominations qui indiquent l'idée du temps et l'idée du parfait, savoir : *parfait* (abrégé de *présent parfait*), *passé parfait*, *futur parfait*. Il y a donc six temps; ex. présent, *amo*, j'aime; passé, *amabam*, j'aimais; futur, *amabo*, j'aimerai; parfait, *amavi*, j'ai aimé; passé parfait, *amaveram*, j'avais aimé; futur parfait *amavero*, j'aurai aimé.

Remarque. — La langue latine n'a pas de temps particulier qui corresponde à *j'aimai*, tu *aimas*, il *aima*. Burnouf dit avec raison « la langue française possède un temps que nous appelons *parfait défini*, *j'aimai*, *je lus*. Il est représenté en latin par le parfait; ex. *amavi*, j'ai aimé, peut signifier aussi *j'aimais; legi*, *j'ai lu* et je *lus* » (*Méthode de Burnouf*, 12ᵉ édition, 1846, p. 38). Quand cette forme appelée *parfait* a la signification du *parfait défini* français, on l'appelle *parfait historique*, pour le distinguer de l'autre parfait, qui indique l'accomplissement de l'action et qui correspond au parfait *j'ai aimé*.

On sait qu'en français les trois imparfaits, qui n'expriment qu'une seule idée, le temps de l'action, se rendent chacun par un seul mot, j'*aime*, j'*aimais*, j'*aimerai*; tandis que les trois parfaits, qui expriment deux idées,

---

tion avait lieu avant une autre du temps passé, ou avant une action exprimée par l'imparfait. Mais alors il faudra l'appeler *plus-qu'imparfait*, expression à laquelle on pourrait, si l'on voulait, attacher le sens d'*avant l'imparfait*. Mais *plus-que-parfait* est une expression très-imparfaite.

le temps et l'accomplissement de l'action, sont composés chacun de deux mots, savoir : le participe parfait qui exprime l'accomplissement de l'action et le verbe auxiliaire qui indique le temps. Il en est de même en latin dans la voix passive; ex. *amor*, je suis aimé, *amabar*, j'étais aimé, *amabor*, je serai aimé; ainsi les trois imparfaits sont exprimés chacun par un seul mot qui indique le temps par ses désinences. Les trois parfaits, au contraire, sont exprimés chacun par deux mots, comme en français, savoir : le participe parfait, comme *amatus*, aimé, qui indique l'accomplissement de l'action, et le verbe auxiliaire, *esse*, être, qui indique le temps; ex. *amatus sum*, j'ai été aimé (1). Il n'y a donc au passif que trois désinences ou *trois temps* pour les trois imparfaits, tandis que l'on n'en a pas besoin pour les parfaits, parce qu'ils peuvent s'exprimer par la combinaison du participe avec le verbe auxiliaire *esse*, être.

Il n'en est pas ainsi dans la voix active. Il n'y a pas en latin de verbe auxiliaire correspondant au verbe français *avoir* (2). Il faut donc pour la voix active trois désinences ou *trois temps* de plus pour exprimer les trois parfaits; en tout six temps, trois imparfaits et trois

(1) Il est vrai qu'en français il faut trois mots pour exprimer un parfait passif, mais cela tient à ce que la langue française n'a pas de désinences particulières pour exprimer le passif; c'est le participe qui y supplée en exprimant l'idée du passif, et non pas l'accomplissement de l'action. Ainsi le présent passif, qui s'exprime en latin par un seul mot *amor*, se rend en français par deux mots, l'un qui exprime le temps et l'autre qui exprime le passif; ex. *je suis aimé*. Il en résulte que, dans le parfait passif, il faut un troisième mot pour exprimer l'idée de l'accomplissement de l'action. Le participe a donc en français deux significations, savoir : l'accomplissement de l'action dans *j'ai aimé*, le passif dans *je suis aimé*. C'est pourquoi il faut deux participes dans le parfait passif; ex. : j'ai *été aimé*.

(2) Le verbe *habere* est rarement employé comme verbe auxiliaire.

parfaits, un *nombre de temps double* de celui de la voix passive.

Il y a donc six temps dans la voix active et trois dans la voix passive; ex. *amo*, j'aime, *amabam*, j'aimais, *amabor*, j'aimerai, et pour les trois parfaits *amavi*, j'ai aimé, *amaveram*, j'avais aimé, *amavero*, j'aurai aimé. Au passif il y a trois temps pour les trois imparfaits; *amor*, je suis aimé, *amabar*, j'étais aimé, *amabor*, je serai aimé; mais il n'y a pas de temps pour les parfaits, qui s'expriment par la combinaison du participe parfait et le verbe auxiliaire *esse*, être; ex. *amatus sum*, j'ai été aimé, *amatus eram*, j'avais été aimé, *amatus ero*, j'aurai été aimé.

On sait qu'en français il n'y a pas de subjonctif pour le futur, il n'y en a que pour le présent et le temps passé; ex. que je *donne*, que je *donnasse*. Il en est de même en latin. On a vu qu'en latin l'indicatif a dans la voix active un nombre de temps double de celui de la voix passive; il en est de même, et pour la même cause, du subjonctif. Il y a donc deux temps pour le passif et quatre temps pour l'actif. Ainsi dans la voix active on a quatre formes, savoir : présent *amem*, que j'aime, passé (imparfait des auteurs) *amarem*, que j'aimasse, parfait *amaverim*, que j'aie aimé, passé parfait (plus-que-parfait des auteurs) *amavissem*, que j'eusse aimé. Dans la voix passive le subjonctif n'a que deux temps, savoir : présent *amer*, que je sois aimé, passé (imparfait) *amarer*, que je fusse aimé. Tandis que les deux parfaits s'expriment, comme dans l'indicatif passif, par la combinaison du participe parfait avec le subjonctif du verbe auxiliaire *esse*, être; ex. parfait, *amatus sim*, que j'aie été aimé; passé parfait, *amatus essem*, que j'eusse été aimé.

Remarque. — On peut cependant exprimer en latin le subjonctif futur par la combinaison des deux mots ou par une périphrase.

Ainsi, pour l'actif, on emploie le participe futur actif en le combinant avec le subjonctif du verbe auxiliaire; ex. *amaturus sim* ou *amaturus essem*, où l'idée du futur est exprimée dans le participe *amaturus*, voulant aimer. Dans la voix passive, on a ordinairement recours à une périphrase, car le participe futur passif n'est pas précisément destiné à exprimer le temps futur (voir § 53). On emploie donc ordinairement la périphrase de *futurum sit ut ;* ex. *non dubito quin futurum sit ut laudetur*, je ne doute pas qu'il ne soit loué; littéralement : qu'il n'arrive à l'avenir qu'il soit loué, où l'idée du futur est exprimée dans le participe *futurum* (participe futur du verbe auxiliaire *esse*), et l'idée du subjonctif est exprimée par le mot *sim* (subjonctif présent du même verbe auxiliaire *esse*).

Comme l'indicatif et le subjonctif, l'infinitif a aussi dans la voix active un nombre de formes double de celui de la voix passive, et cela toujours par la même cause. Ainsi dans la voix active il a deux formes, dont l'une exprime la durée de l'action, c'est l'imparfait que les auteurs appellent *infinitif présent*, et l'autre exprime l'accomplissement de l'action, c'est l'*infinitif parfait ;* ex. infinitif présent ou imparfait, *amare*, aimer; infinitif parfait, *amavisse*, avoir aimé. Dans la voix passive, l'infinitif n'a qu'une seule désinence particulière pour l'imparfait appelé présent; ex. *amari*, être aimé; tandis que l'infinitif parfait passif s'exprime, comme l'indicatif parfait passif, par la combinaison du participe parfait avec l'infinitif du verbe auxiliaire; ex. *amatus esse*, avoir été aimé(1).

Ainsi l'indicatif qui peut exprimer l'action à trois moments différents, a trois temps dans la voix passive, et

(1) Remarquez cette phrase « *dicitur amatus esse,* » il est *censé avoir été aimé*, ou *on dit* qu'il a été aimé. Les grammairiens ont mis dans les tableaux beaucoup de formes d'infinitifs que j'ai rejetées, parce qu'elles ne sont que des combinaisons et qu'elles rendent l'étude difficile. Ainsi l'infinitif futur *amatum iri* est composé de l'infinitif *iri* venant du verbe *eo*, je vais, et du supin *amatum*, et cette

six dans la voix active; le subjonctif, qui manque de futur, a deux temps dans la voix passive et quatre dans l'active; l'infinitif enfin en a un dans le passif, et deux dans l'actif.

§ 19. — AUTRES MODES DU VERBE (1).

L'*impératif*. Les verbes latins ont des formes particulières pour la 2e et la 3e personnes de l'impératif au singulier et au pluriel, tandis que la 1re personne est exprimée par le subjonctif; ex. *amemus*, *que nous aimions* ou *aimons*.

Le *participe*. On sait qu'en français les verbes ont, dans la voix active, un participe présent; ex. *aimant*, et au passif un participe parfait; ex. *aimé*. Ces deux participes se trouvent également en latin. Ainsi, dans la voix active, il y a un participe présent; ex. *amans*, aimant, et dans la voix passive un participe parfait; ex. *amatus*, aimé. Les verbes latins ont en outre deux participes futurs: un dans la voix active et un dans la voix passive; ex. *amaturus*, voulant aimer, et pour le passif, *amandus*, devant être aimé. Le participe présent n'a qu'une seule terminaison, tandis que les trois autres ont chacun trois terminaisons en *us a um* pour les trois genres.

Remarque. — Le participe appelé *futur passif* n'implique cependant aucun temps particulier; seulement au nominatif il implique l'idée de nécessité ou de convenance, tandis que dans les autres cas il est un simple passif, sans indiquer aucune idée de nécessité ni de temps; ex. *consuetudo amandæ libertatis*, l'habitude d'aimer la liberté; littéralement « l'habitude de la liberté aimée. »

---

combinaison signifie « *aller être aimé,* » comme on dit en français « je vais être aimé. » Ce qu'il y a de particulier, je l'ai expliqué à propos du verbe *ire*, aller (V. § 31 et aussi l'Appendice).

(1) Il n'y a pas en latin de conditionnel; ce mode est exprimé par le subjonctif; ex. *amarem*, que *j'aimasse* ou *j'aimerais*.



Le *gérondif*. On sait qu'en français l'infinitif de beaucoup de verbes devient substantif au moyen de l'article; ex. « l'aller, l'avoir, le boire, le coucher, le dégaîner, le dire, le bien-dire, le dormir, le faire, le goûter, le lever, le manger, le marcher, le mourir, le parler, le penser, le revoir, le rire, le savoir, le savoir-faire, le savoir-vivre, le souffrir, le sourire, le toucher, le venir, le vivre, le vouloir » (La *Grammaire française* par Léger Noël. Paris, 1861, p. 95). Ce substantif est un *nom verbal*, parce qu'il conserve beaucoup des propriétés de l'infinitif dont il dérive; ainsi il *n'a pas de pluriel*, il n'indique que l'idée abstraite de l'action pure, et non pas le temps ni l'idée d'une action subie par quelqu'un. Il est donc toujours pris dans le sens *actif* qui est le sens primitif du verbe, et il ne peut indiquer *aucun temps* particulier.

En latin il y a aussi des noms verbaux, seulement on ne peut pas les former de l'infinitif au moyen de l'article, puisque l'article manque dans cette langue. Mais le neutre d'un participe en *us a um* pouvait être employé comme un nom verbal, d'après l'analogie des adjectifs en *us a um* dont le neutre est fréquemment employé comme substantif; ex. *bonus a um*, bon, bonne, *bonum* le bien. Le neutre du participe futur passif est donc employé comme un nom verbal, auquel on donne le nom de *gérondif*. Il a toujours le sens *actif*, comme le nom verbal français qui est son analogue; il n'a pas de pluriel, ainsi que le nom verbal français, et il n'indique aucun temps particulier, car un substantif ne peut indiquer aucun temps (1).

(1) Quant à son emploi, les passages rares où il semble être employé dans le sens passif et la différence entre le nominatif et les autres cas, voir plus bas (§ 62); voir aussi l'appendice où je cherche

On a vu que le participe appelé *futur passif* implique au nominatif l'idée de nécessité; il en est de même du gérondif qui en dérive. Ainsi au nominatif il implique l'idée de nécessité, tandis que dans les autres cas il indique simplement l'action comme l'infinitif.

Le neutre du participe appelé futur passif, *amandus a um*, n'impliquant l'idée d'aucun temps, est donc employé comme gérondif, et il suit la 2e déclinaison.

Le *supin*. Comme le neutre du participe futur passif *amandus a um*, s'emploie en qualité d'un nom verbal, le neutre du participe parfait *amatus a um* peut aussi s'employer comme nom verbal. On lui donne le nom de *supin*. Le supin est donc, comme le gérondif, un nom verbal, ayant ordinairement le sens actif, comme tous les noms verbaux, n'indiquant aucun temps particulier, n'ayant pas de pluriel, ainsi que les noms verbaux français, tout comme le gérondif, seulement il suit la 4e déclinaison (1) et il indique au nominatif ainsi qu'aux autres cas simplement l'action comme l'infinitif. Le supin se décline comme *Jésus*, en se terminant dans tous les cas obliques en *u*, où il retranche la désinence finale,

---

à motiver mes idées sur le gérondif et le supin et à prouver qu'ils ont un nominatif. Cet article était achevé, lorsque j'ai vu que, sans donner aucune explication, M. Dutrey admet aussi que le gérondif a un nominatif (Grammaire latine par M. Dutrey, 6e édition; Paris, 1843, p. 247).

(1) Le participe parfait en *us* suit la 2e déclinaison, mais dans le sens d'un substantif il suit toujours la 4e (voir § 16); il y a 640 de ces substantifs, formés du participe parfait, comme *ictus, natus, factus*, etc. Or, le supin, qui se trouve seulement dans un très-petit nombre de verbes, est aussi un nom formé du même participe parfait. Il n'est donc pas sans analogie que le neutre *amatum*, dans le sens d'un participe ou d'un adjectif suit la 2e déclinaison, tandis que dans le sens du supin, c'est-à-dire d'un substantif, il suit la 4e déclinaison (voir en outre plus haut les noms hétéroclites, §§ 4 et 6, comme *domus*, etc.).

s ou *i*, excepté à l'accusatif, où il se termine en *um* comme au nominatif (1).

Remarque. — Il y a en latin trois participes en *us a um*, et on n'a cependant que deux noms verbaux ; c'est parce que le neutre du participe futur actif, qui indique toujours le temps futur, ne peut pas s'employer comme nom verbal, car un nom verbal ne peut pas plus qu'un substantif ordinaire indiquer aucun temps particulier.

§ 20. — Temps primitifs et avis préliminaires pour les tableaux de conjugaisons.

On admet en français cinq temps primitifs desquels on fait dériver tous les autres temps et tous les modes du verbe; ce sont : le présent, le parfait défini (c'est le nom donné par Burnouf et Dutrey), le participe parfait, l'infinitif et le participe présent ; ex. : j'aime, j'aimai, aimé, aimer, aimant. En latin on trouve les mêmes temps primitifs à l'exception du participe présent. Il y a ainsi en latin quatre temps primififs : le présent, le parfait, le participe parfait et l'infinitif; ex. *amo*, j'aime; *amavi*, j'aimai ou j'ai aimé ; *amatus*, aimé ; *amare*, aimer.

Quand donc on veut indiquer les parties essentielles d'un verbe, il faut les énoncer ainsi : *amo*, *amavi*, *amatus*, *amare* ; le verbe *debēre* est indiqué ainsi : *debeo*, *debui*, *debitus*, *debēre*; le verbe *servire* est indiqué : *servio*, *servivi*, *servitus*, *servire*, etc. (2).

Il n'est pas nécessaire cependant de savoir comment

(1) On trouve encore *equitatus*, *impetus*, *magistratus*, *usus*, *victus*, qui rejettent l'*i* au datif et font le datif et l'ablatif en *u* et l'accusatif en *um*, comme dans la 5e déclinaison *die*, *acie*, *fide* où l'*i* est retranché (Burnouf, *l. c.*, p. 114).

(2) Au lieu de *amatus* les dictionnaires et les grammairiens admettent le supin *amatum*, dont ils font dériver le participe parfait *ama-*

chaque forme est dérivée du temps primitif correspondant. Il suffit de connaître les règles suivantes.

1) Du *parfait* sont dérivés dans la voix active toutes les formes appelées parfaits, savoir : le parfait subjonctif, le passé parfait (plus-que-parfait) indicatif et subjonctif, le futur parfait (futur antérieur des auteurs) et l'infinitif parfait. Ou, en d'autres termes, si on le préfère : du parfait, qui est en français un temps composé du participe et du verbe auxiliaire *avoir*, sont dérivés tous les temps dans la voix active qu'on traduit en français par cette même composition ; ex : du parfait *amavi* j'ai aimé, sont dérivés le parfait subjonctif *amaverim*, que j'aie aimé, le passé parfait *amaveram*, j'avais aimé, *amavissem*, que j'eusse aimé ; le futur parfait *amavero*, j'aurai aimé ; l'infinitif parfait *amavisse*, avoir aimé.

2) Du *participe parfait*, qui est passif, sont formés tous les parfaits passifs, comme en français, ex. de *amatus*, aimé, on forme *amatus sum*, j'ai été aimé, *amatus sim*, que j'aie été aimé ; *amatus eram*, j'avais été aimé ; *amatus essem*, que j'eusse été aimé ; *amatus ero*, j'aurai été aimé ; *amatus esse*, avoir été aimé. Du même participe *amatus a um* dérive, en outre, le participe futur actif *amaturus a um*, voulant aimer (1) et le supin *amatum*, aimer.

---

tus et le participe futur *amaturus*. On peut suivre leur méthode sans inconvénient, mais j'ai préféré le participe parfait pour faire voir que les temps primitifs sont en latin les mêmes qu'en français, et en outre parce qu'en effet je crois que c'est le supin qui est dérivé du participe parfait (voir l'Appendice). Les dictionnaires et les grammairiens ajoutent encore la 2e personne singulier du présent. Burnouf dit : « Lorsqu'on veut indiquer les parties essentielles d'un verbe il faut les énoncer ainsi : *amo, amas, amavi, amatum, amare*. (*Méthode;* Paris, 1846, p. 47), mais la 2e personne n'est pas nécessaire (voir § 17).

(1) Il y a une exception pour *moriturus*, *nasciturus*, *oriturus*, *pari-*



3) Enfin il importe de savoir que le passé (imparfait des auteurs) subjonctif actif et passif dérive de l'infinitif, ex. *caperem*, que je prisse, n'a pas d'*i*, parce qu'il dérive de l'infinitif *capĕre*, prendre, où il n'y a pas d'*i* non plus, tandis que le présent *capio*, je prends, a un *i*; l'*e* est bref dans *icĕrem*, que je battisse, comme dans *icĕre*, battre ; dans *legĕrem*, que je lisse, comme dans *legĕre*, lire; il est long dans *debērem*, que je dusse, comme dans *debēre*, devoir.

Pour faciliter l'étude des tableaux de conjugaison, j'ai mis partout le passif en regard de l'actif, pour qu'on y voie la manière de former l'un de l'autre qui est la même dans tous les temps imparfaits; ex. de *amo*, j'aime on forme *amor*, je suis aimé, en ajoutant un *r* à l'*o* final; de *amabam*, j'aimais, on forme *amabar*, j'étais aimé, en remplaçant l'*m* final par un *r*. L'*s* final de la 2[e] personne singulier se change en *ris*; ex. *amas*, tu aimes, ama*ris*, tu es aimé. La désinence *mus* se change en *mur*; ex. ama*mus*, nous aimons, ama*mur*, nous sommes aimés. La désinence *tis* de la 2[e] personne pluriel se change en *mini;* ex. *amatis*, vous aimez, ama*mini*, vous êtes aimés. Enfin le *t* final se change en *tur;* ex. *amat*, il aime; ama*tur*; il est aimé; *amant*, ils aiment; aman*tur*, ils sont aimés.

J'ai séparé, comme Burnouf, les temps parfaits des imparfaits, et j'ai divisé les tableaux chacun en trois séries, dont la première renferme les cinq temps imparfaits de l'indicatif et du subjonctif; la 2[e] renferme les 5 temps parfaits de ces deux modes, et la 3[e] série contient les cinq autres modes du verbe, savoir : l'infinitif, l'impératif, le participe, le gérondif et le supin.

---

turus, *ruiturus*, *juvaturus*, *secaturus*, car le participe parfait est *mortuus*, *natus*, *ortus*, etc.

Remarque. — J'ai mis dans les tableaux de conjugaison sur toutes les voyelles de désinences les signes de leur longueur ou de leur briéveté. On sait que celles qui sont suivies d'une autre voyelle, sont brèves, elles n'ont donc pas besoin d'être pourvues d'une marque quelconque ; de même que celles qui sont suivies d'une seule consonne, autre que l'*s* ; ex. la 2[e] *a* dans *amat*. Cette marque est également inutile sur celles qui sont suivies de deux consonnes, comme le 2[e] *a* d'*amânt*, car elles sont toujours longues. J'ai cependant marqué les unes et les autres, surtout dans les avant-dernières syllabes, pour qu'on se le rappelle et qu'on sache s'il faut les accentuer ou non. L'*o* final, de même que l'*i* dans l'avant-dernière syllabe des terminaisons *rimus* ou *ritis* du futur parfait et du subjonctif parfait, sont ordinairement longs, très-souvent brefs, (voir Zumpt, p. 160) (1).

Autre remarque. — Les parfaits passifs sont composés du participe et du présent, passé ou futur du verbe *esse*, qui indique le temps. On trouve cependant le présent remplacé par le parfait. le passé

---

(1) Pour la 2[e] conjugaison j'ai choisi comme type le verbe *debêre* au lieu de *monêre*, avertir, car le premier est conservé en français dans *devoir* et il est par conséquent plus facile à retenir; et en outre parce que, comme je l'ai dit plus haut (§ 17), la conjugaison latine en *êre* correspond à celle de la langue française qui se termine en *oir*, comme *devoir*.

Par les mêmes motifs j'ai choisi dans la conjugaison *i* pour type le verbe *servire*, servir, au lieu d'*audire*, écouter. J'ai d'abord choisi le verbe *finire* finir, mais j'ai lu plus tard dans l'ouvrage de M. Brachet (voir sa Grammaire historique de la langue française), que les verbes français qui se conjuguent comme *finir* et qu'on appelle réguliers, sont par le fait irréguliers, tandis que les verbes *servir*, *sortir*, etc., appelés irréguliers, ont mieux conservé les formes latines ; j'ai donc remplacé *finire* par *servire*.

Enfin pour la dernière conjugaison j'ai dû renoncer à cet avantage et chercher avant tout un verbe régulier comme type. Le verbe *icere*, battre, n'est pas conservé en français, mais on trouve dans le tableau un verbe de la conjugaison française en *re* (comme *batt-re*, *vend-re*), laquelle correspond à la conjugaison *e bref* de la langue latine. J'ai abandonné le verbe *legere* à cause de l'allongement de l'*e* radical dans le parfait et du changement de *g* en *c* dans le participe parfait et le supin, changements qui

par le passé parfait et le futur par le futur parfait; ex. : ***amatus fui***, j'ai été aimé; ***amatus fueram***, j'avais été aimé; ***amatus fuero***, j'aurai été aimé; et ainsi dans toutes les autres conjugaisons.

Il est bon de connaître dès à présent les temps suivants du verbe *esse* qui fournissent aux autres verbes les désinences :

PASSÉ (IMPARF.).	PASSÉ SUBJONCTIF.	FUTUR.
eram, j'étais.	*essem*, que je fusse.	*ero*, je serai.
eras, tu étais.	*esses*.	*eris*.
erat, il était.	*esset*.	*erit*.
erāmus, n. étions.	*essēmus*.	*erimus*.
erātis, v. étiez.	*essētis*.	*eritis*.
erant, ils étaient.	*essent*.	*erunt*.

PARFAIT.	PARFAIT SUBJONCTIF.
fu *i*, j'ai été.	fu *erim*, que j'aie été.
fu *isti*.	fu *eris*.
fu *it*.	fu *erit*.
fu *imus*.	fu *erimus*.
fu *istis*.	fu *eritis*.
fu *ērunt*.	fu *ĕrint*.

§ 21. — CONJUGAISON *a*, 1re CONJUGAISON DES AUTEURS.

Les verbes qui ont l'infinitif en *āre* suivent la conjugaison *a*; en français l'*e* final est rejeté et l'*a* est changé en *e*; ex. : am-*are*, en français aim-*er*.

---

sont irréguliers pour l'élève, parce qu'ils ne s'observent que dans quelques-uns des verbes, et qu'ils ne se rencontrent pas dans les verbes réguliers des autres conjugaisons. J'ai abandonné aussi le verbe ***eluo***, choisi par Dutrey, car l'élève confondra ***elui***, j'ai lavé, où l'***u*** est radical, avec ***debui***, j'ai dû, où l'***u*** n'appartient pas à la racine. On aura donc dans les tableaux des quatre conjugaisons latines, ***amare***, ***debēre***, ***servire***, ***icere***, en même temps, toutes les conjugaisons françaises, ***aimer***, ***devoir***, ***servir***, ***battre***.

Modèle de la conjugaison a, *Infinitif* āre.

A. Les 5 temps imparfaits, savoir : 3 de l'indicatif et 2 du subjonctif.

PRÉSENT INDICATIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *am.*	*ŏ*, j'aime.	SING. *am.*	*ŏr*, je suis aimé.
	ās, tu aimes.		*ārĭs* (1), tu es aimé,
	ăt, il ou elle aime.		*ātŭr*, il ou elle est aimé, aimée.
PLUR. *am.*	*āmŭs*, nous aimons.	PLUR. *am.*	*āmŭr*, nous sommes aimés.
	ātĭs, vous aimez.		*āmĭnī*, vous êtes aimés.
	ant, ils ou elles aiment.		*āntŭr*, ils ou el. sont aimés, aimées.

Remarque.— On voit que l'*ā* est long comme dans l'infinitif am*ā*re, excepté dans amat (voir § 20). L'*a* des désinences des mots am-*as*, am-*at*, am-*ant* est changé en *e* en français dans tu aim-*es*, il aim*e*, ils aim-*ent*; en vieux français il *aimet*, nous *aimomes*.

PASSÉ * INDICATIF.

SING. *am.*	*ābăm*, j'aimais.	SING. *am.*	*ābăr*, j'étais aimé.
	ābās, tu aimais.		*ābārĭs* (1), tu étais aimé.
	ābăt, il ou elle aimait.		*ābātŭr*, il ou elle était aimé, aimée.
PLUR. *am.*	*ābāmŭs*, n. aimions.	PLUR. *am.*	*ābāmŭr*, nous étions aimés.
	ābātĭs, vous aimiez.		*ābāmĭnī*, vous étiez aimés.
	ābant, ils ou elles aimaient.		*ābāntŭr*, ils ou elles étaient aimés, aimées.

* *Passé* est ce que les grammairiens appellent *imparfait*.

(1) Parfois on trouve la terminaison *re* pour *ris*; ainsi au présent

Remarque. — Les terminaisons commencent par *â*, parce que l'infinitif est en *âre* : ***amabam*** pour ***amaebam***, ***amabas*** pour ***amaebas***, ***amabat*** pour ***amaebat***, ***amabamus*** pour ***amaebamus***, ***amabatis*** pour ***amaebatis***, ***amabant*** pour ***amaebant***.

FUTUR.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *am.*	*ābŏ*, j'aimerai.	SING. *am.*	*ābŏr*, je serai aimé.
	ābĭs, tu aimeras.		*ābĕrĭs* (1), tu seras aimé.
	ābĭt, il ou elle aimera.		*ābĭtŭr*, il ou elle sera aimé, aimée.
PLUR. *am.*	*ābĭmŭs*, nous aimerons.	PLUR. *am.*	*ābĭmŭr*, nous serons aimés.
	ābĭtĭs, vous aimerez.		*ābĭmĭnī*, vous serez aimés.
	ābunt, ils ou elles aimeront.		*ābŭntŭr*, ils ou elles seront aimés, aimées.

PRÉSENT SUBJONCTIF.

SING. *am.*	*ĕm*, que j'aime.	SING. *am.*	*ĕr*, que je sois aimé.
	ēs, que tu aimes.		*ērĭs* (1), que tu sois aimé.
	ĕt, qu'il ou qu'elle aime.		*ētŭr*, qu'il ou qu'elle soit aimé, aimée.
PLUR. *am.*	*ēmŭs*, que nous aimions.	PLUR. *am.*	*ēmŭr*, que n. soyons aimés.
	ētĭs, que v. aimiez.		*ēmĭnī*, que v. soyez aimés.
	ent, qu'ils ou qu'elles aiment.		*ēntŭr*, qu'ils ou qu'elles soient aimés, aimées.

---

indicatif ***amare*** (pour ***amaris***), au passé indicatif ***amabare*** (pour ***amabaris***), au futur ***amabere*** (pour ***amaberis***), au présent subjonctif ***amere*** (pour ***ameris***), au passé subjonctif ***amarere*** (pour ***amareris***).

(1) Voir la note 1 de la page précédente.

PASSÉ * SUBJONCTIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. am.	*ārĕm*, que j'aimasse.	SING. am.	*ārĕr*, que je fusse aimé.
	ārēs, que tu aimasses.		*ārērĭs* (1), que tu fusses aimé.
	ārĕt, qu'il ou qu'elle aimât.		*ārētŭr*, qu'il ou qu'elle fût aimé, aimée.
PLUR. am.	*ārēmŭs*, que nous aimassions.	PLUR. am.	*ārēmŭr*, que nous fussions aimés.
	ārētĭs, que vous aimassiez.		*ārēmĭnī*, que vous fussiez aimés.
	ārent, qu'ils ou qu'elles aimassent.		*ārēntŭr*, qu'ils ou qu'elles fussent aimés, aimées.

B. Les 5 temps parfaits, savoir : 3 de l'indicatif et 2 du subjonctif.

PARFAIT INDICATIF.

SING. am.	*āv-ī*, j'ai aimé.	SING. amātŭs (ă ŭm).	*sum*, j'ai été aimé, aimée.
	āv-istī, tu as aimé.		*es*, tu as été aimé, aimée.
	āv-ĭt, il ou elle a aimé.		*est*, il a été aimé, elle a été aimée.
PLUR. am.	*āv-ĭmŭs*, nous avons aimé.	PLUR. amātī (ae ă).	*sumus*, n. avons été aimés, aimées.
	āv-istĭs, vous avez aimé.		*estis*, vous avez été aimés, aimées.
	āv-ērunt, ils ou elles ont aimé.		*sunt*, ils ou elles ont été aimés, aimées.

* *Passé* est ce que les grammairiens appellent *imparfait*.

(1) Voir la note de la page 79.

Remarque. — Le parfait passif est composé des deux mots, savoir du présent du verbe auxiliaire *esse*, être (Voir § 26), qui indique le temps de l'action, et du participe parfait *amatus a um*, qui indique l'accomplissement de l'action. Ce participe a trois terminaisons *us a um* pour les trois genres au singulier, et *i æ a* au pluriel.

Le passé défini français est formé du parfait latin, en retranchant partout le *v* : j'aim-*ai* (pour j'aim-*avi*), tu aim-*as* (*avisti*), il aim-*a* (ancien français *at* pour *avit*), nous aim-*âmes* (*avimus*), vous aim-*âtes* (ancien *astes*), ils aim-*èrent* (*averunt*) (1).

PASSÉ PARFAIT ** INDICATIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *am.*	*āv-ĕrăm*, j'avais aimé.	SING. *amātŭs* (*ă ŭm*)	*ĕrăm*, j'avais été aimé, aimée.
	āv-ĕrās, tu avais aimé.		*ĕrās*, tu avais été aimé, aimée.
	āv-ĕrăt, il ou elle avait aimé.		*ĕrăt*, il ou elle avait été aimé, aimée.
PLUR. *am.*	*āv-ĕrāmŭs*, n. avions aimé.	PLUR. *amātī* (*ae ă*).	*ĕrāmŭs*, nous avions été aimés, aimées.
	āv-ĕrātĭs, vous aviez aimé.		*ĕrātĭs*, vous aviez été aimés, aimées.
	āv-ĕrant, ils ou elles avaient aimé.		*ĕrant*, ils ou elles avaient été aimés, aimées.

Remarque. — Les lettres *av* communes à toutes les formes du passé parfait actif, comme aussi à celles de tous les parfaits actifs de la conjugaison *a*, expriment l'accomplissement de l'action. A ces lettres sont ajoutées les terminaisons *eram*, *eras*, etc., empruntées au passé du verbe auxiliaire *être* (voir § 20), qui indiquent le temps passé. Quant au passé parfait passif, il faut faire la même remarque que pour le parfait passif.

** *Passé parfait* est ce que les grammairiens appellent *plus-que-parfait*.

(1) Presque tous les temps français sont dérivés du latin, ce qu'il est bon de savoir pour les mieux comprendre.

FUTUR PARFAIT ***.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *am.*	*āv-ĕrŏ*, j'aurai aimé.	SING. *amātŭs* (*ă ŭm*).	*ĕro*, j'aurai été aimé, aimée.
	āv-ĕrĭs, tu auras aimé.		*ĕrĭs*, tu auras été aimé, aimée.
	āv-ĕrĭt, il ou elle aura aimé.		*ĕrĭt*, il ou elle aura été aimé, aimée.
PLUR. *am.*	*āv-ĕrīmŭs*, n. aurons aimé.	PLUR. *āmātī* (*ae ă*).	*ĕrīmŭs*, n. aurons été aimés, aimées.
	āv-ĕrītĭs, vous aurez aimé.		*ĕrītĭs*, vous aurez été aimés, aimées.
	āv-ĕrint, ils ou elles auront aimé.		*ĕrunt*, ils ou elles auront été aimés, aimées.

Remarque.*— *Av indique l'accomplissement de l'action et les terminaisons *ero*, *eris*, etc., sont empruntées au futur du verbe ***esse*** (voir § 26 ***fuero***, ***fuerint***, etc.).

PARFAIT SUBJONCTIF.

SING. *am.*	*āv-ĕrĭm*, que j'aie aimé.	SING. *amātŭs* (*ă ŭm*).	*sĭm*, que j'aie été aimé, aimée.
	āv-ĕrĭs que tu aies aimé.		*sīs*, que tu aies été aimé, aimée.
	āv-ĕrĭt, qu'il ou qu'elle ait aimé.		*sĭt*, qu'il ou qu'elle ait été aimé, aimée
PLUR. *am.*	*āv-ĕrīmŭs*, que nous ayons aimé.	PLUR. *amātī* (*ae ă*).	*sīmŭs*, que n. ayons été aimés, aimées.
	āv-ĕrītĭs, que vous ayez aimé.		*sītĭs*, que v. ayez été aimés, aimées.
	āv-ĕrint, qu'ils ou qu'elles aient aimé.		*sint*, qu'ils ou qu'ell. aient été aimés, aimées.

*** ***Futur parfait*** est ce que les grammairiens appellent ***futur antérieur*** ou ***futur passé***.

Remarque. — A l'actif, le parfait subjonctif ressemble au futur parfait dans toutes les terminaisons, à l'exception de la 1re personne singulier *amaverim*. Il en est de même au passif dans les formes *amatus fueris*, etc., qui ressemblent au futur parfait passif *amatus fueris*, etc. Le sens seul de la phrase les fait distinguer entre eux. Les remarques faites au parfait passif, au passé parfait et au futur parfait sont aussi applicables au parfait subjonctif; ainsi *av* indique l'accomplissement de l'action et les terminaisons *erim*, *eris*, etc., sont semblables à celles du parfait subjonctif du verbe *esse*, comme *fuerim*, etc. (Voir § 26). Au passif, *amatus* indique l'accomplissement de l'action, et *sim*, *sis*, etc., sont empruntés au verbe *esse* (1).

PASSÉ PARFAIT ** SUBJONCTIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *am.*	*āv-īssĕm*, que j'eusse aimé.	SING. *amātŭs* (*ă ŭm*)	*essĕm*, que j'eusse été aimé, aimée.
	āv-īssēs, que tu eusses aimé.		*essēs*, que tu eusses été aimé, aimée.
	āv-īssĕt, qu'il ou qu'elle eût aimé.		*essĕt*, qu'il ou qu'elle eût été aimé, aimée.
PLUR. *am.*	*āv-issēmŭs*, que nous eussions aimé.	PLUR. *amātī* (*ae ă*)	*essēmŭs*, que n. eussions été aimés, aimées.
	āv-issētĭs, que vous eussiez aimé.		*essētĭs*, que v. eussiez été aimés, aimées.
	āv-īssent, qu'ils ou qu'elles eussent aimé.		*essent*, qu'ils ou qu'elles eussent été aimés, aimées.

Remarque. — Mêmes remarques qu'au passé parfait indicatif; ainsi les terminaisons *issem*, etc., sont empruntées au verbe *esse*; seulement l'*e* est changé en *i*; de là *amavissem* pour *amavessem*, etc. (1).

** *Passé parfait* est ce qu'on appelle *plus-que-parfait*.

(1) Le subjonctif latin correspond aussi au conditionnel français. Cependant ce conditionnel, ainsi que le futur français, ne dérivent pas du subjonctif latin. Ce sont des temps composés de l'infinitif et du verbe *avoir* (Gram. hist. de Brachet; Paris, 1868, pp. 186, 209).

C. Les 5 autres modes.

INFINITIF.

	ACTIF.	PASSIF.
PRÉSENT. ou IMPARFAIT.	*am-ārĕ*, aimer.	*am-ārī*, être aimé.
PARFAIT.	*am-āv-īssĕ*, avoir aimé.	

IMPÉRATIF.

	Actif		Passif
SING. *am.*	*ā* ou *āto*, aime.	SING. *am.*	*ārĕ* ou *ātŏr*, sois aimé.
	āto, qu'il ou qu'elle aime.		*ātŏr*, qu'il ou qu'elle soit aimé, aimée.
PLUR. *am.*	*ātĕ* ou *ātōtĕ*, aimez.	PLUR. *am.*	*āmĭnī* (ou *āmĭnŏr*), soyez aimés.
	ānto, qu'ils ou qu'ell. aiment.		*āntŏr*, qu'ils ou qu'elles soient aimés, aimées.

Remarque. — La 2[e] personne singulier de l'impératif passif ***amare***, sois aimé, est semblable à l'infinitif actif, et le 2[e] pluriel ***amamini***, soyez aimés, est semblable à celle du présent indicatif passif. Le sens seul de la phrase fait distinguer ces mots entre eux.

PARTICIPES.

PRÉSENT.	am-*ans*, aimant.	PARFAIT.	am-*ātŭs ă ŭm*, aimé, aimée.
FUTUR ACTIF.	am-*ātūrŭs ă ŭm*, voulant aimer.	FUTUR PASSIF.	am-*āndŭs ă ŭm*, devant être aimé, aimée.

Remarque. — ***Amans*** fait le génitif ***amantis***, datif ***amanti***, accusatif ***amantem***, etc. (d'où le français aim***ant***, d'après Brachet); il suit la 3[e] déclinaison. Les trois autres participes ont trois terminaisons pour les trois genres, et ils se déclinent comme l'adjectif ***bonus a um***.

Nom verbal qui n'a pas de pluriel et qui suit la 2[e] déclinaison.

GÉRONDIF.

	ACTIF.	PASSIF.
Nomin.	am-*ăndŭm*, il faut aimer.	
Génitif	am-*ăndī*, d'aimer.	
Datif	am-*ăndō*, à aimer.	
Accus.	am-*ăndŭm*, aimer.	
Ablatif	am-*ăndō*, par l'action d'aimer.	

Remarque. — Le gérondif ***amandum***, il faut aimer, ressemble au neutre du participe futur passif ***amandum***, devant être aimé, comme le substantif ***bonum***, le bien, ressemble à l'adjectif neutre ***bonum***, le bon. Le sens seul de la phrase les fait distinguer entre eux. Le gérondif est souvent remplacé par le participe futur passif, dont il est dérivé (voir § 62).

Autre nom verbal qui n'a pas de pluriel et qui suit la 4[e] déclinaison, en se déclinant comme Jésus (v. § 4).

SUPIN.

Nomin.	am-*ātŭm*, aimer.	
Génitif	am-*ātū*, d'aimer (1)	
Datif	am-*ātū*, à aimer.	
Accus.	am-*ātŭm*, aimer.	
Ablatif	am-*ātū*, par l'action d'aimer.	

Remarque. — Le supin ***amatum***, aimer, ressemble au neutre du participe parfait ***amatum***, aimé, comme le substantif ***bonum*** ressemble à l'adjectif neutre ***bonum***. Le sens seul de la phrase les fait distinguer entre eux.

(1) Dans les grammaires françaises le supin en *u* est mis dans les tableaux de la voix passive ; les grammairiens allemands le mettent

EXEMPLES POUR L'EXERCICE :

Laudo laudavi laudatus laudare, louer.
Æstimo æstimavi æstimatus æstimare, estimer.
Creo creavi creatus creare, créer.
Destino destinavi destinatus destinare, destiner.
Fatigo fatigavi fatigatus fatigare, fatiguer.
Gusto gustavi gustatus gustare, goûter.

DE MÊME :

Cumulo cumulavi cumulatus cumulare, cumuler.
Dissipo dissipavi dissipatus dissipare, dissiper.
Guberno gubernavi gubernatus gubernare, gouverner.
Habito habitavi habitatus habitare, habiter.
Invito invitavi invitatus invitare, inviter.
Irrito irritavi irritatus irritare, irriter.
Juro juravi juratus jurare, jurer.
Mando mandavi mandatus mandare, mander.
Porto portavi portatus portare, porter.
Tolero toleravi toleratus tolerare, tolérer.
Narrare, narrer.
Ornare, orner.
Rogare, interroger.
Sacrare, sacrer.
Vibrare, vibrer.

§ 22. — CONJUGAISON *ē*, 2ᵉ CONJUGAISON DES AUTEURS.

Les verbes qui ont l'infinitif en *ērĕ*, avec un *e* long, suivent la conjugaison *e;* en français, l'*e* final est rejeté et l'*e* long est ordinairement changé en *oi*, ex. : deb-*ēre*, en français dev-*oir*.

---

dans ceux de la voix active. Ainsi dans une locution comme *res facile dictu*, chose facile à dire, les Allemands ont mis les Romains d'accord avec les Français, en donnant au mot *dictu* le sens actif. Cet accord n'existe pas, d'après les grammairiens fran ais, qui traduisent littéralement : *chose facile à être dite.*

Modèle de la conjugaison e, *Infinitif* ērĕ.

A. Les 5 temps imparfaits : 3 de l'indicatif et 2 du subjonctif.

PRÉSENT INDICATIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *deb.*	*ĕo*, je dois. *ēs*, tu dois. *ĕt*, il ou elle doit.	SING. *deb.*	*ĕŏr*, je suis dû. *ērĭs* (1), tu es dû. *ētŭr*, il ou elle est dû, due.
PLUR. *deb.*	*ēmŭs*, nous devons. *ētĭs*, vous devez. *ent*, ils ou elles doivent.	PLUR. *deb.*	*ēmŭr*, nous sommes dus. *ēmĭnī*, vous êtes dus. *ēntŭr*, ils ou elles sont dus, dues.

Remarque. — On voit que l'*e* est long comme dans l'infinitif *debêre*, excepté dans *debeo* et *debeor* (voir Avis préliminaires), et dans *debet* (voir § 20 *amat*).

PASSÉ * INDICATIF.

SING. *deb.*	*ēbăm*, je devais. *ēbās*, tu devais. *ēbăt*, il ou elle devait.	SING. *deb.*	*ēbăr*, j'étais dû. *ēbārĭs* (1), tu étais dû. *ēbātŭr*, il ou elle était dû, due.
PLUR. *deb.*	*ēbāmŭs*, n. devions. *ēbātĭs*, vous deviez. *ēbant*, ils ou elles devaient.	PLUR. *deb.*	*ēbāmŭr*, nous étions dus. *ēbāmĭnī*, vous étiez dus. *ēbāntŭr*, ils ou elles étaient dus, dues.

Remarque. — Connaissant le passé indicatif du verbe être : *eram*,

---

* *Passé* est ce que les grammairiens appellent *imparfait*.

(1) Comme dans la conjugaison *a*, on trouve ici également parfois la terminaison *re* pour *ris*; ainsi au présent indicatif debê*re* pour

eras, erat, eramus, eratis, erant, on n'a qu'a changer l'*r* en *b*, et l'ajouter ainsi à la racine *deb*, pour obtenir *debebam*, *debebas*, *debebat*, etc.

FUTUR.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. deb.	*ēbo*, je devrai. *ēbĭs*, tu devras. *ēbĭt*, il ou elle devra.	SING. deb.	*ēbŏr*, je serai dû. *ēbĕrĭs* (1), tu seras dû. *ēbĭtŭr*, il ou elle sera dû, due.
PLUR. deb.	*ēbĭmŭs*, n. devrons. *ēbĭtĭs*, v. devrez. *ēbunt*, ils ou elles devront.	PLUR. deb.	*ēbĭmŭr*, n. serons dus. *ēbĭmĭnī*, v. serez dus. *ēbūntŭr*, ils ou elles seront dus, dues.

Remarque. — Connaissant le futur du verbe *être* : *ero, eris, erit, erimus, eritis, erunt*, on n'a qu'à changer l'*r* en *b*, et l'ajouter à la racine *deb*, pour obtenir *debebo, debebis, debebit, debebimus, debebitis, debebunt.*

PRÉSENT SUBJONCTIF.

SING. deb.	*ĕăm*, que je doive. *ĕās*, que tu doives. *ĕăt*, qu'il ou qu'elle doive.	SING. deb.	*ĕăr*, que je sois dû. *ĕārĭs* (1), q. tu sois dû. *ĕātŭr*, qu'il ou qu'elle soit dû, due.
PLUR. deb.	*ĕāmŭs*, que nous devions. *ĕātĭs*, que vous deviez. *ĕant*, qu'ils ou qu'elles doivent.	PLUR. deb.	*ĕāmŭr*, que n. soyons dus, *ĕāmĭnī*, que v. soyez dus. *ĕāntŭr*, qu'ils ou qu'elles soient dus, dues.

---

deb*eris*, tu es dû ; au passé indicatif debebar*e* pour debebar*is*, tu étais dû ; au futur debe*bere* pour debe*beris*, tu seras dû ; au présent subjonctif deb*eare* pour deb*earis*, que tu sois dû ; au passé subjonctif deber*ere* pour deber*eris*, que tu fusses dû.

(1) Voir la note de la page précédente.

PASSÉ * SUBJONCTIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *deb.*	*ĕrĕm*, que je dusse.	SING. *deb.*	*ĕrĕr*, que je fusse dû.
	ĕrēs, que tu dusses.		*ĕrērĭs* (1), que tu fusses dû.
	ĕrĕt, qu'il ou qu'elle dût.		*ĕrētŭr*, qu'il ou qu'elle fût dû, due.
PLUR. *deb.*	*ĕrēmŭs*, que nous dussions.	PLUR. *deb.*	*ĕrēmŭr*, que nous fussions dus.
	ĕrētĭs, que vous dussiez.		*ĕrēmĭnī*, que vous fussiez dus.
	ĕrent, qu'ils ou qu'elles dussent.		*ĕrēntŭr*, qu'ils ou qu'elles fussent dus, dues.

Remarque. — **Le premier *e* dans le passé subjonctif, comme *erem eres*, etc., est long comme dans l'infinitif *debêre*, dont il dérive.**

B. Les 5 temps parfaits : 3 de l'indicatif et 2 du subjonctif.

PARFAIT INDICATIF.

SING. *deb.*	*ŭ-ī*, j'ai dû.	SING. *debĭtŭs* (*ă ŭm*)	*sum* j'ai été dû, due.
	ŭ-īstī, tu as dû.		*es*, tu as été dû, due.
	ŭ-ĭt, il ou elle a dû.		*est*, il ou elle a été dû, due.
PLUR. *deb.*	*ŭ-ĭmŭs*, nous avons dû.	PLUR. *debĭtī* (*ae ă*).	*sumus*, nous avons été dus, dues.
	ŭ-īstĭs, vous avez dû.		*estis*, vous avez été dus, dues.
	ŭ-ērunt, ils ou elles ont dû.		*sunt*, ils ou elles ont été dus, dues.

Remarque. — Comme au parfait de la conjugaison *a* (v. § 21); seulement la lettre *u* remplace *av*.

* *Passé* est ce qu'on appelle *imparfait*.

(1) Voir la note de la page 88.

PASSÉ PARFAIT ** INDICATIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *deb.*	*ŭ-ĕrăm*, j'avais dû.	SING. *debĭtus* (*a um*)	*eram*, j'avais été dû, due.
	ŭ-ĕrās, tu avais dû.		*eras*, tu avais été dû, due.
	ŭ-ĕrăt, il ou elle avait dû.		*erat*, il ou elle avait été dû, due.
PLUR. *deb.*	*ŭ-ĕrāmŭs*, nous avions dû.	PLUR. *debĭtī.* (*ae ă*)	*erāmus*, nous avions été dus, dues.
	ŭ-ĕrātĭs, vous aviez dû.		*erātis*, vous aviez été dus, dues.
	ŭ-ĕrant, ils ou elles avaient dû.		*erant*, ils ou elles avaient été dus, dues.

Remarque. — Voyez ce qui a été dit à propos de *amaveram* (§ 21).

FUTUR PARFAIT ***.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *deb.*	*ŭ-ĕrŏ*, j'aurai dû.	SING. *debĭtus* (*a um*).	*ero*, j'aurai été dû, due.
	ŭ-ĕrĭs, tu auras dû.		*eris*, tu auras été dû, due.
	ŭ-ĕrĭt, il ou elle aura dû.		*erit*, il ou elle aura été dû, due.
PLUR. *deb.*	*ŭ-ĕrĭmŭs*, n. aurons dû.	PLUR. *debĭti* (*ae a*).	*erĭmus*, nous aurons été dus, dues.
	ŭ-ĕrĭtĭs, vous aurez dû.		*erĭtis*, vous aurez été dus, dues.
	ŭ-ĕrint, ils ou elles auront dû.		*erint*, ils ou elles auront été dus, dues.

** *Passé parfait* est ce que les grammairiens appellent *plus-que-parfait.*

*** *Futur parfait* est ce qu'on appelle *futur antérieur* ou *futur passé.*

PARFAIT SUBJONCTIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *deb.*	*ŭ-ĕrĭm*, que j'aie dû.	SING. *debĭtus* (*a um*)	*sim*, que j'aie été dû, due.
	ŭ-ĕrĭs, que tu aies dû.		*sis*, que tu aies été dû, due.
	ŭ-ĕrĭt, qu'il ou qu'elle ait dû.		*sit*, qu'il ou qu'elle ait été dû, due.
PLUR. *deb.*	*ŭ-ĕrīmŭs*, que nous ayons dû.	PLUR. *debĭti* (*ae a*)	*simus*, que nous ayons été dus, dues.
	ŭ-ĕrītĭs, que vous ayez dû.		*sitis*, que vous ayez été dus, dues.
	ŭ-ĕrint, qu'ils ou qu'elles aient dû.		*sint*, qu'ils ou qu'elles aient été dus, dues.

Remarque. — **Pour la ressemblance avec le futur parfait et la composition du parfait subjonctif mêmes remarques que dans la conjugaison *a*.**

PASSÉ PARFAIT ** SUBJONCTIF.

SING. *deb.*	*ŭ-īssĕm*, que j'eusse dû.	SING. *debĭtus* (*a um*)	*essem*, que j'eusse été dû, due.
	ŭ-īssēs, que tu eusses dû.		*esses*, que tu eusses été dû, due.
	ŭ-īssĕt, qu'il ou qu'elle eût dû.		*esset*, qu'il ou qu'elle eût éte dû, due.
PLUR. *deb.*	*ŭ-issēmŭs*, que nous eussions dû.	PLUR. *debĭti* (*ae a*)	*essēmus*, que nous eussions été dus, dues.
	ŭ-issētĭs, que vous eussiez dû.		*essētis*, que vous eussiez été dus, dues.
	ŭ-īssent, qu'ils ou qu'elles eussent dû.		*essent*, qu'ils ou qu'elles eussent été dus, dues.

Remarques. — **Les mêmes qui ont été faites dans la conjugaison *a* à propos du passé parfait subjonctif.**

** *Passé parfait* est ce qu'on appelle *plus-que-parfait*.

C. Les 5 autres modes.

INFINITIF.

	ACTIF.	PASSIF.
PRÉSENT ou IMPARFAIT.	*deb-ērĕ*, devoir.	*deb-ērī*, être dû.
PARFAIT.	*deb-ŭ-īssĕ*, avoir dû.	

IMPÉRATIF.

SING. *deb.*	*ē* ou *ētŏ*, dois. *ētŏ*, qu'il ou qu'elle doive.	SING. *deb.*	*ērĕ* ou *ētŏr*, suis dû. *ētŏr*, qu'il ou qu'elle soit dû, due.
PLUR. *deb.*	*ētĕ* ou *ētōtĕ*, devez. *ēntŏ*, qu'ils ou qu'elles doivent.	PLUR. *deb.*	*ēmĭnī* (ou *ēmĭnŏr*), soyez dus. *ēntŏr*, qu'ils ou qu'elles soient dus, dues.

Remarques.— Les mêmes que dans l'impératif de la conjugaison *a*.

PARTICIPES.

PRÉSENT.	*deb-ens*, devant.	PARFAIT.	*deb-ĭtŭs* (*ă ŭm*), dû, due.
FUT. ACTIF.	*deb-ĭtūrŭs* (*ă ŭm*), voulant devoir.	FUT. PASSIF	*deb-ēndŭs* (*ă ŭm*), devant être dû, due.

Remarque. — *Debens* fait le génitif *deb-entis*. Les autres participes ont trois terminaisons pour les trois genres.

Nom verbal qui n'a pas de pluriel et qui suit la 2e déclinaison.

GÉRONDIF.

Nomin.	*deb-ēndŭm*, il faut devoir.
Génitif	*deb-ēndī*, de devoir.
Datif.	*deb-ēndō*, à devoir.
Accusat.	*deb-ēndŭm*, devoir.
Ablatif	*deb-ēndō*, par l'action de devoir.

Remarques. — Les mêmes que dans le gérondif de la conjugaison *a*.

Autre nom verbal qui n'a pas de pluriel et qui suit la 4e déclinaison, en se déclinant comme Jésus.

SUPIN.

	ACTIF.	PASSIF.
Nomin.	*deb-ĭtŭm*, devoir.	
Génitif	*deb-ĭtū*, de devoir.	
Datif	*deb-ĭtū*, à devoir.	
Accusat.	*deb-ĭtŭm*, devoir.	
Ablatif	*deb-ĭtū*, par l'action de devoir.	

Remarque. — La même que dans le supin de la conjugaison *a*.

EXEMPLES POUR L'EXERCICE :

Moneo, *monui*, *monitus*, *monēre*, avertir;
Mereo, *merui*, *meritus*, *merēre*, mériter;
Careo, *carui*, *caritus*, *carēre*, manquer.
Exerceo, *exercui*, *exercitus*, *exercēre*, exercer;
Habeo, *habui*, *habitus*, *habēre*, avoir;
Placeo, *placui*, *placitus*, *placēre*, plaire;
Præbeo, *præbui*, *præbitus*, *præbēre*, fournir;
Terreo, *terrui*, *territus*, *terrēre*, effrayer;
Valeo, *valui*, *valitus*, *valēre*, valoir;
Appareo, *apparui*, *apparitus*, *apparēre*, apparaître (ancien français apparoir);
Comparēre, comparaître (en vieux français comparoir);
Comparēre, comme les deux suivants, n'ont pas de participe parfait ni de supin; ce qui n'empêche pas de s'exercer sur ces verbes;
Condolēre, avoir part à la douleur (en vieux français condouloir);
Horrēre, trembler.
Accensēre, compter avec (ce verbe fait ordinairement *accensus*, parfois *accensitus*).

§ 23. — Conjugaison *i*, 4e conjugaison des auteurs (1).

Les verbes qui font l'infinitif en *īre* suivent la conjugaison *i;* ils conservent ordinairement l'*i* en français ; ex. *servire*, servir.

Modèle de la conjugaison i, *Infinitif* īre.

A. Les 5 temps imparfaits : 3 de l'indicatif et 2 du subjonctif.

PRÉSENT INDICATIF.

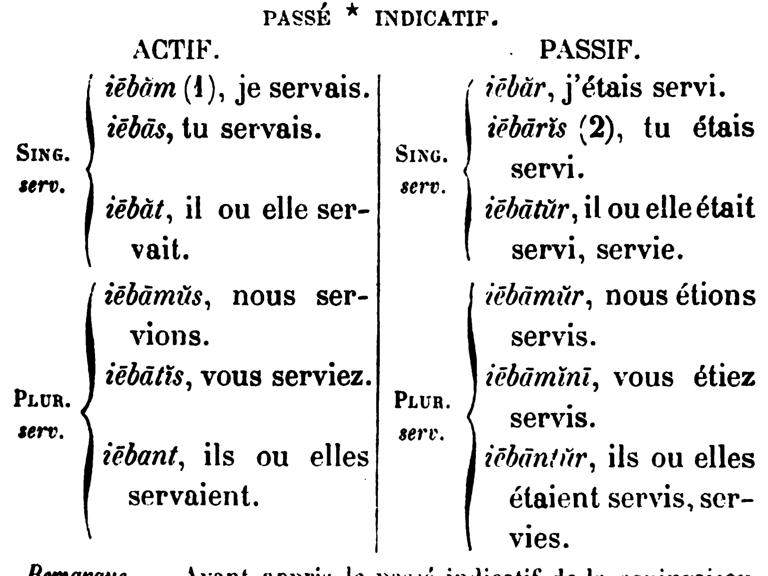
	ACTIF.		PASSIF.
Sing. *serv.*	*ĭŏ*, je sers. *īs*, tu sers. *ĭt*, il ou elle sert.	Sing. *serv.*	*ĭŏr*, je suis servi. *īrĭs* (2), tu est servi. *ītŭr*, il ou elle est servi, servie.
Plur. *serv.*	*īmŭs*, nous servons. *ītĭs*, vous servez. *ĭunt*, ils ou elles servent.	Plur. *serv.*	*īmŭr*, nous sommes servis. *īmĭnī*, v. êtes servis. *ĭuntŭr*, ils ou elles s. servis, servies.

Remarque. — On voit que l'*i* est long, comme dans l'infinitif ***servire***, servir; excepté dans ***servio***, ***servior***, ***serviunt***, ***serviuntur***, où il est suivi d'une autre voyelle, et dans ***servit*** (comparez ***amat*** dans la

(1) Les grammairiens français et allemands mettent cette conjugaison à la fin, et ils l'appellent 4e conjugaison. M. Donaldson en fait la 3e conjugaison. J'ai adopté sa méthode, que je crois bonne, pour faciliter l'étude, puisque, comme on le verra dans le paragraphe suivant, la connaissance préalable de cette conjugaison est nécessaire pour comprendre la dernière.

(2) Comme dans les conjugaisons précédentes, on trouve ici également parfois la terminaison ***re*** pour ***ris;*** ainsi au présent indicatif ***servire*** pour ***serviris***, tu es servi; au passé indicatif ***serviebare*** pour ***serviebaris***, tu étais servi; au futur ***serviere*** pour ***servieris***, tu seras servi; au présent subjonctif ***serviare*** pour ***serviaris***, que tu sois servi; au passé subjonctif ***servirere*** pour ***servireris***, que tu fusses servi.

conjugaison *a*). Il faut surtout remarquer la longueur de l'*i* dans *servis*, qui est indiqué dans les dictionnaires comme caractère spécial qui distingue cette conjugaison de la suivante, qui a cet *i* bref; ex. *icis*, tu bats; *legis*, tu lis.



PASSÉ * INDICATIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *serv.*	*iēbăm* (1), je servais.	SING. *serv.*	*iēbăr*, j'étais servi.
	iēbās, tu servais.		*iēbārĭs* (2), tu étais servi.
	iēbăt, il ou elle servait.		*iēbātŭr*, il ou elle était servi, servie.
PLUR. *serv.*	*iēbāmŭs*, nous servions.	PLUR. *serv.*	*iēbāmŭr*, nous étions servis.
	iēbātĭs, vous serviez.		*iēbāmĭnī*, vous étiez servis.
	iēbant, ils ou elles servaient.		*iēbāntŭr*, ils ou elles étaient servis, servies.

Remarque. — Ayant appris le passé indicatif de la conjugaison précédente, *debebam*, *debebar*, etc., on n'a qu'à intercaler un *i* entre la racine *serv* et les terminaisons pour obtenir *serviebam*, *serviebar*, etc.

COMPAREZ		A	
serv	*iebam*	*deb*	*ebam.*
	iebas		*ebas.*
	iebat		*ebat.*
	iebamus		*ebamus.*
	iebatis		*ebatis.*
	iebant		*ebant.*

* Le *passé* est ce que les grammairiens appellent *imparfait*.

(1) On trouve parfois l'*e* retranché, surtout chez les poëtes; ex. dans *parturire* on rencontre le passé indicatif *parturibat* pour *parturiebat*. Dans le verbe *ire*, aller, l'*e* est toujours retranché; ex. *ibat* pour *iebat*, il allait.

(2) Voir la note 2 de la page précédente.





FUTUR.

	ACTIF.		PASSIF.
Sing. serv.	ĭăm, je servirai.	Sing. serv.	ĭăr, je serai servi.
	ĭēs, tu serviras.		ĭērĭs (1), tu seras servi.
	ĭĕt, il ou elle servira.		ĭētŭr, il ou elle sera servi, servie.
Plur. serv.	ĭēmŭs, nous servirons.	Plur. serv.	ĭēmŭr, nous serons servis.
	ĭētĭs, vous servirez.		ĭēmĭnī, vous serez servis.
	ĭent, ils ou elles serviront.		ĭēntŭr, ils ou elles seront servis, servies.

Remarque. — On voit que cette conjugaison se distingue des deux précédentes, qui font le futur en *bo bis,* etc., comme *debebo, debebis,* tandis que celle-ci fait le futur en *am es et emus*, et au passif en *ar eris etur*, etc. (2).

COMPAREZ		À	
serv	*iam*	*deb*	*ebo.*
	ies		*ebis.*
	iet		*ebit.*
	iemus		*ebimus.*
	ietis		*ebitis.*
	ient		*ebunt.*

L'*i* est bref au futur comme au passé indicatif, parce qu'il est suivi d'une autre voyelle (v. Avis préliminaire); par conséquent on accentue la syllabe *ser* dans *serviam, servies, serviet, servient,* de même qu'au passif dans *serviar.*

---

(1) Voir la note 2 de la page 95

(2) Le futur en *bo* se trouve dans le verbe *ire*, aller : *i-bo,* j'irai, *i-bis,* tu iras, *i-bit,* il ira, etc. (v. § 31); par exception dans d'autres verbes de la conjugaison *i*; ex. *audibo* pour *audiam*, j'écouterai.

PRÉSENT SUBJONCTIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *serv.*	*ĭăm*, que je serve.	SING. *serv.*	*ĭăr*, q. je sois servi.
	ĭās, que tu serves.		*ĭārĭs* (1), que tu sois servi.
	ĭăt, qu'il ou qu'elle serve.		*ĭātŭr*, qu'il ou qu'elle soit servi, servie.
PLUR. *serv.*	*ĭāmŭs*, que nous servions.	PLUR. *serv.*	*ĭāmŭr*, que nous soyons servis.
	ĭātĭs, que vous serviez.		*ĭāmĭnī*, que vous soyez servis.
	ĭant, qu'ils ou qu'elles servent.		*ĭāntŭr*, qu'ils ou qu'elles soient servis, servies.

Remarque. — On voit dans l'actif et le passif que la 1re personne singulier du présent subjonctif ressemble à celle du futur *serviam*, je servirai; *serviar*, je serai servi; on les distingue par le sens de la phrase. L'*i* est ici bref, comme au futur.

PASSÉ * SUBJONCTIF.

SING. *serv.*	*īrĕm*, que je servisse.	SING. *serv.*	*īrĕr*, que je fusse servi.
	īrēs, que tu servisses.		*īrērĭs* (1), que tu fusses servi.
	īrĕt, qu'il ou qu'elle servît.		*īrētŭr*, qu'il ou qu'elle fût servi, servie.
PLUR. *serv.*	*īrēmŭs*, que nous servissions.	PLUR. *serv.*	*īrēmŭr*, que nous fussions servis.
	īrētĭs, que vous servissiez.		*īrēmĭnī*, que vous fussiez servis.
	īrent, qu'ils ou qu'elles servissent.		*īrēntŭr*, qu'ils ou qu'elles fussent servis, servies.

* Le *passé* est ce que les grammairiens appellent *imparfait*.

(1) Voir la note 2 de la page 95.

Remarque. — L'*i* est ici long, comme dans l'infinitif *servīre.*

B. Les 5 temps parfaits : 3 de l'indic. et 2 du subjonctif.

PARFAIT INDICATIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *serv.*	*īv-ī*, j'ai servi.	SING. *servītŭs* (*ă ŭm*)	*sum*, j'ai été servi, servie.
	īv-īstī, tu as servi.		*es*, tu as été servi, servie.
	īv-ĭt, il ou elle a servi.		*est*, il ou elle a été servi, servie.
PLUR. *serv.*	*īv-ĭmŭs*, nous avons servi.	PLUR. *servītī* (*ae ă*)	*sumus*, n. avons été servis, servies.
	īv-īstĭs, vous avez servi.		*estis*, vous avez été servis, servies.
	īv-ērunt, ils ou elles ont servi.		*sunt*, ils ou elles ont été servis, servies.

Remarque.— Les mêmes que dans la conjugaison *a*; seulement dans l'actif *iv* remplace *av*, parce qu'il y a un *i* dans l'infinitif *ire*. L'*i* qui précède le *v* est long, comme dans l'infinitif *ire*.

PASSÉ PARFAIT ** INDICATIF.

SING. *serv.*	*īv-ĕrăm*, j'avais servi.	SING. *servītŭs* (*ă ŭm*)	*eram*, j'avais été servi, servie.
	īv-ĕrās, tu avais servi.		*eras*, tu avais été servi, servie.
	īv-ĕrăt, il ou elle avait servi.		*erat*, il ou elle avait servi, servie.
PLUR. *serv.*	*īv-ĕrāmŭs*, n. avions servi.	PLUR. *servītī* (*ae ă*)	*erāmus*, n. avions été servis, servies.
	īv-ĕrātĭs, vous aviez servi.		*erātis*, vous aviez été servis, servies.
	īv-ĕrant, ils ou elles avaient servi.		*erant*, ils ou elles av. été servis, servies.

** Le *passé parfait* est ce qu'on appelle *plus-que-parfait*.

Remarque. — Comme dans *amaveram* et *amatus eram* (v. § 21); seulement dans l'actif *iv* remplace *av*.

FUTUR PARFAIT ***.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *serv.*	*īv-ĕrō*, j'aurai servi. *īv-ĕrĭs*, tu auras servi. *īv-ĕrĭt*, il ou elle aura servi.	SING. *servītŭs* (*ă ŭm*)	*ero*, j'aurai été servi, servie. *eris*, tu auras été servi, servie. *erit*, il ou elle aura été servi, servie.
PLUR. *serv.*	*īv-ĕrīmŭs*, nous aurons servi. *īv-ĕrītĭs*, vous aurez servi. *īv-ĕrint*, ils ou elles auront servi.	PLUR. *servītī* (*ae ă*)	*erĭmus*, n. aurons été servis, servies. *erĭtis*. v. aurez été servis, servies. *erunt*, ils ou elles auront été servis, servies.

Remarque. — Comme dans la conjug. *a*, seulem. au lieu d'*av* on a ici *iv*.

PARFAIT SUBJONCTIF.

SING. *serv.*	*īv-ĕrim*, que j'aie servi. *īv-ĕrĭs*, que tu aies servi. *īv-ĕrĭt*, qu'il ou qu'elle ait servi.	SING. *servītŭs* (*ă ŭm*)	*sim*, que j'aie été servi, servie. *sis*, que tu aies été servi, servie. *sit*, qu'il ou qu'elle ait été servi, servie.
PLUR. *serv.*	*īv-ĕrīmŭs*, que nous ayons servi. *īv-ĕrītĭs*, que vous ayez servi. *īv-ĕrint*, qu'ils ou qu'elles aient servi.	PLUR. *servītī* (*ae ă*)	*simus*, que n. ayons été servis, servies. *sitis*, que vous ayez été servis, servies. *sint*, qu'ils ou qu'elles aient été servis, servies.

*** Le futur parfait est ce qu'on appelle *futur antérieur* ou *futur passé*.

Remarque. — Pour la composition du parfait subjonctif et sa ressemblance avec le futur parfait, mêmes remarques que dans la conjugaison *a*. Les formes *serviveris*, etc., comme au passif *servitus fueris*, etc., sont employées au futur parfait et au parfait subjonctif. On les distingue par le sens de la phrase.

PASSÉ PARFAIT ** SUBJONCTIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *serv.*	*īv-īssĕm*, que j'eusse servi. *īv-īssēs*, que tu eusses servi. *īv-īssĕt*, qu'il ou qu'elle eût servi.	SING. *servītŭs* (*ă ŭm*)	*essem*, que j'eusse été servi, servie. *esses*, que tu eusses été servi, servie. *esset*, qu'il ou qu'elle eût été servi, servie.
PLUR. *serv.*	*īv-issēmŭs*, que nous eussions servi. *īv-issētĭs*, que vous eussiez servi. *īv-īssent*, qu'ils ou qu'elles eussent servi.	PLUR. *servītī* (*ae ă*)	*essēmus*, que n. eussions été servis, servies. *essētis*, q. vous eussiez été servis, servies. *essent*, qu'ils ou qu'elles eussent été servis, servies.

Remarque. — La même que dans le passé parfait subjonctif de la conjugaison *a*.

C. Les 5 autres modes.

INFINITIF.

PRÉSENT ou IMPARFAIT	*serv-īrĕ*, servir.	*serv-īrī*, être servi.
PARFAIT	*serv-īv-īssĕ*, avoir servi.	

** *Passé parfait* est ce que les grammairiens appellent *plus-que-parfait*.

IMPÉRATIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *serv.*	*ī* ou *īto*, sers. *īto*, qu'il ou qu'elle serve.	SING. *serv.*	*īrĕ* ou *ītŏr*, sois servi. *ītŏr*, qu'il ou qu'elle soit servi, servie.
PLUR. *serv.*	*ītĕ* ou *ītōtĕ*, servez. *iūnto*, qu'ils ou qu'elles servent.	PLUR. *serv.*	*īmĭnī* (ou *īmĭnŏr*), soyez servis. *iūntŏr*, qu'ils ou qu'elles soient servis, servies.

Remarque. — La même que dans l'impératif de la conjugaison *a*.

PARTICIPES.

PRÉSENT	*serv-ĭens*, servant.	PARFAIT	*serv-ītŭs* (*ă ŭm*), servi, servie.
FUT. ACTIF	*serv-ītūrŭs* (*ă ŭm*), voulant servir.	F. PASSIF	*serv-ĭĕndŭs* (*ă ŭm*), devant être servi, servie (1).

Remarque. — *Serviens* fait le génitif *servientis*, et suit la 3[e] déclinaison. Les trois autres participes ont chacun trois terminaisons pour les 3 genres, et ils se déclinent comme l'adjectif *bonus a um*. L'*i* est long dans *serv-iturus* et *serv-itus*, comme dans l'infinitif *servire*; mais il est bref dans *serv-iens* et *serv-iendus*, où il est suivi d'une voyelle.

Nom verbal qui n'a pas de pluriel et qui suit la 2[e] déclinaison.

GÉRONDIF.

Nom. *serv-ĭēndŭm*, il faut servir (1).
Gén. *serv-ĭēndī*, de servir.
Dat. *serv-ĭēndō*, à servir.
Accus. *serv-ĭēndŭm*, servir.
Abl. *serv-ĭēndō*, par l'action de servir.

Remarques. — Les mêmes que dans le gérondif de la conjugaison *a*.

(1) Le participe futur passif et le gérondif changent parfois l'*e* en *u*; ex. : de *venire*, venir, on forme exceptionnellement *veniundus* (*a* um) pour *veniendus*, et le gérondif *veniundum* pour *veniendum*.

Autre nom verbal qui suit la 4e déclinaison, en se déclinant comme Jésus.

SUPIN.

ACTIF.	PASSIF.
Nom. *serv-ītŭm*, servir.	
Gén. *serv-ītū*, de servir.	
Dat. *serv-ītū*, à servir.	
Accus. *serv-ītŭm*, servir.	
Abl. *serv-ītū*, par l'action de servir.	

Remarques. — Les mêmes que dans le supin de la conjugaison *a*.

EXEMPLES POUR L'EXERCICE :

Audio, *audivi*, *auditus*, *audire*, écouter (ouïr);
Finio, *finivi*, *finitus*, *finire*, finir;
Munio, *munivi*, *munitus*, *munire*, munir;
Punio, *punivi*, *punitus*, *punire*, punir;
Scio, *scivi*, *scitus*, *scire*, savoir.

Dormire, dormir; *nutrire*, nourrir; *obedire*, obéir; *polire*, polir; *sopire*, assoupir; *glutire*, engloutir; *mugire*, mugir.

§ 24. — Conjugaison *ĕ bref*, 3e conjugaison des auteurs.

Les verbes qui ont l'infinitif en *ĕre* avec *e* bref devant l'*r* suivent la conjugaison *e bref;* en français cet *e* bref est supprimé; ex. vend-*ĕre;* en français vend-*re*.

Voici les caractères qui distinguent cette conjugaison de toutes les autres :

1) Tandis que dans la prononciation de l'infinitif des autres conjugaisons on accentue l'avant-dernière syllabe, parce qu'elle est longue, comme *amāre*, *debēre*, *servīre,* dans l'infinitif de cette conjugaison on accentue la syllabe qui la précède, parce que la voyelle *e* de l'a-

vant-dernière syllabe est brève ; ex. *icĕre*, où on accentue la syllabe *i* ; *legĕre*, lire, où on accentue la syllabe *le* (voir Avis préliminaire II).

2) Il en est de même dans le passé (*imparfait des auteurs*) subjonctif actif ou passif, qui dérive de l'infinitif. Ainsi dans les autres conjugaisons on accentue l'avant-dernière syllabe, qui est longue, comme *amārem*, *amārer*, *debērem*, *debērer*, *servīrem*, *servīrer*, tandis que dans la conjugaison *e bref* on accentue la syllabe qui la précède. Ainsi dans *icĕrem*, que je battisse, *icĕrer*, que je fusse battu, *legĕrem*, que je lusse, *legĕrer*, que je fusse lu, on n'accentue pas l'avant-dernière syllabe, mais celle qui la précède.

3) L'*ĕ* étant bref, il n'est considéré que comme une voyelle de liaison entre l'*r* et la consonne qui le précède (comparez *liber, libri*, § 2). Il est donc rejeté complétement dans les autres temps primitifs, c'est-à-dire dans le parfait et le participe parfait ; ex. *ici*, j'ai battu ; *ictus*, battu ; tandis que dans la conjugaison *a*, l'*a* est conservé dans *amavi*, *amatus* ; l'*i* de la conjugaison *i* est conservé dans *servivi*, *servitus*, et l'*e* de la conjugaison *e* long est remplacé par une autre voyelle dans *debui*, *debitus*.

4) Dans les autres conjugaisons le parfait, le participe parfait et les temps et les modes qui en dérivent présentent tous des lettres intercalées entre la terminaison et la racine ; ex. *av* dans *am-av-i*, *a* dans *am-a-tus*, *u* dans *deb-u-i*, *i* dans *deb-i-tus*, *iv* dans *serv-iv-i*, *i* dans *serv-i-tus*. Dans la conjugaison *e bref*, ces temps n'ont aucune lettre intercalée, et ils attachent la terminaison directement à la racine ; ex. *ic-i*, j'ai battu, *ic-tus*, battu, *leg-i*, j'ai lu, *lec-tus* (racine *leg* changée en *lec*), lu, *leg-eram*, j'avais lu, *leg-ero*, j'aurai lu, *ic-eram*, j'avais battu, *ic-ero*, j'aurai battu.

Remarques. — L'absence de lettres intercalées entre la racine et les terminaisons produit certains effets qu'il faut connaître.

Dans le participe parfait (et le supin) le concours de la lettre radicale et du *t* de la terminaison, concours déterminé par l'absence de lettres intercalées, produit les changements suivants :

a) Le *t* étant une lettre dure, la lettre précédente devient également dure; ainsi le *g* change en *c*; ex. *leg-ĕre*, lire, fait le participe *lec-tus* (pour *leg-tus*), lu; tandis que dans les autres conjugaisons le *g* ne change pas; ex. *leg-are*, envoyer, fait le participe *leg-a-tus*, envoyé, parce que l'*a* intercalé empêche le concours du *t* avec le *g*. Le concours du même *t* avec un *b* qui est une lettre molle, le change en *p*; ex. *scrib-ĕre*, écrire, fait le participe *scrip-tus* (p. *scrib-tus*), écrit.

b) Le concours du *t* avec un *m* détermine fréquemment l'interpolation d'un *p;* ex. *em-ere*, acheter, fait le participe *em-p-tus*, pour *em-tus*, acheté. Cette interpolation n'a pas lieu dans les autres conjugaisons, où ce concours est empêché par la lettre intercalée; ex. *am-are*, aimer, fait le participe *am-a-tus*, etc.

L'absence de lettres intercalées entre la racine et les terminaisons détermine fréquemment l'interpolation d'un *s* ou d'un *x* dans le parfait et fréquemment aussi dans le participe parfait; ex. *sum-ere*, prendre, fait le parfait *sum-s-i*, j'ai pris; *flu-ere*, couler, fait le parfait *flu-x-i*.

L'interpolation de l'*s* ou de l'*x* détermine à son tour dans les lettres voisines tous les changements qu'on verra plus bas (§ 37) et qui sont analogues à ceux qu'elle produit dans la 3ᵉ déclinaison (v. § 3). Il en résulte que presque tous les verbes de la conjugaison *e bref* sont irréguliers à cause de ces changements qui ont lieu dans le parfait et le participe parfait. C'est donc dans cette conjugaison surtout qu'il est utile de connaître le parfait et le participe parfait, comme c'est surtout dans la 3ᵉ déclinaison qu'il faut connaître le génitif (1).

---

(1) On a vu plus haut (§ 16) que les déclinaisons se caractérisent par les terminaisons ajoutées à la racine; ainsi la 1ʳᵉ se termine en *a*, la 2ᵉ en *us* ou *um*, la 4ᵉ est la déclinaison *u*, et la 5ᵉ est la déclinaison *e*. La 3ᵉ seule se caractérise par l'absence de terminaison; le nominatif ne renferme que la racine, et parfois une lettre ajoutée à cette seule racine qui n'a rien de commun avec les terminaisons générales des autres déclinaisons.

On observe les mêmes faits dans les conjugaisons. Trois conju-

5) Cette conjugaison se rapproche du reste plus de la conjugaison *i* que des deux précédentes (1).

a) Dans le présent indicatif, l'*e* n'est conservé que devant l'*r* dans *legeris*, tu es lu, *iceris*, tu es battu, tandis que les autres formes changent l'*e* en *i* et ressemblent à celles du présent dérivé de *servire;* comparez *icis*, tu bats, *legis*, tu lis, à *servis*, tu sers. Il en est de même dans l'impératif, où l'*e* n'est conservé que dans *ice*, bats, *icere*, sois battu.

b) Le futur se termine dans cette conjugaison comme dans la conjugaison *i;* comparez leg*am*, je lirai, leg*es*, tu liras, ic*am*, je battrai, ic*es*, tu battras, à *serviam*, *servies*, *serviet;* de même dans le passif leg-*etur*, il sera lu, ic-*etur*, il sera battu, comme servi-*etur*, il sera servi; tandis que les deux autres conjugaisons ont le futur en *bo bis*, comme ama*bo*, ama*bis*, debe*bo*, debe*bis*.

---

gaisons ont des lettres générales qu'elles ajoutent à la racine de tous les verbes; ce sont l'*a*, l'*e* long et l'*i*, qui sont communs à tous les verbes de leur classe. Ainsi la conjugaison *a*, la conjugaison *e* et la conjugaison *i* sont analogues à la déclinaison *a* (comme ros*a*), à la déclinaison *u*, etc. Comparez *am-a-re*, aimer, *am-a-tus*, aimé, à *ros-a-m*, la rose, où l'*a* est la terminaison générale ajoutée à la racine de tous les verbes de la conjugaison *a*, comme à celle de tous les noms de la 1re déclinaison. La conjugaison *e bref*, 3e conjugaison des auteurs, est analogue à la 3e déclinaison, qui se caractérise par l'absence de terminaisons; car l'*e* bref n'est qu'une voyelle de liaison; elle est retranchée dans le parfait et le participe parfait, qui n'ont aucune voyelle entre la racine et les désinences. La 3e conjugaison des auteurs et la 3e déclinaison présentent les mêmes variations dans le radical, l'une entre l'infinitif et le parfait et le participe, et l'autre entre le nominatif et le génitif. La connaissance de l'une facilite beaucoup celle de l'autre.

(1) Les anciens grammairiens Comminianus, Valerius Probus, Donat, Diomèdes, Isidore, ne comptent que trois conjugaisons, et ils comprennent dans la 3e les verbes en *ere* avec l'*e* bref et les verbes en *ire* (Voir *Grammaire latine* par M. Dutrey, 6e édition. Paris, 1843; Préface, p. I).

c) Enfin, dans beaucoup de verbes de la conjugaison *e bref,* le présent et les temps qui en dérivent ont un *i* et ressemblent à ceux du verbe *servire;* ex. *capĕre*, prendre, fait au présent cap-*io*, je prends, au passé cap-*iebam*, je prenais, etc., formes semblables à serv*io*, serv-*iebam*.

Modèle de la conjugaison e *bref*, *Infinitif* ĕre.

A. Les 5 temps imparfaits : 3 de l'indicatif et 2 du subjonctif.

PRÉSENT INDICATIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *ic.*	*ŏ*, je bats.	SING. *ic.*	*ŏr*, je suis battu.
	ĭs, tu bats.		*ĕrĭs* (1), tu es battu.
	ĭt, il ou elle bat.		*ĭtŭr*, il ou elle est battu, battue.
PLUR. *ic.*	*ĭmŭs*, nous battons.	PLUR. *ic.*	*ĭmŭr*, nous sommes battus.
	ĭtĭs, vous battez.		*ĭmĭnī*, v. êtes battus.
	unt, ils ou elles battent.		*ūntŭr*, ils ou elles sont battus, battues.

Remarques. — On voit que l'*e* bref qui précède l'*r* dans l'infinitif *icere*, battre, n'est conservé au présent que devant l'*r* dans *iceris*, tu es battu, tandis que les formes *icis, icit, icimus, icitis, icitur, icimur, icimini*, se terminent comme *servis, servitur*, etc. du verbe *servire;* seulement ici l'*i* qui remplace l'*e* bref est bref, tandis que dans le verbe *servire* il est long. Il faut surtout remarquer la brièveté de l'*i* dans *icis*, tu bats, qui est indiqué dans les dictionnaires pour distinguer cette conjugaison de la conjugaison *i*, où l'*i* de la terminaison *ĭs* du présent actif est long.

(1) Comme dans les autres conjugaisons on trouve ici également parfois la terminaison *re* pour *ris;* ainsi au présent indicatif *icere* pour *iceris*, tu es battu; au passé indicatif ice*bare* pour ice*baris*, tu étais battu; au futur *icēre* pour *icēris*, tu seras battu; au présent subjonctif ic*are* pour ic*aris*, que tu sois battu; au passé subjonctif *cerere* pour ic*ereris*, que tu fusses battu.

PASSÉ * INDICATIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. ic.	*ēbăm*, je battais.	SING. ic.	*ēbăr*, j'étais battu.
	ēbās, tu battais.		*ēbārĭs* (1), tu étais battu.
	ēbăt, il ou elle battait.		*ēbātŭr*, il ou elle était battu, battue.
PLUR. ic.	*ēbāmŭs*, nous battions.	PLUR. ic.	*ēbāmŭr*, nous étions battus.
	ēbātĭs, vous battiez.		*ēbāmĭnī*, vous étiez battus.
	ēbant, ils ou elles battaient.		*ēbāntŭr*, ils ou elles étaient battus, battues.

Remarque. — L'*e* est long dans le passé indicatif comme dans les conjugaisons précédentes, ***debêbam***, ***serviêbam***.

FUTUR.

SING. ic.	*ăm* (2), je battrai.	SING. ic.	*ăr*, je serai battu.
	ēs, tu battras.		*ērĭs* (1), tu seras battu.
	ĕt, il ou elle battra.		*ētŭr*, il ou elle sera battu, battue.
PLUR. ic.	*ēmŭs*, nous battrons.	PLUR. ic.	*ēmŭr*, nous serons battus.
	ētĭs, vous battrez.		*ēmĭnī*, vous serez battus.
	ent, ils ou elles battront.		*ēntŭr*, ils ou elles seront battus, battues.

* ***Passé*** est ce que les grammairiens appellent *imparfait*.

(1) Voir la note de la page précédente.

(2) On trouve très-rarement dans cette conjugaison le futur se terminant en *bo*, comme dans les 2 premières conjugaisons; ex. *dicebo* pour *dicam* de *dicere*, dire.

Remarques. — L'*e* est long au futur, excepté dans *icet*, à cause de la consonne autre qu'un *s* qui termine la syllabe; ce futur se termine donc comme dans la conjugaison *i*. Ayant appris le futur du verbe *servire*, on n'a qu'à retrancher l'*i* pour obtenir *ic-am*, *ic-es*, *ic-ar*, etc.

Comparez *icam*, *ices*, *icet*, *icemus*, *icetis*, *icent*.

à *serv-iam*, *serv-ies*, *serv-iet*, *ser-viemus*, *serv-ietis*, *serv-ient*.

La 2e personne singulier du futur passif *icēris*, tu seras battu, ne se distingue que par la longueur de l'*e* de la même personne singulier du présent indicatif passif *iceris*, tu es battu, où l'*e* est bref. Mais la longueur et la brièveté des voyelles n'étant pas marquées dans les auteurs, c'est le sens seul de la phrase qui les fait distinguer entre elles.

PRÉSENT SUBJONCTIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. ic.	*ăm*, que je batte.	SING. ic.	*ăr*, q. je sois battu.
	ās, que tu battes.		*ārĭs* (1), que tu sois battu.
	ăt, qu'il ou qu'elle batte.		*ātŭr*, qu'il ou qu'elle soit battu, battue.
PLUR. ic.	*āmŭs*, que nous battions.	PLUR. ic.	*āmŭr*, que n. soyons battus.
	ātĭs, que vous battiez.		*āmĭnī*, q. vous soyez battus.
	ant, qu'ils ou qu'elles battent.		*āntŭr*, qu'ils ou qu'elles soient battus, battues.

Remarques. — La 1re personne singulier du présent subjonctif ressemble à celle du futur *icam*, je battrai, *icar*, je serai battu. Le sens seul de la phrase les fait distinguer entre elles. On voit que le présent subjonctif se termine ici comme dans la conjugaison *i*, de sorte qu'ayant appris *serviam*, *serviar*, etc., on n'a qu'à retrancher l'*i* pour obtenir *ic-am*, *ic-as*, *ic-ar*, etc.

(1) Voir la note de la page 107.

PASSÉ * SUBJONCTIF.

	ACTIF.		PASSIF.
Sing. *ic.*	*ĕrĕm*, que je battisse.	Sing. *ic.*	*ĕrĕr*, que je fusse battu.
	ĕrēs, que tu battisses.		*ĕrērĭs* (1), que tu fusses battu.
	ĕrĕt, qu'il ou qu'elle battît.		*ĕrētŭr*, qu'il ou qu'elle fût battu, battue.
Plur. *ic.*	*ĕrēmŭs*, que nous battissions.	Plur. *ic.*	*ĕrēmŭr*, que nous fussions battus.
	ĕrētĭs, que vous battissiez.		*ĕrēmĭnī*, que vous fussiez battus.
	ĕrent, qu'ils ou qu'elles battissent.		*ĕrentŭr*, qu'ils ou qu'elles fussent battus, battues.

Remarque.— L'*e* qui précède l'*r* est bref comme dans l'infinitif dont dérive le passé subjonctif; c'est ce qui le distingue de *debērem*, etc.

B. Les 5 temps parfaits : 3 de l'indicatif et 2 du subjonctif.

PARFAIT INDICATIF.

Sing. *ic.*	*ī*, j'ai battu.	Sing. *ictŭs* (*ă ŭm*)	*sum*, j'ai été battu, battue.
	īstī, tu as battu.		*es*, tu as été battu, battue.
	ĭt, il ou elle a battu.		*est*, il ou elle a été battu, battue.
Plur. *ic.*	*ĭmŭs*, nous avons battu.	Plur. *ictī* (*ae ă*)	*sumus*, n. avons été battus, battues.
	īstĭs, v. avez battu.		*estis*, vous avez été battus, battues.
	ērunt, ils ou elles ont battu.		*sunt*, ils ou elles ont été battus, battues.

* *Passé* est ce que les grammairiens appellent *imparfait.*

(1) Voir la note de la page 107.

Remarques. — Le parfait et tous les temps qui en dérivent se distinguent dans cette conjugaison en ce que les terminaisons comme *i, isti, it, imus, istis, erunt,* s'attachent directement à la racine *ic* sans aucune lettre intermédiaire, tandis qu'il n'en est pas ainsi dans *am-av-i, deb-u-i, serv-iv-i.* Il faut remarquer aussi que la 1[re] personne singulier *icit*, il a battu, et la 1[re] personne pluriel *icimus*, nous avons battu, sont semblables aux mêmes personnes du présent, *icit,* il bat, *icimus,* nous battons. Le sens seul de la phrase les fait distinguer entre elles.

PASSÉ PARFAIT ** INDICATIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. *ic.*	*ĕrăm*, j'avais battu.	SING. *ictŭs* (*ă ŭm*)	*eram*, j'avais été battu, battue.
	ĕrās, tu avais battu.		*eras*, tu avais été battu, battue.
	ĕrăt, il ou elle avait battu.		*erat*, il ou elle avait été battu, battue.
PLUR. *ic.*	*ĕrāmŭs*, nous avions battu.	PLUR. *ictī* (*ae ă*)	*erāmus*, nous avions été battus, battues.
	ĕrātĭs, vous aviez battu.		*erātis*, vous aviez été battus, battues.
	ĕrant, ils ou elles avaient battu.		*erant*, ils ou elles av. été battus, battues.

Remarques. — Ici, comme dans les temps suivants, les terminaisons (*eram, eras,* etc., empruntées au verbe *esse*) s'attachent directement à la racine *ic* et non pas par des lettres intermédiaires, comme dans *am-av-eram, deb-u-ram, serv-iv-eram.* Quoique *eram, eras,* forment le passé (imparfait) du verbe *esse*, être, ils indiquent en même temps l'accomplissement de l'action en s'attachant comme terminaisons à la racine *ic*, comme en s'attachant à la racine *fu* dans *fu*-eram, *fu*-eras, etc. Il en est de même du futur *ero*, *eris*, etc., qui en s'attachant à la racine *fu* indique en même temps l'accomplissement de l'action, ainsi *fu*-ero, j'aurai été, etc. (voir § 26).

** *Passé parfait* est ce qu'on appelle *plus-que-parfait.*

FUTUR PARFAIT ***.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. ic.	*ĕrŏ*, j'aurai battu. *ĕrĭs*, tu auras battu. *ĕrĭt*, il ou elle aura battu.	SING. ictŭs (ă ŭm)	*ero*, j'aurai été battu, battue. *eris*, tu auras été battu, battue. *erit*, il ou elle aura été battu, battue.
PLUR. ic.	*ĕrīmŭs*, nous aurons battu. *ĕrītĭs*, vous aurez battu. *ĕrint*, ils ou elles auront battu.	PLUR. ictī (ae ă)	*erimus*, n. aurons été battus, battues. *eritis*, vous aurez été battus, battues. *erunt*, ils ou elles auront été battus, battues.

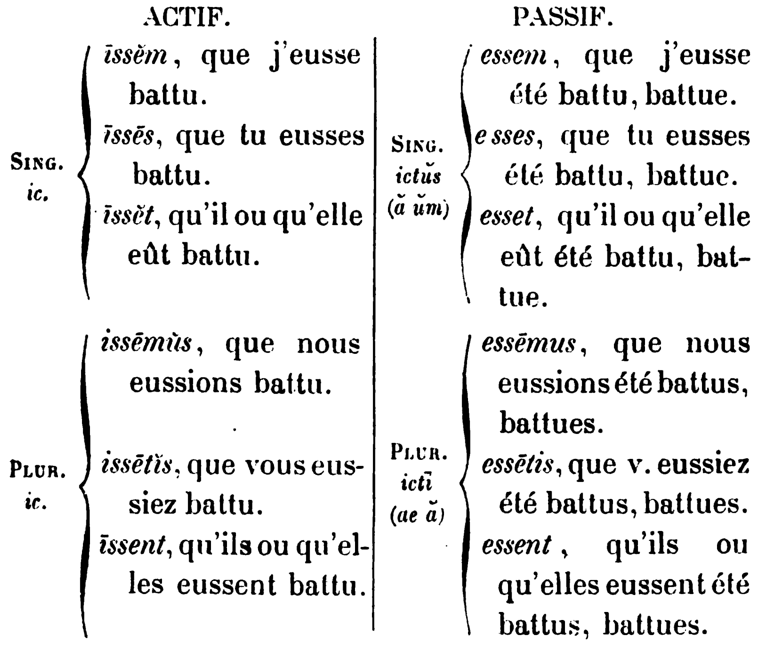
PARFAIT SUBJONCTIF.

SING. ic.	*ĕrim*, que j'aie battu. *ĕrĭs*, que tu aies battu. *ĕrĭt*, qu'il ou qu'elle ait battu.	SING. ictŭs (ă ŭm)	*sim*, que j'aie été battu, battue. *sis*, que tu aies été battu, battue. *sit*, qu'il ou qu'elle ait été battu, battue.
PLUR. ic.	*ĕrīmŭs*, que nous ayons battu. *ĕrītĭs*, que vous ayez battu. *ĕrint*, qu'ils ou qu'elles aient battu.	PLUR. ictī (ae ă)	*simus*, que n. ayons été battus, battues. *sitis*, que v. ayez été battus, battues. *sint*, qu'ils ou qu'elles aient été battus, battues.

*** ***Futur parfait*** est ce que les grammairiens appellent ***futur antérieur*** ou ***futur passé***.

Remarques. — Pour la ressemblance du parfait subjonctif avec le futur parfait et pour la composition de ces deux temps, mêmes remarques que dans la 1re conjugaison.

PASSÉ PARFAIT ** SUBJONCTIF.



	ACTIF.		PASSIF.
SING. *ic.*	*īssĕm*, que j'eusse battu.	SING. *ictŭs* (*ă ŭm*)	*essem*, que j'eusse été battu, battue.
	īssēs, que tu eusses battu.		*esses*, que tu eusses été battu, battue.
	īssĕt, qu'il ou qu'elle eût battu.		*esset*, qu'il ou qu'elle eût été battu, battue.
PLUR. *ic.*	*issēmŭs*, que nous eussions battu.	PLUR. *ictī* (*ae ă*)	*essēmus*, que nous eussions été battus, battues.
	issētĭs, que vous eussiez battu.		*essētis*, que v. eussiez été battus, battues.
	īssent, qu'ils ou qu'elles eussent battu.		*essent*, qu'ils ou qu'elles eussent été battus, battues.

Remarques. — Mêmes remarques que dans la 1re conjugaison.

C. Les 5 autres modes.

INFINITIF.

PRÉSENT ou IMPARFAIT	*ic-ĕrĕ*, battre.	*ic-ī*, être battu.
PARFAIT.	*ic-īssĕ*, avoir battu.	

Remarques. — Cette conjugaison se distingue de toutes les autres en ce que l'infinitif passif retranche l'*r* et par conséquent aussi l'*e* bref qui le précède comme voyelle de liaison. Dans l'infinitif parfait actif la terminaison *isse* est attachée immédiatement à la racine *ic* et non pas par des intermédiaires comme dans *am-av-isse*, *deb-u-isse*, *serv-iv-isse*.

** Voir la note de la page 111.

IMPÉRATIF.

	ACTIF.		PASSIF.
SING. ic.	*ĕ* (1) ou *ĭtō̆*, bats. *ĭtō̆*, qu'il ou qu'elle batte.	SING. ic.	*ĕrĕ* ou *ĭtŏr*, sois battu. *ĭtŏr*, qu'il ou qu'elle soit battu, battue.
PLUR. ic.	*ĭtĕ* ou *ĭtōtĕ*, battez. *ŭntō̆*, qu'ils ou qu'elles battent.	PLUR. ic.	*ĭmĭnī* ou *ĭmĭnŏr*, soyez battus. *ŭntŏr*, qu'ils ou qu'elles soient battus.

Remarques.— L'*e* bref qui précède l'*r* dans l'infinitif *icere* est changé en *i* bref dans *ito, ite, itote, itor, imini, iminor*, tandis que l'impératif de la conjugaison *i* a dans ces formes l'*i* long comme dans l'infinitif *servīre.* L'impératif passif *icere*, sois battu, est semblable à l'infinitif *icere*, battre, et *icimini*, soyez battus, est semblable au présent *icimini*, vous êtes battus; le sens seul de la phrase les fait distinguer entre eux.

PARTICIPES.

PRÉSENT	*ic-ens*, battant.	PARFAIT	*ic-tŭs* (*ă ŭm*), battu, battue.
FUT. ACTIF	*ic-tūrŭs* (*ă ŭm*), voulant battre.	F. PASSIF	*ic-ēndŭs* (*ă ŭm*), devant être battu, battue.

Remarques. — *Icens* fait le génitif *icentis* et suit la 3[e] déclinaison; les autres participes se déclinent comme l'adjectif *bonus a um.* Les participes de cette conjugaison se distinguent des autres en ce que les désinences *tus, turus*, s'attachent directement à la racine *ic* et non pas par des intermédiaires comme dans *am-a-tus, deb-i-tus, serv-i-tus*, etc.

(1) Dans les verbes *facere*, faire, *ferre*, porter, *dicere*, dire, et *ducere*, conduire, l'impératif actif de la 2[e] personne singulier rejette l'*e;* ainsi *fac* pour *face, fer* pour *fere, dic* pour *dice, duc* pour *duce*. Il en est de même de leurs composés; ex. *educ* pour *educe*, *perfer* pour *perfere, calefac* pour *caleface*. Cependant les composés de *facere* qui changent *a* en *i*, comme *perficere*, conservent l'*e* à l'impératif; ex. *perfice, confice.*

Nom verbal qui n'a pas de pluriel et qui suit la 2e déclinaison.

GÉRONDIF.

ACTIF.	PASSIF.
Nom. *ic-ēndŭm*, il f. battre.	
Gén. *ic-ēndī*, de battre.	
Dat. *ic-ēndō*, à battre.	
Acc. *ic-ēndŭm*, battre.	
Abl. *ic-ēndō*, par l'action de battre.	

Remarques. — Les mêmes que dans le gérondif de la 1re conjugaison. Le gérondit et le participe futur passif dont il dérive, change souvent l'*e* en *u;* ex. de *gerere*, porter, gérondif ger*u*ndum pour ger*e*ndum, d'où le mot français *gérondif* où l'*u* change en *o* dans la transformation française (1).

Autre nom verbal qui n'a pas de pluriel et qui suit la 4e déclinaison, en se déclinant comme Jésus.

SUPIN.

Nom. *ic-tŭm*, battre.	
Gén. *ic-tū*, de battre.	
Dat. *ic-tū*, à battre.	
Acc. *ictŭm*, battre.	
Abl. *ic-tū*, par l'action de battre.	

Remarques. — Les mêmes que dans le supin de la 1re conjugaison.

EXEMPLES POUR L'EXERCICE :

Em-o, *em-i*, *em-tus*, *emĕre*, acheter.
Nic-o, *nic-i*, *nic-tus*, *nicĕre*, faire signe.
Argu-ō, *argu-i*, *argu-tus*, *arguĕre*, accuser.

(1) Ce changement a lieu surtout dans les verbes qui font le présent en *io;* ex. de *facio*, je fais, gérondif faci*u*ndum pour faci*e*ndum, participe futur passif *faciundus a um* pour *faciendus a um.*



Acu-o, *acu-i*, *acu-tus*, *acuĕre*, aiguiser.
Attribu-o, *attribu-i*, *attribu-tus*, *attribuĕre*, attribuer.
Imbu-o, *imbu-i*, *imbu-tus*, *imbuĕre*, tremper.
Minu-o, *minu-i*, *minu-tus*, *minuĕre*, diminuer.
Constitu-o, *constitu-i*, *constitu-tus*, *constituĕre*, constituer.
Statu-o, *statu-i*, *statu-tus*, *statuĕre*, statuer.
Indu-o, *indu-i*, *indu-tus*, *induĕre*, revêtir.
Ablu-o, *ablu-i*, *ablu-tus*, *abluĕre*, laver.
Spu-o, *spu-i*, *spu-tus*, *spuĕre*, cracher.
Su-o, *su-i*, *su-tus*, *suĕre*, coudre.

On peut aussi prendre les verbes suivants comme exemples pour l'exercice, en faisant remarquer qu'ils prennent un *s* au parfait et dans les temps qui en dérivent :

Dic-o, *dix-i* (pour *dic si*), *dic-tus*, *dicĕre*, dire.
Duc-o, *dux-i*, *duc-tus*, *ducĕre*, conduire.
Scalp-o, *scalps-i*, *scalp-tus*, *scalpĕre*, gratter.
Sculp-o, *sculps-i*, *sculp-tus*, *sculpĕre*, graver.
Carp-o, *carps-i*, *carp-tus*, *carpĕre*, détacher.
Rep-o, *reps-i*, *rep-tus*, *repĕre*, ramper.

Le verbe *legĕre*, lire, pris par les grammairiens comme modèle de cette conjugaison, peut servir d'exemple pour l'exercice, seulement il faut remarquer que le *g* change en *c* devant le *t* de la terminaison des participes parfait et futur et du supin. Ce verbe fait ses temps primitifs *leg-o*, *leg-i*, *lec-tus* (ainsi *lec-tum*, *lec-turus*), *legĕre*, lire. En prenant comme exemple *bibo*, *bibi*, *bibitus*, *bibĕre*, boire, on remarquera l'*i* dans *bib-i-tus* et dans les formes qui en dérivent; de même *lambo*, *lambi*, *lambitus*, *lambĕre*, lécher.

Beaucoup de verbes de la conjugaison *e* bref, ont au présent un *i* intercalé entre la racine et la terminaison;

ex. *fugĕre*, fuir, fait le présent *fug-i-o*, je fuis, ce qui les fait ressembler à *servio*, je sers. On reconnaît cependant la conjugaison à laquelle ces verbes appartiennent par l'infinitif qui a toujours l'*e* bref caractéristique.

Cette particularité d'ajouter un *i* dans le présent ne peut avoir d'influence que sur les temps imparfaits (à l'exception du passé subjonctif), sur le participe présent et sur le participe futur passif, et enfin sur l'impératif qui fait *iunto*, *iuntor* pour *unto*, *untor*.

Voici le modèle de ces verbes, Infinitif *fugĕre*, fuir, *capĕre*, prendre.

Les 5 temps imparfaits.

PRÉSENT INDICATIF.

ACTIF. COMPAREZ		A		PASSIF. COMPAREZ		A	
fug ou cap	*io.*	ic	*o.*	fug ou cap	*iŏr.*	ic	*ŏr.*
	ĭs.		*ĭs.*		*ĕrĭs.*		*ĕrĭs.*
	ĭt.		*ĭt.*		*ĭtŭr.*		*ĭtŭr.*
	ĭmŭs.		*ĭmŭs.*		*ĭmŭr.*		*ĭmŭr.*
	ĭtĭs.		*ĭtĭs.*		*ĭmĭnī.*		*ĭmĭnī.*
	ĭunt.		*unt.*		*iuntŭr.*		*untŭr.*

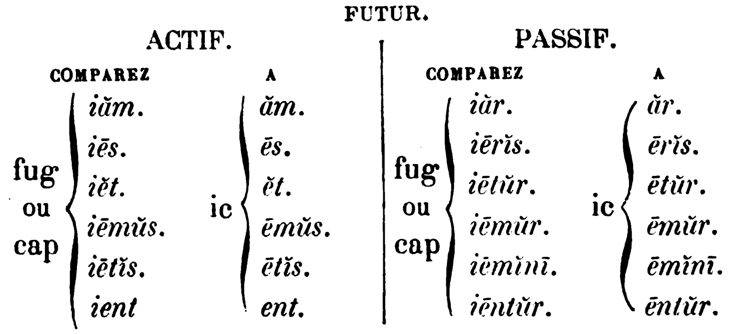
Remarque. — Il n'y a que les 2 formes *fugio* et *fugiunt* et au passif *fugior*, *fugiuntur*, qui se distinguent de *ico*, *icunt*, *icor*, *icuntur*.

PASSÉ INDICATIF.

COMPAREZ		A		COMPAREZ		A	
fug ou cap	*iēbăm.*	ic	*ēbăm.*	fug ou cap	*iēbăr.*	ic	*ēbăr.*
	iēbās.		*ēbās.*		*iēbārĭs.*		*ēbārĭs.*
	iēbăt.		*ēbăt.*		*iēbātŭr.*		*ēbātŭr.*
	iēbāmŭs.		*ēbāmŭs.*		*iēbāmŭr.*		*ēbāmŭr.*
	iēbātĭs.		*ēbātĭs.*		*iēbāmĭnī.*		*ēbāmĭnī.*
	iēbant.		*ēbant.*		*iēbāntŭr.*		*ēbāntŭr.*

Remarque. — Dans le passé indicatif toutes les formes ont un *i* et ressemblent à celles du passé indicatif de la conjugaison *i*, comme *serviebam*, *serviebar*, etc.

FUTUR.



	ACTIF.			PASSIF.			
	COMPAREZ		A		COMPAREZ		A
fug ou cap	*iăm.*	ic	*ăm.*	fug ou cap	*iăr.*	ic	*ăr.*
	iēs.		*ēs.*		*iērĭs.*		*ērĭs.*
	iĕt.		*ĕt.*		*iētŭr.*		*ētŭr.*
	iēmŭs.		*ēmŭs.*		*iēmŭr.*		*ēmŭr.*
	iētĭs.		*ētĭs.*		*iēmĭnī.*		*ēmĭnī.*
	ient		*ent.*		*iēntŭr.*		*ēntŭr.*

Remarque. — Dans le futur comme dans le passé indicatif, toutes les formes prennent un *i* et ressemblent au futur de la conjugaison *i*, comme ***serviam, servies, serviar***, etc.

PRÉSENT SUBJONCTIF.

	COMPAREZ		A		COMPAREZ		A
fug ou cap	*iăm.*	ic	*ăm.*	fug ou cap	*iăr.*	ic	*ăr.*
	iās.		*ās.*		*iārĭs.*		*ārĭs.*
	iăt.		*ăt.*		*iātŭr.*		*ātŭr.*
	iāmŭs.		*āmŭs.*		*iāmŭr.*		*āmŭr.*
	iātĭs.		*ātĭs.*		*iāmĭnī.*		*āmĭnī.*
	iant.		*ant.*		*iāntŭr.*		*āntŭr.*

Remarque. — Le présent subjonctif prend aussi un *i* dans toutes les formes et ressemble à celui de la conjugaison *i*, comme ***serviam, servias, serviaris***, etc.

Le passé subjonctif actif et passif, étant dérivé de l'infinitif, ne prend pas d'*i* et se conjugue comme *icĕre;* ainsi on dit *fugĕrem*, *fugĕres*, etc., et au passif *fugerer*, *fugereris*, *fugeretur*, etc.; de *capio* on forme *capĕrem*, *capĕres*, et au passif *capĕrer*, *capĕrēris*, *capĕrētur*, etc.

Le parfait indicatif est *fug-i*, j'ai fui, comme *ic-i*, j'ai battu, *leg-i*, j'ai lu. Tous les autres parfaits sont également réguliers, et ils ne prennent pas d'*i*. Ainsi passé parfait indicatif, *fug-eram*, j'avais fui ; futur parfait, *fug-ero*, j'aurai fui ; parfait subjonctif, *fug-erim*, que j'aie fui ; passé parfait subjonctif *fug-issem*, que j'eusse fui ;

infinitif parfait *fug-isse,* avoir fui; les terminaisons sont donc ici exactement comme dans *icĕre.*

IMPÉRATIF.

ACTIF.		PASSIF.	
COMPAREZ	A	COMPAREZ	A
fug ou cap	ic	fug ou cap	ic
ĕ ou *ĭto.*	*ĕ* ou *ĭto.*	*ĕrĕ* ou *ĭtŏr.*	*ĕrĕ* ou *ĭtŏr.*
ĭto.	*ĭto.*	*ĭtŏr.*	*ĭtŏr.*
ĭtĕ ou *ĭtōtĕ.*	*ĭtĕ* ou *ĭtōtĕ.*	*ĭmĭnī.*	*ĭmĭnī.*
iŭnto.	*ŭnto.*	*iŭntŏr.*	*ŭntŏr.*

PARTICIPES.

Fug-i-ens, fug-i-endus, cap-iens, cap-i-endus. Le gérondif, dérivé du participe futur passif, reçoit aussi un *i*; ex. *fugiendum, fugiendi,* etc., *capiendum, capiendi,* etc. Le participe passif, le supin et le participe futur actif, sont réguliers; ex. *cap-tus, cap-tum, cap-turus.*

EXEMPLES POUR L'EXERCICE.

On peut prendre comme exemples pour l'exercice des verbes qui sont irréguliers au parfait et au participe parfait, attendu qu'on n'a pas à s'exercer sur le parfait, ni sur le participe parfait, ni sur les temps qui en dérivent. On s'exercera donc sur *facio, feci, factus, facĕre,* faire; *jacio, jeci, jactus, jacĕre,* jeter; *capio, cepi, captus, capĕre,* prendre; *pario, peperi, partus, parĕre,* enfanter; *sapio, sapui, sapĕre* (le 4ᵉ temps principal manque), être sage.

§ 25. — TABLEAU COMPARATIF DE TOUTES LES CONJUGAISONS; LEURS FORMES EXCEPTIONNELLES.

Voici le tableau comparatif des verbes *amare,* aimer; *debēre,* devoir; *servire,* servir; *icĕre,* battre; *capĕre,* prendre, avec l'indication de la longueur et de la brièveté de l'avant-dernière syllabe, dans les mots qui ont plus de deux syllabes, pour qu'on sache s'il faut l'accentuer dans la prononciation.

On se rappelle que la voyelle suivie de deux consonnes

est toujours longue, ex. l'*ā* dans *debebāntur;* ainsi, je ne l'ai marquée d'aucun signe.

PRÉSENT INDICATIF.

Singulier.

ACTIF.	PASSIF.
am-o, am-ās, am-at.	am-or, am-āris, am-ātur.
deb-ĕo, deb-ēs, deb-et.	deb-ĕor, deb-ēris, deb-ētur.
serv-ĭo, serv-īs, serv-it.	serv-ĭor, serv-īris, serv-ītur.
ic-o, ic-ĭs, ic-it.	ic-or, ic-ĕris, ic-ĭtur.
cap-ĭo, cap-ĭs, cap-it.	cap-ĭor, cap-ĕris, cap-ĭtur.

Pluriel.

am-āmus, am-ātis, am-ant.	am-āmur, am-amĭni, am-antur.
deb-ēmus, deb-ētis, deb-ent.	deb-ēmur, deb-emĭni, deb-entur.
serv-īmus, serv-ītis, serv-ĭunt.	serv-īmur, serv-imĭni, serv-iuntur.
ic-ĭmus, ic-ĭtis, ic-unt.	ic-ĭmur, ic-imĭni, ic-untur.
cap-ĭmus, cap-ĭtis, cap-ĭunt.	cap-ĭmur, cap-imĭni, cap-iuntur.

PASSÉ (IMPARFAIT) INDICATIF.

Singulier.

am-ābam, am-ābās, am-ābat.	am-ābar, am-abāris, am-abātur.
deb-ēbam, deb-ēbās, deb-ēbat.	deb-ēbar, deb-ebāris, deb-ebātur.
serv-iēbam, serv-iēbās, serv-iēbat.	serv-iēbar, serv-iebāris, serv-iebātur.
ic-ēbam, ic-ēbās, ic-ēbat.	ic-ēbar, ic-ebāris, ic-ebātur.
cap-iēbam, cap-iēbās, cap-iēbat.	cap-iēbar, cap-iebāris, cap-iebātur.

Pluriel.

ACTIF.	PASSIF.
am-abāmus, am-abātis, am-ābant.	am-abāmur, am-abamĭni, am-abantur.
deb-ebāmus, deb-ebātis, deb-ēbant.	deb-ebāmur, deb-ebamĭni, deb-ebantur.
serv-iebāmus, serv-iebātis, serv-iēbant.	serv-iebāmur, serv-iebamĭni, serv-iebantur.
ic-ebāmus, ic-ebātis, ic-ēbant.	ic-ebāmur, ic-ebamĭni, ic-ebantur.
cap-iebāmus, cap-iebātis, cap-iēbant.	cap-iebāmur, cap-iebamĭni, cap-iebantur.

FUTUR.

Singulier.

am-ābo, am-ābĭs, am-ābit.	am-ābor, am-abĕris, am-abĭtur.
deb-ēbo, deb-ēbĭs, deb-ēbit.	deb-ēbor, deb-ebĕris, deb-ebĭtur.
serv-ĭam, serv-ĭēs, serv-ĭet.	serv-ĭar, serv-iēris, serv-iētur.
ic-am, ic-ēs, ic-et.	ic-ar, ic-ēris, ic-ētur.
cap-ĭam, cap-ĭēs, cap-ĭet.	cap-ĭar, cap-iēris, cap-iētur.

Pluriel.

am-abĭmus, am-abĭtis, am-ābunt.	am-abĭmur, am-abimĭni, am-abuntur.
deb-ebĭmus, deb-ebĭtis, deb-ēbunt.	deb-ebĭmur, deb-ebimĭni, deb-ebuntur.
serv-iēmus, serv-iētis, serv-ĭent.	serv-iēmur, serv-iemĭni, serv-ientur.
ic-ēmus, ic-ētis, ic-ent.	ic-ēmur, ic-emĭni, ic-entur.
cap-iēmus, cap-iētis, cap-ĭent.	cap-iēmur, cap-iemĭni, cap-ientur.

PRÉSENT SUBJONCTIF.

Singulier.

ACTIF.	PASSIF.
am-em, am-ēs, am-et.	am-er, am-ēris, am-ētur.
deb-ĕam, deb-ĕās, deb-ĕat.	deb-ĕar, deb-eāris, deb-eātur.
serv-ĭam, serv-ĭās, serv-ĭat.	serv-ĭar, serv-iāris, serv-iātur.
ic-am, ic-ās, ic-at.	ic-ar, ic-āris, ic-ātur.
cap-ĭam, cap-ĭās, cap-ĭat.	cap-ĭar, cap-iāris, cap-iātur.

Pluriel.

am-ēmus, am-ētis, am-ent.	am-ēmur, am-emĭni, am-entur.
deb-eāmus, deb-eātis, deb-ĕant.	deb-eāmur, deb-eamĭni, deb-eantur.
serv-iāmus, serv-iātis, serv-ĭant.	serv-iāmur, serv-iamĭni, serv-iantur.
ic-āmus, ic-ātis, ic-ant.	ic-āmur, ic-amĭni, ic-antur.
cap-iāmus, cap-iātis, cap-ĭant.	cap-iāmur, cap-iamĭni, cap-iantur.

PASSÉ (IMPARFAIT) SUBJONCTIF.

Singulier.

am-ārem, am-ārēs, amāret.	am-ārer, am-arēris, am-arētur.
deb-ērem, deb-ērēs, deb-ēret.	deb-ērer, deb-erēris, deb-erētur.
serv-īrem, serv-īrēs, serv-īret.	serv-īrer, serv-irēris, serv-irētur.
ic-ĕrem, ic-ĕrēs, ic-ĕret.	ic-ĕrer, ic-erēris, ic-erētur.
cap-ĕrem, cap-ĕrēs, cap-ĕret.	cap-ĕrer, cap-erēris, cap-erētur.

Pluriel.

ACTIF.	PASSIF.
am-arēmus, am-arētis, am-ārent.	am-arēmur, am-aremĭni, am-arentur.
deb-erēmus, deb-erētis, deb-ērent.	deb-erēmur, deb-eremĭni, deb-erentur.
serv-irēmus, serv-irētis, serv-īrent.	serv-irēmur, serv-iremĭni, serv-irentur.
ic-erēmus, ic-erētis, ic-ĕrent.	ic-erēmur, ic-eremĭni, ic-erentur.
cap-erēmus, cap-erētis, cap-ĕrent.	cap-erēmur, cap-eremĭni, cap-erentur.

PARFAIT INDICATIF.

Singulier.

am-āv-i, am-av-isti, am-āv-it. deb-ŭ-i, deb-u-isti, deb-ŭ-it. serv-īv-i, serv-iv-isti, serv-īv-it. ic-i, ic-isti, ic-it.	Le passif se forme par la combinaison du participe parfait avec le verbe auxiliaire, comme en français

Pluriel.

am-av-ĭmus, am-av-istis, am-av-ērunt.
deb-u-ĭmus, deb-u-istis, deb-u-ērunt.
serv-iv-ĭmus, serv-iv-istis, serv-iv-ērunt.
ic-ĭmus, ic-istis, ic-ērunt.

INFINITIF.

am-āre, deb-ēre, serv-īre, ic-ĕre, cap-ĕre.	am-āri, deb-ēri, serv-īri, ic-i, cap-i.

IMPÉRATIF.

ACTIF.	PASSIF.
am-a, am-āto, am-āte, am-atōte, am-anto.	am-āre, am-ātor, am-amĭni, am-antor.
deb-e, deb-ēto, deb-ēte, deb-etōte, deb-ento.	deb-ēre, deb-ētor, deb-emĭni, deb-entor.
serv-i, serv-īto, serv-īte, serv-itōte, serv-iunto.	serv-īre, serv-ītor, serv-imĭni, serv-iuntor.
ic-e, ic-ĭto, ic-ĭte, ic-itōte, ic-unto.	ic-ĕre, ic-ĭtor, ic-imĭni, ic-untor.
cap-e, cap-ĭto, cap-ĭte, cap-itōte, cap-iunto.	cap-ĕre, cap-ĭtor, cap-imĭni, cap-iuntor.

PARTICIPES.

am-ans, am-a-tūrus.	am-ā-tus, am-andus.
deb-ens, deb-i-tūrus.	deb-ĭ-tus, deb-endus.
serv-ĭens, serv-i-tūrus.	serv-ī-tus, serv-iendus..
ic-ens, ic-tūrus.	ic-tus, ic-endus.
cap-ĭens, cap-tūrus.	cap-tus, cap-iendus.

GÉRONDIF et SUPIN.

am-andum, am-ā-tum.
deb-endum, deb-ĭ-tum.
serv-iendum, serv-ītum.
ic-endum, ic-tum.
cap-iendum, cap-tum.

Remarque. — Dans tous les temps imparfaits de ce tableau comparatif j'ai marqué la longueur et la brièveté des voyelles de la 2e personne singulier actif. En voici le motif. On sait qu'une consonne unique qui finit une syllabe raccourcit la voyelle de cette syllabe, ainsi le 2e *a* est bref dans ***amam, amat***, etc.; l'*s* fait exception, il laisse à la voyelle sa longueur naturelle. C'est donc dans la 2 personne singulier actif qui se termine par un *s* qu'on peut reconnaître la longueur primitive de la voyelle qui le précède. Il suffit par conséquent d'apprendre la longueur ou la brièveté de la

voyelle dans cette personne de la voix active pour la connaître aussi dans les autres personnes de l'actif et du passif du même temps, ainsi qu'on le verra dans les exemples suivants (1).

PRÉSENT INDICATIF.

La syllabe *ma* est longue dans *amâs*, tu aimes; par conséquent elle est longue aussi dans a-*mâ*-mus, a-*mâ*-tis, a-*mâ*-ris, a-*mâ*-tur, a-*mâ*-mur, a-*mâ*-mini.

La syllabe *be* est longue dans de-*bês*, par conséquent elle est longue aussi dans de-*bê*-mus, de-*bê*-tis, de-*bê*-ris, de-*bê*-tur, de-*bê*-mur, de-*bê*-mini. La syllabe *vi* est longue dans ser-*vis*, par conséquent aussi dans ser-*vî*-mus, ser-*vî*-tis, ser-*vî*-ris, ser-*vî*-tur, ser-*vî*-mur, ser-*vî*-mini.

La syllabe *ci* est brève dans i-*cis*, par conséquent aussi dans i-*ci*-mus, i-*ci*-tis, i-*ce*-ris (où l'*i* bref est remplacé par un *e* bref), i-*ci*-tur, i-*ci*-mur, i-*ci*-mini.

PASSÉ INDICATIF.

La syllabe *ba* est longue dans ama-*bâs*, par conséquent aussi dans ama-*bâ*-mus, ama-*bâ*-tis, ama-*bâ*-ris, ama-*bâ*-tur, ama-*bâ*-mur, ama-*bâ*-mini. Elle est longue dans debe-*bâs*, et aussi dans debe-*bâ*-mus, debe-*bâ*-tis, debe-*bâ*-ris, debe-*bâ*-tur, debe-*bâ*-mur, debe-*bâ*-mini. Elle est longue dans servie-*bâs* et aussi dans servie-*bâ*-mus, servie-*bâ*-tis, servie-*bâ*-ris, servie-*bâ*-tur, servie-*bâ*-mur, servie-*bâ*-mini. Il en est de même de ice-*bâs*, où elle est longue, comme dans ice-*bâ*-mus, ice-*bâ*-tis, ice-*bâ*-ris, ice-*bâ*-tur, ice-*bâ*-mur, ice-*bâ*-mini.

FUTUR.

La syllabe *bi* est brève dans ama-*bis*, elle est donc brève aussi dans ama-*bi*-mus, ama-*bi*-tis, ama-*be*-ris (où l'*i* bref est remplacé par un *e* bref), ama-*bi*-tur, ama-*bi*-mur, ama-*bi*-mini. Elle est brève

(1) La 1re personne singulier se termine toujours par *o* qui est anceps, ou par *m* ou *r* qui raccourcit la voyelle; la 3e personne du singulier actif se termine toujours par *t* qui raccourcit également la voyelle. Dans la 3e personne pluriel la voyelle est suivie de deux consonnes qui l'allongent (v. Avis préliminaire). On ne peut donc avoir de doute que sur les 2e et 3e personnes du singulier passif et sur la 1re et la 2e du pluriel actif et passif. En tout six formes dont il est ici question.

dans debe-*bis* et aussi dans debe-*bi*-mus, debe-*bi*-tis, debe-*be*-ris (*i* remplacé par *e*), debe-*bi*-tur, debe-*bi*-mur, debe-*bi*-mini. L'*e* est long dans servi-*ês*, par conséquent aussi dans servi-*ê*-mus, servi-*ê*-tis, servi-*ê*-ris, servi-*ê*-tur, servi-*ê*-mur, servi-*ê*-mini.

La syllabe *ce* est longue dans i-*cês*, donc aussi dans i-*cê*-mus, i-*cê*-tis, i-*cê*-ris, i-*cê*-tur, i-*cê*-mur, i-*cê*-mini.

PRÉSENT SUBJONCTIF.

La syllabe *me* est longue dans a-*mês*, et aussi dans a-*mê*-mus, a-*mê*-tis, a-*mê*-ris, a-*mê*-tur, a-*mê*-mur, a-*mê*-mini. La voyelle *a* est longue dans debe-*âs* et aussi dans debe-*â*-mus, debe-*â*-tis, debe-*â*-ris, debe-*â*-tur, debe-*â*-mur, debe-*â*-mini. Elle est longue aussi dans servi-*âs*, et également dans servi-*â*-mus, servi-*â*-tis, servi-*â*-ris, servi-*â*-tur, servi-*â*-mur, servi-*â*-mini.

La syllabe *ca* est longue dans i-*câs*, et aussi dans i-*câ*-mus, i-*câ*-tis, i-*câ*-ris, i-*câ*-tur, i-*câ*-mur, i-*câ*-mini.

PASSÉ SUBJONCTIF.

La syllabe *re* est longue dans ama-*rês*, et aussi dans ama-*rê*-mus, ama-*rê*-tis, ama-*rê*-ris, ama-*rê*-tur, ama-*rê*-mur, ama-*rê*-mini. Elle est longue aussi dans debe-*rês*, servi-*rês*, ice-*rês*, et également dans debe-*rê*-mus, debe-*rê*-tis, debe-*rê*-ris, servi-*rê*-mus, servi-*rê*-ris, ice-*rê*-mus, ice-*rê*-tis, ice-*rê*-ris, ice-*rê*tur, ice-*rê*-mur, etc.

On a vu dans le paragraphe précédent que la conjugaison *e bref* se distingue des autres en ce que, dans le parfait et ses dérivés, elle n'admet pas l'intercalation du *v* ou de l'*u* entre la racine et les terminaisons; ex. *ic-i*, j'ai battu; *leg-i*, j'ai lu; tandis que les autres font *am-av-i*, j'ai aimé, *deb-u-i*, j'ai dû; *serv-iv-i*, j'ai servi. On trouve cependant des exceptions où les autres conjugaisons, en suivant en cela l'analogie de la conjugaison *e bref*, rejettent le *v* intercalé; ex. *servii* pour *servivi*, *servieram* pour *serviveram;* du verbe *aud-ire*, écouter, on trouve *audierunt* (pour *audiverunt*), ils ont écouté, d'après l'analogie de *leg-erunt*, ils ont lu. On trouve dans le même verbe *audieram* (pour *aud-iv-eram*), *aud-iissem* (pour *aud-iv-issem*), *aud-iisti* (pour *aud-iv-isti*).

Parfois même l'analogie avec la conjugaison *e bref* devient encore plus complète par le retranchement de la voyelle qui accompagne le *v;* ex. *aud-isti* (pour *aud-iv-isti*), formé d'après l'analogie de *leg-isti*, *ic-isti; aud-issem* (pour *aud-iv-issem*), d'après l'analogie de *leg-issem*, *ic-issem*.

Le retranchement par analogie avec les verbes qui suivent régulièrement la conjugaison *e bref* est surtout assez fréquent dans ceux qui appartiennent à cette classe, mais qui cependant ont ordinairement un *v* au parfait et aux temps qui en dérivent; ex. *petĕre*, demander, fait ordinairement le parfait *pet-iv-i*, j'ai demandé; en retranchant le *v*, il fait *petiit* ou *petit*, il a demandé. Dans le verbe *noscĕre*, connaître, qui fait ordinairement le parfait *no-v-i*, j'ai appris, on trouve *no-sti* (pour *no-isti*), tu as appris, où on a aussi retranché l'*i* pour éviter le concours de deux voyelles; *no-stis* (pour *no-istis*), vous avez appris; *no-runt* (pour *no-erunt*), ils ont appris; *no-sse* (pour *no-isse*), avoir appris; *no-ssem* (pour *no-issem*). (Ces formes ont le sens du présent : j'ai appris, je sais, v. § 33.)

Le retranchement du *v* est encore fréquent dans les verbes de la conjugaison *i* qui a beaucoup d'analogie avec la conjugaison *e bref* (§ 24). Chez quelques verbes de cette classe le retranchement est même constant; ex. *perire*, périr, *redire*, revenir, qui font plus souvent le parfait *perii*, *redii* que *perivi*, *redivi* (1).

---

(1) On trouve cependant ce retranchement aussi dans les verbes des autres conjugaisons; ex. *am-arunt* pour *am-av-erunt*, où l'*e* qui suit le *v* est également retranché afin d'éviter le concours de deux voyelles. Le verbe *implêre*, remplir, fait ordinairement le parfait *impl-ev-i;* on en trouve la forme *impl-essem* pour *impl-ev-issem* ou *impleissem*, où l'*i* est également retranché par suite du concours de deux voyelles. *Adjuvare* fait le parfait *adju-v-i;* on en trouve le futur parfait *adjuro* pour *adjuvero*. *Sinere* fait le parfait *sivi*, on en trouve

Le retranchement est encore fréquent dans les verbes dont la dernière consonne radicale est un *v*; ex. *juv-are*, parfait *juv-i*; *lasciv-ire*; parfait *lasci-i*; *servire*, parfait *servi-i*.

L'*u* du parfait de la conjugaison *e* se retranche constamment dans tous les verbes dont la racine se termine par un *v* final; ex. *mov-ēre*, *cav-ēre*, *fav-ēre*, parfait, *mov-i*, etc. (1).

On trouve souvent au passif la terminaison *rĕ* pour *ris*, comme cela a été indiqué en note dans les tableaux de conjugaison (v. §§ 21-24).

On trouve également au parfait la terminaison *ēre* pour *ērunt*; ex. *amavēre* pour *amaverunt*, *debuēre* pour *deb-uerunt*; *audivēre* pour *aud-iverunt*, ils ont écouté; *legēre* pour *legerunt*, ils ont lu (l'*e* est long, ce qui le distingue de l'infinitif *legĕre*, lire, où l'*e* est bref) (2).

---

le parfait subjonctif *sirit* pour *siverit*; *movêre* fait le parfait *movi*, on trouve cependant *admorunt* pour *admoverunt*, *commossem* pour *commovissem*.

(1) Le verbe *fervêre* retranche l'*u* ou change le *v* radical en *b*, pour éviter le concours de *v* avec *u*; il fait *fervi* ou *ferbui*.

(2) On trouve en outre les exceptions suivantes :

a) Au futur parfait et au parfait subjonctif on trouve les terminaisons *asso*, *assim*, *assit* pour *av-ero*, *av-erim*, *av-erit*; ex. *levasso* pour *levavero*, *negassim* pour *negaverim*, *creassit* pour *creaverit*, *irrogassit* pour *irrogaverit*. On trouve dans les mêmes temps les terminaisons *esso*, *essim*, *essis*, *essit* pour *u-ero*, *u-erim*, *ueris*, *uerit*; ex. prohib*essis* (pour prohib*ueris*), prohib*essit* (pour prohib*uerit*), hab*essit* (pour hab*uerit*), cohib*essit*, lic*essit*.

On trouve encore au futur parfait, au parfait subjonctif et au passé parfait subjonctif les terminaisons *so*, *sim*, *sem*, etc., pour *ero*, *erim*, *issem*, etc.; ex. accep*so* (pour accep*ero*), cap*so* (pour cep*ero*), cap*sim* (pour cep*erim*), cap*sit* (pour cep*erit*), rap*sit* (pour rap*uerit*), emp-*sim* (pour em*erim*), ademp*sit* (pour adem*erit*), où le *p* est ajouté à cause de l'*s* (voir § 37). Le verbe *facere*, faire, parfait *feci*, présente

§ 26. — Le verbe *esse*, être.

On sait qu'en français le verbe *être* emprunte quatre temps primitifs à deux racines, savoir : *es*, d'où sont formés l'infinitif *être* (anciennement *estre*), le présent et le participe présent, et l'autre racine *fu*, d'où est formé

---

les formes exceptionnelles fa*xo* (pour fec*ero*), fa*xim* (pour fec*erim*), fa*xint* (pour fec*erint*), fa*xem* (pour fec*issem*), etc. On trouve du verbe *adigere*, *adaxint* pour *adegerint*.

Le verbe *audêre*, oser, fait le parfait irrégulièrement *ausus sum*, j'ai osé (voir § 27); cependant on trouve le parfait subjonctif *ausim* (pour *auserim*), *ausis*, *ausit*, formes dérivées du parfait *ausi*, qui n'est pas usité.

b) On trouve la syncope des lettres *is* ou *sis* dans les verbes de la conjugaison *e bref* qui font le parfait en *si* ou en *xi* (v. § 24), surtout à la 2e personne singulier; ex. *evasti* (pour evas*isti*)), *promisti* (pour promis*isti*), *percusti* (pour percus*sisti*), *dixti* (pour dix*isti*), *extincxti* (pour extinx*isti*), *intellexti* (pour intellex*isti*). Cette syncope est très-rare à la 2e personne pluriel; ex. *accestis* (pour acces*sis*tis), *protraxtis* (pour protrax*is*tis), *scriptis* (pour scrip*sis*tis). On la trouve encore dans *vixet* (pour vix*is*set), et dans les infinitifs *dixe* (pour dix*isse*), *consumse* (pour consums*isse*), *divisse* (pour divis*isse*).

c) On trouve dans le subjonctif l'ancienne terminaison *im* pour *am*; ex. du*im* (d'un vieux verbe *duo*), perdu*im* (pour perdu*am*), perdu*int* (pour perdu*ant*). Cette terminaison s'est conservée dans les verbes *esse*, *velle*, *nolle*, *malle*; ex. *sim*, *sis*, *velim*, *nolim*, *malim*, (v. §§ 26 et 30), et on la trouve dans *edim* pour *edam* (v. § 29).

d) Quant à la syncope de la voyelle *e* dans la terminaison *ebam*, voir plus haut (§ 23).

e) On trouve l'infinitif actif se terminant en *assere*, *essere* pour *are ère*; ex. expugn*assere* (pour expugn*are*), impetr*assere* (pour impetr*are*), reconcili*assere* (pour reconcili*are*), prohib*essere* (pour prohib*ēre*). L'infinitif passif se termine en *arier* pour *ari*, ou en *ier* pour *i*; ex. laud*arier* (pour laud*ari*), être loué; dic*ier* (pour dic*i*), être dit.

f) Quant au gérondif et au participe futur passif en *undus*, *a um* pour *endus a um*, voir plus haut (§§ 23, 24).

g) Enfin quelques verbes ont un participe présent en *bundus a um*; ex. delibera*bundus*, conciona*bundus*, cuncta*bundus*, furi*bundus*, mori*bundus*, freme*bundus*, treme*bundus*, pudi*bundus*.

le parfait défini : je *fus*. En latin aussi *esse* emprunte ses temps primitifs à ces deux racines : *es* et *fu*. En français l'*e* initial est rejeté dans toutes les formes où l'*s* est suivi d'une voyelle ; ex. je *suis*, nous *sommes*, je *serai* (ancien. *esserai*), etc. Il en est de même en latin ; ex. : au présent indicatif *sum* (pour *esum*), au prés. subj. *sim* (pour *esim*), à l'impératif *sunto* (pour *esunto*). Voici cependant les différences :

a) Il y a encore en français un participe parfait *été* (anciennement *esté*), emprunté à une 3e racine *stare* (*status*) (1). En latin ce participe manque, de sorte que le verbe *esse* n'a que trois temps primitifs : présent, parfait, infinitif.

b) En français la racine *fu* ne donne que le parfait défini, je *fus*, et le passé subjonctif, que je *fusse*, qui en dérive. En latin on emprunte à cette racine non-seulement le parfait *fui* et tous les parfaits qui en dérivent, mais encore un infinitif *fore* (pour *fuĕre*) et le passé subjonctif *forem* qui dérive de cet infinitif.

c) Enfin, on a vu que les verbes latins ont un participe futur qui manque en français (v. § 19). Ce participe futur est emprunté à la racine *fu*, d'où *futurus a um*, voulant être, se trouvant sur le point d'être.

La conjugaison de ce verbe est du reste irrégulière, comme en français, mais il se rapproche plus de la conjugaison *e bref* que de toutes les autres. Ainsi au parfait et aux temps qui en dérivent les terminaisons se rattachent directement à la racine, comme *fu-i*, j'ai été, d'après l'analogie de *ic-i*, j'ai battu ; *leg-i*, j'ai lu ; tandis que les 3 autres conjugaisons admettent des lettres intercalées entre les terminaisons et la racine, comme *am-av-i*, j'ai aimé ; *deb-u-i*, j'ai dû ; *serv-iv-i*, j'ai servi.

(1) Voir *Gramm. histor.*, par Aug. Brachet ; Paris, 1868, p. 191.

Conjugaison du verbe esse.

A. Les 5 temps imparfaits, savoir : 3 de l'indicatif et 2 du subjonctif.

PRÉSENT INDICATIF.

SING.	*sŭm* (1), je suis.	PLUR.	*sŭmŭs*, n. sommes.
	ĕs, tu es.		*estĭs*, vous êtes.
	est, il ou elle est.		*sunt*, ils ou elles sont.

Remarque. — *Sum* vient de *es-um*, *es* de *es-is*, *est* de *es-it*, *sumus* de *es-umus* (pour *es-imus*, l'*u* est bref comme l'*i* qu'il remplace), *estis* de *es-itis* (comparez *fert*, *fertis*, § 32), *sunt* de *es-unt* ; on peut ainsi comparer *es-is*, *es-it*, *es-umus*, *es-itis*, *es-unt*,

à *ic-is*, *ic-it*, *ic-imus*, *ic-itis*, *ic-unt*.

Les mots conservés en français changent souvent *u* en *o* devant *m* ou *n*; *sumus* est donc devenu (nous) *sommes*, et *sunt* (ils) *sont*. Le mot *estis* a changé l'*i* en *e* et rejeté l'*s* pour devenir (vous) *êtes*.

PASSÉ * INDICATIF.

SING.	*ĕrăm*, j'étais.	PLUR.	*ĕrāmŭs*, nous étions.
	ĕrās, tu étais.		*ĕrātĭs*, vous étiez.
	ĕrăt, il était.		*ĕrant*, ils ou elles étaient (2).

FUTUR.

SING.	*ĕrŏ*, je serai.	PLUR.	*ĕrĭmŭs*, nous serons.
	ĕrĭs, tu seras.		*ĕrĭtĭs*, vous serez.
	ĕrĭt, il ou elle sera.		*ĕrunt*, ils ou elles seront (2).

* *Passé* est ce que les grammairiens appellent *imparfait.*

(1) On trouve l'ancienne forme *es-um* pour *sum*.

(2) Le passé français, comme le futur ne dérivent pas du latin. Brachet dit : « Le passé, j'*étais*, a été formé directement sur *être*, comme *mettais* sur *mettre*..., *serai*, ancien français *esserai*. Notre futur étant une composition de l'infinitif du verbe et de l'auxiliaire *avoir* (*aimerai*, amare habeo), *esserai* représente *essere habeo* (esser-ai) » (Grammaire de Brachet; Paris, 1868, p. 193 et 194).

PRÉSENT SUBJONCTIF.

SING.	*sĭm*, que je sois. *sīs*, que tu sois, *sĭt*, qu'il ou qu'elle soit.	PLUR.	*sīmŭs*, que n. soyons. *sītĭs*, que v. soyez. *sint*, qu'ils ou qu'elles soient.

Remarque. — Ce verbe a conservé l'ancienne forme du subjonctif en *i* au lieu de l'*a*, et rejeté en outre l'*e* radical, de là *sim* p. *es-im*, etc. Comp. *es-im, es-îs, es-it, es-îmus, es-îtis, es-int,*

à *ic-am, ic-âs, ic-at, ic-âmus, ic-âtis, ic-ant* ou *leg-am, leg-as,* etc.

On verra aussi que l'*i* est long comme l'*a* qu'il remplace (1).

PASSÉ SUBJONCTIF.

SING.	*essĕm*, que je fusse. *essēs*, que tu fusses. *essĕt*, qu'il ou qu'elle fût.	PLUR.	*essēmŭs*, que nous fussions. *essētĭs*, que vous fussiez. *essent*, qu'ils ou qu'elles fussent (2).

Remarque. — Le passé subjonctif dérive, comme dans toutes les conjugaisons, de l'infinitif *esse*, être. Comme il y a un 2e infinitif *fore*, on en forme souvent un 2e passé subjonctif *forem*, que je fusse; *fores*, que tu fusses; *foret*, qu'il fût, etc.

B. Les 5 temps parfaits : 3 de l'indic. et 2 du subjonc.

PARFAIT INDICATIF.

SING. fu	*ī*, j'ai été. *istī*, tu as été. *ĭt*, il ou elle a été.	PLUR. fu	*ĭmŭs*, nous avons été. *istĭs*, vous avez été. *ērunt*, ils ou elles ont été.

(1) L'*i* est conservé aussi dans *velle, nolle, malle* (v. § 30) et exceptionnellement dans quelques autres verbes (v. § 25). On trouve cependant le subjonctif présent avec l'*a*, mais formé de la racine *fu*, dont on a fait *fuat*, qu'il soit, d'après l'analogie de *icat*, *legat*. On trouve aussi *siem*, *sies*, etc., pour *sim*, *sis*, etc.

Quant au subjonctif français, voici ce que dit Brachet : « *Sois*, ancien français *soi* (*sim*), *soit* (*sit*), *soient* (*sint*). Les formes *soyons*, *soyez* viennent de *siamus*, *siatis* » (*l. c.*, p. 194).

(2) Le français *fusse*, etc., n'est pas formé de *essem*, mais comme

Remarque. — Le parfait défini français vient du parfait latin : je *fus*, ancien français *fui* (Brachet, p. 194), tu *fus*, vieux français *fuis* vient de fuisti (*l. c.*), *fût* de fuit, *fûmes* de fuimus, *fûtes* (*fustes*) de *fuistis*, *furent* de *fuerunt* (1).

PASSÉ PARFAIT ** INDICATIF.

SING. fu	*ĕrăm*, j'avais été. *ĕrās*, tu avais été. *ĕrăt*, il ou elle avait été.	PLUR. fu	*ĕrāmŭs*, n. avions été. *ĕrātĭs*, v. aviez été. *ĕrant*, ils ou elles avaient été.

Remarque. — *Eram*, *eras*, *erat*, etc en formant des mots séparés, indiquent seulement le temps passé ; mais, en s'attachant comme terminaisons à la racine d'un verbe, ils indiquent en outre l'accomplissement de l'action (comparez *ic-eram*, j'avais battu ; *leg-eram*, j'avais lu, v. § 24). La même remarque s'applique aussi aux autres parfaits, comme le futur parfait, le parfait subjonctif, etc.

FUTUR PARFAIT ***.

SING. fu	*ĕrō*, j'aurai été. *ĕrĭs*, tu auras été. *ĕrĭt*, il ou elle aura été.	PLUR. fu	*ĕrĭmŭs*, n. aurons été. *ĕrĭtĭs*, v. aurez été. *ĕrint*, ils ou elles auront été.

PARFAIT SUBJONCTIF.

SING. fu	*ĕrĭm*, que j'aie été. *ĕrĭs*, que tu aies été. *ĕrĭt*, qu'il ou qu'elle ait été.	PLUR. fu	*ĕrīmŭs*, q. n. ayons été. *ĕrītĭs*, que v. ayez été. *ĕrint*, qu'ils ou qu'elles aient été.

Remarque. Le parfait subjonctif ressemble au futur parfait dans toutes les formes, à l'exception de la 1re personne singulier. Le sens seul de la phrase les fait distinguer entre eux.

---

dans tous les verbes français il dérive de son temps primitif, ainsi *que je fusse* vient du parfait défini *je fus*. Brachet veut le faire dériver du plus-que-parfait latin (*l. c.*, p. 195).

** Passé parfait est ce qu'on appelle *plus-que-parfait*.

*** *Futur parfait* est ce qu'on appelle *futur antérieur* ou *futur passé*.

(1) On trouve souvent *fuēre* pour *fuērunt* (comparez § 25, *legēre* pour *legērunt*, *icēre* pour *icērunt*).

PASSÉ PARFAIT ** SUBJONCTIF.

SING. fu	*īssĕm*, que j'eusse été. *īssēs*, que tu eusses été. *īssĕt*, qu'il ou qu'elle eût été.	PLUR. fu	*issēmŭs*, que nous eussions été. *issētĭs*, que vous eussiez été. *īssent*, qu'ils ou qu'elles eussent été.

Remarque. — Les désinences viennent du passé subjonctif *essem*, *esses*, etc., seulement l'*e* est changé en *i*, comme dans les autres conjugaisons (comparez *amavissem*, *icissem*, *legissem*, etc.).

C. Les autres modes.

INFINITIF.

PRÉSENT ou IMPARFAIT.	*essĕ* (pour *essĕre*), être.
PARFAIT . .	*fu-īssĕ*, avoir été.
FUTUR . . .	*fŏrĕ* (pour *fuĕre*), être dans l'avenir (1).

IMPÉRATIF.

SING.	*ĕs* (2) ou *es-to*, sois. *es-to*, qu'il ou qu'elle soit.	PLUR.	*es-tĕ* ou *es-tōtĕ*, soyez. *sunto*, qu'ils ou qu'elles soient.

Remarque. — Dans *es-to* (p. *es-ito*), *es-te* (p. *es-ite*), *es-tote* (p. *es-itote*) l'*i* est rejeté comme dans *fer-to*, *fer-te*, *fer-tote* (v. § 32); l'*e* est retranché dans *sunto* pour *es-unto*, formé d'après *ic-unto*, leg-unto.

** *Passé parfait* est ce qu'on appelle *plus-que-parfait*.

(1) C'est le seul verbe qui présente un infinitif futur. Il le doit probablement à l'existence des deux racines, qui fournissaient deux infinitifs : *esse* (pour *essere*) et *fore* (pour *fuere*). Comme on n'avait pas besoin de deux infinitifs présents, on a fini par donner au dernier le sens d'un infinitif futur. On sait que le passé subjonctif dérive en latin de l'infinitif *présent*. On s'explique donc facilement, pourquoi *forem* est tombé en désuétude quand l'infinitif *fore* a perdu le sens d'un présent, et pourquoi il est presque toujours remplacé par *essem* qui vient de *esse* (voir du reste l'Appendice).

(2) La forme *es* comme impératif n'est guère en usage que dans les composés; ex. *ades* (de *adesse*), sois près.

PARTICIPES.

PARTICIPE FUTUR. { *fŭ-tūrŭs ă ŭm*, voulant être, se trouvant sur le point d'être.

Remarque. — On trouve rarement le participe présent *ens*; il est cependant fréquent dans trois composés du verbe *esse* : *possum*, *absum* et *praesum*, d'où *potens*, puissant, *absens*, absent, et *praesens*, présent. Les autres participes manquent, ainsi que le gérondif et le supin qui en dérivent.

EXEMPLES POUR L'EXERCICE :

Absum, abfui, abesse, être absent.
Adsum, adfui, adesse, être présent.
Desum, defui, deesse, manquer à.
Intersum, interfui, interesse, assister à.

§ 27. — VERBES DÉPONENTS ET DEMI-DÉPONENTS.

Il y a dans toutes les conjugaisons de la langue latine des verbes qui prennent la forme passive en exprimant le sens actif; ex. *imitari*, imiter; la forme de ce verbe est passive, l'infinitif se terminant en *ari*, comme *amari*, être aimé; cependant le sens est actif, puisqu'au lieu de le traduire *être imité*, on le traduit *imiter*. Il va sans dire que, si l'on veut exprimer en latin le sens passif, par exemple *être imité*, il faut employer un autre verbe, puisque le verbe *imitari* n'exprime que le sens actif; c'est pourquoi on l'appelle verbe *déponent*, parce qu'il a déposé ou abandonné le sens passif (1).

Remarque. — L'existence de ces déponents n'offre aucune difficulté pour l'étude de la langue. Il n'est pas plus difficile d'apprendre par exemple qu'*imiter* se rend en latin par *imitari*, avec un *i* final, que d'apprendre qu'*aimer* se rend par *amare* avec un *e* à la fin.

---

(1) On peut dire qu'il y a quatre classes de déponents, savoir :

1re CLASSE. Les déponents, comme *imitari*, imiter, qui n'ont que la forme passive et qui n'expriment que le sens actif.

2e Classe. Les déponents à forme passive qui sont synonymes avec la voix active formée de la même racine; ex. *merēri*, mériter,

On a vu plus haut (§ 17) qu'on reconnaît par l'infinitif actif du verbe quelle conjugaison il doit suivre. Comme les déponents n'ont pas de forme active, c'est par l'infinitif à forme passive qu'on reconnaît leur con-

---

où la forme passive exprime le sens actif; mais de la même racine on forme aussi *merêre*, la forme active, qui est synonyme avec l'autre forme et signifie également *mériter*. Ainsi la forme *mereri* n'est pas le passif dérivé de l'actif *merere*, comme *deberi*, être dû, est dérivé de *debere*, devoir; mais *mereri* est un déponent synonyme avec *merere*, en exprimant le sens actif comme la dernière forme. De même *dignari*, honorer, n'est pas le passif de *dignare*, comme *amari* de *amare*, mais c'est un déponent synonyme avec *dignare*, honorer. On voit dans ces verbes qu'une seule racine fournit deux mots synonymes, dont l'un est un verbe ordinaire, exprimant le sens actif par la forme active, et l'autre est un déponent qui exprime le même sens actif par la forme passive. Du verbe ordinaire on peut, d'après l'analogie des autres verbes, former la voix passive; ex. *dignari*, être honoré, laquelle voix est semblable au déponent *dignari*, honorer; mais le sens de la phrase les fait distinguer entre eux; ex. *res laude dignantur*, les choses sont honorées de louanges; la phrase indique ici le sens passif du mot *dignantur*; dans *dignari aliquem*, honorer quelqu'un, *dignari* est évidemment un déponent.

3ᵉ Classe. Les déponents dont la forme active a un sens différent; ex. *palari*, *errer*, tandis que *palare* signifie *pourvoir de piliers; venerare* vient de Vénus, *venerari* signifie vénérer.

4ᵉ Classe. Les déponents qui ont abandonné le sens actif et qui, sous la forme active, expriment le sens passif. Il va sans dire qu'ils n'ont pas de forme passive, puisqu'elle devient inutile. Ce sont : *fio*, je suis fait; *veneo*, je suis vendu; *vapulo*, je suis battu. Si on veut exprimer le sens actif, il faut employer un autre verbe, comme *facio*, je fais; *vendo*, je vends; *verbero*, je bats.

Cependant les deux dernières classes sont rares, et c'est la première qui est la plus importante.

Comment expliquer l'existence de ces déponents qui semble si étrange? Voici ce qu'en dit le célèbre grammairien Zumpt : « Beaucoup de déponents sont des passifs...; ex. *proficiscor*, je suis transporté, je voyage... Cependant pour la plupart des déponents on sera toujours obligé d'admettre que la langue latine a suivi des principes inconnus et inexplicables » (*Grammaire latine*, par Zumpt, 5ᵉ édition; Berlin, p. 130 et 131). Dutrey dit : « Les déponents

jugaison. Ainsi tous les déponents qui font l'infinitif en *ari*, comme *amari*, suivent la conjugaison *a*; ex. *imitari*, imiter. Ceux qui font l'infinitif en *éri*, comme *debéri*, appartiennent à la conjugaison *e*; ex. *polliceri*, promettre.

---

doivent être considérés comme les débris de verbes usités primitivement à l'une et à l'autre voix, avec les terminaisons et la signification propres à chacune d'elles. Quelques-uns même se sont maintenus sous leurs deux formes : *populare* et *populari*, ravager.» (*Gr. latine*, par Dutrey, 6e édition; Paris, p. 107). Mais si *populari* avait d'abord le sens passif, comment a-t-il pris plus tard le sens actif?

Il y a longtemps qu'on a dit : On explique un phénomène de la nature en montrant son analogie avec d'autres phénomènes, ce qui le fait comprendre plus facilement. Je dirai donc dès à présent que l'existence des déponents ne me paraît pas être un fait particulier à la langue latine.

Je crois qu'il y a des déponents dans les langues orientales. Ainsi le verbe déponent *prœliari*, faire la guerre, se rend en hébreu par un verbe à forme passive, appelée *niphal*. Il y a plus, la langue hébraïque est pourvue de formes avec un luxe vraiment oriental. Elle a trois formes actives, trois passives et une septième qu'on appelle *hithpael*, ou forme *réfléchie* ou *réciproque*. Or, cette forme réfléchie peut aussi être un véritable déponent en exprimant le sens purement actif. Le verbe déponent *precari*, prier, se rend en hébreu par la forme réfléchie; *juratus*, il a juré, se rend en hébreu et en arabe par une forme passive, comme en latin.

Tout le monde sait les difficultés de donner aux nombreux verbes grecs à forme passive le sens réfléchi. On évitera ces difficultés en admettant que la plupart de ces verbes sont de véritables déponents; que d'autres sont des demi-déponents, comme *akouo*, j'écoute, futur *akousomai* (voyez *Gramm. grecque* de Buttmann, 16e édit.; Berlin, p. 249 et 250, qui les compare avec les déponents du latin).

Il est vrai qu'on n'a jamais trouvé de déponents dans ces deux langues, et on explique autrement les verbes en question. Je chercherai donc à prouver dans l'Appendice que ce sont des déponents.

S'il n'y a pas de déponents en français, c'est que cette langue n'a pas de forme passive. Elle exprime le passif, comme les autres langues romanes, slaves, germaniques, etc., par une composition des deux mots ou par le verbe auxiliaire.

Quant aux causes de la formation des déponents, c'est dans l'Ap-

Ceux qui font l'infinitif en *iri*, comme *serviri*, suivent la conjugaison *i*; ex. *largiri*, donner largement. Enfin ceux qui font l'infinitif en *i*, d'après l'analogie des verbes de la conjugaison *e bref* (3e conjugaison des auteurs), comme *ici*, *legi*, suivent cette dernière conjugaison; ex. *intui*, contempler, avoir l'intuition.

On a vu aussi (§ 20) que les formes des verbes dérivent des quatre temps primitifs, savoir : le présent, le parfait, le participe parfait et l'infinitif; ex. *amo*, *amavi*, *amatus*, *amare*. Dans les déponents tous ces temps se trouvent à forme passive et ils ont le sens actif; ex. *imitor*, j'imite; *imitatus sum*, j'ai imité; *imitatus*, ayant imité; *imitari*, imiter. Si donc on veut indiquer les parties essentielles d'un verbe déponent, au lieu des quatre temps primitifs, il faut seulement en énoncer trois, savoir : le présent, le participe parfait et l'infinitif; ex. *imitor*, *imitatus*, *imitari*; le parfait manque, car il est formé lui-même de la conbinaison du participe avec le verbe auxiliaire.

Remarque. — Il est bon de savoir que les dictionnaires, comme les grammairiens, remplacent le participe par le parfait; ex. *imitor*, *imitatus sum*, *imitari*. On peut cependant supprimer le mot *sum*, qui vient du verbe *esse*, et énoncer seulement *imitor*, *imitatus*, *imitari*.

Les verbes déponents, quoique dépourvus de formes actives, ont cependant le participe présent et le parti-

---

pendice que je me propose de soumettre à l'appréciation des grammairiens mon hypothèse, qui expliquera en même temps un autre fait étrange de la langue latine, qui, du reste, lui est commun avec le français, l'allemand et beaucoup d'autres langues. Ce fait concerne les participes. La voix active n'a que le participe présent, elle n'a pas de parfait; la voix passive au contraire n'a que le parfait. Les déponents sont seuls à présenter dans le sens actif ces deux participes ensemble. Je crois que ce fait s'expliquera facilement par ma nouvelle théorie sur les déponents.

cipe futur actif. Ils ont donc tous les 4 participes des autres verbes; ex. *imitans*, *imitatus*, *imitaturus*, *imitandus*. Ils ont aussi le gérondif et le supin, qui sont dérivés des participes. Tous les temps parfaits formés de la combinaison du participe et du verbe auxiliaire ont le sens actif; ex. *imitatus sum*, j'ai imité; *imitatus eram*, j'avais imité; *imitatus ero*, j'aurai imité; *imitatus erim*, que j'aie imité; *imitatus essem*, que j'eusse imité; *imitatus esse*, avoir imité. Le participe parfait lui-même qui fournit toutes ces formes au sens actif a fini par prendre aussi le sens actif; ex. *imitatus*, ayant imité; tandis que le participe appelé *futur passif* conserve le sens passif qu'il a dans les autres verbes; ex. *imitandus*, devant être imité.

Modèle des déponents de la conjugaison a, 1[re] *conjugaison des auteurs. Infinitif* ari.

A. Les 5 temps imparfaits : 3 de l'indicatif et 2 du subjonctif.

PRÉSENT INDICATIF.

Sing. imit	*ŏr*, j'imite.	Plur. imit	*āmŭr*, nous imitons.
	ārĭs, tu imites.		*āmĭnī*, vous imitez.
	ātŭr, il imite.		*āntŭr*, ils imitent.

PASSÉ INDICATIF.

Sing. imit	*ābăr*, j'imitais.	Plur. imit	*ābāmŭr*, n. imitions.
	ābārĭs, tu imitais.		*ābāmĭnī*, v. imitiez.
	ābātŭr, il imitait.		*ābāntŭr*, ils imitaient.

FUTUR.

Sing. imit	*ābŏr*, j'imiterai.	Plur. imit	*ābĭmŭr*, n. imiterons.
	ābĕrĭs, tu imiteras.		*ābĭmĭnī*, v. imiterez.
	ābĭtŭr, il imitera.		*ābŭntŭr*, ils imiteront.

PRÉSENT SUBJONCTIF.

SING. imit	*ĕr*, que j'imite.	PLUR. imit	*ēmŭr*, que nous imitions.
	ērĭs, que tu imites.		*ēmĭnī*, que vous imitiez.
	ētŭr, qu'il imite.		*ēntŭr*, qu'ils imitent.

PASSÉ SUBJONCTIF.

SING. imit	*ārĕr*, que j'imitasse.	PLUR. imit	*ārēmŭr*, que nous imitassions.
	ārērĭs, que tu imitasses.		*ārēmĭnī*, que vous imitassiez.
	ārētŭr, qu'il imitât.		*ārēntŭr*, qu'ils imitassent.

B. Les 5 temps parfaits sont formés de la combinaison du participe parfait et du verbe auxiliaire, comme en français, seulement l'auxiliaire *avoir*, qui manque en latin, est remplacé par le verbe *esse*.

PARFAIT INDICATIF : *imitatus sum*, j'ai imité.
PASSÉ PARFAIT INDICATIF : *imitatus eram*, j'avais imité.
FUTUR PARFAIT : *imitatus ero*, j'aurai imité.
PARFAIT SUBJONCTIF : *imitatus erim*, que j'aie imité.
PASSÉ PARFAIT SUBJONC. : *imitatus essem*, que j'eusse imité.

C. Les 5 autres modes.

INFINITIF : *imit-ārī,* imiter.

L'infinitif parfait est formé de la combinaison du participe parfait et du verbe auxiliaire; ex. *imitatus esse*, avoir imité.

IMPÉRATIF.

SING. imit	*ārĕ* ou *ātŏr*, imite.	PLUR. imit	*āmĭnī*, imitez.
	ātŏr, qu'il imite.		*āntŏr*, qu'ils imitent.

PARTICIPES.

	ACTIF.		PASSIF.
PRÉSENT.	*imit-ans*, imitant.		
PARFAIT.	*imit-ātŭs*, ayant imité.		
FUTUR ACTIF.	*imit-ātūrŭs*, voulant imiter.	FUTUR PASSIF.	*imit-āndŭs*, devant être imité.

GÉRONDIF : *imit-āndŭm*, il faut imiter; *imit-andi*, d'imiter, etc.
SUPIN : *imit-ātŭm*, imiter.

EXEMPLES POUR L'EXERCICE :

Miror, *miratus*, *mirari*, admirer.
Hortor, *hortatus*, *hortari*, exhorter.
Precor, *precatus*, *precari*, prier.
Veneror, *veneratus*, *venerari*, vénérer.

Modèle des déponents de la conjugaison e, 2e *conjugaison des auteurs* (1), *Infinitif* ēri.

A. Les 5 temps imparfaits.

PRÉSENT

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
pollic *ĕŏr*, je promets.	pollic *ĕăr*, que je promette.
pollic *ērĭs*, tu promets.	pollic *eārĭs*, q. tu promettes.
pollic *ētŭr*, il promet.	pollic *eātŭr*, qu'il promette.

PASSÉ

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
pollic *ēbăr*, je promettais.	pollic *ērĕr*, que je promisse.
pollic *ēbārĭs*, tu promettais.	pollic *ērērĭs*, q. tu promisses.
pollic *ēbātŭr*, il promettait.	pollic *ērētŭr*, qu'il promît.

(1) A partir de cette conjugaison je ne donne que le singulier des temps imparfaits, car le pluriel sera facile à former d'après la voix passive de la conjugaison correspondante.

FUTUR.

pollic	*ēbŏr*, je promettrai. *ēbĕrĭs*, tu promettras. *ēbĭtŭr*, il promettra.

B. Les 5 temps parfaits sont formés de la combinaison du participe et du verbe auxiliaire; ex. *pollicĭtus sum*, j'ai promis.

C. Les 5 autres modes.

INFINITIF : *pollic-ērī*, promettre.

L'infinitif parfait est formé de la combinaison du participe et du verbe auxiliaire : *pollicitus esse*, avoir promis.

IMPÉRATIF.

SING. pollic	*ērĕ* ou *ētŏr*, promets. *ētŏr*, qu'il promette.	PLUR. pollic	*ēmĭnī*, promettez. *ēntŏr*, qu'ils promettent.

PARTICIPES.

	ACTIF.		PASSIF.
PRÉSENT.	*pollic-ens*, promettant.		
PARFAIT.	*pollic-ĭtŭs*, ayant promis.		
FUTUR ACTIF.	*pollic-ĭtūrŭs*, voulant promettre.	FUTUR PASSIF.	*pollic-ēndŭs*, devant être promis.

GÉRONDIF : *pollic-ēndŭm*, il faut promettre; *pollic-endi*, de promettre, etc.

SUPIN : *pollic-ĭtŭm* promettre.

EXEMPLES POUR L'EXERCICE :

Vereor, *veritus*, *vereri*, craindre.
Mereor, *meritus*, *mereri*, mériter.
Misereor, *miseritus*, *misereri*, avoir pitié.
Intueor, *intuitus*, *intueri*, regarder.

Modèle des déponents de la conjugaison i, *4e conjugaison des auteurs, Infinitif* īrī.

A. Les 5 temps imparfaits.

PRÉSENT

INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
larg	*ĭŏr*, je donne.	larg	*ĭăr*, que je donne.
	īrĭs, tu donnes.		*iārĭs*, que tu donnes.
	ītŭr, il donne.		*iātŭr*, qu'il donne.

PASSÉ

INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
larg	*iēbăr*, je donnais.	larg	*īrĕr*, q. je donnasse.
	iēbārĭs, tu donnais.		*īrērĭs*, q. tu donnasses.
	iēbātŭr, il donnait.		*īrētŭr*, qu'il donnât.

FUTUR.

larg { *ĭăr*, je donnerai.
iērĭs, tu donneras.
iētŭr, il donnera.

B. Les 5 temps parfaits sont formés de la combinaison du participe parfait avec le verbe auxiliaire; ex. *largītus sum*, j'ai donné largement.

C. Les 5 autres modes.

Infinitif : *larg-īrī*, donner largement.

L'infinitif parfait se forme comme dans les déponents des conjugaisons précédentes : *largitus esse*, avoir donné largement.

IMPÉRATIF.

Sing.	*īrĕ* ou *ītŏr*, donne.	Plur.	*īmĭnī*, donnez.
larg	*ītŏr*, qu'il donne.	larg	*iŭntŏr*, qu'ils donnent.

PARTICIPES.

	ACTIF.		PASSIF.
PRÉSENT.	*larg-ĭens*, donnant.		
PARFAIT.	*larg-ītŭs*, ayant donné.		
FUTUR ACTIF.	*larg-ītūrŭs*, voulant donner.	FUTUR PASSIF.	*larg-iĕndŭs*, devant être donné.

GÉRONDIF : *larg-iĕndŭm*, il faut donner; *larg-iendi*, de donner, etc.

SUPIN : *larg-ītŭm*, donner.

EXEMPLES POUR L'EXERCICE :

Partior, *partitus*, *partiri*, partager.
Blandior, *blanditus*, *blandiri*, flatter.
Mentior, *mentitus*, *mentiri*, mentir.
Pt ior, *potitus*, *potiri*, s'emparer.

Modèle des déponents de la conjugaison e bref, 3ᵉ *conjugaison des auteurs*, *Infinitif* ī

Remarque. — Les verbes ordinaires de cette conjugaison n'ont l'*e* bref à l'infinitif que dans la forme active, et ils font l'infinitif passif en *i;* ex. *ic-i*, être battu; *leg-i*, être lu. Les déponents, qui n'ont que la forme passive, font donc l'infinitif en *i* (1).

A. Les 5 temps imparfaits.

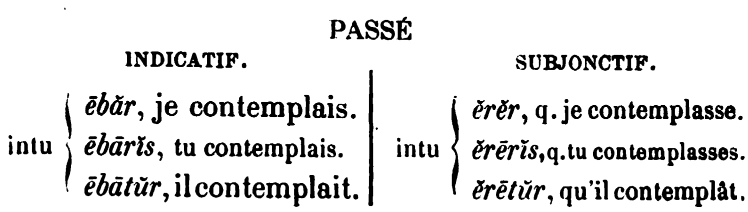
PRÉSENT.

INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
intu	*ŏr*, je contemple.	intu	*ăr*, que je contemple.
	ĕrĭs, tu contemples.		*ārĭs*, q. tu contemples.
	ĭtŭr, il contemple.		*ātŭr*, qu'il contemple.

(1) J'ai choisi pour modèle le verbe *intui*, parce qu'il est régulier, c'est-à-dire qu'il ne présente rien qui ne lui soit commun avec tous les verbes de cette conjugaison, et qu'il ne présente aucun changement du radical dans le participe, comme *sequi, secutus*. En outre, ce mot est conservé en français dans le nom *intuition*. La forme



PASSÉ



INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
intu	*ēbăr*, je contemplais.	intu	*ĕrĕr*, q. je contemplasse.
	ēbārĭs, tu contemplais.		*ĕrērĭs*, q. tu contemplasses.
	ēbātŭr, il contemplait.		*ĕrētŭr*, qu'il contemplât.

FUTUR.

intu
ăr, je contemplerai.
ērĭs, tu contempleras.
ētŭr, il contemplera.

B. Les 5 temps parfaits sont formés de la combinaison du participe parfait avec le verbe auxiliaire ; ex. *intutus sum*, j'ai contemplé.

C. Les 5 autres modes.

Infinitif : *intu-ī*, contempler, avoir l'intuition.

IMPÉRATIF.

	Sing. intu		Plur. intu
	ĕrĕ, ou *ĭtŏr*, contemple.		*ĭmĭnī*, contemplez.
	ĭtŏr, qu'il contemple.		*ŭntŏr*, qu'ils contemplent.

---

intutus se trouve employée par les auteurs dans un autre sens. Mais les autres composés de ce verbe, *contui*, *obtui*, présentent la forme *contutus*, *obtutus* dans le sens de *contemplation*. On ne fera donc pas une faute bien grave, en supposant un participe *intutus*. J'ai du reste suivi en cela les exemples donnés par des hommes d'une grande autorité. Les orientalistes sont habitués au verbe *katala* employé dans les grammaires arabes. Les grammairiens hébreux choisissent donc pour eux le verbe *katal* pour modèle, quoiqu'il ne se trouve dans la bible que dans un seul temps primitif sur sept ou huit (le 8e, *hothpael*, étant rare) que possèdent les verbes de cette langue. J'ai donc pu choisir pour les français un mot qu'ils connaissent, quand même on n'en trouverait dans les auteurs que deux temps primitifs sur trois.

PARTICIPES.

	ACTIF.		PASSIF.
PRÉSENT	*intu-ens*, contemplant.		
PARFAIT.	*intu-tŭs*, ayant contemplé.		
FUTUR ACTIF.	*intu-tūrŭs*, voulant contempler.	FUTUR PASSIF.	*intu-ēndŭs*, devant être contemplé.

GÉRONDIF : *intu-ēndŭm*, il faut contempler; *intu-endi*, de contempler, etc.

SUPIN : *intu-tŭm*, contempler.

EXEMPLES POUR L'EXERCICE :

Obtuor, *obtutus*, *obtui*, regarder en face.

Contuor, *contutus*, *contui*, regarder attentivement.

Sequor, *secutus* (*qu* changés en *cu*, voir § 37), *sequi*, suivre.

Loquor, *locutus*, *loqui*, parler.

Fungor, *functus* (*g* changé en *c*, voir § 24, *lectus* de *legĕre*), *fungi*, remplir une fonction.

Les demi-déponents sont ceux qui ne sont déponents qu'au parfait, au participe parfait et aux temps qui en dérivent; tandis qu'au présent et à l'infinitif ils ont la forme active. Ce sont les verbes *audeo*, *ausus* (1), *audēre*, oser; *fido*, *fisus*, *fidĕre*, se fier à; *gaudeo*, *gavisus* (1), *gaudēre*, se réjouir; *soleo*, *solitus* (1), *solēre*, avoir coutume.

---

(1) On trouve d'anciennes formes, *ausi* pour *ausus sum*, j'ai osé; *gavisi* pour *gavisus sum*, je me suis réjoui; *solui* pour *solitus sum*, j'ai eu la coutume. On trouve un certain nombre de participes parfaits qui s'emploient tantôt dans le sens passif, tantôt dans l'actif. Ce sont : *ausus*, ayant osé ou osé; *cœnatus*, ayant dîné ou employé à dîner; *exosus* et *perosus*, ayant haï ou haï; *juratus*, ayant juré ou juré; *pertæsus*, s'étant ennuyé ou étant ennuyé; *potus*, ayant bu ou bu. Le verbe *prandere*, déjeuner, fait le parfait *prandi*, mais plus sou-

§ 28. Verbes irréguliers composés de *esse*.

Il y a deux composés du verbe *esse* qui présentent des irrégularités ; ce sont : *posse*, pouvoir, *prod-esse*, être utile à. Comme le verbe *esse*, ils n'ont que trois temps primitifs, savoir : *possum*, *potui*, *posse; pro-sum*, *pro-fui*, *prod-esse*.

Le verbe *posse* est composé de *pot* (1), pouvoir, et de *esse*. Il se conjugue comme *esse*, mais il présente les particularités suivantes :

1) Le *t* de *pot* est retranché devant un *s* ou assimilé (comparez § 37, *mitto*, *misi*); ex. *pos-sum* (pour *pot-sum*), je peux.

2) Dans l'infinitif il y a un *e* entre le *t* de *pot* et l'*s* de *esse*, mais on retranche cet *e*, de sorte que le t, se trou-

---

vent *pransus sum*, dans le sens actif, et le participe *pransus*, ayant déjeuné.

Beaucoup de déponents ont tantôt le sens actif, tantôt le sens passif; ex. *comitari*, *comitatus; commentari*, *commentatus; complecti*, *complexus; depopulari*, *depopulatus; emereri*, *emeritus; exsecrari*, *exsecratus; meditari*, *meditatus; metari*, *metatus; moderari*, *moderatus; opinari*, *opinatus; pacisci*, *pactus; partiri*, *partitus; populari*, *populatus; stipulari*, *stipulatus; testari*, *testatus*. Tous ces déponents servent donc souvent de passif aux verbes actifs qu'on trouve également, comme *depopulare*, *emerere*, etc. Ce sont des déponents de la 2e classe (voir plus haut, page 136). On trouve en outre les verbes *adipisci*, *adeptus; confiteri*, *confessus; contestari*, *contestatus; detestari*, *detestatus; demetiri*, *demensus; dimetiri*, *dimensus; interpretari*, *interpretatus*, *periclitari*, *periclitatus*, qui ont également tantôt le sens actif, tantôt le sens passif. Enfin, les participes *abominatus*, *eblanditus*, *effatus*, *emensus*, *ementitus*, *expertus*, *perfunctus*, sont employés aussi dans les deux sens.

(1) *Pot* est un abrégé de *potis*, comme *sat* de *satis*, assez. On trouve encore les formes *potis sum* ou *pote sum*, je peux; *potis est*, il peut; *pote fuisset*, il aurait pu; *potessim*, composé de *pote* et *sim*; *potestur* pour *potest*.

vant ainsi immédiatement devant l'*s*, est aussi retranché; de là vient *po-sse* (pour *pot-esse*), pouvoir (1). Il en est de même du passé (imparfait des auteurs) subjonctif qui dérive de l'infinitif; ex *po-ssem* (pour *pot-essem*).

3) Enfin, dans le parfait et toutes les formes qui en dérivent on retranche l'*f;* ex. *pot-ui* (p. *pot-fui*), j'ai pu.

PRÉSENT INDICATIF.

Sing.	*pos-sum* (pour *pot-sum*), je peux. *pot-es*, tu peux. *pot-est* il peut.	Plur.	*pos-sŭmus* (p. *pot-sumus*), n. pouvons. *pot-estis*, v. pouvez. *pos-sunt* (p. *pot-sunt*), ils peuvent.

Passé indicatif : *pot-ĕram*, je pouvais, etc.
Futur : *pot-ĕro*, je pourrai, etc.

PRÉSENT SUBJONCTIF.

Sing.	*pos-sim* (p. *pot-sim*), que je puisse. *pos-sīs* (pour *pot-sis*), que tu puisses. *pos-sit* (pour *pot-sit*), qu'il puisse.	Plur.	*pos-sīmus*, que nous puissions. *pos-sītis*, que vous puissiez. *pos-sint*, qu'ils puissent.

Passé subjonctif : *possem*, *possēs*, *posset*, *possēmus*, *possētis*, *possent;* toutes ces formes dérivent de l'infinitif *posse*, comme *essem*, *esses*, etc., dérivent de *esse*.

Parfait indicatif : *pot-ui* (pour *pot-fui*), j'ai pu ; *pot-uisti*, tu as pu ; *pot-uit*, il a pu, etc.

Passé parfait indicatif : *pot-ueram* (pour *pot-fueram*), j'avais pu.

Futur parfait : *pot-uero* (pour *pot-fuero*), j'aurai pu.

Parfait subjonctif : *pot-uerim*, que j'aie pu.

Passé parfait subjonctif : *pot-uissem*, que j'eusse pu.

(1) On trouve encore la forme *pot-esse* au lieu de *posse*, pouvoir.

Remarque. — Les parfaits du passé et du futur se distinguent des imparfaits correspondants par l'*u* provenant de la racine *fu*. Ainsi *pot-u-eram*, j'avais pu, est le parfait du passé *pot-eram*, je pouvais; *pot-u-ero*, j'aurai pu, est le parfait du futur *pot-ero*, je pourrai.

INFINITIF.

Présent ou Imparfait.	*po-sse* (pour *pot-esse*, pouvoir).	Parfait.	*pot-uisse* (p. *pot-fuisse*), avoir pu.

Participe présent : *pot-ens*, pouvant. Les autres modes manquent.

Le verbe *prodesse*, être utile à, servir à, est composé de la préposition *pro* et de *esse*. Il se conjugue comme *esse;* seulement, pour éviter le concours de deux voyelles, il reçoit la consonne *d* devant un *e*.

PRÉSENT INDICATIF.

Sing.	*pro-sum*, *je sers.*	Plur.	*pro-sumus*, n. servons.
	pro-d-es, tu sers.		*pro-d-estis*, v. servez.
	pro-d-est, il sert.		*pro-sunt.* ils servent.

Passé indicatif : *pro-d-eram,* je servais, *pro-d-eras*, tu servais, etc.

Futur : *pro-d-ero*, je servirai ; *pro-d-eris*, tu serviras, etc.

Présent subjonctif : *pro-d-erim*, que je serve ; *pro-d-eris*, que tu serves, etc.

Passé subjonctif : *pro-d-essem*, que je servisse, *pro-d-esses*, que tu servisses, etc.

Parfait : *pro-fui*, j'ai servi. Tous les parfaits qui en dérivent, commençant par une consonne, comme *fui*, *fueram*, etc., ne reçoivent pas l'interpolation du *d*, et ils se conjuguent régulièrement comme dans le verbe *esse*.

INFINITIF.

Présent ou Imparf.	*pro-d-esse*, servir à.	Parfait.	*pro-fuisse*, avoir servi à.

IMPÉRATIF.

SING.	*pro-d-es*, sers à. *pro-d-esto*, qu'il serve.	PLUR.	*pro-d-estote*, servez à. *pro-sunto*, qu'ils servent.

Les autres modes manquent.

§ 29. — LE VERBE *edĕre*, MANGER.

Le verbe *edĕre*, manger, appartient à la classe des verbes irréguliers de la conjugaison *e bref*, parce qu'il reçoit un *s* au participe parfait (v. § 37); mais il peut en outre présenter certaines formes qui sont semblables à celles du verbe *esse* dans le présent, l'infinitif, et par conséquent aussi dans le passé (imparfait) subjonctif et l'impératif qui en dérivent. Cette similitude de formes vient de ce que le verbe *edĕre* peut présenter la particularité du verbe *ferre* (v. § 32) de retrancher l'*e* ou l'*i* devant *r*, *s*, *t*. Cette voyelle une fois retranchée, le *d* radical est rejeté à son tour ou changé en *s* (v. § 37); ex.: de *edis*, tu manges, se forme *eds*, puis *es*, forme semblable à *es*, tu es; de *edit*, il mange, se forme *edt*, puis *est;* de l'infinitif *edĕre*, manger, se forme *edre*, puis *esre*, d'où *esse*, forme semblable à *esse*, être, qui vient aussi de *essĕre* (1). Cependant à côté de ces changements il y a aussi de formes régulières; on peut donc employer les deux formes, *edĕre* ou *esse*, manger; *edis* ou *es*, tu manges, etc.

PRÉSENT INDICATIF.

SING.	*edo*, je mange. *edis* ou *ēs*, tu manges. *edit* ou *est*, il mange.	PLUR.	*edimus*, n. mangeons. *editis* ou *estis*, v. mangez. *edunt*, ils mangent.

Remarque. — On sait que le retranchement d'une consonne allonge la voyelle, comme en français dans *fête*, etc. L'*e* est donc long dans *es* qui vient de *edis*, tandis qu'il est bref dans *es*, tu es;

(1) C'est aussi dans ce verbe qu'on trouve *ed-im*, *ed-is*, *ed-it*, avec *i* pour *a*, comme *s-im*, *s-is*, etc. (v. p. 129).

cependant la longueur et la brièveté des voyelles n'étant pas marquées dans les auteurs, c'est le sens seul de la phrase qui fait disguer ces deux mots entre eux (1).

INFINITIF.

edĕre ou *esse*, manger.

PASSÉ SUBJONCTIF.

ederem, *ederes*, *ederet*, *ederemus*, *ederetis*, *ederent*.
ou *essem*, *esses*, *esset*, *essemus*, *essetis*, *essent*.

Remarque. — La forme *ederem*, *ederes*, etc., est dérivée de l'infinitif *edere; essem*, *esses*, etc., dérivent de la 2e forme de l'infinitif *esse*, manger.

IMPÉRATIF.

SING.	*ede* ou *es*, mange. *edito* ou *esto*, qu'il mange.	PLUR.	*edite* ou *este*, *editote* ou *estote*, mangez. *edunto*, qu'ils mangent.

PARTICIPES.

ACTIF.		PASSIF.	
PRÉSENT.	*edens*, mangeant.	PARFAIT.	*esus*, mangé.
FUTUR ACTIF.	*esurus*, voulant manger.	FUTUR PASSIF.	*edendus*, devant être mangé.

Les composés de *edĕre* se conjuguent comme ce verbe; ex. *comedo*, *comedi*, *comesus*, *comedĕre*, manger; au présent *comedis* ou *comes*, tu manges; *comedit* ou *comest*, il mange; à l'infinitif *comedĕre* ou *comesse*, manger, etc.

§ 30. — LE VERBE *volo* ET SES COMPOSÉS : *nolo*, *malo*.

Le verbe *volo*, je veux, est, après *esse*, le plus irrégulier de tous. Dans le même temps, le présent indicatif, il présente des changements de lettres radicales d'une personne à l'autre, comme en français le verbe *vouloir* qui, dans le même temps, change le diphthongue *eu* en *ou* dans (nous) *voulons*, (vous) *voulez*, et reprend le même diphthongue dans (ils) *veulent*.

(1) On trouve aussi le passif *estur* pour *editur*, il est mangé.

C'est un verbe de la conjugaison *e bref*, 3e conjugaison des auteurs, comme on le voit surtout dans la conjugaison du futur. Mais il présente les particularités suivantes :

1) On verra plus bas (§ 37) que beaucoup de verbes de la conjugaison *e bref* suivent au parfait la conjugaison *e;* ex. *colĕre*, cultiver, fait le parfait *col-ŭ-i*, j'ai cultivé, d'après l'analogie de *deb-u-i*, j'ai dû. Le verbe *volo* suit aussi cette analogie au parfait et dans tous les temps qui en dérivent ; ex. *vol-u-i*, j'ai voulu.

2) En français, le verbe *vouloir* est surtout irrégulier dans le présent indicatif et subjonctif ; ex. je *veux*, nous *voulons*, ils *veulent;* que je *veuille*, que nous *voulions*. Il en est de même en latin. C'est dans le présent indicatif et subjonctif qu'il présente les plus grandes irrégularités; dans le premier mode il n'a de régulier que la 1re personne singulier et la 3e pluriel. Quant au présent subjonctif, il a, comme le verbe *esse* (v. § 26), conservé l'ancienne forme en *im*, *is*, pour *am*, *as*, etc.; en outre l'*o* radical change en *e;* ex. *vel-im*, que je veuille ; comme en français l'*o* de *vouloir* change en *e* dans le présent subjonctif : que je *veuille*.

3) Enfin il suit l'analogie du verbe *esse*, non-seulement au présent subjonctif en conservant ses anciennes terminaisons, mais aussi à l'infinitif en retranchant la désinence *re;* de là *velle* (pour *vellĕre*), comme *esse* (pour *essĕre*). Comme en outre l'*o* est changé en *e* dans le présent subjonctif, il change aussi en *e* dans l'infinitif *velle*, vouloir (1).

---

(1) Dans toutes les langues ce sont les mots les plus fréquents qui sont les plus irréguliers ; ils conservent mieux les anciennes formes, en résistant davantage aux nouvelles règles qui transforment les autres mots.

PRÉSENT INDICATIF.

SING.	*vŏlo*, je veux. *vīs* (1), tu veux. *vult* (1), il veut.	PLUR.	*volŭmus*, n. voulons. *vultis* (1), v. voulez. *volunt*, ils veulent.

PRÉSENT SUBJONCTIF.

SING.	*vĕlĭm*, que je veuille. *velīs*, que tu veuilles. *velĭt*, qu'il veuille.	PLUR.	*velīmus*, que nous voulions. *velītis*, que v. vouliez. *velint*, qu'ils veuillent.

Remarques.— Comp. *vel-im*, *vel-is*, *vel-it*, *vel-îmus*, *vel-îtis*, *vel-int* à *s-im*, *s-is*, *s-it*, *s-îmus*, *s-îtis*, *s-int*.

L'*i* est long dans *ve-lis*, *velîmus*, *velîtis*, comme dans *sis*, *sîmus*, *sitis*, et comme l'*a* dans *legâs*, *legâmus*, *icâs*, *icâmus*, *icâtis*, qu'il remplace.

PASSÉ INDICATIF : *vol-ēbam* comme *ic-ēbam*, etc.

PASSÉ SUBJONCTIF : *vellem*, *vellēs*, *vellet*, *vellēmus*, etc. Comme dans tous les verbes, il se forme ici régulièrement de l'infinitif *velle*.

FUTUR : *volam*, *volēs*, *volet*, *volēmus*, *volētis*, *volent*, comme *icam*, *ices*, *icet*, etc.

PARFAIT INDICATIF : *vol-u-i*, j'ai voulu.

INFINITIF.

PRÉSENT OU IMPARFAIT.	*velle* (pour *vellĕre*), vouloir (2).	PARFAIT.	*vol-u-isse*, avoir voulu.

PARTICIPE : *volens*, voulant.

Les autres modes manquent, ainsi que les autres participes; par conséquent ce verbe n'a que trois temps primitifs : *volo*, *volui*, *velle*.

---

(1) On trouve encore les formes *volis* pour *vis* (ce qui prouve que *vis* est une contraction), *volt* pour *vult*, *voltis* pour *vultis*. On trouve aussi *sis* pour *si vis*, si tu veux; *sultis* pour *si vultis*.

(2) On a trouvé *volere* pour *velle* (*Gr. historique* de Brachet, p. 192).

Le verbe *nolo*, je ne veux pas, compose de *non* et de *volo*, conserve toutes les particularités de ce verbe, que je viens de mentionner; en outre, il en présente une qui tient à sa composition. On voit dans le mot *nolo* que les parties composantes de ce mot : *non* et *volo,* ont tous les deux perdu par leur composition, l'un sa consonne finale, et l'autre sa consonne initiale, et il s'est formé d'abord *no-olo*, puis *no-lo*; les deux *o* se sont contractés en un seul. La même contraction a lieu quand le *v* est suivi d'un *e;* ex. dans l'infinitif *velle;* il se forme d'abord *no-elle*, puis *no-lle*, l'*o* et l'*e* se réunissent en *o*.

Dans 3 formes du présent indicatif le *v* est suivi d'un *i* ou d'un *u*, alors la contraction n'a pas lieu; ce sont *vis*, tu veux; *vult*, il veut; *vultis*, vous voulez; on dit donc *non vis*, *non vult*, *non vultis;* car l'*i* et l'*u* ne se réunissent guère en latin avec l'*o*.

PRÉSENT INDICATIF.

Sing.	*nōlo*, je ne veux pas.	Plur.	*nolŭmus*, nous ne voulons pas.
	non vis (1), tu ne veux pas.		*non vultis*, vous ne voulez pas.
	non vult (1), il ne veut pas.		*nolunt*, ils ne veulent pas.

PRÉSENT SUBJONCTIF.

Il se conjugue d'après *volo*.

Comparez *nolim*, *nolīs*, *nolit*, *nolīmus*, *nolītis*, *nolint*
à *velim*, *velīs*, *velit*, *velīmus*, *velītis*, *velint*.

Passé indicatif : *nol-ēbam*, comme *vol-ebam*, etc.

Passé subjonc. : *nollem*, *nollēs*, *nollet*, *nollēmus*, *nolletis*, etc. d'après l'infinitif *nolle*, comme *vellem* est formé de *velle*.

(1) On trouve les anciennes formes *nevis* pour *non vis*, *nevult* pour *non vult*.

Futur : ***nolam***, ***noles***, ***nolet***, ***nolemus***, ***noletis***, ***nolent***, **comme** ***volam***, ***voles***, ***volet***, **etc.**

Parfait indicatif : *nolui*, je n'ai pas voulu.

INFINITIF.

Présent ou Imparfait	*nolle*, ne pas vouloir.	Parfait.	*nolluisse*, ne pas avoir voulu.

IMPÉRATIF.

Sing.	*noli* ou *nolito*, ne veuille pas. *nolīto*, qu'il ne veuille pas.	Plur.	*nolīte* ou *nolitōte*, ne veuillez pas. *nolunto*, qu'ils ne veuillent pas.

Participe : *nolens*, ne voulant pas.

Les autres participes manquent, par conséquent aussi le gérondif et le supin, et ce verbe n'a que les trois temps primitifs de *volo*.

Le verbe *mālo* est comme *nolo*, un composé de *volo;* il présente donc toutes les particularités de *volo* et de *nolo*. Les deux parties composantes : *ma* (1) et *volo* forment par leur composition d'abord *ma-olo*. puis *ma-lo*, l'*o* bref de *volo* est absorbé par l'*a* long de la particule (2). Il en est de même quand le *v* est suivi d'un *e;*

---

(1) La syllabe *ma* est la racine de *magis*, plus ou mieux; elle est seule conservée dans *magnus*, *major*, *maximus*.

(2) L'*a* de la syllabe initiale *ma*, et l'*o* de la particule *non*, l'emportent sur les voyelles radicales *o* ou *e* du verbe. Dans le concours des deux voyelles c'est ordinairement celle qui est radicale qui disparaît devant l'autre, comme dans *co-go* de *co-ago*, *man-ibus* de *manus*, *ros-is* (pour *rosa-is*) de *rosa*. Si le contraire avait lieu, si on faisait *ros-as* de *rosa-is*, on aurait la forme de l'accusatif et non du datif; le sens serait changé. Les mots sont faits avant tout pour qu'on se fasse comprendre. Il importe donc beaucoup plus de faire bien ressortir toutes les nuances de la pensée, indiquées par une seule syllabe ou une seule lettre, que de conserver intactes toutes les parties de la racine.



ex. dans l'infinitif *velle;* il se forme d'abord *ma-elle*, puis *ma-lle*, l'*e* et l'*a* se combinent en *a*. Seulement dans les trois formes du présent indicatif, où le *v* est suivi d'un *i* ou d'un *u*, la contraction n'a pas lieu; ce sont *vis*, *vult*, *vultis*, les mêmes mots qui n'admettent pas non plus la contraction de *nolo*.

Connaissant la conjugaison de *nolo*, on n'a qu'à remplacer *no* ou *non* par la syllabe *ma ;* ex. de *no-lo*, je ne veux pas, faites *ma-lo*, j'aime mieux; de *non vis*, tu ne veux pas, faites *ma-vis*, tu aimes mieux; de *no-lle*, ne pas vouloir, faites *ma-lle*, aimer mieux. *Malo* se distingue cependant de *nolo* par l'absence de l'impératif et du participe présent.

Présent indicatif : *mālo*, *māvīs*, *māvult*, *malŭmus*, *mavultis*, *malunt* (1).

Présent subjonctif : *malim*, *malīs*, *malit*, *malīmus*, *malītis*, *malint* (1).

Comparez *ma-lim*, *ma-līs*, *ma-lit*, *ma-līmus*, *ma-lītis*, etc.
à *no-lim*, *no-līs*, *no-lit*, *no-līmus*, *no-lītis*, etc.

Passé indicatif : *mal-ēbam*, comme *nol-ebam*, etc.

Passé subjonctif : *mallem* (1), *mallēs*, *mallet*, *mallēmus*, *mallētis*, *mallent*, d'après l'infinitif *malle*.

Futur : *malam*, *males*, *malet*, *malemus*, *maletis*, *malent* (1).

Parfait indicatif : *malui*, j'ai aimé mieux.

INFINITIF.

Présent ou Imparfait	*malle*, aimer mieux.	Parfait	*maluisse*, avoir mieux aimé.

Les autres modes manquent; ainsi ce verbe n'a que trois temps primitifs : *malo*, *malui*, *malle*.

(1) On trouve encore *mavolo* pour *malo, mavelim* pour *malim, mavellem* pour *mallem ;* au futur *mavolet* pour *malet*, etc.

§ 31. — Les verbes *ire*, *quire* et leurs composés.

Le verbe *ire*, aller, suit la conjugaison *i*, mais il présente les particularités suivantes :

1) La voyelle *i*, qui constitue à elle seule toute la racine, l'emporte sur l'*e* qui la suit ; ex. au passé on forme *ibam* pour *iebam*, j'allais. (Il y a une seule exception pour le participe présent au nominatif.)

2) Le verbe *ire* fait le futur en *bo bis* d'après l'analogie de *debēre* (v. § 22), seulement l'*i* l'emporte sur l'*e* qui est rejeté ; ex. *ibo* (pour *iebo*), j'irai.

3) Tandis que l'*e* est rejeté après l'*i*, les autres voyelles : l'*o*, l'*u* et l'*a*, changent l'*i* en *e* ; ex. au présent indicatif *eo* (pour *io*), je vais ; *eunt* (pour *iunt*), ils vont ; au présent subjonctif *eam* (pour *iam*), que j'aille.

Présent indicatif : *eo*, *īs*, *it*, *īmus*, *ītis*, *eunt*.
Présent subjonctif : *eam*, *eās*, *eat*, *eāmus*, *eātis*, *eant*.
Passé indicatif : *ībam*, *ības*, *ībat*, *ibamus*, *ibatis*, *ibant*.
Passé subjonctif : *īrem*, *īres*, *īret*, *iremus*, *iretis*, *irent*. Ce temps se forme régulièrement de l'infinitif *ire*.
Futur : *ībo*, *ībis*, *ībit*, *ibimus*, *ibitis*, *ibunt*.

Les temps parfaits sont réguliers ; ex, *īvi*, je suis allé ; *īveram*, j'étais allé ; *īvero*, je serai allé ; *īverim*, que je sois allé ; *īvissem*, que je fusse allé.

INFINITIF.

Présent ou Imparfait.	*īre*, aller.	Parfait.	*īvisse*, être allé.

IMPÉRATIF.

Sing.	*ī* ou *īto*, va. *īto*, qu'il aille.	Plur.	*īte* ou *ītōte*, allez. *eunto*, qu'ils aillent.

Participes : *iens*, allant ; *itūrus*, voulant aller ; *itus*, allé ; *eundus*, devant aller.

Remarques. — Le participe *iens* fait le génitif *euntis*, datif *eunti*, etc.

Gérondif : *eundum*, *eundi*, *eundo*, *eundum*.

Supin : *ĭtum*, *ĭtu*.

Remarques. — L'*i* est bref, dit Burnouf, dans le supin quoiqu'il soit long dans l'infinitif, le passé indicatif et subjonctif, le présent, etc. (v. Burnouf, 11[e] édition, p. 75).

Ce verbe est employé à la forme passive comme verbe impersonnel dans tous ses temps; ex. *itur*, on va; *ibatur*, on allait; *ibitur*, on ira; *eatur*, qu'on aille; *itum est*, on est allé (v. § 36).

L'infinitif passif *iri* s'emploie comme verbe auxiliaire pour exprimer le futur de l'infinitif passif des autres verbes; ex. *amatum iri*, aller être aimé; *debitum iri*, aller être dû; *servitum iri*, aller être servi; *ictum iri*, aller être battu; *lectum iri*, aller être lu (voir § 64 l'emploi de l'infinitif).

Les composés de *ire* suivent la même conjugaison, comme *exeo, exivi, exitus, exire*, sortir; *pereo*, *perivi*, *peritus*, *perire*, périr; *praetereo*, *praeterivi*, *praeteritus*, *praeterire*, passer outre; *redire*, revenir; *transire*, traverser, etc. (1). Seulement la plupart rejettent le *v* au parfait et aux temps qui en dérivent; ex. *redii* pour *redivi*, je suis revenu (v. § 25).

Le verbe *quire*, pouvoir, se conjugue d'après *ire;* il fait les quatre temps primitifs *queo*, *quivi*, *quitus*, *quire;*

(1) Le composé *ambire*, aller autour, se conjugue régulièrement comme *servire;* il fait le présent *ambio* (et non *ambeo*); au passé *ambiebam*, parfois *ambibam*; le futur *ambiam*, parfois *ambibunt;* le gérondif *ambiendum*. Le composé *inire*, commencer, fait le présent *ineo*, mais le futur est parfois en *iam*, *iar;* ex. *inietur*, on commencera. Le composé *venire* (de *venum* et *ire*), être vendu, qu'il ne faut pas confondre avec *venire*, venir, fait le présent *veneo* (et non *venio*), d'après l'analogie du verbe *ire;* il forme le passé *veniebam* et *venibam;* le futur *veniam* et *venibo*.

le présent subjonctif, *queam;* le passé indicatif, *quibam;* le futur, *quibo*. Le composé *nequire*, ne pas pouvoir, fait le présent *nequeo* et se conjugue comme *quire*.

§ 32. — Le verbe *ferre* (présent *fero*).

Le verbe *ferre*, porter, suit la conjugaison *e bref*, la 3ᵉ conjugaison des auteurs; seulement il présente les particularités suivantes :

1) Il rejette l'*e* bref ou l'*ĭ* devant *s*, *t*, *r*, comme le verbe *edĕre* (v. § 29); ex. *fers* (pour *ferĭs*), tu portes; *fert* (pour *ferĭt*), il porte; infinitif *ferre* (pour *ferĕre*), porter. Comme moyen mnémotechnique on peut prendre le mot *strie*, qui renferme toutes ces lettres, *i*, *e* bref, *r*, *s*, *t*.

2) Il emprunte à de nouvelles racines deux temps primitifs; il fait le parfait *tuli*, j'ai porté, et le participe parfait *latus*, porté.

Présent indicatif : *fero*, *fers* (pour *ferĭs*), *fert* (pour *ferit*), *ferimus*, *fertis* (pour *ferĭtis*), *ferunt*.

Au passif : *feror*, *ferris* (pour *ferĕris*), *fertur* (pour *ferĭtur*), *ferimur*, *ferimini*, *feruntur*.

Prés. subj.: *feram*, *ferās*, etc., au passif *ferar*, *ferāris*, etc.

Passé indicatif : *ferebam*, etc. est régulier.

Passé subjonctif : *ferrem* (p. *ferĕrem*), que je portasse; *ferrēs* (p. *ferĕres*), que tu portasses; où l'*e* bref est supprimé entre les deux *r* comme dans l'infinitif *ferre*.

Au passif : *ferrer* (pour *ferĕrer*), que je fusse porté; *ferrēris* (pour *ferĕrēris*), que tu fusses porté.

Futur : *feram*, *ferēs*, etc., au passif *ferar*, *ferēris*, etc.

Tous les parfaits se forment de la racine *tul*; ainsi *tŭl-i*, j'ai porté; *tul-eram*, j'avais porté, etc. (1).

(1) On trouve rarement *tetuli* pour *tuli*.

INFINITIF.

	ACTIF.	PASSIF.
Présent	*ferre* (pour *ferĕre*), porter.	*ferri*, être porté.
Parfait.	*tul-isse*, avoir porté.	

IMPÉRATIF

	ACTIF.		PASSIF.
Sing.	*fer* (1) ou *ferto* (pour *fer-ĭto*), porte. *ferto*, qu'il porte.	Sing.	*ferre* ou *fertor*, sois porté. *fertor*, qu'il soit porté.
Plur.	*ferte* (p. *fer-ĭte*) ou *fertote* (p. *fer-ĭtote*), portez. *ferunto*, qu'ils portent.	Plur.	*ferimini* (*feriminor*), soyez portés. *feruntor*, qu'ils soient portés.

PARTICIPES.

ferens, portant.	*lā-tus*, porté.
la-turus, voulant porter.	*ferendus*, devant être porté.

Gérondif : *ferendum*, il faut porter.
Supin : *latum*, porter.

Les composés de *ferre* suivent la même conjugaison : *affero*, *attuli*, *allatus*, *afferre*, apporter. *Aufero*, *abstuli*, *ablatus*, *auferre*, emporter. *Offero*, *obtuli*, *oblatus*, *offerre*, offrir. *Differo*, *distuli*, *dilatus*, *differe*, disperser.

(Pour les changements de la syllabe initiale v. § 39).

§ 33. — Verbes défectueux.

Il y a en latin des verbes défectueux, comme en français. Beaucoup de verbes manquent de parfait ou de participe parfait ou de tous les deux. Quelques-uns manquent de présent ; ce sont :

1) *Coepi*, je commence. C'est un parfait formé du

(1) Voir la note de la page 114.

présent *coepio* inusité. Il a pris le sens du présent. Tous les parfaits ont le sens des imparfaits correspondants; ex. *coepisse*, commencer (et non pas avoir commencé), *coeperam*, je commençais, etc. On trouve aussi *coeptus sum*, *coeptus eram* pour *coepi*, *coeperam*.

2) *Memini*, je me souviens. C'est encore un parfait du *memino* inusité, et il a le sens du présent. Ici également tous les parfaits ont le sens des imparfaits correspondants; ex. *memineram*, je me souvenais; *meminero*, je me souviendrai; *meminerim*, que je me souvienne; *meminissem*, que je me souvinsse; *meminisse*, se souvenir; impératif *memento*, souviens-toi; *mementote*, souvenez-vous.

3) *Novi*, je sais. C'est un parfait de *nosco*, et il a le sens du présent; de même tous les parfaits qui en dérivent ont le sens des imparfaits correspondants; ex. *novisse,* savoir, *noveram,* je savais, etc. (v. § 25 les syncopes de ce verbe).

Remarques. — Dans ce verbe on comprend facilement comment les parfaits ont pris le sens des imparfaits correspondants; ex. *novi*, j'ai appris, par conséquent je sais, et ainsi des autres.

4) *Odi* (parfait de *odio* inusité), je hais; *odisse*, haïr. On trouve aussi les anciennes formes *osus sum*, *osus eram*.

Quelques verbes ne se trouvent que dans certaines formes, ce sont : le verbe *ajo*, dont on trouve *ajo*, je dis; *ait*, il dit; *ajunt*, ils disent; *aisne*? ou *ain*? dis-tu? Le verbe *inquam*, je dis; *inquit*, il dit. Le verbe déponent *fari*, parler; *faris*, tu parles. (La 1re personne du présent *for* est inusitée); *fatus sum*, j'ai parlé, *fabor*, je parlerai, etc. L'impératif *apage*, éloigne-toi. *Ave* ou *salve*, sois salué. *Vale*, porte-toi bien. *Cedo* (pour *cedito*), tiens, donne; *cedite*, tenez. L'*e* est bref, ce qui empêche de les confondre avec *cēdo*, je cède. *Ovans*, triomphant. *Infit*, il commence. *Quaeso*, je vous prie.

§ 34. — Verbes impersonnels.

Il y a en latin, comme en français, des verbes impersonnels ou unipersonnels, qui ne s'emploient que dans la 3ᵉ personne singulier. Ce sont :

Oportet, il faut. On en trouve *oportebat*, il fallait; *oportebit*, il faudra; *oporteat*, qu'il faille; *oporteret*, qu'il fallût; *oportuit*, il a fallu; *oportuerat*, il avait fallu; *oportuerit*, il aura fallu ou qu'il ait fallu; *oportuisset*, qu'il eût fallu; *oportēre*, falloir; *oportuisse*, avoir fallu.

Decet, il convient; *decuit*, il a convenu; *decēre*, convenir. On trouve cependant le pluriel *decent* et *deceant*.

Dedecet, il ne convient pas; *dedecuit*, il n'a pas convenu; *dedecēre*, ne pas convenir.

Licet, il est permis; *licuit* ou *licitum est*, il a été permis. On trouve cependant le pluriel *licent*, *liceant*.

Libet ou *lubet*, il plaît; *libuit*, *libitum est*. On trouve cependant le pluriel *libuissent*.

Liquet, il est clair.

Placet, il plaît, on est d'avis; *placuit*, *placitum est*.

Tonat, il tonne; *pluit*, il pleut; *vesperascit*, il fait nuit; *ningit*, il neige; *lucescit*, il fait jour.

Remarques. — Il y a des verbes qui s'emploient dans toutes les personnes, mais qui dans certaines acceptions deviennent impersonnels ou unipersonnels; ex. *praestat* (de *praesto*), il vaut mieux; *patet* (de *pateo*), il est évident; *conducit* (de *conduco*), il est avantageux; *refert* (de *refero*, j'apporte), il importe; *retulit*, il a importé; *interest* (de *intersum*, j'assiste), il importe; *interfuit*, il a importé; *fit* (de *fio*, je deviens), il arrive que; *fiet*, il arrivera; *accidit* ou *contigit* ou *evenit*, il arrive. *Attinet* ou *pertinet*, il concerne; *accedit*, il s'ajoute; *convenit*, il convient; *constat*, il est certain; *expedit*, il est utile; *delectat* ou *juvat*, il est agréable; *me fallit* ou *fugit* ou *praeterit*, il m'échappe; *restat*, il reste; *vacat*, il manque; enfin *est* (de *sum*, je suis), il est permis, on peut; ex. *est vidēre*, on peut voir.

§ 35. — Les verbes impersonnels *piget*, *pudet*, *poenitet*, *taedet*, *miseret*.

Le verbe *pigēre*, être fâché, est un verbe impersonnel en latin, où on met à l'accusatif le sujet qui est en français au nominatif.

PRÉSENT INDICATIF.

Sing.	*piget me*, je suis fâché.	Plur.	*piget nos*, n. sommes fâchés.
	piget te, tu es fâché.		*piget vos*, v. êtes fâchés.
	piget illum, il est fâché.		*piget illos*, ils s. fâchés.

Les autres temps et modes se contruisent de la même manière : *pigebat me*, j'étais fâché; *pigebit me*, je serai fâché; *pigeat me*, que je sois fâché; *pigeret me*, que je fusse fâché; *piguit me*, j'ai été fâché, etc.

Il en est de même du verbe *poenitēre*, se repentir; ex. *poenitet me*, je me repens; *poenitet te*, tu te repens; *poenitet illos*, ils se repentent. Les verbes *pudēre*, avoir honte; *taedēre*, s'ennuyer, et *miserēre*, avoir pitié, se construisent de la même manière; ex. *pudet me*, j'ai honte; *pudet illos*, ils ont honte; *taedet illos*, ils s'ennuient; *miseret me*, j'ai pitié; *miseret illos*, ils ont pitié.

§ 36. — Forme passive comme impersonnel.

La 3e personne singulier passif de tous les temps peut s'employer comme impersonnel, ce qu'on fait par exemple dans le verbe *dicĕre*, dire. Ainsi on trouve *dicitur*, on dit, littéralement, il est dit; *dicebatur*, on disait; *dicetur*, on dira; *dicatur*, qu'on dise; *diceretur*, qu'on dît; *dictum est*, on a dit; *dictum erat*, on avait dit, etc.

On peut ainsi employer comme impersonnel la 3e

personne singulier passif de tous les verbes transitifs ou neutres. Le verbe *ire*, aller, s'emploie dans ce sens; ex. *itur*, on va (v. § 31); il en est de même de *venire*, venir; ex. *ventum est*, on est venu. On dit aussi *curratur* (de *currĕre*, courir), qu'on coure; *bibitur* (de *bibĕre*), on boit; *editur*, on publie, on rapporte; *fertur* (de *fero*, je porte), on rapporte.

§ 37.— Changements du parfait et du participe parfait (du supin d'après les grammairiens).

Plusieurs verbes manquent de parfait ou de participe parfait ou de tous les deux (v. § 33). Quelques-uns les empruntent à de nouvelles racines; ex. *ferre*, porter, parfait *tuli*, j'ai porté, participe parfait *latus* (v. § 32). Comparez en français le verbe *être*, qui emprunte le parfait défini (Burnouf et Dutrey le nomment ainsi au lieu de *passé défini*) à une autre racine : je *fus*, tu *fus*, etc., et le participe parfait à une autre encore : *été*, du latin *stare*, participe *status* (v. § 26). De même le verbe *aller* fait au présent je *vais*, il *va*, etc.

Les autres irrégularités concernant le parfait et le participe parfait sont les suivantes :

1) Quelques verbes, tout en se conjuguant régulièrement dans certains temps, suivent dans certains autres l'analogie des verbes d'une conjugaison qui ne leur appartient pas. Ainsi dans la conjugaison française en *ir* on rencontre les verbes *assaillir*, *couvrir*, *cueillir*, *ouvrir*, *offrir*, *souffrir*, *tressaillir*, qui font le présent d'après la conjugaison en *er;* ex. j'*ouvre*, j'*offre*, etc. D'autres font le passé d'après la conjugaison en *er*; ex. *sentir*, *servir*, *partir*, je *sentais*, je *servais*, je *partais*. D'autres font le parfait défini ou le participe parfait

d'après la conjugaison en *oir;* ex. *courir*, *mourir*, je *courus*, je *mourus; tenir*, *venir, vêtir* font *tenu*, *venu*, *vêtu*. D'autres présentent des formes empruntées à la conjugaison en *re;* ex. *partir*, je *pars; sentir*, je *sens; servir*, je *sers; sortir*, je *sors; dormir*, je *dors*.

Dans la conjugaison en *oir* on rencontre les verbes *surseoir*, *voir*, qui font le parfait défini je *sursis*, je *vis* d'après l'analogie de *finir*.

Dans la dernière conjugaison en *re* on rencontre le verbe *naître* qui fait le participe *né* d'après l'analogie de don*né*. Les verbes suivants empruntent des formes à la conjugaison en *ir* : *confire*, confisais, confisant; *coudre*, cousais, cousant; *croître*, croissait, croissant; *dire*, disait, disant; *faire*, faisait, faisant; *instruire*, instruisait, instruisant; *maudire*, maudissait, maudissant; *naître*, naissait, naissant; *nuire,* nuisais, nuisant, nui; *paître*, paissais, paissant; *paraître*, paraissait, paraissant; *rire*, je ris, ri, *suffire*, suffisait, suffisant, suffi; *suivre*, suivi; *taire*, taisais, taisant. D'autres font le parfait défini d'après l'analogie des verbes en *oir*, comme *boire*, je bus; *conclure*, je conclus; *croire*, je crus; *croître*, je crus; *moudre*, je moulus; *paraître*, je parus; *repaître*, je repus; *résoudre*, je résolus; *taire*, je tus; *vivre*, je vécus.

Il en est de même en latin concernant le parfait et le participe parfait.

On a vu (§ 21-24) que la conjugaison *a*, 1re conjugaison des auteurs, se caractérise au parfait par l'interpolation des lettres *av* entre la racine et les terminaisons; ex. *am-av-i*, j'ai aimé; au participe parfait elle a pour caractère l'interpolation d'un *a;* ex. *am-a-tus*, aimé. La conjugaison *e*, 2e conjugaison des auteurs, se caractérise par l'interpolation d'un *u* au parfait, et d'un *i* au participe; ex. *deb-u-i*, j'ai dû; *deb-i-tus*, dû. La conju-

gaison *i* admet l'interpolation des lettres *iv* au parfait et d'un *i* dans le participe; ex. *serv-iv-i*, j'ai servi; *serv-i-tus*, servi. Enfin la conjugaison *e bref*, 3e conjugaison des auteurs, se caractérise par l'absence des lettres intercalées entre la racine et les terminaisons.

Or, on rencontre dans la 1re conjugaison des verbes qui reçoivent l'interpolation des lettres appartenant à la 2e; ex. *vetare*, défendre, parfait *vet-u-i* pour *vet-av-i*, participe *vet-ĭ-tus* pour *vet-a-tus;* ils suivent donc l'analogie de *deb-u-i*, *deb-i-tus*. D'autres suivent l'analogie de la conjugaison *e bref*, en n'admettant aucune interpolation; ex. *juvare*, aider, parfait *juv-i* (pour *juv-av-i*), j'ai aidé; *secare*, couper, participe *sec-tus* (pour *sec-a-tus*), coupé.

Dans la 2e conjugaison on rencontre aussi des verbes qui suivent la même analogie, en attachant directement les terminaisons à la racine sans aucune interpolation; ex. *vidēre*, voir, parfait *vid-i* (pour *vid-u-i*); *docēre*, instruire, participe *doc-tus* (pour *doc-i-tus*), instruit. D'autres suivent l'analogie de la conjugaison *i*, en admettant l'interpolation des lettres qui la caractérisent; ex. *abolēre*, abolir, parfait *abol-ev-i* pour *abol-u-i*. On voit qu'*abol-ev-i* est formé comme *serv-iv-i* de *servire*, seulement l'*i* est remplacé par *e*, à cause de l'infinitif *abolēre*.

Dans la conjugaison *i* on trouve des verbes qui font le parfait comme dans la 2e conjugaison, en recevant un *u* pour un *v;* ex. *aperire*, ouvrir, parfait *aper-u-i* pour *aper-iv-i*. D'autres rejettent toute interpolation, en suivant l'analogie de la conjugaison *e bref;* ex. *venire*, venir, parfait *ven-i* (pour *ven-iv-i*), participe *ventus* (pour *ven-i-tus*), formes semblables à *ic-i*, *ic-tus*, *leg-i*, *lec-tus*.

Enfin dans la conjugaison *e bref* on rencontre des

verbes qui font le parfait en *avi* et le participe en *atus* d'après l'analogie de ceux de la conjugaison *a*; ex. *sternĕre*, étendre, parfait *str-av-i*, participe *str-a-tus*. D'autres verbes font le parfait en *ui* comme ceux de la conjugaison *e;* ex, *colĕre*, cultiver, parfait *col-u-i*. D'autres font le parfait en *ivi*, et le participe en *ītus*, comme ceux de la conjugaison *i;* ex. *petĕre*, demander, parfait *pet-iv-i*, participe *pet-ī-tus*. D'autres font le parfait en *ovi* pour *ivi* (*i* remplacé par l'*o* radical ou plutôt rejeté pour éviter le concours de deux voyelles); ex. *noscĕre*, connaître, parfait *novi;* d'autres encore le font en *evi* (l'*i* remplacé par l'*e* radical); ex. *acquiescĕre*, acquiescer, parfait *acqui-evi*.

D'autres verbes suivent tantôt une conjugaison, tantôt une autre; ex. *possidēre* et *possidĕre*; comparez les substantifs qui suivent tantôt une déclinaison, tantôt une autre (v. § 6).

2) Le parfait et le participe parfait reçoivent parfois un *s*, un double *s* ou un *x*, intercalé entre le radical et les terminaisons; surtout les verbes de la conjugaison *e bref* (v. § 24), et par analogie quelques autres verbes; ex. *sumĕre*, prendre, parfait *sum-s-i; ponĕre*, mettre, parfait *po-s-ui*, participe *po-s-itus; premĕre*, presser, parfait *pre-ss-i*, participe *pre-ss-us; fluĕre*, couler, parfait *flu-x-i*, participe *flu-x-us*.

L'intercalation des lettres *s* ou *x* détermine encore les changements suivants :

a) Le *b* radical se change en *p* devant *s;* ex. *scribĕre*, écrire, parfait *scripsi*. Parfois l'*s* est précédé d'un *p*, sans qu'il y ait un *b* dans la racine; ex. *sumĕre*, prendre, parfait *sumpsi* (pour *sumsi* qu'on trouve également). Parfois le *b* radical est retranché devant l'*s*; ex. *jubēre*, commander, parfait *jussi*, participe *jussus*.

b) Les lettres *c, g*, *qu* subissent aussi des changements devant l'*s*. Le *c* se combine avec l'*s*; ex. *vincire*, attacher, parfait *vinxi* (pour *vinc-si*); le *g* et le *q* se changent en *c* pour se combiner avec l'*s*; ex. *jungĕre*, unir, parfait *junxi; coquĕre*, cuire, parfait *coxi*. Le *c* et le *g* sont parfois retranchés devant l'*s;* ex. *farcire*, remplir, parfait *farsi; emergĕre*, sortir, parf. *emersi*, part. *emersus*.

Le *qu* change du reste en *c* aussi devant *u*; ex. *liquēre*, être liquide, parfait *licui* pour *liqui; loqui*, parler, participe *locutus*.

c) On sait qu'en français les lettres *d*, *t*, *r* se retranchent ou s'assimilent devant l'*s*; ex. *craindre*, je crains; *absoudre*, j'absous; *coudre*, cousu; *oindre*, j'oins; *naître*, naissant; *croître*, croissant; *paître*, paissant; *paraître*, paraissant; *partir*, je pars (que je parte); *plaire*, plaisant; *dire*, disant; *faire*, faisant; *instruire*, instruisant; *taire*, taisant; *tistre*, tissu. Il en est de même en latin, où les lettres radicales *d* et *t* se retranchent ordinairement devant l'*s*, et parfois aussi l'*r;* ex. *laedĕre*, blesser, parfait *laesi; sentire*, sentir, parfait *sensi*; *mittĕre*, envoyer, parfait *misi; metĕre*, moissonner, parfait *messui; quaerĕre*, chercher, parfait *quaesivi*, participe *quaesitus*; *torrēre*, faire rôtir, participe *tostus*; *gerĕre*, porter, parfait *gessi*, participe *gestus*.

d) Le participe peut souvent retrancher en outre le *t* de sa terminaison à cause de l'*s* et se terminer en *sus* au lieu de *tus;* ex. *mulcēre*, adoucir, participe *mul-sus* (pour *mulc-tus*); *vidēre*, voir, participe *visus; emergĕre*, sortir, participe *emer-sus*; *haerēre*, hésiter, participe *haesus; jubēre*, commander, participe *ju-ssus*.

3) Les lettres radicales *l*, *m*, *n*, *r*, qu'on appelle consonnes *liquides*, se trouvent dans quelques verbes retranchées au parfait et au participe parfait; ex. *appellĕre*,

pousser, parfait *appuli*, participe *appulsus; rumpĕre*, rompre, parfait *rupi*, participe *ruptus; vincĕre*, vaincre, parfait *vici*, participe *victus; serĕre*, semer, parfait *sevi*, participe *satus*.

La lettre *h* se trouve retranchée dans le verbe *trahĕre*, traîner, parfait *traxi*, participe *tractus*.

4) Les verbes en *sco*, appelés *inchoativa* (de *inchoare*, commencer), (1) conservent les lettres *sc* dans l'infinitif et le présent, mais ils les retranchent ordinairement au parfait et au participe parfait; ex. *noscĕre*, connaître, parfait *novi*, participe *notus*; *pascĕre*, paître, parfait *pavi*, participe *pastus*; *quiescĕre* se reposer, parfait *quievi*, participe *quietus*. Les verbes en *sco* sont dérivés d'un nom ou d'un verbe; ceux qui sont dérivés de verbes manquent de parfait et de participe parfait, ou bien ces temps sont formés d'après l'analogie du verbe primitif; ex. *convalescĕre* (dérivé de *valēre*), guérir, parfait *convalui* d'après l'analogie de *valui*.

Les verbes en *sco* qui sont dérivés de noms, font le parfait en *ui* d'après l'analogie de ceux de la conjugaison *e*; ex. *maturesco* (dérivé de l'adjectif *maturus*, mûr), parfait *maturui*.

5) On sait qu'en français les verbes irréguliers présentent dans certaines formes des changements de voyelles. L'*o* se change en *u* ou en *e*; ex. *croire*, je crus; *mouvoir*, je meux; *pouvoir*, je peux. L'*i* se change en *e* ou *vice versâ*; ex. *ouvrir*, ouvert; *vivre*, vécus; *tenir*, je tins; *venir*, je vins. L'*i* peut s'intercaler; ex. *tenir*, je tiens; *venir*, je viens; *valoir*, qu'il vaille. En latin l'*o* change en *u* dans certains verbes; ex. *colĕre*, cultiver, participe *cultus*. L'*a* peut se changer en *e*; ex. *agĕre*,

(1) Les verbes en *sco* indiquent ordinairement le commencement de l'action; ex. *caleo*, je suis chaud; *calesco*, je deviens chaud.

agir, parfait *egi*; *gradi*, marcher, participe *gressus*. L'*i* peut aussi se changer en *e*; ex. *adigĕre*, forcer, parfait *adegi*. La plupart de parfaits et de participe parfaits à 2 syllabes allongent la voyelle de la 1re syllabe; ex. *ăgĕre*, agir, parfait *ēgi*; *lĕgĕre*, lire, parfait *lēgi*; *vĭdēre*, voir, parfait *vīdi*, participe *vīsus*; *mŏvēre*, mouvoir, parfait *mōvi*, participe *mōtus*; *fŭgĕre*, fuir, parfait *fūgi*; *jŭvare*, aider, parfait *jūvi*. D'autres changements de voyelles sont rares, comme *appellĕre*, parfait *appuli*, participe *appulsus*; *lavare*, laver, participe *lotus*.

6) On peut rencontrer dans le parfait et le participe l'élimination d'une voyelle, surtout de l'*e*. On a vu plus haut (§ 2 liber et §§ 3 et 8) que l'*e* intercalé comme voyelle de liaison entre une consonne et un *r*, pour les faire mieux entendre, comme dans liber, est retranché dans tous les cas ou l'*r* est suivi d'une voyelle, comme dans le génitif *lib-ri*. Il en est de même dans les verbes, où l'*e* est intercalé entre une consonne et un *r* comme voyelle de liaison; ex. *sternĕre*, étendre; cet *e* est retranché dans le parfait et le participe où l'*r* est suivi d'une voyelle, ainsi parfait *stra-vi*, j'ai étendu, participe *stra-tus*, étendu(1); decernĕre, ordonner, parfait *decre-vi*, participe *decre-tus*. On trouve encore *terere*, user en frottant, parfait *tri-vi*, participe *tri-tus*.

7) Le participe est une dépendance du parfait. Il manque ordinairement dans les verbes qui n'ont pas de parfait; il exprime au passif la même idée que ce dernier indique dans la voix active, c'est-à-dire l'accomplissement de l'action; il lui emprunte aussi beaucoup

(1) Schleicher fait dériver *sternere* de *ster*, *star*, sanscrit; *stor*, grec mais la racine latine rejette l'*e*; comparez *mater*, *matris*; sanscrit: *mata-ar* (Gr. indo-européenne par Eichhoff, p. 64, et Compendium de grammaire comparée de A. Schleicher, p. 204 et 634).

de formes. Or, on a vu que le parfait change ordinairement le *b* en *p*, souvent les lettres *g* et *qu* en *c*, il peut aussi retrancher un *c* et intercaler un *p*. Tout cela s'observe aussi au participe; ex. *scribĕre*, écrire, parfait *scripsi*, participe *scriptus*; *legĕre*, lire, participe *lectus*; *coquĕre*, cuire, participe *coctus*; *loqui*, parler, participe *locutus; farcire*, remplir, participe *fartus*, où le *c* est retranché d'après l'analogie du parfait *farsi*; *sumĕre*, prendre, participe *sumptus*, où le *p* est intercalé d'après l'analogie du parfait *sumpsi; emĕre*, acheter, parfait *emi*, participe *emtus* ou *emptus*. Il emprunte le *c* au parfait dans *trahĕre*, traîner, parfait *traxi*, participe *tractus*. Enfin le participe change le *v* en *u*; ex. *solvĕre*, payer, participe *solutus*; car le *v* change en *u* devant une consonne. Comparez en français *savoir,* je *sau*rai.

8) Le parfait reçoit dans certains verbes un redoublement de la 1[re] syllabe du mot; ex. *mordēre*, mordre, parfait *momordi; discĕre*, apprendre, parfait *didici*; *poscĕre*, demander, parfait *poposci*; *dare*, donner, parfait *dedi*, où la voyelle radicale est changée en *e* dans la nouvelle syllabe du redoublement; *stare*, être debout, parfait *steti; currĕre*, courir, parfait *cucurri*. Ce redoublement est rejeté par le participe; les verbes composés le rejettent ordinairement même au parfait (v. § 38).

Enfin on trouve d'autres changements qui sont rares, comme *conniveo*, *connixi; ferveo*, *ferbui* (v. § 25). Il y a aussi en français des changements rares; ex. *vivre*, je vécus; *naître*, je naquis.

§ 38. — Conjugaison des verbes composés; changement du radical.

La conjugaison d'un verbe simple est ordinairement suivie par ses composés, ainsi que ses irrégularités et

ses changements dans le parfait et le participe parfait. Le redoublement de la 1[re] syllabe du mot qu'on observe dans le parfait de quelques verbes simples fait exception; il est ordinairement rejeté par leurs composés; ex. *mordēre*, mordre, fait le parfait *momordi;* son composé *remordēre* fait le parfait *remordi* et non pas *remomordi*. Cependant parfois le redoublement n'est pas rejeté par les composés; ex. *discĕre*, apprendre, fait le parfait *didici*, son composé *addiscĕre*, apprendre encore, fait aussi le parfait *addidici* avec redoublement de la 1[re] syllabe radicale *di*; *dare*, donner, fait le parfait *dedi*, son composé *circumdare* fait *circumdedi*; *stare*, être debout, fait le parfait *steti*, *constare* fait *constiti* (l'*e* changé en *i*); *currĕre*, courir, fait *cucurri*; *concurrĕre*, concourir, fait le parfait *concurri*, parfois *concucurri; poscĕre*, demander, fait le parfait *poposci*, *deposcĕre* fait *depòspoci*. (Voyez du reste la liste des verbes irréguliers.)

La voyelle *a*, *e*, *ae* de la 1[re] syllabe d'un verbe simple est fréquemment changé en *i* dans ses composés; ex. *statuĕre*, *constituĕre*; *capĕre*, *accipĕre*: *frangĕre*, *confringĕre; cadĕre*, *incidĕre*; *jacĕre, abjicĕre*; *agĕre*, *adigĕre; habēre*, *adhibēre*; *sedēre*,: *possidēre*; *tenēre*, *abstinēre*; *legĕre, intelligĕre*; *caedĕre*, *incidĕre*, *quaerĕre*, *inquirĕre*; *laedĕre*, *illidĕre*. L'*a* peut aussi se changer en *e*; ex. *scandĕre,* gravir; *descendĕre*, descendre; parfois en *u*; ex. *calcare, conculcare*, fouler aux pieds. Les lettres *qua* peuvent se changer en *cu*; ex. *quatĕre*, battre; *discutĕre*, abattre. On trouve parfois d'autres changements; ex. *agĕre*, agir; *cogĕre* (de *co* et *agĕre*), forcer; *claudĕre*; fermer; *excludĕre*, exclure.

La longueur ou la brièveté des voyelles d'un mot primitif ou d'un verbe simple est ordinairement con-

servée dans ses dérivés et ses composés; ex. dans *incīdĕre*, couper, qui vient de *caedĕre*, l'*i* de la syllabe *ci* est long, comme la diphthongue *ae* qu'il remplace; mais dans *incĭdĕre*, tomber dans, qui vient de *cădĕre*, tomber, l'*i* est bref comme l'*a* qu'il remplace.

§ 39. — Prépositions des mots composés.

Voici la liste dans l'ordre alphabétique des prépositions des mots composés avec l'indication des changements qu'elles subissent. On y trouve les prépositions *ac*, *ag*, *au*, *col*, *os*, *sug*, etc., car ce sont précisément ces formes qui embarrassent le commençant, lequel ne devine pas facilement que *porrigo*, *oggerĕre*, *allatus* sont des verbes composés; il pourra donc chercher dans cette liste où il trouvera dans l'ordre alphabétique *por*, *og*, *al*, etc.

A, *ab*, *abs*, *as*, *au*. Cette préposition s'écrit *a* devant *m* ou *v*; ex. *a-mittere*, renvoyer; *a-vertĕre*, détourner. Elle s'écrit *ab* devant une voyelle ou devant certaines consonnes; ex. *ab-ire*, s'en aller; *ab-eo*, je m'en vais; *ab-latus*, éloigné; *ab-fui*, j'ai été absent; *ab-rogare*, abroger. Elle s'écrit *abs* devant un *c* ou *t*; ex. *abs-condĕre*, cacher; *abs-trahĕre*, abstraire; *abs-tuli*, j'ai enlevé. Elle s'écrit *as* dans les verbes *as-portare*, emporter; *as-pellĕre*, chasser. Enfin elle s'écrit *au* devant un *f* dans *au-fugĕre*, fuir, *au-ferre*, éloigner. Ainsi le verbe *fero*, *tuli*, *latus*, *ferre*, en se combinant avec cette préposition, lui fait prendre trois formes différentes; ex. : *au-fero*, *abs-tuli*, *ab-latus*. La forme *a* peut aussi venir de *ad* et avoir par conséquent une autre signification (voir l'article *ad*).

Ab v. **A**.

Abs id.

Ac v. *ad.*

Ad rejette le *d* devant un *s* suivi d'une consonne; ex. *a-scribĕre* (pour *ad-scribĕre*), attribuer à; *a-spirare*, a-spirer; *a-stringĕre*, a-streindre. (Voir § 37 les exemples où le *d* est rejeté devant *s*). Le *d* est aussi rejeté devant *gn* dans *a-gnoscĕre*, reconnaître; *a-gnasci*, naître à côté.

On sait qu'en français le *d* de *ad* s'assimile avec un *c*, *f*, *g*, *l*, *n*, *p*, *r*, *s*, *t*, c'est-à-dire, toutes les consonnes, excepté *b*, *m*, *j*, *v;* ex. ac-compagner, af-fermir, ag-graver, al-laiter, an-noncer, ap-porter, ar-ranger, as-socier, at-tabler. Il en est de même en latin; ex. *ac-cumbĕre*, se coucher; *af-ferre*, apporter; *ag-gregare*, réunir; *al-latus*, apporté; *an-nuntiare*, annoncer; *ap-paratus*, appareil; *ar-ripĕre*, arracher; *as-sociare*, associer; *at-tribuĕre*, attribuer. Cependant on trouve souvent le *d* conservé; ex. *ad-scribĕre*, attribuer à; *ad-sum*, je suis présent; *ad-fui*, j'ai été présent, etc.

En français le *d* change devant le *q* en *c*, et non pas en *q*, car cette lettre ne se redouble pas; ex. ac-quitter. Il en est de même en latin; ex. *ac-quiescĕre*, acquiescer (v. § 13 *quicquam*).

Af v. *ad.*

Ag id.

Al id.

Am v. *amb.*

Amb; ex. *amb-ire*, aller autour. Devant un *p* le *b* est rejeté comme en français; ex. *am-putare*, am-puter. Devant les lettres gutturales la préposition change en outre l'*m* en *n*; ex. *an-ceps*, à double sens; *an-quirĕre*, chercher avec soin. On trouve le même changement dans *an-fractus*, an-fractueux.

An v. *ad* ou *amb*.

Ante; ex. *ante-ire*, aller devant. Cette préposition change l'*e* en *i*, comme en français, dans *anti-cipare*, anticiper; *anti-stare* comme *ante-stare*, être en avant. Elle a parfois la signification de *contre*; ex. *anti-dotum*, anti-dote.

Anti v. *ante*.

Ap v. *ad*.

Ar id.

As v. *a* ou *ad*.

At v. *ad*.

Au v. *a*.

Circu v. *circum*.

Circum; ex. *circum-dare*, donner autour. Cette préposition rejette parfois l'*m* devant une voyelle, comme en français; ex. *circu-itus*, circu-it.

Co v. *cum*.

Col id.

Com id.

Con id.

Contra, en français *contre*; ex. *contra-dicĕre*, contre-dire.

Contro; ex. *contro-versari*, contro-verser.

Cor v. *cum*.

Cum, avec. On sait que cette préposition se change en français en *co* devant une voyelle ou devant un *h*; ex. co-aliser, co-existence, co-incidence, co-opérer, co-habiter, co-hésion; elle change en *com* devant les lettres labiales *b*, *p*, *m*; ex. com-battre, com-patriote, com-mander; elle s'assimile avec un *l* ou un *r*; ex. col-lationner, cor-respondre. Enfin elle change en *con* devant toutes les autres consonnes; ex. con-cession, con-descendre, con-forme, con-génital, con-

jonction, con-nexion, con-quérir, con-sacrer, con-temporain, con-vention.

Tous ces changements se trouvent en latin; exemples pour les voyelles et la lettre *h* : *co-aptatio*, co-aptation; *co-episcopus*, co-évêque; *co-imbibĕre*, imbiber avec; *co-operatio*, co-opération (1); *co-habitatio*, co-habitation. Exemples pour les consonnes *b*, *p*, *m*, *l*, *r* : *com-binare*, com-biner; *com-primĕre*, com-primer; *com-mittĕre*, com-mettre; *col-lectio*, col-lection; *cor-rumpĕre*, cor-rompre. Exemples pour les autres consonnes : *con-ciliare*, con-cilier; *con-demnare*, con-damner; *con-fiteri*, con-fesser; *con-gratulari*, con-gratuler; *con-jurare*, con-jurer; *con-nexio*, con-nexion; *con-quiescĕre*, se reposer; *con-signare*, con-signer; *con-templari*, con-templer; *con-venire*, con-venir.

De; ex. *de-scendĕre*, de-scendre. L'*e* se contracte avec la voyelle du verbe dans *de-gĕre* (*de* et *agĕre*), passer le temps; *de-mĕre* (*de* et *emĕre*), ôter.

Di v. *dis*.

Dif id.

Dis ou *di*; ex. *dis-simulare*, dis-simuler; *di-gerĕre*, di-gérer. L'*s* s'assimile avec un *f* comme en français; ex. *dif-ferre*, dif-férer.

E ex ec. Cette préposition s'écrit *ex* devant *c*, *p*, *q*, *s*, *t* ou devant une voyelle ou un *h*; ex. *ex-cedĕre*, ex-céder; *ex-plicare*, ex-pliquer; *ex-quisitus*, ex-quis; *ex-sistĕre*, ex-ister; *ex-sudare*, ex-suder; *ex-trahĕre*, ex-traire; *ex-ercēre*, ex-ercer; *ex-hibēre*, ex-hiber; *ex-igĕre*, ex-iger; *ex-orcizare*, ex-orciser; *ex-uberatio*, ex-ubérance;

(1) Il y a une exception dans *com-es*, compagnon; *com-itari*, accompagner; *com-itia*, comices. Dans *co-gere* (*cum* et *agere*), forcer, la préposition s'est changée en *co*, et l'*a* s'est contracté avec l'*o*.



ex-aminare, ex-aminer. La forme *ec* est rare; on la rencontre surtout dans les mots grecs; ex. *ec-clesiasticus*, ec-clésiastique; *ec-lipsis*, ec-lipse. *Ex* se change en *ef* devant un *f*, comme en français; ex. *ef-ficĕre*, ef-fectuer. Cette préposition s'écrit *e* devant les consonnes suivantes : *e-bullitio*, é-bullition; *e-ducatio*, é-ducation; *e-gredi*, sortir; *e-levare*, é-lever; *e-mancipare*, é-manciper; *e-nuntiare*, é-noncer; *e-rigĕre*, é-riger; *e-vitare*, é-viter. Le verbe *ferre*, porter, en se combinant avec cette préposition, la présente sous trois formes : *ef-fero*, *ex-tuli*, *e-latus*, *ef-ferre*, ex-porter.

Ec v. *E*.

Ef id.

Ex id.

Extr v. *extra*.

Extra; ex. *extra-ordinarius*, extra-ordinaire. L'*a* est rejeté dans *extr-insecus*, extr-insèque.

I v. *In*.

Il id.

Im id.

In; ex. *in-scribĕre*, in-scrire. Cette préposition change, comme en français, l'*n* en *m* devant les lettres labiales *b*, *p*, *m*; ex. *im-bibĕre*, im-biber; *im-portare*, im-porter; *im-mergĕre*, im-merger. L'*n* s'assimile avec un *l* ou un *r*; ex. *il-luminare*, il-luminer; *ir-radiare*, ir-radier. Parfois l'*n* est rejeté; ex. *i-gnarus*, i-gnorant.

Intel v. *Inter*.

Inter; ex. *inter-calare*, inter-caler. L'*r* s'assimile avec un *l*, comme en français, dans *intel-ligĕre*, avoir l'intelligence.

Intr v. *Intra*.

Intra; ex. *intra-muranus*, en dedans des murs. L'*a* est retranché dans *intr-insecus*, intr-insèque.

Intro; ex. *intro-ducĕre*, intro-duire.

Ir v. *In*.

Ne; ex. *ne-fastus*, né-faste.

Nec change le *c* en *g*; ex. *neg-ligĕre*, nég-liger.

Neg v. *Nec*.

O v. *Ob*.

Ob; ex. *ob-struĕre*, ob-struer. Cette préposition reçoit un *s* dans *obs-tinare*, s'obs-tiner. Le *b* s'assimile, comme en français, avec *c*, *f*, *p*; ex. *oc-cupare*, oc-cuper; *of-ferre*, of-frir; *op-primĕre*, op-primer. Souvent le *b* est conservé devant *f*; ex. *ob-fui*, j'ai été contre. Il se retranche dans *o-mittĕre*, o-mettre; cette préposition reçoit un *s* et rejette le *b* dans *os-tendĕre*, montrer, et dans ses dérivés, comme *os-tentatio*, os-tentation.

Le *b* s'assimile parfois avec *g* : *og-gerĕre*, jeter devant.

Obs v. *Ob*.

Oc id.

Of id.

Og id.

Op id.

Os id.

Paene v. *Pene*.

Pe pour *per*; ex. *pejerare* (pour *perjerare*), se parjurer.

Pel v. *Per*.

Pen v. *Pene*.

Pene ou *paene* rejette l'*e* final devant une voyelle; comme dans *pen-ultimus*, pen-ultime; *pen-insula*, pen-insule.

Per; ex. *per-mutare*, per-muter. L'*r* s'assimile avec *l* dans *pel-lucēre*, paraître à travers; *pel-licĕre*, attirer.

Por v. *Pro*.

Post; ex. *post-humus*, post-hume.

Prae, en français *pré*; ex. *prae-dicĕre*, pré-dire.

Praeter; ex. *praeter-itus*, praeter-it.

Pro; ex. *pro-cedĕre*, pro-céder. Cette préposition prend un *d* devant une voyelle; ex. *prod-esse*, être utile (v. § 28); *prod-igĕre*, pousser devant. Elle se change en *por* dans *por-rigĕre*, étendre; *por-tendĕre*, présager. Beaucoup de grammairiens font dériver *por* de *porro*, comme dans *porricĕre*, jeter au loin.

Prod v. *Pro*.

Re; ex. *re-fluĕre*, re-fluer. Cette préposition prend ordinairement un *d* devant une voyelle, comme elle le fait souvent en français; ex. *red-emptor*, réd-empteur; *red-ire*, revenir. Il en est de même devant un *h*, qui n'est pas une consonne en latin; ex. *red-hibĕre*, rendre.

Red v. *Re*.

Retro; ex. *retro-gradi*, rétro-grader.

Sat v. *Satis*.

Satis ou *sat*; ex. *satis-facĕre*, satis-faire; *sat-agĕre*, idem.

Se; ex. *se-ducĕre*, sé-duire.

Semi, en français *demi*; ex. *semi-circulus*, demi-cercle. L'*s* est conservé en français dans semi-lunaire.

Sine, sans, peut se changer en *se*, *sim*, *sin*, *so*, comme en français; ex. *se-curitas*, sé-curité (sans souci); *sim-plex*, sim-ple (sans plis); *sin-cerus*, sin-cère (sans mélange); *so-brius*, so-bre (non buveur).

Su v. *Sub* ou *sus*.

Sub; ex. *sub-alpinus*, sub-alpin. Le *b* s'assimile, comme en français, avec *c*, *f*, *g*, *p*; ex. *suc-cedĕre*, suc-céder; *suf-ficĕre*, suf-fire; *sug-gerĕre*, sug-gérer; *sup-plēre*, sup-pléer.

Le *b* s'assimile parfois aussi avec *m* ou *r*; ex. *sum-mitĕre* pour *sub-mittĕre*, mettre dessous; *sur-ripĕre* pour *sub-*

ripĕre, soustraire. Il est parfois retranché devant *s*, comme en français; ex. *su-spicio* pour *sub-spicio*, suspecter.

Subter; ex. *subter-navigare*, naviguer sous; *subter-fugĕre*, s'esquiver; d'où en français *subter-fuge*.

Suc v. *Sub*.

Suf id.

Sug id.

Sum id.

Sup id.

Super; ex. *superfluĕre*, être super-flu.

Sur v. *Sub*.

Sus pour *sursum*, en haut; ex. *sus-pendĕre*, sus-pendre; *sus-citare*, sus-citer. L'*s* final est parfois retranché devant un *s*; ex. *su-spicio* dans le sens de *voir en haut*.

Tra pour *trans*; ex. *tra-ducĕre*, tra-duire.

Tran v. *Trans*.

Trans; ex. *trans-mittĕre*, trans-mettre. L'*s* final est parfois retranché devant un *s*, comme en français; ex. *tran-scribĕre*, tran-scrire.

Ve; ex. *ve-sania*, vé-sanie.

§ 40. — Liste des verbes irréguliers dans l'ordre alphabétique.

Après avoir expliqué les divers changements du parfait et du participe parfait des verbes irréguliers, simples et composés, et après avoir donné la liste alphabétique de toutes les prépositions et de leurs diverses formes, pour qu'on puisse facilement distinguer un verbe composé d'un simple, je donne maintenant la liste des verbes irréguliers. N'étant pas destinée à être apprise par cœur, elle est arrangée par ordre alphabétique, pour qu'on puisse la consulter au cas de besoin.

Cette liste ne renferme guère que des verbes simples, car les composés suivent la même conjugaison que le verbe simple dont ils dérivent; on ne les trouvera ici que quand ils changent le radical; ex. *cogĕre* ou *exigĕre* (de *agĕre*), agir, où l'*a* est changé en *o* ou en *i*. Pour les verbes simples qui reçoivent au parfait le redoublement j'ai aussi tenu à faire voir si les composés le reçoivent également ou s'ils le rejettent.

Quand le parfait ou le participe a deux ou plusieurs formes, j'ai mis les plus rares en parenthèse; j'ai mis aussi en parenthèse le parfait et le participe parfait qui sont rarement employés, quand même le verbe n'en aurait pas d'autres.

J'ai remplacé le présent par l'infinitif, qui seul peut caractériser le verbe. Le présent en *o* peut appartenir à la 1re conjugaison, comme *amo*, et à la 3e, comme *lego*. Le présent en *eo* peut appartenir à la 1re, comme *meo*, je marche, où à la 2e, comme *debeo,* où à la 4e, comme *eo*, je vais; en *io* il peut suivre la 1re, comme *mio* ou *meio*, j'urine, la 3e, comme *capio*, je prends, ou la 4e, comme *audio*, j'écoute. L'infinitif seul caractérise le verbe en latin, comme en français (1).

---

(1) L'infinitif a en outre l'avantage que sa désinence *re* est plus ou moins bien conservée en français; ex. *ama-re*, aim-er; *debê-re*, dev-oir; *serv-ire*, serv-ir; *lege-re*, li-re. La désinence du présent est, au contraire, complétement effacée en français; ex. *am-o*, j'aim-e; *deb-eo*, je doi-*s*, où l'*o* final est remplacé par un *s; serv-io*, je ser-*s*; *fin-io*, je fini-*s*, où *io* ou *o* est également remplacé par un *s*; *leg-o*, je li-*s*, où on trouve le même remplacement.

Enfin les français sont habitués, comme tous les peuples modernes, à prendre pour base l'infinitif et je crois qu'il est plus commode de conserver cette habitude pour le latin. Il me semble, du reste, que si l'on tenait à avoir en latin une autre base qu'en français, c'est le contraire qu'on pourrait faire; on pourrait adopter



D'après ma manière de voir (v. § 20) j'ai remplacé le supin par le participe parfait; ex. on trouvera dans la liste *agĕre*, *egi*, *actus*, agir. Celui qui veut chercher le supin n'a qu'à remplacer l'*s* final par un *m*; et en déduisant le présent de l'infinitif il obtiendra les 4 temps des grammairiens : *ago*, *egi*, *actum*, *agĕre*. On peut avoir cependant de doute sur la forme du présent dans les verbes qui font l'infinitif en *e* bref et le présent en *io*, comme *capĕre*, prendre, *capio*, je prends. Dans ce cas, qui est du reste assez rare, on trouvera le présent en *io* indiqué en parenthèse.

---

le présent pour la langue française, où il se caractérise assez bien par la désinence. En effet, les verbes qui se terminent au présent par un *e* suivent la 1[re] conjugaison; ex. j'aim*e*; ceux qui se terminent par *is* suivent la 2[e]; ex. je fin*is*; ceux en *ois* suivent la 3[e]; ex. je reç*ois*; ceux dont l'*s* final est précédé d'une consonne appartiennent à la 4[e]; ex. je vends. En latin, au contraire, où *am-o* et *leg-o* ne se distinguent nullement par leurs désinences l'un de l'autre, c'est l'infinitif qu'il faut prendre pour base.

En hébreu les orientalistes adoptent le prétérit pour base, comme en latin et en grec le présent. J'ai cherché à prouver dans ma grammaire hébraïque que là aussi c'est l'infinitif qui est la base. Je n'admets pas l'opinion de Munk qui a mêlé à ses éloges un regret, en disant : « M. Rabbinowicz a publié en Allemagne une grammaire critique et raisonnée de la langue hébraïque qui a obtenu un grand succès, et dont A. de Humboldt a bien voulu accepter la dédicace. L'auteur a trouvé moyen d'être neuf, malgré les 500 grammaires qui avaient précédé la sienne et après les travaux si célèbres de Gesenius et Ewald. En simplifiant les règles déjà données, en y ajoutant de nouvelles et en suivant ses règles par une méthode rationnelle... il les a mises à la portée... L'avantage de cette méthode fut si généralement reconnu que l'auteur se vit amené plus tard à publier un abrégé de sa grammaire raisonnée. Il est à regretter que l'auteur ait donné pour thème primitif des verbes l'infinitif et non pas la 3[e] personne singulière du prétérit » (voir le rapport de M. Munck sur ma grammaire dans le compte rendu de la séance du 11 mars 1864 de l'Académie des inscriptions et belles lettres, voir mes motifs dans ma grammaire mentionnée dans ce rapport).

LISTE ALPHABÉTIQUE DES VERBES IRRÉGULIERS.

A

Accersĕre, accersīvi, accersītus, faire venir.

Agĕre, egi, actus, agir.

Composés: *exigere, exegi, exactus*, exiger; *cogere, coegi, coactus*, forcer; *degere, satagere*, etc.

Alĕre, alui, (alĭtus), altus, nourrir.

Algêre, alsi, avoir froid.

(Quicherat admet un supin *alsum*, Zumpt ne l'admet pas).

Amicire (amicui ou amixi), amictus, envelopper.

(Zumpt n'admet pas le parfait de ce verbe).

Amplecti (déponent), amplexus, voir plectĕre.

Angĕre, anxi, tourmenter.

Aperire, v. parĕre.

Apisci (déponent); aptus, acquérir.

Ad-ipisci, ad-eptus, atteindre.

Arcessĕre, arcessivi, arcessītus, faire venir.

Ardēre, arsi, arsus, brûler.

Ardescĕre, (arsi), commencer à brûler.

Audêre, ausus sum, (ausī), oser (v. § 27).

Augēre, auxi, auctus, augmenter.

B

Bibĕre, bibi, bibĭtus, boire.

C

Căděre, cecĭdi, cāsus, tomber.

L'*i* de la syllabe *ci* est bref, comme l'*a* dans *cadere*, qu'il remplace. Ses composés changent l'*a* en *i* bref et ils manquent de participe parfait; ex. *accidere, accidi*, tomber, arriver; seulement *incidere* fait le participe *incasus*, tombé dans; *recidere, recasus*, retombé; *occidere, occasus*, tombé.

Caedĕre, cecīdi, caesus, couper.

L'*i* de la syllabe *ci* est long comme la diphthongue *ae* qu'il remplace. Ses composés changent la diphthongue *ae* en *i* long et ils ont un participe et un supin; ex. *accīdere*. couper; *incīdere*, inciser; *occīdere*, frapper. La longueur de l'*i* et l'existence du participe parfait distinguent les composés de *caedo* de ceux de *cado*.

Calescĕre (calui), s'échauffer.

Candĕre, usité seulement dans ses composés.

Accendere, accendi, accensus, allumer.

Canĕre, cecini, cantus, chanter.

Composés sont : *succinere, succinui, succentus,* chanter après, etc.

Căpĕre (présent *capio*), cēpi, captus, prendre.

Composés sont : *accipere (accipio), accepi, acceptus,* accepter, etc.

Capessĕre, capessivi (capessi), capessītus, saisir.

Carpĕre, carpsi, carptus, cueillir.

Composés sont : *decerpere, decerpsi, decerptus,* cueillir, etc.

Căvēre, cāvi, cautus (cavĭtus), prendre garde.

Cedĕre, cessi, cessus, céder.

Cellĕre, usité seulement dans ses composés.

Excellere, excellui, excelsus, exceller (Zumpt n'admet pas le supin *excelsum*) : *percellere, perculi, perculsus,* frapper.

Censēre, censui, census (censĭtus), recenser.

Recensēre, recensui, recensus, recensitus, recenser.

Cernĕre, crevi, cretus, décréter.

Ciēre, civi, cĭtus, exciter.

Cingĕre, cinxi, cinctus, ceindre.

Claudĕre, clausi, clausus, fermer.

Rarement *cludo, clusi, clusus,* d'où les composés avec *u*, comme *excludere, exclusi, exclusus,* exclure, etc.

Clepĕre, clepsi, cleptus, dérober.

Coepisse (présent *manque*, rarement *coepio*, voir § 33), coepi ou coeptus sum, commencer.

Colĕre, colui, cultus, cultiver.

Comĕre compsi (comsi), comptus (comtus), orner.

Comminisci (déponent), commentus, inventer.

Compescĕre, compescui, retenir.

Connivēre, connixi ou connivi (connipsi), cligner les yeux.

Consulĕre, consului, consultus, consulter.

Coquĕre, coxi, coctus, faire cuire.

Crebrescĕre (crebescĕre), crebrui (crebui), devenir fréquent.

Crepare, crepui, crepĭtus, faire entendre une crépitation.

Discrepare, discrepui(discrepavi), différer.

Crescĕre, crevi, cretus, croître.

Crudescĕre, crudui, devenir plus violent.

Cubare, cubui (cubavi), cubĭtus, être couché.

Plusieurs composés de *cubare* prennent *m* au présent et à l'infinitif et suivent alors la conjugaison *e bref;* ex. : accumbere, accubui, accubitus, être couché auprès, à côté d'*accubare, accubui, accubitus*, idem.

Cudĕre, cudi (cusi), cusus, battre.

Cupĕre (cupio), cupīvi, cupītus, désirer.

Currĕre, cucurri, cursus, courir.

Ses composés perdent le redoublement du parfait, souvent ils le conservent; ex.: accurrere, accourir, fait le parfait accurri, souvent accucurri.

D

Dăre, dĕdi, dătus, donner.

Ainsi se conjuguent les composés *circumdare, pessundare, satisdare, venundare.* Les autres composés de *dare* suivent la conjugaison *e bref;* ex. : *abdo, abdidi, abditus, abdere*, cacher; *addere*, ajouter; *edo, edidi, editus, edere*, mettre au jour; de même *condere*, bâtir; *credere*, croire; *dedere*, livrer; *didere*, distribuer; *indere*, mettre dans; *perdere*, perdre; *prodere*, montrer; *reddere*, rendre; *tradere*, livrer; *vendere*, vendre. Ils conservent le redoublement du parfait, excepté *abscondere*, cacher, qui fait *abscondi;* parfois cependant on trouve *abscondidi* (1).

Defendĕre v. fendĕre.

Delēre, delevi, deletus, effacer.

Demĕre, demsi ou dempsi, demtus ou demptus, ôter.

Depsĕre, depsui, depstus, (depsitus) (2), pétrir.

Dicĕre, dixi, dictus, dire.

Discĕre, didici (discĭtus) apprendre.

Zumpt n'admet pas le supin. *Addiscere, addidici*, apprendre encore; *ediscere, edidici (ediscitus)*, apprendre; *dediscere, dedidici*, désapprendre.

Dispescĕre, dispescui (dispestus), ramener du pâturage.

(1) A côté du verbe *do*, je donne, on trouve l'ancienne forme *duo*, d'où le subjonctif *duim, duis, duit*. On trouve aussi de ses composés *credere* et *perdere* les formes *creduam, creduim, perduim* (v. § 25 la désinence *im* pour *am*). — (2) Pour *depsitus* voir Zumpt.

Divĭdĕre, divīsi, divīsus, diviser.

Docēre, docui, doctus, enseigner.

Domare, domui (domavi), domĭtus (domatus), dompter.

Ducĕre, duxi, ductus, conduire.

E

1. Ĕdĕre, ēdi, ēsus (estus), manger (v. § 29).

2. Edĕre, publier, v. *dare.*

Ĕmĕre, ēmi, emptus (emtus), acheter.

Les composés sont : *adimere, dirimere, eximere,* etc.

Erubescĕre, erubui, rougir.

Evanescĕre, evanui, s'évanouir.

Expergisci (déponent), experrectus (expergĭtus), s'éveiller.

Experiri (déponent), expertus, éprouver.

F

Făcĕre (facio), fēci, factus, faire.

Ainsi se conjuguent les composes *arefacere, assuefacere, consuefacere, benefacere, calefacere, labefacere, frigefacere, liquefacere, satisfacere, tepefacere, patefacere, torrefacere.* Ils ont au passif *fio, factus sum, fieri ;* ex. : *arefio, arefactus sum.* Les autres composés qui sont formés d'une préposition et de *facere* changent au présent et à l'infinitif l'*a* en *i* et au participe en *e;* ex. : *perficio, perfeci, perfectus, perficere,* achever ; de même *afficere, conficere, deficere, efficere, inficere, interficere, officere, proficere, reficere, sufficere;* ceux-ci font le passif regulièrement; ex.: *perficior, perfectus* sum; rarement en *fio,* comme *confit,* passif de conficio; *defit,* passif de deficio.

Facessĕre, facessīvi, facessītus, se mettre à faire.

Fallĕre, fefelli, falsus, tromper.

Refellere, refelli, réfuter.

Farcire, farsi, fartus (farsus, farctus), farcir.

Presque tous les composés changent *a* en *e;* ex. : *refercire, refersi, refertus,* remplir; quelques uns cependant conservent l'*a ;* ex. : *infarcire, infarsi, infartus,* entasser; à côté de *infercire, infersi, infertus.*

Fateri (déponent), fassus, avouer.

Confiteri, confessus, confesser.

Făvēre, fāvi, fautus, favoriser.

Fendĕre, usité seulement dans ses composés.

Ex. : *offendere, offendi, offensus,* offenser; *defendere, defendi, defensus,* défendre.

Fero, tuli (tetuli), latus, ferre, porter (v. § 32).

Ses composés empruntent aussi le parfait et le participe à *tuli, latus*; ex. : *afferre, attuli, allatus*, apporter; *auferre, abstuli, ablatus*, emporter; *differre, distuli, dilatus*, porter çà et là; *efferre, extuli, elatus*, exporter; *offerre, obtuli, oblatus*, offrir; *sufferre, sustuli, sublatus* (1), supporter; *conferre, contuli, collatus*, conférer; *deferre, detuli, delatus*, rapporter; *inferre, intuli, illatus*, importer; *perferre, pertuli, perlatus*, supporter; *præferre, prætuli, prælatus*, préférer; *proferre, protuli, prolatus*, prolonger, *referre, retuli, relatus*, référer.

Fervēre ou Fervĕre, ferbui (fervi), être fervent.

Fidĕre, fīsus sum (demi-déponent, v. § 27), se fier.

Confidere (confidi), *confisus*, idem; *diffidere* (*diffidi* d'après Zumpt), *diffisus*, se métier.

Fieri (présent *fio*), factus sum (v. § 27), devenir.

Figĕre, fixi, fixus, ficher.

Findĕre, fĭdi, fissus, fendre.

Fingĕre, finxi, fictus, façonner, imaginer, feindre.

Flectĕre, flexi, flexus, fléchir.

Flēre, flevi, fletus, pleurer.

Fligĕre, flixi, flictus, frapper.

Ce verbe est rare; il est fréquent dans ces composés : ex. : *affligere, afflixi, afflictus*, affliger. *Profligare* suit la conjugaison *a*.

Fluĕre, fluxi, fluxus, couler.

Fŏdĕre (fodio), fōdi, fossus, creuser une fosse.

Fŏvēre, fōvi, fōtus, faire une fomentation.

Frangĕre, fregi, fractus, fracturer.

Confringere, confregi, confractus; idem.

Fremĕre, fremui, fremĭtus, frémir.

Frendēre ou frendĕre, frendi (frendui), fressus (fresus), froisser.

Fricare, fricui, frictus ou fricatus, frictionner.

Frigēre, frixi (frigui), avoir froid (2).

Frigĕre, frixi, frictus (frixus), faire frire.

Frui (déponent), fruĭtus (fructus), jouir.

---

(1) Beaucoup de grammairiens regardent *sustuli* et *sublatus* comme appartenant exclusivement à *tollo;* d'autres les rattachent aussi à *sufferre*. — (2) D'après Zumpt le parfait de *frigĕre* est *frixi*.

Fugĕre (fŭgio), fūgi, fugĭtus, fuir.

Fulcire, fulsi (fulcivi), fultus, appuyer.

Fulgēre, fulsi, reluire.

Fundĕre, fudi, fusus, verser.

Fungi (déponent), functus, s'acquitter d'une fonction.

G

Gaudēre, gavīsus (demi-déponent, v. § 27), (gavisi), se réjouir.

Gemĕre, gemui, gemĭtus, gémir.

Gerĕre, gessi, gestus, porter.

Gignĕre, genui, genĭtus, engendrer.

Glubĕre (glupsi), gluptus, écorcer.

Gradi (déponent), gressus, marcher.

Aggredi, *aggressus*, attaquer, être agressif.

H

Habēre, avoir.

Il est régulier, mais ses composés changent l'*a* en *i*; ex. : *adhibēre*, appliquer.

Haerēre, haesi, haesus, s'arrêter, adhérer.

Haurire, hausi (haurivi), haustus (hausus), puiser.

Participe future : *hausturus* et *hausurus*.

I

Incessĕre, incessivi (incessi), marcher contre.

Indulgēre, indulsi, indultus, être indulgent.

Irasci (déponent), iratus, s'irriter (1).

Ire (eo), īvi, ĭtus, aller (v. § 31).

J

Jăcĕre (jacio), jēci, jactus, jeter.

Abjicere, *abjeci*, *abjectus*, rejeter; *porricere* (de *porro* et *jacere*), (*porreci* ou *porrexi*, *porrectus*), jeter au loin. On trouve les composés de jacere parfois avec un seul *i* au lieu de *ji*; ex. : *abicere* pour *abjicere*.

Jubēre, jussi, jussus, commander.

Jungĕre, junxi, junctus, joindre.

Jŭvare, jūvi (jūtus), aider.

Adjuvare, *adjuvi*, *adjutus*, idem;

(1) Quicherat admet *iratus* comme participe. Zumpt le considère toujours comme adjectif.

on trouve aussi *juvaturus* et *adjuvaturus.*

L

Labi (déponent), lapsus, tomber.

Lacĕre (lacio) est un verbe rare, mais fréquent dans ses composés.

Ex. : *elicere* (*elicio*), *elicui*, *elicitus*, tirer dehors. Les autres composés font *exi*, *ectus*; ex. : *allicere* (*allicio*), *allexi*, *allectus*, attirer.

Lacessĕre, lacessivi (lacessi), lacessītus, harceler.

Laedĕre, laesi, laesus, blesser.

Collidere, *collisi*, *collisus*, être en collision.

Lambĕre, lambi (lambui, lambĭtus), lécher.

Lavare ou lăvĕre, lāvi (lavavi), lautus ou lōtus ou lavatus, laver.

Lĕgĕre, lēgi, lectus, lire.

Beaucoup de ses composés changent au présent et à l'infinitif l'*e* en *i*; ex. : *colligere*, *collegi*, *collectus*, cueillir. Trois de ses composés font le parfait en *exi*; ce sont : *diligere*, *dilexi*, *dilectus*, chérir; *negligere*, *neglexi*, *neglectus*, négliger; *intelligere*, *intellexi*, *intellectus*, avoir l'intelligence.

Lĭnĕre, lēvi (lini, līvi), lĭtus, frotter avec un liniment.

Lingĕre, linxi, linctus, lécher.

Linquĕre, liqui, laisser.

Ce verbe n'a pas de participe parfait, mais ses composés en ont; ex. : *delinquere*, *deliqui*, *delictus*, commettre un délit.

Liquēre, licui, se liquéfier.

Loqui (déponent), locutus (loquutus), parler.

Lucēre, luxi, luire.

Ludĕre, lusi, lusus, jouer.

Lŭĕre, lui (lūvi), lūtus (luĭtus), laver.

Lugēre, luxi, luctus, pleurer.

M

Malo, malui, malle (v. § 30).

Mandĕre (mandi), mansus, mâcher.

Manēre, mansi, mansus, demeurer.

Maturescĕre, maturui, devenir mûr.

Mergĕre, mersi, mersus, immerger.

Metĕre (messui), messus, moissonner.

Metiri (déponent), mensus, mesurer.

Micare, micui, s'agiter, trembler.

Ainsi se conjuguent ses composés : *emicare, intermicare, promicare*; tandis que *dimicare*, combattre, fait *dimicavi*, *dimicatus*, parfois cependant dimicui (1).

Mingĕre (présent mingo ou mejo), minxi, mictus (minctus), faire la miction.

Miscēre, miscui, mixtus (mistus), mêler.

Miserēre, miserui, misertus (miserĭtus), avoir pitié.

Miserēri (déponent), misertus (miserĭtus), avoir miséricorde.

Mittĕre, misi, missus, envoyer.

Molĕre, molui, molĭtus, moudre.

Mordēre, momordi, morsus, mordre.

Remordēre, (remordi), remorsus.

Mori (déponent, présent morior), mortuus, mourir.

Participe futur : *moriturus.*

Mŏvēre, mōvi, mōtus, mouvoir.

Mulcēre, mulsi, mulsus, adoucir.

Permulcēre, permulsi, permulsus (permulctus), adoucir.

Mulgēre, mulsi (mulxi), mulsus (mulctus), traire le lait.

Mungĕre, munxi, munctus, moucher.

N

Nancisci (déponent), nactus (nanctus), trouver.

Nasci (déponent), natus, naître (2).

Necare, necavi (necui), necatus (nectus), tuer.

Ses composés se terminent en *avi, atus* ou en *ui, ctus; ex. : enecare, enecui* ou *enecavi, enectus* ou *enecatus ; internecare* fait *internecatus*, rarement internectus.

Nectĕre, nexui (nexi), nexus, nouer.

Negligĕre, v. legĕre.

Nēre, nevi, netus, filer.

Nexĕre, nexui, nouer.

Ningĕre / Ninguĕre } ninxi, neiger.

---

(1) Zumpt mentionne le supin *emicatum*, mais Quicherat et d'autres dictionnaires ne l'admettent pas.

(2) Zumpt admet que la racine était primitivement *gnasci*, d'où

Niti (déponent), nisus ou nixus, s'efforcer.

Nolo, nolui, nolle (v. § 30).

Noscĕre (primitivement gnoscere), novi, notus (noscĭtus), connaître.

Ses composés : *agnoscere, agnovi, agnitus*, reconnaître; *cognoscere, cognovi, cognitus*, connaître; *ignoscere, ignovi, ignotus*, pardonner; *dignoscere, dignovi, dignotus*, distinguer.

Nubĕre, nupsi, nuptus, prendre un mari.

O

Oblivisci (déponent), oblītus, oublier.

Obmutescĕre, obmutui, devenir muet.

Obsurdescĕre, obsurdui, devenir sourd.

Occulĕre, occului, occultus, cacher.

Offendĕre, v. fendĕre.

Olĕre, olui, exprime l'idée d'exhaler une odeur, d'où vient *olfaction*.

Mais dans ses composés il peut avoir le sens de grandir (d'où *adulte*). Ses composés font souvent *evi, etus : abolêre, abolevi* (*abolui*), *abolitus*, abolir, cesser de grandir : *abolescere, abolevi*, être aboli; *adolêre*, *adolui* (*adolevi*), *adultus*, sentir; *adolescere*, *adolevi*, (*adolui*), *adultus*, grandir; *exolêre*, *exolescere* { *evi*, *etus*, cesser de grandir; *obsolêre, obsolevi* (*obsolui*), *obsoletus*, perdre de force; *perolêre, perolui*, sentir; *perolère, perolevi*, grandir; *redolère*, *redolui*, sentir.

Opperiri (déponent), oppertus (opperītus), attendre.

Ordiri (déponent), orsus, ourdir.

Oriri (déponent), ortus, naître, provenir, se lever.

Participe futur : *oriturus*.

P

Pacisci (déponent), pactus, faire un pacte (1).

Pandĕre, pandi, passus (pansus), étendre.

Ses composés changent parfois l'*a* en *e;* ex. : *dispendere, dispendi, dispensus* (*dispessus*), à côté de *dispandere*, *dispandi*, *dispansus*, étendre. (Quicherat rattache *dispessus* à *dispando*.)

Pangĕre, pepigi ou panxi (pegi ou pansi), pactus (panctus), ficher.

Compingere, compegi, compactus, construire.

---

les composés *agnatus*, *cognatus* (Zumpt, 5e édition, Berlin, p. 201).

(1) Zumpt admet un parfait *pepigi* de *pacisci*.

Parcĕre, peperci (parsi), parsus (parcĭtus), épargner.

Composés sont :

comparcere } *comparsi*, *comparsus*.
compercere }

Parĕre (pario), peperi, partus (parĭtus), enfanter.

Participe futur : *pariturus*. Ses composés qui ont une autre signification ne suivent pas la même conjugaison ; ils font l'infinitif en *ire* et sont irréguliers; ex.: *aperire*, *aperui*, *apertus*, ouvrir ; *comperire*, *comperi*, *compertus*, découvrir ; *operire*, *operui*, *opertus*, couvrir ; *reperire*, *reperi*, *repertus*, trouver.

Pascĕre, pavi, pastus, faire paître.

Pasci (déponent), pastus, paître.

Pati (*patior*, déponent), passus, souffrir.

Perpeti (*perpetior*), *perpessus*, id.

Păvēre, pāvi, avoir peur.

Expavēre ou *expavescere*, *expavi*, id.

Pectĕre, pexi (pexui ou pectivi), pexus (pectĭtus), peigner.

Pedĕre, pepedi, péter.

Pellĕre, peppuli, pulsus, pousser.

Appellere, *appuli*, *appulsus*, aborder. Dans le sens d'appeler, il suit la conjugaison *a*, 1[re] conjugaison des auteurs, et il fait *appellare*, *appellavi*.

Pendēre, pependi (Zumpt admet *pensus*), pendre.

Dependēre, *dependi*, *depensus*, être suspendu.

Pendĕre, pependi, pensus, peser.

Appendere, *appendi*, *appensus*, id.

Perdĕre, v. dare.

Pergĕre, perrexi, perrectus, poursuivre son chemin (v. *regere*).

Petĕre, petīvi, petītus, demander, faire une pétition.

Pingĕre, pinxi, pictus, peindre.

Pinsĕre, pinsi ou pinsui, pinsĭtus ou pistus (pinsus), broyer.

Plangĕre, planxi, planctus, se plaindre.

Plaudĕre ou plodĕre, plausi ou plosi, plausus ou plosus, applaudir.

Ainsi se conjuguent *applaudere* ou *applodere*, etc.

Plectĕre, plexi ou plexui, plexus, enlacer.

Amplecti (déponent), *amplexus*, embrasser.

Plēre, usité seulement dans ses composés.

Ex. : *complēre*, *complevi*, *completus*, compléter.

Plicare, plicavi ou plicui, plicatus ou plicĭtus, plier.

Ainsi se conjuguent les composés *applicare, complicare, explicare, implicare*. Les composés dérivés de noms en *plex*, comme *multiplex*, multiple, sont réguliers; ex. : *multiplicare, multiplicavi, multiplicatus*, multiplier.

Plodĕre, v. plaudĕre.

Ponĕre, posui (posivi), posĭtus (postus), placer.

Porricĕre, v. jacĕre.

Porrigĕre, porrexi, porrectus, étendre (v. *regere*).

Poscĕre, poposci (poscĭtus), demander.

Deposcere, depoposci, idem; *exposcere, expoposci* (*exposcitus*), id.

Possum, potui, posse (§ 28).

Potare, potavi, potus (potatus), boire.

Prandēre, prandi, pransus, déjeûner.

Prehendĕre, prehendi, prehensus, prendre.

Premĕre, pressi, pressus, presser.

Ses composés changent au présent et à l'infinitif l'*e* en *i*; ex. : *comprimere, compressi, compressus*, comprimer.

Prendĕre, v. prehendĕre.

Prodĕre, v. dare.

Proficisci (déponent), profectus, partir.

Promĕre, prompsi (promsi), promptus (promtus), faire sortir.

Prosum, profui, prodesse (v. § 28).

Pungĕre, pupugi (punxi), punctus, piquer.

Les composés font *punxi*, comme *compungere, compunxi, compunctus*, idem; *expungere, expunxi, expunctus*, effacer. Cependant on trouve dans Quicherat *repungere, repupugi* ou *repunxi*, riposter.

Q

Quærĕre, quæsīvi, quæsītus, chercher.

Les composés changent *æ* en *i*; ex. : *acquirere, acquisivi, acquisitus*, acquérir.

Quatĕre (quatio), (quassi), quassus, secouer.

Ses composés changent *qua* en *cu*; ex. : *concutere* (*concutio*), *concussi, concussus*.

Queri (déponent), questus, se plaindre.

Quiescĕre, quievi, quietus, se reposer.

Quīre (queo), quīvi, quĭtus (v. § 31).

R

Radĕre, rasi, rasus, raser.

Rapĕre (rapio), rapui (rapsi), raptus, ravir.

Ses composés changent au participe l'*a* en *e*, et dans les autres temps primitifs ils le remplacent par un *i*; ex. : *abripere* (*abripio*), *abripui*, *abreptus*, enlever.

Raucire, rausi, rausus, être enroué.

Regĕre, rexi, rectus, diriger.

Erigere, *erexi*, *erectus*, ériger; *porrigere* (de *pro* ou *porro* et *regere*), *porrexi*, *prorrectus*, étendre; *surgere* (de *sub* et *regere*), *surrexi*, *surrectus*, se lever; *pergere*, *perrexi*, *perrectus*, poursuivre son chemin.

Reri (déponent, reor), rătus, penser.

Repĕre, repsi, reptus, ramper.

Rīdēre, risi, rīsus, rire.

Ringi (déponent), (rictus), grogner.

Rodĕre, rosi, rosus, ronger.

Ruĕre, rui, ruĭtus (rŭtus), tomber (1).

Ses composés sont réguliers; ex. : *diruere*, *dirui*, *dirutus*, détruire.

Rumpĕre, rupi, ruptus, rompre.

S

Salire, salui (salii, salivi), saltus, sauter.

Ses composés changent au participe l'*a* en *u*, et dans les autres temps en *i*; ex. : *assilire*, *assilui* (*assilii*), *assultus*, assaillir.

Sallĕre, salli, salsus, saler.

Sancire, sanxi (sancivi), sancītus (sanctus), sanctionner une loi.

Sapĕre (sapio), sapui (sapivi), être sage.

Ses composés changent *a* en *i*; ex. : *resipere* (*resipio*), *resipui* (*resipivi*), se raviser.

Sarcire, sarsi, sartus, raccommoder.

Scalpĕre, scalpsi, scalptus, gratter.

Scandĕre, scandi, scansus, monter.

Ses composés changent *a* en *e*; ex. : *ascendere*, *ascendi*, *ascensus*, id.

Scindĕre, scĭdi, scissus, fendre.

Sciscĕre, scivi, scītus, voter un plébiscite.

Scribĕre, scripsi, scriptus, écrire.

(1) Quicherat a *rutum*, mais Zumpt dit que cette forme est rare; elle ne se trouve guère que dans les composés, comme *di-ruere*.

Sculpĕre, sculpsi, sculptus, sculpter.

Secare, secui, sectus, couper.

Participe futur : *secaturus.*

Sĕdēre, sēdi, sessus, être assis.

Ses composés changent au présent et à l'infinitif l'*e* radical en *i;* ex. : *assidêre, assedi, assessus*, être assis auprès; *possidêre, possedi, possessus*, posséder. On trouve cependant *supersedêre*, où l'*e* radical est conservé.

Senescĕre, senui, vieillir.

Sentire, sensi, sensus, sentir.

Sepelire, sepelivi, sepultus, ensevelir.

Sepire, sepsi, septus, enclore.

Sequi (déponent), secutus (sequutus), suivre.

1. Sĕrĕre, sēvi, sătus, planter.

Ainsi se conjuguent ses composés qui ont la même signification; seulement ils changent au participe l'*a* en *i;* ex. : *asserere, assevi, assitus*, planter auprès; *disserere, dissevi, dissitus*, planter çà et là; *inserere, insevi, insitus*, planter dedans.

2. Serĕre, serui, sertus, réunir, mettre en série, composer.

La même racine fait donc *serui, sertus*, dans le sens de «réunir», et *sevi, satus* dans le sens de «planter». Il en est de même de ses composés; ceux qui n'ont pas la signification de planter font *serui, sertus;* ex. : *asserere, asserui, assertus*, s'approprier, prétendre (d'où assertion); *disserere, disserui, dissertus*, exposer, discourir, disserter; *inserere, inserui, insertus*, insérer.

Serpĕre, serpsi, serptus, ramper, serpenter.

Sīdĕre, sīdi ou sēdi, s'asseoir (1).

Ses composés font le parfait et le participe semblables à ceux de *sedêre*; ex. : *assidere, assedi, assessus*, se mettre auprès.

Sĭnĕre, sīvi (sini), sĭtus, permettre.

Sistĕre, stĭti (stĕti), stătus, arrêter.

Ses composés changent au participe l'*a* en *i;* ex. : *consistere, constiti, constitus*, consister dans; *exsistere, exstiti, exstitus*, exister; *insistere, institi, institus*, insister; *resistere, restiti, restitus*, résister; *subsistere, substiti, substitus*, subsister.

Solēre, solĭtus (v. § 27), avoir coutume.

---

(1) Quicherat considère *sidi* comme douteux, Zumpt, au contraire le donne comme habituel, et il admet un supin pour les composés.

Solvĕre, solvi, solūtus, dissoudre.

Sonare, sonui (sonavi), sonĭtus (sonatus), sonner.

On trouve *sonaturus;* le composé *resonare* fait régulièrement *resonavi.*

Sorbēre, sorbui (sorpsi), (sorptus), avaler.

Absorbēre, *absorbui* (*absorpsi*), *absorptus*, absorber.

Spargĕre, sparsi, sparsus, répandre.

Ses composés changent l'*a* en *e*; ex.: *aspergere, aspersi, aspersus*, asperger.

Specĕre (specio), spexi, spectus, voir.

Ses compos. changent au présent et à l'infinitif l'*e* en *i*; ex. : *aspicere* (*aspicio*), *aspexi*, *aspectus*, voir.

Spernĕre, sprevi, spretus, mépriser.

Spondēre, spopondi, sponsus, promettre.

Respondēre, *respondi*, *reponsus*, répondre.

Stare, stĕti, stātus, être debout.

Ses compos. changent au parfait l'*e* en *i*; ex. : *constare*, *constiti*, *constatus*, être évident. Le composé *præstare* fait exception; ex. : *præstare*, *præstiti* (*præstavi*), *præstatus* (*præstitus*), être devant. On voit que tous ces composés de *stare* font le parfait semblable à ceux de *sistere;* le sens seul de la phrase les fait distinguer entre eux. Les composés formés d'une préposition bisyllabique conservent l'*e* au parfait; ex. *circumstare*, *circumsteti*, être autour.

Sternĕre, stravi, stratus, étendre.

Consternere, *constravi*, *constratus*, répandre. Le même verbe dans le sens d'effrayer fait l'infinitif en *are* et suit régulièrement la conjugaison *a*; il fait donc *consternare*, *consternavi*, *consternatus*, consterner.

Stertĕre, stertui (sterti d'après Zumpt), ronfler.

Stinguĕre (stinxi, stinctus), éteindre.

Distinguere, *distinxi*, *distinctus*, distinguer; *exstinguere*, *exstinxi*, *exstinctus*, éteindre.

Strepĕre, strepui (strepĭtus), faire du bruit.

Stridēre / Stridĕre { stridi, rendre un son aigu ou striduleux.

Stringĕre, strinxi, strictus, serrer.

Struĕre, struxi, structus, construire.

Suadēre, suasi, suasus, persuader.

Suēre, suevi, suetus, être habitué.

Suescĕre, suevi, suetus, s'habituer.

Sugĕre, suxi, suctus, sucer.

Sumĕre, sumpsi (sumsi), sumptus (sumtus), prendre.

Surgĕre (de *sub* et *regĕre*), surrexi, surrectus, se lever (v. *regere*).

T

Tangĕre, tetigi, tactus, toucher.

Ses compos. changent au présent et à l'infinitif l'*a* en *i*; ex. : *attingere, attigi, attactus*, atteindre.

Tegĕre, texi, tectus, couvrir.

Temnĕre (tempsi, temsi, temtus), mépriser.

Contemnere, contempsi (*contemsi*), *contemptus* (*contemtus*), idem.

Tendĕre, tetendi, tentus ou tensus, tendre.

Attendere, attendi, attentus, s'appliquer. *Extendere* et *ostendere* font le participe en *tus* ou en *sus*. Les autres composés le font en *tus*.

Tenēre, tenui (tentus), tenir.

Ses composés changent dans tous les temps l'*e* radical en *i*, excepté au participe; ex. : *abstinēre, abstinui, abstentus*, s'abstenir.

Terĕre, trivi, trītus, broyer.

Cependant *atterere* fait *attrivi* et parfois *atterui*.

Tergĕre / Tergēre } tersi, tersus, nettoyer.

Texĕre, texui, textus, faire un tissu, composer un texte.

Tingĕre / Tinguĕre } tinxi, tinctus, teindre.

Tollĕre, sustuli, sublatus, élever.

Tonare, tonui (tonĭtus), tonner.

Attonare, attonui, attonitus, frapper du tonnerre. Cependant *intonare*, gronder, fait le participe *intonatus*.

Tondēre, totondi, tonsus, tondre.

Attondēre, attondi, attonsus, tondre autour.

Torquēre, torsi, tortus, tordre.

Torrēre, torrui, tostus, faire griller.

Tradĕre (v. dare).

Trahĕre, traxi, tractus, traîner.

Abstrahere, abstraxi, abstractus, abstraire.

Tremĕre, tremui, trembler.

Trudĕre, trusi, trusus, pousser.

Tundĕre, tutudi (tunsi), tunsus ou tusus, battre.
Ses composés font *tudi*, *tusus*; ex. : *contundere*, *contudi*, *contusus*, écraser.

Turgēre, tursi, être turgescent, enflé.

U

Ulcisci (déponent), ultus, se venger.

Ungĕre / Unguĕre — unxi, unctus, oindre.

Urĕre, ussi, ustus, brûler.

Urgēre / Urguēre — ursi, presser d'urgence.

Uti (déponent), usus, se servir, faire usage de...

V

Vadĕre (vasi, vasus), aller.
Evadere, *evasi*, *evasus*, s'évader.

Vehĕre, vexi, vectus, traîner avec un véhicule.

Vellĕre, velli ou vulsi, vulsus, arracher.

Vendĕre, v. dare.

1. Venire, veni, ventus, venir.

2. Venire (veneo), venīvi, venītus (v. p. 158).

Verrĕre, verri (versi), versus, balayer.

Vertĕre, verti, versus, tourner.

Vetare, vetui (vetavi), vetĭtus, défendre, mettre son veto.

Vĭdēre, vīdi, vīsus, voir.

Vincĕre, vīci, victus, vaincre.

Vincire, vinxi, vinctus, lier.

Vivĕre, vixi, victus, vivre.

Volo, volui, velle (v. § 30).

Volvĕre, volvi, volutus, rouler.

Vomĕre, vomui, vomĭtus, vomir.

Vŏvēre, vōvi, vōtus, faire un vœu.

§ 41. — Liste complète de tous les parfaits et participes parfaits (ou du supin) des verbes irréguliers.

Les commençants qui ne connaissent pas bien toutes les formes des verbes, comme ceux qui les ont déjà oubliées, éprouvent de grandes difficultés dans la lecture d'un auteur quand ils rencontrent un verbe irrégulier. Les dictionnaires ont cherché à y remédier en donnant la plupart des parfaits et des supins; on trouvera par

exemple l'article *misi*, où il est indiqué que c'est le parfait de *mitto*. Mais le meilleur dictionnaire en France, même celui de Quicherat, en a encore négligé un grand nombre. Qu'on cherche, par exemple, *obrepsi*, *obstrinxi*, *satisfeci*, *transcripsi*, etc., on ne les y trouvera pas. Même quand on est assez avancé pour les chercher dans *obrepo*, *obstringo*, *satisfacio*, mais qu'on n'est pas bien sûr s'ils proviennent réellement de ces verbes, il faut lire ces articles tout entiers, pour trouver à la fin la forme *obrepsit*, *satisfecerunt*, *transcripserit*.

Aucun grammairien n'a donné une liste des parfaits et des participes ou des supins qui sont irréguliers.

Je crois donc rendre un grand service aux élèves en leur donnant une liste complète de tous les parfaits et de tous les participes parfaits des verbes irréguliers dans l'ordre alphabétique. Ceux qui cherchent le supin n'ont qu'à remplacer l'*s* final du participe par un *m*. Il y a dans ma liste un grand nombre de formes qui ne se trouvent pas dans Quicherat, qu'il a négligées ou rejetées. Je les ai admises d'après les lexicographes allemands, les marquant d'un astérisque pour éviter des recherches inutiles dans ce dictionnaire si répandu (1).

Il va sans dire que je n'ai cité que les formes irrégu-

(1) Beaucoup de formes sont discutées par les divers auteurs. Je me suis borné à suivre celui qui donne le plus de formes, qui le plus souvent est, je crois, dans le vrai. Il y a des rigoristes qui n'admettent aucune forme d'un auteur postérieur à une certaine époque; d'autres négligent certaines formes par une cause quelconque. Il est difficile de comprendre pourquoi on trouve dans Quicherat *evaniturus* et non pas *evanitus*, ni le supin *evanitum;* on y trouve *luiturus, arguiturus* et non *luitus*, ni *luitum;* ni *arguitum*. D'autres formes, comme *prævetitus*, sont citées par Quicherat comme adjectifs et non pas comme participes de *prævetto*, cité dans les dictionnaires allemands qui en indiquent la source. Ces formes sont également marquées d'un astérisque.

lières; on trouve par exemple dans cette liste *explicui*, de *explico*, et non pas *explicavi*. J'ai fait cependant une exception pour les parfaits qui présentent le redoublement, où j'ai noté en parenthèse la forme simple, si elle se trouve employée. J'ai mis dans la liste aussi quelques formes régulières qui sont difficiles pour les commençants; ex. *fatus* de *for*.

Enfin cette liste a un autre avantage. Il y a des parfaits et des participes qui appartiennent à plusieurs verbes; ex. *attentus* vient de *attendo* et de *attineo*. Supposons un élève qui cherche *attentus* dans l'article *attendo*, mais la signification indiquée dans le dictionnaire ne convient pas à la phrase, alors il consultera ma liste et il trouvera que ce participe peut aussi appartenir au verbe *attineo* (1).

A

Abactus *voir* abigo.
abdidi v. abdo.
abditus id.
abdixi v. abdico.
abduxi v. abduco.
abegi v. abigo
abfui v. absum.
abii v. abeo.
abitus id.
abivi id.
abjeci v. abjicio.
abjectus id.
abjunctus v. abjungo.
abjunxi id.
ablatus v. aufero.
abluitus v. abluo.
ablusi v. abludo.
ablusus id.
abnuitus v. abnuo.
abolevi v. aboleo ou abolesco.
abortus v. aborior.
abrasi v. abrado.
abrasus id.
abreptus v. abripio.
abripui id.
abrosi v. abrodo.
abrosus id.
abrupi v. abrumpo.
abruptus id.
abscessi v. abscedo.
abscessus id.
abscidi v. abscido ou abscindo.
abscissus v. abscindo
abscisus v. abscido.
abscondi v. abscondo.
abscondidi id.
absconditus. id.
absconsus. id.
absolutus v. absolvo.
absorpsi v. absorbeo.
absorptus id.
abstentus v. abstineo.
abstersi, abstersus { v. abstergeo. ou abstergo.
abstiti v. absto. ou absisto.
abstitus, v. absisto.
abstractus v. abstraho.
abstraxi id.
abstrusi v. abstrudo.
abstrusus id.
abstuli v. aufero.
absumpsi v. absumo.
absumptus id.
abusus v. abutor.

Accensus v. accendo.
accepi v. accipio.
acceptus. id.
accessi v. accedo.
accessus id.
accinctus v. accingo.
accinxi id.
accisus v. accido.
accolui v. accolo.
accongessi v. accongero.
accongestus id.
accredidi v. accredo.

---

(1) Dans cette 2e liste je renvoie toujours au présent, parce que c'est le présent, et non l'infinitif, qu'on cherche dans les dictionnaires.

accreditus id.
accretus v. accresco
accrevi id
accubitus } v. accubo.
accubui } ou accumbo.
accucurri v. accurro.
(accurri).
accultus v. accolo.
accursus v. accurro.
*accusus v. accudo.
*acetavi v. acetasco.
acquietus v. acquiesco.
acquievi id.
acquisitus v. acquiro.
acquisivi id.
actus v. ago.
acui v. aceo ou *acesco.

Adactus v. adigo.
adapertus v. adaperio.
adaperui. id.
adarui v. adareo ou adaresco.
adauctus v. adaugeo.
adauxi id.
*adbibitus v. adbibo.
addidi v. addo.
addidici v. addisco.
additus v. addo.
addixi v. addico.
addoctus v. addoceo.
adduxi v. adduco.
adegi v. adigo.
ademi v. adimo.
ademptus id.
*ademtus id.
adeptus v. adipiscor.
adesus v. adedo.
adflexus v. adflecto.
adfui v. adsum ou assum.
adhaesi } v. adhaereo ou adhaeresco.
adhaesus }
*adhorrui v. adhorreo ou adhorresco.
adii v. adeo.
adimpletus v. adimpleo.
adimplevi id.
aditus v. adeo.
adivi id.
adjeci v. adjicio.
adjectus id.
adjunctus v. adjungo.
adjunxi id.
adjutus v. adjuvo.
adjuvi id.
adlapsus v. adlabor.
admensus v. admetior.
admisi v. admitto.
admissus id.
admistus v. admisceo.
admixtus id.
admomordi v. admordeo
admordi id.
admorsus id.
admotus v. admoveo.
admovi id.
adnisus v. adnitor.
adnixus id.
adolevi v. adoleo. ou adolesco.
adopertus v. adoperio.
*adoperui id.
adorsus v adordior.
adortus v. adorior.
adrasi v. adrado.
adrasus id.
adscitus } v. adscisco.
adscivi } ou adscio.
adscripsi v. adscribo.
adscriptus id.
adstiti } v. adsisto. ou assisto. ou adsto. ou asto.
adstitus. }
adstrictus } v. adstringo.
adstrinxi } ou astringo.
adultus v. adoleo ou adolesco.
adussi v. aduro.
adustus id.
*adusus v. adutor.
advectus v. adveho.
adveni v. advenio.
adventus id.
adversus v. adverto.
*advesperavi v. advesperasco.
advexi v. adveho.
*advictus v. advivo.
*advixi id.
advolutus v. advolvo.

Affeci v. afficio.
affectus id.
affictus v. affingo.
affinxi id.
affixi v. affigo.
affixus id.
*afflexi v. afflecto.
*afflexus id.
afflictus v. affligo.
afflixi id.
affluxi v. affluo.
affluxus id.
affodi v. affodio.
affossus id.
affractus v. affringo.
*affregi id.
*affrictus v. affrico.
affricui id.
affudi v. affundo.
affui v. adsum.
affulsi v. affulgeo.
affusus v. affundo.
*afui v. absum.

Aggessi v. aggero.
aggestus id.
aggressus v. aggredior
agnatus v. agnascor.
agnitus v. agnosco.
agnovi id.

Alitus v. alo.
allapsus v. allabor.
allatus v. affero.
allectus v. allego. ou allicio.
allevi v. allino.
allexi v. allicio.
allicefactus v. allicefacio.
*allicefeci id.
allisi v. allido.
allisus id.
allitus v. allino.
allivi id.
allocutus v. alloquor.
allusi v. alludo.
allusus id.
alluxi v. alluceo.
alsi v. algeo. ou *algesco.
alsus v. algeo.
alui v. alo.

---

*Ambadesus v. ambadedo.
ambussi v. amburo.
ambustus id.
amictus v. amicio.
amicui id.
amisi v. amitto.
amissus id.
amixi v. amicio.
amotus v. amoveo.
amovi id.
amplexus v. amplector.

Animadversus v. animadverto.
*annexi v. annecto.

annexui v. annecto.
annexus id.
annisus v. annitor.
annixus id.
anquisitus v. anquiro.
anquisivi id.
antecaptus v. antecapio.
*antecellui v. antecello.
antecepi v. antecapio.
anteceptus id.
antecessi v. antecedo.
antecessus id.
*antedixi v. antedico.
*antefixi v. antefigo.
antefixus id.
antegressus v. antegredior.
ou antegradior.
*anteii v. anteeo.
anteitus id.
anteivi id.
antelatus v. antefero.
antemisi v. antemitto.
antemissus id.
antepositus v. antepono.
antepostus id.
anteposui id.
antesteti v. antesto.
antetuli v. antefero.
anteveni v. antevenio.
anteventus id.
anteversus v. anteverto.
antisteti v. antisto.
anxi v. ango.

Apertus v. aperio.
aperui id.
appensus v. appendo.
appetitus v. appeto.
appetivi id.
appictus v. appingo.
appinxi id.
applausi v. applaudo.
applausus id.
applicitus v. applico.
applicui id.
applosi } v. applodo
applosus } ou applaudo.
apporrectus v. apporrigo
*apporrexi id.
appositus v. appono.
apposui id.
apprehensus v. apprehendo.
apprensus id.
appressi v. apprimo.
appressus id.
*appromisi v. appromitto.
appromissus id.
appuli v. appello.
appulsus id.
aptus v. apiscor.

---

arcessitus v. arcesso.
arcessivi id.
*arctus v. arceo.
arefactus v. arefacio.
ou arefio.
arefeci v. arefacio.
*arguitus v. arguo.
arrectus v. arrigo.
arrepsi v. arrepo.
arreptus v. arripio.
ou *arrepo.
arrexi v. arrigo.
arripui v. arripio.
arrisi v. arrideo.
arrisus id.
arrosi v. arrodo.
arrosus id.
arsi v. ardeo.
ou *ardesco.
arsus v. ardeo.
arui v. areo.
ou aresco.

Ascensus v. ascendo.
ascitus v. ascisco.
ou *ascio.
ascivi v. ascisco.
ou ascio.
ascripsi v. ascribo.
ascriptus id.
aspectus v. aspicio.
aspersi v. aspergo.
aspersus id.
aspexi v. aspicio.
aspuli v. aspello.
*aspulsus id.
assecutus v. assequor.
assedi v. assideo.
ou assido.
assensi v. assentio.
assensus id.
assertus v. assero.
asserui id.
assessus v. assideo.
ou *assido.
assevi v. assero.
assilui v. assilio.
assitus v. assero.
*assuctus v. assugo.
assuefactus v. assuefacio
assuefeci id.
assuetus } v. assuesco.
assuevi } ou *assueo.
assultus v. assilio.
assumpsi v. assumo.
assumptus id.
*assumsi id.
assumtus id.
assurrectus v. assurgo.
assurrexi id.
*assuxi v. assugo.
astiti v. assisto.
ou asto.
astitus v. assisto.
*astratus v. asterno.
*astravi id.
*astrepitus v. astrepo
astrepui id.
astrictus v. astringo.
astrinxi id.
astructus } v. astruo
astruxi } ou adstruo.

Attactus v. attingo.
attentus v. attendo.
ou attineo.
atterui v. attero.
attextus v. attexo.
attexui id.
attigi v. attingo.
attondi v. attondeo.
attonitus v. attono.
attonsus v. attondeo.
attonui v. attono.
attorsi v. attorqueo.
attortus id.
attractus v. attraho.
attraxi id.
attritus v. attero.
attrivi id.
attuli v. affero.

Auctus v. augeo.
ausi v. audeo.
ausus id.
auxi v. augeo.

Avectus v. aveho.
aversus v. averto.
ou averro.
avexi v. aveho.
avulsi v. avello.
avulsus. id.

B.

Benedixi v. benedico.
benefactus v. benefacio.
benefeci id.
bibitus v. bibo.

C

Caesus v. caedo.
calefactus v. calefacio ou calefio
calefeci v. calefacio.
calfactus id.
calui v. caleo ou *calesco.
campsi v. cambio.
candefactus v. candefacio ou *candefio.
*candefeci v. candefacio.
capessitus v. capesso.
capessivi id.
captus v. capio.
carpsi v. carpo.
casus v. cado.
cautus v. caveo.
cavi id.

Cecidi v. cado.
cecidi v. caedo.
cecini v. cano.
census v. censeo.
cepi v. capio.
cessi v. cedo.
cessus id.

Cii v. cieo ou cio.
cinctus v. cingo.
cinxi id.
circuii v. circueo ou circuemo.
circuitus id.
circuivi id.
circumactus v. circumago.
circumcisus v. circumcido.
circumclausus v. circumclaudo.
*circumclusi v. circumcludo.
*circumclusus id.
circumdatus v. circumdo.
circumdedi id.
circumduxi v. circumduco.
circumegi v. circumago.
*circumfarsi v. circumfarcio.
circumfartus id.
circumfixi v. circumfigo.
circumfixus id.
*circumflexi v. circumflecto.
circumflexus id.
circumfluxi v. circumfluo.
*circumfluxus id.
circumfodi v. circumfodio.
circumfossus id.
circumfudi v. circumfundo.
circumfusus id.
circumgressus v. circumgredior.
circumii v. circumeo.
circumitus id.
circumivi id.
*circumjeci v. circumjicio.
circumjectus id.
*circumlapsus v. circumlabor.
circumlatus v. circumfero.
circumlevi v. circumlino.
circumlitus id.
circumlivi id.
circumlocutus v. circumloquor.
circummisi v. circummitto.
circummissus id.
*circumnatus v. circumnascor.
*circumnexui v. circumnecto.
circumnexus id.
circumplexus v. circumplector.
circumpositus v. circumpono.
*circumposui id.
*circumrasi v. circumrado.
circumrasus id.
circumrosi v. circumrodo.
circumrosus id.
*circumscalpsi v. circumscalpo.
*circumscidi v. circumscindo.
*circumscissus id.
circumscripsi v. circumscribo.
circumscriptus id.
circumsectus v. circumseco.
*circumsecui id.
*circumsedi v. circumsedeo ou circumsideo ou circumsido.
circumsepsi v. circumsepio.
circumseptus id.
circumsessus v. circumsedeo ou *circumsideo ou *circumsido.
circumsitus v. circumsero.
*circumsonitus v. circumsono.
*circumsonui id.
circumspectus v. circumspicio.
circumspexi id.
circumsteti v. circumsto ou *circumsisto
*circumstiti v. circumsisto.
*circumstitus id.
circumptrepitus v. circumtrepo.
*circumstrepui. id.
circumstructus v. circumstruo.
*circumstruxi id.
circumtentus v. circumtendo.
*circumtondi v. circumtondeo.
circumstonsus id.
circumtonui v. circumtono.
*circumtritus v. circumtero.
*circumtrivi id.
circumtuli v. circumfero.
circumvasi v. circumvado.
circumvectus v. circumveho.
circumveni v. circumvenio.
circumventus id.
circumversus v. circumverro ou *circumverto.
circumvexi v. circumveho.
circumvinctus v. circumvincio.

circumvinxi v. circumvincio.
circumvolutus v. circumvolvo.
citus v. cieo ou cio.
civi id. id.

Clarui v. clareo ou claresco
clausi v. claudo.
clausus id.
clepsi v. clepo.
clusus v. cludo ou claudo.

Coactus v. cogo.
*coacui v. coacesco.
coalitus v. coalesco.
coalui id.
coarui v. coareo ou *coaresco.
coctus v. coquo.
coegi v. cogo.
coemptus v. coemo.
coeptus v. coepi (v. § 33)
cognitus v. cognosco.
cognovi id.
cohaesi v. cohaereo ou *cohaeresco.
cohaesus v. cohaereo.
cohorrui v. cohorreo ou *cohorresco.
coii v. coeo.
coitus id.
coivi id.
collabefactus v. collabefacio ou *collabefio.
collapsus v. collabor.
collatus v. confero.
collectus v. colligo.
collegi id.
collevi v. collino.
collicui v. colliquo. ou *colliquesco.
colliquefactus v. colliquefacio.
*colliquefeci. id.
colliqui v. colliquo. ou *colliquesco.
collisi v. collido.
collisus id.
collitus v. collino.
collocutus v. colloquor.
collusi v. colludo.
collusus id.
colluxi v. colluceo.
colui v. colo.
combibitus v. combibo.
combussi v. comburo.
combustus id.
comestus v. comedo.
comesus id.
commansus v. commando.
*commarcui v. commarceo. ou commarcesco.
commensus v. commetior.
commentus v. comminiscor.
commictus, comminctus, comminxi v. commingo ou commeio.
commisi v. committo.
commissus id.
commistus v. commisceo.
commixtus id.
commolitus v. commolo.
commolui. id.
commonefactus v. commonefacio.
commonefeci id.
commordi v. commordeo
commorsus id.
commortuus v. commorior.
commotus v. commoveo
commovi id.
commulsi v. commulceo
commulsus id.
commulxi v. commulgeo.
compactus v. compaciscor ou compingo.
comparsi v. comparco.
*comparsus id.
compassus v. compatior.
compastus v. compasco.
*compavi id.
compectus v. compaciscor.
compegi v. compingo.
*compendifactus v. compendifacio.
*compendifeci id.
comperi v. comperio.
compertus id.
compescui v. compesco.
competitus v. competo.
competivi id.
compinxi v. compingo.
completus v. compleo.
complevi v. compleo.
complexus v. complector.
complicitus v. complico.
complicui. id.
complosi v. complodo.
complosus id.
compositus v. compono.
compostus id.
composui id.
comprehensus v. comprehendo.
compressi v. comprimo.
compressus id.
compromisi v. compromitto.
compromissus id.
compsi v. como.
comptus id.
compuli v. compello.
compulsus id.
compunctus v. compungo.
compunxi id.
computrui v. computresco.
comsi v. como.
comtus id.
concalefactus v. concalefacio ou concalefio.
concalefeci v. concalefacio.
concallui v. concalleo ou *concallesco
concalui v. concaleo. ou *concalesco.
concandui v. concandeo ou *concandesco.
concentus v. concino.
concepi v. concipio.
conceptus id.
concerpsi v. concerpo.
concessi v. concedo.
concessus id.
concinui v. concino.
concisus v. concido.
concitus, concivi v. concio. ou concieo.
*conclausi v. conclaudo.
conclausus id.
conclusi v. concludo.
conclusus id.
concoctus v. concoquo.
concoxi id.
concrebrui, *concrebui v. concrebresco. ou *concrebesco.
concredidi v. concredo

concreditus v. concredio
concrepitus v. concrepo.
concrepui id.
concretus v. concresco.
concrevi id.
concubitus / concubui { v. concubo ou concumbo.
concucurri v. concurro.
(concurri)
concupitus / concupivi { v. concupio ou *concupisco.
concursus v. concurro.
concussi v. concutio.
concussus id.
condepsui v. condepso.
condidi v. condo.
condidici v. condisco.
condĭtus v. condo.
(condītus v. condio).
condixi v. condico.
condocefactus v. condocefacio.
condocefeci id.
condoctus v. condoceo.
condolui v. condoleo.
ou condolesco.
*condormitus / *condormivi { v. condormio ou condormisco.
conduxi v. conduco.
confeci v. conficio.
confectus id.
conferbui v. conferveo.
ou confervesco.
confersi v. confercio.
confertus id.
confessus v. confiteor.
confictus v. confingo.
confidi v. confindo.
confinxi v. confingo.
confissus v. confindo.
confisus v. confido (§ 27)
confixi v. configo.
confixus id.
*conflexi v. conflecto.
conflexus id.
conflictus v. confligo.
conflixi id.
confluxi v. confluo.
confluxus id.
confodi v. confodio.
confossus id.
confractus v. confringo.
confregi id.
confremui v. confremo.
confricui v. confrico.
confudi v. confundo.
confugitus v. confugio.
confui v. consum.
confulsi v. confulgeo.
confusus v. confundo.
congemui v. congemo.
congessi v. congero.
congestus. id.
congressus v. congredior.
conjeci v. conjicio.
conjectus id.
conjunctus v. conjungo.
conjunxi id.
connexi v. connecto.
connexui id.
connexus id.
*connipsi v. conniveo.
connisus v. connitor.
connivi v. conniveo.
connixi id.
connixus v. connitor.
conquestus v. conqueror.
conquexi v. conquinisco
*conquietus v. conquiesco.
conquievi id.
conquisitus conquiro.
conquisivi id.
cansanui v. consanesco.
conscensus v. conscendo
conscidi v. conscindo.
conscissus id.
conscitus / conscivi { v. conscio. ou conscisco
conscripsi v. conscribo,
conscriptus id.
consectus v. conseco.
consecui id.
consecutus v. consequor
consedi v. consideo.
ou consido.
consensi v. consentio.
consensus id.
consenui v. conseneo.
ou *consenesco.
consepsi v. consepio.
conseptus id.
consertus v. consero.
conserui id.
consessus v. consideo.
ou consido.
consevi v. consero.
consilui v. consileo.
ou *consilesco.
consipui v. consipio.
consitus v. consero.
consonitus v. consono.
consonui id.
conspectus v. conspicio
conspersi v. conspergo.
conspersus id.
conspexi v. conspicio.
conspondi v. conspondeo.
consponsus id.
constiti v. consisto.
ou consto.
constitus v. consisto.
constratus v. consterno.
constravi id.
constrepitus v. constrepo.
constrepui id.
constrictus v. constringo
constrinxi id.
constructus v. construo
construxi id.
*consuasi v. consuadeo.
*consuasus id.
*consudavi v. consudo.
ou consudasco.
consuefactus v. consuefacio.
consuefeci id.
consuetus v. consuesco.
consuevi id.
consului v. consulo.
consumpsi v. consumo.
consumptus id.
*consumsi. id.
*consumtus id.
consuerrectus v. consurgo.
consurrexi id.
*contabefactus v. contabefacio.
*contabefeci id.
contabui v. contabesco.
contactus v. contingo.
contectus v. contego.
contempsi v. contemno.
contemptus id.
contemsi id.
contemtus id
contentus v. contendo.
ou contineo.
contexi v. contego.
contextus v. contexo.
contexui id.
*conticui v. conticeo.
ou conticesco.
ou conticisco.
contigi v. contingo.

continctus / continxi { v. contingo ou continguo.
contorsi v. contorqueo.
contortus id.
contractus v. contraho.
contradixi v. contradico
*contraitus v. contraeo.
*contraivi id.
*contrapositus v. contrapono.
*contraposui id.
contraxi v. contraho.
contremui v. contremo. ou contremisco.
contritus v. contero.
contrivi id.
contrusi v. contrudo.
contrusus id.
contudi v. contundo.
contuli v. confero.
contusus v. contundo.
convalui v. convalesco.
convectus v. conveho.
conveni v. convenio.
conventus id.
conversus v. converto. ou converro.
convexi v. conveho.
convici v. convinco.
convictus v. convinco. ou *convivo.
*convixi v. convivo.
convolutus v. convolvo.
*convomitus v. convomo
*convomui id.
*convotus v. convoveo.
*convovi id.
convulsi v. convello.
convulsus id.
*coolui v. coolesco.
coopertus v. cooperio.
cooperui. id.
coortus v. coorior.
corrasi v. corrado.
corrasus id.
correctus v. corrigo.
correpsi v. correpo.
correptus v. corripio. ou *correpo.
correxi v. corrigo.
corripui v. corripio.
corrosi v. corrodo.
corrosus id.
corrupi v. corrumpo.
corruptus id.
coxi v. coquo.

crebrui / *crebui { v. crebresco. ou *crebesco.
credidi v. credo.
creditus id.
crepitus v. crepo.
crepui id.
cretus / crevi { v. cerno. ou cresco.
crucifixi v. crucifigo.
crucifixus id.
crudui v. crudesco.

cubitus v. cubo.
cubui id.
cucurri v. curro.
cultus v. colo.
cupitus v. cupio.
cupivi id.
cursus v. curro.
cusi v. cudo.
cusus id.

D

Datus v. do.
decepi v. decipio.
deceptus id.
decerpsi v. decerpo.
decessi v. decedo.
decessus id.
decisus v. decido.
decoctus v. decoquo.
decoxi id.
decretus / decrevi { v. decerno. ou decresco.
decubitus / decubui { v. decumbo. ou decubo.
decucurri v. decurro. (decurri)
decursus id.
decussi v. decutio.
decussus id.
dedi v. do.
dedidi v. dedo.
dedidici v. dedisco.
deditus v. dedo.
dedoctus v. dedoceo.
deduxi v. deduco.
defeci v. deficio.
defectus id.
defensus v. defendo.
deferbui v. deferveo. ou defervesco.
defervefactus v. defervefacio.
defervefeci id.
defervi v. deferveo. ou defervesco.

defessus v. defetiscor.
*defictus v. defingo.
definxi id.
defixi v. defigo.
defixus id.
defletus v. defleo.
deflevi id.
deflexi v. deflecto.
deflexus id.
defluxi v. defluo.
defluxus id.
defodi v. defodio.
defossus id.
defractus v. defringo.
defregi id.
*defremui v. defremo.
defrictus v. defrico.
defricui id.
defrixi v. defrigesco.
defudi v. defundo.
*defugitus v. defugio.
defui v. desum.
defunctus v. defungor.
defusus v. defundo.
*degessi v. degero.
*degestus id.
*deglupsi v. deglubo.
degluptus id.
degressus v. degredior.
*dehausi v. dehaurio.
dehaustus id.
dejeci v. dejicio.
dejectus id.
dejunctus v. dejungo.
*dejunxi id.
delapsus v. delabor.
delatus v. defero.
delectus v. deligo.
delegi id.
deletus v. deleo.
delevi v. deleo. ou *delino.
delictus v. delinquo.
delicui v. deliqueo. ou *deliquesco.
*delinctus v. delingo.
*delinxi id.
deliqui v. delinquo.
delitui v. deliteo. ou *delitesco.
delitus v. delino.
delui v. deleo ou delino.
delusi v. deludo.
delusus. id.
demadui v. demadesco.
demensus v. demetior.
demersi v. demergo.
demersus id.

demessui v. demeto.
demessus id.
demisi v. demitto.
demissus id.
*demordi v. demordeo.
demorsus id.
demortuus v. demorior.
demotus v. demoveo.
*demovi id.
dempsi v. demo.
demptus id.
demsi id.
demtus id.
demulctus v. demulceo.
demulsi id.
demulsus id.
*denupsi v. denubo.
*denuptus id.
depactus v. depaciscor.
ou depango.
depastus v. depasco,
ou depascor.
depavi v. depasco.
depectus v. depaciscor.
ou depeciscor.
depegi v. depango.
depensus v. dependo.
deperdidi v. deperdo.
deperditus id.
deperii v. depereo.
deperivi id.
*depexi v. depecto.
depexus id.
depictus v. depingo.
depinxi id.
*deplanctus v. deplango
*deplanxi id.
depletus v. depleo.
deplevi id.
depoposci v. deposco.
depositus v. depono.
deposivi id.
depostus id.
deposui id.
deprehensus v. deprehendo.
deprensus id.
depressi v. deprimo.
depressus id.
deprompsi v. depromo.
depromptus id.
*depromsi id.
*depromtus. id.
depstus v. depso
depsui id.
depuli v. depello.
depulsus id.
dequestus v. dequeror.
derasi v. derado.
derasus id.
*derectus v. derigo.
derelictus v. dérelinquo.
dereliqui id.
derepsi v. derepo.
dereptus v. deripio.
ou *derepo.
*derexi v. derigo.
derigui v. derigeo.
ou derigesco.
deripui v. deripio.
derisi v. derideo.
derisus id.
*derosi v. derodo.
derosus id.
descensus v. descendo.
descitus v. descisco.
descivi id.
descripsi v. describo.
descriptus id.
desectus v. deseco.
desecui. id.
desedi v. desideo.
ou desido.
desenui v. deseneo
ou desenesco.
*deserpsi v. deserpo.
desertus v. desero.
deserui id.
*desessus v. desideo.
desevi v. desero.
desilii v. desilio.
desilui id.
desipui v. desipio.
desitus v. desero.
ou desino.
desivi v. desino.
desolutus v. desolvo.
despectus v. despicio.
despexi id.
despondi v. despondeo.
desponsus id.
despopondi id.
despretus v. desperno.
destertui v. desterto.
destiti v. desisto,
destitus id.
destratus v. desterno.
destravi id.
destrictus v. destringo.
destrinxi id.
destructus v. destruo
destruxi id.
desuctus v. desugo.
desuefactus v. desuefio.
ou desuefacio
*desuefeci v. desuefacio
desuetus v. desuesco.
desuevi id.
desultus v. desilio.
*desumpsi v. desumo.
*desumptus id.
*desumsi id.
*desumtus id.
*desurrectus v. desurgo
*desurrexi id.
desuxi v. desugo.
detectus v. detego.
detensus v. detendo.
detentus v. detineo.
detepui v. detepesco.
detersi v. detergeo.
detersus ou detergo.
detexi v. detego.
detextus v. detexo.
detexui id.
detondi v. detondeo.
detonsus id.
detonui v. detono.
detorsi v. detorqueo.
detortus id.
detractus v. detraho.
detraxi id.
detritus v. detero.
detrivi id.
detrusi v. detrudo.
detrusus id.
detudi v. detundo.
detuli v. defero.
detumui v. detumesco.
detunsus v. detundo.
*detusus id.
deussi v. deuro.
deustus id.
*deusus v. deutor.
devectus v. deveho.
deveni v. devenio.
deventus id.
deversus v. deverto.
devexi v. deveho.
devici v. devinco.
devictus id.
devinctus v. devincio.
devinxi id.
devolutus v. devolvo.
devotus v. devoveo.
devovi id.
devulsi v. devello.
devulsus id.

Didici v. disco.
dididi v. dido.
diditus id.
diduxi v. diduco.
*differsi v. differcio.

differtus v. differcio.
*diffictus v. diffingo.
diffidi v. diffindo.
*diffinxi v. diffingo.
diffissus v. diffindo.
diffisus v. diffido.
diffletus v. diffleo.
*difflevi id.
diffluxi v. diffluo.
diffluxus id.
diffractus v. diffringo.
diffregi id.
diffudi v. diffundo.
*diffugitus v. diffugio.
diffusus v. diffundo.
digessi v. digero.
digestus id.
*dignotus v. dignosco.
*dignovi id.
digressus v. digredior.
dilapsus v. dilabor.
dilatus v. differo.
dilectus v. diligo.
dilexi id.
diluxi v. diluceo.
ou dilucesco.
*dimadui v. dimadesco,
*dimersi v. dimergo.
*dimersus. id.
dimicui v. dimico.
dimisi v. dimitto.
dimissus id.
dimotus v. dimoveo.
dimovi id.
directus v. dirigo.
diremi v. dirimo.
diremptus id.
diremtus id.
direptus v. diripio.
direxi v. dirigo.
dirigui v. dirigeo.
ou dirigesco.
diripui v. diripio.
dirupi v. dirumpo.
diruptus id.
discerpsi v. discerpo.
discessi v. discedo.
discessus id.
discidi v. discindo.
discinctus v. discingo.
discinxi id.
discissus v. discindo.
discitus v. disco.
disclusi v. discludo.
disclusus id.
discoctus v. discoquo.
discoxi id.
discrepui v. discrepo.

discretus } v. discerno.
discrevi } ou discresco.
*discripsi v. discribo.
*discriptus id.
discubitus. v. discumbo
discubui id.
discucurri v. discurro.
(discurri).
*discupitus v. discupio.
*discupivi id.
discursus v. discurro.
discussi v. discutio.
discussus id.
disjeci v. disjicio.
disjectus id.
disjunctus v. disjungo.
disjunxi id.
dismotus v. dismoveo.
dismovi id.
dispansus v. dispando.
*disparsi v. dispargo.
dispectus v. dispicio.
dispensus v. dispendo.
*dispercussi v. dispercutio.
*dispercussus id.
disperdidi v. disperdo.
disperditus id.
disperii v. dispereo.
dispersi v. dispergo.
dispersus id.
disposcui v. dispesco.
dispessus v. dispando.
ou *dispendo.
dispestus v. dispesco.
dispexi v. dispicio.
displosi v. displodo.
displosus id.
dispositus v. dispono.
dispostus id.
disposui id.
dispuli v. dispello.
dispulsus id.
dispunctus v. dispungo.
dispunxi id.
*disquisitus v. disquiro.
*disquisivi id.
dissectus v. disseco.
dissecui id.
dissedi v. dissideo.
dissensi v. dissentio.
dissensus id.
dissepsi v. dissepio.
disseptus id.
*disserenavi v. dissereno
ou discerenasco.
*disserpsi v. disserpo.

dissertus v. dissero.
disserui id.
dissessus v. dissideo.
dissevi v. dissero.
dissilui v. dissilio.
dissitus v. dissero.
dissolutus v. dissolvo.
*dissonitus v. dissono.
dissonui id.
dissuasi v. dissuadeo.
dissuasus id.
dissultus v. dissilio.
distensus v. distendo.
distentus v. distendo.
ou distineo.
distinctus v. distinguo.
distinxi id.
distorsi v. distorqueo.
distortus id.
distractus v. distraho.
distratus v. disterno.
distravi id.
distraxi v. distraho.
districtus v. distringo.
distrinxi id.
distritus v. distero.
distrivi id.
distuli v. differo.
*divendidi v. divendo.
divenditus id.
diversus v. diverto.
divisi v. divido.
divisus id.
divorsus v. divorto.
ou diverto.
divulsi v. divello.
divulsus id.
dixi v. dico.

---

doctus v. doceo.
domitus v. domo.
domui id.
durui v. duresco.
ou dureo.
duxi v. duco.

E

Ebibitus v. ebibo.
edidi v. edo.
edidici v. edisco.
ediscitus id.
edissertus v. edissero.
edisserui id.
editus v. edo.
edixi v. edico.
edoctus v. edoceo.
edomitus v. edomo.

edomui v. edomo.
eduxi v. educo.

---

effarsi v. effarcio.
effartus id.
effeci v. efficio.
effectus id.
efferbui v. efferveo.
ou effervo.
ou effervesco.
effersi v. effercio.
effertus. id.
effervi v. efferveo.
ou effervo.
ou *effervesco.
effictus v. effingo.
effinxi id.
*effletus v. effleo.
*efflevi id.
efflictus v. effligo.
efflixi id.
efflorui v. effloreo.
ou effloresco.
effluxi v. effluo.
effluxus id.
effodi v. effodio.
effossus id.
effractus v. effringo.
effregi id.
*effricui v. effrico.
effudi v. effundo.
effugitus v. effugio.
effulsi v. effulcio.
ou effulgeo.
ou effulgo.
effultus v. effulcio.
effusus v. effundo.

Egessi v. egero.
egestus id.
egi v. ago.
egressus v. egredior.

---

ejeci v. ejicio.
ejectus id.

---

elangui v. elanguesco.
elapsus v. elabor.
elatus v. effero.
ou extollo.
elautus v. elavo.
elavi id.
electus v. eligo.
elegi id.
elevi v. elino.
elicitus v. elicio.
elicui id.
elisi v. elido.
elisus id.
elitus v. elino.
elocutus v. eloquor.
elotus v. elavo.
elusi v. eludo.
elusus id.
eluxi v. eluceo.
ou elugeo.

Emacrui } v. emacresco.
emacui } ou emacesco.
*emadui v. emadesco.
*emansi v. emaneo.
*emansus id.
emarcui v. emarcesco.
ou emarceo.
ematurui v. ematuresco.
emensus v. emetior.
ementus v. eminiscor.
emersi v. emergo.
emersus id.
*emessui v. emeto.
*emessus id.
emicui v. emico.
emisi v. emitto.
emissus id.
emolitus v. emolo.
emolui id.
emortuus v. emorior.
emotus v. emoveo.
emovi id.
emptus v. emo.
*emulctus v. emulgeo.
emulsi id.
emulsus id.
emunctus v. emungo.
emunxi id.

Enatus v. enascor.
enectus v. eneco.
enecui id.
enisus v. enitor.
enitui v. eniteo.
ou enitesco.
enixus v. enitor.
enotui v. enotesco.
enupsi v. enubo.
enuptus. id.

Epastus v. epascor.
epotus v. epoto.

Erasi v. erado.
erasus id.
erectus v. erigo.
erepsi v. erepo.
ereptus v. eripio.
ou *erepo.
erexi v. erigo.
eripui v. eripio.
erosi v. erodo.
erosus id.
erubui v. erubesco.
eructus v. erugo.
erupi v. erumpo.
eruptus id.
*eruxi v. erugo.

Escensus v. escendo.
estus v. edo.
esus id.

Evalui v. evalesco.
*evanitus v. evanesco.
evanui id.
evasi v. evado.
evasus id.
evectus v. eveho.
eveni v. evenio.
eventus id.
eversus v. everto
ou everro.
evexi v. eveho.
evici v. evinco.
evictus id.
evilui v. evilesco.
evinctus v. evincio.
evinxi id.
evolutus v. evolvo.
evomitus v. evomo.
evomui id.
evulsi v. evello.
evulsus id.

Exactus v. exigo.
exacui v. exacuo.
ou exacesco.
exalbui v. exalbesco.
exarsi v. exardeo.
ou exardesco.
exarsus v. exardeo.
exarui v. exaresco.
*excalefactus } v. excalefacio ou excalfacio.
*excalefeci }
*excalfactus }
*excalfeci }
*excandefactus v. excandefacio.
*excandefeci id.
excandui v. excandesco,
excelli v. excello.
*excellui id.
excelsus id.
excepi v. excipio.

exceptus v. excipio.
excerpsi v. excerpo
excessi v. excedo.
excessus. id.
excii v. excieo, ou excio.
excisus v. excido.
excitus } v. excieo,
excivi } ou excio,
exclusi v. excludo.
exclusus id.
excoctus v. excoquo.
excolui v. excolo.
excoxi v. excoquo.
excretus } v. excerno.
excrevi } ou excresco.
excubitus v. excubo.
excubui id.
excucurri v. excurro.
(excurri).
excultus v. excolo.
excursus v. excurro.
excussi v. excutio.
excussus id.
excusus v. excudo.
exegi v. exigo.
exemi v. eximo.
exemptus id.
exemtus id.
exesus v. exedo.
exhausi v. exhaurio.
exhaustus. id.
exhorrui v. exhorreo.
ou exhorresco.
exii v. exeo.
exitus id.
exivi id.
exmotus v. exmoveo.
exmovi. id.
exoletus } v. exoleo.
exolevi } ou exolesco.
exorsus v. exordior.
exortus v. exorior.
expallui v. expalleo.
ou expallesco.
expansus v. expando.
expassus id.
expavefactus v. expavefacio.
*expavefeci. id.
expavi v. expaveo,
ou expavesco,
expensus v. expendo.
expergefactus v. expergefio.
ou expergefacio.
expergefeci v. expergefecio.

expergitus v. expergiscor.
experrectus v. expergiscor.
ou expergo.
experrexi v. expergo.
expertus v. experior.
expetitus v. expeto.
expetivi. id.
expictus v. expingo.
expinxi id.
explausi v. explaudo.
explausus id.
expletus v. expleo.
explevi id.
explicitus v. explico.
explicui id.
explosi v. explodo.
explosus id.
expoposci v. exposco.
exporrectus v. exporrigo.
exporrexi id.
exposcitus v. exposco.
expositus v. expono.
exposivi id.
exposui. id.
expressi v. exprimo.
expressus id.
*expromisi v. expromitto.
*expromissus. id.
exprompsi v. expromo.
expromptus id.
expromsi id.
expromtus id.
expuli v. expello.
expulsus id.
expunctus v. expungo.
expunxi id.
exquaesitus } v. exquaero.
exquaesivi } ou exquiro.
*exsarci. v. exsarcio.
*exsartus id.
exscalpsi v. exscalpo.
exscidi v. exscindo.
exscissus id.
exscripsi v. exscribo.
exscriptus. id.
exsculpsi v. exsculpo.
exsectus v. exseco.
exsecui id.
exsecutus v. exsequor.
exsertus v. exsero.
exserui id.
exsilii v. exsilio.

exsilui v. exsilio.
exsolutus v. exsolvo.
*exsonitus v. exsono.
*exsonui id.
*exsordui v. exsordesco.
exspersi v. exspergo
exspersus id.
exsplendui v. exsplendesco ou exsplendeo.
*exspuitus v. exspuo.
exstinctus v. exstinguo.
exstinxi id.
exstiti v. exsisto.
ou existo.
ou exsto.
exstitus v. exsisto.
ou exsto.
exstructus v. exstruo.
exstruxi id.
exsuctus v. exsugo.
*exsultus v. exsilio.
exsurrectus v. exsurgo.
exsurrexi id.
exsuxi v. exsugo.
extabui v. extabeo.
ou extabesco.
extensus v. extendo.
extentus id.
extersi } v. extergeo.
extersus } ou extergo.
extimui v. extimesco.
ou extimeo.
extorpui v. extorpeo.
ou extorpesco.
extorsi v. extorqueo.
extortus id.
extractus v. extraho.
extraxi id.
*extremui v. extremisco
extritus v. extero.
extrivi id.
extrusi v. extrudo.
extrusus id.
extudi v. extundo.
extuli v. effero.
ou extollo.
extumui v. extumeo.
ou extumesco.
extusus v. extundo.
exunctus v. exungo
*exunxi id.
exussi v. exuro.
exustus id.

F

Fabrefactus v. fabrefacio.
*fabrefeci. id.

facessitus v. facesso.
facessivi id.
factus v. facio,
ou fio.
falsus v. fallo.
farctus v. farcio.
farsi id.
fartus id.
fassus v. fateor.
fatus v. for.
fautus v. faveo.
favi id.
feci v. facio.
fefelli v. fallo.
ferbui v. ferveo.
ou fervo.
fervefactus v. fervefacio.
*fervefeci v. fervefacio.
fervi v. ferveo.
ou fervo.
fictus v. fingo,
*fideicommisi v. fidei-
committo.
fideicommissus id.
*fidejussi v. fidejubeo.
*fidejussus. id.
fidi v. findo.
finxi v. fingo.
fissus v. findo.
fisus v. fido [v. § 27].
fixi v. figo.
fixus. id.
flaccui v. flacceo.
ou *flaccesco.
ou *flaccisco.
fletus v. fleo.
flevi id.
flexi v. flecto.
flexus id.
flictus v. fligo.
flixi id.
fluxi v. fluo.
fluxus id.
fodi v. fodio.
fossus id.
fotus v. foveo.
fovi id.
fractus v. frango.
*fracui v. fraceo.
ou fracesco.
fregi v. frango.
fremitus v. fremo,
fremui id.
*frendui } v. frendeo.
fressus } ou frendo.
fresus }
frictus v. frico,
ou frigo.

fricui v. frico.
frixi v. frigo.
ou frigeo.
frixus v. frigo.
fructus v. fruor.
fruitus id.
frunitus v. fruniscor.
fudi v. fundo.
fugitus v. fugio.
fui v. sum.
fulsi v. fulcio.
ou fulgeo.
fultus v. fulcio.
functus v. fungor.
furui v. furo.
fusus v. fundo.
fuvi v. sum,
ou fuo.

G

Gavisi } v. gaudeo.
gavisus } (v. § 27).
gelavi v. gelo.
ou *gelasco.
gemitus v. gemo.
gemui id.
genitus } v. gigno
genui } ou geno.
gessi v. gero.
gestus id.
glupsi v. glubo.
gluptus id.
gressus v. gradior.

H

Haesi v. haereo.
ou *haeresco.
haesus v. haereo.
hausi }
haustus } v. haurio.
hausus }

I

Ignotus v. ignosco.
ignovi id.
ii v. eo.

Illapsus v. illabor.
illatus v. infero.
illectus v. illicio.
illevi v. illino.
illexi v. illicio.
illisi v. illido.
illisus id.
illitus v. illino.

illusi v. illudo.
illusus id.
illuxi v. illuceo,
ou *illucesco.
ou *illucisco.

Imbibitus v. imbibo.
immadui v. immadeo.
ou immadesco,
immersi v. immergo.
immersus id.
immisi v. immitto.
immissus id.
immistus v. immisceo.
immixtus id.
*immordi v. immordeo.
immorsus id.
immortuus v. immorior,
immutui v. immutesco,
impactus v. impingo.
impallui v. impallesco,
impegi v. impingo.
impensus v. impendo,
impletus v. impleo.
implevi id.
*implexi v. implecto.
implexus id.
implicitus v. implico,
implicui id.
impositus v. impono.
imposivi id.
impostus id.
imposui id.
impressi v. imprimo.
impressus id.
impuli v. impello,
impulsus id.
imputrui v. imputresco.

Inactus v. inigo.
inacui v. inacesco.
inarsi v. inardeo.
ou inardesco.
inarui v. inaresco.
incalui v. incaleo.
ou incalesco.
incandui v. incandeo.
ou incandesco.
incanui v. incaneo.
ou incanesco.
incasus v. incido (i bref)
incensus v. incendo,
incentus v. incino.
incepi v. incipio.
inceptus id.
incessi v. incedo
ou incesso.
incessivi v. incesso.

incessus v. incedo.
incinctus v. incingo.
incinui v. incino.
incinxi v. incingo.
incisus v. incido.
incitus v. incieo.
*incivi id.
inclarui v. inclareo.
ou inclaresco.
inclusi v. includo.
inclusus id.
incoctus v. incoquo.
incolui v. incolo.
incoxi v. incoquo.
increbrui } v. increbresco.
increbui } ou *increbesco.
increpitus v. increpo.
increpui id.
*incretus v. incerno.
increvi v. incresco
ou *incerno.
incubitus } v. incubo.
incubui } ou incumbo.
incucurri v. incurro.
(incurri).
*incultus v. incolo.
incursus v. incurro.
incussi v. incutio.
incussus id.
*incusus v. incudo.
indeptus v. indipiscor.
ou indepiscor.
Indidi v. indo.
inditus id.
indixi v. indico.
indolui v. indolesco.
indulsi v. indulgeo.
indultus id.
indurui v. induresco.
induxi v. induco.
inegi v. inigo.
infarsi v. infarcio.
*infarsus id.
infartus id.
infeci v. inficio.
infectus id.
inferbui v. inferveo.
infersi v. infercio.
*infersus id.
infertus id.
infervefactus v. infervefacio.
*infervefeci id.
infidi v. infindo
infissus id.
infixi v. infigo.
infixus v. infigo.
inflexi v. inflecto.
inflexus id.
inflictus v. infligo.
inflixi id.
inflorui v. infloreo.
ou infloresco.
influxi v. influo.
influxus id.
infodi v. infodio.
infossus id.
infractus v. infringo.
infregi id.
infremui v. infremo.
infrictus v. infrico.
infricui id.
infrixi v. infrigesco.
infudi v. infundo.
infui v. insum.
infulsi v. infulcio.
infultus id.
infusus v. infundo.
ingemitus v. ingemo.
ingemui v. ingemo.
ou *ingemisco.
ingenitus } v. ingigno.
ingenui } ou ingeno.
ingessi v. ingero.
ingestus id.
ingrandui v. ingrandesco.
ingressus v. ingredior.
inhaesi } v. inhaereo.
inhaesus } ou *inhaeresco.
inhorrui v. inhorreo.
ou inhorresco.
inii v. ineo.
initus id.
inivi id.
injeci v. injicio.
injectus id.
injunctus v. injungo.
injunxi id.
innatus v. innascor.
innexui v. innecto.
innexus id.
innisus v. innitor.
innixus id.
innotui v. innotesco.
innupsi v. innubo.
innuptus id.
inolevi v. inolesco.
inolitus id.
inquisitus v. inquiro.
inquisivi id.
inscalpsi v. inscalpo.
inscensus v. inscendo.
inscripsi v. inscribo.
inscriptus id.
insculpsi v. insculpo.
insectus v. inseco.
insecui id.
insecutus v. insequor.
insedi v. insideo.
ou insido.
insenui v. insenesco.
*insepsi v. insepio.
inseptus id.
inserpsi v. inserpo.
insertus v. insero.
inserui id.
insessus v. insideo.
ou *insido.
insevi v. insero.
insilii v. insilio.
insilui id.
*insipui v. insipo.
insitus v. insero.
*insonitus v. insono.
insonui id.
insordui v. insordesco.
*insparsi v. inspargo.
*insparsus id.
inspectus v. inspicio.
inspersi v. inspergo.
inspersus id.
inspexi v. inspicio.
instinctus v. instinguo.
instinxi id.
institi v. insisto.
ou insto.
institus v. insisto.
instratus v. insterno.
instravi id.
instrepitus v. instrepo.
instrepui id.
instrictus v. instringo.
instrinxi id.
instructus v. instruo.
instruxi id.
insuetus v. insuesco.
insuevi id.
*insultus v. insilio.
insumpsi v. insumo.
insumptus id.
*insumsi id.
insumtus id.
insurrectus v. insurgo.
inserrexi id.
intabui v. intabesco.
intectus v. intego.
intellectus v. intelligo.
intellexi id.
intensus v. intendo.
intentus id.

intepui v. intepeo..
ou intepesco.
intercepi v. intercipio.
interceptus id.
intercessi v. intercedo.
intercessus id.
intercisus v. intercido.
interclusi v. intercludo.
interclusus id.
*intercolui v. intercolo.
*intercucurri v. inter-
(intercurri). curro.
*intercultus v. inter-
colo.
intercursus v. inter-
curro.
interdatus v. interdo.
*interdedi id.
interdixi v. interdico.
interemi v. interimo.
interemptus id.
interemtus id.
interfeci v. interficio.
interfectus id.
*interfluxi v. interfluo.
*interfluxus id.
interfodi v. interfodio.
interfossus id.
interfractus v. inter-
fringo.
interfregi id.
interfudi v. interfundo.
interfui v. intersum.
interfususv.interfundo.
interii v. intereo.
interitus id.
*interjeci v. interjicio.
interjectus id.
interjunctus v. inter-
jungo.
*interjunxi id.
interlapsus v.interlabor
interlectus v. interlego.
interlevi v. interlino.
interlisi v. interlido.
interlisus id.
interlitus v. interlino.
interlocutus v. interlo-
quor.
*interluxi v. interluceo.
intermicui v. intermico.
intermisi v. intermitto.
intermissus id.
*intermistus v. inter-
misceo.
intermixtus id.
intermortuus v. inter-
morior.

internatus v. interna-
scor.
internectus interneco.
*internotus v. inter-
nosco.
*internovi id.
interpositus v. inter-
pono.
interposui id.
interpressi v.interprimo
interpressus id.
interpunctus v. inter-
pungo.
interpunxi id.
interquestus v. inter-
queror.
interquietus v. inter-
quiesco.
interquievi id.
interrasi v. interrado.
interrasus id.
interrupi v. interrumpo.
interruptus id.
interscidi v. interscindo
interscissus id.
interscripsi v. inter-
scribo.
interscriptus id.
intersectus v. interseco.
intersecui id.
intersepsi v. interse-
pio.
interseptus id.
*intersertus v. intersero
interserui id.
intersevi id.
intersitus id.
*interspersi v. inter-
spergo.
interspersus id.
*intersteti v. intersto.
interstinctus v. inter-
stinguo.
interstinxi id.
interstiti v. intersisto.
ou intersto.
interstratus v. inter-
sterno.
*interstravi id.
*interstrepitus v. inter-
strepo.
*interstrepui id.
*interstrictus v. inter-
stringo.
*interstrinxi id.
*intertexui v. intertexo.
*intertractus v. inter-
traho.

*intertraxi v. inter-
traho.
interveni v. intervenio.
interventus id.
interversus v.interverto
*intervisus v. interviso.
*intervorsus v. inter-
vorto
ou interverto.
intervulsi v. intervello.
intervulsus id.
intexi v. intego.
intexui v. intexo.
intinctus } v. intingo.
intinxi } ou intinguo.
*intondi v. intondeo.
*intonsus id.
intonui v. intono.
intorsi v. intorqueo.
intortus id.
*intractus v. intraho.
*intraxi id.
intremui v. intremo
ou *intremisco.
intritus v. intero.
intrivi id.
*introcessi v. introcedo.
*introcessus id.
introduxi v. introduco.
introgressus v. intro-
gredior.
introii v. introeo.
introitus id.
introivi id.
introlatus v. introfero.
intromisi v. intromitto.
intromissus id.
*introrupi v. introrum-
po.
*introruptus id.
introspectus v. intro-
spicio.
introspexi id.
introtuli v. introfero.
intrusi v. intrudo.
intrusus id.
intuli v. infero.
intumui v. intumeo
ou intumesco.
inunctus } v. inungo.
inunxi } ou inunguo.
*inursi v. inurgeo.
inussi v. inuro.
inustus id.
invalui v. invaleo
ou invalesco.
invasi v. invado.
invasus id.

invectus v. inveho.
invehi v. invenio.
inventus id.
inversus v. inverto.
inveteravi v. invetero
ou *inveterasco.
invexi v. inveho.
invidi v. invideo.
*invinctus v. invincio
*invinxi id.
invisus v. invideo
ou *inviso.
involutus v. involvo.
*invorsus v. invorto
ou inverto.

Iratus v. irascor.
*irrasi v. irrado.
irrasus id.
irrausi v. irrauceo.
ou *irraucesco.
irrepsi v. irrepo.
irrisi v. irrideo.
irrisus. id.
irroboravi v. irroboro
ou *irroborasco
irrubui v. irrubesco.
irrupi v. irrumpo.
irruptus id.

Itus v. eo.
ivi id.

J

Jactus v. jacio.
jeci id.
junctus v. jungo.
junxi id.
jussi v. jubeo.
jussus id.
jutus v. juvo.
juvenui v. juvenesco.
juvi v. juvo.

L

Labefactus v. labefacio.
labefeci id.
lacessitus v. lacesso.
lacessivi id.
laesi v. laedo.
laesus id.
lambitus v. lambo.
lambui id.
*languefactus v. languefacio.
*languefeci id.
langui v. langueo.
ou *languesco.
lapsus v. labor.
latui v. lateo.
ou *latesco.
latus v. fero.
lautus v. lavo.
lavi id.

Lectus v. lego.
levi v. lino.

*Lictus v. linquo.
licui v. liqueo.
ou *liquesco.
licuit v. licet (c'est un verbe impersonnel).
linctus v. lingo.
linxi id.
liquefactus v. liquefacio
liquefeci id.
liqui v. linquo.
ou *liqueo.
litus v. lino.
livi id.

Locutus v. loquor.
lotus v. lavo.

Lucrifactus v. lucrifacio
lucrifeci id.
luctus v. lugeo.
*ludifactus v. ludifacio.
*ludifeci id.
*luitus v luo.
lusi v. ludo.
lusus id.
luvi v. luo.
luxi v. luceo
ou lugeo.

M

Madefactus v. madefacio
madefeci id.
madui v. madeo
ou *madesco.
*magnifactus v. magnifacio.
*magnifeci id.
maledixi v. maledico.
malefactus v. malefacio.
*malefeci id.
malui v. malo.
mansi v. maneo.
mansuefactus v. mansuefacio.
*mansuefeci id.
mansuetus v. mansuesco
mansuevi id.
mansus v. maneo
ou mando.
*manumisi v. manumitto
manumissus id.
maturui v. maturesco.

Mensus v. metior.
mersi v. mergo.
mersus id.
messui v. meto.
messus id.

Mictus v. mingo.
ou meio.
ou mejo.
micui v. mico.
minctus } v. mingo.
minxi } ou meio.
ou mejo.
misertus v. misereo
ou misereor.
misi v. mitto.
missus id.
mistus v. misceo.
mixtus id.

Molitus v. molo.
molui id.
momordi v. mordeo.
morsus id.
mortuus v. morior.
motus v. moveo.
movi id.

mulctus v. mulgeo.
mulsi } v. mulceo
mulsus } ou mulgeo.
*multifactus v. multifacio.
*multifeci id.
mulxi v. mulgeo.
munctus v. mungo.
munxi id.

N

Nactus v. nanciscor.
nanctus id.
natus v. nascor.

Nectus v. neco.
necui id.
neglectus v. negligo.
neglexi id.
nequii v. nequeo.

nequitus v. nequeo.
nequivi id.
netus v. neo.
nevi id.
nexi v. necto.
nexui v. necto
ou nexo.
nexus v. necto.

Nigrui v. nigreo
ou *nigresco.
ninxit v. ningit.
ou ninguit (c'est un verbe imperson.).
nisus v. nitor.
nitefactus v. nitefacio.
*nitefeci id.
nixus v. nitor.

Nolui v. nolo.
notui v. notesco.
notus v. nosco.
novi id.

Nupsi v. nubo.
nuptus id.

O

Obarsi v. obardeo.
ou *obardesco.
*obarui v. obaresco.
Obbrutui v. obbrutesco.
obcallui v. obcallesco.
*obcalui v. obcalesco.
obdatus v. obdo.
obdidi id.
obditus id.
obdurui v. obduresco.
obduxi v. obduco.
obesus v. obedo.
obfui v. obsum.
*obgessi v. obgero.
*obgestus. id.
obhaesi, *obhaesus } v. obhaereo ou obhaeresco.
obii v. obeo.
obitus id.
obivi id.
objeci v. objicio.
objectus id.
oblangui v. oblanguesco
oblatus v. offero.
oblevi v. oblino.
oblisi v. oblido.
oblisus id.
oblitui v. oblitesco.
oblitus v. obliviscor.
oblitus (i bref) v. oblino.
oblivi id.
oblocutus v. obloquor.
*oblusi v. obludo.
*oblusus id.
obmutui v. obmutesco.
obnatus v. obnascor.
obnisus v. obnitor.
obnixus id.
obnupsi v. obnubo.
obnuptus id.
obortus v. oborior.
obrepsi v. obrepo.
obrigui v. obrigeo.
ou *obrigesco.
*obrosi v. obrodo.
obrosus id.
obsaepsi, *obsaeptus } v. obsaepio ou obsepio.
obsecutus v. obsequor.
obsedi v. obsideo
ou obsido.
*obsepsi v. obsepio.
obseptus id.
obsessus v. obsideo
ou *obsido.
obsevi v. obsero.
obsitus id.
obsolefactus v. obsolefacio
ou obsolefio.
*obsolefeci v. obsolefacio.
obsoletus, obsolevi } v. obsoleo ou *obsolesco.
*obsonitus v. obsono.
*obsonui id.
obsordui v. obsordesco.
*obstipui v. obstipesco.
obstiti v. obsisto.
ou obsto.
obstitus v. obsisto.
obstrepitus v. obstrepo.
obstrepui id.
obstrictus v. obstringo.
obstrinxi id.
obstructus v. obstruo.
*obstrusi v. obstrudo.
obstrusus id.
*obstruxi v. obstruo.
obstupefactus v. obstupefacio.
*obstupefeci id.
obstupui v. obstupesco.
obsurdui v. obsurdesco.
obtectus v. obtego.
obtensus v. obtendo.
obtentus v. obtendo
ou obtineo.
obtexi v. obtego.
obtexui v. obtexo.
obtigi v. obtingo
ou obtingit (c'est un verbe imperson.).
obtorpui v. obtorpesco
ou obtorpeo.
obtorsi v. obtorqueo.
obtortus id.
*obtractus v. obtraho.
*obtraxi id.
obtritus v. obtero.
obtrivi id.
obtrusi v. obtrudo.
*obtrusus id.
obtudi v. obtundo.
obtuli v. offero.
obtunsus v. obtundo.
obtursi v. obturgesco.
obtusus v. obtundo.
*obtutus v. obtueor.
obunctus v. obungo.
*obunxi id.
*obussi v. oburo.
obustus id.
obveni v. obvenio.
*obventus id.
obversus v. obverto.
obvolutus v. obvolvo.

Occallui v. occallesco.
*occalui v. occalesco.
occanui v. occano.
occasus v. occido (i bref)
*occentus v. occino.
occepi v. occipio.
occeptus id.
occessi v. occedo.
*occessus id.
occinui v. occino.
occisus v. occîdo.
occlusi v. occludo.
occlusus id.
occubitus, occubui } v. occubo ou occumbo
occucurri v. occurro.
(occurri).
occultus v. occulo.
occului id.
occursus v. occurro.

Offeci v. officio.
offectus id.
offensus v. offendo.
*offixi v. offigo.

offixus v. offigo.
*offlexi v. offlecto.
*offlexus id.
*offractus v. offringo.
*offregi id.
offudi v. offundo.
offulsi v. offulcio
ou offulgeo.
offultus v. offulcio.
offusus v. offundo.

Olfactus v. olfacio.
olfeci id.
Omisi v. omitto.
omissus id.

Opertus v. operio.
operui id.
oppactus v. oppango.
oppallui v. oppalleo.
ou *oppallesco.
oppansus v. oppando.
oppassus id.
oppegi v. oppango.
oppertus v. opperior.
oppetitus v. oppeto.
oppetivi id.
oppletus v. oppleo.
opplevi id.
oppositus v. oppono.
oppostus id.
opposui id.
oppressi v. opprimo.
oppressus id.

---

orsus v. ordior.
ortus v. orior.
ostensus v. ostendo.
ostentus id.

P

Pactus v. paciscor.
ou pango.
pallui v. palleo.
ou pallesco.
panctus v. pango.
pansi id.
pansus v. pando.
panxi v. pango.
parcitus v. parco.
parcui id.
paritus v. pareo.
ou *pario.
parsi v. parco.
parsus id.
partus v. pario.
passus v. patior.
ou pando.
pastus v. pasco.
ou pascor.
patefactus v. patefacio.
patefeci id.
patui v. pateo.
ou *patesco.
pavefactus v. pavefacio
*pavefeci id.
pavi v. paveo
ou pasco.

Pectitus v. pecto.
pectivi id.
*peditus v. pedo.
pegi v. pango
ou pago.
pellectus v. pellego.
ou pellicio.
pellexi v. pellicio.
pellicui id.
pelluxi v. pelluceo.
pensus v. pendo.
pepedi v. pedo.
pependi v. pendeo.
ou pendo.
peperci v. parco.
peperi v. pario.
pepigi v. pango.
ou *paciscor.
pepugi v. pungo.
pepuli v. pello.
peractus v. perago.
peracui v. peraceo.
ou peracesco.
*perarsi v. perardeo.
perarui v. perareo
ou peraresco.
*percaesus v percaedo.
percalefactus v. percalefacio.
*percalefeci id.
percalfactus id.
percallui v. percalleo.
ou *percallesco
percalui v. percaleo
ou percalesco.
percecidi v. percido
ou *percaedo.
percepi v. percipio.
perceptus id.
percii v. percieo.
ou percio.
percisus v. percido.
percitus } v. percieo.
*percivi } ou percio.
perclarui v. perclareo.
ou perclaresco
percoctus v. percoquo.
percognitus v. percognosco.
percognovi id.
percolui v. percolo.
percoxi v. percoquo.
percrebrui } v. percrebresco.
percrebui } ou *percrebesco
percrepitus v. percrepo
percrepui id.
percucurri v. percurro.
(percurri).
perculi v. percello.
perculsus id.
percultus v. percolo.
percursus v. percurro.
percussi v. percutio.
percussus id.
*percusus v. percudo.
*perdeletus v. perdeleo.
*perdelevi. id.
perdidi v. perdo.
perdidici v. perdisco.
perditus v. perdo.
*perdixi v. perdico.
perdoctus v. perdoceo.
perdolui v. perdoleo
ou *perdolesco.
perdomitus v. perdomo.
perdomui id.
perduxi v. perduco.
peregi v. perago.
peremi v. perimo.
peremptus id.
peremtus. id.
peresus v. peredo.
perfeci v. perficio.
perfectus id.
*perfixi v. perfigo.
perfixus id.
perfletus v. perfleo.
*perflevi id.
perfluxi v. perfluo.
perfluxus id.
perfodi v. perfodio.
perfossus id.
perfractus v. perfringo.
perfregi id.
perfremui v. perfremo.
perfrictus v. perfrico.
perfricui id.
perfrixi v. perfrigeo
ou *perfriges
perfructus v. perfrui.

perfruitus v. perfruor.
perfudi v. perfundo.
*perfugitus v. perfugio.
perfunctus v. perfungor.
perfusus v. perfundo.
perhausi v. perhaurio.
perhaustus id.
perhorrui v. perhorreo.
ou *perhorresco
perii v. pereo.
peritus. id.
perivi id.
perlapsus v. perlabor.
perlatus v. perfero.
perlectus v. perlego.
ou perlicio.
ou pellicio.
perlevi v. perlino.
perlexi v. perlicio.
ou pellicio.
perlitus v. perlino.
perluxi v. perluceo.
ou pelluceo.
*permadefactus v. permadefacio.
*permadefeci id.
permadui v. permadeo.
ou permadesco
permansi v. permaneo.
permansus id.
permaturui v. permaturesco.
permensus v. permetior
*permictus, perminxi. v. permingo. ou permeio.
permisi v. permitto.
permissus id.
permistus v. permisceo.
permixtus id.
permotus v. permoveo.
permovi id.
permulctus v. permulceo
permulsi id.
permulsus id.
pernetus v. perneo.
*pernevi id.
pernotui v. pernotesco.
pernotus v. pernosco.
*pernovi id.
perolevi v. peroleo.
ou *perolesco.
perpastus v. perpasco.
ou perpascor.
*perpavi v. perpasco.
perpensus v. perpendo.
perpessus v. perpetior.
perpressi v. perprimo.
perpressus id.
perpuli v. perpello.
perpulsus id.
perpunctus v. perpungo
*perpunxi id.
perquisitus v. perquiro.
perquisivi id.
perrectus v. pergo.
perrepsi v. perrepo.
perrexi v. pergo.
*perrosi v. perrodo.
*perrosus id.
perrupi v. perrumpo.
perruptus id.
perscidi v. perscindo.
perscissus id.
perscripsi v. perscribo.
perscriptus id.
*persculpsi v. persculpo
persectus v. perseco.
persecui id.
persecutus v. persequor
persedi v. persedeo.
ou persideo.
ou persido.
persensi v. persentio.
*persensus id.
persenui v. persenesco.
*persertus v. persero.
perserui id.
*persessus v. persedeo.
ou persideo.
ou persido.
persevi v. persero.
*persitus id.
persolutus v. persolvo.
*personitus v. persono.
personui id.
perspectus v. perspicio.
perspexi id.
perstiti v. persisto
ou persto.
perstratus v. persterno.
*perstravi id.
*pertrepitus v. perstrepo
perstrepui id.
perstrictus v. perstringo
perstrinxi id.
perstructus v. perstruo.
*perstruxi id.
persuasi v. persuadeo.
persuasus id.
pertabui v. pertabeo.
ou pertabesco.
pertaeduit v. pertaedet.
ou pertaedescit (c'est un verbe imperson.)
pertaesum v. pertaedet.
(c'est un verbe impersonnel.)
pertensus v. pertendo.
*pertentus id.
pertersi, pertersus v. pertergeo. ou pertergo.
pertexui v. pertexo.
pertimefactus v. pertimefacio.
*pertimefeci id.
pertimui v. pertimeo.
ou pertimesco.
*pertonui v. pertono.
pertractus v. pertraho.
pertraxi id.
pertritus v. pertero.
*pertrivi id.
pertudi v. pertundo.
pertuli v. perfero.
pertusus v. pertundo.
perunctus v. perungo.
perunxi id.
*perursi v. perurgeo.
perussi v. peruro.
perustus id.
pervasi v. pervado.
pervasus id.
pervectus v. perveho.
perveni v. pervenio.
perventus id.
perversus v. perverto.
*pervexi v. perveho.
pervici v. pervinco.
pervictus v. pervinco.
ou *pervivo.
*pervidi v. pervideo.
*pervisus id.
pervixi v. pervivo.
*pervolui v. pervolo.
pervolutus v. pervolvo.
pessumdedi, pessundedi v. pessumdo. ou pessundo.
petii v. peto.
petitus id.
petivi id.
pexi v. pecto.
pexui id.
pexus id.

Pictus v. pingo.
pinguefactus v. pinguefacio.
*pinguefeci id.
pinsitus v. pinso.
pinsui id.

pinsus v. pinso.
pinxi v. pingo.
pistus v. pinso.

---

planctus v. plango.
planxi id.
plausi v. plaudo.
plausus id.
plexi v. plecto.
plexui id.
plexus id.
pluit v. pluit.
pluvit id. (C'est un verbe impersonnel).

Pollinctus v. pollingo.
pollinxi id.
polluctus v. polluceo.
polluxi id.
poposci v. posco.
porreci v. porricio.
porrectus v. porricio. ou porrigo
porrexi v. *porricio. ou porrigo
portentus v. portendo.
poscitus v. posco.
positus v. pono.
posivi id.
Possedi, possessus v. possideo. ou possido.
postfui v. postsum.
postpositus v. postpono
postposui id.
*postscripsi v. postscribo.
*postscriptus. id.
postus v. pono.
posui id.
potui v. possum.
potus v. poto.

Praecautus v. praecaveo
praecavi id.
praecellui v. praecello.
praecentus v. praecino.
praecepi v. praecipio.
praeceptus id.
praecerpsi v. praecerpo.
praecessi v. praecedo.
praecessus id.
praecinctus v. praecingo
praecinui v. praecino.
praecinxi v. praecingo.
praecisus v. praecido.
praeclusi v. praecludo.
praeclusus id.
praecoctus v. praecoquo
praecognitus v. praecognosco.
*praecognovi id.
*praecolui v. praecolo.
*praecompositus v. praecompono.
*praecomposui id.
*praeconsumpsi v. praeconsumo.
*praeconsumptus id.
*praeconsumsi id.
*praeconsumtus. id.
*praecorrupi v. praecorrumpo.
praecorruptus id.
praecoxi v. praecoquo.
praecucurri v. praecurro (praecurri)
praecultus v. praecolo.
praecursus v. praecurro.
*praecussi v. praecutio.
praecussus id.
praedidici v. praedisco.
*praedispositus v. praedispono.
*praedisposui id.
praedixi v. praedico.
praedoctus v. praedoceo.
*praedomitus v. praedomo.
*praedomui id.
praeduxi v. praeduco.
praefeci v. praeficio.
praefectus id.
*praefisus v. praefido (v. p. 146).
praefixi v. praefigo.
praefixus id.
*praefodi v. praefodio.
praefossus id.
praefotus v. praefoveo.
*praefovi id.
praefractus v. praefringo.
*praefregi id.
*praefudi v. praefundo
*praefugitus v. praefugio.
praefui v. praesum.
praefulsi v. praefulcio. ou praefulgeo.
praefultus v. praefulcio.
*praefusus v. praefundo
*praegessi v. praegero.
*praegestus id.
praegressus v. praegredior.
praeii v. praeeo.
*praeinfudi v. praeinfundo.
praeinfusus. id.
*praeitus v. praeeo.
praeivi id.
*praejactus v. praejacio
praejeci id.
*praejutus v. praejuvo.
praejuvi id.
praelapsus v. praelabor.
praelatus v. praefero.
praelectus v. praelego.
praelevi v. praelino.
*praelitus id.
*praelocutus v. praeloquor.
praelusi v. praeludo.
praelusus id.
praeluxi v. praeluceo.
*praemaledixi v. praemaledico.
*praemansus v. praemando.
praemensus v. praemetior.
*praemersi v. praemergo
*praemersus id.
praemisi v. praemitto.
praemissus id.
praemistus v. pramisceo
praemixtus id.
*praemordi v. praemordeo.
praemorsi id.
praemorsus id.
praemortuus v. praemorior.
*praemotus v. praemoveo.
*praemovi id.
*praemulsi v. praemulceo.
*praemulsus id.
*praenexui v. praenecto.
praenexus id.
*praenotus v. praenosco
*praenovi id.
praeostensus v. praeostendo.
*praepassus v. praepatior.
*praependi v. praependeo.
praepositus v. praepono
praeposivi id.

praepostus v. praepono.
praeposui id.
praepotui v. praepossum.
*praequestus v. praequeror.
*praerasi v. praerado.
praerasus id.
praereptus v. praeripio.
praerigui v. praerigeo. ou praerigesco.
praeripui v. praeripio.
*praerosi v. praerodo.
praerosus id.
*praerupi v. praerumpo.
praeruptus id.
praescitus, praescivi { v. praescio. ou *praescisco.
praescripsi v. praescribo
praescriptus id.
praesectus v. praeseco.
praesecui id.
praesedi v. praesideo. ou praesido.
praesensi v. praesentio.
praesensus id.
*praesepsi v. praesepio.
praeseptus id.
*praesepultus v. praesepelio.
praesessus v. praesideo.
*praesonitus v. praesono
*praesonui id.
praestinctus v. praestinguo.
praestinxi id.
praestiti v. praesto.
praestitus id.
praestrictus v. praestringo.
praestrinxi id.
praestructus v. praestruo.
*praestruxi id.
praesumpsi v. praesumo
praesumptus id.
*praesumsi id.
*praesumtus id.
*praesurrectus v. praesurgo.
*praesurrexi id.
praetactus v. praetango.
praetectus v. praetego.
praetensus v. praetendo.
praetentus id.
praeteráctus v. praeterago.
praetercursus v. praetercurro.
*praeterduxi v. praeterduco.
*praeteregi v. praeterago.
praeterfui v. praetersum
*praetergressus v. praetergredior.
praeterii v. praetereo.
praeteritus id.
praeterivi id.
*praeterlapsus v. praeterlabor.
praeterlatus v. praeterfero.
praetermisi v. praetermitto.
praetermissus id.
*praetertuli v. praeterfero.
praetervectus v. praeterveho.
*praetervexi id.
*praetetigi v. praetango.
*praetexi v. praetego.
praetexui v. praetexo.
*praetimui v. praetimeo. ou praetimesco.
praetinctus v. praetingo
*praetinxi id.
praetonsus v. praetondeo.
*praetorsi v. praetorqueo.
praetortus id.
*praetotondi v. praetondeo.
*praetritus v. praetero.
praetrivi id.
praetuli v. praefero.
praeunctus v. praeungo
*praeunxi id.
*praeussi v. praeuro.
praeustus id.
praevectus v. praeveho.
*praeveni v. praevenio.
praeventus id.
praeversus v. praeverto.
*praevetitus v. praeveto
*praevetui. id.
*praevexi v. praeveho.
*praevidi v. praevideo.
*praevinctus v. praevincio.
*praevinxi id.
praevisus v. praevideo.
praevorsus v. praevorto. ou praeverto.
praevulsi v. praevello.
praevulsus v. praevello.
prandi v. prandeo.
pransus id.
prehensus v. prehendo.
prensus v. prendo. ou prehendo.
pressi v. premo.
pressus id.
processi v. procedo.
processus id.
*procinctus v. procingo.
*procinxi id.
procitus v. procio. ou procieo.
procivi v. procieo.
procubitus, procubui { v. procubo. ou procumbo.
procucurri v. procurro. (procurri).
procursus. id.
procusus v. procudo.
prodactus v. prodigo.
prodegi id.
prodidi v. prodo.
prodii v. prodeo.
proditus v. prodo. ou prodeo.
*prodixi v. prodico.
produxi v. produco.
profeci v. proficio.
profectus v. proficio ou proficiscor.
professus v. profiteor.
proflictus v. profligo.
*proflixi id.
profluxi v. profluo.
*profluxus id.
profudi v. profundo.
*profugitus v. profugio.
profui v. prosum.
profusus v. profundo.
progenitus v. progigno.
progenui id.
*progessi v. progero.
*progestus id.
progressus v. progredior
projeci v. projicio.
projectus id.
prolapsus v. prolabor.
prolatus v. profero.
prolocutus v. proloquor,
prolusi v. proludo.
prolusus id.
promisi v. promitto.

promissus v. promitto.
promotus v. promoveo.
promovi id.
prompsi v. promo.
promptus id.
*promsi id.
·promtus id.
*promulsi v. promulceo.
*promulsus id.
propansus v. propando.
propassus id.
propendi v. propendeo.
propensus id.
propositus v. propono.
proposui id.
propuli v. propello.
propulsus id.
prorepsi v. prorepo.
proreptus v. proripio.
ou *prorepo.
proripui v. proripio.
prorupi v. prorumpo.
proruptus id.
prosatus v. prosero.
proscidi v. proscindo.
proscissus id.
proscripsi v. proscribo.
proscriptus id.
prosectus v proseco.
prosecui id.
prosecutus v. prosequor
*prosensi v. prosentio.
*prosensus id.
prosertus v. prosero.
proserui id.
prosevi id.
prosilui v. prosilio.
prospectus v. prospicio.
*prospersi v. prospergo.
prospersus id.
prospexi v. prospicio.
prostiti v. prosto.
prostratus v. prosterno.
prostravi id.
*prosumpsi v. prosumo.
*prosumptus id.
*prosumsi id.
*prosumtus id.
protectus v. protego.
protensus v. protendo.
protentus id.
protexi v. protego.
protractus v. protraho.
protraxi id.
protritus v. protero.
protrivi id.
protrusi v. protrudo.
protrusus id.
protuli v. profero.
provectus v. proveho.
proveni v. provenio.
proventus. id.
proversus v. proverto.
provexi v. proveho.
*provictus v. provivo.
providi v. provideo.
provisus id.
*provixi v. provivo.
ou proviviscо.
provolutus v. provolvo.
provorsus v. provorto.
ou proverto.

Pubui v. pubeo.
ou pubesco.
pudefactus v. pudefacio.
*pudefeci . id.
pulsus v. pello.
punctus v. pungo.
punxi id.
pupugi id.
*putrefactus v. putrefacio.
*putrefeci id.
putrui v. putreo
ou *putresco.
putui v. puteo.
ou *putesco.
ou *putisco.

Q

Quaesitus v. quaero.
quaesivi v. quaero.
ou quaeso.
*quassi v. quatio.
quassus id.
*quatefeci v. quatefacio.

Questus v. queror.

Quietus v. quiesco.
quievi id.

quii v. queo.
quitus id.
quivi id.

R

Raptus v. rapio.
rapui id.
rarefactus v. rarefacio.
*rarefeci id.
rasi v. rado.
rasus id.
ratus v. reor.
rausi v. raucio
rausus id.

---

*Recalefactus v. recalefacio.
*recalefeci id.
recalui v. recaleo.
ou *recalesco.
recandui v. recandeo.
ou recandesco.
recasus v. recido (i bref).
*recautus v. recaveo.
*recavi id.
recellui v. recello.
recensus v. recenseo.
recentus v. recino.
recepi v. recipio.
receptus id
recessi v. recedo.
recessus id.
recinctus v. recingo.
recinui v. recino.
*recinxi v. recingo.
recisus v. recido.
reclusi v. recludo.
reclusus id.
recoctus v. recoquo.
recognitus v. recognosco
recognovi id.
recollectus v. recolligo.
recollegi id.
recolui v. recolo.
recompositus v. recompono.
*recomposui id.
recondidi v. recondo.
reconditus id.
recondui id.
*reconduxi v. reconduco
*reconsuevi v. reconsuesco.
recorrectus v. recorrigo.
*recorrexi id.
recoxi v. recoquo.
*recretus v. recresco.
*recrevi id.
recrudui v. recrudesco.
rectus v. rego.
recubitus } v. recubo.
recubui } ou recumbo.
recucurri v. recurro.
(recurri).
recultus v. recolo.
recursus v. recurro.
recussi v. recutio.
recussus id.
redactus v. redigo.
reddidi v. reddo.

redditus v. reddo.
redegi v. redigo.
redemi v. redimo.
redemptus id.
redemtus id.
redii v. redeo.
reditus id.
redivi id.
reduxi v. reduco.
refeci v. reficio.
refectus id.
referbui v. referveo.
ou refervesco.
refersi v. refercio.
refertus id.
refervi v. referveo
ou refervesco.
refixi v. refigo.
refixus id.
reflexi v. reflecto.
reflexus id.
reflorui v. *refloreo.
ou refloresco.
*refluxi v. refluo.
*refluxus id.
refodi v. refodio.
refossus id.
refotus v. refoveo.
*refovi id.
refractus v. refringo.
refregi id.
refricui v. refrico.
refrigui v. refrigeo
ou refrigesco.
refrixi v. refrigo ou refrigesco.
refudi v refundo.
refugitus v. refugio.
refulsi v. refulgeo.
ou *refulgesco.
refusus v. refundo.
regessi v. regero.
regestus id.
regressus v. regredior.
rejeci v. rejicio.
rejectus id.
relangui v. relangueo.
ou relanguesco.
relapsus v. relabor.
relatus v. refero.
relectus } v. relego.
relegi } ou *religo.
relevi v. relino.
relictus v. relinquo.
reliqui id.

*relisi v. relido.
relisus id.
*relitus v. relino.
relivi v. id.
*relocutus v. reloquor.
*relusi v. reludo.
*relusus id.
reluxi v. reluceo.
ou *relucesco.
remacrui v. remacresco
reman- datus. } remando (are), ou
reman- davi. } *remando (ere, avec e bref) (1).
remansi v. remaneo.
*remansus id.
remensus v. remetior.
remisi v. remitto.
remissus id.
remistus v. remisceo.
remixtus id.
remordi v. remordeo.
remorsus id.
remotus v. removeo.
removi id.
*remulsi v. remulceo.
remulsus id.
renatus v. renascor.
*renetus v. reneo.
*renevi id.
renisus v. renitor.
renixus id.
repensus v. rependo.
*repercussi v. repercutio
repercussus id.
reperi v. reperio.
repertus id.
repetitus v. repeto.
repetivi id.
*repexi v. repecto.
repexus id.
repletus v. repleo.
replevi id.
*replexi v. replecto.
*replexus id.
replicitus v. replico.
replicui id.
repositus v. repono.
reposivi id.
repostus id.
reposui id.
reprehensus v. reprehendo.
reprensus v. reprendo.
ou reprehendo.

repressi v. reprimo.
repressus id.
*repromisi v. repromitto
repromissus id.
repsi v. repo
repuli v. repello.
repulsus id.
repunxi v. repungo.
repupugi id.
requietus v. requiesco.
requievi id.
requisitus v. requiro.
requisivi id.
*resanui v. resanesco.
resarsi v. resarcio.
resartus. id.
*resatus v. resero.
rescidi v. rescindo.
rescissus id.
rescitus } v. rescio.
rescivi } ou rescisco.
*rescripsi v. rescribo.
rescriptus id.
resectus v. reseco.
resecui id.
resecutus v. resequor.
resedi v. resideo.
ou resido.
resessus v. resideo.
ou *resido.
resevi v. resero.
resilui v. resilio.
*resipi v. resipisco.
resipivi } v. resipio.
resipui } ou *resipisco.
resolutus v. resolvo.
respectus v. respicio.
respersi v. respergo.
respersus id.
respexi v. respicio.
respondi v. respondeo.
responsus id.
restinctus v. restinguo.
restinxi id.
restiti v. resisto
ou resto.
restitus v. resisto.
restrictus v. restringo.
restrinxi id.
restructus v. restruo.
*restruxi id.
*resultus v. resilio.
*resumpsi v. resumo.
resumptus id.
*resumsi id.

(1) Lünemann cite Pline pour ces formes.

*resumtus v. resumo.
resurrectus v. resurgo.
resurrexi id.
retectus v. retego.
retensus v. retendo.
retentus v. retineo.
ou *retendo.
*retersi v. retergeo
ou retergo.
retexi v. retego.
retexui v. retexo.
*retondi v. retondeo.
retonsus id.
retorsi v. retorqueo.
retortus id.
retostus v. retorreo.
retractus v. retraho.
*retradidi v. retrado.
*retraditus id.
retraxi v. retraho.
*retritus v. retero.
*retrivi id.
retroactus v. retroago.
*retroduxi v. retroduco.
retroegi v. retroago.
*retroflexi v. retroflecto.
retroflexus id.
*retrogressus v. retrogradior.
*retrospectus v. retrospicio.
*retrospexi id.
*retroversus v. retro-verto.
*retrusi v. retrudo.
retrusus id.
retudi v. retundo.
retuli v. refero.
retunsus v. retundo.
retusus id.
revalui v. revalesco
ou revaleo.
revanui v. revanesco.
revectus v. reveho.
*revendidi v. revendo.
*revenditus id.
*reveni v. revenio.
*revenii v. reveneo.
*revenivi id.
reventus v. revenio.
reversus v. reverto.
ou revertor.
revexi v. reveho.
*revici v. revinco.
revictus v. revinco.
ou *revivo.
ou *revivisco.
*revigui v. revigesco.
revinctus v. revincio.
*revinxi id.
revirui v. revireo.
ou reviresco.
revisus v. reviso.
revixi v. revivisco.
ou *revivo.
revolutus v. revolvo.
*revomitus v. revomo.
*revomui id.
revulsi v. revello.
revulsus id.
rexi v. rego.

Rictus v. ringor.
rigui v. rigeo.
ou *rigesco.
risi v. rideo.
risus id.

Rosi v. rodo.
rosus id.

Rubefactus v. rubefacio.
*rubefeci id.
rubui v. rubeo.
ou *rubesco.
*ruditus v. rudo.
rudivi id.
*ruitus v. ruo.
rupi v. rumpo.
ruptus id.

S

Salsus v. sallo.
ou salo.
saltus v. salio.
salui id.
sancivi v. sancio.
sanctus id.
sanui v. sanesco.
sanxi v. sancio.
sapii v. sapio.
sapivi id.
sapui id.
*sarrui v. sarrio.
sarsi v. sarcio.
sartus id.
*sarui v. sario.
*satactus v. satago.
sategi id.
*satisdedi v. satisdo.
satisfactus v. satisfacio.
satisfeci id.
satus v. sero.

scalpsi v. scalpo.
scansus v. scando.
scidi v. scindo.
scissus id.
scitus } v. scio.
scivi } ou scisco.
scripsi v. scribo.
scriptus id.
sculpsi v. sculpo.

Secessi v. secedo.
*secessus id.
*seclusi v. secludo.
seclusus id.
secretus v. secerno.
secrevi id.
sectus v. seco.
secubitus v. secubo.
secubui id.
secui v. seco.
secutus v. sequor.
sedi v. sedeo.
ou sido.
seduxi v. seduco.
sejunctus v. sejungo.
*sejunxi id.
selectus v. seligo.
selegi id.
semotus v. semoveo.
*semovi id.
sensi v. sentio.
sensus id.
senui v. seneo.
ou senesco.
sepositus v. sepono.
seposui id.
sepsi v. sepio.
septus id.
sepultus v. sepelio.
serpsi v. serpo.
sertus v. sero.
serui id.
sessus v. sedeo.
sevi v. sero.

Siccavi v. sicco.
ou *siccasco.
silui v. sileo.
ou *silesco.
situs v. sino.
sivi id.

Solitus v. soleo.
solui id.
solutus v. solvo.
sonitus v. sono.
sonui id.
sorbsi v. sorbeo.
sorpsi id.
sorptus id.

Sparsi v. spargo.
sparsus id.
*spectus v. specio.
spexi id.
sponsus v. spondeo.
spopondi id.
spretus v. sperno.
sprevi id.

Status v. sto.
ou sisto.
stertui v. sterto.
steti v. sto.
ou sisto.
stiti v. sisto.
stratus v. sterno.
stravi id.
strepitus v. strepo.
strepui id.
strictus v. stringo.
stridi v. strido.
ou strideo.
strinxi v. stringo.
structus v. struo.
struxi id.
stupefactus v. stupefacio
*stupefeci id.
stupui v. stupeo.
ou *stupesco.

Suasi v. suadeo.
suasus id.
subactus v. subigo.
*subbibitus v. subbibo.
*subcentus v. subcino.
*subcessi v. subcedo.
*subcessus id.
subcinctus v. subcingo.
*subcinui v. subcino.
subcinxi v. subcingo.
*subcisus v. subcido.
subcretus } v. subcerno
*subcrevi } ou *subcresco
*subcucurri v. subcurro
(subcurri).
*subcursus id.
subcussi v. subcutio.
subcussus id.
subcusus v. subcudo.
subdidi v. subdo.
subditus id.
*subdivisi v. subdivido.
subdivisus id.
subduxi v. subduco.
subegi v. subigo.
suberectus v. suberigo.
*suberexi id.
subesus v. subedo.
*subfui v. subsum.

subii v. subeo.
*subinjeci v. subinjicio.
subinjectus id.
*subinvidi v. subinvideo
subinvisus id.
subitus v. subeo.
subivi id.
subjeci v. subjicio.
subjectus id.
subjunctus v. subjungo.
subjunxi id.
sublapsus v. sublabor.
sublatus v. tollo.
ou suffero.
sublectus v. sublego.
ou subligo.
sublevi v. sublino.
sublitus id.
*subluxi v. subluceo.
*submersi v. submergo.
submersus id.
submisi v. submitto.
submissus id.
submotus v. submoveo.
*submovi id.
subnatus v. subnascor.
*subnexui v. subnecto.
subnexus id.
*subnisus v. subnitor.
subnixus id.
subostensus v. subostendo.
*subrasi v. subrado.
subrasus id.
subrectus v. subrigo.
subrepsi v. subrepo.
subrexi v. subrigo.
*subrisi v. subrideo.
*subrisus id.
*subscripsi v. subscribo
subscriptus id.
subsectus v. subseco.
subsecui id.
subsecutus v. subsequor
subsedi v. subsideo.
ou subsido.
*subsensi v. subsentio.
*subsensus id.
subsertus v. subsero.
subserui id.
subsessus v. subsideo.
ou subsido.
subsevi v. subsero.
subsilui v. subsilio.
substiti v. subsisto.
substitus id.
substratus v. substerno.
substravi id.

substrictus v. substringo
*substrinxi id.
substructus v. substruo
*substruxi id.
*subsultus v. subsilio.
subtectus v. subtego.
*subtensus v. subtendo
subtentus id.
*subteractus v. subterago.
*subterduxi v. subterduco.
*subteregi v. subterago.
*subterfugitus v. subterfugio.
*subterlapsus v. subterlabor.
*subtexi v. subtego.
*subtexui v. subtexo.
subtractus v. subtraho.
*subtraxi id.
subtritus v. subtero.
subtrivi id.
*subtudi v. subtundo.
subtusus id.
*subussi v. suburo.
subustus id.
subvectus v. subveho.
subveni v. subvenio.
subventus id.
subversus v. subverto.
subvexi v. subveho.
subvolsus v. subvello.
*subvorsus v. subvorto.
ou subverto.
subvulsus v. subvello.
succensus v. succendo.
succentus v. succino.
successi v. succedo.
successus id.
succinctus v. succingo.
succinui v. succino.
succinxi v. succingo.
succisus v. succido.
*succretus } v. succerno.
*succrevi } ou succresco.
succubitus v. succumbo
succubui id.
*succucurri v. succurro.
*(succurri).
succursus. id.
succussi v. succutio.
succussus id.
suctus v. sugo.
suetus } v. sueo.
suevi } ou suesco.
suffeci v. sufficio.

suffectus v. sufficio.
sufferctus v. suffercio.
*suffersi id.
suffertus id.
*suffervefactus v. suffervefio.
*suffixi v. suffigo.
suffixus id.
suffodi v. suffodio.
suffossus id.
suffudi v. suffundo.
*suffugitus v. suffugio.
*suffulsi v. suffulcio.
suffultus id.
suffusus v. suffundo.
suggessi v. suggero.
suggestus id.
suggressus v. suggredior
*summisi v. summitto.
summissus id.
*summotus v. summoveo.
*summovi id.
sumpsi v. sumo.
sumptus id.
sumsi id.
sumtus id.
superactus v. superago.
*superadjeci v. superadjicio.
*superadjectus id.
superad-stiti. } v. *superassisto.
*supera-stiti. } ou superasto.
*supercontexi v. supercontego.
*supercretus v. supercresco.
*supercrevi id.
*superduxi v. superduco
*superegi v. superago.
*superesus v. superedo.
*superfixi v. superfigo.
*superfixus id.
superfudi v. superfundo
superfui v. supersum.
superfusus v. superfundo.
*supergessi v. supergero
*supergestus id.
supergressus v. supergredior.
*superillevi v. superillino.
superillitus id.
superimpositus v. superimpono.
*superimposui id.
*superincubui v. superincumbo.
*superinduxi v. superinduco.
*superinfudi v. superinfundo.
superinfusus id.
*superingessi v. superingero.
superingestus id.
*superinjeci v. superinjicio.
superinjectus id.
*superinstratus v. superinsterno.
*superinstravi id.
superinstructus v. superinstruo.
*superinstruxi id.
superjactus v. superjacio
superjeci id.
superjectus id.
superlatus v. superfero.
*superlevi v. superlino.
superlitus id.
supermensus v. supermetior.
*supermisi v. supermitto.
*supermissus id.
*supernatus v. supernascor.
*superpictus v. superpingo.
*superpinxi id.
superpositus v. superpono.
superposui id.
*superrasi v. superrado.
*superrasus id.
*superscripsi v. superscribo.
superscriptus id.
*supersedi v. supersedeo.
supersessus id.
supersparsus v. superspargo.
*superspersi v. superspergo.
superspersus id.
supersteti v. supersto.
*superstiti v. supersisto.
*superstitus id.
superstratus v. supersterno.
*superstravi id.
superstrictus v. superstringo.
*superstrinxi id.
superstructus v. superstruo.
*superstruxi id.
supertectus v. supertego
*supertexi id.
*supertuli v. superfero.
superunctus v. superungo.
*superunxi id.
supervectus v. superveho.
superveni v. supervenio
*superventus id.
*supervexi v. superveho
*supervictus v. supervivo
supervixi id.
supervolutus v. supervolvo.
suppactus v. suppingo.
*suppegi id.
*suppetitus v. suppeto.
*suppetivi id.
suppictus v. suppingo.
*suppinxi id.
*supplausi v. supplaudo
*supplausus. id.
suppletus v. suppleo.
supplevi id.
*supplosi v. supplodo.
*supplosus id.
suppositus v. suppono.
supposivi id.
supposui id.
suppressi v. supprimo.
suppressus id.
*supradixi v. supradico
*suprascansus v. suprascando.
*suprascripsi v. suprascribo.
suprascriptus id.
surrectus v. surrigo ou surgo.
*surrepsi v. surrepo.
surreptus v. surripio. ou *surrepo.
surrexi v. surrigo. ou surgo.
*surripui v. surripio.
suscepi v. suscipio.
susceptus id.
suspectus v. suspicio.
suspensus v. suspendo.
suspexi v. suspicio.
sustentus v. sustineo.

sustuli v. suffero
ou tollo.
Suxi v. sugo.

T

Tabui v. tabeo.
ou tabesco.
tactus v. tango
ou tago.
taesus v. taedet (c'est un verbe impersonnel).

Tectus v. tego.
tempsi v. temno.
temsi id.
*temtus id.
tensus v. tendo.
tentus v. tendo.
ou teneo.
tepefactus v. tepefacio.
*tepefeci id.
tepui v. tepeo.
ou *tepesco.
tersi / tersus v. tergo ou tergeo.
tetendi v. tendo.
tetigi v. tango.
ou tago.
tetini v. teneo.
tetuli v. fero.
texi v. tego.
texui v. texo.

Timui v. timeo
ou *timesco.
tinctus / tinxi v. tingo ou tinguo.

Tonitus v. tono.
tonsus v. tondeo.
tonui v. tono.
torpui v. torpeo.
ou *torpesco.
torrefactus v. torrefacio
torrefeci id.
torsi v. torqueo.
tortus id.
tostus v. torreo.
totondi v. tondeo.

Tractus v. traho.
tradidi v. trado.
traditus id.
traductus v. traduco.
traduxi id.
trajeci v. trajicio.
trajectus id.
tralatus v. transfero.
*tralocutus v. traloquor.
tramisi / tramissus v. tramitto. ou transmitto.
*transabitus v. transabeo.
*transabivi id.
transactus v. transigo.
transadactus v. transadigo.
*transadegi id.
transcensus v. transcendo.
*transcisus v. transcido
transcripsi v. transcribo
transcriptus id.
transcucurri (transcurri). v. transcurro.
transcursus id.
transegi v. transigo.
*transertus v. transero.
*transerui id.
transfixi v. transfigo.
transfixus id.
*transfluxi v. transfluo.
*transfluxus id.
transfodi v. transfodio.
transfossus. id.
transfudi v. transfundo.
*transfugitus v. transfugio.
transfusus v. transfundo
transgressus v. transgredior.
transilui v. transilio.
transitus v. transeo.
transivi id.
*transjunctus v. transjungo.
*transjunxi id.
translapsus v. translabor.
translatus v. transfero.
*translocutus v. transloquor.
transmisi v. transmitto.
transmissus id.
transmotus v. transmoveo
*transmovi id.
transpositus v. transpono.
*transposui id.
transsertus v. transsero
*transserui id.
*transsilui v. transsilio.
*transsultus id.
transtuli v. transfero.
transultus v. transilio.
transvectus v. transveho
transversus v. transverto
*transvexi v. transveho.
transvorsus v. transvorto
ou transverto.
*travectus / *travexi v. traveho. ou transveho.
traxi v. traho.
tremefactus v. tremefacio.
*tremefeci id.
tremui v. tremo.
tritus v. tero.
trivi id.
trusi v. trudo.
trusus id.

Tuli v. fero.
tumefactus v. tumefacio.
*tumefeci id.
tumui v. tumeo
ou *tumesco.
tunsi v. tundo.
tunsus id.
tursi v. turgeo.
*tusi v. tundo.
tusus id.
tutudi id.
tutus v. tueor.

U

Ultus v. ulciscor.
unctus / unxi v. ungo. ou unguo.
ursi v. urgeo.
ou urgueo.
ussi v. uro.
ustus id.
usucaptus v. usucapio.
usucepi id.
*usufactus v. usufacio.
*usufeci id.
usus v. utor.

V

Vacuefactus v. vacuefacio.
*vacuefeci id.
vasi v. vado.
vasus id.

Vectus v. veho.
vendidi v. vendo.
venditus v. id.

veni v. venio.
venii v. veneo.
venitus id.
venivi id.
ventus v. venio.
venumdatus } venumdo
venumdedi }
ou
venundatus } venundo.
venundedi }
*versi v. vergo.
versus v. verto
ou verro.
*vervactus v. vervago.
*vervegi id.
verxi v. vergo.
*vesperavi v. vespero
ou vesperasco.

veteratus } v. vetero.
*veteravi } ou veterasco
vetitus v. veto.
vetui id
vexi v. veho.

---

vici v. vinco.
victus v. vinco.
ou vivo.
vidi v. video.
vietus v. vieo.
vilui v. vileo.
ou *vilesco.
vinctus v. vincio.
vinxi id.
visus v. video
ou *viso.

vixi v. vivo.
ou *vivisco.
ou *vivesco.

---

*Volsi v. vello.
volsus id.
volui v. volo.
volutus v. volvo.
vomitus v. vomo.
vomui id.
votus v. voveo.
vovi id.

Vulsi v. vello.
vulsus id.

§ 42. — Adverbes; comparatif et superlatif des adverbes.

Les adverbes sont, comme en français, primitifs ou dérivés. Les adverbes dérivés sont :

1) Adverbes se terminant en *e* long, parfois en *o*. Ils dérivent des adjectifs de la 2[e] déclinaison; ex. *doctus*, savant, adverbe *doct-e*, savamment (1); *serus*, nocturne, tardif, adverbe *ser-o*, nuitamment, tardivement; *piger*, *pigra*, *pigrum*, négligent, adverbe, *pigr-e*.

2) Adverbes se terminant en *tĕr* ou *ĭtĕr*. Ils dérivent des adjectifs de la 3[e] déclinaison; ex. *fortis, forte*, fort, adverbe *fort-ĭtĕr; prudens*, prudent, adverbe *pruden-ter*, prudemment.

3) Adverbes en *im*. Ils dérivent le plus souvent des participes; ex. *separatim*, de *separatus*, parfois des adjectifs, des substantifs et même des prépositions; ex. *paulus*, peu nombreux, adverbe *paulatim*, peu à peu; *privatus*, privé, adverbe, *privatim; caterva*, la troupe, adverbe, *catervatim*, en troupes; *inter*, entre, adverbe *interim*, sur ces entrefaites.

---

(1) *Bene*, bien, et *male*, mal, ont l'*e* bref. Dans *bene*, dérivé de *bonus*, bon, l'*o* radical est par exception changé en *e*.

4) Adverbes qui se terminent en *ĭtus*, *tus;* ex. *cœlĭ-ĭtus*, d'une manière céleste, dérivé de *cœlum*, le ciel; *in-tus*, dedans, dérivé de *in*.

5) Le neutre de plusieurs adjectifs peut s'employer comme adverbe; ex. *facile*, *difficile*, *nimium* (de *nimius a um*, excessif), *multum*, beaucoup, etc.

6) L'ablatif de beaucoup de substantifs et d'adjectifs peut s'employer comme adverbe; ex. *noctu* (ancien ablatif de *nox*, la nuit), nuitamment; *vesperi* (ablatif de *vesper*), au soir; *quotidie* (*die* est l'ablatif de *dies*, le jour), journellement; *quotannis* (*annis* est l'ablatif pluriel de *annus*, l'année), annuellement (1). Les autres cas, et même le nominatif, s'emploient parfois aussi comme adverbe; ex. *propediem* (*diem* est l'accusatif de *dies*, le jour), au jour prochain; *nudius* (dérivé de *novus dies*), hier; *nudius tertius*, avant-hier; *cominus* (dérivé de *cum manus*), de près. Il va sans dire que *nudius, cominus*, étant adverbes, sont indéclinables, quoiqu'ils aient la terminaison du nominatif.

Les adverbes dérivés des adjectifs et se terminant en *e o ter*, ont un comparatif et un superlatif comme ces adjectifs. Comme les adjectifs, ces adverbes qui en dérivent peuvent manquer de comparatif ou de superlatif ou même de positif; ex. l'adverbe *potius*, plutôt, *potissime*, le plus tôt, il manque de positif. Les deux adverbes primitifs *sæpe*, souvent; *diu*, longtemps, et quelques autres ont aussi un comparatif et un superlatif.

Le comparatif des adverbes se termine, comme celui des adjectifs neutres, en *ius;* ex. *sæpe*, souvent, compa-

---

(1) On verra plus bas (§ 51), que l'ablatif joue souvent le rôle de l'adverbe; ex. *ratione agere*, agir avec raison ou raisonnablement; *cum dignitate*, avec dignité ou dignement.



ratif, *sæp-ius*, plus souvent; *prope*, proche, comparatif, *prop-ius*, plus proche; *cito*, vite, comparatif, *cit-ius*, plus vite. Le comparatif de l'adjectif neutre peut, du reste, s'employer comme comparatif de l'adverbe; ex. *doctus*, savant, comparatif neutre *doctius*, plus savant ou plus savamment; *bonus*, bon, comparatif neutre *melius*, meilleur ou mieux.

Le superlatif des adverbes se termine en *issime;* ex. *sæpe*, souvent, superlatif *sæp-issime*, le plus souvent; *diu*, longtemps, superlatif, *diut-issime*, le plus longtemps ou très-longtemps. On a vu plus haut que l'adjectif positif change sa terminaison *us a um* en *ē* pour devenir adverbe, comme *doctus a um*, savant, *doctē*, savamment. Il en est de même du superlatif de l'adjectif, qui change aussi sa terminaison *us a um* en *e*, pour devenir superlatif d'un adverbe; ex. *doctissimus a um*, le plus savant ou très-savant, *doctissimē*, le plus savamment ou très-savamment; *optimus a um*, le meilleur, *optimē*, le mieux; *pessimus a um*, le plus mauvais, *pessimē*, le plus mal; *uberrimus a um*, le plus abondant, *uberrime*, le plus abondamment.

§ 43. — Les particules finales ou enclitiques

Quelques particules sont enclitiques, c'est-à-dire elles s'ajoutent à la fin d'un mot, comme ceux qui se combinent avec les pronoms; ex. *dam*, *cumque*, etc., mentionnés plus haut § 13. La préposition *cum* s'ajoute à la fin des pronoms; ex. *mecum*, avec moi; *tecum*, avec toi; *nobiscum*, avec nous; *vobiscum*, avec vous; *quocum* ou *quacum*, avec qui; *quibuscum*, avec lesquels. *Ne*, comme interrogatif s'ajoute à la fin d'un mot; ex. *tune es?* Est-ce toi?

Les particules *que* et *ve* s'ajoutent aussi à la fin d'un

mot; la première remplace la conjonction *et;* ex. *pater filiusque* (pour *et filius*), le père et le fils; la deuxième a le sens de *vel;* ex. *plus minusve* (pour *vel minus*), plus ou moins. On trouve encore ces particules comme enclitiques dans *neque* ou *nec* (pour *neque*), et non; *plerique*, la plupart; *neve* et *neu* (pour *neve*) sont composés de *ne* et *ve*.

La particule *ne* peut s'ajouter au mot *non* et aux interrogatifs *an* ou *num* ou *utrum;* ex. *canis nonne lupo similis est?* le chien n'est-il pas semblable au loup? On voit que *nonne* suppose une réponse affirmative. *Numne putas?* ne crois-tu pas? La particule *ne*, quand elle est enclitique, perd souvent l'*e;* ex. *ain?* (pour *aisne*), dis-tu (1)?

---

(1) Il y a encore d'autres particules qui s'ajoutent à la fin des mots, comme *ibi*, *tenus*, *usque*, *versus* ou *versum;* ex. *alibi*, *hactenus*, *eatenus*, *quousque*, *eousque*, *quorsum* (pour *quo versum*), *deorsum*, *sursum*.

TROISIÈME PARTIE.

SYNTAXE.

§ 44. — Régime des cas en général.

On a vu (avis préliminaire, p. xxiii) qu'à l'exception de l'ablatif on trouve en latin les mêmes cas qu'en français, le génitif, le datif et l'accusatif, qui se rendent, dans ces deux langues, chacun par une désinence ou par une préposition spéciale; ex. le génitif se rend en français toujours par *de*, et le datif par *à*. La préposition *de* correspond donc au génitif latin, et *à* correspond au datif. Cependant le régime des cas n'est pas le même dans ces deux langues. On comprend, en effet, qu'on peut exprimer la même idée de diverses manières, dont chacune exige un cas particulier. Pour annoncer, par exemple, qu'on est encore en bonnes relations avec quelqu'un, on peut dire: Cet homme (nominatif) est mon ami, ou bien : Je suis l'ami de cet homme (génitif), ou bien : Je suis dévoué à cet homme (datif), ou encore : J'aime cet homme (accusatif), ou enfin : Je suis content de cet homme (ablatif).

Or, les divers peuples ont souvent des manières différentes pour exprimer la même idée; de là résultent les différences nationales dans le régime des cas, c'est-à-dire qu'on trouve souvent en latin, par exemple, le génitif là où le français emploie le datif, etc. Avant d'exposer ces différences et les lois spéciales de la langue latine pour chaque cas en particulier, établissons d'a-

bord les règles générales et communes à tous les cas obliques de cette langue.

Remarque. — On donne le nom de *cas obliques* ou *indirects* au génitif, au datif, à l'accusatif et à l'ablatif. Le nominatif s'appelle *cas direct*, il n'indique que le nom de l'objet, et il trouve sa place partout où il n'y a pas lieu de mettre le mot dans un des cas indirects pour exprimer un de ces rapports qu'on rend par le génitif, le datif, l'accusatif ou l'ablatif. On l'emploie comme sujet de la phrase; ex. l'homme est venu. On l'emploie aussi par apposition; ex. *Tullia, deliciæ nostræ, valet;* Tullia, notre enfant chéri, se porte bien. On l'emploie aussi dans les phrases comme celle-ci : *Cicero consul factus est*, Cicéron est devenu consul, où les mots *consul* et *factus* sont au nominatif. Le vocatif n'est guère autre chose qu'un nominatif; il n'exprime que le nom de l'objet. Il n'y a donc qu'une seule règle à donner pour le nominatif : c'est qu'on l'emploie quand on ne veut qu'indiquer le nom de l'objet et qu'il n'y a aucun motif pour mettre le nom dans un des cas indirects, ou, en d'autres termes, quand on ne veut indiquer aucun des rapports exprimés par un cas indirect.

Les règles communes des cas obliques sont :

1) Chacun de ces cas peut être régi par des prépositions, savoir :

Le *génitif*. On verra dans le paragraphe suivant que ce cas ne doit être régi que par un nom; cependant il est régi par les prépositions suivantes, parce qu'elles sont considérées comme des substantifs. Ce sont : *causa*, *gratia*, *instar*, et rarement *ergo*, *clam*, *tenus* (1).

Le *datif*. Ce cas n'est régi que par la préposition *obviam;* ex. *obviam mihi*, devant moi.

L'*ablatif*. Ce cas est régi par les prépositions *a*, *ab*,

(1) *Ergo* vient du grec et signifie *par le fait* ou *à cause de*. On le place toujours après le génitif qu'il régit; tandis que les véritables prépositions se placent ordinairement avant le régime. *Tenus* se trouve chez les poëtes avec le génitif, surtout au pluriel; ex. *labrorum tenus*, jusqu'aux lèvres.



abs, *absque*, *coram*, *cum*, *de*, *e*, *ex*, *palam*, *præ*, *pro*, *sine*, *tenus*. La particule *clam*, en cachette, est un adverbe; cependant parfois elle est considérée comme préposition et régit l'ablatif, rarement l'accusatif ou le génitif. Les prépositions *in* et *sub* régissent l'ablatif quand elles expriment le séjour, le repos; ex. *esse in Italia*, être en Italie, mais elles régissent l'accusatif quand elles expriment un mouvement ou une direction (1). *Super* régit l'ablatif quand il est employé dans le sens de la préposition *de;* ex. *scribĕre super aliqua re*, écrire de quelque chose ou sur quelque chose; employé dans un autre sens, il régit l'accusatif. Enfin *subter* régit parfois l'ablatif chez les poëtes. *Procul* et *simul* se trouvent parfois avec l'ablatif; ex. *procul urbe*, loin de la ville; *simul his*, avec eux.

L'*accusatif.* Connaissant les prépositions qui régissent le génitif, le datif et surtout l'ablatif, il est facile de deviner quelles sont celles qui régissent l'accusatif : ce sont toutes celles qui ne régissent pas les autres cas, et les prépositions *in*, *sub*, *super*, *subter*, quand elles ne régissent pas l'ablatif, rarement *clam* (1).

---

(1) Les prépositions qui régissent l'accusatif sont : *ad*, *adversum*, *ante*, *apud*, *circa*, *circiter*, *circum*, *cis*, *citra*, *contra*, *erga*, *extra*, *infra*, *inter*, *intra*, *juxta*, *ob*, *penes*, *per*, *pone*, *post*, *præter*, *prope*, *propter*, *secundum*, *secus*, *supra*, *trans*, *ultra*, *usque*, *versus*.

La préposition *in* régit l'accusatif dans les cas suivants :

a) Quand elle exprime le mouvement; ex. *ire in Italiam*, aller en Italie, faire un voyage pour l'Italie (comparez p. 260).

b) Quand elle exprime la direction ou le but de l'action; ex. *amor in patriam*, l'amour pour la patrie, *celebrare in majus*, célébrer pour le rendre plus grand; *commutare in falsum*, changer en faux (comparez p. 255).

c) Quand elle précise le temps de l'action ou la direction de l'étendue; ex. *invitare in postremum diem*, inviter pour le dernier jour; *in diem vivere*, vivre pour le jour; *decem pedes in altitudinem*, dix pieds dans la hauteur (comp. p. 262). Avec le mot *singuli* elle indique la

Il faut faire remarquer cependant que beaucoup de prépositions peuvent être considérées comme adverbes et ne régir aucun cas; ex. *circa*, *contra*, *coram*, *extra*, *infra*, *intra*, *præter*, etc. (*Grammaire* de Madwig, p. 135), surtout *ante* et *post* (voir § 51). On trouve des analogies en français; ex. je viendrai *après*, je ne parlerai ni *pour* ni *contre*, c'est *selon*. (*Grammaire française* par Campmann, 3e édition, p. 277.)

2) *Régime de l'exclamation.* On trouve chez les poëtes le *génitif de l'exclamation;* ex. *O nuntii beati!* Oh! l'heureuse nouvelle! Les interjections *voe* et *hei* sont suivies du datif; ex. *voe victis*, malheur aux vaincus; *hei misero mihi!* oh! moi malheureux! C'est le *datif de l'exclamation.* On trouve également l'*accusatif de l'exclamation;* ex. *ecce lupum*, voici un loup; *o me miserum!* oh! moi malheureux! *o operam tuam multam!* oh! ton grand travail! On le trouve souvent sans interjection; ex. *beatos duces romanos!* les heureux généraux romains! Souvent avec la préposition *pro;* ex. *pro deum* (pour *deorum*) *fidem!*

---

distribution; ex. *in singulos dies*, distribuer pour chaque jour; souvent *singuli* est sous-entendu; ex. *in dies* pour *in singulos dies*.

d) *In* avec l'accusatif exprime la manière d'être ou d'agir; ex. *hostilem in modum*, d'une manière hostile; *in universum*, en général; *invicem*, mutuellement (comp. l'accusatif grec p. 262).

e) Enfin dans certaines locutions *in* régit l'accusatif; ex. *esse in potestatem*, *in amicitiam*, *in moram*, etc. D'autre part après *ponere* cette préposition régit l'ablatif; ex *ponere pecuniam in aerario*, mettre l'argent dans le trésor. On la rencontre encore avec l'accusatif après les verbes *collocare*, *statuere*, *considere*, *constituere*, *insculpere*, *inscribere*, *inserere;* ex. *natura insculpsit in mentibus*, la nature a gravé dans l'esprit. Parfois *in* dans le sens d'*envers* régit l'ablatif; ex. *pietas in parentibus*, la piété envers les parents.

Sub, dans le sens de *circa*, aux environs, régit l'accusatif; ex. *sub montem*, aux voisinages de la montagne; *sub noctem*, à l'approche de la nuit; *sub horam*, un peu avant l'heure; *sub eas litteras*, immédiatement après cette lettre.

Remarque. — Le régime de l'exclamation est ordinairement facile à expliquer par une ellipse; ex. *ecce* (*aspice* sous-entendu) *lupum*, voici (vois) le loup.

3) L'*opposition*. La négation régit le même cas que l'affirmation; le cas régi par un mot exprimant une idée quelconque est aussi régi par celui qui exprime l'idée opposée; ex. les mots de ressemblance régissent le génitif ou le datif, et le même cas est aussi régi par ceux qui expriment la dissemblance. On verra dans les paragraphes suivants qu'il y a un génitif d'abondance et un ablatif d'abondance, et on y trouvera aussi le génitif de privation et l'ablatif de privation. En français aussi on dit: dépourvu *de* quelque chose, comme on dit : pourvu *de* quelque chose.

4) La *syllepse* ou la construction *ad sententiam* joue un grand rôle en latin comme en français. C'est une figure grammaticale par laquelle les mots sont mis en rapport, non avec un autre mot exprimé, mais avec celui qu'on a dans la pensée; ex. la plupart ont péri; la moitié des voyageurs sont partis; le verbe *sont* ne s'accorde pas avec *moitié*, qui est féminin singulier, mais avec un autre mot qui exprime une idée analogue et qui est dans la pensée; c'est comme si on disait : les hommes ont péri pour la plupart, les voyageurs sont partis par moitié. Comme on le verra (§§ 46, 48, 50, 52), la syllepse se trouve dans le régime de chacun des cas obliques (1).

(1) C'est aussi par la syllepse que les participes, le supin et le gérondif, et parfois même un substantif, régissent le cas des verbes dont ils dérivent; ex. *obtemperatio legibus* (*Cic. de Leg.*, 1,15), l'obéissance aux lois, parce que le verbe *obtemperare*, obéir, régit le datif; *domum reditionis spe* (*Caes. de bell. Gall.*, 65), où l'accusatif *domum* est régi par le substantif *reditionis; miseriis suis remedium* (*Sallust. Cat.*, 40). M. Egger admet aussi la syllepse pour le français, le latin et le grec (*Grammaire comparée*, 6e édition, Paris, 1865, p. 145). Presque

5) L'*ellipse*. Voir les mêmes paragraphes suivants, génitif par ellipse, datif par ellipse, etc.

6) Le remplacement de l'ablatif. Tous les cas obliques, le génitif, le datif et l'accusatif remplacent souvent l'ablatif (v. §§ 46, 48, 50).

§ 45. — Génitif.

Le génitif a pour caractère spécial d'être régi toujours par un substantif. S'il est régi par un adjectif, un pronom, un adverbe et même une préposition, c'est que ces mots sont alors considérés comme des substantifs. Les verbes ne le régissent que par une ellipse ou par la syllepse, comme on le verra plus bas (§ 46). On l'appelle aussi *cas du sujet* ou *cas du substantif*, parce qu'il s'emploie comme complément d'un substantif (1).

---

tous les grammairiens français admettent cette construction pour leur langue. Voir *Grammaire française* de Boniface (16[e] édition, Paris, 1853, pp. 118, 146, 154, 155, 156, 164, 194, 195, 205, 209, 213, 214, 217, 222, 223, 224, 225, 227, 256, 309, 323, 336), celle de Poitevin (Paris, 1851, pp. 166, 266, 280, 282, 284, 286, 288, 322, 384). Léger Noël dit « *syllepse*, du grec *syllambano*, je comprends, est une figure grammaticale par laquelle le discours répond plutôt à notre pensée qu'aux règles grammaticales; ex. la *plupart* des hommes *sont...* » (La *Grammaire française*, par Léger Noël, Paris, 1861, p. 86; voir l. c. pp. 14, 78, 87, 100, 101, 197, 238, 451, 453). Voir aussi la *Grammaire* de Girault-Duvivier (11[e] édition, Bruxelles, 1841, p. 309 et 498), la *Grammaire* selon l'Académie (21[e] édition, Paris, 1851, p. 227), celle de Guérard (7[e] édition, Paris, 1861, pp. 103, 134, 157, 159, 188, 189, 227, 230, 231, 233), *Grammaire* de Lemaire (p. 138, 252-54).

(1) Ce qui distingue encore le génitif de tous les autres cas, c'est que seul il peut remplacer l'adjectif ou être remplacé par lui; ex. homme savant ou homme de science, homme de bien, la croyance des peuples ou la croyance populaire, etc. Dans un grand nombre de cas, la langue allemande emploie l'adjectif où le français s'exprime par le génitif; ex. vase d'or. En hébreu le génitif remplace

Les divers emplois du génitif sont :

1) *Génitif de possession ou d'origine*, qui correspond au génitif français et se traduit par *de;* ex. *filius hominis*, le fils *de* l'homme ; *liber Petri*, le livre *de* Pierre ; *amor virtutis*, l'amour de la vertu ou pour la vertu ; c'est la vertu qui inspire l'amour et qui en est l'origine (1).

Le génitif de possession est aussi régi par les adjectifs considérés comme substantifs ; ex. *communis*, qui est commun à plusieurs ; *peculiaris*, qui appartient en propre ; *proprius*, qui est la propriété de.

2) *Génitif de désir*, *de connaissance*, *de ressemblance* et des idées opposées ; génitif de *haine*, *d'ignorance*, *de dissemblance*, ou génitif au lieu du datif (v. §. 47). Comme on dit l'*amour* de la vertu, on peut dire aussi le *désir*, la *connaissance*, la *haine*, l'*ignorance* de la vertu. En français on n'emploie guère les adjectifs comme substantifs.

---

presque toujours l'adjectif ; ex. vases de sainteté, ce qui veut dire vases sacrés. En latin aussi on dit *scientia siderum* ou *scientia sideralis*, la science des astres ; *Pompejani milites* pour *Pompeii milites*, les soldats de Pompée.

(1) Le génitif des deux premiers exemples est un *génitif subjectif*, car il peut former le *sujet* de la phrase qui exprimerait la même idée ; ex. Pierre a le livre. Dans le 3e exemple : *l'amour de la vertu*, c'est un *génitif objectif*, car dans la phrase, *on aime la vertu*, le mot *vertu* serait à l'accusatif, en exprimant l'*objet* qui subit l'action d'aimer. Cette distinction du génitif est importante à connaître en latin afin d'éviter des confusions ; ex. dans *victoria Romanorum*, il peut être pris pour un génitif subjectif et être traduit : la victoire *des* Romains ; il peut aussi être pris pour un génitif objectif et se traduire : la victoire *sur* les Romains ; *metus hostis* peut se traduire : la peur de l'ennemi ou la peur inspirée par l'ennemi. En français on dirait toujours : la victoire *sur* les Romains, pour indiquer qu'ils sont vaincus ; la confusion est donc impossible : la victoire *des* Romains signifie toujours que les Romains sont vainqueurs. En latin on cherche aussi à éviter l'équivoque : mais souvent c'est le sens seul de la phrase qui fait distinguer ces deux génitifs entre eux.

On dit : désirant la vertu, connaissant la langue, ressemblant à telle chose, mais on ne dit pas : le désirant de la vertu, le ressemblant de la chose. En latin, au contraire, tous ces adjectifs et ceux d'un sens analogue peuvent être employés comme substantifs et régir un génitif; ex. *amicus alicujus*, l'ami de quelqu'un; *studiosus litterarum*, en français : étudiant *les* lettres; *cupidus alicujus rei*, en français : désirant quelque chose.

Remarque. — Le génitif peut donc être régi par *avidus*, avide; *appetens*, désirant; *curiosus*, cherchant avec soin; *negligens*, négligeant; *fastidiosus*, dégoûté; *patiens*, supportant; *impatiens*, impatient; *peritus*, expert; *imperitus*, inexpérimenté; *memor*, se souvenant; *immemor*, ne se souvenant pas; *gnarus*, connaissant; *dubius*, doutant; *præscius*, sachant d'avance; *conscius*, ayant la conscience de; *nescius*, ne sachant pas; *providus*, prévoyant; *improvidus* ou *imprudens*, non prévoyant; *compertus*, convaincu; *rudis*, inexpérimenté; *insuetus*, non habitué; *anxius*, anxieux de; *securus*, sûr de; *similis*, semblable; *dissimilis*, non semblable; *æqualis*, égal; *affinis*, voisin, allié; *par*, égal; *impar* ou *dispar*, inégal.

3) *Génitif partitif.* Le génitif peut exprimer l'idée qu'un objet fait partie d'un autre. Il y a donc :

a) *Génitif de quantité*; ex. *dimidium gentis*, la moitié du peuple.

Remarque. — On trouve ce génitif dans les exemples suivants : *exercitus millium hominum*, l'armée de mille hommes; *altitudo quinque pedum*, la hauteur de cinq pieds; *aliquis vestrûm*, quelqu'un de vous; *nemo nostrûm*, aucun de nous. Le génitif est aussi régi par *unus*, un: *solus*, seul; *quis*, qui? *nullus*, aucun; *plerique*, la plupart; *quilibet*, quiconque; *uterque*, chacun des deux; *alius*, un autre; *tot*, tant; *pauci*, peu; *hoc*, *illud*, *id*, *idem*, *aliud*, *quod*, *quid*, *tantum*, *reliquum*, *minimum*, *plurimum*, *superstes*, qui reste *de*. Le mot *mille*, mille, peut être considéré comme substantif et régir un génitif; ex. *mille hominum*, mille hommes (1).

(1) On trouve rarement les expressions *tunc temporis*, alors; *postea loci*, ensuite; *ad id locorum*, jusque là; *in præsentiarum* (pour *in præsentia rerum*), pour le présent.



On sait qu'en français les adverbes de quantité sont suivis de la particule *de* qui correspond au génitif latin; ex. beaucoup *de* travail, peu *de* profit. Il en est de même en latin; ex. *multum aquæ*, beaucoup d'eau; *parum vini*, peu de vin; *satis verborum*, assez de paroles; *nimis insidiarum*, trop d'embûches; *plus virium*, plus de forces; *minus virtutis*, moins de vertu.

Remarque. — Il en est de même des mots *abunde*, abondamment; *paululum* ou *aliquantum*, un peu; *partim*, une partie, etc.

b) *Génitif de temps et de lieu.* C'est aussi un génitif partitif. Il peut également être régi par des pronoms, des adverbes et d'autres particules qui remplacent un substantif; ex. *hic* (adverbe) *viciniae*, ici dans le voisinage; *eodem loci*, au même endroit; *id temporis*, cette partie du temps; *id ætatis*, cette partie de l'âge ou à cet âge; *pridie calendarum*, la veille du jour des calendes; *postridie calendarum*, le lendemain du jour des calendes (1).

Remarque. — On trouve le génitif *gentium* ou *terrarum* comme pléonasme; exemple *minime gentium*, nulle part ou dans aucun endroit des peuples; *longe gentium*, loin; *ubicunque gentium*, partout; *ubi terrarum?* où? littéralement : dans quel endroit des pays? (2).

c) *Génitif de degré* ou génitif partitif au figuré; ex. *huc insolentiae* ou *eo insolentiae*, à ce degré d'insolence; *quo amentiae*, à quel degré de démence.

d) *Génitif de comparaison.* C'est encore un génitif partitif; ex. *doctissimus hominum*, le plus savant des hommes; *validior manuum*, la plus forte des mains.

---

(1) *Pridie* et *postridie* sont souvent suivis d'un accusatif par ellipse (v. p. 261).

(2) On trouve le génitif *ejus* comme pléonasme dans *quoad ejus facere poteris*, autant que tu pourras en faire.

§ 46. — Génitif par syllepse ou par ellipse, génitif pour l'ablatif, génitif par pléonasme.

1) *Génitif par syllepse.* On a vu plus haut (p. 234) que dans la construction sylleptique le régime se rapporte à un mot qui est dans la pensée et non pas à celui qui est exprimé, que dans cette construction les participes et même parfois les substantifs peuvent régir le cas des verbes dont ils sont dérivés et qui expriment par conséquent une idée analogue. Les verbes suivants sont par la même syllepse suivis du cas régi par un nom qui désigne une idée analogue et qu'on a dans la pensée. Ce sont :

a) Les verbes impersonnels *piget*, *pœnitet*, *pudet*, *tædet*, *miseret* (v. p. 163) et le déponent *misereri* régissent le génitif de la chose sur laquelle l'action se rapporte; ex. *piget alicujus rei*, je suis fâché de quelque chose, où le génitif s'accorde non avec le verbe exprimé, mais avec le nom *pigritia*, la répugnance, qu'on a dans la pensée; *pœnitet alicujus rei*, je me repens de quelque chose, où le génitif s'accorde non avec le verbe *pœnitet*, mais avec le nom *pœnitentia*, le repentir, qu'on a dans la pensée; *pudet alicujus rei*, j'ai honte de quelque chose, comme si l'on disait *pudor alicujus rei*, la honte de quelque chose; *taedet alicujus rei*, je suis dégoûté de quelque chose ou j'ai le dégoût (*taedium*) de quelque chose; *miseret alicujus*, j'ai pitié de quelqu'un. On peut dire en d'autres termes que tous ces verbes régissent le cas de leurs dérivés, c'est-à-dire le cas des noms qui dérivent d'eux; c'est donc une construction sylleptique. En français ce génitif est rendu par la préposition *de*; ex. je suis fâché *de* quelque chose (1).

(1) Cependant le déponent *miserari* régit l'accusatif; ex. *miserari casum*, déplorer le malheur.



b) On a vu (p. 237) que les noms *memor*, se souvenant, *immemor*, oubliant, considérés comme substantifs, régissent le génitif de connaissance ou d'ignorance. Les verbes se *souvenir* ou *oublier* régissent le même cas par suite de la syllepse; ex. *meminisse* ou *recordari alicujus rei*, se souvenir de quelque chose; *oblivisci alicujus rei*, oublier quelque chose (1).

c) Les verbes *avertir*, *informer* régissent également le génitif de la chose par la même construction sylleptique; ex. *monēre periculi aliquem*, avertir quelqu'un du danger; *factus sum certior tui consilii*, je suis averti de ton conseil, littéralement : je suis devenu trop certain de ton conseil (2).

Remarque. — Quant aux verbes *regnare, apisci, adipisci, egere, indigere*, voir plus bas (p. 243).

2) *Génitif par ellipse.* Le génitif par ellipse, régi par un nom sous-entendu, s'observe dans les mots suivants:

a) Les verbes *esse*, être, et *fieri*, devenir, peuvent être suivis d'un génitif régi par un substantif sous-entendu. C'est le substantif *possessio*, possession; *proprium*, le propre; *negotium*, l'affaire; ou *officium*, le devoir, qu'on supplée selon le sens de la phrase; ex. *Asia Romanorum* (sous-entendu *possessio*) *fuit*, l'Asie fut la possession des Romains; *est stultitiae* (sous-entendu *proprium*), c'est le propre de la folie; *est levitatis*, c'est le propre de la légéreté; *est regis* (sous-entendu *officium*), c'est le devoir du roi.

Remarque. — S'il y a dans la traduction française un pronom personnel; ex. c'est à *moi* de faire cela, on le rend en latin par le

---

(1) Cependant on trouve *recordari aliquid, oblivisci aliquid*, comme en français : se rappeler ou oublier quelque chose.

(2) On trouve cependant aussi *monere de periculo* ou *monere hanc rem*.



pronom possessif correspondant, en le mettant au nominatif neutre singulier pour le faire accorder avec le substantif neutre sous-entendu, *officium* ou *negotium;* ainsi *c'est à moi* se tourne par *c'est mon* (devoir); *c'est à toi* se tourne par *c'est ton* (devoir ou affaire). On dit donc en latin *est meum* (sous-entendu *officium* ou *negotium*), c'est mon devoir ou c'est mon affaire; *est tuum,* c'est ton devoir, ou c'est à toi de faire cela; *est nostrum*, c'est à nous; *est vestrum*, c'est à vous; *est suum,* c'est à lui.

b) Le verbe *interest* ou *refert*, il importe (v. p. 162) est suivi du génitif de la personne à laquelle il importe, si elle est exprimée par un substantif. C'est encore un génitif par ellipse régi par un nom sous-entendu; ex. *interest regis* (sous-entendu *causa*), il importe au roi, littéralement : il importe (par la cause) du roi; *refert hominis*, il importe à l'homme ou (par la cause) de l'homme.

Remarque. — Si la personne à laquelle il importe est exprimée en français par un pronom personnel; ex. il importe à *moi,* on le rend en latin par le pronom possessif correspondant, en le mettant à l'ablatif féminin singulier pour le faire accorder avec le substantif féminin *causa* sous-entendu, qui est aussi à l'ablatif et au singulier; ainsi *il m'importe* se tourne par : *il importe par ma cause,* ou à cause de moi; *il t'importe* se tourne par : il importe *par ta cause* ou à cause de toi. On dit donc en latin *interest meâ* (sous-entendu *causâ*), il importe par ma cause ou à cause de moi, ou il m'importe; *interest tuâ*, il t'importe; *refert meâ*, il m'importe. Il va sans dire que, si la personne à laquelle il importe est exprimée en français par un substantif et par un pronom personnel à la fois, on met en latin le substantif au génitif, et on rend le pronom personnel par un pronom possessif correspondant en le mettant à l'ablatif féminin singulier, pour le faire accorder avec le nom *causâ* sous-entendu; ex. *interest meâ Cæsaris* (sous-entendu *causâ*), il importe à moi César; *interest tuâ regis*, il importe à toi, roi.

c) Les verbes et les adjectifs qui expriment l'idée d'*accuser*, *condamner*, *convaincre*, *absoudre* régissent le génitif de la chose dont on est accusé ou acquitté. C'est encore un génitif par ellipse régi par le mot *crimine*, *actione*,

judicio ou *nomine* sous-entendu; ex. accusare *injuriarum* (sous-entendu *crimine*), accuser d'injures ou (pour le crime) d'injures; *absolvĕre injuriarum* (sous-entendu *actione*), absoudre (du procès) des injures; *accusare criminis* (sous-entendu *nomine*), accuser (du chef) du crime; *reus criminis* (sous-entendu *actione*), accusé (à cause de l'action) du crime; *manifestus criminis*, convaincu du crime (1).

Le nom qui exprime la punition est souvent aussi mis au génitif, ex. *accusare* ou *absolvere capitis* (gén. de *caput*, la tête), accuser ou acquitter de la peine de mort; *damnari voti*, être condamné à l'accomplissement du vœu (2).

3) *Génitif pour l'ablatif.* On sait qu'en français l'ablatif s'exprime le plus souvent par la même préposition que le génitif, c'est-à-dire par la particule *de*; comp. être digne *de* quelque chose, le fils *de* l'homme. En latin le génitif se met pour l'ablatif dans les conditions qui vont être exposées.

Remarque. — On a vu (p. 235) que le génitif se distingue des autres cas en ce qu'il est toujours régi par un substantif. Ce n'est donc

---

(1) Ainsi les verbes *insimulare, postulare, interrogare, convincere, agere, arcessere, citare, deferre, anquirere, arguere, condemnare, damnare, castigare, tenere, liberare, purgare, increpare, reprehendere,* comme les adjectifs *noxius, innoxius,* régissent le génitif par ellipse. Cependant on trouve souvent l'accusatif; ex. *accusare negligentiam,* accuser la négligence. Quant à l'ablatif v. p. 267.

(2) Parfois on trouve aussi un *génitif de mesure et de distance* par ellipse; ex. *longus* ou *latus quinque pedum* (sous-entendu *mensura*, la mesure), long ou large de 5 pieds; *aberant castra* (plurale *tantum*) *bidui* (sous-entendu *spatio*, l'espace), le camp était éloigné (de l'espace) de 2 journées.

Les noms des dieux ou du sacerdoce se trouvent souvent au génitif par ellipse; ex. *ad Jovis* (sous-entendu *templum*), au (temple) de Jupiter; *ad Vestæ*, au (temple) de la Vestale.

que par une ellipse qu'on peut l'expliquer s'il se trouve là où on s'attendait à rencontrer un autre cas oblique; ex. *Cæsar fuit* (sous-entendu *vir*) *excelsæ staturæ*, Cæsar était (un homme) d'une haute stature. Cependant dans les expressions dont il va être question, l'ellipse n'est pas toujours facile à trouver. Il est, au contraire, beaucoup plus facile de retenir que dans certaines expressions le génitif peut remplacer l'ablatif, d'autant plus qu'en français aussi ces deux cas s'expriment le plus souvent par la même préposition (1).

a) *Génitif d'abondance ou de privation ou d'éloignement.* Il y a un génitif d'abondance, etc., comme il y a un ablatif d'abondance, de privation, etc. (v. § 51). Le génitif peut donc être régi par les adjectifs (considérés comme substantifs) *dives*, riche; *plenus*, plein; *inops* ou *pauper*, pauvre; *compos*, ayant une part de; *locuples*, riche; *ferox* ou *fertilis*, fertile; *fecundus*, fécond; *egenus* ou *indigus*, pauvre; *expers*, privé de. Souvent on trouve par syllepse le génitif régi par quelques verbes qui expriment l'idée d'abondance ou de privation; ex. *egere* ou *indigere*, manquer.

Remarque. — *Potiri*, s'emparer de, régit ordinairement l'ablatif, souvent le génitif, surtout dans la locution *rerum potiri*, s'emparer des choses (publiques) ou du gouvernement. Les verbes *regnare*, régner, *apisci* ou *adipisci*, acquérir, qui expriment une idée analogue à celle de *potiri*, régissent parfois le génitif par syllepse; ex. *rerum adeptus est*, il s'empara du gouvernement (2).

b) *Génitif de qualité bonne ou mauvaise ou de l'âge.* Ex. *puer egregiæ indolis*, un garçon d'un excellent carac-

---

(1) Dans le zend on trouve aussi le génitif pour l'ablatif (gramm. comparée du sanscrit, du zend, du grec, du latin, etc., par Bopp, Berlin, 1833-1852, p. 213.)

(2) Les poëtes emploient souvent le génitif après les mots éloigner, affranchir; ex. *abstineto rixæ*, abstiens-toi de la querelle; *liber laborum*, libre de fatigues.



tère; *puer pravæ indolis*, un garçon d'un mauvais caractère; *homo summæ virtutis* ou *magnæ sapientiæ*, un homme de la plus grande vertu ou d'une grande sagesse; *consul factus est annorum quadraginta*, il fut fait consul à l'âge de 40 ans; *minor annorum quatuor*, plus jeune de 4 ans (1).

c) *Génitif de prix, de valeur*. Ex. *res magni pretii*, une chose d'un grand prix. Sans exprimer le mot *pretii*, on peut indiquer le prix ou la valeur par le génitif des pronoms et des adjectifs suivants; ex. *æstimare tanti* (gén. du pronom *tantus*, si grand), estimer d'un si grand prix; le mot *pretii* est ici sous-entendu.

Remarque. — Il en est de même du génitif *quanti*, combien grand; *permagni*, *parvi* (de *parvus*, petit), *minimi*, *minoris* (de *minus*, moins), *plurimi*, *pluris* (de *plus*, plus) *æstimare* ou *facere* ou *esse*; ex. *pluris est*, il est estimé d'un plus grand prix ou à une plus grande valeur (2).

d) *Génitif modi* qui répond à la question *par rapport à quoi? concernant quoi?* Ce génitif est peu fréquent, c'est l'ablatif *modi* qu'on emploie ordinairement (v. § 51). Cependant on trouve *integer vitæ* (au lieu de *vita*), intègre par rapport à la vie (qu'il mène); *pendeo animi* (pour *animo*), j'hésite dans l'âme, *angor animi*, je suis anxieux dans l'âme.

e) Enfin *génitif de séjour*. Les noms propres des places qui indiquent le séjour se partagent le génitif et l'ablatif de la manière suivante : ceux des villes ou des petites

---

(1) Si l'âge est exprimé par *natus*, né, on met l'accusatif par ellipse; ex. *natus* (sous-entendu *ante*) *annos quatuor*, âgé de 4 ans, littéralement : né 4 ans (avant).

(2) Il en est de même des verbes *ducere, habere, pendere, putare, emere, vendere, locare, conducere, stare, prostare, licere, venire* (de *veneo*).



îles au singulier de la 1re ou de la 2e déclinaison sont mis au génitif; ex. *habitat Romæ*, il demeure à Rome; *est Cypri*, il est à Chypre (1). Ceux de la 3e déclinaison sont mis à l'ablatif; ex. *Carthagine* (ablatif de *Carthago*) *sufetes creabantur*, à Carthage on nommait des juges. Il en est de même de ceux de la 1re ou de la 2e déclinaison qui sont au pluriel; ex. *natus est Athenis* (ablatif d'*Athenæ* qui est un *plurale tantum*), il est né à Athènes.

Remarque. — Les mots *domus*, la maison, et *humus*, la terre, se mettent au génitif quand ils indiquent le séjour; ex. *est domi*, il est à la maison; *jacere humi*, être couché à terre. Les mots *militia* et *bellum*, la guerre, quand ils sont opposés à *domi* et qu'ils indiquent le séjour, se mettent au génitif; ex. *domi bellique*, à la maison et à la guerre, ou en temps de paix et en temps de guerre (2).

4) *Génitif par pléonasme.* C'est le génitif de *gentium*, *terrarum*, *ejus* (v. p. 238).

§ 47. — Datif.

Le datif (de *dativus*, donné) est régi par un verbe ou par un adjectif et par une seule préposition (v. p. 231), mais jamais par un substantif ni par un pronom. Il est le complément indirect du verbe. Il est le cas de *but* ou d'*effet*, car il a pour caractère d'indiquer surtout le but ou l'effet de l'action; par extension il peut indiquer aussi l'objet qui reçoit de l'action un avantage ou un dommage quelconque, ou la personne qui s'en réjouit ou qui s'en afflige. En français il est exprimé ordinairement par la préposition *à*. Voici ses diverses applications :

---

(1) D'après Bopp, le génitif des deux premières déclinaisons est emprunté à l'ancien locatif (*Grammaire comparée du sanscrit*, etc., par Bopp. Berlin. 1833-1852, p. 229).

(2) L'emploi du génitif du séjour et de *domi* et *humi* comme ad-



1) *Datif d'utilité et de dommage.* Le datif est régi, comme en français, par les verbes *donner*, être *agréable* ou *désagréable* (1), *convenir* ou *non convenir* (1), *plaire* ou *déplaire*, s'*approcher* (en français on dit : s'approcher *de*), *arriver* à, *nuire*, être *favorable* ou *défavorable*, *résister*, *obéir*, *annoncer* à, *persuader*, *commander* (1), *parler* à; ex. *loqui alicui*, parler à quelqu'un.

Le datif est aussi régi par les adjectifs *utile*, *nuisible*, *agréable*, *désagréable*, *favorable*, *défavorable*, *convenable*, etc., et par les adverbes d'un sens analogue; ex. *utilis*, utile; *convenienter*, convenablement, etc. (2).

---

verbes est, d'après Dutrey, imité du grec (*Grammaire latine* par Dutrey, 6e édition. Paris, p. 344).

(1) Les verbes *juvare, delectari, decet, dedecet, jubêre,* régissent cependant l'accusatif (v. § 49).

(2) Exemples pour ce datif sont : *Noxius* ou *contrarius alicui*, nuisible au contraire à quelqu'un; *scribo vobis*, j'écris pour vous; *prodesse alicui*, être utile à quelqu'un; *dare pauperibus*, donner aux pauvres; *mitto tibi*, je t'envoie; *suadeo vobis*, je vous donne un conseil; *mihi ædificavit*, il m'a bâti (une maison); *nuntiavit imperatori*, il a annoncé au chef; *promisit militibus*, il a promis aux soldats; *non scholae, sed vitae discimus*, nous apprenons pour la vie et non pas pour l'école; *vacare alicui rei*, s'appliquer à quelque chose; *homo non sibi soli natus est, sed patriae et suis*, l'homme n'est pas né pour lui seul, mais pour la patrie et pour les siens; *quod peccat mihi peccat*, s'il pèche, il pèche contre moi; *mihi esurio, non tibi*, si j'ai faim, c'est moi qui en souffre, et non pas toi; *cunctis esto benignus, nulli blandus, paucis familiaris, omnibus aequus*, sois bon à tous, ne sois flatteur pour personne, ne sois familier qu'avec peu de personnes, mais sois juste envers tous.

On peut encore citer comme exemples pour l'exercice les verbes suivants, qui peuvent régir le datif d'utilité et de dommage :

Adminiculor, adulor, adversor, æmulor, ancillor, arrideo, assentior, assentor, audiens dicto (alicui esse), ausculto, auxilior; — Blandior; — Caveo (v. § 53), cedo, comminor, conducit, confido, convenit, convicior, credo, cupio; — Desum, diffido, displiceo, dolet, dominor; — Expedit; — Famulor, faveo, fido;

2) *Datif* de *désir*, de *connaissance*, de *ressemblance*, d'*amitié*, de *capacité*, comme aussi d'affinité, d'alliance, de voisinage, de familiarité, de facilité, et aussi datif des idées opposées, comme de *haine*, d'*ignorance*, etc.; ex. *cupidus* ou *avidus*, désirant; *amicus*, amical; *notus*, connu; *similis*, semblable (1); *dissimilis*, non semblable; *affinis*, ayant de l'affinité; *proximus*, très-près; *vicinus*, voisin; *assuetus*, accoutumé; *facilis*, facile; *aptus* ou *idoneus*, apte; *similiter*, d'une manière semblable; *inimicus*, hostile; *ignarus*, ignorant; *æqualis* ou *par*, égal; *dispar* ou *impar*, non égal: *propinquus*, rapproché; *promptus*, disposé ou prêt; *proclivis*, facile ou aisé; *infensus*, hostile; *iratus*, irrité; *difficilis*, difficile, etc.; souvent aussi *assuescĕre*, être accoutumé; *acquiescĕre*, *abhorrēre*, *dissidēre* (2).

Le datif après le verbe *esse* peut exprimer la capacité; ex. *non est solvendo*, il n'est pas capable de payer, littéralement : il n'est pas à payer; *divites qui oneri ferendo essent*, les riches qui seraient capables de porter la charge; *medicamenta quæ medendo sunt*, les remèdes qui sont capables de guérir; *respublica est gratiæ referendæ*, la république est à même de rendre la faveur (v. § 68).

— Gratificor; — Ignosco, immineo, impendeo, impero, incommodo, indulgeo, inservio, insidior, insulto, invideo, irascor; — Lenocinor; — Maledico, medeor, metuo (v. § 53), ministro, minor, morigeror; — Noceo, nolo (v. § 53); — Obedio, obsequor, obsto, obsum, obtempero, obtrecto, occurro, officio, opitulor; — Palpor, parco, pareo, patrocinor, placeo, præstolor, propinquo, prosum; — Refragor, renitor, repugno, resisto, respondeo; — Servio, stomachor, studeo, subvenio, succenseo, succurro; — Timeo (v. § 53); — Volo (v. § 53).

(1) Les poëtes construisent souvent *idem* avec le datif de ressemblance; ex. *idem aliis fecit*, il a fait la même chose que les autres.

(2) On a vu plus haut (p. 236 et 237) que tous ces adjectifs peuvent régir le génitif. On les trouve aussi suivis de prépositions; ex. *aptus ad aliquid*, apte à quelque chose.

3) *Datif de possession, de besoin, de nécessité.* On a vu que le datif indique la personne en faveur de laquelle ou contre laquelle une action a lieu (datif d'utilité et de dommage). Le même cas peut, par extension, indiquer également la personne à laquelle une chose appartient ou qui la possède, ou, dans le sens opposé, celle qui en a besoin : c'est le datif de possession et de besoin. Cependant l'application de ce datif est bornée aux constructions suivantes du verbe *esse* et de quelques autres mots.

a) *Datif de possession.* Le datif après le verbe *esse* indique la possession; ex. *mihi est liber*, j'ai un livre, littéralement : le livre est à moi. Il faut faire remarquer que le verbe français *avoir* se rend en latin presque toujours par *esse* avec le datif. On dit aussi *alicui est nomen,* quelqu'un a nom; ex. *Syracusis est fons cui nomen Arethusa est,* les habitants de Syracuse ont une fontaine qui s'appelle Arethusa (1). Il en est de même de *superare,* être de trop; ex. *opes superant tibi*, tu as trop de richesses. Il en est de même des adjectifs *communis,* commun, *proprius,* propre, *peculiaris*, particulier, qui peuvent régir le datif au lieu du génitif.

b) *Datif de besoin.* La locution *opus est* régit le datif de la personne qui a besoin; ex. *mihi opus est,* j'ai besoin; *opus est tibi*, tu as besoin.

c) *Datif de nécessité.* Le participe futur passif implique au nominatif l'idée de nécessité (v. p. 71); il régit alors le datif de la personne à laquelle cette nécessité incombe; ex. *eundum est mihi*, je dois aller; *nobis ingrediendum est viam,* nous devons passer le chemin; *virtus colenda est nobis*, nous devons cultiver la vertu.

---

(1) *Esse* peut aussi régir le datif dans le sens de *licet ;* ex. *est mihi credere,* il m'est permis de croire, je peux croire.



4) *Datif de but ou d'effet.* Le datif peut annoncer le but ou l'effet qu'on veut obtenir par l'action ; ex. *canĕre receptui*, sonner pour la retraite, ou à l'effet d'obtenir la retraite; *dare custodiæ*, donner pour garde, ou dans le but que la chose soit gardée ; *dare muneri* ou *præmio*, donner pour présent ou pour récompense, ou dans le but que la donation devienne une récompense; *fama est oneri* (datif de *onus*), la réputation est à charge ou a pour effet de devenir une charge. Ce datif de but ou d'effet peut se rencontrer avec le datif d'utilité et de dommage; c'est-à-dire un seul verbe peut être suivi du datif qui indique le but qu'on veut atteindre, et de celui de la personne en faveur de laquelle ou contre laquelle on veut atteindre ce but. Les verbes *esse*, *dare*, *vertĕre*, *tribuĕre*, *ducĕre*, *habēre*, *putare*, *relinquĕre* et quelques autres d'un sens analogue, peuvent régir ces deux datifs à la fois; ex. *id erit tibi dolori*, cela te sera à douleur, ou cela aura pour toi un effet douloureux (*dolori* est le datif d'effet, *tibi* est le datif de la personne contre laquelle cet effet se produira); *id dat mihi crimini*, il me donne cela à crime, ou il me le compte comme un crime (*crimini* est le datif d'effet, *mihi* celui de la personne) ; *id vertit* ou *tribuit* ou *ducit mihi laudi*, il me tourne ou il me compte cela à honneur ; *id putat* ou *habet sibi studio*, il compte ou il prend cela pour lui comme un plaisir; *relinquo tibi pignori* (datif de *pignus*), je te le laisse pour gage ; *venio auxilio tibi*, je viens à toi pour ton secours; *esse auxilio alicui*, être à quelqu'un pour son secours; *Attalus regnum dedit Romanis dono*, Attalus donna son royaume aux Romains pour un don, ou à l'effet qu'il devienne un présent; *id mihi curæ est*, cela m'est à charge, j'en ai soin.

Il y a encore une autre manière de faire suivre un seul

verbe de deux datifs : c'est ce qu'on appelle datif par *attraction*, mais c'est plus rare (1).

5) *Datif des verbes composés*. On trouve très-souvent le datif régi par les verbes composés (2), savoir :

a) Les composés du verbe *esse* régissent le datif; ex. *adsum spectaculo*, j'assiste au spectacle; *defuit officio*, il a manqué à son devoir. Il en est de même des composés *insum*, *intersum*, *præsum*, *subsum*, *supersum*. Cependant le composé avec *ab* fait exception et régit l'ablatif comme en français; ex. *abesse aliquo loco*, être éloigné *de* quelque endroit.

b) Les composés avec *bene*, *male*, *satis*, régissent le datif; ex. *benedicit* ou *maledicit alicui*, il dit bien ou mal de quelqu'un, comme si la préposition était séparée du verbe et qu'on eût dit *dicit alicui bene* ou *male*, il parle sur quelqu'un bien ou mal; *satisfacit alicui*, il satisfait à

(1) Le datif par attraction se rencontre après le verbe *licet*, il est permis, et le mot *nomen* ; ex. *mihi negligenti esse non licet*, il ne m'est pas permis d'être négligent; *negligenti* est au datif parce que *mihi* est aussi au datif; cependant on peut dire *negligentem* à l'accusatif (v. § 65, le *que retranché*); *dare alicui nomen tardo*, donner à quelqu'un le nom de paresseux; *tardo* est au datif par attraction du mot *alicui*; cependant on peut dire aussi *tardus* au nominatif ou *tardi* au génitif régi par le mot *nomen*. Autre exemple : *quibus tabulis duodecim est nomen*, qu'on appelle les douze tables; *tabulis* est au datif à cause de *quibus*; cependant on peut dire *tabulæ* ou *tabularum*.

On trouve en français l'attraction dans le génitif; ex. lequel des deux fut le plus intrépide, *de* César ou *d'*Alexandre ?.... sorte d'attraction avec *des* deux (Gr. française par Campmann), 3e édition, p. 212).

(2) La réunion de tous les cas suivants sous la seule catégorie du *datif des verbes composés* soulage beaucoup la mémoire. Le datif n'est pas cependant motivé par la forme du verbe, mais parce que ces verbes composés sont neutres et régissent, comme en français, le régime indirect qui correspond au datif. Dans beaucoup de verbes composés le datif est motivé parce qu'il indique le but ou les autres rapports exprimés par ce cas.

quelqu'un. Cependant *benedicĕre*, dans le sens de bénir, se trouve aussi avec l'accusatif.

c) On sait qu'en français un grand nombre de verbes simples qui sont exclusivement ou ordinairement transitifs, deviennent neutres quand ils sont composés avec *ad*, *con* (ou *co*, etc., v. § 39), *de*, *e* ou *ex*, *in*, *inter*, *ob*, *pré* (du latin *præ*), *sub*, *super*, *sur* (abrégé de *super*); ex. *accéder* à, *as-sentir*, *at-teindre* à, *con-sentir* à, *con-tribuer* à, *dé-férer* à, *é-clore*, *é-lancer*, *ex-ister*, *in-sister*, *inter-céder*, *ob-tempérer* à, *pré-sider*, *pré-tendre* à, *sub-sister*, *suc-céder* à, *super-céder*, *sur-plomber*, *sur-gir*, quoique les verbes simples *céder*, *sentir*, *férer*, *clore*, *sister*, *tempérer*, *plomber*, *régir* soient les uns toujours, les autres ordinairement transitifs (1).

---

(1) On trouve encore dans le dictionnaire français de *Boiste* (9e édition, Paris), les verbes composés suivants qui sont neutres, quoique le simple soit exclusivement ou ordinairement transitif: composés avec *ad :* ac-clamer, ac-coucher, ac-courir (courir est actif et neutre), af-férir, a-piquer, ap-pâlir (pâlir est a. et n.), ar-river, at-toucher. Composés avec *cum* (*co* ou *con*, *com*, v. § 39) : co-habiter (habiter est a. et n.), co-hériter (hériter est a. et n.), com-battre (aussi actif), com-planter, con-corder, con-courir, con-descendre, (descendre est a. et n.), con-sister, con-sonner, con-tendre, con-verger, con-verser, co-opérer. Composés avec *dé :* dé-bouquer, dé-bucher, dé-buter, dé-camper, dé-céder, dé-cesser, dé-chanter, dé-cliver, dé-corner, dé-coudre (actif et neutre), découler, dé-damer, dé-finer, dé-générer, dé-libérer, dé-manger, dé-ménager (aussi actif), dé-mériter, dé-potéyer, dé-rader, dé-raper, dé-river (aussi actif), dé-sister, dé-toucher, dé-virer, dé-viser. Composés avec *em* en *en* (du latin *in*) : em-bannir, em-bûcher, em-marer, en-commencer, en-lizer, es-semer. Composés avec *ob* : ob-sister. Composés avec *pré :* pré-décéder, pré-dominer (*a* et *n*), pré-exister, pré-luder. Composés avec *sub* (souvent en français *sou*) : sou-lasser (*a* et *n*), sou-traiter, suf-fire, sup-purer, sus-séyer. Composés avec *super :* super-séder.

On trouve encore dans le même dictionnnaire français, à côté des verbes simples transitifs, les neutres composés avec *contre*, *dis*

En latin aussi la plupart des verbes composés avec les mêmes prépositions *ad*, *cum*, *de*, *e* ou *ex*, *in*, *inter*, *ob*, *præ*, *sub*, *super*, et souvent ceux qui sont composés avec *ante* ou *post* peuvent régir le datif; ex. *ad-hibēre alicui*, appliquer à quelqu'un (pour *circum* v. § 53).

Cependant en latin on peut aussi faire suivre ces verbes d'une préposition; ex. *adhibere ad aliquem* (1).

§ 48. — Datif par syllepse, datif par ellipse, datif pour l'ablatif, datif par pléonasme.

1) *Datif par syllepse*. Les mots suivants régissent le datif par syllepse, c'est-à-dire parce que le sens qu'ils expriment est analogue à celui des autres mots qui régissent ce cas. Ce sont :

a) Le substantif *hostis*, l'ennemi, peut régir le datif, parce qu'il exprime la même idée que l'adjectif *inimicus*, hostile, qui régit ce cas.

---

ou *di*, *mé* ou *més*, *outre*, *per*, *pro*, *ra*, *re*, *rétro*. Ce sont : contre-brasser, contre-dégager, contre-penser, dis-céder, dis-corder, dis-courir, dis-sentir (*a* et *n*), dis-sonner, di-verger, mé-choisir, mé-dire, mé-faire, més-offrir, més-user, outre-cuider; per-orer, per-sister, pro-céder, pro-fiter, pro-miner ou pro-éminer, rac-courir (pour re-accourir), raf-foler (pour re-affoler), ra-piquer, recourir, re-doubler (*a* et *n*), re-fuir, regorger, re-laisser, re-noncer, renvier, re-penser, re-pleurer, re-poser (*a* et *n*), résister, résonner, res-sortir (sortir est souvent actif), res-suyer(pour re-essuyer; *a* et *n*), re-virer, rétro-grader.

Enfin *voquer* est transitif, et *équi-voquer* est neutre, *haler* est transitif et *a-haler* est neutre.

(1) Les principaux verbes composés qui peuvent régir le datif sont en partie transitifs, pouvant régir en même temps un accusatif, comme addo, adhibeo, adjicio, adjungo, admoveo, affero, affigo, alligo, applico, circumjicio, comparo, compono, confero, conjungo, detraho, immisceo, impono, imprimo, incido, includo, infero, ingero, injicio, insero, interjicio, interpono, inuro, objicio,

b) Les verbes *secourir*, *se fier*, *se défier* (1), *menacer*, *s'irriter*, *servir*, *supplier*, *flatter* (1), *envier*, *insulter*, *médire*, *féliciter*, régissent le datif par syllepse ; car *secourir* veut dire *porter des secours à ; envier* veut dire *porter envie à ; servir*, rendre des services à ; *supplier*, *flatter*, *insulter*, *médire*, *féliciter* signifient : adresser des supplications, des flatteries, des insultes, etc. à quelqu'un. Il en est de même des verbes *studēre*, étudier ; *vacare*, s'appliquer à ; *favēre*, favoriser ou être favorable à ; *parcĕre*, ménager (1) ; *nubĕre*, épouser ; ex. *studēre grammaticæ*, étudier la grammaire ou s'appliquer à la grammaire ; *studēre revocandis regibus*, s'appliquer à révoquer les rois ; *vacare alicui rei*, s'appliquer à quelque chose ; *nubere alicui*, épouser quelqu'un ou se marier à quelqu'un, ou prendre le voile pour quelqu'un (2).

---

offundo, oppono, posthabeo, postpono, præfero, præficio, præpono, substerno, suppono.

D'autres sont intransitifs, comme accedo, acquiesco, adhæreo, adspiro, alludo, annuo, antecello, arrepo, assideo, cohæreo, colludo, congruo, consentio, consono, despero, excello, immorior, immoror, incido, incubo, incumbo, indormio, inhæreo, inhio, innascor, insisto, interjaceo, intervenio, obrepo, obstrepo, obversor, officio, præmineo, præsideo, prævaleo, succumbo, supersto, supervivo.

(1) Les verbes *se fier, se défier* peuvent aussi régir l'ablatif. Le verbe *adulari*, flatter, peut aussi régir l'accusatif. Le verbe *parcere*, ménager, régit l'accusatif de la chose qu'on ménage, si on indique la personne en faveur de laquelle on le fait ; ex. *parcere alicui vitam*, ménager la vie à quelqu'un.

(2) Les verbes d'excellence, de comparaison, d'opposition et même d'éloignement régissent parfois le datif par syllepse ; ex. *præstare alicui*, l'emporter sur quelqu'un, de même *antecellere, antecedere, excellere alicui* ; *superare*, dépasser, régit l'accusatif ; ex. *superare aliquem*. Les verbes de comparaison peuvent régir le datif ; ex. *comparare alicui*, comparer avec quelqu'un, mais on dit aussi *cum aliquo* (v. § 47, datif des verbes composés). Les poëtes construisent quelquefois avec le datif les verbes d'opposition ; ex. *cer-*

2) *Datif par ellipse.* Le datif de but est souvent régi par un mot sous-entendu, surtout après les titres de dignités ou emplois publics ; ex. *decemviri legibus scribendis*, les dix magistrats (nommés dans le but) d'écrire les lois ; *duumvir sacris faciundis*, un des deux hommes (nommés dans le but) d'être préposés aux sacrifices ; *triumvir agro dando*, un des trois commissaires (préposés) à la distribution du terrain ; *triumviri reipublicæ constituendæ*, les trois dignitaires (préposés) à la constitution de la république (v. plus bas l'emploi du gérondif, § 68).

3) *Datif pour l'ablatif.* Le datif remplace rarement l'ablatif. On ne trouve ce remplacement qu'après le verbe à la voix passive, savoir :

a) Datif régi par le participe futur passif (v. p. 248, datif de nécessité).

b) Parfois le datif est régi par les autres formes du passif; ex. *auditus tibi* (au lieu de *a te*), il est écouté par toi ; *dilectus mihi*, aimé par moi ; *honesta quæruntur bonis viris* (au lieu de *a bonis viris*), les choses honnêtes sont recherchées par les hommes vertueux ; *non intelligor ulli* (au lieu de *ab ullo*), je ne suis compris par personne. Ce datif est fréquent chez les poëtes. Pour la prose il faut surtout faire remarquer le passif des verbes *vidēre*, voir, *probare* et *improbare* ; ex. *mihi videtur*, il est vu par moi, ou il me semble ; *res mihi probatur* ou *improbatur*, la chose est approuvée ou désapprouvée par moi, c'ést-à-dire la chose me plaît ou me déplaît. Le passif de *vidēre* s'emploie, du reste, dans ce sens non-seulement à la 3ᵉ personne singulier, comme un verbe impersonnel, mais aussi à toutes les personnes ; ex. *mihi videor*, il me semble ou je crois ; *tibi videris*, tu crois, etc.

---

tare ou *pugnare alicui*, mais plus souvent *cum aliquo*, combattre avec quelqu'un.

4) *Datif par pléonasme.* On sait qu'il y a en français un datif par pléonasme; ex. prenez-*moi* ce flambeau; je *vous* le traiterai comme il le mérite (1). Il en est de même en latin, où le datif du pronom personnel *mihi*, *tibi*, *sibi*, *nobis*, *vobis*, ne sert qu'à exprimer une certaine sympathie ou à donner plus d'énergie à la phrase; ex. *quid* mihi *Celsus agit?* comment se porte (mon ami) Celse? *jugulo hunc suo sibi gladio*, je l'égorge avec sa propre épée (*sibi* est ici un pléonasme); *quid* tibi *vis?* que veux-tu? *quid* sibi *vult?* que veut-il?

§ 49. — Accusatif.

L'accusatif se distingue en latin, comme en français, en ce qu'il est le régime direct d'un verbe transitif, tandis que les autres cas obliques sont le régime indirect. C'est pourquoi, en français, tous les cas sont indiqués par des prépositions, tandis que l'accusatif n'en a aucune. Il ne peut donc être régi que par un verbe transitif ou par une préposition (v. p. 232). Voici ses diverses applications :

1) *Accusatif des verbes transitifs.* Tous les verbes transitiffs régissent un accusatif, comme en français; ex. *amo filium*, j'aime mon fils; *imitor patrem*, j'imite mon père.

Remarque. — Quels sont les verbes qui sont transitifs? Aucune forme grammaticale ne l'indique, pas plus qu'elle n'indique la signification d'un mot quelconque. C'est dans le dictionnaire qu'on peut apprendre à la fois la signification d'un verbe, et aussi s'il faut le prendre dans le sens transitif ou intransitif. On sait qu'en français beaucoup de verbes peuvent être tantôt transitifs, tantôt

---

(1) Voir Cours complet de la langue française, par Guérard, 7e édition; Paris, 1861, p. 104.

intransitifs; ex. abuser, aider, applaudir, approcher, assister, atteindre, changer, descendre, imposer, insulter, jouer, monter, satisfaire, servir, sortir, suppléer, etc. Il en est de même en latin; ex. *ludere*, jouer, est intransitif, mais il devient transitif dans *ludere bonum civem*, jouer le brave citoyen. Il y a des verbes qui sont transitifs dans une langue, tandis que le verbe correspondant d'une autre langue est intransitif et *vice versâ;* ex. *tardare* dans le sens intransitif peut se rendre en français par *tarder*, mais pour le sens transitif, il faut employer le composé *retarder* ou un autre verbe comme *arrêter; clamare* intransitif se rend par *crier*; *clamare* transitif par *appeler*. Ainsi les verbes *tardare*, *clamare*, peuvent être en latin transitifs, tandis que les verbes correspondants français, *tarder*, *crier*, sont intransitifs. Cependant ordinairement le verbe latin est transitif ou neutre comme celui qui lui correspond en français. Quant aux verbes nombreux qui diffèrent sous ce rapport dans ces deux langues, on peut au moins en indiquer les plus importants.

a) *Accusatif des verbes composés*. Les verbes de mouvement deviennent très-souvent transitifs quand ils sont composés avec une préposition, surtout avec *circum*, *per*, *præter*, *super*, *trans*, souvent aussi avec d'autres prépositions, comme *ad*, *cum*, *e* ou *ex*, *in*, *inter*, *ob*, *præ*, *sub* et *ante* (1).

Remarque. — Pour soulager la mémoire, il est bon de faire remarquer que les mêmes prépositions (excepté *ante* et *præter*) transforment en français aussi les verbes neutres en transitifs;

(1) Les verbes de mouvement sont nombreux; ex. ambulare, cedere, currere, equitare, fluere, gradi, ire, labi, nare, natare, repere, salire, vadere, vehi, venire, volare.

Les principaux composés des verbes de mouvement qui peuvent devenir transitifs et régir un accusatif, sont: composés avec *ad*: accedere, adequitare, adire, adnare, advenire, adventare, advolare, aggredi, allabi, assilire, assultare. Composés avec *ante*: antecedere, antecurrere, antegredi, anteire, antevenire. Composés avec *circum*: circumire, circumvenire, circumvolare. Composés avec *cum*: coire, convenire. Composés avec *e* ou *ex*: egredi, elabi, evadere, excedere. Composés avec *in*: incedere, incurrere, incursare,

ex. pour *ad :* a-cheminer, ap-porter (*porter* est souvent neutre), as-saillir, as-sembler, as-seoir, as-siéger, as-sortir, a-voi-siner. Ex. pour *circum* : circon-venir. Ex. pour *cum* : con-tourner (tourner est actif et neutre). Ex. pour *e* ou *ex :* é-chapper (il est souvent transitif d'après Boiste), ex-porter. Ex. pour *in* : in-fluer (parfois transitif), in-fuser, em-porter, en-courir. Ex. pour *inter* : entre-hiverner. Ex. pour *per* : par-courir (*par* vient de latin *per*). Ex. pour *præ* : pré-venir (*pré* vient du latin *præ*). Ex. pour *sub* : sup-porter. Ex. pour *super* : sur-monter (*sur* vient du latin *super*), sur-passer, sur-seoir (a. et n.). Ex. pour *trans* : trans-porter (1).

---

ingredi, inire, innare, innatare, insilire, insultare, invadere, irrepere. Composés avec *inter* : intervenire. Composés avec *ob* : *obambulare*, obequitare, obire. Composés avec *per* : perambulare, percurrere, pervadere, pervagari, pervolare. Composés avec *præ* : præcedere, præcurrere, prægredi, prævenire. Composés avec *præter* : præterfluere, prætergredi, præterire, prætervehi, prætervolare. Composés avec *sub* : succedere, subire. Composés avec *super :* supergredi, supervadere, supervenire. Composés avec *trans :* transire, transnare, transvolare.

(1) On trouve en outre dans le dictionnaire français de Boiste les composés suivants dont les prépositions transforment en transitifs les verbes qui sont toujours ou souvent neutres. On verra que ce sont les mêmes prépositions qui déterminent cette transformation en français comme en latin, et en outre les prépositions *a* ou *ab*, *contre*, *de*, *dis*, *outre*, *para*, *peri*, *ra*, *re*, *se*. Ces composés sont : abaisser, abjurer, accroître (plus souvent actif que *croître*), acoquiner, adjurer, affaiblir, affleurer, agrandir, amaigrir, amollir, amuser, appendre, apprêter (plus souvent actif que prêter), arraisonner, asservir, attester, attiédir, aviver, colporter, compasser, compenser, comprimer, confondre, connaître, contenir, contester, contrebalancer, corroder, débillarder, déboîter, débouillir, décrier, définir, dégauchir, dégoûter, dégrossir, démentir, démonter, départir, dépasser, dépenser, déraciner, dessécher, détacher, détester, dispenser, écremer, éculer, effleurer, effumer, egrener, égueuler, émousser, empester, enchanter, encuver, endormir, endurcir, endurer, enfumer, engrener, éveiller, éventer, exprimer, immoler, impatienter, interrompre, inventer, obstiner, obtenir, opprimer, outrepasser, paraphraser, parfondre, parfumer, périphraser, persifler (plus souvent actif que *siffler*), préfinir, préjuger, préméditer, rabaisser, raboutir, rafraîchir (ordinairement actif), ragoû-

Quelques verbes composés qui indiquent un séjour régissent souvent l'accusatif du nom de l'endroit où le séjour a lieu; ex. *assidēre urbem*, assiéger la ville; surtout les composés des verbes *jacēre*, être situé; *sedēre*, siéger; *stare*, se tenir; comme en français les verbes *siéger* et *seoir* sont neutres, *as-siéger* et *as-seoir* sont transitifs (1).

Beaucoup de composés des verbes de mouvement deviennent transitifs, quand ils sont employés dans un sens figuré; ex. *ire*, aller, *adire aliquem*, aborder quelqu'un; *venire*, venir, *convenire aliquem*, s'adresser à quelqu'un; *vadĕre*, marcher, *invadere aliquem*, attaquer quelqu'un. Il en est de même de quelques autres composés employés au figuré; ex. *loqui*, parler; *alloqui aliquem*, aborder quelqu'un (2).

---

ter, ragrandir, ramollir, rapporter, ratteindre, rebaisser, rebuter, récapituler, reculer (souvent neutre), redélibérer, redouter, refroidir (souvent neutre), refuser, réjouir, remuer (souvent neutre, *muer* est toujours neutre), répartir, reporter, réprimer, retarder (souvent neutre), retenir, revaloir, réveiller, réviser, secourir, soutenir, soutirer, subordonner, supprimer, transfuser, transmuer.

Les verbes simples dont ils dérivent sont neutres, comme *douter*, etc.; les autres sont tantôt actifs, tantôt neutres, comme atteindre (il est simple par rapport à *ratteindre*), baisser, balancer, chanter, crier, cuver, durcir, finir, fondre, fumer, fuser, goûter, grandir, grener, grossir, gueuler, juger, jurer, méditer, ordonner, pendre, rompre, sécher, tenir, tirer, viser, etc.

(1) Il en est de même des verbes adjacere, antestare, circumsidere, circumsistere, circumstare, incubare, insidere, interjacere, præjacere, præsidere, præstare, superstare.

(2) Il en est de même des verbes composés *aggredior*, *adorior*, *incedo*, j'attaque; ex. *timor incessit aliquem*, la peur a saisi quelqu'un; de même *alluo;* ex. *mare alluit urbem*, la mer touche à la ville; de même *antecedo*, *anteeo*, *antegredior*, *antevenio*, *præcedo*, *prægredior*, *prævenio*, je surpasse quelqu'un; de même *coeo*, je fais un pacte; *excedo* ou *egredior*, je dépasse la mesure; *ineo* ou *ingredior*, je commence une chose; *obeo*, j'entreprends; *occumbo*, je subis; *subeo*, j'entreprends ou je subis.

b) *Accusatif du nom dérivé du verbe*. Quelques verbes intransitifs peuvent régir l'accusatif d'un nom qui exprime l'idée du verbe et le rend analogue à un transitif ; ex. *vivĕre jucundam vitam*, vivre une vie agréable ; *pugnare gravem pugnam*, combattre un grave combat (1).

c) Il faut encore faire remarquer les verbes suivants :

Sequi, suivre, et ses composés régissent l'accusatif; ex. *assequi maturitatem*, parvenir à la maturité ou atteindre la maturité; cependant *obsequi*, obéir, régit le datif, comme en français. *Juvare*, secourir, faire plaisir, et *delectari*, amuser, faire plaisir, régissent l'accusatif. Le verbe impersonnel *decet*, il convient, et ses composés régissent aussi l'accusatif; ex. *vestis decet aliquem*, l'habit convient à quelqu'un. Il en est de même des verbes impersonnels *piget*, *pœnitet*, *pudet*, *tædet*, *miseret*, qui régissent l'accusatif de la personne qui est en français au nominatif (v. p. 163). Les verbes *deficĕre*, *fugĕre*, *fallĕre*, *latēre*, *præterire* dans le sens d'échapper régissent l'accusatif; ex. *fugit inimicum*, il échappe à son ennemi; *fallere* ou *latere aliquem*, échapper à quelqu'un.

Quant aux verbes demander, exiger, etc., qui peuvent régir l'accusatif de la personne à qui on demande, il en sera parlé à propos de l'accusatif grec (p. 263) (2).

---

(1) Autres exemples : *Ire longam viam*, aller un long chemin; *gaudêre alterius gaudium*, se réjouir de la joie d'un autre; *ridêre risum sardonium*, rire le rire sardonique; *ludere consimilem ludum*, jouer un jeu semblable; *servire servitutem durissimam*, servir un service très-dur; *somniare somnium*, rêver un rêve.

(2) On trouve parfois *verêri* avec l'accusatif, comme *pudet ;* ex. *veritum est eos*, ils avaient honte. Les verbes d'*excellence* (v. p. 253) peuvent régir l'accusatif, surtout *superare aliquem*, l'emporter sur quelqu'un ou dépasser quelqu'un. *Manêre* peut régir l'accusatif; ex. *gloria nos manet*, la gloire nous reste ou nous attend.

Les verbes *accuser*, *se rappeler*, *oublier* régissent parfois l'accusatif au lieu du génitif; ex. *accusare negligentiam*, accuser la négligence.

2) *Accusatif de direction*. Comme l'accusatif indique le régime direct d'un verbe transitif, il indique aussi la direction de l'action des verbes de mouvement; ex. *ire Italiam*, aller en Italie; *ire rus*, aller à la campagne; *petĕre collegium*, aller au collége (1).

3) *Accusatif par apposition*. Certains verbes régissent deux accusatifs à la fois, dont l'un est le régime direct et l'autre est l'accusatif par apposition. Ce sont les verbes *nommer*, *déclarer*, *regarder comme*, *prendre pour*, *avoir pour*, *élire*, etc.; ex. *declaravit Ciceronem consulem*, il a déclaré ou il a nommé Cicéron consul; *habuit Petrum præceptorem*, il eut Pierre pour professeur; *inscripsit librum Oratorem*, il intitula son livre l'Orateur; *habēre rem beneficium*, regarder la chose comme un bénéfice. Cependant on peut dire aussi *habere rem pro beneficio*.

Dans tous ces exemples l'accusatif par apposition est motivé par l'autre accusatif qui est le régime direct. Ces deux accusatifs désignant le même objet, sont entre eux dans les rapports d'un adjectif avec un substantif, et ils doivent s'accorder entre eux concernant le cas. Il en résulte que dans la voix passive, où le régime direct devient le sujet de la phrase, la même loi de l'accord exige que l'accusatif par apposition devient à son tour nominatif; ex. *Cicero declaratus est consul*, Cicéron fut déclaré consul.

4) *Accusatif du sujet*. Le sujet qui doit être mis au nominatif, est mis à l'accusatif dans la proposition infinitif qu'on appelle aussi *que retranché*. (Voir plus bas, l'emploi du *que retranché*, § 65).

---

(1) L'accusatif de direction est souvent régi par un mot sous-entendu; ex. *invitare* (sous-entendu *ut veniat*) *domum*, inviter quelqu'un (pour qu'il vienne) dans la maison.

§ 50. — Accusatif par syllepse, Accusatif par ellipse, Accusatif pour l'ablatif.

1) *Accusatif par syllepse.* Cet accusatif est rare (1).

2) *Accusatif par ellipse.* Les verbes composés avec la préposition *tra* ou *trans* régissent deux accusatifs, dont l'un est le régime direct et l'autre est l'accusatif par l'ellipse de la préposition *trans* sous-entendu; ex. *trajecit copias* (sous-entendu *trans*) *Hellespontum*, il fit traverser les troupes (à travers) l'Hellespont.

L'accusatif par ellipse reste dans la construction passive, tandis que l'autre devient nominatif; ex. *copiæ trajiciuntur* (*trans* sous-entendu) *Hellespontum*, les troupes sont traversées (à travers) l'Hellespont.

Le mot *natus*, né, qui exprime l'âge, régit l'accusatif par ellipse; ex. *natus* (sous-entendu *ante*) *tres annos*, né trois ans avant, ou âgé de trois ans (2).

3) *Accusatif pour l'ablatif.* Voici les divers accusatifs qui sont employés au lieu de l'ablatif :

a) *Accusatif de la durée du temps.* Il répond à la ques-

(1) On trouve cette syllepse surtout chez les poëtes; ex. *deperire aliquem*, languir par amour pour quelqu'un, où l'accusatif est régi, non pas par le verbe exprimé *languir*, mais par *aimer* qui est dans la pensée de celui qui parle; *trepidare aliquem*, se troubler par crainte pour quelqu'un, où l'accusatif est régi par le verbe *craindre* qui n'est pas exprimé mais qui est dans la pensée. Les verbes *utor*, *fruor*, *fungor*, *potior*, *vescor* régissent parfois l'accusatif par syllepse, car ils expriment une idée analogue à celle des autres verbes qui régissent l'accusatif; ex. *vescor* a la même signification que *edo*, je mange, qui régit l'accusatif.

(2) L'accusatif par ellipse se trouve encore après *pridie*, *postridie*, *prope*, *propius*, *proxime;* ex. *pridie* (sous-entendu *ante*) *calendas*, la veille du jour des calendes; *postridie* (sous-entendu *post*) *calendas*, le lendemain du jour des calendes; *prope* ou *propius* ou *proxime* (sous-entendu *ad*) *mare*, près de la mer.

tion *combien de temps?* ou *depuis quand?* ex. *regnavit tres annos,* il a régné trois ans; *cæcus multos annos erat*, il était aveugle pendant plusieurs années; *regnat tertium annum,* il règne la 3e année, ou depuis trois ans; *abhinc tres annos mortuus est*, il y a trois ans qu'il est mort.

b) *Accusatif de mesure et de distance.* Les noms de mesure et de distance peuvent régir l'accusatif au lieu de l'ablatif; ex. *longus tres ulnas*, long de trois aunes; *abest quatuor passus*, il est éloigné de quatre pas.

c) *Accusatif grec des neutres.* L'accusatif peut remplacer l'ablatif *instrumenti* et l'ablatif *modi* qui répond à la question *par rapport à quoi?* ou *concernant quoi?* ou qui indique la manière d'être ou d'agir, comme dans la langue grecque qui n'a pas d'ablatif; de là le nom d'*accusatif grec.* Cet accusatif est surtout fréquent dans le neutre des pronoms et des adjectifs; ex. *hortari pauca* (pour *paucis*), exhorter en peu de mots; *succenseo id* (pour *eo*), je suis irrité à cause de cela; *non dubito hoc*, je ne doute pas par rapport à cela; *illud* (pour *illo*) *tibi non assentio*, je ne suis pas d'accord avec toi concernant cela.

Remarque. — Le neutre se met plus souvent à l'accusatif que le masculin et le féminin. En voici le motif. Chaque cas, excepté le nominatif qui indique l'absence de rapports, est représenté par une désinence qui exprime un rapport spécial. Employer la désinence de l'accusatif pour indiquer le rapport de l'ablatif serait une contradiction entre la parole et la pensée. Le neutre n'a pas de désinence à l'accusatif; quand on l'emploie pour l'ablatif, il n'y a donc pas de contradiction. On peut en donner aussi un autre motif. Beaucoup de langues ont conservé la désinence de l'accusatif, mais elles ont rejeté comme inutile celle de l'ablatif. La langue latine, comme beaucoup d'autres, a rejeté la désinence de l'accusatif dans le neutre, elle l'a jugée inutile; à plus forte raison peut elle négliger celle de certains ablatifs dans le neutre. En effet, dire qu'on met le neutre à l'accusatif, où il n'y a aucune désinence, à la place de

certains ablatifs, équivaut à dire que certains rapports de l'ablatif ne sont pas du tout exprimés dans le neutre.

d) *Accusatif grec dans certains verbes et certaines locutions.* Les verbes *demander*, *exiger*, *prier* peuvent régir à la fois deux accusatifs, dont l'un est l'accusatif grec et l'autre est le régime-direct du verbe; ex. *orare aliquem rem* (pour *re*), prier quelqu'un concernant une chose; surtout si la chose demandée est exprimée par le neutre; ex. *orare aliquem aliquid*, prier quelqu'un concernant quelque chose; *rogo te hoc,* je te demande cela. Dans la construction passive l'accusatif du régime direct devient nominatif et l'accusatif grec reste; ex. *aliquis oratur aliquam rem*, quelqu'un est prié concernant quelque chose. Cependant on peut mettre après ces verbes l'ablatif au lieu de l'accusatif grec; ex. *orare aliquem de aliqua re*, prier quelqu'un pour quelque chose. Au lieu de mettre au régime direct la personne à laquelle on demande, on peut y mettre la chose demandée, comme en français; ex. *orare aliquid ab aliquo* ou *de aliquo,* demander quelque chose à quelqu'un (1).

Les verbes *docēre* et ses composés, *celare,* cacher, et parfois *monēre,* avertir, peuvent aussi régir deux accusatifs, dont l'un est l'accusatif grec; ex. *docere pueros grammaticam*, enseigner aux enfants la grammaire, littéralement : instruire les enfants concernant la gram-

(1) Les verbes *petere* et *quærere,* demander, n'admettent jamais l'accusatif de la personne, c'est toujours la chose demandée qui est le régime direct; ex. *petere aliquam rem ab aliquo.* Les verbes *jubēre,* ordonner, et *vetare*, défendre, régissent l'accusatif de la personne à laquelle on ordonne ou à laquelle on défend, et l'action ordonnée ou défendue est mise à l'infinitif; ex. *jubeo* ou *veto eum ducere*, je lui ordonne ou défends de conduire, littéralement : j'ordonne ou je défends qu'il conduise (v. § 65) la proposition infinitif ou le *que retranché.*

maire; *celare aliquem aliquid*, cacher à quelqu'un quelque chose (1).

Enfin on trouve l'accusatif grec dans certaines locutions; ex. *magnam* ou *maximam partem* (pour *magna parte*) *ex iambis nostra oratio constat*, notre discours consiste en grande partie en iambes; *cætera* (pour *cæteris*) *bonus*, il est bon par rapport aux autres choses; de même *reliqua bonus; suam vicem* (pour *sua vice*), à cause de lui; *tuam vicem*, à cause de toi; *nostram vicem*, à cause de nous (2).

§ 51. — Ablatif.

L'ablatif (de *ablatus*, éloigné) se distingue des autres cas en ce qu'il exprime des rapports plus éloignés du verbe que ceux qui sont indiqués par les autres cas.

---

(1) Les verbes *vêtir* ont chez les poëtes deux accusatifs, comme *docère*, dont l'un est l'accusatif grec qui remplace l'ablatif instrumenti; ex. *induere aliquem vestem* (pour *veste*), vêtir quelqu'un d'un habit. Dans la construction passive le régime direct de la personne est mis au nominatif et l'accusatif grec de la chose reste; ex. *pueri docentur grammaticam*, les enfants sont instruits par rapport à la grammaire; *aliquis celatur aliquam rem*, quelqu'un ignore quelque chose, littéralement : il est laissé dans l'ignorance concernant quelque chose; *aliquis induitur vestem*, quelqu'un est vêtu d'un habit. Cependant on peut dire aussi *docetur de re*, il est instruit par rapport à une chose; *aliquis celatur de aliqua re.*

(2) On trouve encore l'accusatif dans *id temporis* (pour *eo tempore*), à cette époque; *id genus*, de cette manière; *id ætatis* (pour *ea ætate*) à cet âge.

Les poëtes emploient souvent l'accusatif grec pour désigner la partie du corps à laquelle se rapporte l'action; ex. *fremuit artus*, il a frémi dans les membres; surtout après un participe parfait et très-souvent aussi après une autre forme du passif; ex. *fractus labore membra* (pour *membris*), brisé de fatigue dans les membres; parfois même après un adjectif; ex. *os humerosque* (pour *ore humerisque*), *deo similis*, à la face et aux épaules semblable à un dieu.

Il fait la transition entre les autres cas qui expriment des rapports très-rapprochés et les prépositions qui indiquent les rapports de l'objet les plus éloignés du verbe. Il est pour ainsi dire l'intermédiaire entre les cas et les prépositions. Ainsi beaucoup de langues ont-elles supprimé cet intermédiaire; elles passent sans transition des cas aux prépositions qui remplacent l'ablatif. En français où le génitif et le datif sont exprimés chacun par une préposition unique, *de* et *à*, l'ablatif est rendu par des prépositions diverses, *de*, *par*, *avec*, etc. C'est pourquoi on l'appelle *cas de prépositions.*

L'ablatif ne peut être régi que par un verbe, un adjectif ou une préposition (v. p. 232) (1). Il exprime la cause, l'instrument ou les moyens de l'action, la qualité, le prix ou la valeur de l'objet, l'abondance ou la privation et l'éloignement, le temps, le séjour, la manière d'être ou d'agir; il répond à la question *par rapport à quoi?* ou *concernant quoi?* ou *selon quoi?* etc. (2).

(1) L'ablatif paraît souvent régi par un substantif; ex. *homo antiqua fide*, mais il y a une ellipse.

(2) En sanscrit il y a huit cas, puisqu'on y compte le vocatif, le locatif et le causatif; les deux derniers sont remplacés par l'ablatif de cause et l'ablatif de lieu. M. Aug. Schleicher dit : « Le locatif s'est confondu en latin avec le datif. On trouve aussi des rapports entre le locatif et le génitif et l'ablatif » (Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen; Weimar, 1861, p. 459). « *Humi*, *domi*, *belli*, *Corinthi*, etc., sont des locatifs » (*loc. cit.*, p. 460). « Dans la langue lithuanienne le datif se distingue du locatif par la forme, mais le datif est probablement une forme du locatif... Les formes du locatif sont souvent employées dans le sens du datif » (*loc. cit.*, pp. 462 et 463). Si en lithuanien le datif se distingue du locatif, si le datif ne s'y emploie jamais pour le locatif, suffit-il que les formes du dernier cas s'emploient *souvent* dans le sens du datif, pour rapprocher ces deux cas entre eux? Si en latin le locatif s'était confondu avec le datif, il aurait dû trouver dans la syntaxe que l'un s'emploie pour l'autre. Dans un autre endroit il

Voici ses diverses applications :

1) *Ablatif instrumenti et ablatif de cause.* Cet ablatif indique la cause, l'instrument ou les moyens de l'action.

a) *Ablatif du passif ou ablatif de cause.* Les formes passives des verbes régissent l'ablatif du nom ou de l'objet qui dans la voix active indiquerait le sujet ou la cause de l'action; ex. *mundus illustratur sole*, le monde est éclairé par le soleil; le soleil est la cause de la lumière, et dans la voix active il serait le sujet de la phrase. Autres exemples : *natus aliquo*, né ou engendré par quelqu'un; *ortus aliquo*, provenant de quelqu'un; ce quelqu'un est la cause et l'origine de ce qui provient de lui. *Misericordia captus* ou *commotus fecit*, saisi ou ému par la pitié il a fait cela; dans la voix active la *pitié* serait le sujet. *Ira commotus* ou *officio ductus fecit*, il a fait cela

---

dit que « l'ablatif s'est perdu dans beaucoup de langues, parce que le génitif le remplace facilement » (*loc. cit.*, p. 446). Il est vrai qu'il y a en latin un génitif pour l'ablatif, mais il y a aussi un accusatif pour ablatif (v. p. 261-264). Comment donc le génitif se rapproche-t-il plus de l'ablatif que les autres cas? Il me semble que ces deux cas sont, au contraire, les plus éloignés l'un de l'autre. Le génitif est le cas du sujet; il est toujours régi par un nom, il joue souvent le rôle d'un adjectif (v. p. 235); on le trouve dans les langues qui n'ont aucun autre cas, comme en hébreu. L'ablatif est régi par un verbe ou une préposition; il joue souvent le rôle d'un adverbe; ex. *cum dignitate*, dignement; l'ablatif *instrumenti* et l'ablatif *modi* se rapprochent beaucoup des adverbes selon le sens (v. aussi p. 227). Du reste, M. Schleicher veut que les adverbes latins en *e* et l'adverbe grec *hôs* soient des ablatifs. Je crois donc que le locatif n'est pas confondu avec le génitif ni avec le datif, mais avec l'ablatif, puisqu'il y a en latin un ablatif de lieu (v. p. 271).

Quant au causatif ou *instrumentalis*, Bopp dit que « dans le sanscrit l'ablatif peut s'employer pour l'*instrumentalis* » (Gr. comparée du sanscrit, du zend, du grec, du latin, etc., par Bopp; Berlin, 1833-1852, p. 215). Cela me confirme dans l'idée que ce cas du sanscrit s'est confondu avec l'ablatif, puisqu'il y a en latin un ablatif *instrumenti* et un ablatif de cause.

ému par la colère ou guidé par le devoir; *æger curis*, malade de chagrin.

b) *Ablatif instrumenti*. Cet ablatif exprime l'idée que l'objet est l'instrument ou le moyen de l'action; ex. *ferire gladio*, frapper avec l'épée; *vivĕre lacte et carne*, vivre de lait et de viande; *perire fame*, mourir de faim; *fessus militia*, fatigué par le service militaire.

c) Certains verbes et adjectifs régissent l'ablatif de l'objet qui est plus ou moins la cause, l'instrument ou le moyen de l'action. Ce sont les verbes *uti*, user, *frui*, jouir, *fungi*, remplir une fonction, *potiri*, s'emparer de quelque chose; *vesci*, se nourrir; *gloriari*, se glorifier, *niti*, s'appuyer, *gaudēre* ou *lætari*, se réjouir, *dignari*, être digne, *fidĕre* et *confidĕre*, se fier (1); ex. *utor aliqua re*, j'use de quelque chose; *nitor aliqua re*, je m'appuie sur quelque chose, etc.

Il en est de même des adjectifs *contentus*, *fretus*, appuyé; ex. *fretus conscientia*, fort de sa conscience; *contentus suis rebus*, content de sa fortune, etc.

d) Les verbes *accuser*, *condamner*, régissent l'ablatif de la chose dont on accuse ou pour laquelle on condamne; ex. *accusare* ou *condemnare aliquem crimine*, accuser ou condamner quelqu'un pour un crime (2).

Les verbes *absoudre* ou *acquitter* régissent également l'ablatif comme les précédents, dont ils expriment l'idée opposée (v. p. 234); ex. *absolvĕre* ou *liberare aliquem crimine*, absoudre ou acquitter quelqu'un d'un crime.

---

(1) Voir l'accusatif (p. 261) pour les verbes *utor*, *fruor*, *fungor*, *potior*, *vescor*, et le datif (p. 253) pour *fido* et *confido*.

(2) Voir le génitif (p. 241) et l'accusatif (p. 259). La punition d'un crime s'exprime par *in* ou *ad aliquid*, rarement par l'ablatif; excepté dans le verbe *mulctare*; ex. *mulctare aliquem pecunia*, punir quelqu'un d'une amende.



2) *Ablatif d'abondance, de privation ou d'éloignement.*

a) *Ablatif d'abondance ou de privation.* Les verbes et les adjectifs d'abondance régissent l'ablatif de la chose qui indique en quoi consiste cette abondance; ex. *cumulare aras donis,* enrichir les autels de présents. On peut le considérer comme un ablatif *instrumenti,* car les présents sont les moyens par lesquels on enrichit ces autels. Il en est de même des adjectifs qui expriment une idée analogue; ex. *cumulatus*, enrichi, *præditus*, pourvu de. Les verbes ou les adjectifs qui expriment l'idée opposée régissent également l'ablatif. C'est l'ablatif de privation; ex. *carēre aliqua re,* manquer de quelque chose; *vacuus aliqua re,* vide de quelque chose (1). La locution *opus est*, on a besoin, prise dans le sens impersonnel, régit l'ablatif de la chose dont on a besoin; ex. *opus est mihi aliqua re,* j'ai besoin de quelque chose, littéralement : il y a un besoin pour moi de quelque chose; *opus est dictu* (ablatif du supin *dictum*, dire), il y a besoin de dire. Cette locution peut aussi être prise dans un sens personnel, alors la chose nécessaire est au nominatif; ex. *dux mihi opus est,* j'ai besoin d'un guide, littéralement : un guide m'est nécessaire; le mot *dux* est donc le sujet de la phrase (2).

b) Les verbes *éloigner*, *affranchir*, *différer*, régissent l'ablatif comme ceux de privation ; ex. *prohibēre aliqua re,* éloigner de quelque chose; *liberare bello*, affranchir de

---

(1) On dit donc : egere, indigere, vacare, nudare, exuere, etc. aliqua re, comme on dit afficere aliquem honore, benificio, lætitia, præmio, ignominis, injuria, pœna, morte, sepultura. L'ablatif est régi aussi par les verbes abundare, affluere, circumfluere, scatere, complêre, explêre, implêre, refercire, imbuere, donare, satiare, ornare, augêre, tollere, etc.

(2) On trouve aussi *opus est* avec le génitif au lieu de l'ablatif (Dutrey, p. 323).

la guerre; *differre aliqua re*, différer de quelque chose. Il en est de même des adjectifs qui expriment une idée analogue; ex. *alienus aliqua re*, étranger à quelque chose (1).

3) *Ablatif modi*. L'ablatif *modi* exprime le mode, le degré, ou la manière d'être ou d'agir; il répond à la question *par rapport à quoi? concernant quoi? selon quoi?* Il exprime aussi la qualité bonne ou mauvaise, le caractère, le prix ou la valeur d'un objet, de même que la mesure et la distance. Voici ses diverses applications :

a) *Ablatif de manière d'agir*. Il joue le rôle d'un adverbe; ex. *ratione sequi*, suivre avec raison ou raisonnablement; *jure facĕre*, faire d'une manière équitable ou équitablement. La préposition *cum* avec l'ablatif peut aussi jouer le rôle d'un adverbe; ex. *cum dignitate*, avec dignité ou dignement.

b) Ablatif de la question *par rapport à quoi?* ou *concernant quoi?* ou *selon quoi?* ex. *mea sententia* ou *mea opinione*, selon mon idée; *meo judicio*, selon mon jugement; *natione Romanus*, il est Romain de nation ou par rapport à sa nation; *Ciceronem æquabat eloquentia*, il égalait Cicéron concernant l'éloquence; *nomine* ou *cognomine Barcas*, il s'appelle Barcas de nom ou selon son nom; *genere primus*, il est le premier par rapport à la naissance; *major natu*, il est plus âgé, littéralement : plus grand selon sa naissance; *integer vita*, il est un homme intègre par rapport à sa vie ou à sa conduite; *sunt homines non re sed nomine*, ils sont hommes non selon la réalité, mais

---

(1) L'ablatif avec ou sans préposition est donc régi par les verbes pellere, ejicere, movêre, abire, exire, decedere, desistere, evadere, exulare, arcêre, excludere, intercludere, abstinêre, solvere, discrepare, distare, abhorrêre, alienare, defendere, exonerare, abdicare, exsolvere, levare, etc.



seulement selon le nom, c'est-à-dire ils ne sont hommes que de nom. Très-souvent cet ablatif est précédé de la préposition *de;* ex. *scribĕre de aliqua re*, écrire sur quelque chose ou concernant quelque chose.

c) Ablatif des parties du corps sur lesquelles se rapporte l'action du verbe ou l'état exprimé par un adjectif. C'est aussi un ablatif qui répond à la question *par rapport à quoi? concernant quoi? selon quoi?* ex. *captus membris*, saisi dans les membres, ou par rapport aux membres, c'est-à-dire paralysé; *hesitare lingua*, hésiter dans la langue, bégayer; *claudus altero pede*, boiteux d'un des deux pieds; *cadĕre animis*, tomber par rapport aux idées, ou être abattu; *pendēre animo*, hésiter dans l'âme, ou ne pas être résolu.

d) *Ablatif de qualité, de caractère, de manière d'être;* ex. *homo antiqua fide,* un homme de la fidélité antique; *egregia indole*, d'un excellent caractère; *prava indole*, d'un mauvais caractère; *puer eximia spe*, un garçon d'un grand espoir; *sunt potestate perpetua,* ils sont (revêtus) du pouvoir perpétuel ou à vie; *Agesilaus fuit statura humili et corpore exiguo*, Agésilaus était petit de stature et mince de corps, ou d'une stature petite et d'un corps mince.

e) *Ablatif de prix ou de valeur;* ex. *emĕre* ou *vendĕre talento*, acheter ou vendre pour un talent; *constat* ou *æstimatur quatuor talentis*, il coûte ou il est estimé quatre talents; *dignari* ou *esse dignus memoria æterna*, être digne de la mémoire éternelle; *indignus laude*, indigne de gloire; *mutare* ou *commutare studium belli agricultura*, changer l'état militaire avec l'agriculture; *victoria stetit multo sanguine*, la victoire a coûté beaucoup de sang; *facĕre* ou *ducĕre* ou *habēre magno*, estimer d'un haut prix (1).

(1) Les verbes de prix régissent aussi l'ablatif d'un adjectif ou

f) *Ablatif de mesure et de distance.* L'ablatif exprime la distance, la mesure d'une chose et la quantité de laquelle une chose dépasse l'autre; ex. *major quam nos biennio*, plus âgé que nous de deux ans; *minor quatuor annis*, plus jeune de quatre ans; *longus tribus ulnis*, long de trois aunes; *distat spatio trium milium*, il est éloigné de l'espace de trois milles; *platanus longitudine quindecim cubitorum*, un platane de la longueur de quinze aunes; *abest quatuor passibus*, il est éloigné de quatre pas; *abest multo, paulo, tanto, quanto, dimidio*, etc., il est éloigné de beaucoup, peu, tant, combien, de moitié, etc.

4) *Ablatif de temps et de lieu.* Voici son application :

a) *Ablatif à la question quand;* ex. *veniet die primo*, il viendra le premier jour; *venite mense proximo;* il viendra le mois prochain; *veniet brevi* (sous-entendu *tempore*), il viendra dans peu de temps; *noctu natus est*, il est né la nuit; *regnavit paulo post*, il a régné peu après; *venit paulo ante*, il est venu peu avant (1).

---

d'un pronom; ex. *emere magno, plurimo, duplo, multo, tanto, quanto, parvo, nimio, aliquanto, paulo, minimo, vili, dimidio*, etc., acheter par un prix haut, très-haut, double, etc.; *vendere quam plurimo* (sous-entendu *potest*), vendre le plus cher possible.

(1) Les prépositions se placent presque toujours avant leur régime; par conséquent *ante* et *post*, placés avant le régime, sont de véritables prépositions, et ils régissent l'accusatif (v. p. 232); ex. *regnavit ante* ou *post tres annos*, il a régné trois ans avant ou après. Si *ante* et *post* sont placés après le régime, ils sont considérés comme des adverbes qui ne régissent aucun cas, et on met alors l'ablatif à la question *quand*; ex. *regnavit tribus annis ante*, ou *tribus ante annis, tribus annis post* ou *tribus post annis*. On peut employer le nombre ordinal et suivre la même règle; ex. *regnavit ante* ou *post tertium annum*; mais on dit à l'ablatif : *tertio anno ante*, *tertio anno post, tertio ante anno, tertio post anno*. On trouve cependant des exceptions; ex. *ante paulo*, avant peu; *post paucis diebus*, où *ante* et *post* sont considérés comme des adverbes (v. p. 233); on trouve aussi *paucos ante menses*, avant quelques mois.

b) Ablatif à la question *combien de temps?* et *depuis quand?* L'ablatif exprime la durée du temps; ex. *regnavit ribus annis*, il a régné pendant trois ans; *abhinc tribus annis mortuus est*, il est mort depuis trois ans; *morabatur in Gallia septimo anno*, il restait en France depuis sept ans; *a tribus annis regnat*, il règne depuis trois ans; *a morte*, depuis la mort; *a puero* ou *a pueris*, depuis l'enfance.

c) *Ablatif de séjour ou de repos;* ex. *est rure*, il est à la campagne; *his locis,* il est dans ces lieux; *est via* ou *itinere*, il est dans le chemin; *est tota urbe* ou *multis locis*, il est dans toute la ville ou dans plusieurs endroits.

Remarque. — Quant aux noms propres des villes, ou de petites îles, voir le génitif (p. 244).

d) *Ablatif à la question unde?* d'où?; ex. *redeo Roma*, je reviens de Rome; *redeo rure* ou *domo*, je reviens de la campagne ou de la maison; *tollĕre humo*, élever de la terre; *arcessivit Roma*, il fit venir de Rome; *fugit Corintho*, il s'enfuit de Corinthe; *litteræ datæ Placentia* (*litteræ* est un plurale tantum), une lettre datée de Plaisance.

5) *Ablatif absolu.* (Voir plus loin, § 67.)

§ 52. — Ablatif par syllepse, ablatif par ellipse.

1) *Ablatif par syllepse.* Voici son application :

a) *Ablatif sylleptique dans quelques locutions;* ex. *interdicĕre alicui aqua et igne*, interdire à quelqu'un l'usage d'eau et de feu, où l'ablatif répond non pas au verbe exprimé *interdicere*, mais au verbe *prohibēre*, priver, qui est dans la pensée et qui régit l'ablatif de privation (1).

(1) Zumpt dit « On emploie l'ablatif après *interdicere*, parce que ce verbe implique le sens de *prohibere*. » (*Grammaire latine*, par Zumpt, 5e édition; Berlin, p. 387.)

b) *Ablatif de comparaison.* Le comparatif est suivi de l'ablatif de l'objet comparé; ex. *fuit inferior patre*, il fut inférieur à son père; *doctior patre*, plus savant que son père; *major opinione*, plus grand qu'on croyait; *major spe*, *æquo* ou *justo*, *solito*, *dicto*, plus grand qu'on espérait, qu'il est juste, que d'habitude, qu'on disait.

Remarque. — En français il y a aussi syllepse dans les phrases avec les comparatifs, quoique d'une autre nature. On emploie par exemple la particule *ne* dans la phrase : la distance est moindre que vous *ne* dites, car on a dans la pensée, dit Lemaire : « vous ne la dites si petite qu'elle est. » (*Grammaire française*, par Lemaire, p. 365); mais on dit : « Croyez-vous qu'on puisse être plus heureux que vous l'êtes», car on a dans la pensée : «vous êtes très-heureux». (Lemaire, p. 366). En latin aussi on a dans la pensée : trop savant par rapport à son père, et on emploie l'ablatif *modi*, qui répond à la question *par rapport à quoi* ? (1).

2) *Ablatif par ellipse;* ex. *loco filii* (pour *in loco*), à la place du fils; *dictator* (sous-entendu *cum*) *ingenti exercitu profectus*, le dictateur est parti (avec) une grande armée (2).

§ 53. — Cas divers exprimant la même idée ou régis par le même mot.

Après avoir exposé les diverses applications du génitif, du datif, de l'accusatif et de l'ablatif, il me semble utile d'insister sur le remplacement de l'un par l'autre.

1) *Génitif.* Certaines idées exprimées par le génitif

---

(1) Dutrey explique l'ablatif de comparaison par l'ellipse de la préposition *præ*, qu'on trouve, dit-il, exprimée « dans une latinité moins pure » (*Grammaire latine* de Dutrey, 6e édition, p. 260).

(2) La préposition *cum* est souvent sous-entendue devant les mots *armée*, *soldats*, et après les participes *junctus* ou *conjunctus ;* ex. *bellum junctum* (sous-entendu *cum*) *fuga*, la guerre réunie avec la fuite.



peuvent se rendre les unes par le datif, les autres par l'accusatif, les autres encore par l'ablatif.

a) *Génitif et datif.* Les adjectifs qui expriment le désir, la connaissance, la ressemblance, l'affinité, le voisinage, la possession, et ceux qui expriment les idées opposées : la haine, l'ignorance, etc., régissent le datif, mais considérés comme substantifs ils régissent le génitif.

b) *Génitif et accusatif.* On a vu qu'il y a un génitif de mesure et de distance (v. p. 242) et un accusatif de mesure et de distance (v. p. 262). L'âge peut s'exprimer par le génitif (v. p. 244) ou par *natus* avec l'accusatif (v. p. 261). Le verbes *se souvenir, oublier, avertir, accuser,* peuvent régir le génitif (v. p. 240 et 241) ou l'accusatif (v. p. 259). Le verbe *misereri* régit le génitif, *miserari* régit l'accusatif (v. p. 239). *Pridie et postridie* peuvent être suivis de l'un ou de l'autre de ces cas (v. p. 238 et 261).

c) *Génitif et ablatif.* Il y a un génitif de temps et de lieu (v. p. 238) et un ablatif de temps et de lieu (v. p. 271). Il y a génitif de mesure et de distance (v. p. 242), d'abondance et de privation, de qualité, de prix; un génitif modi qui répond à la question *concernant quoi?* ou *par rapport à quoi?* génitif régi par les verbes *accuser, condamner, absoudre,* enfin génitif de séjour (v. p. 242-244). Il y a aussi un ablatif de mesure et de distance (v. p. 271), d'abondance et de privation (v. p. 268), de qualité, de prix (v. p. 270); un ablatif modi qui répond à la question *concernant quoi?* ou *par rapport à quoi?* (v. p. 269) ablatif régi par les verbes *accuser, condamner, absoudre* (v. p. 267) et ablatif de séjour (v. p. 272). La particule *tenus* peut régir l'un ou l'autre de ces cas (v. p. 231 et 232).

2) *Datif.* Certaines idées exprimées par le datif peuvent aussi se rendre par l'un des autres cas.

a) *Datif et génitif,* voir plus haut *génitif et datif.*

b) *Datif et accusatif.* Un grand nombre de verbes régissent l'un ou l'autre de ces cas selon qu'ils sont pris dans le sens transitif ou intransitif. Beaucoup de verbes composés régissent le datif (v. p. 250, datif des verbes composés), tandis que d'autres verbes composés régissent l'accusatif à cause de leur composition qui leur donne le sens transitif (v. p. 256-258). Les verbes d'excellence régissent le datif ou l'accusatif (v. p. 253 et 259). Les verbes *être agréable, convenir, non convenir, flatter, commander* régissent le datif; cependant *juvare, delectari, decet, dedecet, adulari, jubēre* regissent l'accusatif (voir p. 246, 253 et 259). Le verbe *parcĕre*, régit le datif ou l'accusatif (v. p. 253). Enfin le verbe *benedicere*, dans le sens de *bénir*, régit l'un ou l'autre de ces cas (v. p. 251).

c) *Datif et ablatif.* Le datif peut remplacer l'ablatif après le passif (v. p. 254). Les verbes *se fier*, *se défier*, *assuescere*, *acquiescere*, *abhorrere, dissidere*, se rencontrent avec l'un ou l'autre de ces cas (v. p. 247, 253 et 267).

3) *Accusatif.* L'accusatif exprime aussi certaines idées qu'on peut rendre par l'un des autres cas.

a) *Accusatif et génitif* (voir génitif et accusatif).

b) *Accusatif et datif* (voir datif et accusatif).

c) *Accusatif et ablatif.* On a vu (p. 232) que les particules *clam*, *in*, *sub*, *subter*, *super* peuvent régir l'accusatif ou l'ablatif. Il y a un accusatif de la durée du temps qui répond aux questions *combien de temps?* et *depuis quand?* (v. p. 261), un accusatif de mesure et de distance, un accusatif grec qui répond à la question *concernant quoi?* ou *par rapport à quoi?* (v. p. 262), comme il y a un ablatif de la durée du temps, de mesure et de distance (v. p. 271) et un ablatif qui répond à la question

concernant quoi? ou *par rapport à quoi?* (v. p. 269). Les verbes *vêtir* ou *déshabiller* peuvent régir l'un ou l'autre de ces cas (v. p. 264, 268, 277 et 278). Les verbes *uti*, *frui*, *fungi*, *potiri*, *vesci* régissent l'ablatif, parfois l'accusatif (v. p. 261 et 267).

4) Beaucoup de verbes peuvent régir des cas divers, en admettant des constructions différentes. En français aussi on dit : *assurer* quelqu'un de quelque chose ou quelque chose à quelqu'un. Les verbes *aider*, *applaudir* (*quelqu'un* ou *à*), *approcher*, *convenir*, *jouer*, *manquer*, *s'occuper*, *répondre*, *suppléer*, *tarder*, *taxer*, *tenir*, *user* (*quelque chose* ou *de*), *venir* (*à* ou *de*), admettent aussi des constructions diverses. En voici quelques exemples des verbes latins :

Aspergĕre aliquem aliquo; ex. *aram sanguine*, asperger l'autel de sang; *alicui aliquid;* ex. *pecori virus,* donner au troupeau le venin.

Æmulari alicui, rivaliser avec quelqu'un; *aliquem*, imiter quelqu'un.

Arridēre alicui, sourire à quelqu'un; *aliquid*, agréer quelque chose.

Castigare aliquem aliquo; ex. *pueros inertia,* châtier les enfants pour leur inertie; *aliquid alicujus;* ex. *inertiam puerorum,* réprimander l'inertie des enfants.

Cavēre alicui ou *pro aliquo*, veiller pour quelqu'un; *aliquem* ou *ab aliquo*, éviter ou craindre quelqu'un.

Circumdare aliquem aliquo; ex. *portum mœnibus*, entourer le port de murailles; *satellitibus concionem,* entourer l'assemblée de satellites. On dit cependant plus souvent, pour exprimer la même idée, *circumdare alicui aliquid*; ex. *satellites concioni*, comme si la préposition *circum* était séparé du verbe, somme si l'on disait *dare*

satellites concioni circum, mettre des satellites à l'assemblée tout autour (1).

Circumfundĕre, répandre autour, et beaucoup d'autres verbes composés avec *circum*, peuvent admettre les deux constructions de *circumdare.*

Consultare alicui, consulter pour quelqu'un; *aliquem*, consulter quelqu'un.

Cupĕre alicui, vouloir pour quelqu'un; *aliquid*, vouloir quelque chose.

Donare alicui aliquid, donner à quelqu'un quelque chose; *aliquem aliquo,* gratifier quelqu'un de quelque chose.

Excedĕre dans le sens de *sortir* régit l'ablatif; ex. *urbe*, de la ville; *vita*, de la vie; *via*, du chemin. Dans le sens de *surpasser* ou *dépasser*, ce verbe régit l'accusatif; ex. *excedĕre mensuram*, dépasser la mesure; *numerum*, le nombre.

Exuĕre aliquid alicui, ôter quelque chose à quelqu'un; ex. *alicui vestem* , déshabiller quelqu'un; *aliquem aliqua re*, priver quelqu'un de quelque chose.

Horrēre alicui, craindre pour quelqu'un; *aliquem,* craindre quelqu'un.

Impertire alicui aliquid ; ex. *alicui salutem,* envoyer à quelqu'un le salut; *aliquem aliquo ;* ex. *aliquem salute,* gratifier quelqu'un d'un salut.

Imponĕre alicui, en imposer à quelqu'un; *aliquem,* mettre quelqu'un.

Imprimĕre alicui aliquid ; ex. *animo notionem*, graver dans l'esprit une idée; *aliquem aliquo ;* ex. *Italiam vestigiis flagitiorum,* couvrir l'Italie de traces des infamies.

---

(1) On trouve en effet dans Virgile la particule *circum* séparée du verbe *dare* : *collo dare brachia circum*, jeter les bras au cou tout autour, c'est-à-dire entourer le cou de ses bras.



Incīdĕre aliquid, couper quelque chose; *incīdĕre arboribus*, faire des incisions aux arbres.

Induĕre aliquem aliquo ; ex. *veste,* habiller quelqu'un d'un habit; *alicui vestem,* mettre à quelqu'un un habit; *induĕre alicui eloquentiam*, inspirer à qq. l'éloquence.

Intercludĕre inimicis commeatum, fermer aux ennemis le passage; *inimicos commeatu*, priver les ennemis du passage.

Interdicĕre alicui aliquid ou *alicui aliqua re* (v. p. 272).

Levare aliquem aliquo ; ex. *metu*, débarrasser quelqu'un de la crainte; *levare membra baculis*, appuyer les membres de bâtons. *Levare alicui aliquid ;* ex. *paupertatem*, alléger à quelqu'un la pauvreté. *Levare curas*, dissiper les chagrins; *levare morbi vim*, diminuer la force de la maladie.

Mactare victimas diis, tuer les victimes aux dieux; *deos victimis*, honorer les dieux de victimes.

Manēre alicui, rester à quelqu'un; *aliquem*, attendre qqn.

Metuĕre alicui, craindre pour quelqu'un; *aliquem*, craindre quelqu'un.

Nolle alicui, ne pas vouloir du bien à quelqu'un; *aliquem*, ne pas vouloir quelqu'un.

Petĕre aliquid ab aliquo, demander quelque chose de quelqu'un; *aliquid ab aliquo alicui*, demander quelque chose de quelqu'un pour quelqu'un. *Petere aliquid aliquo;* ex. *patriam armis*, attaquer la patrie par les armes.

Prospicĕre alicui, veiller pour quelqu'un; *aliquem*, voir quelqu'un.

Providēre aliquid, prévoir quelque chose, ou faire provision de quelque chose; *alicui*, prévoir pour quelqu'un, ou se défier de quelqu'un (v. p. 253, les verbes *se défier*).

Studēre alicui, étudier quelque chose (v. p. 253); on dit aussi *aliquid*, désirer quelque chose.

Superare alicui, rester à qqun; *aliquem*, dépasser qqun.

Vacare alicui, s'occuper de quelque chose (v. p. 253); ex. *philosophiæ*, de la philosophie; *gaudio*, s'adonner à la joie. *Vacare aliquo*, être débarrassé de quelque chose; ex. *metu*, de la crainte; *negotiis*, *culpa*, *vitio*, être débarrassé des affaires, de la faute, du vice.

Velle alicui, vouloir du bien à quelqu'un; *aliquid*, vouloir quelque chose.

§ 54. — Accord du substantif avec l'adjectif, le verbe et le pronom.

Les règles de l'accord du substantif avec l'adjectif, le verbe et le pronom, sont les mêmes en latin qu'en français; seulement dans les constructions sylleptiques et elliptiques on trouve quelques différences entre ces deux langues.

1) Si un adjectif ou un pronom se rapporte à plusieurs substantifs de genre différent, le masculin est préféré au féminin, comme en français; ex. *pater et mater boni*, le père et la mère sont bons. Si les substantifs de genre différent désignent des objets inanimés, l'adjectif et le pronom sont mis au neutre; ex. *labor* (masculin) *et voluptas* (féminin) *dissimilia sunt*, le travail et la volupté sont dissemblables entre eux.

2) En latin, comme en français, la 1re personne est préférée à la 2e, et celle-ci à la 3e; ex. *ego et tu qui eramus*, moi et toi qui étions; *tu et pater qui eratis*, toi et ton père qui étiez. Cependant on trouve parfois des phrases où le verbe se rapporte à l'un des sujets, et est sous-entendu pour les autres; ex. *vos et senatus restiti* (pour *restitistis*), vous et le sénat avez résisté.

3) *Accord par syllepse.* On sait qu'en français les noms collectifs ont le verbe au singulier; ex. l'armée a vaincu, le peuple est civilisé; cependant on met le pluriel par syllepse dans la phrase : *la plupart sont venus.* En latin aussi les noms collectifs, comme *vulgus*, le peuple; *exercitus*, l'armée, ont le verbe au singulier; cependant on trouve parfois le pluriel par syllepse; ex. *genus humanum quod in terra collocati sint* (pour *collocatum sit*), le genre humain qui a été placé sur la terre; *vulgus veniunt*, le peuple vient.

Les pronoms *uterque*, chacun des deux; *quisque*, chacun; *alius alium*, l'un l'autre; *alter alterum*, l'un l'autre (quand il s'agit de deux); *pars-pars*, une partie, l'autre partie (pour *alii-alii*, les uns les autres), ont le verbe au singulier, comme en français; ex. chacun fait son devoir, l'un rivalise avec l'autre, une partie fait ceci, l'autre veut cela. Cependant on trouve parfois le pluriel par syllepse; ex. *uterque ex castris exercitum educunt* (pour *educit*), chacun des deux fait sortir l'armée du camp; *quisque consulunt* (pour *consulit*), chacun consulte; *alius alium circumspectant*, l'un regarde l'autre; *pars navium haustæ sunt* (pour *hausta est*), *pars ejectæ* (pour *ejecta*), une partie des navires est épuisée, l'autre est rejetée.

Quand un substantif au figuré remplace un mot qui désigne la chose au propre, l'adjectif ou le pronom peut s'accorder en genre et en nombre avec le mot remplacé, qui n'est pas exprimé, mais qui est dans la pensée de celui qui parle; ex. *capita percussi* (pour *percussa*) *sunt*, les têtes (les hommes) furent frappées, parce que *capita* (pluriel de *caput*) est pris au figuré pour remplacer le mot *homines*, les hommes; *auxilia irati* (pour *irata*), les secours irrités, c'est-à-dire les alliés irrités. Quand les mots *furia*, une furie; *scelus*, un crime; *monstrum* ou *pro-*

digium, un monstre, sont pris au figuré pour désigner un homme ou une femme, le pronom peut s'accorder en genre avec la personne désignée; ex. *monstrum qui* (pour *quod*) *transigit*, le monstre (l'homme très-méchant) qui transige.

4) *Accord par ellipse.* L'adjectif ou le pronom s'accorde souvent en genre avec un substantif sous-entendu; ex. *duo millia* (sous-entendu *homines*) *affixi sunt*, deux mille (hommes) furent crucifiés; *lupus triste* (sous-entendu *negotium*) *stabulis*, le loup est une (chose) triste pour les étables; *femina varium et mutabile est* (pour *varia* et *mutabilis*), la femme est (quelque chose de) variable et changeant.

5) Il va sans dire que le verbe, l'adjectif et le pronom sont mis au pluriel, s'ils se rapportent à plusieurs substantifs; on trouve pourtant parfois le singulier, surtout quand il s'agit d'objets inanimés; ex. *cum tempus et necessitas postulat* (pour *postulant*), quand le temps et la nécessité l'exigent. On explique ce fait de deux manières, à savoir par syllepse, quand les deux substantifs n'expriment qu'une seule idée; ou par une ellipse, le verbe, l'adjectif et le pronom ne se rapportant qu'au substantif le plus rapproché, tandis qu'ils sont sous-entendus pour les autres; ex. *Leontinus*, *Protagoras*, *Hippias in magno honore fuit* (pour *fuerunt*), ils étaient en grand honneur.

6) Quand deux substantifs sont réunis entre eux par les particules *aut*, ou; *cum*, avec; *nec-nec*, ni-ni, le verbe est au singulier, comme en français; ex. *si Socrates aut Antisthenes diceret*, si Socrate ou Antisthène disait; *tu proemia feres cum fratre*, tu auras des récompenses avec ton frère. Cependant on trouve en latin parfois le pluriel; ex. *Sulpicius aut cotta valēre videantur*, Sulpicius ou

Cotta paraîtrait être bien portant; *nec senatus, nec princeps gloriari possent*, ni le sénat, ni le prince ne pourrait se glorifier. Le pluriel est surtout fréquent, quand les substantifs sont réunis entre eux par la préposition *cum*, avec; ex. *Demosthenes cum ceteris erant expulsi*, Démosthène fut chassé avec les autres; c'est un pluriel par syllepse; car *cum ceteris*, avec les autres, exprime la même idée que *et ceteri*, et les autres.

§ 55. — Le pronom *on*.

Le pronom *on* manque en latin. On l'exprime de diverses manières, savoir :

1) Par le passif; ex. *laudor*, on me loue, littéralement : je suis loué; *laudaris*, on te loue; *laudatur*, on le loue; *laudamur*, on nous loue; *laudantur*, on les loue, etc.

2) Par la 3e personne pluriel actif; ex. *laudant*, on loue, littéralement : ils (les gens) louent; *dicunt ou ferunt*, on dit, littéralement : ils disent.

3) Parfois le pronom *on* se rend en latin par la 1re personne pluriel, ou la 2e singulier de la voix active; ex. *laudamus*, on loue, littéralement : nous louons; *laudas*, on loue, littéralement : tu loues. On peut, en français aussi, employer le pronom *nous* ou *vous* à la place de *on;* ex. si *nous* faisons cela, ou si vous faites cela (*vous* pour *tu* par politesse), au lieu de dire : si *on* fait cela.

§ 56. — Emploi des temps de l'indicatif.

Les temps de l'indicatif s'emploient en latin généralement comme en français. Il faut cependant ajouter quelques remarques.

1) *Le présent* peut s'employer au lieu du passé, comme en français, pour donner plus d'animation au

discours; on l'appelle alors *présent historique.* Ce présent historique peut être suivi d'un subjonctif présent ou passé; ex. *tum iste scribit ut ea vasa requirant* (présent subjonctif de requirĕre), alors il écrit qu'ils réclament ces vases; *Diodorus scribit ut responderet* (passé subjonctif de respondĕre), Diodore écrit, pour qu'il réponde.

Le présent historique est surtout employé après la conjonction *dum*, pendant que; ex. *dum Romani parant ea et consultant, jam saguntum oppugnabatur*, tandis que les Romains préparaient ces choses et délibéraient, la ville de Sagunte était assiégée; *dum in Asia bellum geritur, ne in Ætolis quidem res quietæ fuerant*, pendant que la guerre était faite en Asie, les affaires n'étaient pas tranquilles, même en Étolie. Cependant la conjonction *dum* peut aussi être suivie du passé (imparfait des auteurs); ex. *dum divina res conficiebatur, quæsivit a me*, pendant que la chose divine s'accomplissait, il me demanda.

2) *Le passé* (imparfait des auteurs) est employé pour le présent, surtout dans le style épistolaire; ex. *ncvi nihil erat* (pour *est*), *quæ ad eam diem*, *quum hæc scribebam* (pour *scribo*), *andiveramus* (pour *andivimus*), *inanis rumor videbatur* (pour videtur), il n'y a rien de nouveau, ce que nous avons entendu jusqu'au jour dans lequel je (vous) écris ces choses, paraît être un vain bruit.

3) Le *futur* peut s'employer pour l'impératif; ex. *facies* (futur de *facĕre*, faire), fais.

4) Le *parfait* correspond au parfait français; ex. *amavi*, j'ai aimé; cependant il s'emploie aussi pour le passé défini de la langue française; ex. *amavi*, j'aimai. Quand il s'emploie dans le dernier sens, on l'appelle *parfait historique;* ex. *Cæsar armis rem gerĕre constituit et Romam occupavit*, César se décida à recourir aux armes, et il occupa Rome.

On a vu que le présent historique s'emploie au lieu du passé (l'imparfait des auteurs), après la conjonction *pendant que* , *tandis que;* le parfait historique s'emploie au lieu du passé parfait (plus-que-parfait des auteurs), après les conjonctions *postquam*, *ubi*, *quum primum*, *simulatque*, *simulac*, *ut*, *ut primum*, dans le sens d'*aussitôt que*, *après que;* ex. *ut Lacedæmonem venit* (pour *venerat*), ussitôt qu'il était venu à Lacédémone; *ubi illud audivit* (pour *audiverat*), aussitôt qu'il avait entendu. Cependant les mêmes conjonctions se trouvent aussi avec le passé parfait; ex. *postquam multitudinem collegerat*, après qu'il avait rassemblé la multitude.

5) Le *passé parfait* (plus-que-parfait des auteurs) s'emploie parfois pour le parfait dans le style épistolaire, comme le passé (imparfait) s'emploie dans les lettres pour le présent; on a vu dans l'exemple cité (p. 283) *audiveramus* pour *audivimus*. Le passé parfait s'emploie en outre au lieu du passé (imparfait), pour exprimer la rapidité de l'action; ex. *fama magnam partem Asiæ pervaserat* (au lieu de *pervadebat*), la nouvelle se répandit (rapidement) sur une grande partie de l'Asie.

6) Le *futur parfait* peut s'employer au lieu du futur, pour exprimer la rapidité de l'action; ex. *qui Antonium oppresserit*, *is bellum confecerit*, celui qui aura vaincu Antoine, finira vite la guerre; *tibi concessero* (pour *concedam*), je te céderai rapidement. C'est surtout avec le verbe *vidēre*, voir, qu'on trouve cet idiotisme : *videro*, pour videbo, je verrai rapidement (1).

---

(1) Voy. Grammaire latine de Zumpt, 5e édition, Berlin, pp. 410 et 412. Il cite plusieurs passages authentiques, où le passé parfait et le futur parfait s'emploient, sans aucun rapport à une autre action, mais seulement pour exprimer la rapidité de l'action. Dutrey

Remarque. — On voit qu'il y a une relation entre l'accomplissement et la rapidité de l'action, puisqu'ils s'expriment tous les deux par la même forme (1). En effet, on a vu (§ 18) qu'il y a trois imparfaits qui expriment la durée de l'action, et trois parfaits qui expriment son accomplissement, c'est-à-dire, en employant un des trois imparfaits, on insiste sur la durée de l'action, et on laisse deviner son accomplissement, qui le plus souvent a nécessairement eu lieu; tandis qu'en employant un des trois parfaits, on laisse au contraire deviner la durée, et on insiste surtout sur l'accomplissement. Or, les cas dans lesquels on peut avoir besoin d'insister sur l'accomplissement, où cet accomplissement forme l'idée principale du verbe, comme étant plus important que la durée de l'action, ces cas, dis-je, sont :

1) Quand cette action n'est racontée que par rapport à une autre; ex. j'ai fini mon travail, par conséquent je me repose; j'avais fini d'abord mon travail, et je me reposais ensuite; j'aurai fini lorsque vous arriverez. Dans tous ces exemples, la durée de la première action n'a aucune importance; c'est sa fin et son accomplissement qu'on veut rapporter en vue d'une autre action.

2) Quand on veut exprimer la rapidité de l'action; alors il importe plus de parler de sa fin et de son accomplissement que de sa durée. C'est alors qu'au lieu d'employer un des imparfaits qui exprime la durée, on emploie de préférence un des parfaits qui exprime l'accomplissement et la fin de l'action. On comprend donc qu'en voulant faire connaître la rapidité d'une action on emploie le passé parfait et le futur parfait qui expriment son accomplissement. C'est de la même manière qu'on comprend aussi que le parfait, destiné à exprimer l'accomplissement de l'action, est également employé pour exprimer l'idée du passé défini français, où l'on tient plus à faire connaître l'accomplissement et la fin de l'action que sa durée; ex. *amavi*, j'aimai; *audivit*, il écouta.

---

veut que le futur parfait de vidère s'emploie à la 2e et à la 3e personne pour l'impératif; ex. *videris*, vois; *viderit*, qu'il voie (Dutrey, 6e édition, p. 502). N'est-ce pas plutôt le subjonctif parfait qui s'emploie ainsi pour l'impératif?

(1) Non-seulement le futur parfait et le passé parfait indicatifs, mais aussi le parfait subjonctif peut exprimer la rapidité de l'action (v. § 57), de même que l'infinitif parfait passif (v. Zumpt, p. 474).



§ 57. — Temps du subjonctif.

Pour comprendre l'emploi des temps du subjonctif il faut tenir compte des règles suivantes :

1) On sait qu'en français le subjonctif s'accorde pour le temps avec l'indicatif ou avec le subjonctif dont il dépend; ex. je désire que vous fassiez ou que vous ayez fait, je désirais ou j'avais désiré que vous fissiez ou que vous eussiez fait. Il en est de même en latin; ex. *desidero ut audias* ou *ut audiveris*, je désire que tu écoutes ou que tu aies écouté; *desideravi ut audias* ou *ut audiveris*, j'ai désiré que tu écoutes ou que tu aies écouté (1); *desiderabam ut audires* ou *ut audivisses*, je désirais que tu écoutasses ou que tu eusses écouté. Le futur est suivi en latin, comme en français, du présent ou du parfait subjonctif; ex. « je voudrai ou j'aurai voulu que tu viennes ou que tu aies écrit » (Girault-Duvivier, p. 357).

2) Le parfait historique indicatif qui correspond au passé défini de la langue française est suivi, comme celui-ci, du passé subjonctif; ex. *desideravi ut audires* ou *ut audivisses*, je désirai que tu écoutasses ou que tu eusses écouté (1).

---

(1) Cependant on trouve très-souvent le passé subjonctif après un parfait indicatif; ex. *feci hoc ut intelligeres* (pour *intelligas*), j'ai fait cela, pour que tu comprennes. D'autre part le parfait historique de l'indicatif peut être suivi du présent subjonctif, si l'action exprimée par ce subjonctif se rapporte au présent aussi bien qu'aux autres temps (v. Grammaire latine de Zumpt, 5e édition, Berlin, pp. 414-416). En français aussi, « au lieu de faire usage de l'imparfait du subjonctif, on emploie le présent du subjonctif, lorsque le verbe de la proposition subordonnée exprime une action qui peut se faire dans tous les temps ; ex. je *n'ai employé* aucune fiction qui ne *soit* une image sensible de la vérité » (Grammaire des grammaires par Girault-Duvivier, 11e édition, p. 358).



Le présent historique indicatif peut aussi être suivi du passé subjonctif par une syllepse, puisque celui qui parle a le passé dans la pensée ; ex. *Diodorus scribit ut responderet* (pour *respondeat*), Diodore écrit pour qu'il répondît, comme si l'on disait : Diodore *écrivit* pour qu'il répondît.

3) Le parfait subjonctif est parfois employé, comme celui de l'indicatif, dans le sens du parfait historique qui correspond au passé défini français (1). Le parfait subjonctif peut aussi remplacer le présent, quand on veut exprimer la rapidité de l'action. On trouve cet usage du parfait pour le présent dans le subjonctif conditionnel (v. p. 317); ex. *forsitan aliquis* **dixerit** (pour *dicat*), peut-être quelqu'un dirait ; *hoc sine ulla dubitatione confirm***averim** (pour *confirmem*), je le confirmerais sans aucun doute (2).

4) Le subjonctif futur manque en latin, comme en français. On le remplace de diverses manières, savoir :

a) On le remplace par un subjonctif d'un autre temps, comme en français, si l'idée du futur se trouve déjà exprimée par un autre mot de la phrase ; ex. *affirmo me amaturum esse, si beneficium attribuas*, j'affirme que je

---

(1) L'usage du parfait subjonctif comme parfait historique est surtout fréquent dans Cornélius Nepos ; ex. *Antiochum tanta cupiditate incendit bellandi, ut arma* **conatus sit** *inferre Italiæ,* il enflamma Antioche d'un tel désir de combattre, que celui-ci osa porter les armes contre l'Italie. Selon Zumpt, cette façon « d'employer le parfait subjonctif au lieu de l'imparfait est propre à cet auteur, qui, dans sa courte esquisse historique, se propose plutôt d'indiquer l'accomplissement des faits que d'exposer les actions dans leur durée et la manière dont elles se sont succédé » (Zumpt, *l. c.*, p. 408).

(2) Zumpt dit que dans le subjonctif conditionnel le parfait remplace le présent comme le futur parfait remplace le futur (*l. c.* p. 425).

t'aimerai, si tu me donnes le bénéfice, où le subjonctif présent *attribuas* remplace le subjonctif futur, puisque l'idée du futur est déjà exprimée par le participe *amaturum* (de *amaturus*, participe futur de *amare*, aimer); *affirmabam me amaturum esse, si beneficium attribueres*, j'affirmais que je t'aimerai, si..... Il en est de même dans la voix passive; ex. *affirmo me amaturum esse, si beneficium mihi attribuatur*, si le bénéfice m'est donné; *affirmabam me amaturum esse, si beneficium mihi attribueretur.*

Remarque. — Quoique dans ces exemples on veuille remplacer le subjonctif futur, on met le présent *attribuas, attribuatur* à cause d'*affirmo*, et le passé *attribueres, attribueretur* pour qu'ils s'accordent avec le passé indicatif *affirmabam.*

b) On l'exprime par le participe futur actif combiné avec le verbe auxiliaire *esse*, être; ex. *non dubito quin amaturus sit*, je ne doute pas qu'il n'aime (à l'avenir), où l'idée du futur est rendue par le participe *amaturus*, et le subjonctif du verbe *esse* est mis au présent, pour qu'il s'accorde avec l'indicatif *dubito*, dont il dépend; *non dubitabam quin amaturus esset*, je ne doutais pas qu'il n'aimerait, où l'on emploie le subjonctif *esset* au passé, afin qu'il s'accorde avec *dubitabam*. Il n'en est pas ainsi dans la voix passive. On ne peut pas rendre le subjonctif futur par le participe futur passif, car ce participe n'exprime pas l'idée du futur (v. p. 71).

c) On l'exprime enfin par une périphrase du subjonctif futur du verbe *esse;* ex. *non dubito quin futurum sit ut amet*, je ne doute pas qu'il n'aime, littéralement : je ne doute pas qu'il n'arrive à l'avenir qu'il aime; *non dubitabam quin futurum esset ut amaret*, je ne doutais pas...

Il en est de même dans la voix passive; ex. *non dubito quin futurum sit ut ametur*, je ne doute pas qu'il ne soit aimé, littéralement : je ne doute pas qu'il n'arrive à

l'avenir qu'il soit aimé; *non dubitabam quin futurum esset ut amaretur.*

Remarque.— *Futurum* est le participe futur du verbe *esse;* il est mis au neutre, parce qu'il n'a pas de sujet déterminé et qu'il se traduit par le verbe impersonnel *il arrive.* Les formes *sit, amet, ametur* s'accordent avec le présent indicatif *dubito; esset, amaret, amaretur* s'accordent avec le passé *dubitabam.*

§ 58. — Idée générale du subjonctif.

On sait que les noms peuvent être mis au cas direct, c'est-à-dire au nominatif, qui n'exprime que l'idée principale de l'objet, et qu'ils peuvent être mis dans un cas indirect (génitif, datif, etc.), qui exprime en outre l'idée accessoire des divers rapports de cet objet avec les autres mots de la phrase. Il en est de même des verbes. Ils peuvent être mis au mode direct, c'est-à-dire à l'indicatif, qui n'exprime que l'idée principale de l'action; ex. *je reçois*, et ils peuvent aussi être mis au mode indirect, subjonctif, conditionnel, qui exprime non-seulement l'idée principale de l'action, mais aussi l'idée accessoire de ses rapports divers avec le verbe dont elle dépend; ex. il ordonne ou il défend ou il désire que je reçoive, où la forme *reçoive* indique le rapport de l'action de recevoir avec le verbe *ordonne*, *défend*, *désire.*

Ainsi l'indicatif est le mode direct des verbes et il correspond au nominatif des déclinaisons. Le subjonctif est le mode indirect et il correspond aux cas indirects des noms; d'où le nom de *subjonctif* qui vient de *subjunctus* ou *subjunctivus*, subordonné. L'indicatif est analogue au nominatif et le subjonctif aux cas indirects des déclinaisons (1).

(1) Les grammairiens admettent que l'indicatif exprime la certi-



Remarque. — En français le subjonctif est ordinairement remplacé par l'infinitif; ex. je veux venir, je souhaite ou je désire pouvoir faire cela, je crains de perdre, je ne crois pas pouvoir; c'est que le doute, la crainte, etc. est suffisamment indiqué par l'indicatif *je ne crois pas*, *je crains*, et il est inutile de l'indiquer encore une fois par un subjonctif. Le subjonctif, analogue aux cas des noms qui indiquent leurs rapports avec le verbe, ne fait donc qu'exprimer ses rapports avec l'indicatif.

L'analogie du subjonctif avec les cas des noms se montre dans les règles suivantes :

1) Il y a plusieurs modes indirects : subjonctif, conditionnel, participe et infinitif, qui expriment les rapports divers de leur action avec celle de l'indicatif; comme il y a plusieurs cas indirects dans les noms.

2) On a vu plus haut dans les déclinaisons qu'une seule forme peut représenter plusieurs cas et servir à exprimer leurs divers rapports; ex. *rosæ* peut représenter le génitif singulier, le datif singulier et le nominatif pluriel; *rosis* exprime les rapports du datif et de l'ablatif pluriel; et les mots indéclinables n'ont qu'une seule forme pour tous les cas. Il en est de même dans les verbes. La seule forme du subjonctif exprime en latin beaucoup de rapports très-divers. Il représente tantôt le subjonctif français, tantôt le conditionnel (1). Il correspond tantôt au datif, tantôt à l'accusatif, tantôt à l'ablatif, comme on le verra plus bas (§§ 59, 60, 61).

Remarque. — Le datif, l'accusatif et l'ablatif, étant régis par un verbe, peuvent avoir leur correspondant dans le subjonctif, qui est également régi par un verbe. Il n'en est pas ainsi du génitif qui ne peut être régi que par un substantif (v. p. 235).

---

tude et le subjonctif exprime le doute; j'ai cherché dans l'appendice de la grammaire à réfuter cette idée.

(1) Il exprime le but, la cause ou l'idée de *quoique* comme le participe futur actif ou passif, la nécessité comme le participe futur passif; il peut remplacer l'infinitif du *que retranché*.



3) On sait qu'un cas indirect peut dépendre d'un autre cas également indirect; ex. je prête le livre de mon frère, où le mot *frère*, mis au génitif, dépend du mot *livre* mis à l'accusatif. Il en est de même des verbes où un mode indirect peut dépendre d'un autre mode également indirect. Ainsi, le subjonctif peut dépendre non-seulement de l'indicatif, mais aussi d'un subjonctif, d'un conditionnel, d'un participe ou d'un infinitif; ex. *je veux que tu agisses de manière à ce qu'il vienne*, où le mot *vienne*, mis au subjonctif, dépend du mot *agisses*, mis également au subjonctif; *on dirait que le ciel voulût inonder ces lieux*, où le subjonctif *voulût* dépend du conditionnel *dirait; il s'agit de lui ordonner qu'il le fasse*, où le subjonctif *fasse* dépend de l'infinitif *ordonner*.

4) Le subjonctif peut être régi par des conjonctions; ex. *afin que*, *pour que*, *quoique*, comme les cas sont régis par des prépositions; les premières étant pour les verbes ce que sont les dernières pour les noms.

5. Il y a un subjonctif par ellipse, comme il y a un génitif, datif, accusatif et ablatif par ellipse (v. §§ 46, 48, 50, 52); ex. *que Dieu te soit propice*, sous-entendu *je souhaite; qu'il vienne* ou *qu'il le fasse*, sous-entendu *je veux* ou *je permets*.

6) On rencontre aussi des subjonctifs par syllepse (v. §§ 59, 60, 61, 62), comme on a vu plus haut la syllepse des cas indirects (§§ 46, 48, 50, 52) (1).

7) La règle de l'opposition d'après laquelle les mots exprimant des idées opposées régissent le même cas, comme ceux d'abondance et de privation (v. p. 234 et

(1) Racine met l'indicatif après *je ne vous nierai point;* « c'est qu'il veut donner à cette expression le sens de *je vous avoue*. La pensée l'a emporté sur la règle. » (*Grammaire française*, par P.-A. Lemaire; Paris, 1862, p. 277.)



passim), est généralement applicable au subjonctif. Ainsi le but est exprimé par le subjonctif; ex. *je le fais afin que tu puisses agir*; la crainte, qui est l'idée opposée au but à atteindre, régit également le subjonctif; ex. *je crains que tu ne puisses agir*. C'est par suite de la même règle que la négation suit le même régime que l'affirmation; ex. les verbes *douter*, *désirer*, etc., régissent en français le subjonctif, par conséquent *ne pas douter* régit aussi le subjonctif. « La négation ni l'interrogation ne changent rien à la portée de ces verbes. » (*Grammaire française*, par P.-A. Lemaire; Paris, 1862, p. 277.)

8) Il n'y a pas de phrase sans indicatif exprimé ou sous-entendu, comme il n'y en a pas sans nominatif; le subjonctif par syllepse répond à un indicatif qui est dans la pensée de celui qui parle. Ici il y a cependant une différence entre le subjonctif et le régime des cas. Dans les déclinaisons, c'est toujours le nom qui change de forme, selon ses rapports avec le verbe; il reçoit tantôt la terminaison de l'accusatif, tantôt celle de l'ablatif, etc. Le verbe ne change jamais par suite de ces rapports. C'est le verbe qui est la partie principale de la phrase; il régit les noms, mais il n'est pas régi par eux. Il y a donc une partie invariable, le verbe, qui est toujours indépendant, et une partie variable, le nom, qui dépend du verbe. Il en est de même du subjonctif qui correspond à celui de la langue française; c'est toujours ce subjonctif qui dépend de l'indicatif; celui-ci est le verbe principal et indépendant. Mais il n'en est pas ainsi du subjonctif qui correspond au conditionnel français que j'appelle *subjonctif conditionnel*. Ici il y a deux verbes qui dépendent l'un de l'autre; ex. *si monuissem audiret*, si j'avais averti, il écouterait. Le subjonctif conditionnel fait donc exception, comme dans l'exemple de

cette phrase qui n'a pas d'indicatif; les deux verbes dépendant l'un de l'autre sont mis au subjonctif. (Voir plus bas p. 314-316.)

9) Enfin on voit dans beaucoup de langues que le subjonctif est traité de la même façon, et subit le même sort que les cas des déclinaisons. En effet, le premier a dans les verbes le même rôle que les derniers ont dans les noms : c'est celui d'indiquer les rapports des mots entre eux. Or, tous les peuples n'attachent pas une égale importance à cette indication des rapports par les désinences. Ainsi les Français n'ont aucune terminaison pour marquer l'accusatif; c'est le sens de la phrase et l'arrangement des mots qui le fait distinguer du nominatif. On voit aussi en français que l'ablatif a disparu, et l'emploi du génitif et du datif, représentés par *de* et *a*, est moins fréquent dans cette langue qu'en latin. Il en est de même du subjonctif, dont l'emploi est moins habituel en français qu'en latin.

Les diverses classes du subjonctif trouvent toutes, il est vrai, leur analogie en français; mais presque dans chaque classe on voit dans cette langue le subjonctif abandonné en partie. Pour citer des exemples, il y a en latin une classe appelée *subjonctif de but ou d'effet*, c'est-à-dire le subjonctif exprimant l'idée que l'action est le but ou l'effet qu'on *veut* obtenir, ou le but ou l'effet *obtenu*. En français on a conservé seulement le subjonctif exprimant le but qu'on *veut* obtenir; ex. il le fait afin que tu *puisses* agir; mais le subjonctif exprimant l'effet *obtenu* est abandonné et remplacé par l'indicatif. Le subjonctif est employé en latin après la conjonction *quum*, dans le sens de *tandis que*, ou *puisque*, comme dans le sens opposé de *quoique*; en français

on a conservé ce mode après *quoique*, mais on emploie l'indicatif après *tandis que*, ou après *puisque* (1).

§ 59. — Subjonctif correspondant au datif.

Les applications suivantes du subjonctif sont analogues aux rapports exprimés par le datif :

1) *Subjonctif de but ou d'effet.* On a vu plus haut (p. 249) que le datif peut exprimer le but ou l'effet de l'action. Il en est de même du subjonctif; ex. *edimus ut vivamus, non vivimus ut edamus,* nous mangeons pour

(1) En sanscrit il y a 8 cas : nominatif, vocatif, génitif, datif, accusatif, ablatif, locatif, causatif ou instrumentalis, et on y trouve aussi dans les verbes un optatif, un précatif et un conditionnel (*Grammaire générale indo-européenne,* par Eichhoff; Paris, 1867), ou un optatif, un potentialis, un conjonctif et un conditionalis (*Grammaire comparée* du sanscrit, du zend, du grec, du latin, etc., par Bopp; Berlin, 1833-1852.). En hébreu il n'y a aucune désinence pour indiquer les cas, et il n'y a pas non plus de trace de subjonctif, ni de conditionnel; ce sont les particules ou les autres mots, et le sens de la phrase qui font connaître les rapports des verbes entre eux, comme ceux des noms.

En français, le subjonctif ne se distingue (excepté dans un très-petit nombre des verbes) que dans les formes les moins fréquentes, savoir : à la 1re et à la 2e personne pluriel, et non pas à la 3e personne qui est de beaucoup plus fréquente, ni au singulier. En latin, au contraire, le subjonctif est très-distinct dans chaque personne singulier et pluriel. Le passé (imparfait) subjonctif : que je *donnasse,* etc., qui est bien distinct dans toutes les personnes, n'est pas en grande faveur parmi le peuple qui a abandonné les désinences des cas. C'est une preuve nouvelle que le subjonctif joue le même rôle que les cas des déclinaisons, puisque l'instinct populaire, toujours juste et toujours logique, n'éprouve nul besoin d'employer des formes nouvelles pour exprimer l'idée du subjonctif, pas plus qu'il n'exprime les cas indirects des noms. S'il a conservé : que nous *donnions,* que vous *donniez*, c'est qu'il est habitué à ces formes qu'il emploie dans le passé (imparfait) indicatif; ex. nous *donnions,* vous *donniez ;* mais il trouve inutile d'employer des formes nouvelles et spéciales au subjonctif.

que nous vivions, mais nous ne vivons pas pour que nous mangions. Exemple pour l'effet : *sol efficit ut omnia floreant*, le soleil fait que toutes choses fleurissent. Dans ces exemples le subjonctif est précédé de la conjonction *ut*, qui indique le but ou l'effet. On voit donc que cette conjonction, quand elle exprime le but ou l'effet, est suivie du subjonctif. Le pronom *qui quæ quod*, peut remplacer *ut is ea id*, afin qu'il, afin qu'elle, et régir également le subjonctif de but ou d'effet; ex. *eripiunt aliis quod* (pour *ut id*) *aliis largiantur*, ils enlèvent aux uns pour qu'ils le donnent aux autres; *populus creavit tribunos per quos* (au lieu de *ut per eos*) *tutus esse posset*, le peuple créa des tribuns, pour qu'il pût être en sûreté par eux. Il en est de même en français; ex. Mentor voulait beaucoup de jeux *qui* (pour *afin qu'ils*) animassent le peuple; content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter (*dont les auditeurs* pour *afin que les auditeurs*). Autres exemples en latin : *ager aratur et iteratur quo* (pour *ut eo*) *meliores fœtus edere possit*, le champ est cultivé plusieurs fois, pour qu'il puisse rendre d'autant meilleurs les fruits; *lex brevis est quo* (pour *ut eo*) *facilius ab imperitis teneatur*, la loi est brève, pour qu'elle soit retenue d'autant plus facilement par les hommes non expérimentés. D'autres mots peuvent aussi remplacer *ut is ea id* et régir par conséquent le subjonctif; ex. *imago fulgebat super tabernacuculum*, *unde* (pour *ut de eo*) *ab omnibus conspici posset*, l'image brillait sur le tabernacle, pour qu'elle pût de là être vue par tous.

Remarque. — En français on a conservé le subjonctif pour exprimer le but ou l'effet *à obtenir*; ex. nous mangeons pour que ou afin que nous vivions; mais on a abandonné le subjonctif qui indique l'effet *obtenu*, et on le remplace par l'indicatif.

2) *Subjonctif de crainte ou d'empêchement,* ou subjonctif qui indique ce qu'il faut éviter ou l'effet non obtenu. On a vu plus haut (p. 234) qu'en vertu de la règle de l'opposition, les idées sont exprimées par le même cas et le même mode que les idées opposées. Or, le but à atteindre et l'effet obtenu sont rendus par le subjonctif, conséquemment le même mode indique aussi ce qu'on veut éviter ou ce qui empêche d'obtenir l'effet; ex. *metuo ne frustra laborem suscipi***as**, je crains que tu n'entreprennes en vain le travail; *cura ne in morbum incid***as**, aie soin que tu ne tombes malade; *vereor ne aug***e***am laborem,* j'ai peur que je n'augmente le travail. Exemple pour l'empêchement : *hoc efficit ne incide***rem** *in morbum*, cela fit que je ne tombai pas malade.

Remarque. — On a vu que la crainte est exprimée par le subjonctif, parce que le but à atteindre est également exprimé par ce mode. La langue française qui a conservé le subjonctif de but, a aussi maintenu celui de crainte. L'empêchement ou l'obstacle à obtenir l'effet est exprimé en latin par le subjonctif, parce que l'idée opposée, l'effet obtenu, est aussi indiquée par ce mode. Or, en français l'idée de l'effet obtenu est rendue par l'indicatif, conséquemment on emploie aussi l'indicatif dans le dernier exemple : cela fit que je ne *tombai* pas malade.

Dans tous ces exemples du latin, le subjonctif est précédé de la conjonction *ne* qui indique la crainte ou l'empêchement. On peut donc dire que *ne* régit le subjonctif, comme *ut* qui exprime l'idée opposée. Le composé *neve* et la conjonction *ut* peuvent exprimer la même idée et régir par conséquent également le subjonctif de crainte ou d'empêchement; exemple pour *neve : Cæsar hortatus est milites ut virtutis memoriam retinerent*, **neve** *perturba***re***ntur animo,* César engagea les soldats qu'ils conservassent la mémoire de leur courage et qu'ils ne se trou-

blassent pas dans l'âme (1). Exemple pour *ut* qui indique la crainte : *vereor* **ut** *mature veniat*, je crains qu'il ne vienne pas à temps.

Remarque. — En français les verbes *craindre* sont suivis de *ne* quand on désire que la chose n'arrive pas; ex. j'ai peur que je *ne* tombe malade. Cette particule *ne* se rend en latin aussi par *ne*, et on traduit la phrase : *timeo* **ne** *incidam in morbum*. Mais on met en français *ne pas* après les verbes *craindre*, quand on désire, au contraire, que la chose arrive; ex. j'ai peur qu'il *ne* vienne *pas* à temps (je crains qu'il ne retarde et je désire qu'il vienne). Ces deux négations *ne* et *pas* équivalent donc dans ce cas à une affirmation. En latin on peut aussi rendre cette idée par les deux négations *ne* et *non*; ex. *timeo* **ne non** *impetrem*, je crains que je ne l'obtienne pas (je désire que j'obtienne), mais on peut remplacer *ne non* par *ut*, comme dans l'exemple cité : *vereor ut mature veniat*, j'ai peur qu'il *ne* vienne *pas* à temps.

D'après la règle de l'opposition, la négation régit le subjonctif comme l'affirmation; ex. je *ne crains pas* que tu *sois* malade, phrase où l'on emploie le subjonctif comme dans la phrase : *je crains* que tu ne *sois* malade; *facĕre non possum* **quin** (pour *ut non*) *tibi declarem voluntatem meam*, je ne peux pas m'empêcher de te déclarer ma volonté, littéralement : je ne peux pas faire que je ne te déclare ma volonté; *fieri non potest quin amet*, il ne peut pas arriver ou il est impossible qu'il n'aime pas. On voit ici que la conjonction *quin* régit le subjonctif, comme *ut* qui exprime l'idée opposée.

3) *Subjonctif de but par ellipse* précédé de *ut* ou *ne*. ex. *ut vera dicam*, à dire vrai, littéralement : pour que je

(1) *Neve* remplace les mots *et ne* ou *aut ne*, il régit donc le subjonctif comme la particule *ne*; tandis que *neque* ou *nec* remplace les mots *et non*. Zumpt cite cependant des exemples où après *ut* ou *ne* ou après un impératif, *neque* aurait le sens de *neve*, mais il n'en garantit pas l'authenticité (Gr. latine de Zumpt, 5e édition, Berlin, p. 429.)

dise la vérité; *ne mentiar*, à ne pas mentir, littéralement : pour que je ne mente pas. Ici il y a une ellipse; c'est comme si l'on disait : je vous raconte cela pour que je dise la vérité, ou pour que je ne mente pas.

4) *Subjonctif d'effet par syllepse.* On a vu plus haut que le subjonctif d'effet exprime l'idée qu'une action est l'effet ou le résultat d'une autre action ou d'une cause quelconque. Le subjonctif est donc employé après les verbes qui expriment l'idée *il reste*, *il suit*, *il résulte;* ex. *sequitur, futurum est, extremum est*, *reliquum est*, *relinquitur*, *restat*, *superest*. Il en est de même après les verbes *avoir lieu;* ex. *fit*, *fieri non potest, accedit*, *accidit*, *incidit*, *contingit*, *obtingit*, *evenit, usu venit, occurrit*, ou après *mos est* ou *moris est*, c'est la coutume. Dans tous ces cas le subjonctif est précédé de la particule *ut;* ex. *sequitur* **ut** *falsum* **sit**, il en résulte que l'idée est fausse; *reliquum est* **ut** *ego mihi consulam,* il reste maintenant que je pense moi-même à moi; *fieri potest ut eloqui non pos***sit**, il peut arriver qu'il ne puisse pas prononcer; *persæpe evenit ut utilitas cum honestate cert***et**, il arrive souvent que l'utilité ou l'intérêt est en conflit avec l'honnêteté; *Claudii senectutem accedebat etiam*, *ut cæcus* **esset**, il est survenu à la vieillesse de Claude, qu'il était aveugle; *est mos hominum ut nol***int**... c'est l'habitude des hommes, qu'ils ne veulent pas... Celui qui parle a dans la pensée *la coutume a pour effet* qu'ils ne veulent pas... (1).

Remarque.— On a vu plus haut (p. 295) qu'en français on a abandonné le subjonctif d'effet. On n'éprouve pas le besoin dans cette langue d'exprimer par le subjonctif que l'action est le résultat d'une cause; le sens de la phrase l'indique assez; on dit donc : il arrive que l'utilité *est* en conflit. Mais on conserve le subjonctif, si le résultat

(1) Le verbe *esse* peut avoir le sens d'*evenit;* ex. *est ut velis*, il arrive que tu veuilles.

est douteux; ex. il est possible qu'il *soit* venu; car en français on a conservé le subjonctif après les verbes *douter*, par conséquent on emploie le subjonctif par syllepse dans les phrases qui expriment un doute.

Résumé. — Le subjonctif correspondant au datif exprime le but à obtenir ou l'effet obtenu, ou l'idée opposée de crainte ou d'empêchement. Comparez le datif de but ou d'effet (p. 249).

§ 60. — Subjonctif correspondant a l'accusatif.

Les applications suivantes du subjonctif sont analogues à celles de l'accusatif des noms, puisque le subjonctif forme, comme ce cas, le régime direct de l'indicatif dont il dépend. Pour savoir si un subjonctif forme le régime direct d'un indicatif on n'a qu'à le remplacer par un substantif exprimant la même idée; ex. *je veux que tu réussisses;* si l'on remplace le verbe *réussisses* par un substantif, et qu'on dit: *je veux ta réussite*, le mot *réussite* sera à l'accusatif, par conséquent le subjonctif *réussisses* est également le régime direct de l'indicatif *je veux*. Il faut cependant faire remarquer une différence entre l'accusatif et le subjonctif qui lui correspond. L'accusatif devient nominatif quand le verbe est mis à la voix passive, tandis que le nominatif est mis dans un cas indirect; ex. *tu le guides*, où la 2e personne est au nominatif et la 3e à l'accusatif; si on emploie la voix passive en disant : *il est guidé par toi*, la 3e personne est au nominatif, et la 2e est précédée d'une préposition qui se rend en latin par un cas indirect, l'ablatif. Cette transformation est nécessaire pour éviter la confusion et pour qu'on sache quelle est la personne qui fait l'action et quelle est celle qui la subit. Il n'en est pas ainsi dans le

subjonctif; le verbe subordonné reste toujours au subjonctif, que l'indicatif soit dans la voix active ou dans la voix passive. Ici aucune transformation n'est nécessaire, car il n'y a pas de confusion possible; ex. *impediunt quominus fruatur*, on empêche qu'il ne jouisse; le subjonctif *fruatur* forme le régime direct de l'indicatif *impediunt*, comme le nom qui le remplacerait si l'on disait : on empêche sa *jouissance*. Dans la voix passive on dit : sa jouissance est empêchée, où l'accusatif est devenu nominatif; mais le subjonctif ne se change pas dans la phrase *impeditur quominus fruatur*, littéralement : il est empêché qu'il ne jouisse.

Voici maintenant les diverses applications de ce subjonctif:

(1) *Subjonctif de supposition et de doute*, comme en français; ex. je suppose qu'il *réussisse*; *est ut philosophi nulla tradant præcepta dicendi*, supposons que les philosophes ne donnent aucun précepte d'éloquence; *dubito num valeat*, je doute qu'il se porte bien; *dubitat an turpe non* **sit**, il doute que ce soit honteux; *quis dubitat quin* (pour *quod non*) *in virtute divitiæ* **sint**? Qui doute que les richesses ne soient pas dans la vertu? *non dubito quin domi* **sit**, je ne doute pas qu'il ne soit à la maison.

2) *Subjonctif de commandement, souhait, permission, prière, conseil;* ex. j'ordonne ou je veux que tu fasses cela; *hortatus est ut memoriam retinerent*, il (les) engagea qu'ils conservassent la mémoire (de la chose); je désire que tu *lises*. En remplaçant le subjonctif par un substantif, il sera à l'accusatif; ex. je désire ta lecture.

3) *Subjonctif de défense, de malédiction, d'empêchement.* On a vu que les mots régissent le même mode que ceux qui expriment des idées opposées (v. p. 234). Les verbes qui expriment les idées de défense, de malédiction,

d'empêchement régissent donc le subjonctif comme ceux qui expriment le commandement, le souhait, la permission; ex. *vetuit ne quis faciat*, il a défendu de le faire, littéralement : il a défendu que quelqu'un le fasse; *impedit quominus fruatur*, il empêche de jouir, littéralement : il empêche qu'on ne jouisse. Ici encore le substantif qui remplacerait le subjonctif serait à l'accusatif; ex. il empêche la jouissance. Comme *quominus* s'emploie toujours après les verbes d'empêchement, il régit toujours le subjonctif (1).

(4) *Subjonctif par syllepse ou par ellipse.* Le subjonctif qui correspond à l'accusatif est régi, non-seulement par les verbes sus-mentionnés, mais aussi par des mots qui expriment une idée analogue (construction sylleptique), ou par l'ellipse d'un verbe sous-entendu. Voici ses applications :

a) *Subjonctif de supposition et de doute*; ex. *non dubium est quin domi* **sit**, il n'est pas douteux qu'il ne soit à la maison; c'est une syllepse, le subjonctif est régi, non pas par le nom *dubium*, douteux, mais par le verbe *dubito*, je doute, qui exprime une idée analogue, et est dans la pensée de celui qui parle. Exemples pour l'ellipse : *ut desint vires*, que les forces manquent (sous-entendu *supposons*); *ne* **sit** *dolor summum malum*, que la douleur ne soit pas le plus grand mal (*supposons* sous-entendu).

---

(1) Les verbes *arcēre*, *defendere*, *deterrēre*, *impedire*, *obstare*, *officere*, *prohibēre*, *recusare*, *repugnare*, *vetare*, etc., régissent donc le subjonctif. Certains verbes d'empêchement appartiennent à la catégorie du paragraphe précédent et régissent le subjonctif correspondant au datif. Ce sont ceux qui expriment l'idée qu'une action a pour but ou pour effet d'empêcher une autre. Du reste, cette distinction a peu d'importance, puisque c'est toujours le subjonctif que gouvernent ces verbes.

b) *Subjonctif de commandement, de souhait, de permission par ellipse*; ex. **sit** *sermo lenis*, que le discours soit doux (sous-entendu *je veux*, ou la nature des choses *exige*); *Deus* **sit** *tibi propitius*, que Dieu te soit propice (sous-entendu *je désire*); *vendat domum*, qu'il vende sa maison (sous-entendu je *permets* ou je *veux*); *utinam vivat*, qu'il vive (sous-entendu je *désire*). Comme la particule *utinam* exprime le souhait, elle régit le subjonctif. On peut aussi admettre que *utinam* régit le subjonctif par syllepse, puisque cette particule exprime le souhait comme le verbe *désirer*.

Remarque. — Le subjonctif de souhait qui n'est pas précédé d'un indicatif, se met au présent ou au parfait, si on considère la chose désirée comme possible, et au passé si elle est impossible. Quant au motif, voyez le subjonctif conditionnel (p. 317 et 318).

c) *Subjonctif d'obligation et de nécessité.* C'est le subjonctif régi par *oportet*, *necesse est*, parfois *opus est*; ex. *oportet leges breves sint*, il faut que les lois soient brèves. C'est un subjonctif par syllepse, car *il faut* exprime la même idée que *on exige*, on *commande*. Ce subjonctif est conservé en français, où *il faut* régit le subjonctif; ex. il faut que tu le *fasses*, c'est comme si l'on disait : les circonstances exigent que tu le fasses (1).

d) *Subjonctif pour l'impératif.* C'est un subjonctif par syllepse, car il exprime une idée analogue à un commandement; ex. *amemus*, aimons ; *amet*, qu'il aime.

e) *Subjonctif de défense, de malédiction, d'empêchement.* Ex. *ne vivam si...*, que je ne vive pas si...; *ne* **sim** *salvus si...*, que je ne sois pas bien portant si...

5) *Subjonctif des questions dépendantes* (*questions indirectes* des auteurs). Une proposition qui commence par un mot

(1) *Oportet, necesse est, opus est*, régissent aussi la *proposition infinitif* ou le *que retranché* (v. p. 347).



interrogatif exprime une question indépendante ou simple; ex. *ubi est?* où est-il? Mais cette proposition peut dépendre d'un verbe et former son régime direct; ex. je ne sais pas où il est, alors la proposition *où il est* renferme une question dépendante du verbe de la phrase *je ne sais pas*, et elle forme son régime direct, car en remplaçant cette proposition par un substantif, celui-ci sera mis à l'accusatif; ex. je ne sais pas son *séjour*. Une *question dépendante* (*question indirecte* des auteurs) est donc une proposition qui commence par un mot interrogatif(1) et qui dépend d'un verbe dont elle forme le régime direct. En latin on emploie dans les questions dépendantes le subjonctif, mais en français on le remplace par l'indicatif; ex. *nescio ubi sit*, je ne sais pas où il *est*.

Remarque.— On trouve parfois en latin aussi l'indicatif dans une phrase qui commence par les interrogatifs *quid*, *quis*, *quomodo*, etc., surtout si elle dépend du verbe *nescio*, je ne sais pas. D'autre part dans l'inscription qui indique le sujet d'un livre ou d'un chapitre, on trouve ce subjonctif par ellipse; ex. *quo tempore prophetaverit* (Osée, I). Comparez le *que retranché* : *Milonem queri* (p. 347).

6) *Subjonctif pour le que retranché ou la proposition infinitif.* Une proposition peut former le régime direct des verbes *voir*, *sentir*, etc. (voir p. 339). Ce rapport s'exprime en français par le mot *que*; ex. Noé vit *que* l'eau (du déluge) diminuait, phrase où la proposition *l'eau diminuait* forme le régime direct du verbe *vit*, car en remplaçant le verbe *diminuait* par un substantif, celui-ci sera mis à l'accusatif, et on dira : Noé vit la *diminution* de l'eau. On peut aussi retrancher le *que* et dire : Noé vit *l'eau diminuer*, où l'*eau* est à l'accusatif et *diminuer* à l'infinitif, de là le nom de *proposition*

(1) Ces mots sont : *ubi*, *unde*, *cur*, *uter*, *quo*, *quomodo*, *utrum*, *an*, *ne*, *num*, *qualis*, *quantus*, *quis*, *quæ*, *quod*, etc.



infinitif ou *que retranché* (v. plus bas § 65). C'est cette dernière construction, où le *que* est retranché, qui est préférée en latin. On trouve cependant en latin aussi la construction française avec *quod*, que, au lieu de la proposition infinitif; ex. *Noe intellexit* **quod** *aquæ cessas***sent** (Genèse, VIII, 11), Noé vit que les eaux avaient diminué; seulement en latin on met alors le verbe au subjonctif (1), tandis qu'en français ce subjonctif est abandonné et remplacé par un indicatif. Cependant après les verbes *se réjouir*, *s'affliger*, on trouve en latin aussi *quod* avec l'indicatif; ex. *gaudeo quod te interpell***avi**, je suis content de t'avoir interpellé, littéralement : que je t'ai interpellé.

Remarque.— En français le subjonctif est abandonné et remplacé par l'indicatif après les *verbes déclaratifs* et ceux d'un sens analogue, comme *affirmer*, *avouer*, *convenir*, *croire*, *dire*, *espérer*, *gager*, *imaginer*, *jurer*, *penser*, *présumer*, *prévoir*, *prouver*, *savoir*, *sentir*, *songer*, *soutenir*, *se souvenir*, *voir*, etc. Cependant l'interrogation, la négation ou d'autres mots qui les accompagnent peuvent leur donner le sens des verbes *douter*, *supposer*, etc., alors on emploie le subjonctif de supposition et de doute par syllepse; ex. j'ai peine à croire qu'il y *consente*; ici celui qui parle a dans la pensée : *je doute fort* qu'il y consente; il n'était pas d'avis qu'on *dût* absoudre cet accusé; croyez-vous que la reine *pût* être en repos? Vous le connaissez trop pour espérer, qu'il se *soumette*, c'est-à-dire *vous ne l'espérez guère*. Cependant on met l'indicatif dans les exemples suivants : Croyez-vous qu'alors il *acceptera* vos hommages? il ne réfléchit pas qu'il se *perd*. Il faut toujours consulter le sens. Le subjonctif de supposition et de doute ne peut s'employer par syllepse que quand la phrase a le sens d'un doute. (Tous ces exemples sont pris dans la grammaire

(1) Voir aussi le subjonctif précédé de *quod* après les verbes *vidêre* (Genèse, I, 4), *noscere* (L. c. XII, 11), *indicare* (XII, 18), *scire* (XV, 8), *nuntiatum est* (XXII, 20), *probans* (XXVIII, 8), *cernens* (XXX, 1), *sentiens* (XXX. 9), *animadvertit* (XXXI, 2), *ignorabat* (XXXI, 32), *locutus es* (XXXII. 12), etc.

française de P.-A. Lemaire, Paris, 1862, pp. 279-282, quoique l'auteur ne les explique pas par la syllepse) (1).

Le subjonctif peut remplacer la proposition infinitif après les verbes *vouloir*, *permettre*, comme *volo*, *nolo*, *malo*, *permitto*, *patior*, *sino*, *licet;* ex. *volo ut respondeas*, je veux que tu répondes; *licet strenuum metum putes esse*, *velocior tamen spes est*, il t'est permis de croire que la peur est vive, mais l'espérance est plus rapide.

Le subjonctif précédé de *ut* remplace parfois la proposition infinitif après le verbe *esse* combiné avec *æquum*, *rectum*, *utile*, *verum*, *verisimile*, rarement *integrum*.

Résumé. Le subjonctif correspondant à l'accusatif exprime la supposition, le doute, le commandement, l'obligation, le souhait, la permission, la prière, le conseil, et l'idée opposée de défense, de malédiction, d'empêchement, et enfin il s'emploie dans les questions dépendantes (questions indirectes des auteurs) et après les verbes déclaratifs ou après les verbes *sentiendi* et *declarandi* au lieu de la proposition infinitif ou du *que retranché*. Comparez les phrases : je suppose ou je mets en doute que tu réussisses, et je suppose ou je mets en doute ta réussite; j'ordonne ou je souhaite ou je permets que tu agisses, et j'ordonne ou je souhaite ou je permets ton

(1) Dans les verbes déclaratifs on peut remarquer une espèce de gradation concernant la manière de rattacher à eux les phrases dépendantes. Dans le latin classique le besoin se faisait sentir d'exprimer leur rapport avec le verbe principal et de faire voir que ce rapport est celui d'un véritable accusatif, et on leur donnait la construction appelée *que retranché*. Plus tard les auteurs de la Vulgate exprimaient le *quod*, que, et se contentaient d'indiquer le rapport par le subjonctif. Enfin dans le langue française on ne sent plus aucun besoin de l'exprimer et on met simplement l'indicatif, comme si c'était un verbe indépendant.



action ; il en est de même des verbes qui expriment l'idée opposée de défendre, maudire, empêcher. Il en est de même des questions dépendantes : ex. j'ai appris où il est, ou j'ai appris son séjour.

§ 61. — Subjonctif correspondant a l'ablatif.

Les diverses applications du subjonctif qui suivent expriment des rapports analogues à ceux de l'ablatif.

1) *Subjonctif de qualité*, *de capacité ou de degré*. — On a vu plus haut (p. 269 et 270) qu'il y a un ablatif de qualité, de manière d'être, de capacité ou de degré. Il en est de même du subjonctif qui exprime en latin, comme en français, la qualité, la capacité, le degré, la nature ou la manière d'être ou d'agir ; ex. je fais la chose de manière à ce qu'elle *soit* bonne ; je cherche un homme qui *sache* le faire, c'est-à-dire qu'il soit capable de le faire. Cependant en latin ce subjonctif s'emploie dans plus de cas qu'en français, où il est souvent abandonné et remplacé par l'indicatif ; ex. *Pylades adeo dilexit Orestem*, *ut pro eo mori paratus* **esset**, Pylade aima tellement Oreste (à un tel degré), qu'il *était* prêt à mourir pour lui ; dans cet exemple on emploie en latin le subjonctif de degré, et en français on met l'indicatif. Autres exemples : *nihil tam difficile est quin quærendo* **possit** *investigari*, rien n'est si difficile qu'il ne puisse être exploré par l'action de chercher ; *Epaminondas fuit disertus*, *ut nemo ei par* **esset** ; Epaminondas était éloquent (à un tel degré), que personne ne pût être égal à lui.

Dans ces exemples le subjonctif agrandit la qualité, comme dans le dernier, où il exprime l'idée que l'éloquence d'Épaminondas était si grande qu'elle surpassa

celle de tous les orateurs. Il va sans dire que le subjonctif peut aussi diminuer la qualité ou limiter le degré d'action de l'indicatif dont il dépend ; ex. *imperatores ita triumpharunt*, *ut ille regnaret*, les généraux triomphèrent (sur Mythridate) de façon que celui-ci régna (malgré eux); le subjonctif diminue donc la valeur et le degré des triomphes, et il limite leur action et leur effet.

Dans tous ces exemples le subjonctif est précédé de *ut* ou de *quin*. Ces deux particules régissent donc le subjonctif de qualité, de degré, etc. La particule *quin*, précédée de *nihil*, *non*, *vix, non abest*, *procul*, *paulum*, *haud multum abest*, régit aussi le subjonctif de degré ou de qualité ; ex. *nihil prætermisi*, *quin Pompeium a Cæsaris conjonctione evocarem*, je n'ai rien négligé pour éloigner Pompée de César, c'est-à-dire qui soit de nature à pouvoir l'éloigner ; *non multum abest quin miserrimus sit*, il ne manque pas beaucoup qu'il ne soit le plus malheureux.

Le pronom *qui quæ quod* peut remplacer *ut is ea id*, et régir le subjonctif de qualité, de capacité ou de degré, etc., comme *ut*; ex. *dicis aliquid quod* (pour *ut id*) *ad rem pertineat*, tu dis quelque chose qui appartient à l'affaire, c'est-à-dire, quelque chose qui est de nature à pouvoir entrer dans la question ; *non sumus ii*, *quibus* (pour *ut iis*) *nihil verum esse videatur,* nous ne sommes pas ceux auxquels rien ne paraît être vrai, c'est-à-dire, nous ne sommes pas des hommes *capables* de nier tout ; *non est is qui* (pour *ut is*) *summum bonum in voluptate ponat*, il n'est pas celui qui met le plus grand bien dans la volupté, c'est-à-dire, il n'est pas un homme qui mette (qui soit *capable* de mettre) le plus grand bien dans la volupté; *res est ejusmodi*, *ita*, *tam*, *talis*, *tanta*, etc., *cujus* (pour *ut ejus*) *exitus nemo providēre* **possit**, la chose est telle, que personne ne peut pré-

voir son issue; *res est parva, sed quæ* (pour *ut ea*) *studiis in magnum certamen excess***erit**, l'affaire est petite, mais (de telle nature) que par les rivalités elle s'est terminée par une grande lutte; *erat miles, quem* (pour *ut eum*) *metus mortis non perturb***aret**, il était un soldat que la peur de la mort ne troublait pas, c'est-à-dire, d'un courage tel que la peur ne pût pas le troubler.

Qu'on remarque le subjonctif de qualité, de capacité ou de degré, précédé des expressions *est quod*, *est ubi*, *est cur*, *est quare*, *habēre quod*, *habēre quo*; ex. *nihil est quod dicam*, je n'ai rien à dire, littéralement : il n'y a rien (de telle nature) que je puisse ou que je doive dire; *nihil est cur dicam* ou *nihil est quare dicam*, même sens; *nihil est quod in viam te des*, il n'y a rien (de telle nature à te déterminer) que tu te mettes en route; *quid est cur festines?* ou *quid est quod festines?* qu'est-ce qu'il y a que tu te hâtes? c'est-à-dire, qu'est-ce qui soit de nature à t'engager à te hâter?; *non est quod invideas istis*, il n'y a pas (il n'y a rien de telle nature à ce que) tu puisses leur envier; *non habeo quod dicam*, je n'ai rien à dire, littéralement : je n'ai rien (qui soit de nature) à ce que je doive ou que je puisse le dire; *habeo quo utar* (subjonctif du déponent *uti*, user), j'ai de quoi user, c'est-à-dire, j'ai quelque chose (assez bon ou suffisant) pour que j'en use.

2) *Subjonctif par syllepse.* Voici les diverses applications de ce subjonctif :

a) Le subjonctif de qualité, de degré, etc., est régi aussi par *esse* combiné avec les adjectifs qui expriment l'idée de dignité, d'indignité ou de capacité, comme *dignus*, digne; *indignus*, indigne; *aptus* ou *idoneus*, capable; ex. *dignus est qui laudetur*; il est digne d'être loué, littéralement : il est digne qu'il soit loué.

b) *Subjonctif de comparaison.* — On a vu plus haut (p. 273) qu'il y a un ablatif de comparaison qui s'explique par la construction sylleptique. Il en est de même du subjonctif ; ex. *amplius erat quam ferre* **possent**, c'était plus grand que ce qu'ils pouvaient porter, ou c'était trop grand pour qu'ils pussent le porter; *major est quam cui fortuna nocēre* **possit**, il est trop grand pour que la fortune puisse lui faire du mal, ou il est plus grand que la fortune.

c) Le subjonctif par syllepse s'emploie dans quelques locutions en latin comme en français, où il n'est pas précédé d'un indicatif exprimé par celui qui parle, mais se rapporte à un verbe qu'on a dans la pensée ; ex. *quod sciam*, que je *sache*; *haud sciam an maximum*, je ne sache pas si c'est le plus grand ; *quod ego intelligam*, autant que je puisse comprendre, ou autant que je sois capable de comprendre ; *quod providēri* **possit**, ce qui peut être prévu, littéralement : autant qu'il puisse être prévu.

Remarque. — Exemples en français : Je ne *sache* personne qu'on puisse lui comparer; je ne *sache* rien de si magnanime que la résolution que prit un monarque ; c'est le subjonctif de généralisation par syllepse, comme si l'on disait : il n'y a personne que je sache (1).

3) *Subjonctif de généralisation ou de négation générale.* — C'est encore un subjonctif de qualité, de capacité, etc. Ce subjonctif, précédé du pronom *qui quæ quod*, exprime l'idée que l'action ne se rapporte pas à un sujet déterminé, mais en général à tous ceux qui sont capables ou incapables de la faire. On le rencontre aussi en français ; ex. il n'y a personne qui *puisse* le croire ; de quelque part

(1) V. *Grammaire française*, par P.-A. Lemaire ; Paris, 1862, p. 276, qui dit cependant que le pluriel *nous ne sachions pas* est inusité.



qu'il *vienne;* quoi qu'il *fasse;* c'est le plus grand homme que je *connaisse*, c'est-à-dire, je ne connais personne qui soit aussi grand que lui; c'est le *seul*, le *premier*, le *dernier* que je *connaisse*. Cependant les règles de son application ne sont pas les mêmes en français qu'en latin. Exemples du latin : *sunt qui censeant*, il y a (des personnes) qui croient, c'est-à-dire qui sont capables de croire; *reperiuntur* ou *inveniuntur* ou *existunt qui censeant*, il se trouve (des personnes) qui croient; *est qui censeat*, il y a (quelqu'un) qui croit ou qui est capable de croire; *satis est eum pœnitēre qui lacessierit*, il suffit que celui-ci se repente qui a blessé, c'est-à-dire, quiconque a été capable de blesser.

Il va sans dire que la négation générale régit le subjonctif comme l'affirmation générale, comme en français; ex. il n'y a *personne* que je *sache*; aucun voyageur, que je *sache*, n'en fait mention; il n'est point de destin plus cruel que je *sache; nullus* ou *nemo est qui censeat*, il n'y a personne qui puisse croire; *nihil est quod tam miseros faciat*, il n'y a rien qui puisse (les) rendre si malheureux.

Le pronom *qui quæ quod*, précédé d'une question générale et vague, régit le subjonctif par le même motif; ex. *quis est qui credat?*; qui est-ce qui croit? *quid est* ou *quantum est quod facias?* qu'est-ce qu'il y a que tu fasses? *quantus quisque est, cui sapientia divitiis præponenda videatur?*; combien y a-t-il (d'individus) auxquels la sagesse puisse paraître préférable aux richesses? *quæ latebra est, in quam non intret metus mortis?* quel est l'endroit caché, où la crainte de la mort n'entre pas?

Le subjonctif de généralisation peut aussi être précédé de *quin*, qui remplace *qui non*, *quæ non*, *quod non* ou *ut non;* ex. *nemo est quin* (pour *qui non*) *censeat*, il

n'y a personne qui ne croie; *nihil est quin* (pour *quod non*) *cred***at**; il n'y a rien qu'il ne croie. Dans ces exemples *quin* est précédé de *nemo* ou *nihil;* cette particule peut aussi être précédée de *nullus*, personne; *vix*, à peine; *nunquam*, jamais (1).

Le subjonctif de généralisation n'est pas cependant toujours employé en latin; il est souvent remplacé par l'indicatif; ex. après la locution *sunt qui*, il y a (des personnes) qui, comme on dit en français avec l'indicatif: il y a des gens qui *savent*.

On a déjà vu des exemples où le subjonctif du latin est abandonné en français et remplacé par l'indicatif. Ici on trouve le contraire : c'est en français qu'on emploie le subjonctif, où, en latin, on le remplace par l'indicatif; ainsi, les mots *quisquis* ou *quicunque*, *quantuscunque, quotquot, utcunque*, *utut*, quiconque, etc., régissent en latin ordinairement l'indicatif, quoiqu'en français on mette le subjonctif de généralisation; ex. *quidquid id* **est**, quoi que ce *soit; utcunque se res hab***et**, quoi qu'il en *soit; quem sors* dierum *cunque da***bit** (pour *quemcunque sors dabit*), quelque (jour) que le sort vous donne.

Sive-sive régit ordinairement l'indicatif en latin, quoiqu'en français on emploie le subjonctif de généralisation; ex. *sive tace***bis**, *sive loqu***eris**, soit que tu te taises, soit que tu parles; *sive verum* **est**, *sive falsum*, qu'il soit vrai, ou qu'il soit faux. Il en est de même de *seu* pour *sive*.

4) *Subjonctif de cause.* — On a vu plus haut (p. 266) qu'il y a un ablatif de cause. Il y a aussi un subjonctif

---

(1) Le subjonctif indique parfois la répétition de l'action; ex.: *quemcunque lictor prehend***isset**, quiconque le licteur avait saisi (il le faisait souvent); *ubi dix***isset**, aussitôt qu'il avait dit (il disait souvent).



de cause. Il exprime l'idée que son action est la cause de celle de l'indicatif dont il dépend. Ce subjonctif est abandonné en français, où *parce que*, *puisque* sont suivis de l'indicatif. En latin, du reste, on ne trouve ce subjonctif que dans les cas suivants :

a) Quand il est précédé de *quum;* ex. *fecit*, *quum monuerim*, il l'a fait, parce que je l'ai averti (voir p. 329 et 330; voir les autres conjonctions de cause p. 329).

b) Quand il est précédé d'une négation ; ex. *non quia* **posset**, non parce qu'il pouvait; *non quod ames*, non parce que tu aimes (1).

c) Quand il est précédé du pronom *qui quæ quod*, où on peut le plus souvent le considérer comme un subjonctif de qualité ou de capacité; ex. *fuit mirifica vigilantia*, *qui somnum non viderit*, il était d'une vigilance merveilleuse, puisqu'il n'a pas vu le sommeil (n'a pas dormi), c'est-à-dire, puisqu'il était capable de se priver de sommeil.

On peut cependant remplacer le subjonctif de cause par l'indicatif; ex. *habeo senectuti gratiam*, *quæ mihi sermonis aviditatem auxit*, je remercie la vieillesse, parce qu'elle a augmenté mon désir de faire des discours. Dans ce cas, l'auteur ne croit pas devoir exprimer par le subjonctif l'idée que l'augmentation de son désir de parler est la cause de ses remercîments; il dit simplement : je remercie la vieillesse *qui* a augmenté mon désir, et il se rapporte à l'intelligence du lecteur qui comprendra que c'est là la cause des remercîments.

5) Subjonctif régi par les mots qui expriment l'idée

---

(1) Il faut peut-être donner une autre explication à ce subjonctif. C'est comme si l'on disait : Ce n'est pas là le motif qu'on suppose. Ce serait donc le subjonctif de *supposition* par ellipse.



de *quoique*. On a vu que les mots *quum*, etc., en exprimant l'idée de cause, régissent le subjonctif. Or, d'après la règle de l'opposition (v. p. 234), ils régissent aussi le subjonctif, quand ils expriment l'idée opposée de *quoique;* ex. *homines bestiis præstant, quum multis rebus infirmiores* **sint**, les hommes valent plus que les animaux, quoiqu'en beaucoup de choses ils soient plus faibles; *Nero, qui luxuriæ immoderatissimæ* **esset**, *ter omnino languit*, Néron, quoiqu'il fût d'une incontinence très-immodérée, fut seulement trois fois malade. On voit dans ces exemples que *quum* et *qui quæ quod*, qui gouvernent le subjonctif, en exprimant l'idée d'une cause, le gouvernent également, quand ils expriment l'idée opposée de *quoique*. Les mots *si* (v. p. 315), *vis*, tu veux, *licet*, il est permis (v. p. 305), régissent le subjonctif, par conséquent ils le régissent aussi en exprimant l'idée opposée de *quoique;* ainsi *etsi* ou *tametsi*, ou *etiamsi*, ou *quamvis*, ou *licet*, dans le sens de *quoique*, veulent le subjonctif; ex. *etiamsi magna* **sint**, quoiqu'ils soient grands. Cependant on les trouve parfois avec l'indicatif; ex. *etiamsi jucunda non est*, quoiqu'elle ne *soit* pas agréable (v. p. 330). C'est là un 2ᵉ exemple de la possibilité d'employer en latin l'indicatif, quand en français on emploie le subjonctif. (v. le 1ᵉʳ exemple, p. 311).

Remarque. — Les mots *etsi, tametsi, etiamsi,* régissent le subjonctif parce que *si* qui exprime l'idée opposée veut ordinairement ce mode. Or, on verra plus bas (p. 317) que *si* peut régir l'indicatif, par conséquent *etsi, tametsi, etiamsi* peuvent aussi régir l'indicatif.

Le mot *quamquam*, quoique, régit l'indicatif; parfois il régit le subjonctif, à cause de l'analogie de sens avec *quamvis*.

Résumé. — Le subjonctif, correspondant à l'ablatif, exprime la qualité ou la capacité, ou le degré de l'ac-

tion, la manière d'être, la comparaison, la généralisation, la cause ou l'idée opposée de *quoique*. Comparez l'ablatif de cause, de comparaison, et l'ablatif *modi* qui exprime la manière d'être, l'ablatif de qualité, de degré ou de capacité.

§ 62. — Subjonctif conditionnel.

Je donne le nom de *subjonctif conditionnel* au subjonctif latin qui correspond au conditionnel français.

Voici ses diverses applications :

1) *Subjonctif conditionnel proprement dit.* Il faut faire remarquer les règles suivantes :

a) On a vu la règle générale plus haut (p. 292), qu'il n'y a pas de subjonctif sans indicatif exprimé ou sous-entendu ou contenu dans la pensée de celui qui parle (ellipse ou syllepse). Chaque subjonctif doit dépendre d'un indicatif qui est la partie principale et indépendante de la phrase; ex. je *veux* que tu le *fasses,* où le subjonctif *fasses* dépend de l'indicatif; mais l'indicatif *je veux* ne dépend pas de l'autre verbe. Les phrases qui renferment un conditionnel peuvent faire exception à cette règle; ici il y a deux verbes qui dépendent l'un de l'autre. Cependant en français, quand on emploie la forme du conditionnel, on suit la règle générale, en considérant le verbe qui exprime la condition indispensable à l'action du second verbe, et qui est précédé de la conjonction *si,* toujours comme le verbe principal et indépendant, et on le met toujours à l'indicatif, tandis que l'autre est considéré comme le verbe dépendant et on le met au conditionnel, qui est un des modes indirects (1).

(1) L'emploi de l'indicatif précédé de *si* n'est pas expliqué par les

Cette tournure française est rare en latin, où on met ordinairement les deux verbes au subjonctif; ex. *si esset*

---

grammairiens. Girault-Duvivier dit: « L'idéologie réclame le mode subjonctif, mais ce ne sont pas des logiciens qui président à la formation des langues. Nous disons : *si je savais ;* les Latins disaient : *si scirem*..... Les Grecs employaient la même tournure (française) : *ei Alexandros êmên*, si j'étais Alexandre» (*Grammaire des grammaires* par Girault-Duvivier, 11[e] édition, p. 337). Il me semble cependant que la tournure française est plus logique que celle du latin, de l'allemand et des autres langues qui ne l'adoptent pas. En effet, dans toutes les langues on considère comme verbe principal le premier verbe dans je *veux* ou j'*ordonne* ou je *désire* ou je *permets* qu'il le fasse; tandis que *fasse* est le verbe dépendant et mis au subjonctif qui est un mode indirect. Or, le mot *fasse* indique seul l'action proprement dite, tandis que je *veux*, je *désire*, etc., indique la volonté ou le désir, qui n'est que la condition de l'action exprimée par *fasse*. C'est donc le verbe qui exprime la condition qu'on considère dans toutes les langues comme le verbe principal et indépendant et qu'on met à l'indicatif, et c'est le verbe qui exprime l'action dépendante de la condition, qui est considéré comme le verbe dépendant et est mis à un mode indirect, au subjonctif. Il en est de même du conditionnel en français; le verbe qui exprime la condition est le verbe principal mis à l'indicatif, l'autre est le verbe subordonné mis au conditionnel qui est un mode indirect. On verra bientôt (p. 317) pourquoi on préfère le temps passé.

En outre, en français on est très-logique, puisqu'il n'y a aucune exception à la règle générale qu'il ne doit pas y avoir de phrase sans verbe à l'indicatif, c'est-à-dire sans verbe indépendant; tandisqu'en latin et en allemand les phrases qui renferment un conditionnel font exception. Le *si* dubitatif régit un conditionnel; ex. je ne sais pas *si je verrais*, où le conditionnel dépend de l'indicatif; *je ne sais pas*.

Il est vrai qu'il y a une différence entre la phrase: *si j'étais là*, tu écouterais, et la phrase : je *désire* que tu écoutes. Le désir qui est la condition de l'action d'écouter existe, tandis que dans *si j'étais là* la présence de celui qui parle est une condition qui ne s'est pas accomplie, elle n'a pas de réalité comme le désir dans l'autre phrase; on n'en parle donc que par rapport à l'action d'écouter. Mais en admettant cette différence, ce serait le verbe *écouter* qui serait le verbe principal et qui devrait être mis à l'indicatif, comme on trouve parfois une pareille construction en latin, où le verbe

audiret, s'il était là, il écouterait. Parfois on trouve en latin, contrairement à la construction française, le verbe précédé de *si*, qui exprime la condition, mis au subjonctif, tandis que l'autre est considéré comme le verbe principal et indépendant et il est mis à l'indicatif; ex. *si patriis vive***re***tur institutis*, *respublica pote***rat** (pour *posset*) *esse perpetua*, si on *vivait* d'après les institutions paternelles, la république *pourrait* être perpétuelle; *pons hostibus iter* **dedit**, *ni* (pour *nisi*) *unus vir fui***sset**, *Horatius Cocles*, le pont *aurait* donné passage aux ennemis, si un homme n'*était* pas...; *actum* **erat** *de pulcherrimo imperio*, *nisi illa conjuratio in Ciceronem consulem inci***disset**, il en *serait* fait du plus bel empire, si la conspiration (de Catilina) ne *tombait* pas sous le consulat de Cicéron. On trouve rarement en latin la construction française, où le verbe précédé de *si* qui exprime la condition est considéré comme le verbe principal et mis à l'indicatif; ex. *seu pinge***bat** (pour *pingeret*) *acu*, *sci***res** *a Pallade doctam* (Ov. Mét. 6, 23), si elle brodait à l'aiguille, on croirait qu'elle a été instruite par Pallas.

Remarque. — On a vu qu'en français on ne met jamais au conditionnel le verbe précédé de *si*. Cependant on a conservé la tournure

---

précédé de *si* est mis au subjonctif et l'autre à l'indicatif. On comprend cependant qu'on tienne compte de la dépendance mutuelle des deux verbes, et qu'on les mette tous les deux au subjonctif, puisqu'en latin et en allemand cela se fait ainsi. Mais on comprend encore mieux qu'on considère toujours un verbe comme plus indépendant que l'autre, car en grammaire le mot indépendance n'a qu'un sens relatif. Or, dans toutes les phrases à deux verbes dont l'un exprime l'action et l'autre la condition, c'est toujours celui qui exprime la condition qui est considéré comme le verbe principal, et l'analogie exige qu'il en soit de même quand cette condition est hypothétique ou imaginaire, comme dans *si j'étais là;* car si la condition est hypothétique, l'action qui en dépend l'est également, et le rapport entre les deux verbes reste le même.

latine pour la forme du subjonctif; ex. j'eusse lu, si j'eusse eu des livres (*Syntaxe française*, par Chapsal, 8ᵉ éd., p. 146). On comprend, en effet, que la tradition latine soit conservée quand on emploie le même mode, le subjonctif, mais qu'on s'en écarte quand on emploie une forme nouvelle, celle du conditionnel qui n'existe pas en latin.

b) Dans quel temps faut-il mettre le subjonctif conditionnel? Tous les grammairiens ont établi la loi de l'accord, d'après laquelle en français, comme en latin, il doit y avoir accord entre l'indicatif et le subjonctif ou le conditionnel, en ce qui concerne le temps; ex. je désire qu'il vienne, je désirais qu'il vînt. Le conditionnel correspond au passé; ex. j'espérais qu'ils seraient contents; je voudrais qu'on fît telle chose. C'est pourquoi l'indicatif du verbe précédé de la conjonction *si* est mis au passé, afin qu'il s'accorde avec le conditionnel qui le suit; ex. si *j'étais* là, tu écouterais.

En latin il n'y a pas ici d'indicatif, puisque ordinairement les deux verbes sont mis au subjonctif. On met donc tous les deux, comme en français, au passé, mais seulement quand on veut exprimer que les actions sont impossibles; ex. *si esset audiret*, s'il était là, il écouterait; où on fait comprendre qu'il lui était impossible d'être là et d'écouter; *si fuisset audivisset*, s'il avait été là, il aurait écouté; *si vellet posset*, s'il voulait, il pourrait. Mais quand on veut faire entendre que les actions sont possibles, on met les deux subjonctifs au présent, un temps qui se rapproche de la réalité; ex. *si sit audiat*, s'il était là, il écouterait: où on fait comprendre qu'il lui est bien possible d'être là et d'écouter. On trouve aussi le parfait au lieu du présent (v. p. 287). Souvent même on met alors les deux verbes à l'indicatif, au lieu de les mettre au subjonctif présent ou parfait, comme on peut le faire en français; ex. *si Deus creavit mundum, idem conservat*, si Dieu a créé

le monde, il le conserve aussi; *nemo saltat sobrius, nisi insanit*, personne ne danse étant sobre, s'il n'est pas fou.

Remarque. — En français on ne peut pas exprimer par le conditionnel la différence entre les actions possibles et les impossibles, et les deux exemples cités : *si esset audiret*, et *si sit audiat*, se rendent par la même phrase : s'il était là, il écouterait. C'est que le conditionnel français n'a pas deux formes distinctes pour le présent et pour le passé. Mais on trouve cette différence en français dans le subjonctif, où le présent indique la possibilité ou la réalité de l'action, et le passé exprime, au contraire, l'idée que l'action est hypothétique, conditionnelle ou peu probable. Voici l'exemple cité par Poitevin : « Il n'y a aucun de ses sujets qui ne *craigne* de le perdre, et qui ne *hasardât* (s'il le fallait) sa vie pour conserver celle du roi » (1).

2) *Subjonctif conditionnel par ellipse.* Il y a en français un conditionnel par ellipse, quand le verbe qui devrait exprimer la condition et être précédé de *si* est sous-entendu; ex. ne pourriez-vous pas faire cela? Il en est de même du subjonctif conditionnel du latin; ex. *amarem*, j'aimerais, sous-entendu : si certaines conditions se réalisaient. Il va sans dire qu'ici, comme dans le subjonctif conditionnel sus-mentionné, on emploie un temps passé pour exprimer l'idée que l'action est impossible; ex. *amaret*, il aimerait; *amavisset*, il aurait aimé; où on veut faire entendre qu'il lui est impossible d'aimer. Mais quand on veut exprimer la possibilité de l'action, on met le subjonctif au présent ou au parfait; ex. *amet*, il aimerait; *amaverit*, il aurait aimé, où on fait entendre qu'il lui est bien possible d'aimer.

Ce subjonctif présent a une signification peu diffé-

(1) Voir la *Grammaire française* de Poitevin (p. 322). Voici ce que dit Campmann : « Le présent du subjonctif exprime un simple vœu; ex. : Que Dieu lui fasse miséricorde. L'imparfait s'emploie surtout alors que la chose est moins probable; ex. fussions-nous hors du danger » (*Grammaire française* par Campmann, 3e édition, p. 248).

rente de celle de l'indicatif, et on peut souvent employer indifféremment l'un ou l'autre; comme en français on emploie dans ce cas indifféremment l'indicatif ou le conditionnel par ellipse, selon qu'on veut donner à l'expression plus de certitude, ou, au contraire, un certain degré d'incertitude. En d'autres termes, si on veut présenter l'action comme assurée et indépendante de toute condition, on emploie l'indicatif; si on veut lui donner un certain degré d'incertitude, comme si elle dépendait de quelque condition, on emploie le conditionnel par ellipse en français et le subjonctif en latin; ex. *cupio*, je veux; *cupiam*, je voudrais; *aliquis concedit*, quelqu'un convient; *aliquis concedat*, quelqu'un conviendrait.

On a vu plus haut (p. 316) que parfois en latin le verbe qui exprime la condition, et est précédé de *si*, est mis seul au subjonctif, tandis que l'autre est considéré comme le verbe principal et indépendant, et il est mis à l'indicatif. Ce verbe sera mis d'autant plus logiquement à l'indicatif, si celui qui exprime la condition est supprimé. Il n'en est pas ainsi en français, où on emploie toujours le conditionnel, parce que dans cette langue le verbe qui exprime l'action dépendante d'une condition est toujours considéré comme le verbe dépendant. On a donc là un 3e exemple de l'emploi en français d'un mode indirect (conditionnel ou subjonctif), pour exprimer une idée rendue en latin par l'indicatif (1), puisqu'on rencontre ici un indicatif latin qui se traduit par le conditionnel en français. C'est ce qu'on observe surtout avec les verbes *devoir*, *pouvoir*, *convenir*, comme *debeo*, je dois; *oportet* ou *necesse est*, il est

(1) Voir plus haut (pp. 311 et 313) les deux exemples où l'indicatif latin se traduit en français par un subjonctif.

nécessaire; *possum*, je peux; *licet*, on peut; *convenit*, il convient (1); ex. *hoc facĕre debebas*, tu *devrais* le faire; *utilius fuit*, il *serait* plus utile; *non oportuit*, il n'*aurait* pas fallu; *potuerat*, il *aurait* pu.

Il en est de même du participe futur passif, qui exprime la nécessité de l'action: l'indicatif latin peut s'y traduire en français par le conditionnel; ex. *via tibi* erat *ingredienda*, tu *aurais* dû passer le chemin. On le trouve rarement dans d'autres constructions; ex. *oppressurus fuit* (pour *fuisset*), il *aurait* opprimé.

3) *Subjonctif conditionnel par syllepse.* — Il y a en français un conditionnel par syllepse; ex. *avec un peu d'attention il aurait réussi*, où celui qui parle a dans la pensée : *s'il avait* fait attention, il aurait réussi; le conditionnel se rapporte donc ici à un indicatif qui n'est pas exprimé, mais qui est dans la pensée. Autre exemple : *d'après ce qu'on dit*, ou *d'après le bruit répandu*, *il aurait fait ceci;* c'est comme si l'on disait : si le bruit *était* fondé, il aurait fait ceci. C'est pourquoi les paroles d'un tiers sont toujours rendues par le conditionnel; ex. au lieu de dire: on prétendait que Socrate avait corrompu la jeunesse, on dit : Socrate *aurait* corrompu la jeunesse; au lieu de dire : il prétend que je l'ai fait, on dit : je l'*aurais* fait; on a ici dans la pensée : *s'il disait* la vérité, je l'aurais fait.

Voici les diverses applications de la syllepse et de l'ellipse (2):

a) *Subjonctif des questions dubitatives*, qu'on traduit en français par le conditionnel; ex. *quis credat?* qui croirait? *Quid loquamur?* que dirions-nous?

---

(1) Il en est de même du verbe *esse* dans les locutions *par est, fas, æquum, justum, consentaneum, æquius, melius, utilius, optabilius est.*

(2) Il y a *ellipse* quand les mots sous-entendus sont simplement ajoutés; il y a *syllepse* quand ils remplacent les mots prononcés.

b) *Subjonctif des paroles d'un tiers.* — On le traduit aussi en français par le conditionnel; ex. *Aristides expulsus est, quod præter modum justus* **esset**, Aristide fut chassé, parce qu'il *aurait* été trop juste; c'est-à-dire, on disait qu'il était trop juste; on a dans la pensée : si ce qu'on disait *était* vrai, il aurait été trop juste. *Socrates accusatus est, quod corrump***eret** *juventutem*, Socrate fut accusé, parce qu'il *aurait* corrompu la jeunesse, c'est-à-dire, ses accusateurs prétendaient qu'il avait corrompu la jeunesse. C'est un subjonctif par syllepse ou par ellipse, et se traduit en français toujours par le conditionnel.

c) *Subjonctif dépendant d'un autre subjonctif.* — Il y a en français un subjonctif qui dépend d'un autre subjonctif ou d'un conditionnel; ex. : je ne *sache* pas qu'il *soit* venu (Grammaire de Campmann, p. 241); on *dirait* que le Ciel *veuille* inonder ces lieux (Grammaire de Poitevin, p. 312). En latin un verbe est aussi mis au subjonctif, quand il ne fait que compléter le sens d'un autre mis au subjonctif, surtout si celui-ci exprime un ordre, une demande, une supposition, ou un but. C'est un subjonctif qui exprime l'idée d'un tiers, et qui se traduit en français par le conditionnel; ex. : *rex imperavit ut pararent quæ bello opus essent* (*essent* dépend du subjonctif *pararent*, qui exprime l'ordre du roi), le roi ordonna qu'ils préparassent les choses qui *seraient* nécessaires pour la guerre. Le sens ne serait pas le même si l'on disait en français : le roi ordonna qu'ils préparassent les choses qui *étaient* nécessaires. Dans ce dernier sens on dit aussi en latin : *rex imperavit ut pararent quæ bello opus* **erant**. Autre exemple : Cornélius Népos raconte que Xerxès avait fait construire un pont pour le passage de ses troupes, et que les Athéniens voulaient détruire ce pont. Si l'auteur voulait ajouter que Thémistocle rap-

portait à Xerxès, que les Athéniens prenaient des mesures afin que le pont qu'il *aurait* fait fût démoli, il aurait dit : *ut dissolveretur pons quem ille* **fecisset** ; il aurait donc rendu le conditionnel français *aurait fait* par le subjonctif *fecisset*, dépendant d'un autre subjonctif *dissolveretur*, qui exprime le but des Athéniens. Mais Cornélius voulait dire : Thémistocle rapportait que les Athéniens prenaient des mesures afin que le pont qu'il *avait* fait fût démoli, il employait donc l'indicatif en disant : *ut dissolveretur pons quem ille* **fecerat**.

Remarque. — On voit, d'après cela, qu'on peut rencontrer en latin très-souvent un indicatif dépendant d'un verbe mis au subjonctif, comme en français, surtout si celui-ci n'exprime pas l'ordre, le but, etc. ; ex. *eloquendi vis efficit ut docère possimus ea quæ scimus* (pour *sciamus*), la force de l'éloquence fait que nous puissions enseigner les choses que nous *savons*.

d) *Subjonctif dépendant d'une proposition infinitif* ou *que retranché*. — On a vu plus haut (p. 303 et 304, voir aussi plus bas, § 65) que la proposition infinitif, ou *que retranché*, exprime ordinairement l'idée d'un tiers et forme le régime direct d'un des verbes *sentiendi et declarandi* ; ex. : *Socrates dicebat omnes eloquentes esse*, Socrate disait que tous étaient éloquents ; la phrase française *tous étaient* forme donc en latin la proposition infinitif *omnes esse*, où le sujet *omnes* est à l'accusatif, et le verbe *esse* à l'infinitif, et cette proposition exprime ici l'idée de Socrate. Le verbe qui dépendrait de cette proposition infinitif, en ne faisant qu'en compléter le sens, serait mis au subjonctif, s'il exprimait également l'idée de Socrate ; ex. : *Socrates dicebat omnes eloquentes esse in eo quod scirent*, Socrate disait que tous étaient éloquents dans ce qu'ils comprenaient ; le verbe *scirent*, qui complète le sens de la proposition infinitif *omnes esse*, est au subjonctif, parce

qu'il exprime l'idée d'un tiers; c'est Socrate lui-même qui a mis cette condition à l'éloquence, en faisant entendre qu'on n'est éloquent que dans les choses qu'on sait. Supposons que Socrate eût dit seulement que tout le monde était éloquent, sans parler de la condition nécessaire à l'éloquence, et que l'auteur eût ajouté lui-même que l'éloquence n'est possible qu'à la condition de savoir les choses dont on parle, alors le verbe *scire*, savoir, n'aurait plus exprimé l'idée d'un tiers, et il serait mis à l'indicatif; on aurait dit alors : *Socrates dicebat omnes eloquentes esse in eo quod sci***ebant**.

Autre exemple : *Apertum est, Deum esse a quo mundus regatur*, il est manifeste, ou on voit qu'il existe un Dieu par lequel le monde est régi, phrase où *Deum esse* est la proposition infinitif dépendant de *apertum est,* et *regatur* est au subjonctif, parce qu'il dépend de cette proposition en en complétant le sens, et qu'il exprime l'idée d'un tiers, c'est-à-dire de celui qui voit.

Remarque. — On a vu plus haut que le subjonctif dépendant d'un autre subjonctif se traduit en français par un conditionnel, de sorte qu'on peut dire que chaque verbe dépendant d'un subjonctif qui se traduit en français par un conditionnel, se met en latin au subjonctif; mais s'il se traduit par un indicatif, il se met en latin aussi à l'indicatif. Il n'en est pas ainsi du verbe dépendant d'une proposition infinitif, ou *que retranché;* il se traduit en français par l'indicatif, quand même on le met en latin au subjonctif. Le motif en est facile à saisir : on le met en latin au subjonctif, parce qu'il dépend d'une proposition infinitif, mais on le rend en français par l'indicatif, parce que dans cette langue il ne dépend d'aucune proposition infinitif, laquelle proposition est remplacée par un indicatif; ex. : Socrate disait que tous étaient éloquents, où l'infinitif *esse* est rendu en français par l'indicatif *étaient* (1).

(1) Le conditionnel français étant rappelé ici pour expliquer le subjonctif conditionnel en latin, il faut qu'il soit bien compris dans la langue française. On a vu plus haut (p. 321) que les paroles d'un

Résumé. — Le subjonctif conditionnel se rencontre dans les phrases qui expriment une condition, quand on cite les paroles d'un tiers, dans les questions dubitatives, et dans le subjonctif dépendant d'un autre subjonctif ou d'un *que retranché*.

§ 63. — SUBJONCTIF RÉGI PAR LES CONJONCTIONS OU PAR D'AUTRES MOTS.

Les rapports d'un verbe avec un autre, rendus par le mode subjonctif, sont le plus souvent exprimés simultanément par les mots qui relient les deux verbes entre eux; ex. j'étudie afin que j'apprenne; le mode subjonctif *apprenne* indique que l'action d'apprendre est le but de l'action d'étudier, mais cette idée de but est en même temps exprimée par la conjonction *afin que*, de sorte que, si un étranger disait avec l'indicatif : j'étudie

---

tiers sont rendues par le conditionnel. On met cependant l'indicatif dans l'exemple : on raconte que Socrate disait que tous *étaient* éloquents. Ne s'agit-il pas ici des paroles d'un tiers? En voici la réponse. Le conditionnel qui exprime les paroles d'un tiers est un conditionnel par *syllepse* ou par *ellipse*. Il fait entendre que celui qui parle a dans la pensée la phrase : *si le tiers disait la vérité*, phrase qui commence par *si* et qui renferme la condition de l'action exprimée par le conditionnel; ex. Socrate fut accusé parce qu'il *aurait corrompu* la jeunesse, où l'on a dans la pensée la phrase: *si les accusateurs disaient la vérité*, et où le conditionnel *aurait corrompu* indique que l'action de la corruption ne doit être admise qu'à la condition de croire les accusateurs. Il faut donc que la phrase ait le sens d'un doute, afin qu'on puisse concevoir l'idée d'une condition de l'action prononcée, et en former dans la pensée une proposition commençant par *si*. Il n'en est pas ainsi quand le tiers est nommé et qu'un verbe exprime avec certitude que les paroles lui appartiennent; ex. les accusateurs disaient qu'il *avait* corrompu; ici on met l'indicatif *avait*, car il n'y a pas de condition. Il y a plus, si on s'exprimait: les accusateurs disaient qu'il *aurait* corrompu, on devrait croire qu'ils avaient dans la pensée : il aurait corrompu, *si d'autres personnes disaient la vérité*.

afin que j'apprends, on comprendra par la conjonction qu'il considère la deuxième action comme le but de la première. La conjonction *afin que* est donc toujours suivie du subjonctif, puisque tous les deux s'accordent à exprimer la même chose, le but de l'action. C'est dans ce sens qu'on dit habituellement que la conjonction *afin que* régit le subjonctif, c'est-à-dire qu'elle en est toujours suivie. Comme cette habitude facilite beaucoup l'étude du subjonctif, je donne ici une liste par ordre alphabétique de toutes les conjonctions et des autres mots gouvernant le subjonctif ou l'indicatif, c'est-à-dire qui sont suivis de l'un ou de l'autre de ces modes des verbes. La liste est d'autant plus nécessaire qu'il y a des subjonctifs qui dépendent en effet de la conjonction; comparez par exemple *quamquam* et *quamvis*, quoique.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MOTS QUI PEUVENT RÉGIR LE SUBJONCTIF.

Ac si voir *si* et *tanquam*.

Admonēre v. *volo*.

An v. *interrogatifs*.

Ante v. *antequam*.

Antequam et *priusquam* régissent l'indicatif ou le subjonctif comme en français; ex. *antequam dico* ou *antequam dicam*, avant que je *dise*. Au passé le subjonctif est plus fréquent. *Ante* et *prius* peuvent être séparés de *quam* par quelques mots et régir le subjonctif. *Potiusquam* peut aussi régir le subjonctif.

Cave, prends garde, est souvent suivi du subjonctif sans l'intermédiaire de la particule *ne*; ex. *cave* (sous-entendu *ne*) *existimes*, garde-toi de penser.

Censēre v. *volo*.

Ceu (composé de *ce* et *ve*) dans le sens de *comme si*, régit le subjonctif (v. *tanquam*).

Commonēre v. *volo*.

Cum pour *quum* v. *quum*.

Cupio v. *volo*.

Cur v. *interrogatifs*.

Curare v. *volo*.

Dicĕre v. *volo*.

Donec, *dum*, *quoad* dans le sens de *tant que*, *pendant que*, *tandis que*, régissent ordinairement l'indicatif; ex. *gens Lacedæmoniorum fortis fuit*, **dum** *Lycurgi leges vig***ebant**, le peuple de Lacédémone était fort, tant que les lois de Lycurgue étaient en vigueur. Parfois ils régissent le subjonctif; ex. **dum** *canis carnem* **ferret**, tandis qu'un chien portait de la chair. Dans le sens de *jusqu'à ce que* ils régissent l'indicatif pour indiquer simplement l'action, et le subjonctif pour exprimer en outre l'idée accessoire que l'action est le but qu'on veut atteindre ou qu'elle est attendue ; ex. *subtrahendi sunt iratis*, *dum defervescat ira*, ils doivent être soustraits aux hommes irrités, jusqu'à ce que la colère s'apaise. Il en est de même en français; ex. jusqu'à ce que cela *soit* fait; mais on dit avec l'indicatif : jusqu'au moment où il *calma* (gr. française par P. A. Lemaire, Paris, 1862).

1. *Dum* v. *donec*.
2. *Dum*, *dummodo*, *modo*, dans le sens de *pourvu que*, régissent le subjonctif, comme en français ; ex. *omnia honesta negligunt*, *dummodo potentiam consequantur*, ils négligent toutes les choses honnêtes, pourvu qu'ils obtiennent le pouvoir. Il en est de même quand à ces conjonctions s'ajoute la particule *ne*, comme *dumne*, *dummodone*, *modone*.

Dummodo v. *dum.*
Dummodone v. *dum.*
Dumne v. *dum.*
Etiamsi v. *si.*
Etsi v. *si.*
Fac, impératif de *facĕre*, faire, est souvent suivi du subjonctif sans l'intermédiaire de la particule *ut*; ex. *fac* (sous-entendu *ut*) *habeas*, fais de la sorte à ce que tu l'aies.
Forsitan, peut-être, régit ordinairement le subjonctif.
Interrogatifs. Les mots interrogatifs, comme *an*, *cur*, *num*, *numquid*, *quare*, *quis*, etc., régissent le subjonctif dans les questions dépendantes (questions indirectes des auteurs), voir plus haut (pp. 302 et 303).
Licet v. *quamvis* et *volo* (v. aussi p. 305 et 347).
Malo v. *volo.*
Modo v. *dum.*
Modone v. *dum.*
Monēre v. *volo.*
Ne régit le subjonctif (v. pp. 296, 297, 301 et 302). Cependant cette particule est souvent interrogative; alors elle régit l'indicatif dans les questions indépendantes (questions directes des auteurs); ex. *salvus ne est?* est-il bien portant? *Ne* dans le sens de *nedum* régit le subjonctif (voir *nedum*).
Nec v. plus haut (p. 297).
Necesse est v. *volo* (v. aussi p. 302 et 347).
Nedum régit le subjonctif; ex. *optimis temporibus vim tribuniciam sustinēre non potuerunt*, *nedum his temporibus salvi esse possimus*, dans les meilleurs temps ils ne pouvaient pas soutenir la force des tribuns, encore moins pouvons nous être sauvés dans ces temps-ci; *vix me aspicit*, *nedum amet*, loin de m'aimer, il me

regarde à peine, littéralement : à peine qu-il me regarde, encore moins m'aime-t-il.

Neque v. plus haut (p. 297).

Neve v. plus haut (pp. 296 et 297).

Ni v. *si*.

Nisi v. *si*.

Nolo v. *volo*.

Num v. *interrogatifs*.

Numquid v. *interrogatifs*.

Oportet v. *volo* (v. aussi p. 302 et 347).

Opus est, v. plus haut (p. 302 et 347).

Orare v. *volo*

Patior v. *volo*.

Permittĕre v. *volo*.

Potiusquam v. *antequam*.

Præterquam peut être suivi d'un subjonctif; ex. *præterquam quod nosmet ipsos deligamus, alios etiam debemus deligere*, outre que nous nous aimons nous-mêmes, nous devons aussi aimer les autres.

Precari v. *volo*.

Priusquam v. *antequam*.

Quæ v. *qui*.

Quam précédé de *ante* ou de *prius* v. *antequam ; quam* suivi du verbe *volo* v. *quamvis ; quam*, précédé d'un comparatif, voir plus haut (p. 309).

Quamquam, quoique, régit l'indicatif, parfois le subjonctit. (v. p. 313).

Quamvis, quoique (composé de *quam* et *vis*) régit le subjonctif, comme le verbe *volo* d'où il dérive, même quand les parties composantes de ce mot sont séparées l'une de l'autre par un autre mot; ex. *quam volent mentiantur*, quoiqu'ils mentent. Parfois *quamvis* régit l'indicatif. *Licet* régit le subjonctif, comme quamvis.

Quare v. *interrogatifs*.

Quasi v. *tanquam*.

Quatenus dans le sens de *jusqu'où*, régit le subjonctif; ex. *dictu difficile est, quatenus amicitia progredi debeat*, il est difficile de dire jusqu'à quel point doit aller l'amitié.

Qui, quæ, quod régit le subjonctif quand on peut le remplacer par *ut is ea id*, ou par *ut ego, ut tu, ut nos, ut vos*, ou par *quamvis is ea id*, et dans les cas mentionnés plus haut (subjonctif de but, d'effet, de qualité, de comparaison, de généralisation, de cause v. 295, 307-310, 312 et 313). Pour *quod* au lieu d'une proposition infinitif v. plus haut (p. 304).

Quin régit le subjonctif (v. pp. 297, 300, 301, 306, 307, 310, 311). Ce mot est souvent interrogatif, et régit alors l'indicatif; ex. *quin conscendimus equos?* pourquoi ne montons-nous pas à cheval? Il peut se combiner avec l'impératif; ex. *quin attendite*, faites attention; *quin experiamur*, faisons l'expérience. Souvent il se combine avec des adverbes; ex. *quin etiam*, ou *quin potius* ou *quin immo*, même.

Quippe devant *quum, qui quæ quod, utpote* devant *quum, qui quæ quod, ut qui*, puisque, régissent ordinairement le subjonctif (v. p. 312), rarement l'indicatif.

Quis v. *interrogatifs*.

Quo régit le subjonctif, quand on peut le remplacer par *ut eo* (v. p. 295 et *qui quæ quod*).

Quoad v. *donec*.

Quod v. *qui*.

Quominus régit le subjonctif (v. p. 301).

Quoniam régit parfois le subjonctif (I *Rois* X, 24).

Quum dans le sens de *parce que*, appelé alors *quum causale*, ou dans le sens de *quoique*, régit le subjonctif

(subjonctif de cause, subjonctif régi par *quoique*, v. p. 312 et 313). Quand ce mot indique seulement le temps (*quum temporale* des auteurs), il régit l'indicatif; ex. *quum potest*, quand il peut; *quum Sicilia florebat*, quand la Sicile florissait. Cependant dans un récit historique *quum* régit le subjonctif du passé (imparfait) et du passé parfait (plus-que-parfait), quand l'action est plus ou moins la cause ou l'occasion de celle qui suit; ex. *quum Pompeium vicisset, in Asiam trajecit*, quand il avait vaincu Pompée, il alla en Asie. On trouve aussi le subjonctif régi par *quum*, sans qu'il indique aucune cause. *Quum* dans le sens de *supposé que*, régit le subjonctif; ex. *difficile est tacere quum doleas*, supposé qu'on souffre.

Rogare v. *volo*.

Seu v. *sive*.

Si et ses composés, comme *nisi*, *etsi*, *etiamsi*, *tametsi*, *ni* (pour *nisi*) régissent le subjonctif, souvent l'indicatif (subjonctif régi par *quoique*, subjonctif conditionnel, v. pp. 313 et 315-318). Pour *sive* et *seu*, v. plus haut (p. 311).

Sinĕre v. *volo*.

Sive ou *seu*, voir plus haut p. 311).

Suadēre v. *volo*.

Tametsi v. *si*.

Tamquam, ou *tanquam*, *quasi*, *ac si*, *velut*, *ceu*, comme si, régissent le subjonctif; ex. *tamquam aliquis in pectus inspicere possit*, comme si quelqu'un pouvait voir dans le cœur.

1. *Ubi* dans le sens de *quum*, régit souvent le subjonctif; ex. *ubi concepisset* (v. pour le temps p. 284).

2. *Ubi* remplaçant *ut ibi* régit le subjonctif comme *ut*.

Unde remplaçant *ut de eo* régit le subjonctif (v. p. 295).

Ut régit le subjonctif (v. pp. 295-298, 300, 301, 305-307).

Ce mot régit l'indicatif dans le sens d'*aussitôt que;* ex. *ut Lacedæmonem venit*, aussitôt qu'il vint à Lacédémone (voir p. 284). Dans le sens d'une comparaison il régit aussi l'indicatif; ex. *ut aiunt,* comme ils disent; *ut quisque doctissimus* est, *ita honestissimus,* plus on est savant, plus on est honnête. *Ut qui* voir *quipve.*

Utinam régit le subjonctif (v. p. 302).

Utpote voir *quippe.*

Velim v. *volo.*

Velut v. *tanquam.*

Volo, surtout *velim*, est souvent suivi du subjonctif sans l'intermédiaire d'une conjonction; ex. *velim* (sous-entendu *ut*) *sapiens* **sis**, je voudrais que tu sois sage. Le subjonctif est aussi régi par les verbes vouloir, permettre, prier, conseiller, rappeler, etc., comme *admonēre*, *censēre* dans le sens de conseiller, *commonēre*, *cupio*, *curare*, *dicĕre*, *licet*, *malo*, *monēre*, *necesse est*, *nolo*, *oportet*, *orare*, *patior*, *permittĕre*, *precari*, *rogare*, *sinĕre*, *suadēre* (v. p. 305).

Enfin, si une conjonction coordonne avec un subjontif un autre verbe, ce verbe est mis aussi au subjonctif, comme en français; ex. j'étudie afin que j'apprenne, ou que je fasse mon examen; ici *afin que* régit le subjonctif *apprenne*, et *fasse* est aussi au subjonctif, parce qu'il est coordonné par la conjonction *ou* avec le subjonctif *apprenne* (1). Autre exemple : *Quum vidisset et audivisset cuncta verba*, lorsqu'il avait vu et qu'il avait entendu toutes les paroles; ici *vidisset* est au subjonctif à cause de *quum*, *audivisset* est aussi au subjonctif, parce que la conjonction *et* le coordonne avec *vidisset*.

(1) Le subjonctif *fasse* est un subjonctif de but comme *apprenne;* cependant cette règle des conjonctions qui coordonnent les verbes entre eux facilitera beaucoup l'étude.



§ 64. — EMPLOI DE L'INFINITIF.

L'infinitif s'emploie en latin comme dans les autres langues. Il faut cependant faire remarquer les règles suivantes :

1) *Combinaison de l'infinitif avec un participe.* On sait qu'en français le verbe auxiliaire *avoir* ou *être* peut se combiner avec le participe parfait ; ex. *avoir aimé* ou *avoir été aimé.* Le participe est alors considéré comme un adjectif, et il se décline ; ex. il dit avoir été *aimé*, elle dit avoir été *aimée*, elles disent avoir été *aimées.* Le participe est donc traité ici comme s'il était sans auxiliaire; ex. *fatigués* du butin, les voyageurs arrivent (*Syntaxe française*, par Chapsal, 8e édition ; Paris, 1864, p. 177). Il en est de même quand le participe se combine avec l'infinitif du verbe auxiliaire *avoir*, et qu'il est précédé d'un pronom remplaçant le substantif auquel le participe se rapporte, comme s'il était un adjectif, ajoutant une qualité à ce substantif; ex. on dit *l'*avoir *vu*, on dit *l'*avoir *vue*, on dit *les* avoir *vues*, celle qu'on a *vue.* Mais le participe ne se décline pas, si le nom ou le pronom auquel il se rapporte le suit et ne le précède pas ; ex. on dit avoir *vu* la femme ou les femmes, car le participe ne s'emploie jamais comme adjectif que précédé du nom auquel il ajoute une qualité ; ex. *un objet gagné*, une *chose prévue*, des *choses prévues ;* mais on ne peut pas dire un *gagné objet*, une *prévue chose.* Ainsi dans la phrase : on dit avoir vu les femmes, le participe *vu* ne peut pas être considéré comme adjectif du substantif *femmes* qui le suit; il n'est donc pas déclinable dans cette phrase.

En latin l'infinitif se combine aussi avec le participe et celui-ci se décline. Il y a cependant des différences entre les deux langues qu'il faut faire remarquer :

a) La langue latine possède non-seulement un participe parfait, mais encore deux participes futurs. L'infinitif du verbe *esse*, être, présente donc des combinaisons avec les trois participes. Il se combine avec le participe parfait pour exprimer l'idée d'un infinitif parfait; ex. *dicitur amatus esse* ou *fuisse*, il est dit avoir été aimé. Il se combine aussi avec le participe futur actif pour exprimer l'idée d'un infinitif futur; ex. *dicitur amaturus esse*, il est dit vouloir aimer, c'est-à-dire, on prétend qu'il veut aimer, ou qu'il est sur le point d'aimer. Enfin il se combine aussi avec le participe futur passif; ex. *amandus esse*.

b) En latin le participe qui ajoute une qualité à un substantif peut se placer avant comme après lui. Il en résulte qu'il peut toujours être considéré comme adjectif et qu'il est par conséquent toujours déclinable, en s'accordant pour le cas, le genre et le nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Voici la déclinaison des participes combinés avec l'infinitif du verbe *esse*, être :

SINGULIER.

Nom.	*amatus*	*esse*, avoir été aimé.	*amată*	*esse*, avoir été aimée.
Gén.	*amati*		*amatæ*	
Dat.	*amato*		*amatæ*	
Acc.	*amatum*		*amatam*	
Abl.	*amato*		*amatā*	

PLURIEL.

Nom.	*amati*	*esse*, avoir été aimés.	*amatæ*	*esse*, avoir été aimées.
Gén.	*amatorum*		*amatarum*	
Dat.	*amatis*		*amatis*	
Acc.	*amatos*		*amatas*	
Abl.	*amatis*		*amatis*	

Le neutre se décline de la même façon; ex. nomin. *amatum esse*, génit. *amati esse*, etc. Il en est de même des autres participes; ex. nominatif *amaturus esse*, *amandus esse;* accusatif, *amaturum esse*, *amandum esse;* accus. pluriel, *amaturos esse*, *amandos esse*, etc. Qu'on remarque surtout l'accusatif qui est le plus fréquent; ex. *amatum* (*am*, *um*) *esse*, *amatos* (*as*, *a*) *esse*, *amaturum* (*am*, *um*) *esse*, *amaturos* (*as, a*) *esse*, *amandos* (*as*, *a*) *esse*, etc.

2) *Infinitif futur.* On a vu plus haut que l'infinitif futur manque dans tous les verbes, excepté dans le verbe *esse* qui a l'infinitif *fore* (v. p. 134). On peut cependant l'exprimer d'une des manières suivantes :

a) On a vu que l'infinitif du verbe auxiliaire se combine avec le participe futur actif pour former l'infinitif futur actif; ex. *amaturus esse*, vouloir aimer ou être sur le point d'aimer. La même idée peut s'exprimer par une périphrase, en employant l'infinitif futur *fore* ou *futurum esse* (1), avec *ut* suivi du subjonctif; ex. *spero fore ut scribas* ou *spero futurum esse ut scribas*, j'espère que tu écriras; ici l'infinitif futur de *scribĕre*, écrire, est exprimé par la périphrase *futurum esse* ou *fore* et le subjonctif de ce verbe *scribĕre*. Autre exemple : *credebam fore ut scriberes* ou *credebam futurum esse ut scriberes*, je croyais que tu écrirais; *credo futurum esse ut epistola scribatur*, je crois que la lettre sera écrite; *credo fore ut scripseris*, je crois que tu auras écrit.

Remarque. — *Scribas*, *scribatur* et *scripseris* s'accordent avec le présent indicatif *spero* et *credo; scriberes* s'accorde avec le passé *credebam*.

b) L'infinitif *fore* se combine avec le participe parfait

---

(1) On ne dit pas *futurus esse* comme on dit *dicitur amaturus esse*, parce que *futurum* est au neutre, puisqu'il ne se rapporte pas à un sujet déterminé; *futurum est* est impersonnel, et se traduit littéralement : il va arriver que...

pour exprimer l'idée d'un infinitif parfait futur; ex. *credo epistolam scriptam* (accusatif de *scriptus a um*) *fore*, je crois que la lettre aura été écrite. Ici l'idée du futur est rendue par *fore*, et l'accomplissement de l'action par le participe parfait. Il va sans dire que le participe est toujours déclinable, comme on le voit dans cet exemple, où *scriptam* est au féminin et à l'accusatif dépendant de *credo* (v. § 65 *que retranché*).

c) L'infinitif passif du verbe *ire*, aller, se combine comme verbe auxiliaire avec le supin pour former l'infinitif futur passif; ex. *amatum iri*, aller être aimé.

Remarque. — Dans cet exemple il y a deux verbes : *aimer*, qui est le verbe principal, et *aller*, qui est employé ici comme verbe auxiliaire. L'expression française *aller être aimé* est donc très-logique, l'idée du passif est exprimée par *aimer* qui constitue le verbe principal, et celle du futur par le verbe auxiliaire *aller*, comme dans *je suis aimé*, etc., où le passif est exprimé par *aimé*, et le temps par le verbe auxiliaire. En latin c'est par le verbe auxiliaire qu'on rend ici l'idée de passif, tandis que le verbe *aimer* reste à la voix active. On dit donc littéralement : *être allé aimer* au lieu de *aller être aimé*, c'est une transposition de l'idée du passif qu'on exprime par le verbe auxiliaire au lieu de la renfermer à sa place ordinaire dans le verbe principal. Il est du reste ordinaire en latin d'employer le verbe *ire* au passif (1).

---

(1) Cette manière d'exprimer l'idée du passif par le verbe auxiliaire *ire* se rencontre non-seulement dans l'infinitif, mais aussi dans d'autres formes de ce verbe. Bopp cite l'exemple : *contumelia per hujusce petulantiam mihi factum itur*, la honte me sera faite (va m'être faite) par l'insolence de celui-ci. Il cite encore des passages où l'idée du passif est exprimée par le verbe auxiliaire *nequire*, ne pas pouvoir; ex. *ulcisci nequitur*, il ne peut pas être vengé; *comprimi nequitur*, il ne peut pas être comprimé; *retrahi nequitur ; virginitas reddi nequitur* (Grammaire comparée du sanscrit, du zend, du grec, du latin, etc., par Bopp, Berlin, 1833-1852, p. 1261 et 1262). On trouvera peut-être quelque analogie entre cet emploi particulier des verbes *ire* et *nequire* et celui des verbes auxiliaires *cœpisse*, commencer; *desinere*, finir; *meminisse*, se souvenir. « Les verbes *cœpisse*

3) On sait qu'en français l'infinitif peut se mettre dans tous les cas comme un nom. On le comprendra en essayant de le remplacer par un substantif; ex. :

Nominatif: *lire* est une chose utile, ou la lecture est utile.

Génitif : le temps *de lire*, ou le temps de la lecture.

Datif : utile ou propre *à lire*, ou utile à la lecture.

Accusatif : je veux *lire*, où je veux la lecture.

En latin l'infinitif n'est fréquent qu'au nominatif ou à l'accusatif, tandis que dans les autres cas on le remplace ordinairement par le gérondif, parfois par le supin; ex. :

Nominatif : *legĕre utile est*, lire est utile.

Accusatif : *volo legere*, je veux lire.

---

et *desinere* prennent avec un infinitif passif fréquemment au parfait la forme passive; ex. *consuli cœpti sumus*, nous commençâmes à être consultés. » (Gr. latine par Dutrey, 6e édition, p. 315.) L'idée de l'accomplissement de l'action se trouve exprimée par le verbe auxiliaire *meminisse*, au lieu d'être rendu par le verbe principal. Dutrey dit : « Après *memini* on construit le présent de l'infinitif au lieu du parfait pour exprimer une action passée, dont le sujet de *memini* a été l'auteur ou le temoin ; ex. *memini hospitem meum mihi narrare* (pour *narravisse*), je me souviens que mon hôte m'a raconté. Cet emploi du présent pour exprimer un acte passé s'explique par la signification précise de *memini*, qui est un véritable parfait : *j'ai mis dans ma mémoire* » (L. c. p. 414). On admettra peut-être aussi cette autre analogie : l'idée de la négation doit être rattachée au verbe qui exprime l'action niée; ex. il dit qu'il n'a pas fait; ici la négation est rattachée au verbe *faire* et non pas au verbe *dire*. En latin on dit *negat fecisse* au lieu de *dicit non fecisse*, il dit ne pas avoir fait; *negavit se violaturum* (*esse*) *fines eorum*, il dit qu'il ne violera pas leurs frontières, ou il promit de respecter leur territoire. Le verbe *negare* exprime parfois la négation déjà exprimée par un mot rattaché au verbe principal; ex. *negat nec suspicari*, il dit qu'il n'a aucun soupçon. Quicherat cite encore d'autres exemples analogues.

Dans le § 65 du *que retranché* on trouvera d'autres analogies dans *dicitur vir probus esse*, *vetamur agere*, *Romani jubentur pugnare*, etc. (v. p. 345).

Pour les autres cas on emploie ordinairement le gérondif :

Génitif : *tempus legendi*, le temps de lire.

Datif : *utilis legendo,* utile à lire.

Ablatif : *mens alitur legendo*, l'esprit se nourrit par l'action de lire (1).

Remarque. — La raison de cette différence entre le latin et le français c'est que la dernière langue n'a pas de gérondif, ni de supin.

4) Enfin l'infinitif présent peut remplacer par exception le passé (imparfait des auteurs). On l'appelle alors *infinitif historique;* ex. *Alexander territos castigare*, *prælium solus accendere*, Alexandre punit ceux qui avaient peur, et il alluma seul la guerre.

§ 65. — Que retranché ou proposition infinitif.

On sait qu'en français les verbes *apercevoir*, *écouter*, *entendre*, *laisser*, *regarder*, *sentir*, *voir*, etc., peuvent être suivis d'une construction particulière qu'on peut appeler *que retranché* ou proposition infinitif; ex. *il vit l'eau diminuer*; on pouvait exprimer l'idée de cette phrase en disant : il vit *que* l'eau avait diminué, mais on a retranché le *que*, on a mis le sujet *l'eau* à l'accusatif dépendant du verbe *vit*, et on a remplacé les mots *avait diminué* par l'infinitif *diminuer*. En comparant entre eux les deux propositions : *que l'eau avait diminué* et *l'eau diminuer*, qui

(1) On trouve cependant l'infinitif dans les autres cas; exemple pour le génitif : *tempus abire*, le temps de s'en aller; on trouve surtout le génitif régi par les verbes impersonnels, comme *pœnitet me hoc fecisse*, je me repens de l'avoir fait (v. p. 239). Exemple pour le datif : *parati estis servire*, vous êtes prêts à servir. Exemples pour l'ablatif : *dignus amari*, digne d'être aimé; *contenti sumus dixisse*, nous sommes contents d'avoir dit (v. Zumpt, p. 467, où il rapporte encore d'autres exemples).



expriment la même idée, on voit que la dernière se distingue de la première par l'absence de la particule *que*, et parce que son verbe est mis à l'infinitif; c'est pourquoi on l'appelle *que retranché* ou *proposition infinitif* qui dépend du verbe de la proposition principale *il vit*. Autres exemples : je *me* sens *faiblir*, au lieu de : je sens *que je faiblis*; les mots *me faiblir* forment une proposition qu'on peut appeler *que retranché* ou *proposition infinitif*. Il en est de même des phrases : tu te sens faiblir, il se sent faiblir, nous nous sentons faiblir, vous vous sentez faiblir, ils ou elles se sentent faiblir. On voit donc que dans la *proposition infinitif* ou *que retranché* le sujet peut être la 1re, la 2e ou la 3e personne, singulier ou pluriel, masculin ou féminin, mais il est toujours à l'accusatif, comme dans les phrases : je *me* sens faiblir, tu *te* sens faiblir, etc., où il dépend du verbe *sentir*.

Il en est de même en latin; ex. au lieu de dire : *intellexit* quod *aquæ cessassent* (Gen., VIII, 11), on dit ordinairement : *intellexit aquas cessasse* (pour *cessavisse*), il vit l'eau (du déluge) diminuer; *aquas cessasse* forment donc une proposition infinitif ou *que retranché*, car on a retranché la particule *quod*, que, et le verbe de cette proposition est mis à l'infinitif. Autre exemple : au lieu de dire : *vidit quod exsiccata esset superficies terræ* (*l. c.* 13), on dit plus régulièrement : *vidit superficiem terræ exsiccavisse*, il vit la surface de la terre se sécher; *sentio animum moveri*, je sens l'âme remuer, phrase où les mots *animum moveri* forment la proposition infinitif ou *que retranché*, et le sujet *animum*, l'âme, est à l'accusatif dépendant de *sentio*, je sens.

Ainsi en français, comme en latin, tous les verbes qui expriment l'idée de *sentir*, *voir*, *entendre*, etc., peuvent régir la proposition infinitif, dont le sujet sera mis à

l'accusatif, parce que le nom ou le pronom qui forme le sujet de cette proposition pourrait être l'accusatif de ses verbes, sans qu'il soit accompagné d'un infinitif; ex. on peut dire en français : je me sens faiblir, parce qu'on peut dire : je me sens; on dit : il vit l'eau diminuer, j'entends l'homme parler, parce qu'on peut dire : il vit l'eau, j'entends l'homme, etc.

Il faut cependant faire remarquer les différences suivantes entre ces langues :

a) En français il faut dire : je veux que tu lises, je sais que l'âme se remue, et non pas : je te veux lire, ou je sais l'âme se rémuer, parce qu'on ne peut pas dire : je te veux, ou je sais l'âme. En latin, au contraire, les verbes déclaratifs ou les verbes *sentiendi* et *declarandi;* ex. *vouloir*, *dire*, *penser*, *croire*, *savoir*, *écouter*, *s'apercevoir*, *connaître*, *comprendre, apprendre*, *se souvenir*, *oublier*, *écrire*, *annoncer*, *confirmer*, *promettre*, *espérer*, etc., régissent la proposition infinitif (1). Les propositions qui forment le régime direct de ces verbes ou de ceux d'un sens analogue sont donc rendues en latin par la construction appelée proposition infinitif ou *que retranché*, et traduites en français par une autre construction où le *que* est rétabli ; ex. *volo te legĕre*, je veux que tu lises, où la proposition *que tu lises* forme le régime direct du verbe *je veux*, répondant à la question *quoi?* comme si l'on disait : je veux ta lecture. Or, un nom qui forme le régime direct est mis à l'accu-

(1) Les verbes qui régissent la *proposition infinitif* ou *que retranché* sont : animadvertere, arbitrari, audire, cognoscere, confirmare, demonstrare, dicere, discere, ducere, intelligere, jubêre, malo, meminisse, monêre, negare, nolo, nuntiare, oblivisci, ostendere, pati, percipere, perhibêre, permittere, persuadêre, perspicere, pollicêri, postulare, prodere, promittere, recordari, referre, scire, scribere, sentire, sinere, sperare, spondêre, statuere, studêre, tradere, vetare, vidêre, volo, etc.



satif, et un verbe qui forme ce régime est mis à l'infinitif; ex. je veux *lire*. Il en résulte que, si la proposition entière forme le régime direct d'un verbe, son sujet doit être mis à l'accusatif et son verbe à l'infinitif, comme dans cet exemple : *te* (accusatif) *legĕre*, littéralement toi lire, en français *que tu lises*.

b) En français on peut dire à l'actif *il vit l'eau diminuer*, mais non pas au passif : il vit l'eau *être diminuée*, il faut dire : il vit *l'eau diminuée* sans l'infinitif. En latin l'infinitif passif se rencontre dans la construction du *que retranché* comme l'actif.

Il faut en outre faire remarquer ce qui suit :

1) Comme le sujet de la proposition infinitif est à l'accusatif, les adjectifs et les participes qui s'y rapportent doivent être aussi mis à l'accusatif; ex. *arbitror scientiam utilem esse*, je crois que la science est utile; le mot *scientiam* est le sujet de la proposition infinitif et il est mis à l'accusatif, par conséquent *utilem*, utile, est aussi à l'accusatif; *spero me assecuturum esse*, j'espère que j'atteindrai, où *me*, le sujet de la proposition infinitif est à l'accusatif, par conséquent le participe futur *assecuturum* est aussi à l'accusatif. On y trouve aussi l'accusatif par apposition (v. p. 260); ex. *volo te renuntiari consulem*, je veux que tu sois nommé consul, où *consulem* est à l'accusatif, parce qu'il se rapporte au sujet *te*.

2) On sait que dans la proposition ordinaire le pronom, sujet du verbe, est ordinairement supprimé en latin, même quand il est exprimé en français, parce que la désinence des verbes latins le désigne suffisamment; ex. *am-o*, j'aime, *am-as*, tu aimes, *am-at*, il aime, où on reconnaît par les désinences *o*, *as*, *at*, si le sujet est la première personne, ou la deuxième, ou la troisième. Il n'en est pas ainsi de la proposition infinitif. Ici le

verbe est mis à l'infinitif, qui n'a aucune désinence pour faire connaître si le sujet est la première ou la deuxième ou la troisième personne, ou s'il est au singulier ou au pluriel. Il faut donc que le sujet soit toujours exprimé, même quand c'est un pronom, fût-il supprimé en français; ex. *promittit se daturum esse*. Le français peut rendre cette phrase en disant : il promet de donner, où le pronom *se*, sujet de la proposition infinitif, est supprimé, parce qu'il indique la même personne déjà exprimée par *il*. Pour mieux comprendre l'emploi de ce pronom dans la langue latine, il est bon de savoir qu'on peut toujours l'exprimer en français, en rétablissant le *que* supprimé en latin. Ainsi la phrase *promittit* **se** *daturum esse*, peut se traduire : il promet qu'*il* donnera. Autres exemples : *spero* **me** *assecuturum esse*, peut être traduit par : j'espère atteindre, ou plus exactement : j'espère que *j'*atteindrai; *animus sentit* **se** *moveri*, l'âme sent qu'elle se remue; *audivi eum vicisse*, j'ai entendu qu'il a vaincu.

Cependant les verbes *vouloir* et *désirer* peuvent se construire de deux manières, savoir : avec l'infinitif seul ou avec le *que retranché;* ex. *volo* ou *cupio eruditus fieri*, ou *volo* ou *cupio me eruditum fieri*, je veux devenir un homme instruit, ou je veux que je devienne un homme instruit.

3) Tous les infinitifs peuvent se rencontrer dans la construction appelée *que retranché*. On a vu des exemples d'un infinitif présent, parfait ou futur de la voix active, comme *volo te legĕre*, *audivi eum vicisse*, *promittit se daturum esse*. Il en est de même de l'infinitif de la voix passive; ex. *volo epistolam legi*, je veux que la lettre soit lue; *vidi Pompeium victum esse*, j'ai vu que Pompée a été vaincu.

4) Une autre remarque très-importante concerne la suppression du mot *esse* ou *fuisse* qui est très-fréquent dans l'infinitif combiné avec le participe parfait, ou avec le participe futur. En effet, dans l'infinitif *amatum esse* ou *amaturum esse*, c'est le mot *esse* qui le fait reconnaître comme infinitif. Si ce mot manque, on ne le reconnaît plus comme infinitif; il est donc très-important de se rappeler que ce mot peut être sous-entendu; ex. *menimi epistolam scriptam* (sous-entendu *esse* ou *fuisse*), je me rappelle que la lettre a été écrite, où *epistolam* est le sujet, et *scriptam fuisse* est l'infinitif parfait de la proposition *que retranché* qui dépend de *memini; volo me excusatum* (sous-entendu *esse*), je veux que je sois excusé, où *me* est le sujet, et *excusatum esse* est l'infinitif parfait de la proposition *que retranché* qui dépend de *volo*. Autre exemple : *promittit se daturum* (sous-entendu *esse*), il promet qu'il donnera, où *se* est le sujet, et *daturum esse* est l'infinitif futur de la proposition *que retranché* qui dépend de *promittit*.

5) On a vu que, dans la proposition infinitif, le sujet est mis à l'accusatif. Or, il peut arriver que l'infinitif de cette proposition régisse à son tour un accusatif; il y aura alors deux accusatifs, qu'on distinguera facilement entre eux, par la traduction et par la dénomination ; car on peut donner le nom d'*accusatif sujet* au premier qui se traduit en français par un nominatif, et on peut appeler l'autre *accusatif régime*, parce qu'il est le régime de l'infinitif et se traduit par un accusatif; ex. *promittit se daturum esse librum*, il promet qu'il donnera le livre, où *se* est l'*accusatif sujet*, et se traduit par le nominatif *il*, et *librum* est l'*accusatif régime*, et se traduit par l'accusatif *le livre* qui est le régime direct du verbe *donnera*.

Exemple de deux accusatifs en français : J'ai entendu

la personne chanter un air; un air est l'*accusatif régime* régi par l'infinitif *chanter*, et *la personne* est l'*accusatif sujet* de cet infinitif; en employant la particule *que*, on dira : j'ai entendu que la personne a chanté un air, où *la personne* sera au nominatif.

Autre exemple : *vidi Cæsarem vicisse Pompeium*, j'ai vu César vaincre Pompée, ou j'ai vu que César a vaincu Pompée; ici la proposition infinitif *Cæsarem vicisse Pompeium* renferme deux accusatifs, dont le premier, *Cæsarem*, est l'accusatif sujet et se traduit en français par le nominatif *César*, qui est le sujet de la phrase *César a vaincu*, et le deuxième accusatif, *Pompeium*, est l'accusatif régime, et il est en français aussi à l'accusatif formant le régime direct du verbe *a vaincu*. Mais il arrive souvent que ces deux accusatifs peuvent être confondus entre eux; l'accusatif sujet peut être pris pour l'accusatif régime, *et vice versâ*; ex. la phrase citée *vidi Cæsarem vicisse Pompeium* peut se traduire : j'ai vu que Pompée a vaincu César, ou que César a vaincu Pompée. Pour éviter l'équivoque, on emploie en latin la voix passive, où il n'y aura pas d'accusatif régime; ex. *vidi Pompeium victum esse a Cæsare*, j'ai vu que Pompée a été vaincu par César. Dans cette phrase *Pompeium* est l'accusatif sujet, *victum* considéré comme adjectif est à l'accusatif pour qu'il s'accorde avec le sujet, mais il n'y a pas d'accusatif régime.

6) On a vu que l'infinitif peut, comme un substantif, être mis à l'accusatif, et former le régime direct d'un verbe; ex. je veux lire, où l'infinitif *lire* est le régime direct du verbe je *veux*, comme *la lecture* le serait dans la phrase *je veux la lecture*. On a vu aussi que la proposition entière appelée *que retranché* ou *proposition infinitif* n'est autre chose qu'un accusatif formant le ré-

gime direct d'un verbe. Or, on sait qu'un accusatif peut être régi par un autre accusatif; ex. je veux *lire le livre*, où *lire* est à l'accusatif dépendant du verbe je *veux*, et *livre* est un autre accusatif dépendant de *lire*. Il en résulte que le *que retranché* peut également être régi par un autre *que retranché;* ex. *dicunt senatum judicasse cædem Clodii contra rempublicam factam esse*, on dit que le sénat avait jugé que le meurtre de Clodius avait été fait contre la république. Ici il y a deux *que retranchés ; senatum judicasse*, que le sénat avait jugé, est un *que retranché* régi par le verbe *dicunt*, on dit; *cædem factam esse*, que le meurtre avait été fait, est un autre *que retranché* régi par *judicasse*, avait jugé, un mot qui fait partie du premier *que retranché*.

7) L'analogie du *que retranché* avec l'accusatif d'un substantif qui forme le régime direct d'un verbe entraîne encore une autre conséquence. On sait que l'accusatif d'un nom qui forme le régime direct d'un verbe, devient un nominatif quand ce verbe est mis à la voix passive; ex. on instruit l'enfant, l'enfant est instruit. Il en est de même du *que retranché;* il est à l'accusatif quand il forme le régime direct d'un verbe, mais il passe au nominatif quand ce verbe est mis à la voix passive. Pour reconnaître si le *que retranché* est à l'accusatif ou au nominatif, il faut remarquer que le *que retranché* étant composé d'un sujet (nom ou pronom) et d'un infinitif, c'est la forme du sujet seul qui indique s'il est à l'accusatif ou au nominatif, car l'infinitif conserve la même forme dans tous les cas, puisqu'il est indéclinable.

Il y a donc un *que retranché accusatif* qui forme le régime direct d'un verbe à la voix active, et un *que retranché nominatif* (dont le sujet est au nominatif) quand le verbe qui le régit est mis à la voix passive;

ex. *dicunt* ou *tradunt* ou *ferunt Romanos vicisse*, on dit littéralement : ils disent) que les Romains avaient vaincu, où *Romanos vicisse* forment un *que retranché accusatif* régi par le verbe *dicunt* ou *tradunt* ou *ferunt*. Si on met ce verbe à la voix passive, le *que retranché* devient nominatif, et on a la construction *dicuntur Romani vicisse*, les Romains sont dits avoir vaincu, c'est-à-dire, on dit que les Romains avaient vaincu (1). Autre exemple : *dicunt eum virum probum esse*, on dit qu'il est un honnête homme ; ici le *que retranché* est à l'accusatif, *eum* est l'accusatif sujet, et les mots *virum probum* se rapportant à *eum*, s'accordent avec ce pronom, et sont mis également à l'accusatif. Si on met le verbe au passif, on rend la même idée par un *que retranché nominatif ;* on a alors la construction : *dicitur vir probus esse*, il est dit être un honnête homme ; *dicor vir probus esse*, je suis dit être un honnête homme ; *diceris vir probus esse*, tu es dit être un honnête homme ; *dicimur* ou *dicimini* ou *dicuntur viri probi esse*, nous sommes dits, vous êtes dits, ou ils sont dits être des hommes honnêtes ; *fertur uxor Socratis morosa fuisse*, la femme de Socrate est dite avoir été morose.

Qu'on remarque encore le *que retranché* régi par *jubēre*, ordonner, ou *vetare*, défendre ; ex. *vetant nos agĕre*, ils défendent ou on défend que nous agissions ; au passif on dit : *vetamur agere*, nous sommes défendus d'agir. Avec le verbe *jubēre* on dit à l'actif *jubent Romanos pugnare*, on ordonne que les Romains combattent ; au passif

---

(1) Pour toute cette partie il faut se rappeler la manière dont on rend en latin le mot *on* (v. p. 282). Il faut se rappeler aussi les nombreux exemples où l'idée du passif est exprimée par le verbe accessoire au lieu de l'être par celui qui indique l'action, comme *amatum iri*, aller être aimé (v. p. 335).

on dit *Romani jubentur pugnare*, les Romains sont ordonnés de combattre; *jubeor redire*, je suis ordonné (on m'ordonne) de revenir; *jussus es renuntiari consul*, tu es ordonné d'être nommé consul, c'est-à-dire on ordonne que tu sois nommé consul.

8) *Que retranché par ellipse*. Voici ses diverses applications :

a) Le *que retranché* peut être régi par un verbe sous-entendu quand ce verbe peut facilement être suppléé par le sens de la phrase, ou quand il se trouve impliqué dans un autre verbe exprimé; ex. *misit ad collegam opus esse...*, il envoya à son collègue (sous-entendu *pour lui dire*) que la chose était nécessaire. Autres exemples : *Cæsar imperavit, ne injussu suo concurreret, se signum daturum esse*, César ordonna qu'on ne marchât pas sans ses ordres (il dit) qu'il donnera le signal; on voit ici que *se daturum esse* qui forme le *que retranché* est régi par un verbe *dixit* qui n'est pas exprimé, mais qui est impliqué dans *imperavit*. *Pythia præcepit, ut Miltiadem sumerent, incepta prospera futura esse, id si fecissent*, l'oracle prescrivit qu'ils prissent Miltiade (et dit) que les choses commencées seraient prospères, s'ils le faisaient. Ici encore *incepta futura esse* est un *que retranché* régi par *dixit*, elle dit, qui n'est pas exprimé, mais qui est contenu dans le verbe *præcepit*.

b) *Que retranché par exclamation*. On a vu plus haut (p. 233) qu'il y a un génitif, datif et accusatif par exclamation, qu'on explique ordinairement par une ellipse. Il en est de même du *que retranché* qui est analogue à l'accusatif des déclinaisons; ex. *illam clementiam in crudelitatem esse conversam!* cette clémence qui est convertie en cruauté! *adeone esse infelicem quemquam!* quelqu'un (peut-il) être malheureux à ce point!

c) Enfin on emploie le *que retranché* par ellipse pour

exprimer le sens d'un proverbe, ou d'une idée générale qui ne se rapporte à aucun sujet déterminé; ex. *maximæ sunt divitiæ, contentum suis rebus esse*, la plus grande richesse c'est d'être content de sa fortune; *amicitias immortales esse debēre*, les amitiés doivent être immortelles. Il en est de même quand on veut indiquer le sujet d'une lettre, ou le sujet ou le titre d'un livre ou d'un chapitre; ex. *litteras accepi : Milonem queri*, j'ai reçu une lettre où Milon se plaint. (Comparez le subjonctif dans l'inscription, p. 303.)

9) *Que retranché accusatif par syllepse.* La syllepse qu'on a déjà rencontrée dans le subjonctif, dans le régime de tous les cas, génitif, datif, accusatif, etc., se retrouve encore dans le *que retranché*, comme on le verra par les règles qui suivent:

a) On a vu que les verbes *déclaratifs* régissent le *que retranché* qui en forme le régime direct, comme le ferait un nom mis à l'accusatif; ex. les verbes *dire*, *savoir*, etc., qui sont des verbes transitifs et peuvent régir l'accusatif d'un nom. Quelques verbes neutres, et même le verbe *esse* combiné avec un adjectif, qui ne peuvent pas régir l'accusatif d'un nom, régissent le *que retranché accusatif* par syllepse, par suite de l'analogie de sens qu'ils présentent avec celui d'un verbe déclaratif, lequel verbe déclaratif est dans la pensée de celui qui parle.

Ces verbes sont: *apparet*, il apparaît; *constat*, il est évident; *licet*, il est permis; *oportet*, il faut; les verbes se réjouir, s'affliger, admirer ou s'étonner, comme *gaudēre* ou *delectari*, se réjouir; *angi* ou *dolēre*, s'affliger; *indignari*, s'indigner; *admirari* ou *mirari*, admirer ou s'étonner; enfin le verbe *esse* combiné avec *necesse* ou *opus*, il est nécessaire, *æquum* ou *justum* ou *rectum*, il est équitable ou il est juste; *consentaneum*, il est convenable; *apertum*,

il est évident; *utile*, il est utile; *verum*, il est vrai; *verisimile*, il est vraisemblable; *gratum mihi est*, il m'est agréable; ex. *apertum est* ou *constat leges inventas esse ad salutem civium*, il est évident que les lois ont été inventées pour le salut des citoyens; ici le *que retranché accusatif : leges inventas esse* est régi par *apertum est* qui exprime un sens analogue à celui d'un verbe déclaratif, car celui qui parle a dans la pensée *intelligunt* ou *sentiunt leges inventas esse*, on comprend ou on sait que les lois sont inventées (1).

Autres exemples : *Æquum est victorem parcĕre victis*, il est équitable que le vainqueur ménage les vaincus; *oportet legem brevem esse*, il faut que la loi soit brève; *magnis in laudibus fuit victorem citari*, être cité comme vainqueur était en grandes louanges, c'est-à-dire on louait beaucoup celui qui était cité comme vainqueur (2).

---

(1) Quelques-unes de ces expressions peuvent aussi être suivies d'un subjonctif au lieu d'un *que retranché* (v. plus haut, p. 302-305).

(2) Les grammairiens expliquent autrement le *que retranché*. Voici ce que dit Donaldson : « The infinitive presents merely the « objective notion of the verb. If therefore its subject is expressed, it « must be an objective case. This case will generally be the accusa- « tive, which is the most usual expression of objectivity or regiment. « Thus we say *gaudeo te valere, pudet me errare* » (Latin grammar, London, 1853, p. 74) : l'infinitif exprime l'idée objective du verbe. Si donc son sujet est exprimé, il doit être mis dans un cas objectif (cas oblique). Ce cas sera généralement l'accusatif, qui est l'expression la plus ordinaire de l'objectivité ou du régime. Ainsi disons-nous *gaudeo*, etc. Zumpt dit que le *que retranché accusatif* (dont le sujet est à l'accusatif) « est le sujet de la phrase partout où, voulant remplacer l'infinitif par un substantif, ce substantif serait mis au nominatif, ainsi après *oportet*, *necesse est*, *constat*, etc., le *que retranché* est le sujet; ex. *æquum est victorem parcere victis*, où l'infinitif *(parcere)* est nominatif (sujet de *æquum est*), puisqu'on peut dire aussi *æqua est victoris humanitas* » (Zumpt, 5e édition; Berlin, p. 468), c'est-à-dire

b) On a vu (p. 345) que les verbes déclaratifs régissent dans la voix active le *que retranché accusatif*, et quand ils sont mis à la voix passive, le *que retranché* devient nominatif; ex. *dicunt eum virum probum esse*, et à la voix passive *dicitur vir probus esse*, il est dit être un

---

humanitas, l'équivalent de ***parcere victis***, est le sujet de ***æquum est***. Je ne peux pas admettre l'idée de Zumpt.

1) Si le ***que retranche*** est le sujet dans l'exemple cité, pourquoi emploie-t-on ***victorem*** à l'accusatif?

2) Zumpt dit lui-même « après ***oportet, necesse est*** on emploie aussi souvent le subjonctif que le ***que retranché accusatif;*** ex. ***oportet leges breves sint***, comme ***oportet legem brevem esse*** » (*L. c.* p. 484).

Or, le subjonctif ne peut jamais être le sujet de l'indicatif, il ne peut en être que le régime direct ou indirect, il présente toujours une certaine dépendance de l'indicatif; par conséquent ***leges breves sint*** ne peut pas être le sujet de l'indicatif ***oportet***. Il en résulte que dans la phrase ***oportet legem brevem esse*** le ***que retranché accusatif*** qui exprime le même sens ne peut pas non plus être le sujet de ***oportet***.

3) Il établit lui-même que « les verbes ***dicunt, tradunt*** admettent la transformation dans la voix passive, où l'accusatif devient nominatif; ainsi pour ***dicunt me virum probum esse*** on peut dire ***dicor vir probus esse*** » (*L. c.* p. 474). Il en résulte que lorsque le ***que retranché*** est le sujet, on le met au nominatif (***vir probus***). Si donc dans les exemples cités le ***que retranché*** était le sujet de ***æquum est*** ou de ***oportet***, on l'aurait mis au nominatif (***lex brevis, victor***).

4) Les langues procèdent toujours par analogie. On peut donc admettre que les quelques verbes, ***apparet, oportet***, le verbe ***esse***, etc. suivent l'analogie des nombreux verbes déclaratifs, en régissant le ***que retranché accusatif*** par syllepse; surtout quand on considère que cette figure de la syllepse est très-souvent invoquée dans toutes les grammaires françaises (v. mes nombreuses citations, p. 235), et qu'elle m'a servi aussi à expliquer un grand nombre de règles presque dans toutes les parties de la syntaxe latine.

Voici enfin ce que j'ai trouvé dans Diez : « L'infinitif qui dépend de certains verbes peut avoir son sujet à l'accusatif. Il n'est pas nécessaire que ce soit un verbe transitif, il peut être neutre ; ex. ***constat nivem esse albam*** » (Gr. der romanischen Sprachen, par Frédéric Diez, Bonn, 1860, t. II, p 239) ; Zumpt, au contraire, veut que le ***que retranché*** soit le sujet de ***constat***.

honnête homme. Mais le passif a très-souvent le sens du pronom *on*, et il exprime alors la même idée que l'actif; ex. *dicunt* et *dicuntur* se traduisent tous les deux par *on dit* (v. p. 282). On comprend donc que le passif pris dans le même sens que l'actif peut régir le *que retranché accusatif* par syllepse; ex. *traditum est* ou *proditum est matrem* (pour *mater*) vixisse...., on raconte que la mère a vécu....., car l'actif *tradunt* ou *produnt matrem vixisse* exprime le même sens que le passif *traditum est* ou *proditum est*. Il en est de même des autres verbes à la voix passive pris dans le sens du pronom *on;* ex. *intelligitur* ou *perspicitur*, on comprend. Cependant ces exemples sont rares; c'est ordinairement le *que retranché nominatif* qu'on rencontre après un verbe à la voix passive.

10) Enfin on trouve rarement chez les poëtes le *que retranché nominatif* après un verbe déclaratif à la voix active; ex. *ait celerrimus* (pour *celerrimum*) fuisse, il dit qu'il était le plus rapide. C'est une imitation de la construction grecque (Zumpt, p. 475).

§ 66. — Emploi des participes.

1) *Le participe parfait* correspond au participe parfait français. Il faut cependant faire les remarques suivantes :

a) On sait que les temps parfaits latins, comme *amavi*, *amaveram*, *amavero*, etc., se rendent en français par la combinaison du participe avec le verbe auxiliaire. Cette tournure française se rencontre parfois en latin, surtout dans les verbes *savoir*, *comprendre*, *statuer*, et ceux d'un sens analogue; ex. pour *cognovi* on peut dire *cognĭtum habeo*, j'ai connu (1).

(1) On trouve aussi la combinaison de *habêre*, avoir, avec les participes (mis à l'accusatif) ***absolutum***, ***addictum***, ***clausum***, ***comprehensum***, ***constitutum***, ***deliberatum***, ***expertum***, ***exploratum***, ***inchoatum***, ***inclusum***,



Il faut cependant faire remarquer que dans cette combinaison le participe est considéré comme dépendant du verbe *habēre*, avoir, et est régi par ce verbe(1). Voilà pourquoi on le fait accorder avec le substantif ou le pronom auquel il se rapporte, en genre et en nombre, en le considérant comme adjectif; ex. celle que j'ai *connue*, celles que j'ai *connues*. Seulement en français on ne peut le considérer comme adjectif que quand le mot auquel il se rapporte se trouve placé avant lui, puisqu'on ne peut pas dire *une connue chose*, il faut dire *une chose connue* (v. p. 332), tandis qu'en latin le participe peut se placer comme adjectif avant ou après le mot auquel il se rapporte, par conséquent on le fait toujours accorder avec ce mot en genre, en nombre et en cas, lequel cas est toujours l'accusatif dépendant du verbe *habēre;* ex. *habeo cognĭtum sensum*, j'ai connu le sentiment, et au plu-

---

institutum, obsessum, perceptum, persuasum, perspectum, statutum, etc., pour *absolvi, inchoavi, institui, percepi, perspexi*, etc. Cependant *habeo inclusum* veut dire *je tiens enfermé*, et non pas *j'ai enfermé* (v. Zumpt, p. 486); de même *clausum, obsessum.*

(1) Les adverbes se placent en français immédiatement après le verbe; ex. il travaille beaucoup. Dans le parfait on le met ordinairement après le verbe *avoir* et avant le participe; ex. il a beaucoup travaillé. Voici ce que dit Girault-Duvivier : « A l'égard des adverbes *bien, mal, mieux, pis*, etc., adverbes de qualité...., quand ils sont employés avec les temps simples, ils ne peuvent être mis qu'après les verbes : *vous fîtes bien*...., et avec les temps composés ils se placent entre l'auxiliaire et le participe : *vous avez mal fait*.... Enfin, l'adverbe se place ordinairement avant l'adjectif qu'il modifie; ex. *elle est fort aimable.* » (*Grammaire des grammaires*, par Girault-Duvivier, 11e édition, p. 414). Il en résulte qu'en français, comme en latin, l'auxiliaire constitue à lui seul le verbe, et le participe est considéré comme étant sous sa dépendance et le plus souvent comme adjectif se rapportant à un nom ou à un pronom régi par le verbe. En allemand l'adverbe de qualité se place aussi avant le participe, comme avant l'adjectif qu'il modifie.

riel *habeo cognit***os** *sensus; habeo cognit***am** *amicitiam*, j'ai connu l'amitié; *habeo cognit***as** *rationes*, j'ai connu les raisons. En français on dirait aussi : les sentiments que j'ai connu*s*, l'amitié que j'ai connu*e*, etc.

b) Quant à la signification active ou passive de ce participe dans certains verbes, voir plus haut (p. 139, 146 et 147).

c) Le participe parfait se traduit parfois comme le supin qui en dérive; ex. *ante Christum natum*, avant la naissance (l'action de naître) du Christ, comme s'il y avait *ante natum* (supin de *nasci*, naître) *Christi*. (Voir pour plus de détails plus bas, pp. 366-368).

2) *Le participe futur actif*. Ce participe exprime l'idée qu'on a la volonté d'agir ou qu'on est dans les dispositions ou sur le point d'agir, ou bien il n'exprime que le simple futur; ex. *amaturus sum*, j'ai la volonté d'aimer, ou je suis dans les dispositions ou sur le point d'aimer, ou simplement j'aimerai. Il exprime aussi l'idée que l'action qu'il indique est le *but* d'une autre action et se traduit par *pour;* ex. *Alexander pergit ad Jovem consulturus de origine sua*, Alexandre alla chez Jupiter *pour* le consulter sur son origine. Il peut aussi exprimer l'idée de *cause* et se traduire par *parce que;* ex. *date panem homini perituro*, donnez du pain à l'homme, *parce* qu'il est sur le point de mourir. Enfin il peut se traduire par l'idée opposée de *quoique*; ex. *abire jussit nos locuturos plura*, il nous ordonna de nous en aller, *quoique* nous étions disposés de parler davantage, ou de prononcer plus de choses (1).

(1) Il exprime parfois l'idée du conditionnel français, quand il est précédé du verbe dont il dérive, et qu'il est suivi d'une proposition qui commence par *si* ou *etsi;* ex. *dedit mihi quantum maxime potuit, daturus amplius si potuisset*, il m'a donné autant qu'il a pu, il *aurait donné* davantage, s'il avait pu; *librum misi exigenti tibi*

Voir plus haut la combinaison de ce participe avec le subjonctif (p. 288) et avec l'infinitif (p. 333 et 334).

3) *Le participe futur passif* n'est pas un participe futur proprement dit, comme on l'a vu plus haut (p. 71). Voici ses diverses significations :

a) Au nominatif il exprime l'idée de *nécessité*, parfois de *facilité*, de *convenance*, de *possibilité*; ex. *amandus est*, il doit être aimé; *intelligendum est*, il est facile de comprendre; *quæ visenda sunt*, les choses remarquables à voir (1). Il peut aussi se traduire par le conditionnel (v. p. 320).

Il en est de même quand le participe futur passif se trouve mis à l'accusatif dans la construction appelée *que retranché*; ex. *credo eum monendum esse*, je crois qu'il *doit* être averti.

b) Dans tous les autres cas il n'exprime que la durée de l'action, soit au présent, soit au futur ou au passé selon le sens de la phrase; exemple pour le génitif: *peritus reipublicæ gerendæ*, littéralement : expert de l'État se dirigeant, c'est-à-dire expert dans la direction de l'État; dans cet exemple c'est un participe passif présent. Autre exemple : *consilium libertatis recuperandæ*, le conseil pour la liberté à être reconquise; ici c'est un participe passif futur. Exemple pour le datif : *studēre litteris legendis*, littéralement : s'appliquer aux lettres se

---

missurus etsi non exegisses ; je te l'*aurais* envoyé, quand même tu ne l'aurais pas demandé. Voir aussi *oppressurus* plus haut (p. 320).

(1) Autres exemples : *Si Circe et Calypso mulieres appellandæ sunt*, si Circé et Calypso peuvent être appelées des femmes. Le participe futur passif exprimant l'idée de possibilité est surtout fréquent quand il est précédé d'une particule de négation ; ex. *vix optandum videbatur*, la chose paraissait à peine désirable; *vix credendum erat*, on pouvait à peine croire; *neque cum Græcia, neque ulla cum gente conferenda sunt*, on ne peut les comparer ni avec la Grèce, ni avec aucun peuple.

lisant, c'est-à-dire étudier la lecture des lettres; ici c'est un participe passif présent. Exemple pour l'accusatif: *missus est ad naves comparandas*, il fut envoyé pour les navires à être acquis, c'est-à-dire pour l'acquisition des navires. Enfin exemple pour l'ablatif: *occupatur in litteris scribendis*, il est occupé dans les lettres s'écrivant, c'est-à-dire il est occupé à écrire des lettres.

c) Le participe futur passif exprime le but de l'action, quand il est accompagné du verbe *curare*, avoir soin, ou des verbes *donner*, *laisser*, *envoyer* et d'un sens analogue (1); ex. *tradidit infantem occidendum*, il livra l'enfant pour que (cet enfant) fût tué; *permisit consulibus provincias vexandas*, il concéda aux consuls les provinces pour qu'elles fussent tourmentées; *curavit muros reficiendos*, il prit soin pour que les murs fussent rétablis; *curavit perfugam reducendum*, il prit soin pour que le déserteur fût reconduit, ou il fit ramener le déserteur; *curavi funus faciendum*, je fis faire les funérailles (2).

d) Le participe futur passif se traduit en français très-souvent comme le gérondif qu'il remplace (voir pour plus de détails p. 364).

---

(1) Ces verbes sont: *accipere, apponere, committere, concedere, conducere, curare, dare, locare, ministrare, mittere, permittere, relinquere, suscipere, tradere, transmittere*, etc.

(2) Autres exemples: *Demus nos philosophiæ excolendos*, pour être instruits. *Lentulus attribuit nos trucidandos Cethego, ceteros cives interficiendos Gabinio, urbem inflammandam Cassio, totam Italiam vastandam diripiendamque Catilinæ*, il nous donne à Cethegus pour que nous soyons tués; les autres citoyens à Gabinius, pour qu'ils soient massacrés; la ville à Cassius pour qu'elle soit incendiée, et toute l'Italie à Catilina, pour qu'elle soit pillée et dévastée. *Hæc porcis comedenda relinques*, tu laisseras ces choses aux porcs pour qu'elles soient mangées. *Quatuor columnas locavit dealbandas, ceteras ædificandas, conduxerat columnas faciendas.*

§ 67. — Ablatif absolu.

1) Un participe peut s'appeler *absolu* quand il est indépendant du verbe qui l'accompagne, en ce sens qu'il se rapporte à un sujet autre que celui de ce verbe ; ex. tout bien considéré, tu t'es décidé à le faire. Dans cette phrase le sujet du verbe t'*es décidé* est le pronom *tu*, et le participe *considéré* se rapporte à un autre sujet qui est le mot *tout*. Il y a donc en français une construction appelée *participe absolu*, où le participe remplace un verbe et se rapporte à un sujet autre que celui du verbe qui l'accompagne. Le *participe absolu* forme une proposition composée d'un sujet et d'un participe présent ou parfait; ex. pour le participe présent : mon ami *étant* ici, je vais chez lui, où *étant* avec son sujet *ami* forme la proposition appelée *participe absolu*. Exemple pour le participe parfait : tout bien *considéré*, tu t'es décidé à le faire, où *considéré* avec son sujet *tout* forme également la proposition *participe absolu*. Il en est de même en latin; seulement dans la langue latine on donne à cette proposition le nom d'*ablatif absolu* au lieu de *participe absolu*, parce que le participe et son sujet qui composent cette proposition sont mis tous les deux à l'ablatif. C'est un ablatif du temps répondant à la question *quand?* ou un ablatif de cause (v. p. 266 et 271), puisque l'*ablatif absolu*, se rapportant à une proposition ordinaire, indique le temps ou la cause de l'action exprimée dans cette proposition; ex. pour le participe présent : *Tarquinio superbo regnante*, *Pythagoras in Italiam venit*, Tarquin le Superbe régnant, Pythagore vint en Italie, c'est-à-dire que Pythagore vint sous le règne de Tarquin ; il y a donc là un ablatif de temps, répondant à la question *quand Pythagore est-il venu?* Autre exemple : *eclipses non ubique cer-*

nuntur, *globo terræ obstante*, les éclipses ne se voient pas partout, le globe de la terre s'y opposant; ici c'est un ablatif de cause.

Il en est de même du participe parfait; ex. *libertas constituta est*, *regibus exterminatis*, la liberté fut établie, les rois *ayant été* exterminés; c'est un ablatif de temps et de cause. Autre exemple : *ceteris rebus neglectis hoc facio*, les autres affaires *négligées*, je fais ceci; *sublata causa tollitur effectus*, la cause enlevée, l'effet disparaît.

Dans tous ces exemples l'ablatif absolu indique le temps ou la cause de l'action; il peut aussi exprimer l'idée opposée de *quoique*; ex. *Mucius eum interficĕre conatus est*, *proposita sibi morte*, Mucius a tenté de le tuer, la mort lui *ayant été* proposée, c'est-à-dire il a tenté de tuer (le roi Porsena), quoiqu'on l'eût menacé de le faire mourir pour cet acte.

2) Les deux autres participes qui n'existent pas en français, le futur actif et le futur passif, se rencontrent parfois aussi dans la proposition appelée *ablatif absolu*; ex. *irrupturis* (*irrupturus* est le participe futur actif de *irrumpere*, envahir) *infestis nationibus*, *deserĕre ripam non audent*, les nations hostiles *étant* sur le point de faire irruption, ils n'osent pas quitter le bord; *tanquam Romanis non transituris* (*transiturus* est le participe futur actif de *transire*, traverser) *in Asiam*, *Antiochus securus erat*, comme si (il pensait) les Romains ne *voulant* pas aller en Asie (pour le combattre), Antioche était rassuré. Ex. pour le participe futur passif : *nullis præceptis tradendis* (*tradendus* est le participe futur passif de *tradĕre*, transmettre), *philosophum se audet dicĕre*, nuls préceptes n'*ayant été* transmis, il ose se dire philosophe, c'est-à-dire, *quoiqu*'il n'ait transmis aucun précepte de morale.

Remarque. — Tous les ablatifs absolus du latin sont faciles à reconnaître, parce qu'on peut toujours les traduire en français par un participe absolu, comme *étant*, *ayant*, *ayant été*, etc.

3) *Adjectif de l'ablatif absolu.* On a vu que le participe absolu français, comme l'ablatif absolu latin, remplace toujours une proposition ordinaire contenant un verbe; ex. mon ami se *trouvant* ici, je vais chez lui. Ici le participe absolu remplace la proposition : comme mon ami se *trouve* ici. Au lieu de dire : après que tout *avait été* bien considéré, tu t'es décidé à le faire, on dit : tout bien *considéré*, tu t'es décidé à le faire. En règle générale ce participe se rend, comme on l'a vu, en latin également par un participe. Il y a une exception cependant pour le mot *étant*, qui n'a pas d'analogue en latin, puisque le verbe *esse* manque de participe présent ; ex. Dieu *étant* propice, je réussirai. Ici le participe est remplacé en latin par l'adjectif qui l'accompagne; ex. *Deo propitio fecit*, Dieu étant propice, il l'a fait. Ainsi s'expliquent toutes les constructions appelées *ablatif absolu*, où le participe est remplacé par un adjectif, et qu'on reconnaît facilement, parce qu'on peut les traduire en français par *étant*, etc.; ex. *invita Minerva,* malgré Minerve, ou Minerve *étant* mécontente ; *sereno cœlo*, sous un ciel serein, ou le ciel *étant* serein; *aspera hieme*, pendant un hiver rigoureux (l'hiver *étant* rigoureux); *me ignaro*, à mon insu (moi *étant* ignorant); *illis consciis*, eux sachant; *Hannibale vivo*, du vivant d'Annibal (Annibal *étant* en vie) (1).

(1) De là viennent les locutions habituelles *me inscio,* à mon insu ; *me vivo*, de mon vivant; *me invito,* malgré moi ; *me judice,* selon mon jugement; *me absente,* en mon absence; *nobis puerulis,* dans notre enfance ; *ineunte anno,* au commencement de l'année; *Deo juvante*, avec l'aide de Dieu ; *te auspice,* sous tes auspices; *magistro Anaxagora,* avec l'autorité d'Anaxagore.

4) *Substantif de l'ablatif absolu.* C'est le même motif qui fait que le participe de *l'ablatif absolu* peut être remplacé par un substantif, et toujours traduit en français par un participe absolu renfermant le mot *étant;* ex. *natura duce*, sous la conduite de la nature, ou la nature *étant* le guide ; *fortuna comite* (ablatif de *comes*, compagnon) la fortune *étant* le compagnon ; *Polybio judice*, selon le jugement de Polybe (Polybe *étant* le juge) ; *Cicerone consule*, sous le consulat de Cicéron (Cicéron *étant* consul) ; *Magis auctoribus*, d'après le conseil des Mages (les Mages *étant* les conseillers); *sapientia præceptrice*, la sagesse *étant* l'institutrice ; *me rege*, sous mon règne, ou moi *étant* roi (1).

5) *Ablatif absolu par syllepse.* Jusqu'à présent on a vu que le participe absolu français, comme l'ablatif absolu latin, se compose de deux parties essentielles, savoir : d'un sujet et d'un participe qui remplace le verbe. Mais dans certaines locutions françaises le sujet n'est pas exprimé, il est seulement dans la pensée de celui qui parle, et on le devine par les paroles prononcées qui ont un sens analogue à celui de ce sujet; ex. *supposé que j'aie du succès;* ici le participe *supposé* n'a pas de sujet, mais on devine le sujet qui est dans la pensée de celui qui parle, c'est comme s'il disait : *mon succès supposé.* C'est un *participe absolu par syllepse.* Il en est de même des locutions *vu que*, *pourvu que*, *attendu que.*

Au participe absolu par syllepse de la langue française, correspond en latin un ablatif absolu par syl-

(1) Les principaux substantifs qui remplacent le participe dans la construction appelée *ablatif absolu* sont : *adjutor*, *auctor*, *comes*, *consul*, *dux*, *imperator*, *interpres*, *judex*, *magister*, *præceptor*, *prætor*, *rex*, *testis*, etc.

Remarque. — Tous les ablatifs absolus du latin sont faciles à reconnaître, parce qu'on peut toujours les traduire en français par un participe absolu, comme *étant, ayant, ayant été*, etc.

3) *Adjectif de l'ablatif absolu.* On a vu que le participe absolu français, comme l'ablatif absolu latin, remplace toujours une proposition ordinaire contenant un verbe; ex. mon ami se *trouvant* ici, je vais chez lui. Ici le participe absolu remplace la proposition : comme mon ami se *trouve* ici. Au lieu de dire : après que tout *avait été* bien considéré, tu t'es décidé à le faire, on dit : tout bien *considéré*, tu t'es décidé à le faire. En règle générale ce participe se rend, comme on l'a vu, en latin également par un participe. Il y a une exception cependant pour le mot *étant*, qui n'a pas d'analogue en latin, puisque le verbe *esse* manque de participe présent; ex. Dieu *étant* propice, je réussirai. Ici le participe est remplacé en latin par l'adjectif qui l'accompagne; ex. *Deo propitio fecit*, Dieu étant propice, il l'a fait. Ainsi s'expliquent toutes les constructions appelées *ablatif absolu*, où le participe est remplacé par un adjectif, et qu'on reconnaît facilement, parce qu'on peut les traduire en français par *étant*, etc.; ex. *invita Minerva,* malgré Minerve, ou Minerve *étant* mécontente; *sereno cœlo*, sous un ciel serein, ou le ciel *étant* serein; *aspera hieme*, pendant un hiver rigoureux (l'hiver *étant* rigoureux); *me ignaro*, à mon insu (moi *étant* ignorant); *illis consciis*, eux sachant; *Hannibale vivo*, du vivant d'Annibal (Annibal *étant* en vie) (1).

---

(1) De là viennent les locutions habituelles *me inscio,* à mon insu; *me vivo*, de mon vivant; *me invito,* malgré moi; *me judice,* selon mon jugement; *me absente,* en mon absence; *nobis puerulis,* dans notre enfance; *ineunte anno,* au commencement de l'année; *Deo juvante*, avec l'aide de Dieu; *te auspice,* sous tes auspices; *magistro Anaxagora,* avec l'autorité d'Anaxagore.



errato, auquel on ne promet aucun pardon, s'il s'est fait une erreur; *cui exigua laus proponitur, recte facto*, auquel on promet peu d'éloges, s'il s'est fait quelque chose de bon (1).

§ 68. — Emploi du gérondif.

On a vu plus haut (p. 72) que le gérondif est un nom verbal qui a le sens actif (2), et qui, comme le participe futur passif dont il dérive, implique au nominatif l'idée de nécessité, tandis que dans les autres cas il indique simplement l'action comme l'infinitif. Il faut donc le considérer dans les divers cas.

Nominatif. Le gérondif implique au nominatif l'idée de nécessité, parfois celle de facilité, de convenance, de possibilité, comme le participe futur passif

---

(1) Zumpt, qui cite tous ces exemples, ne parle ni de syllepse, ni d'ellipse, excepté de *proscriptione* qu'il explique par une ellipse. Voici ce qu'il dit : « Le participe constitue parfois à lui seul toute la proposition appelée *ablatif absolu*; la phrase qui la suit étant considérée comme un substantif neutre, est le sujet du participe. Ex. : *Cognito insidias sibi parari*, pour *cognitis insidiis sibi paratis.* » (Zumpt, 5e édit., Berlin, p. 493.) Zumpt donne la même explication pour tous les autres exemples sus-mentionnés, excepté pour ceux de *certato, errato* et *facto*, où il avoue que le sujet manque complétement.

Il dit, il est vrai, que le *que retranché* peut être le sujet d'un verbe, comme *est, erat, fuit* (L. c., p. 408.). Mais ce *que* peut-il aussi être le sujet d'un participe mis à l'ablatif? Dans l'exemple *excepto quod non simul esses*, la proposition avec le verbe au subjonctif serait-elle le sujet du participe *excepto?* Dans l'exemple *multis palam*, l'adverbe *palam* peut-il être le sujet de l'adjectif *multis ?* Dans l'exemple *incerto quid peterent*, le subjonctif s'explique, parce qu'il dépend de *incerto* (v. l. c., p. 441), comment pourrait-il être le sujet de ce même mot *incerto?*

(2) On le trouve rarement dans le sens passif, *censendi causa, spes restituendi* (v. Zumpt, p. 498), comme en français *l'espoir de la restitution*, pour *l'espoir d'être restitué.*

dont il dérive (v. p. 353); ex. *suo judicio utendum est*, il faut se servir de son propre jugement; *moriendum est*, il faut mourir; *eundum est*, il faut aller; *intelligendum est*, il est facile de comprendre; *si hoc verbo in tam præclara re utendum est*, si on peut se servir de ce mot dans une chose si célèbre; *credendum erat*, c'était croyable.

On sait qu'en français un nom verbal ne régit jamais l'accusatif. Prenons pour exemple le nom verbal *le manger*; on ne peut pas en faire dépendre un accusatif comme on le fait pour son verbe; et dire *le manger la viande*, comme on dit *manger la viande*, *manger les viandes*. On remplace donc le nom verbal qui est actif par un participe passif, l'accusatif devient alors un nominatif, et le participe, considéré comme adjectif, s'accorde avec le substantif en cas, nombre et genre; ex. au lieu de dire *le manger la viande* ou *le manger les viandes* fortifie, on dit la viande *mangée* ou les viandes *mangées;* le nom verbal *le manger* est donc remplacé par le participe *mangé*.

La même substitution a lieu en latin et par la même cause; le gérondif, qui correspond au nom verbal français, est remplacé ordinairement par le participe futur passif dont il dérive, si ce gérondif devait être suivi d'un accusatif; ex. au lieu de dire *timendum est pœnam* ou *pœnas*, il faut redouter la punition ou les punitions, on dit *pœna timenda est*, la punition doit être redoutée, ou *pœnæ timendæ sunt*, les punitions doivent être redoutées. Comme on le voit par cet exemple, le gérondif *timendum* qui a le sens actif, est remplacé par le participe passif *timenda* ou *timendæ*, l'accusatif *pœnam* ou *pœnas* devient le nominatif *pœna* ou *pœnæ*, et le participe, considéré comme adjectif, s'accorde avec le substantif en genre et en nombre.

Il y a cependant des exceptions où le remplacement

n'a pas lieu, et le gérondif régit un accusatif, puisqu'en latin un substantif peut aussi exceptionnellement régir l'accusatif comme le verbe dont il dérive (v. p. 234); ex. *quam* (*viam*, le chemin) *ingrediendum est* (Senect. 2), il faut aller le chemin; *quam* est ici l'accusatif régi par le gérondif *ingrediendum*. C'est surtout quand l'accusatif est neutre qu'il peut être régi par un gérondif (1).

Génitif. Dans le génitif, comme dans les cas suivants, le gérondif n'implique aucune idée de nécessité ou de possibilité, mais seulement l'action pure, et il remplace simplement l'infinitif présent ou imparfait, en indiquant une action qui a lieu selon le sens de la phrase, tantôt dans le temps présent, tantôt dans le temps à venir; ex. *consilium scribendi*, le conseil d'écrire, où il remplace l'infinitif présent. Il peut régir le cas de son verbe, mais si ce cas est un accusatif, on remplace le gérondif par le participe futur passif dont il dérive, on le fait accorder en genre et en nombre avec le nom, et ce nom qui devrait être l'accusatif régi par le gérondif, se met au génitif pour qu'il s'accorde à son tour avec le participe. Prenons pour exemple le verbe *scribĕre*, écrire, qui gouverne l'accusatif *epistolam*, la lettre. Le gérondif *scribendum* peut régir le même accusatif; cependant, au lieu de dire *consilium scribendi epistolam*, le conseil d'écrire la lettre, on dit *consilium scribendæ epistolæ*, le conseil de la lettre s'écrivant; ici le gérondif *scribendi* est remplacé par le participe *scribendæ*, qui s'accorde en genre et nombre avec le nom *epistola*, et ce nom *epistolam*, régime direct du gérondif, passe au génitif, *epistolæ*, pour s'accorder à son tour en cas avec le participe

(1) Comparez plus haut (p. 262), où les noms neutres se mettent plus souvent à l'accusatif que les autres noms.



scribendæ. Au lieu de *consilium scribendi epistolas* on dit *consilium scribendarum epistolarum*.

Cependant, comme on l'a vu dans le nominatif, dans le génitif on trouve aussi des exceptions, où le gérondif régit un accusatif, et il n'est pas remplacé par le participe, surtout quand l'accusatif est un neutre; ex. *consilium scribendi id*, le conseil d'écrire cela; *cupido plura cognoscendi*, le désir de connaître plus de choses (1, 2).

Datif. Le datif du gérondif est régi comme celui des autres noms; ex. *utile est bibendo*, il est utile à boire (3).

Il régit très-rarement un accusatif; on le remplace alors, comme dans les cas précédents, par le participe futur passif; ex. au lieu de dire *studēre revocando reges*, s'appliquer à révoquer les rois, on dit *studere revocandis regibus*.

Accusatif. L'accusatif du gérondif est toujours gouverné par des prépositions, surtout *ad* et *inter*, parfois *ante*, *circa*, *in*, *ob;* ex. *ad legendum*, pour lire; *inter luden-*

---

(1) Les substantifs les plus fréquents qui régissent le génitif du gérondif sont: *ars*, *causa*, *consilium*, *consuetudo*, *cupiditas*, *facultas*, *gratia*, *occasio*, *potestas*, *spes*, *studium*, *voluntas*, etc.

(2) On trouve des exceptions à la règle de l'accord; ainsi le participe ne s'accorde pas toujours avec le génitif *tui*, *sui*, *vestri*; ex.: *Stoici dederunt Epicureis facultatem irridendi* (pour *irridendorum*) *sui*, les Stoïciens ont donné aux Epicuriens l'occasion de se moquer d'eux; *vestri exhortandi* (pour *exhortandorum*) *causa*, pour vous exhorter. On trouve aussi dans d'autres constructions un substantif au pluriel, et le participe ou le gérondif au singulier; ex. *exemplorum eligendi potestas*, *earum rerum defendendi facultatem reliquit*.

(3) Le datif du gérondif est surtout régi par *aptus*, *idoneus*, *utilis*, *inutilis*, *noxius*, *studēre*, *intentum esse*, *tempus impendere*, *consumere*, *insumere*, *operam dare*, *sufficere*, *satis esse*, *deesse*, et par le verbe *esse* dans le sens d'être capable ou d'être en état; ex. *non est solvendo*, il n'est pas solvable. On l'emploie aussi pour indiquer les dignités et emplois publics; ex. *decemviri legibus scribendis*, les dix dignitaires chargés d'écrire les lois (v. p. 247 et 254).

dum, pendant le jeu, ou en jouant; *inter eundum*, en marchant; *inter bibendum*, en buvant. Il régit très-rarement un accusatif, car on le remplace plutôt par le participe futur passif; ex. au lieu de dire *ad tolerandum labores*, pour supporter les labeurs, on dit *ad tolerandos labores*. Cependant on trouve dans quelques auteurs des exemples où l'accusatif du gérondif régit un autre accusatif et où il n'est pas remplacé par un participe; ex. *ad delendum universam carnem*, pour détruire toute chair (Genèse, IX, 15).

Ablatif. L'ablatif du gérondif est employé comme ablatif *instrumenti* (v. p. 266 et 267), ou est régi par les prépositions *ab*, *de*, *ex* et *in*, parfois par *cum* ou *pro*; ex. *mens alitur discendo et cogitando*, l'esprit se nourrit par l'action d'apprendre et de méditer. Il régit rarement un accusatif; ce qui arrive cependant, surtout si cet accusatif est neutre; ex. *in suum cuique tribuendo*, en attribuant à chacun le sien, où *suum* est l'accusatif régi par le gérondif *tribuendo*. Mais ordinairement on le remplace par le participe futur passif, comme on l'a vu dans les cas précédents; ex. au lieu de dire *in subeundo pericula*, en supportant les périls, on dit *in subeundis periculis*.

Résumé. Il résulte de tout ce qui précède que le participe futur passif se traduit ordinairement en français comme le gérondif qu'il remplace, surtout s'il dérive d'un verbe transitif, ce que font voir les exemples cités; ainsi on dit : *pœna timenda est*, il faut redouter (*timendum*) la punition; *consilium scribendæ epistolæ*, le conseil d'écrire (*scribendi*) une lettre; *studēre revocandis regibus*, s'appliquer à révoquer (*revocando*) les rois; *ad tolerandos labores*, pour supporter (*tolerandum*) les labeurs; *in subeundis periculis*, en supportant ou pendant l'action de supporter (*subeundo*) les périls.

§ 69. — Emploi du supin.

On a vu plus haut (p. 73) que le supin est un nom verbal, comme le gérondif. Ces deux modes se distinguent cependant entre eux à raison de leur origine. Le gérondif dérivé du participe futur passif indique au nominatif la nécessité de l'action, comme le participe dont il dérive ; tandis que le supin n'indique que l'action simple. Le supin de son côté peut indiquer l'accomplissement de l'action comme le participe parfait dont il dérive, tandis que le gérondif n'indique que la durée de l'action (1). En voici les diverses applications :

1) *Nominatif.* Au nominatif le supin se combine avec l'infinitif passif du verbe *ire*, aller, pour rendre l'idée d'un infinitif futur passif; ex. *amatum iri*, aller être aimé, c'est-à-dire être aimé dans le temps futur (v. p. 158 et 335). On trouve aussi *Hannibal revocatus est defensum patriam* (*Nepos*), Annibal fut rappelé pour qu'il défendît sa patrie.

2) *Gén.*, *datif et ablatif.* Ces cas sont assez rares. Les plus fréquents sont : *audītu*, écouter ; *cognĭtu*, connaître ; *dictu*, dire ; *factu*, faire ; *inventu*, trouver ; *memoratu*, rappeler ; *natu*, naître. Les mots qui les régissent le plus souvent sont : *fas*, *nefas*, *opus*, avoir besoin, et les adjectifs qui expriment l'idée de *bon* ou *mauvais*, *agréable* ou *désagréable*, *digne* ou *indigne*, *facile* ou *difficile*, et ceux d'un sens analogue (2) ; ex. *jucundum cognitu atque au-*

(1) Après le verbe impersonnel *pudet*, avoir honte, on met en latin l'infinitif parfait ; ex. *non puduit eum hoc fecisse* (pour *facere*), il n'a pas eu honte de faire cela (v. Zumpt, p. 462). Or, les grammairiens citent l'exemple *pudet dictu*, il a honte de dire. Le supin *dictu* remplace donc un infinitif parfait.

(2) Surtout *dignus*, *facilis*, *honestus*, *horribilis*, *incredibilis*, *indignus*,



ditu, agréable à connaître et à entendre; *facilis factu*, facile à faire; *pudet eum dictu*, il a honte de dire; *mirabile visu*, admirable à voir.

3) *Accusatif.* L'accusatif est plus fréquent que les autres cas *obliques.* On a vu plus haut (p. 260) que l'accusatif d'un nom indique la direction de l'action des verbes de mouvement; ex. *ire rus*, aller à la campagne; *petĕre collegium*, aller au collége. Il en est de même de l'accusatif du supin. Il est régi par les verbes de mouvement (1); ex. *ire cubitum*, aller se coucher; *mittĕre speculatum*, envoyer voir; *ire spectatum*, aller voir; *ire perditum*, aller se perdre; *ire ultum*, aller se venger; *ire raptum*, aller enlever. On dit aussi *dare nuptum*, donner à épouser.

4) *Remplacement du supin par le participe parfait.* On a vu plus haut (p. 361-364) quand le gérondif est remplacé par le participe futur passif dont il dérive, et on a vu également qu'alors ce participe se traduit comme le gérondif qu'il remplace; ex. *consilium scribendi epistolam* se traduit : le conseil *d'écrire une lettre;* si on rencontre l'expression *consilium scribendæ epistolæ*, où le gérondif est remplacé par le participe futur passif, on le traduit de même : le conseil *d'écrire une lettre;* comme s'il y avait en latin un gérondif. Cela a lieu pareillement pour le supin. Il est remplacé dans les mêmes circonstances et pour le même motif par le participe parfait dont il dérive, et on traduit alors ce participe comme s'il y avait un supin. Ce remplacement se produit dans tous les cas du supin, qu'il

---

jucundus, memorabilis, pudet, turpis, utilis. Le supin *natu* se combine surtout avec *grandis, magnus, major, maximus, minimus, minor.*

(1) Comme *contendere, festinare, ire, mittere, pergere, proficisci, trajicere, venire*, etc.

doive régir un accusatif ou qu'il soit précédé des prépositions *ab*, *ad*, *ante*, *ex*, *ob*, *post*, *propter*.

Voici les divers exemples du remplacement du supin par le participe parfait dont il dérive :

a) *Exemples du nominatif* du supin qui régit un accusatif. *Recitare*, réciter ou lire, fait le participe *recitatus a um*, lu, et le supin *recitatum,* lire. Si le supin régit un accusatif; ex. *lire ces lettres*, on devrait dire *recitatum has litteras;* mais on remplace le supin par le participe qu'on fait accorder en genre et en nombre avec le nom, lequel est mis au nominatif pour qu'il s'accorde à son tour en cas avec le participe. On dit donc en latin *recitatæ hæ litteræ*, et on traduit en français : l'action de lire ces lettres; comme s'il y avait le supin *recitatum*. Autre exemple : *Recipěre* fait le participe *receptus a um,* reçu, et le supin *receptum,* recevoir. Si le supin régit un accusatif; ex. recevoir Annibal, on devrait dire *receptum* (nominatif du supin) *Hannibalem,* mais on remplace le supin par le participe qu'on met au masculin pour qu'il s'accorde avec le nom Annibal, lequel nom est mis au nominatif pour qu'il s'accorde à son tour avec le participe. On dit donc *receptus Hannibal,* et on traduit en français : l'action de recevoir Annibal, comme s'il y avait le supin *receptum*, recevoir.

b) *Exemple du génitif* du supin qui régit un accusatif. *Cæděre* fait le participe *cæsus a um,* tué, et le supin *cæsum,* tuer ou avoir tué; le supin fait au génitif *cæsu,* de tuer ou d'avoir tué. Si le supin régit un accusatif; ex. la gloire d'avoir tué le roi, on devrait dire *decus cæsu regem;* mais on remplace le supin par le participe qu'on met au masculin afin de s'accorder avec le nom *roi*, qui est mis au génitif pour qu'il s'accorde avec le participe. On dit donc *decus cæsi regis*, et on traduit en français :

la gloire d'avoir tué le roi, comme s'il y avait le supin *cæsu*, d'avoir tué.

c) *Exemple de l'accusatif* du supin qui régit l'accusatif d'un nom. *Domare* fait le participe *domĭtus a um*, dompté, et le supin *domitum*, dompter ou avoir dompté. S'il régit un accusatif; ex. pour avoir dompté l'Afrique, on devrait dire *propter domitum Africam*, où le supin *domitum* serait à l'accusatif régi par la préposition *propter* (v. p. 232), et *Africam* serait à l'accusatif régi par le supin. Mais en remplaçant le supin par le participe on dit *propter Africam domitam*. Cependant comme le remplacement du gérondif n'a pas toujours lieu, on trouve aussi des passages où le supin n'est pas non plus remplacé; ex. *quum spectatum ludos iret*, comme il alla voir les jeux, où *ludos* est régi par le supin *spectatum*, voir.

d) Autre exemple : *ante Christum natum* ou *post Christum natum*, avant ou après la naissance (l'action de naître) du Christ, comme s'il y avait *natum* (supin de *nasci*) *Christi* (1). Dans le dernier exemple le supin est remplacé par le participe, quoiqu'il ne régisse pas d'accusatif (2).

(1) Zumpt n'explique pas ces exemples par le remplacement du supin. Voici ce qu'il dit : « Les substantifs qui expriment l'action du verbe. comme l'institution, l'écriture. l'audition, n'étant pas toujours en usage, on les remplace par le participe » (*Grammaire latine*, par Zumpt, 5e édition, Berlin, p. 488). Il cite encore les exemples *Tarentum captum*, *ob receptum Hannibalem*. Je ne peux pas citer ces exemples, car avec le supin on aura les mêmes formes. Il me semble, du reste, que les substantifs dont il parle sont très en usage; c'est l'emploi du supin qui est beaucoup plus rare, et son remplacement est analogue à celui du gérondif.

(2) Enfin, je veux encore citer les opinions des célèbres philologues sur le supin. Bopp dit : le supin latin est identique avec l'infinitif du sanscrit. Comparez :



§ 70. — CERTAINES PARTICULARITÉS CONCERNANT LE SUBSTANTIF, L'ADJECTIF, LES PRONOMS ET LES NÉGATIONS.

1) *Le substantif.* Un substantif désignant une idée abstraite est souvent remplacé en latin par un nom concret; il doit alors se traduire par un nom abstrait; ex. *a*

---

sanscrit :	*statum,*	*datum,*	*gnatum,*	*patum,*	*etum,*	*startum,*
latin :	*statum,*	*datum,*	*notum,*	*potum,*	*itum,*	*stratum.*
sanscrit :	*anctum,*	*yoctum,*	*ganitum,*	*vamitum,*	*dogtum,*	
latin :	*unctum,*	*junctum,*	*genitum,*	*vomitum,*	*ductum.*	

(*Grammaire comparée* du sanscrit, du zend, du grec, du latin, etc., par Bopp, Berlin, 1833-1852, p. 1245 et 1246.) Cependant il dit plus loin : « Je ne crois pas que la langue latine ait apporté le supin du sanscrit, mais le supin s'est formé à Rome; c'est une nouvelle formation de la langue latine. » (L. c., p. 1254.) « Il n'est pas nécessaire de donner au supin en *tu* le sens passif; les substantifs abstraits n'expriment pas l'idée du passif ni de l'actif » (L. c., p. 1256-1258). Il considère le supin en *tum* comme un accusatif, et celui « en *tu* comme un ablatif correspondant à l'ablatif de la langue des Vedas en *tos.* ....Comme la 4ᵉ déclinaison a un ablatif en *u* pour *ui,* on pourrait prendre *jucundum cognitu atque auditu* pour *cognitui, auditui.* Cependant je ne voudrais pas donner au supin un 3ᵉ cas, et je crois que le supin en *tu* est toujours un ablatif» (L. c., p. 1253 et 1254).

Voici ce que dit M. Auguste Schleicher : « Un nom verbal en *tu,* analogue au supin, se trouve dans la langue des Vedas aussi au datif et au génitif singulier. » (*Compendium* de la *Grammaire comparée* des langues indo-germaniques: Weimar, 1861, p. 370). « En grec on trouve l'analogue en *brôtu,* aliment, *boêtu,* cri » (Loc. cit., p. 372); « en langue lithuanienne on trouve l'analogue dans *keptu,* cuire; *sudytu,* juger; *lytu,* pleuvoir; *statu,* comme le latin *stare;* en langue gothique, *vahstu,* croître » (L. c., p. 373).

Enfin M. Eichhoff compare le supin latin en *tum* à la forme grecque en *ton,* et à l'infinitif de la langue indienne en *tum* (*Grammaire générale* indo-européenne, ou Comparaison des langues grecque, latine, française, gothique, allemande, anglaise et russe entre elles et avec le sanscrit, par F.-G. Eichhoff; Paris, 1867, p. 130 et 131). Et plus loin il compare le supin *lutum*, laver, à l'indien *laïtum,* au grec *luton* et au russe *lit* (L. c., p. 157).

puero, dès l'enfance; *post Ciceronem consulem*, après le consulat de Cicéron. Un nom qui appartient à deux personnes est souvent mis au pluriel; ex. *cum legionibus secundæ et tertia*, avec la 2e et la 3e légion; *Spurii Cassius Melius*, pour *Spurius Cassius et Spurius Melius*. Comparez en français l'adjectif appartenant à deux substantifs; ex. la langue et la littérature français*es*.

2) *L'adjectif*. Les particularités qu'on observe dans l'adjectif sont :

a) Un adjectif neutre s'emploie fréquemment comme un substantif; ex. *verum*, le vrai; *bonum*, le bien. Les noms abstraits étant souvent remplacés en latin par des noms concrets, on exprime dans cette langue, par le neutre pluriel d'un adjectif, ce qu'on rend en français par le singulier, comme nom abstrait; ex. *falsa*, littéralement : les (choses) fausses, se traduit par le singulier *le faux*; *futura* (neutre pluriel de l'adjectif *futurus a um*), se traduit par le singulier *l'avenir*.

La tendance à exprimer les idées abstraites par des noms concrets fait que le superlatif de l'adjectif de temps et de lieu, tel que *primus*, *postremus* ou *ultimus* ou *novissimus*, le dernier, *summus*, *infimus* ou *imus*, l'inférieur, *intimus*, *extremus*, de même que les adjectifs *medius*, moyen, et *cavus*, creux, peuvent remplacer le substantif correspondant qui est plus abstrait que l'adjectif; ex. *primo vere*, au commencement du printemps; *annus extremus*, la dernière partie de l'année; *summus mons*, le sommet de la montagne; *insula extrema*, la partie extrême de l'île; *media urbs*, la partie moyenne de la ville; *medium mare*, le milieu de la mer; *cava manus*, le creux de la main.

C'est encore pour exprimer les idées abstraites par des noms concrets que les adjectifs *solus*, *unus*, *nullus*,

primus, *prior*, *postremus* remplacent fréquemment les adverbes correspondants *solum*, *unum*, *minime*, *primum*, *prius*, *prostremum* ; ex. *Scævola solos* (pour *solum*) *novem menses Asiæ præfuit*, Scævola a été le préfet de l'Asie *seulement* neuf mois ; *Philotimus nullus* (pour *minime*) *venit*, Philotimus n'est *nullement* venu ; *priori* (pour *prius*) *Remo venit*, il vint *d'abord* à Remus.

b) On sait qu'en français deux adjectifs peuvent être liés l'un à l'autre par les mots *plus.... plus ;* ex. plus on est savant, plus on est modeste. Ce sont deux comparatifs : *plus savant* et *plus modeste*, qui sont liés entre eux ; seulement le mot *plus* est séparé de son adjectif par les mots *on est*. Il en est de même en latin où l'on peut rendre cette phrase également par deux comparatifs, qui sont liés entre eux par les pronoms *is-qui*, celui qui ; comme si l'on disait : celui-ci est plus modeste qui est plus savant. Il faut cependant remarquer deux différences qui existent entre ces langues. En latin le pronom *on* manque, il est donc remplacé par *celui-qui* ; en outre, cette langue possédant un ablatif, les pronoms *celui* et *qui* sont mis dans ce cas, qui est l'ablatif de degré (v. p. 269). On dit donc en latin *quo* (ablatif de *qui*) *doctior est*, *eo* (ablatif de *is*) *modestior*, on est d'autant plus modeste qu'on est plus savant ; littéralement : celui-ci est d'autant plus modeste qui est plus savant. Au lieu de *quo-eo*, on peut aussi employer d'autres pronoms également mis à l'ablatif, comme *quanto-tanto*, etc.

Au lieu des deux comparatifs, on peut rendre la même idée par deux superlatifs ; ex. *ut quisque doctissimus est*, *ita modestissimus*, plus on est savant, plus on est modeste ; littéralement : chacun est aussi le plus modeste ou très-modeste, au même degré qu'il est le plus savant ou très-savant. On peut aussi placer les deux superlatifs

l'un à côté de l'autre, sans les lier entre eux par les particules *ut-ita*; ex. *optimum quidque rarissimum est*, toute chose est d'autant plus rare qu'elle est meilleure, ou plus une chose est bonne, plus elle est rare; *maximæ cuique fortunæ minime credendum est*, plus la fortune est grande, moins il faut s'y fier; littéralement : il faut se fier le moins à toute fortune (qui est) la plus grande.

c) *Comparatif par ellipse.* — La désinence du comparatif latin a deux significations; elle rend l'idée du comparatif français *plus*, en indiquant qu'une chose possède certaine qualité à un plus haut degré qu'une autre chose; ex. Pierre est plus savant que Paul; en latin : *Petrus doctior est quam Paulus.* Mais la même désinence exprime aussi l'idée de *trop,* sans qu'il y ait aucune comparaison entre deux objets. Cette deuxième idée est assimilée en latin à la première, et exprimée par la même désinence, parce qu'il y a toujours comparaison entre l'objet exprimé et un autre sous-entendu; car *trop savant* veut dire *plus savant* (*que d'habitude*); ou, en d'autres termes : il se distingue concernant son savoir (de ce qui est ordinaire); c'est donc un comparatif par ellipse. C'est pourquoi l'adjectif français, précédé de *que* peut se rendre par un comparatif précédé de *quam*, que; ex. *audacior quam prudentior* (au lieu de *prudens*), il est plus audacieux que prudent; littéralement : il est plus audacieux qu'il ne se distingue (de ce qui est ordinaire) par sa prudence.

Remarque. — Pour mieux comprendre l'emploi d'un comparatif pour le positif, il est bon de faire remarquer, que la plupart des adjectifs appelés positifs sont par le fait des *comparatifs,* en marquant la distinction de l'objet par la qualité; ex. *homme intelligent* ne veut pas dire simplement *doué d'intelligence,* car cette idée est déjà exprimée par le mot *homme* qui indique un animal bimane doué d'intelligence. Quand donc on dit : je cherche un *homme intelligent,*

on veut dire un homme qui se *distingue* de ses semblables par l'intelligence, qui en possède à un *degré supérieur* à ce qu'il faut pour porter le nom du substantif *homme*.

d) *Comparatif par ellipse de quam.* La particule *quam*, que, est souvent sous-entendue devant les noms de nombre après les comparatifs *minus*, moins, *plus* ou *amplius*, plus; ex. *minus* (sous-entendu *quam*) *trecenti*, moins (que) trois cents; *plus* (*quam* sous-entendu) *unum*, plus d'un.

3) *Les pronoms* présentent les particularités suivantes :

a) Il faut distinguer le pronom démonstratif *is*, *ea*, *id* du pronom personnel réfléchi *se*, et du pronom possessif *suus a um*, qui en dérive, lesquels se rapportent au sujet de la phrase, ou bien, quand ils se rapportent à un autre nom, impliquent l'idée *de sien propre;* ex. *Petrus* SE *diligit*, Pierre aime soi-même; *Petrus diligit* SUUM *filium*, Pierre aime son enfant, c'est-à-dire son *propre* enfant. Dans ces deux exemples *se* et *suum* se rapportent à Pierre, le sujet de la phrase; mais *Petrus diligit* EJUS *filium*, signifie : Pierre aime le fils de lui, c'est-à-dire le fils d'un autre individu. Autre exemple : *Sui amici Hannibalem ejecerunt a civitate*, ses propres amis ont rejeté Annibal de l'État ; ici *sui* ne se rapporte pas au sujet, puisque Annibal n'est pas le sujet de la phrase, mais il se traduit par *ses propres amis;* tandis que *ejus amici* signifierait *les amis de lui*, c'est-à-dire les amis d'un autre individu, et non pas les propres amis d'Annibal.

Dans une phrase composée d'une proposition principale et d'une proposition dépendante, dont chacune a son sujet spécial, *suus a um* et *se* se rapportent au sujet de la proposition principale, tandis que *ejus* se rapporte à celui de la proposition dépendante; ex. Livius demanda à Fabius qu'il se rappelât ses œuvres : *Livius* est ici le sujet de la proposition principale; *Fabius* est le sujet

de la proposition dépendante. On dit donc *Livius Fabium rogavit, ut meminisset opera* SUA, si on veut parler des œuvres de Livius; mais on dit EJUS *opera,* si on veut parler de celles de Fabius. Autre exemple : c'est celui d'une proposition appelée *que retranché* et dépendante d'une proposition principale : *animus sentit se sua vi moveri*, l'âme sent qu'elle se meut par sa propre force; ici *se* et *sua* se rapportent à *animus*, le sujet de la phrase principale; tandis que *ejus vi* signifierait *la force de lui*, c'est-à-dire d'un autre objet.

Cependant dans l'exemple *Livius demanda à Fabius qu'il se rappelât ses œuvres*, le pronom *suus a um* peut encore être équivoque, puisqu'on a vu que ce pronom peut se rapporter à un objet qui n'est pas le sujet, en impliquant l'idée *de sien propre;* on pourrait donc le rapporter à *Fabius*, qui est à l'accusatif dans la phrase principale, et traduire : qu'il se rappelât ses *propres* œuvres. Si le sens de la phrase ne suffit pas pour démontrer que ce pronom se rapporte au sujet de la phrase principale, et qu'on veut éviter l'équivoque, on emploie le pronom *ipse;* ex. *amici orabant Ciceronem ut causam* IPSORUM *tueretur*, les amis priaient Cicéron qu'il défendît leur cause. la cause des amis, qui sont le sujet de la phrase principale; tandis que *suam causam* pourrait se rapporter à Cicéron, qui est à l'accusatif dans cette phrase, et être traduit : qu'il défendît sa *propre* cause.

b) Le pronom *qui quæ quod*, avec un nom et le verbe *esse*, peut remplacer la proposition *pro;* ex. *qui amor fuit*, pour *pro amore*, en raison de son amour; *qua es prudentia*, pour *pro tua prudentia*, en raison de ta prudence.

c) On sait qu'en français on évite autant que possible la répétition du même mot ou des mots du même son; en latin, au contraire, on la recherche; ex. *alius Romam*

abiit, *alius in Italiam*, l'un alla à Rome, l'autre en Italie; *aliud sentit*, *aliud loquitur*, il pense une chose et il dit une autre; *aliter cum aliis loquitur*, il parle autrement avec d'autres personnes, c'est-à-dire il parle aux uns d'une manière et aux autres d'une autre façon; *uter utri fecit?* lequel des deux a fait à l'autre?

d) *Pronom par syllepse*. Il y a des phrases où celui qui parle emploie d'abord un pronom possessif, et le fait suivre d'un pronom relatif qui se rapporte, non pas à celui qu'il a énoncé, mais à un pronom personnel correspondant qu'il a dans la pensée; ex. *interest vestra* (sous-entendu *causa*) *qui vixistis*...., il importe à votre cause (vous) qui avez vécu; ici le pronom *qui* ne se rapporte pas à *vestra*, mais au pronom personnel correspondant, *vos*, vous, qui est dans la pensée.

e) *Pronom par ellipse*. Un pronom peut se rapporter à un mot sous-entendu, quand il est facile à suppléer; ex. *scriba pontificis quos* (*scribas* sous-entendu) *minores pontifices appellant*, il est un secrétaire du pontife, lesquels (secrétaires) s'appellent des pontifes inférieurs.

4) On sait qu'en français la particule *ne* a sa place fixée avant le mot auquel elle se rapporte, et non pas après ce mot; comparez les deux phrases entre elles : *je ne veux pas voir* et *je veux ne pas voir*. Cela a aussi lieu pour *non*; ex. nonchalance, non complet, non-lieu, non existence, non-paiement, non-sens, non-valeur, non-intervention, non pareil, non suspect, non connu, etc.

Il en est de même en latin de la particule *non*, non. Quoique l'arrangement des mots semble indifférent dans cette langue, cette particule a sa place fixée *avant* le mot auquel elle se rapporte, autrement il y aurait équivoque; elle se rapporte donc toujours au mot qui la suit et non à celui qui la précède. Si elle est suivie d'un

mot négatif, elle détruit la négation; ex. *non indoctus*, savant; *non imperitus*, expérimenté; *non ignoro*, je sais (je n'ignore pas); *non nescio* ou *non sum nescius*, je sais. Il en est de même quand la particule *non* est suivie des mots négatif *nemo* ou *nullus*, personne; *nihil*, rien; *nunquam*, jamais; *nusquam*, nulle part; ex. *non nemo* (non personne), quelqu'un; *non nulli*, quelques-uns; *non nihil* (non rien), quelque chose; *non nunquam* (non jamais), parfois; *non nusquam* (non nulle part), quelque part (1).

Le sens est différent si la particule *non*, au lieu d'être suivie de ces mots négatifs, en est précédée; ainsi *nemo non* se traduit par *chacun; nulli non*, tous; *nihil non*, tout ou toute chose; *nunquam non*, toujours; *nusquam non*, partout; ex. *nihil non facit*, il fait tout; *nemo non facit*, chacun fait, etc.

Remarque. — Pour mieux comprendre le sens de ces locutions, il faut rapporter la particule *non* au mot qui la suit (*non facit*, il ne fait pas) et considérer les mots négatifs en question qui la précèdent comme formant à eux seuls une proposition par ellipse; ex. *nihil non facit*, mot à mot, il n'y a rien qu'il ne fait pas (il fait tout); *nemo non facit*, il n'y a personne qui ne fait pas (chacun fait); *Achilles nihil non arrogat*, Achilles (ne laisse) rien qu'il n'entreprend pas, c'est-à-dire il entreprend tout (2).

---

(1) On peut l'expliquer autrement. Ces mots négatifs sont des mots composés de leur racine et de *non*; ex. *nullus* vient de *non ullus* (comparez *nolo* de *non volo*, p. 154). La particule *non*, placée avant le mot *nullus*, détruit le *non* que ce mot renferme, de sorte qu'il n'en reste que *ullus*, quelqu'un.

(2) On peut l'expliquer autrement : *non et facit*, le premier mot se rapportant au deuxième, n'expriment qu'une seule idée, la négation de l'action. Vient ensuite le mot *nihil*, pour indiquer que cette négation ne s'applique à rien; il n'y a donc rien qu'il ne fait pas, par conséquent il fait tout; de même le mot *nemo* indique que la négation de l'action ne s'applique à personne; il n'y a donc personne qui ne fait pas, par conséquent chacun fait. On voit que la formule ordinaire donnée par les grammairiens que deux néga-

Non possum non a un sens affirmatif; ex. *non potest non timēre*, il ne peut pas s'empêcher de craindre.

Le mot *neque* placé avant la particule *non* détruit la négation; ex. *neque hæc non evenerunt*, et ces choses sont arrivées; *neque ea non pia fuerunt*, et ces choses étaient justes. Cependant *neque* et *neve* répétés sont considérés comme formant des phrases complémentaires, et ils ne détruisent pas la négation de la phrase principale; ex. *nemo, neque poeta, neque orator fuit, qui quemquam meliorem quam se arbitraretur*, il n'y a jamais eu de poëte ni d'orateur qui croyait que quelqu'un valait plus que lui; *non possum reliqua nec cogitare nec scribĕre*, je ne peux ni méditer sur les autres choses ni écrire.

Les mots *ne* et *quidem* employés ensemble signifient *pas même*, et ils sont toujours séparés l'un de l'autre par le mot auquel se rapporte l'idée de *même;* ex. *ne liber quidem*, pas même un homme libre.

La locution *ne non* précédée de *vide*, vois, se traduit par *si;* ex. *vide ne non sit necesse*, vois si c'est nécessaire; *vide ne nulla sit divinatio*, réfléchis s'il existe une science de deviner l'avenir.

§ 71. — Ellipses des noms, pronoms, verbes et particules.

1) *Ellipse des substantifs.* Voici dans l'ordre alphabétique les substantifs le plus souvent sous-entendus dans certaines phrases : *aqua*, l'eau; *caro,* la chair; *castra*, le camp; *causa,* la cause; *febris*, la fièvre; *filia,* la

---

tions valent une affirmation, n'est pas suffisante pour tout expliquer. Il faut ajouter que le sens diffère selon la place qu'occupe la particule *non*. On trouve du reste des exceptions où deux négations ne se détruisent pas (v. Zumpt, p. 548).

26



fille; *filius,* le fils; *homines,* les hommes; *hora,* l'heure; *manus,* la main; *mare,* la mer; *ordo,* l'ordre; *pars,* la partie; *partes,* le rang ou le rôle; *prædium,* la métairie; *sestertii,* les sesterces; *templum,* le temple; *tempus,* le temps; *uxor,* l'épouse; *via,* le chemin; ex. *frigida* ou *calida* (sous-entendu *aqua*), l'eau froide ou chaude; *ferina* ou *agnina* ou *bubula* ou *canina* ou *porcina* (sous-entendu *caro*), la viande de gibier ou d'agneau ou de bœuf ou de chien ou de porc; *hiberna* (sous-entendu *castra*), quartiers d'hiver; pour l'ellipse de *causa* v. plus haut (p. 241); *tertiana* ou *quartana* (sous-entendu *febris*), la fièvre tierce ou quarte; *Hannibal Gisconis* (sous-entendu *filius*), Annibal, fils de Giscon. Le mot *homines,* les gens, employé comme sujet de la phrase, est souvent supprimé; ex. *dicunt* ou *tradunt* ou *ferunt* (sous-entendu *homines*), les gens disent, c'est-à-dire on dit (v. p. 282). Exemples pour les autres noms : *post nonam* (sous-entendu *horam*), après la neuvième heure; *dextra* (sous-entendu *manus*), la main droite; *altum* (sous-entendu *mare*), la haute mer; *in quatuordecim* (sous-entendu *ordine*) *sedere*, siéger dans la 14e série; *tertia* ou *decima* ou *quinquagesima* (sous-entendu *pars*), un tiers ou un dixième ou un cinquantième; *primæ* ou *secundæ* (sous-entendu *partes*), le premier ou le second rôle; *in Tusculano* (sous-entendu *prædio*), dans le domaine de Tusculum; *quadringentis* (sous-entendu *sestertiis*) *septem millia desunt,* aux quatre cents grands sesterces il manque sept milles (1); *ad Dianæ* (sous-entendu *templum*) *venire*, venir au temple de Diane (v. p. 242); *ex quo* (sous-entendu *tempore*), depuis quel temps; *brevi* (sous-entendu *tempore*), en peu de temps;

(1) Le sesterce valait environ 20 centimes; le grand sesterce valait mille sesterces, ou 200 francs (v. Burnouf.)



Hectoris Andromache (sous-entendu *uxor*), Andromaque, l'épouse d'Hector ; *tendere recta* (sous-entendu *via*), aller par le chemin droit.

2) *Ellipse des pronoms*. Les pronoms personnels comme sujet du verbe sont ordinairement supprimés, puisque les terminaisons du verbe les font suffisamment connaître ; ex. *am-o*, j'aime ; *am-as*, tu aimes ; *am-at*, il aime. En français les terminaisons sont effacées, il faut donc exprimer les pronoms pour distinguer par exemple *j'aime* de *il aime*.

Les pronoms possessifs sont supprimés, quand on peut facilement les suppléer par le sens de la phrase ; ex. *fratrem* (sous-entendu *suum*) *amat*, il aime (son) frère ; *patris* (sous-entendu *mei*) *animum mihi reconciliasti*, tu m'a réconcilié l'âme de (mon) père ; *amat filium*, il aime (son) fils.

Le pronom *is ea id* est supprimé, quand on peut le suppléer facilement par le sens de la phrase ; ex. *fratrem tuum laudo*, *sed in hac una reprehendĕre* (sous-entendu *eum*) *cogor*, je loue ton frère, mais dans cette chose seule je suis obligé de (le) blâmer ; *ignavia hebetat corpus*, *labor firmat* (sous-entendu *id*), l'oisiveté énerve le corps, le travail (le) fortifie.

Quand *is ea id* se rapporte à *qui quæ quod*, en français *celui qui* ou *ce que*, le premier est ordinairement supprimé, puisqu'on peut le suppléer facilement par le dernier ; ex. *maximum ornamentum amicitiæ* (sous-entendu *is*) *tollit, qui ex ea tollit verecundiam*, (celui-ci) supprime le plus grand ornement de l'amitié, qui en détruit le respect ; *qui unam virtutem habet* (sous-entendu *is*) *habet omnes*, (celui) qui possède une vertu, les possède toutes ; *senatores* (sous-entendu *ii*) *quibusque in senatu sententiam dicere licet*, les sénateurs et (ceux) auxquels il est per-

mis de dire leur opinion dans le sénat; *habeo* (sous-entendu *id*) *quod dicam*, je sais (ce) que je dirai; *stultus est* (sous-entendu *is*) *qui hominem ex veste æstimat*, insensé est (celui) qui juge un homme sur son habit.

Pour éviter la répétition d'un nom on le remplace en français par *celui*, *celle*, *ceux*, *celles* dans les constructions telles que celles-ci : le fils de mon ami et *celui* de l'étranger; mon amitié et *celle* de vos frères. En latin on répète le nom ou on le remplace par le prénom *ille*, *illa*, *illud;* ex. *omnis arrogantia odiosa est*, *illa* (pour *arrogantia*) *ingenii molestissima,* toute prétention est odieuse, *celle* de paraître spirituel est la plus insupportable. Le plus souvent on n'exprime ni le nom ni le pronom *ille;* ex. *quære amicitiam bonorum*, *fuge* (sous-entendu *illam*) *malorum*, recherche l'amitié des bons, évite (celle) des méchants. On peut aussi éviter la répétition du substantif en le remplaçant par un adjectif; ex. *conferre nostras leges cum lycurgeis* (pour *illas Lycurgi*), comparer nos lois avec les lycurgéennes, c'est-à-dire avec celles de Lycurgue.

3) *Ellipse des verbes*. L'ellipse des verbes se rencontre dans les cas suivants :

a) Au lieu de répéter un verbe on peut l'exprimer dans une phrase et le suppléer dans l'autre; ex. *magis ego te amo quam tu me* (sous-entendu *amas*), je t'aime plus que tu (ne m'aimes). Le verbe *dicĕre,* dire, peut se supprimer, si dans une autre proposition se trouve le verbe *negare*, nier ou dire non; ex. *negant Cæsarem in conditionem mansurum esse*, (*et dicunt* sous-entendu) *postulata interposita esse, quominus ad bellum pararetur*, ils nient que César remplisse les conditions, et (ils disent) que les exigences ont été formulées (par lui), pour qu'on ne se prépare pas à la guerre. L'infinitif peut se supprimer,

si on peut le suppléer par un verbe qui indique la même action ; ex. *interfecit omnes quos voluit* (sous-entendu *interficere*), il a tué tous ceux qu'il a voulu (tuer). La proposition appelée *que retranché*, où l'action est exprimée par un infinitif, peut aussi se supprimer, si on peut facilement suppléer cet infinitif par un verbe indiquant la même action ; ex. *non facile irascetur judex cui tu velis* (sous-entendu *eum irasci*), le juge ne s'irritera pas facilement contre celui que tu voudrais (qu'il s'irrite).

b) On appelle *zeugma* une construction où un verbe, employé pour deux ou plusieurs objets, ne convient cependant qu'à l'un d'eux, un autre verbe devant être suppléé pour les autres ; ex. *Germanicus, quod arduum sibi* (sous-entendu *sumpsit*), *cetera legatis permisit*, Germanicus (prit) les choses difficiles pour soi-même, et laissa le reste aux lieutenants.

c) Ellipse du verbe *esse*. L'infinitif *esse* est fréquemment supprimé et sous-entendu. Il est surtout nécessaire de connaître cette suppression dans la proposition dite *que retranché*, où le mot *esse* ou *fuisse* est supprimé, soit dans l'infinitif parfait passif, soit dans l'infinitif futur ; ex. *memini epistolam scriptam* (sous-entendu *esse* ou *fuisse*), je me rappelle que la lettre a été écrite ; *promittit se daturum* (sous-entendu *esse*), il promet qu'il donnera (v. plus haut p. 342). La troisième personne singulier *est* est fréquemment sous-entendue dans les verbes à la voix passive ; ex. *amatus* (sous-entendu *est*), il a été aimé, surtout dans le participe futur passif ; ex. *habenda* (sous-entendu *est*) *ratio valetudinis*, il faut prendre en considération la santé ; *utendum* (sous-entendu *est*) *modicis exercitationibus*, il faut faire des exercices modérés. Dans certaines locutions proverbiales on supprime *est* ou *sunt ;* ex. *summum jus summa injuria* (sous-entendu *est*), le droit très-

rigoureux (*est*) une très-grande injustice; *omnia præclara rara* (sous-entendu *sunt*), toutes les choses excellentes (*sont*) rares: *quot homines tot sententiæ* (sous-entendu *sunt*), autant d'hommes, autant d'opinions; *suus cuique mos* (sous-entendu *est*), à chacun sa propre coutume. Le parfait *fuit* est moins souvent sous-entendu que le présent *est*.

d) *Ellipse* des verbes *dire* ou *penser*, comme *dicĕre*, dire; *loqui*, parler; *ait* ou *inquit*, il dit; *censēre*, penser. On a vu plus haut (p. 346) que le *que retranché* peut être régi par un verbe *dire* ou *penser* sous-entendu. Ces verbes sont encore sous-entendus dans les locutions suivantes: *quid quod?* pour *quid dicam de eo quod?*, que dirais-je de ce que...; *quid?* ou *quid ergo?* ou *quid vero?* ou *quid enim?* (sous-entendu *dicis* ou *censes*), quoi? ou que dis-tu? ou que penses-tu?; *quid tum?* ou quid ita? comment?; *quid multa?* ou *quid plura?* pourquoi beaucoup (parler)? ou pourquoi (dire) plus?; *ne multa* ou *ne plura*, ne (parle) pas beaucoup, ou ne parle pas davantage; *ne multis*, ne (cherche pas à l'expliquer) par beaucoup de paroles; *ne pluribus*, ne (cherche pas à l'expliquer) par plus de paroles. Dans toutes ces locutions il faut suppléer le verbe *dicĕre*, dire, ou *censēre*, penser, ou un verbe d'un sens analogue. L'infinitif *dicere* est sous-entendu dans la locution *bene audire*, entendre (parler) bien, c'est-à-dire, avoir une bonne réputation. *Loqui*, parler, est sous-entendu dans la locution *scire latine*, savoir (parler) latin. Quand on cite les paroles ou les opinions d'un tiers, il faut souvent sous-entendre le verbe *ait*, *inquit* ou *dicit*, il dit, ou *dicunt*, ils disent; ex. *tum ille* (sous-entendu *ait* ou *dicit* ou *inquit*), alors celui-ci (*dit*); *bene igitur Chrysippus* (sous-entendu *dicit*) *qui docet*..., donc Chrysippe (*dit*) bien, qui enseigne...; *Venus* (sous-entendu *dicit*): *haud*

tali me dignor honore, Vénus (*dit*) : je ne me crois pas digne d'un tel honneur; *hæc igitur indocti* (sous-entendu *dicunt*), *quid vos philosophi?* (sous-entendu *dicitis*), ceci (*disent*) les ignorants, que (*dites*) vous philosophes? huic ego (sous-entendu *dixi*), à celui-ci j'(ai *dit*).

e) Les verbes *il importe*, cela *regarde*, cela *appartient*, *est utile*, ou *servir* à, comme *interest* ou *refert*, il importe; *pertinet* ou *spectat*, cela regarde ou appartient; *est mihi*, cela m'appartient, tous ces verbes sont souvent sous-entendus; ex. *quid mea* (sous-entendu *interest* ou *refert*)? que m'importe? (v. p. 241); *nihil ad rem* (sous-entendu *pertinet* ou *spectat*), cela ne (regarde) nullement la chose, ou cela n'appartient pas à la chose; *nihil ad me* (sous-entendu *pertinet*), rien ne m'appartient; *nihil ad nos* (*pertinet*), *aut si ad nos* (*pertinet*), *nihil ad hoc tempus*, rien ne (se rapporte) à nous, ou s'il (se rapporte) à nous, rien ne (se rapporte) à ce temps; *quid hoc ad Epicurum?* (sous-entendu *spectat*), qu'est-ce que cela (regarde) Épicure? *quid mihi* (sous-entendu *est*) *cum hac re?*, qu'est-ce que (j'ai) avec cette affaire? *quorsum hæc* (sous-entendu *spectat*)? où ces choses (se rapportent-elles)? *quo mihi?* (sous-entendu *prodest*), à quoi me (sert-il)? *quo mihi libros* (sous-entendu *prodest habere*)? à quoi me (sert-il avoir) les livres? *quo mihi hanc rem* (sous-entendu *prodest habere*)? à quoi me (sert-il d'avoir) cette chose?

f) Le verbe *facĕre* ou *agĕre*, faire ou agir, est souvent sous-entendu dans les locutions suivantes : *nihil aliud* (*facere* ou *agere* sous-entendu) *quam*, rien (faire) autre chose que...; *quid aliud* (sous-entendu *facere* ou *agere*) *quam?* que (faire) autre chose que...? *si nihil aliud* (sous-entendu *facere* ou *agere*), si (on ne peut faire) aucune autre chose; *nihil* (*facere* ou *agere*) *præterquam*, ne rien (faire)

excepté; *nihil* (*facere* ou *agere*) *per senatum*, ne rien (faire) par le sénat.

g) Les verbes *prier* ou *aider* peuvent être sous-entendus dans les serments; ex. *per deos patrios* (sous-entendu *oro*) *vos*, je vous (prie) au nom des dieux de notre patrie; ici l'accusatif *vos* est régi par le verbe sous-entendu; *per deos immortales* (sous-entendu *oro* ou *rogo*) *hæc imitamini*, au nom des dieux immortels (je vous prie) imitez ceci; *Hercules* (sous-entendu *juvet*) *ita feci*, qu'Hercule (m'aide), j'ai fait ainsi.

h) Les verbes de mouvement, comme *ire*, aller; *venire*, venir; *proficisci*, voyager, sont souvent sous-entendus dans les locutions où on peut facilement les suppléer; ex. *statueram* (*ire*) *recta via Apia Romam*, j'avais résolu (d'aller) par la voie Apienne directement à Rome; *inde cogito* (sous-entendu *ire*) *in Tusculanum*, de là je pense (aller) à Tusculum; *sine me* (sous-entendu *ire*), laisse-moi (aller); *promitte* (sous-entendu *venturum esse*) *ad cænam*, promets-moi (de venir) au dîner; *promiserat* (sous-entendu *se iturum esse*) *ad fratrem*, il avait promis (qu'il irait) chez son frère.

i) Enfin il faut mentionner l'ellipse de quelques autres verbes. Ceux qui expriment l'idée de *possible* ou de *croyable*, sont souvent sous-entendus dans les interrogations; ex. *te* (sous-entendu *credibile est* ou *fieri potest*) *ut ulla res frangat?* est-il croyable ou est-il possible que quelque chose te décourage? phrase où le mot *ut* dépend de l'indicatif sous-entendu, *credibile est*, il est croyable, ou *fieri potest*, il est possible. Autre exemple : *tene* (sous-entendu *credibile est* ou *fieri potest*) *hoc dicere?* est-il croyable ou possible que tu dises cela?, phrase où le *que retranché : te dicere* dépend d'un verbe sous-entendu. Le

verbe *posse*, pouvoir, est souvent sous-entendu après la particule *quam ;* ex. *quam* (sous-entendu *potuit*) *maximas gratias agit*, il rend grâce autant que possible ; littéralement : les plus grandes qu'il (a pu).

Le verbe *cœpisse*, commencer, est souvent sous-entendu ; ex. *ego* (sous-entendu *cœpi*) *negare*, je (ai commencé) à le nier.

Le verbe *canĕre*, chanter, est sous-entendu quand la mention de l'instrument rend facile de le suppléer ; ex. *scire* (*canere* sous-entendu) *fidibus*, savoir (jouer) de la lyre.

Le verbe *oportet*, il faut, est souvent sous-entendu après *quam*, suivi de *ut* ou du pronom *qui quæ quod;* ex. *pauciores milites erant quam* (sous-entendu *oportuit*) *ut vincerent*, les soldats étaient moins nombreux qu'il (a fallu) pour qu'ils pussent vaincre ; *pluris me facio quam* (sous-entendu *oportet*) *qui mancipium fiam corporis mei*, je m'estime plus qu'il (n'en faut) pour que je devienne l'esclave de mon corps.

4) *Ellipse des particules.* L'ellipse des particules se rencontre dans les cas suivants :

a) Souvent une préposition appartenant à plusieurs mots est mise seulement devant un seul, et suppléée pour les autres ; ex. *in eadem opinione* fui (sous-entendu *in*) *qua reliqui omnes*, j'avais la même opinion que tous les autres ; *eadem est in causa* (sous-entendu *in*) *qua Dionysius*, il est dans le même cas (dans) lequel se trouve Dionysius ; *quæ nemora* (pour *in quæ nemora*) *aut quos in specus*, (dans) quelles forêts ou dans quelles cavernes.

b) La particule *si* est souvent sous-entendue en français ; ex. n'était cet obstacle, je l'aurais fait. Il en est de même en latin ; ex. *saltaret* (sous-entendu *si*) *dares hanc vim Crasso*, il danserait (si) tu donnais cette force à Cras-



sus; *absque te* (sous-entendu *si*) *esset*, (si) cela était sans toi. La particule *etiamsi*, quoique, est également souvent sous-entendue; ex. *omni sua forma placet* (sous-entendu *etiamsi*) *pessima sit*, à chacun plaît sa propre figure, (quoique) elle soit très-laide.

c) Les conjonctions *an*, *autem*, *et*, *vero* sont fréquemment sous-entendues, quand le sens de la phrase les fait suppléer facilement; ex. *vincĕre scit*, *victoria* (sous-entendu *autem* ou *vero*) *uti nescit*, il sait vaincre (mais) il ne sait pas profiter de la victoire. Les conjonctions *et*, *aut*, *vel* sont sous-entendues, quand deux mots sont opposés l'un à l'autre, en remplaçant des phrases entières; ex. *velim nolim*, que je veuille (ou) que je ne veuille pas; *maxima minima*, les plus grandes choses (et) les plus petites; *prima postrema*, les premières choses (et) les dernières; *dignos indignos adire*, aborder les hommes dignes (et) les indignes; *ire redire*, aller (et) retourner.

La particule *post* est souvent sous-entendue devant *quam*; ex. *Carthago septingentesimo anno* (sous-entendu *post*) *quam condita erat*, *deleta est*, Carthage fut détruite sept cents ans (après) qu'elle avait été fondée.

§ 72. — Liste alphabétique des désinences irrégulières ou peu fréquentes.

Les formes irrégulières des verbes sont réunies dans le § 25, mais celles des autres parties du discours sont éparses dans les diverses parties de la grammaire. Je crois donc utile de réunir ces formes, surtout les désinences irrégulières, dans l'ordre alphabétique, pour qu'on les trouve en cas de besoin, et pour qu'on constate leur analogie entre elles.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

MOTS IRRÉGULIERS OU DE CEUX QU'IL EST UTILE DE RAPPELER.

ERRATA

Préface, p. v, n° 9, au lieu de § 17, lisez § 18.
— n° 10, au lieu de 62 et 63 lisez 68 et 69.
vi, n° 11, avant 19 ajoutez 18.
vii, le n° 20 doit être supprimé.
viii, n° 22, au lieu de 49 lisez 53.
— n° 23, — 50 lisez 54.
— n° 24, c) — 45-57 lisez 58-62.
— n° 25, — 58 lisez 62.
ix, n° 26, — 51-58 lisez 58-62.
— n° 27, — 59 lisez 63.
— n° 28, — 60 lisez 65.
— n° 29, — 61 lisez 67.

Avis préliminaires, p. xxiii, lettre *d*. La phrase : Burnouf.... doit se placer sous la lettre *e*.

Page 10, ligne 7, aux lettres *g*, *d* ajoutez *s*.
— 42, note 2, *à* doit être rayé.
— 47, dernière ligne, au lieu de 4 lisez 3.
— 50, avant-dernière ligne, ajoutez au commencement le mot *ordinairement*.
— 56, 6e ligne, au lieu de *quingentesius* lisez *quingentesimus*.
— 60, note, au lieu de § 47 lisez § 50, et au lieu de § 48 lisez § 51.
— 66, note 2, au lieu de § 53 lisez § 57.
— 70, 6e ligne, au lieu de § 53 lisez § 57.
— 71, note, au lieu de *l'appendice* lisez p. 335 et 336.
— 72, note, dernière ligne, au lieu de § 62 lisez § 68.
— 83, dans le futur parfait il faut enlever la marque de la longueur du premier *a* dans *amati*.
— 86, première remarque, au lieu de § 62 lisez § 68.
— 99, au passé parfait subjonctif passif du tableau entre *avait* et *servi* ajoutez *été*.

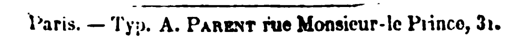
Page 107, note, dernière ligne, au lieu de *cerere* lisez *icerere*.
— 115, première remarque, au lieu de *change* lisez *changent*.
— 144, exemples pour l'exercice, au lieu de *ptior* lisez *potior*.
— 188, sous la vocable *haurire*, au lieu de *future* lisez *futur*.
— 203, la 2e colonne, avant-dernière ligne, au lieu de *ircumscribo* lisez *circumscribo*.
— 205, 1re colonne, 1re ligne, au lieu de *concredio* lisez *concredo*.
— 210, 2e colonne, au lieu de *exsarci* lisez *exsarsi*.
— 216, 3e colonne, avant-dernière ligne, au lieu de *perfriges* lisez *perfrigesco*.
— — dernière ligne, au lieu de *perfrui* lisez *perfruor*.
— 233, note sous la lettre *e*, 4e ligne, au lieu de *avec l'accusatif* lisez *avec l'ablatif*.
— 260, la ligne commençant par *exige*, au lieu de *devient* lisez *devienne*.
— 272, 3e ligne, au lieu de *ribus* lisez *tribus*.
— 279, avant-dernière ligne, au lieu de *restiti* lisez *restitit*
— 280, 1re ligne, au lieu de *syllepse* lisez *syllepse*.
— 302, 7e ligne, au lieu de *dsire* lisez *désire*.

TABLE DES MATIÈRES.

DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

SYNTAXE.



Paris. — Typ. A. Parent rue Monsieur-le Prince, 31.




Princeton University Library
32101 064293010

